

Vailhé - Vie du P. d'Alzon T. 2

VIE

DU

P. EMMANUEL D'ALZON

R. P. Siméon VAILHÉ
des Augustins de l'Assomption

VIE
DU
P. EMMANUEL D'ALZON

VICAIRE GÉNÉRAL DB NIMES
FONDATEUR DES AUGUSTINS DB L'ASSOMPTION
(1810-1880)

TOME II
(1851-1880)



NIHIL OBSTAT

Romae, die 18^a januarii 1934.

G. Quenard

IMPRIMATUR

Lutetiae Parisiorum, die 26^a januarii 1934.

V. Dupin.
v.g.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

La maladie et des occupations diverses ont retardé la publication de ce volume, qui ne paraît que sept ans après le premier. Dans l'intervalle, Mgr Girbeau, évêque de Nîmes, a publié une ordonnance qui prescrit la recherche des écrits du P. d'Alzon et institue le tribunal pour le procès informatif en vue de demander à Rome d'ouvrir le procès pour la cause de béatification du serviteur de Dieu.

C'est pourquoi, humblement soumis d'esprit et de cœur aux décrets du Saint-Siège, et notamment à ceux du Pape Urbain VIII, nous déclarons que si, dans le cours de cet ouvrage, nous donnons à certains personnages, remarquables par leur piété, en particulier au P. d'Alzon, le titre de *saint* ou de *vénérable*, Ce n'est nullement dans la pensée de prévenir les décisions de la Sainte Eglise, à laquelle nous sommes heureux d'obéir avec le plus respectueux et le plus filial amour.

CHAPITRE PREMIER

Déclin d'un saint évêque (1849-1855)

Aperçu général de la période comprise entre 1850 et 1863. - Le Concile provincial d'Avignon, rôle du P. d'Alzon et quelques déconvenues. - Rétablissement de la liturgie romaine et approbation d'un Propre des saints diocésain. - Adoption de la vie commune dans le clergé nîmois. - Part du P. d'Alzon dans quelques réformes et dans quelques fondations diocésaines. - Refus de la succession éventuelle de son évêque. - Voyage de Rome accompli en 1855 au nom et pour les intérêts du diocèse. - Vicaire capitulaire, après la mort de Mgr Carl.

Nous avons laissé le P. d'Alzon en 1850. A partir de cette date, sa vie est d'une telle intensité qu'il est bien difficile, d'un simple coup d'œil, d'en dominer l'ensemble. Pour l'embrasser entièrement il faudrait, comme les vieux chroniqueurs, la détailler au jour le jour. Mais des éphémérides n'ont jamais tenu lieu d'histoire, et quand les événements sont si touffus et si disparates à la fois, la vue des arbres seuls risque fort de masquer la grandeur et l'harmonie de la forêt. Le champ d'activité d'un vicaire général, d'un fondateur d'Ordre, d'un directeur d'âmes, d'un prêtre intellectuel et social mêlé à tous les courants d'idées qui, en raison de sa formation historique, pressent tous les mouvements populaires, et d'un homme d'Eglise qui est tout cela à la fois et souvent en même temps, présente des aspects si étendus et si variés que le biographe est contraint de sérier avec soin les questions et de découper, quoi qu'il en pense, ce qui dans le train ordinaire de l'existence était inséparable. Si regrettables qu'elles soient, ces vivisections s'imposent à lui, avec des retours en arrière quand le but semblait déjà atteint. Mais trêve à ces excuses sans intérêt pour le lecteur qui ne réclame qu'un récit ordonné et logique, à la condition de ne pas piétiner sur place. Si, faute de ne pouvoir tout dire à la fois, nous divisons des choses qui étaient unies dans le temps, essayons du moins de les présenter avec toute la clarté désirable.

Le meilleur fil conducteur sera de marquer d'un trait ce qui fera l'objet des treize premiers chapitres. Ainsi apparaîtront successivement les projets du vicaire général au déclin de l'épiscopat de Mgr Cart et à l'aurore du pontificat de Mgr Plantier; puis quelques bons ouvriers qui se rangèrent autour du P. d'Alzon et facilitèrent les premières fondations de son Institut religieux; la réalisation d'un rêve de jeunesse, une Université libre, avec la création d'une revue d'idées destinée à l'ensemble de l'enseignement chrétien; le collège nîmois de l'Assomption, base et protection de tout, avec toute une floraison d'œuvres de zèle et d'œuvres sociales qui trouvèrent leur achèvement dans la fondation de l'Association de Saint-François de Sales; une crise de santé et d'argent qui menaça de tout emporter, lorsqu'un peu de succès légitimait les plus belles espérances, des essais d'union avec des Congrégations ou des Ordres réguliers, unions qui auraient frappé l'Assomption dans sa racine même, si Rome, par le décret d'approbation, ne l'avait soustraite à ce danger; enfin, à la veille de s'embarquer pour Constantinople, les luttes du P. d'Alzon pour l'indépendance du Saint-Siège, consécutives à la volte-face politique de l'Empire français. Tels sont, présentés en quelques mots, les principaux événements qui vont se dérouler de 1850 à 1863.

*

* *

Il ne sera pas inutile de signaler tout d'abord un fait qui eut une portée décisive sur les dernières années de l'administration diocésaine de l'évêque de Nîmes et sur les plans de son grand vicaire. Du 8 au 23 décembre 1849, se réunit le Concile provincial

d'Avignon, sous la présidence de son archevêque, Mgr Debelay, et de ses suffragants, Mgr Carl, Mgr Thibault, évêque de Montpellier, Mgr Chatrousse, évêque de Valence, et Mgr Guibert, évêque de Viviers. Il avait été précédé de trois autres qui s'ouvrirent cette année-là même à Paris, à Soissons et à Rennes. Le programme de ces quatre Synodes ne diffère guère. Ce qui retenait l'attention, c'était l'unité liturgique, les études des clercs dans les Petits et les Grands Séminaires, la formation des élèves catholiques dans les collèges, la future proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, la confession de la primauté pontificale contre les derniers restes du gallicanisme, enfin la revendication des libertés ecclésiastiques.

La similitude des sujets traités, parfois l'identité des expressions, s'explique par d'autres raisons que les préoccupations générales de l'époque. L'abbé Gerbet, qui avait tenu une place importante au Concile de Paris, assista ensuite à celui de Soissons, et le P. d'Alzon rapporta aux Pères d'Avignon les actes et les rapports manuscrits de ces deux Synodes. En effet, le séjour de deux semaines qu'il fit à Paris au mois de novembre 1849, sa visite à Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, qui avait avec lui son fidèle Gerbet, lui permirent de ne négliger aucun document de quelque importance. De là cette marche concordante des trois assemblées qui a frappé certains historiens et qui ne peut nous surprendre. Si l'on ne retenait des divers Conciles diocésains, provinciaux, régionaux et même œcuméniques, que ce qui est propre à chacun d'eux, la collection Mansi-Petit, qui comprend cinquante-sept tomes in-folio, se réduirait à bien peu de volumes.

Il ne faut pas prendre trop à la lettre certains jugements du P. d'Alzon sur le Concile de sa province, sinon l'on en conclurait à tort qu'il fut précipité et improvisé. Que de sa part ait manqué la préparation nécessaire à pareille entreprise, la chose n'a rien que de vraisemblable. La décision de réunir des Conciles ne fut prise qu'une fois connue la réponse du Pape, et, depuis ce moment jusqu'à la fin d'octobre, il fut constamment malade. Il eut, il est vrai, à ce sujet, des entretiens et un échange de lettres, soit avec Mgr Doney, évêque de Montauban, soit avec des ecclésiastiques de sa province, mais l'on ne trouve trace chez lui d'aucun travail personnel, d'aucune préparation immédiate. Ne se sentant pas prêt, il s'efforça même de faire reporter le Concile à l'année d'après, et, n'ayant pu l'obtenir, il en sous-évaluait d'avance l'importance, ne voyant guère en lui que "l'avantage d'un acte d'indépendance envers l'Etat". Le peu de jours qu'il passa à Paris, juste avant l'ouverture du Concile, furent employés beaucoup plus à chercher des vocations et à s'entretenir avec les religieuses de l'Assomption qu'à rédiger des rapports sur des matières soumises au Concile.

D'ailleurs, à l'en croire, sa part effective aux travaux de l'assemblée se ramènerait à des proportions modestes, et la peine qu'il s'y donna, comme en tout ce qu'il entreprenait, aurait été dépensée presque en pure perte. Les membres du Concile étaient distribués en cinq Commissions; il fut secrétaire de celle des sacrements, assistant à ses réunions particulières, et, pour le reste, prenant part, aux quatre sessions générales ou Congrégations. Ses lettres racontent en détail les nombreuses contrariétés qu'il essuya au cours des seize jours que dura le Concile, sans taire combien souvent il dut offrir à Dieu les blessures infligées à son amour-propre. Il met, du reste, assez de bonne humeur dans son récit, attribuant quelques saillies qui lui avaient échappé malgré tout à la privation de la messe, et ajoutant que, quand il s'en abstenait, il n'était "pas bon à donner aux chiens".

Ainsi il avait présenté un projet de décret extrait presque mot pour mot des Bulles de Clément VIII sur le missel et sur le bréviaire. Son évêque, qui n'en soupçonnait pas la provenance, en condamna la mauvaise latinité et il dut le recomposer.

Pour plaire à l'évêque de Nîmes, expliquait-il à son ami du Lac, je l'ai refait trois fois. Quand on me l'a eu rogné, amoindri, annihilé, le P. Martin (Jésuite) est venu, l'a

supprimé pour en faire un autre, d'une force incroyable dans les considérants, mais moins fort quant aux conclusions.

En effet, le P. d'Alzon avait demandé que l'on prît le plus tôt possible le missel, le rituel et le bréviaire romains, et qu'en attendant on imposât aux nouveaux sous-diacres la récitation du bréviaire romain. Ces deux clauses furent supprimées et l'on se contenta, comme décision, de souhaits fort platoniques. Le même sort échut à son travail sur l'Immaculée Conception. Il écrivait avec une pointe d'humour, le 14 décembre 1849, à la Mère Marie-Eugénie de Jésus:

J'avais pris une grande joie à songer que j'étais chargé de rédiger le décret sur l'Immaculée Conception; j'allais le lire, quand Mgr l'évêque de Nîmes a annoncé qu'il se chargeait de le rédiger, ou du moins qu'il avait, lui aussi, préparé un projet de décret. J'ai eu, je l'avoue, un moment de vexation: d'abord, parce qu'il aurait pu me prévenir plus tôt; ensuite, parce que j'étais, ce me semblait du moins, satisfait de penser que j'aurais élevé à la Sainte Vierge le monument du Concile. Eh bien! vous m'avez fait rentrer en moi-même, et j'ai pris la résolution de ne me plaindre de rien.

Il ne fut pas plus heureux lorsqu'il voulut obtenir les vœux solennels pour les religieuses à vœux simples qui en adresseraient la demande au Souverain Pontife. Le 14 décembre, il se félicitait de son initiative, comptant rallier à sa cause la majorité des évêques. Quand vint le moment d'aborder la question, ceux-ci se déroberent et le vœu ne fut même pas proposé. Il n'aurait eu d'ailleurs aucune suite, même si le Concile d'Avignon l'eût accepté. Plus tard, le P. d'Alzon reprit ce projet en France et à Rome auprès des autorités ecclésiastiques, en particulier pendant le Concile du Vatican, mais il se heurta toujours contre la résolution inflexible de ne pas modifier le *statu quo ante*.

On a attribué sans motif au P. d'Alzon la rédaction de la belle adresse du Concile au Pape Pie IX, alors que lui-même en fait honneur à l'évêque de Montpellier. Quant à la profession de foi au Saint-Siège qui suit ce document, elle est encore moins de lui, puisqu'il la proclamait, trop peu romaine.

Autres déconvenues au sujet des études. Il avait demandé ou que l'on modifiât le plan d'études arrêté, ou que l'on s'en tint à des termes généraux qui n'engageraient pas l'avenir. De plus, pour bien rappeler les principes fondamentaux du droit ecclésiastique et le devoir des évêques, il proposa qu'un article fût consacré à la résolution de défendre la liberté de l'Eglise.

La réponse lui vint le lendemain matin, à la cérémonie de clôture, dans un discours bref et nerveux où l'évêque de Montpellier gourmanda ceux qui voulaient qu'on donnât des décrets sur la liberté de l'Eglise, lorsque celle-ci se sert de la liberté sans la codifier dans des lois, sans faire de phrases, etc. Le public, qui ignorait tout de la discussion de la veille, ne vit dans cette animation du prélat que la décision inébranlable des évêques de soutenir désormais les droits de l'Eglise contre tous les empiétements, et les journaux catholiques ne manquèrent pas de leur adresser les plus vifs éloges. L'intervention opportune ou importune du P. d'Alzon avait du moins amené ce résultat.

Le Concile d'Avignon, ouvert sous le patronage de l'Immaculée Conception, avait inauguré ses travaux par une adresse de soumission absolue au Pape; il les termina par une consécration des personnes, des actes et des décrets, au Sacré Cœur, de sorte que les grandes dévotions du siècle dernier y sont comme prévues et résumées. L'acceptation nette de la liturgie romaine compléta le caractère de ces réunions.

Ses résultats généraux sont de tout point appréciables. Il eut la gloire d'établir que, dans les cinq diocèses de la province, on revînt à l'unité dans la prière publique; d'émettre des vœux en faveur de la proclamation de l'Immaculée Conception, d'une part prépondérante des auteurs chrétiens dans l'enseignement classique, d'une liberté plus vraie et plus constante pour l'Eglise dans l'exercice de ses droits, d'une union plus intime avec le Siège apostolique, d'une association de propagande pour la diffusion des bons livres, d'une Université catholique canoniquement érigée au chef-lieu de la province

ecclésiastique. Par ses décrets, les obligations des évêques furent précisées, la tenue des Synodes recommandée, les rapports mutuels des membres du clergé formulés d'une façon plus nette, les feuilles religieuses encouragées, les associations pieuses ramenées à leurs justes limites, les mauvais livres condamnés, l'œuvre des bibliothèques paroissiales établie, l'organisation chrétienne de la charité signalée comme remède aux maux de la société contemporaine. Et nous ne mentionnons que pour mémoire, les yeux fixés comme précédemment sur les actes du Concile, dans la collection Mansi, d'autres mesures relatives au clergé, aux religieux, aux fidèles, dont s'occupent toutes les assemblées de ce genre.

En tout ce que nous venons d'énumérer, l'action du P. d'Alzon ne se sépare pas de celle de ses collègues, et l'on doit reconnaître avec lui que l'œuvre de ce Concile provincial fut profondément catholique. Si ce que nous avons cité de lui souligne les échecs plutôt que les succès de son activité personnelle, la faute en est surtout à sa modestie. Elle a tu même les amitiés qu'il y contracta avec les prêtres les plus éminents des diocèses voisins et qui lui assurèrent dans l'avenir une collaboration très étroite.

*

* *

Le rétablissement de la liturgie romaine dans le diocèse de Nîmes ne suivit pas la promulgation des décrets du Concile d'Avignon. Bien que l'évêque eût des sentiments tout romains et qu'il pût compter sur la docilité de ses prêtres, il aurait dû, ce faisant, aller à l'encontre d'une mesure prise par son prédécesseur, et cette seule considération suffisait à le maintenir dans l'indécision. En effet, quand le goût des liturgies particulières eut envahi la France sous l'ancien régime, le diocèse de Nîmes avait su résister à l'entraînement général; et la liturgie de Rome, qui était la sienne, le demeura encore pendant trois cents ans. Puis, sous l'effet d'on ne sait quelle pression, peut-être pour unifier le culte dans les paroisses qui, avant la Révolution, ressortissaient à quatre diocèses différents, Mgr de Chaffoy leur avait imposé à toutes une liturgie gallicane, peu observée, il est vrai, car chaque paroisse garda ses habitudes ou mêla les diverses liturgies. Le P. d'Alzon a raconté le trait suivant. En l'absence ou pendant la maladie de l'évêque de Nîmes, il dut accompagner un évêque étranger qui le suppléa pour une tournée de confirmation. Le prélat, surpris de toutes ces variétés liturgiques, lui demanda après la visite de quelques paroisses: "Mais enfin, quelle liturgie suivez-vous donc dans votre diocèse? - Monseigneur, répondit plaisamment et justement le grand vicaire, nous suivons le suisse."

Le Concile provincial une fois fini et ses décisions approuvées par le Saint-Siège, l'abstention systématique n'était plus de mise. L'évêque alla donc de l'avant, mais avec sa lenteur coutumière. De là des consultations sans nombre et des commissions qui n'osaient rien prendre sur elles. Après la mort de l'évêque, le P. d'Alzon pouvait publiquement revendiquer sa part dans les travaux exigés par la substitution d'une liturgie à l'autre et qui avaient duré quatre ans. A sa demande, Dom Guéranger s'y employa aussi, de son abbaye de Solesmes; mais ce fut seulement pendant le voyage du P. d'Alzon à Rome et lorsqu'il était lui-même sur le point de paraître devant Dieu, que Mgr Cart osa franchir le dernier obstacle. Le 18 mai 1855, un mandement annonçait aux fidèles le rétablissement de la liturgie romaine dans le diocèse, à partir des premières Vêpres de l'Avent; en même temps, le bréviaire, le missel, le rituel, le cérémonial et les livres de chant conformes au rite romain devaient être seuls en usage. Hélas! quand la réforme entra en jeu, l'évêque était mort depuis bientôt quatre mois. L'honneur lui revient pourtant de ce retour à l'unité liturgique.

Nîmes avait mené de front une double réforme: l'adoption de la liturgie romaine, que pouvait imposer une simple ordonnance épiscopale, et la révision du Propre des

saints diocésain qui requérait l'examen et l'approbation de la Congrégation des Rites. C'est à ce dernier travail que s'appliqua surtout le P. d'Alzon, c'est pour le présenter au Saint-Siège qu'il obtint les lumières du docte abbé Bénédictin. Déjà en 1847, sous la préoccupation d'établir son Institut religieux dans l'union la plus intime avec le Pape, il avait adopté pour tous ses membres et le bréviaire romain et le Propre des saints de Rome. Sa piété y trouvait satisfaction, celle de ses prêtres en retira moins d'avantages spirituels; ils souffraient de leur isolement quand des fêtes locales suscitaient des manifestations populaires et parlaient davantage à leur dévotion. Aussi, dès 1853, demanda-t-il pour eux au nonce de Paris la faculté de réciter certains offices du Propre de Nîmes. Le représentant pontifical agréa sa prière, à l'exception des offices que n'avait pas autorisés la Congrégation des Rites. Ainsi, sur le terrain liturgique comme sur celui du droit et de la théologie, Rome affirmait son autorité.

Le Propre des saints reçut l'approbation de Rome en 1855. Plus tard, le successeur de Mgr Cart regretta certaines omissions, par suite de recherches historiques qu'il estimait trop hâtives, et, à son tour, il l'enrichit de légendes hagiographiques, empruntées aux diocèses voisins, parfois aux provinces limitrophes. Rome ne rejeta rien de ces innovations, et, en 1865, elle approuva encore cet autre calendrier liturgique.

Dans une ordonnance de 1854, qui eut force de loi le 1er janvier suivant, Mgr Cart institua la vie commune entre les curés et les vicaires de son diocèse. Nous savons par les lettres du P. d'Alzon qu'il fut un de ceux qui soutinrent le plus l'évêque, persuadé que le meilleur moyen de resserrer les liens entre les membres du clergé et d'éviter l'ombre de désordre était de se prêter un solide appui mutuel. Aussi, le 12 février 1857, le successeur de Mgr Cart lui en écrivait-il sa satisfaction: "Que nous sommes heureux à Nîmes, malgré nos petites plaies secrètes! C'est un des diocèses les plus consolants de France, et j'espère, avec un peu de temps, faire de son clergé le plus honorable de notre grande Eglise."

Au Synode diocésain de 1863, Mgr Plantier maintint l'obligation de la vie commune, en dépit des réclamations de presque toutes les conférences cantonales; il lui donna le caractère d'une loi synodale et mit tant d'éloquence à la justifier que personne n'osa se plaindre. Sa vertu et sa présence en imposaient; mais dès qu'il fut mort et que le Chapitre eut écarté ses collaborateurs immédiats par le choix d'un vicaire capitulaire étranger à leur entourage, la vie commune fut délaissée.

Une autre ordonnance épiscopale, du 2 juin 1851, établit pour les jeunes prêtres un examen annuel obligatoire pendant six ans. A vrai dire, ce n'était pas une innovation. Nous savons qu'en 1850 les prêtres ordonnés l'année précédente étaient déjà soumis à cette mesure qui s'appuyait sur une décision du Concile provincial d'Avignon. Le P. d'Alzon l'avait réclamée dès son arrivée dans le diocèse; il assistait toujours à ces exercices si propres à entretenir chez les ecclésiastiques l'amour des bonnes études. Non seulement il présidait un des bureaux, mais il avait distribué sur l'espace de six ans les matières principales des cours enseignés dans le Grand Séminaire.

Que dire maintenant des retraites pastorales de Nîmes, auxquelles il ne fit jamais défaut, si ce n'est quand l'urgence de certains travaux lui imposait l'obligation de se trouver ailleurs? Avec ses seules lettres on pourrait dresser la liste presque complète des prédicateurs. Il reprenait ainsi chaque année contact avec le clergé, comme il le faisait au cours des visites pastorales, et, dans ces entretiens moins officiels et plus prolongés, sa parole savait exprimer aux plus humbles prêtres l'estime et l'affection de son cœur. Car il les aimait toujours, tout en se montrant envers eux, sinon rigide, du moins exigeant pour l'accomplissement de leurs devoirs, soucieux qu'il était avant tout du bien des âmes et de la sublimité du sacerdoce. Sa correspondance avec les prêtres du diocèse a presque entièrement disparu, mais beaucoup de leurs lettres subsistent encore qui témoignent de

leurs vrais sentiments à son égard. Lui qui recommanda toujours à ses religieux la bonne entente avec le clergé séculier, apporta à son évêque un dévouement inlassable dans la création des paroisses nouvelles et la multiplication des lieux du culte. En seize ans, de 1838 à 1854, ainsi que le rapport de Mgr Cart au Pape en fait foi, plus de cinquante paroisses furent ajoutées aux anciennes. N'oublions pas qu'en 1839, d'après un autre rapport du même évêque, sur 346 communes du Gard, 130 étaient dépourvues de tout secours religieux catholique, par suite de la dispersion des fidèles parmi les protestants.

Le même zèle et le même désintéressement poussèrent le P. d'Alzon à s'employer auprès des autorités publiques pour obtenir l'ouverture de collèges ou pensionnats diocésains. En 1844, grâce en partie à son entremise, son collègue dans le grand vicariat, l'abbé Boucarut, institua la maison de Sommières destinée à élever les enfants des classes agricoles et industrielles. Placée d'abord sous la direction commune d'ecclésiastiques et de laïques, elle élimina assez vite le dernier élément, et, une dizaine d'années après, elle abritait jusqu'à cent trente pensionnaires. Pour la fondation de Saint-Stanislas, à Nîmes, voici ce qu'en 1851 le P. d'Alzon déclarait dans son discours à la distribution des prix:

S'il nous était permis de parler de nous, c'est (la modicité des prix) qui nous a poussé à contribuer, par nos sollicitations auprès de notre pieux évêque, à la fondation, dans cette ville même, d'une seconde maison de plein exercice. On est fort, croyez-moi, pour offrir sans spéculation l'enseignement à bon marché, lorsque l'on peut s'entourer de maîtres qui, dans la glorieuse solitude du célibat, ne demandent, avec le pain de chaque jour, d'autre traitement que ce qu'il faut pour acheter une soutane et quelques livres.

Le nouveau pensionnat n'était d'abord qu'une simple maîtrise d'enfants qui relevaient l'éclat des cérémonies et se préparaient, quelques-uns du moins, au sacerdoce; la loi de 1850 permit sa transformation en collège, facilita son agrandissement et lui assura par suite le développement désirable.

A la suite de la révolution de Juillet, les protestants de Nîmes réussirent à priver les catholiques de toute manifestation publique du culte, et, depuis la fondation de l'Assomption jusqu'en 1852, c'est dans ses quatre cours; où l'on n'entrait qu'avec une carte, que se déroulait la procession du Très Saint Sacrement. Cette année-là, l'évêque et son grand vicaire surent déterminer le maire de la ville et le préfet à rétablir les processions; des visites officielles que leur fit le P. d'Alzon sortit le décret qui autorisait la procession du 15 août et remplit de joie la population catholique. Aussi, le 30 septembre suivant; lors du passage du prince Louis-Napoléon à Nîmes, les premières paroles de l'évêque furent pour le remercier de cette faveur. L'année d'après, toutes les paroisses de la ville rivalisaient de zèle dans l'éclatant triomphe qu'elles ménagèrent à Notre-Seigneur le jour de la Fête-Dieu.

En décembre 1854, à la nouvelle de la proclamation, à Rome, du dogme de l'Immaculée Conception, le P. d'Alzon tressaillit d'un joyeux enthousiasme; il fit célébrer dans son collège des fêtes grandioses qui attirèrent les fidèles et dont les illuminations restèrent longtemps célèbres.

*

* *

Lorsque Mgr Cart, âgé de trente-huit ans, avait été nommé évêque de Nîmes, un médecin qui le connaissait bien bornait à quatre ans, à cinq tout au plus, le temps qui lui restait à vivre. Il portait déjà en lui les germes d'une maladie intime, qui fut nettement reconnue en 1851 pour un cancer intestinal. Depuis, les accidents furent plus fréquents et les soins devinrent plus nécessaires, sans que le patient ait en rien diminué ses travaux journaliers ou ses courses apostoliques. Il entreprit même en 1853 la visite pastorale de

l'arrondissement d'Uzès, au prix de fatigues qui accélèrent les progrès du mal. Des voyages plus ou moins prolongés chez les siens ou dans les villes d'eaux n'apportèrent aucune amélioration à un état qui chaque jour allait s'aggravant. Toutefois, cet évêque condamné à mort dès sa nomination trouva en dix-huit ans les forces suffisantes pour visiter trois fois son diocèse, même dans les parties les plus montagneuses, présider à treize ou quatorze retraites ecclésiastiques, fonder et soutenir bon nombre de communautés religieuses, établir plus de cinquante paroisses, consacrer ou bénir presque autant d'églises ou de chapelles, prêcher et catéchiser constamment sans manifester la moindre lassitude, confirmer plus de cinquante mille personnes, rédiger quatre-vingts mandements ou circulaires, écrire près de vingt mille lettres. Avec tout cela, son vicaire général était souvent tenté de ne pas le trouver assez actif!

On était arrivé à l'année 1854, et Mgr Cart, qui s'acheminait à petites étapes vers la tombe, semble ne s'être rendu compte ni de la nature ni de la gravité de son mal. Toutefois, il sentait que le temps lui était mesuré et qu'un rien pouvait abrégier la durée de sa vie. A ceux qui l'engageaient à prendre un successeur, a dit de lui Mgr Besson, il répondait avec calme que si cet état se prolongeait, il saurait renoncer à sa charge pastorale, que Dieu lui-même y mettrait bon ordre, et dans peu de temps; enfin, que n'ayant rien fait pour devenir évêque de Nîmes, il ne voulait rien faire pour continuer à l'être dans la personne d'un coadjuteur. On ne saurait mieux dépeindre les incertitudes habituelles du prélat, qui, pris entre la vie et la mort, entre une démission et le choix d'un auxiliaire, se contenta d'entrevoir toutes les éventualités, et, comme toujours, resta ensuite dans l'indécision. Il envisageait tout de même la possibilité de sa démission, et, le 28 septembre 1854, il en parla à son grand vicaire qui examina avec lui quels étaient les membres du clergé français les plus aptes à recueillir sa succession.

Je l'ai engagé, écrivait ce jour-là le P. d'Alzon à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, à ne songer à sa démission qu'au cas où il voudrait choisir son successeur. Il verra dans un mois. Mais du train où vont les choses, dans un mois, que verrons-nous?

Aussi le P. d'Alzon s'empressa-t-il de communiquer ces renseignements au nonce apostolique de Paris, Mgr Sacconi, avec une liste de candidats.

C'est avec une véritable peine, lui répondit le nonce le 7 octobre, que j'ai appris les nouvelles sur la santé de votre digne prélat. Si, comme vous le pensez, il avait l'intention d'influer sur le choix de son successeur pour continuer à son diocèse le bien qu'il a fait, j'espère qu'eu égard surtout à l'estime qu'ici on a justement pour lui, le projet par lui recommandé serait agréé. Si je devais ajouter aux ecclésiastiques par vous nommés une autre personne, *je placerais, et en première ligne, la vôtre*. Dans le cas que la maladie de Mgr l'évêque continue malheureusement à empirer et qu'il n'ait pas encore pris une résolution définitive, je vous prie de vouloir bien lui faire lire cette lettre.

Mgr de Salinis, que le P. d'Alzon avait sondé en même temps que le nonce, lui envoya, le 3 octobre, une réponse qui ne différait pas de la sienne.

... Aucun des noms que vous m'indiquez ne m'inspirerait assez de confiance pour que j'ose en prendre la responsabilité et leur prêter le concours de ma faible influence. Il en est un autre qui me semblerait indiqué. Priez Dieu. C'est le hasard qui fait les évêques lorsque la Providence n'intervient pas.

L'évêque d'Amiens s'entremet aussitôt auprès de Fortoul, ministre des Cultes, en faveur de son candidat; mais l'ancien condisciple du grand vicaire de Nîmes ne paraît pas avoir beaucoup apprécié ce choix. Il objecta même, comme jadis Parieu à Montalembert, les sentiments légitimistes du P. d'Alzon, qui, n'ayant jamais formulé d'adhésion publique à l'Empire, ne pouvait être, d'après les bureaux de Paris, qu'un partisan de la branche aînée. Mgr de La Bouillerie, évêque de Carcassonne, et lui aussi ami d'enfance du P. d'Alzon, s'attendait également à cette nomination, car il lui disait, le 25 novembre 1855:

J'ai bien cru et espéré que vous alliez devenir mon voisin à un autre titre. Comment cela ne s'est-il pas fait? Je ne me l'explique que par un refus de votre part, que votre humilité explique, mais que l'Eglise en général, et celle de Nîmes en particulier, goûtera peu.

L'évêque de Carcassonne avait deviné juste. De même qu'au mois de décembre 1848 il avait refusé l'évêché de Mende, de même le P. d'Alzon empêchait à présent sa nomination au siège de Nîmes. Sollicité indirectement par le nonce apostolique de se rendre dans la capitale, il ne quitta pas le Midi et se contenta de lui faire porter sa réponse de vive voix par un ami.

Quant au nonce, mandait-il le 15 octobre 1854 à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, je ne donnerai pas dans son piège. Il est fin, je le serai plus que lui. Si je partais pour Paris, je montrerais que, malgré mes protestations, je suis disposé à me laisser vaincre. Je lui ai fait dire par du Lac que je le remerciais, mais que je suis impossible à Nîmes et que je ne veux rien. Si le Pape commande, j'obéirai, mais pas autrement.

Du Lac s'acquitta de sa mission avec sa discrétion ordinaire, et, sans avoir convaincu le nonce, il put rassurer son ami sur les suites de cette affaire.

On (le nonce) se croit assuré, lui écrivait-il le 16 novembre 1854, que si Mgr l'évêque de Nîmes demande une personne que *l'on* puisse appuyer, *on* la fera passer. La lettre qui vous avait été écrite avait été rédigée, m'a-t-on dit, de façon à ce que vous pussiez la montrer à Monseigneur de Nîmes et dans l'espérance qu'il agirait en conséquence. J'ai dit ce que vous m'aviez chargé de dire. *On* croit que vos raisons, excellentes dans votre bouche, ne valent plus rien dans la bouche des autres, et j'avoue que je suis un peu de cet avis... Bénie soit cette particule *on*, dont *on* me prescrit l'usage, ce qui sans doute est fort inutile, mais je veux pouvoir dire que je me suis conformé à mes instructions.

Tranquillisé pour son compte, le P. d'Alzon intervint à titre privé auprès d'amis influents en faveur de tel prêtre ou de tel évêque qu'il jugeait digne de succéder à Mgr Cart, sans tenter pourtant aucune démarche officielle. Dans sa correspondance avec la supérieure des religieuses de l'Assomption défilent bien des personnes qui, à son jugement, réunissaient les qualités requises d'un bon évêque: talent, instruction, piété, tenue, zèle apostolique. Puis, fatigué de tant de vaines recherches, il ne s'en occupa plus, transmettant le 17 avril 1855 à sa confidente ces simples mots: "Après bien des réflexions, je crois bien faire de ne pas m'en mêler. Vous verrez qu'on nous donnera un de nos amis et nous nous en mordrons les doigts." Vérité d'une psychologie profonde. On ne s'entend guère avec ses amis que lorsqu'on traite avec eux de plain-pied, ce qu'on ne peut vraiment pas attendre d'un supérieur.

Mgr Cart, qui déclinait lentement, songeait à présenter le compte rendu exact de sa gestion épiscopale au Juge souverain des vivants et des morts, et auparavant au Souverain Pontife, le juge temporaire des évêques. De là, plus de temps consacré à la réflexion et à la prière; de là aussi la révision de ses actes, de ses écrits, des œuvres et des hommes de son diocèse, pour en retracer le tableau le plus fidèle après l'examen le plus consciencieux. Ce travail terminé, il rédigea une lettre pleine des témoignages d'obéissance et d'amour envers le successeur de Pierre; il y implorait avec humilité le pardon du Père commun des fidèles pour les moindres imperfections involontairement commises dans l'accomplissement de ses devoirs d'évêque; avec esprit de foi et en toute dépendance, il y proclamait l'autorité de celui qui a été établi le pasteur des agneaux et des brebis. Après quoi, il résolut de députer à Rome son vicaire général. Dès le mois de janvier 1855, le voyage du P. d'Alzon était décidé; puis, de semaine en semaine et de tergiversation en tergiversation, il fut retardé jusqu'au 6 mai. Le délégué était ainsi présenté au Pape par son évêque, dans une lettre du 30 avril 1855:

Je fais partir pour prier sur le tombeau des saints apôtres et pour déposer aux pieds vénérés de Votre Sainteté, avec l'hommage de toute ma personne, le compte rendu de mon administration, dont la longueur et la responsabilité m'effrayent, M. l'abbé d'Alzon, l'un de mes grands vicaires, dont il ne m'appartient pas de louer les talents et les vertus, le zèle et le dévouement pour toutes les bonnes œuvres, et en particulier son attachement pour la sainte Eglise romaine, de la gloire et de la prospérité, de laquelle il s'est

constamment préoccupé. Vous le trouverez digne, j'en suis sûr, Très Saint Père, et de la mission que je lui confie, et de la bienveillance dont je serais heureux de le voir honoré par Votre Sainteté.

Le 18 mai 1855, à Castel-Gandolfo, Pie IX recevait des mains du P. d'Alzon une lettre de Mgr Cart et une relation rédigée en latin sur l'état du diocèse de Nîmes, et il lui remettait peu après sa réponse qui exprimait sa joie du rapport reçu et des commentaires oraux dont le délégué l'avait accompagné. Ce témoignage de la satisfaction du Pape, ce jugement porté par le chef de l'Eglise sur son administration, fut pour l'évêque "comme l'annonce et la garantie du jugement de Dieu". Or, il arrivait que "ce mourant qui ne mourait jamais", selon le mot du P. d'Alzon, avait des sursauts terribles d'énergie. Le jour de la Fête-Dieu, comme la procession rentrait à la cathédrale, il se fit placer sur un fauteuil à la rencontre du Saint Sacrement, prit l'ostensoir dans les mains du prêtre et bénit la foule à la porte même de l'église. Que de fois on fut sur le point de lui donner l'extrême-onction! La crise passait, et le malade, plus défaillant encore s'il était possible, se reprenait à vivre. Au déclin de juillet, le grand vicaire eut encore le temps de faire une course rapide à Paris; le 4 août, le danger devint si pressant qu'il lui administra les derniers sacrements en présence du clergé de la ville que le prélat avait spécialement fait convoquer. L'abbé Thiébaud, un Franc-Comtois venu l'assister à ses derniers jours, écrivait ce jour-là: "Il voulut mourir en évêque, et bien que tout son corps, à l'exception de la tête et du cœur, fût au pouvoir de la mort, il exigea que je lui misse rochet, camail, croix et anneau. Je crois qu'il aurait encore souhaité d'avoir sa mitre." Alors il donna un dernier adieu et une dernière bénédiction à tous les prêtres présents à la cérémonie.

Le P. d'Alzon partagea avec les secrétaires et deux ou trois amis de l'évêque les soins, les fatigues et les perplexités des derniers jours. Le 6 août, on crut le malade à l'agonie, et le vicaire général s'empressa de le recommander à tous les curés du diocèse, sollicitant et prescrivant pour lui des prières publiques, afin que le diocèse ne constituât "qu'une grande famille unie dans une prière commune et dans une commune douleur". Ce ne fut qu'une alerte, suivie d'une légère amélioration. Enfin survint l'agonie, qui se prolongea plusieurs jours, et le 13 août, à 3 heures du matin, Mgr Cart comparissait devant Dieu.

Le Chapitre réuni nomma vicaires capitulaires le P. d'Alzon et l'abbé Boucarut, les deux vicaires généraux qui administrèrent le diocèse jusqu'à l'arrivée du successeur. Dès le 18 août, Rome s'empressa de confirmer cette nomination, et le même jour eurent lieu, sous la présidence de l'archevêque d'Avignon, les obsèques solennelles du défunt qui groupèrent une foule compacte de catholiques et même de protestants.

Dans une lettre fort longue et rapidement écrite, le P. d'Alzon résuma cet épiscopat fécond, insistant à dessein sur les réformes, les pensées et les sentiments qui avaient mis le prélat défunt en plein accord avec les vues du Saint-Siège.

Mgr Cart avait témoigné le désir d'être enterré devant les marches de la chapelle du cimetière, entre le caveau de ses prêtres et celui des religieuses, au milieu de tous ses enfants, voulant ainsi être foulé aux pieds par tous ceux qui visiteraient ce sanctuaire. Le P. d'Alzon prit l'initiative d'une souscription publique pour lui ériger un monument digne de ses vertus, et il choisit l'architecte qui, sous son inspiration, réalisa un vrai chef-d'œuvre. "Tous ceux qui s'agenouillent devant l'admirable statue du saint évêque, a écrit Mgr de Cabrières, savent quelle main généreuse a commandé au ciseau de M. Colin et au crayon de M. Revoil."

CHAPITRE II

Débuts d'un évêque gallican (1855-1859)

L'abbé Plantier, "un des princes de l'éloquence sacrée" et gallican, nommé à l'évêché de Nîmes.

Contrariété éprouvée par le P. d'Alzon. - Par ordre supérieur, il accepte de rester vicaire général. - Son abnégation lui vaut l'affection publiquement exprimée de l'évêque. - Douceur et science de Mgr Plantier. En quoi consistait son gallicanisme et comment il évolua vers le camp opposé. - Opposition du P. d'Alzon. aux tendances antiromaines du gouvernement français. - Il demande à Montalembert de redevenir le chef des catholiques. - Philippique de Montalembert contre le clergé. - Ni adhésion absolue au pouvoir ni opposition à outrance. - Eloignement mystérieux du comte.

Un décret ministériel, en date du 30 août 1855, nommait à l'évêché vacant de Nîmes l'abbé Plantier, professeur d'hébreu à la Faculté de théologie de Lyon et, depuis quelques mois, vicaire général de ce diocèse. Dix-sept jours seulement s'étaient écoulés depuis la mort de Mgr Cart, douze depuis ses funérailles. La rapidité même de ce choix attestait son importance et qu'il n'était pas improvisé. En le communiquant au Chapitre, le ministre des Cultes rappelait les qualités du nouveau prélat et félicitait le diocèse de Nîmes qui serait, gouverné au XIX^e siècle, comme il le fut au XVII^e, par un des princes de l'éloquence sacrée. La lettre, parue dans *l'Opinion du Midi*, le 5 septembre, ne toucha pas le P. d'Alzon, de passage alors à Paris et qui n'apprit la nouvelle que le lendemain. De prime abord, il en éprouva une contrariété qu'il ne cacha point, mais il se domina vite et envisagea la situation, telle qu'il était donné à un homme de Dieu de l'entrevoir.

J'ai eu la possibilité de réfléchir, tout en dînant, écrivait-il à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, et depuis je me suis convaincu que nous n'avions qu'à laisser faire. L'ordonnance est dans *le Moniteur*; mais n'y fût-elle pas, à quoi bon se démener contre un fait, triste sans doute, mais dont nous pourrions tirer un très bon parti? L'abbé Plantier ne sera pas mal embarrassé, s'il veut se retirer de nous; et s'il nous vient, peut-être fera-t-il par force un bien qu'un ultramontain n'aurait pas fait. Le diocèse est trop romain pour pouvoir être entamé de longtemps. Puis, qui vivra verra. Il me semble que je suis dans des dispositions assez bonnes, je veux en avoir de parfaites. Dieu veut peut-être que je souffre encore par certains points que je ne connaissais pas.

Et le lendemain, 8 septembre, à la même correspondante:

M. Plantier m'a encore donné un peu le cauchemar, mais je mets au pied de la croix tous les mauvais tours que ma trop féconde imagination me suggère à son égard. Il faut aimer l'Eglise de Dieu pour Notre-Seigneur, et non parce que l'on trouverait une petite satisfaction à faire triompher nos propres idées.

Il était alors retenu auprès de ses religieux de Clichy par une retraite qu'il leur prêcha du 7 au 14 septembre, et par la préparation d'un Chapitre général assez court, réuni le 12 du même mois, de sorte que la maladie venant après ce surmenage, il apprit l'arrivée à Paris de l'abbé Plantier et se mit à sa recherche lorsque celui-ci en était déjà parti. Aussi lui écrivit-il à Lyon, le 18 septembre, une lettre où se lisent, au milieu des compliments d'usage, ces paroles significatives pour un prélat que l'on taxait de gallicanisme:

Vous trouverez un diocèse où l'obéissance des prêtres envers l'évêque avait été rendue facile, parce que l'évêque se glorifiait de prêcher d'exemple par sa soumission filiale aux ordres et à toutes les intentions du Souverain Pontife.

L'évêque nommé, homme de cœur et de caractère, ne lui garda nullement rancune de cet avertissement assez osé, et, par retour du courrier, en termes des plus aimables, il lui offrit le poste de vicaire général.

Si le diocèse de Nîmes, lui répondit-il, doit avoir le malheur de ne pas retrouver Mgr Cart dans celui qui le remplacera, il aura la consolation de voir encore auprès de moi les hommes que ce Pontife vénérable avait honorés de sa confiance et associés au gouvernement de son Eglise.

Le P. d'Alzon ne se rendit pas du premier coup. Représentant de l'esprit romain dans son diocèse, il déclina la charge proposée, mais en invoquant la nécessité de se vouer désormais à ses œuvres. En réalité, il s'effaçait de crainte de gêner le nouvel élu par le contraste de ses doctrines. Si l'abbé Plantier ne lui eût demandé son concours que par pure politesse, il s'en fût tenu là; mais il connaissait le testament de son prédécesseur qui sollicitait le maintien en charge de ses vicaires généraux; il savait la place tenue depuis vingt ans par le P. d'Alzon dans son diocèse d'origine, aussi renouvela-t-il son offre, de sorte qu'un second refus eût mérité une rupture. "Il m'est impossible, lui mandait-il le 24 septembre, de ne pas insister sur ma demande. Je vous prie une seconde fois d'accepter le titre que je me suis fait un bonheur de vous offrir." Puis, après s'être engagé à ne réclamer l'intervention de ses conseils et de son activité que dans une proportion compatible avec les intérêts de ses établissements, il ajoutait:

J'aime mieux vous avoir dans une mesure même restreinte que de ne pas vous avoir du tout, et si, pour vous posséder comme titulaire, je dois stipuler votre indépendance, je me soumets à cette condition, malgré la rude privation qu'elle m'imposera.

Que fit alors le P. d'Alzon? Il consulta le nonce apostolique et le cardinal Gousset, et l'un aussi bien que l'autre lui fit une obligation d'accepter. Il accepta donc. L'acte honorait l'évêque, dont il révélait un esprit élevé au-dessus des querelles mesquines et des coteries; il honorait non moins le grand vicaire, qui, sans rien abandonner de ses sentiments, savait respecter ceux de son évêque et rester, en dépit de ses souffrances intimes, au service de l'Eglise. On dit que le père de Mgr Plantier, un simple jardinier, ne fut pas étranger à la résolution de son fils. Celui-ci lui ayant communiqué les objections soulevées contre ce choix par maintes personnes de tous les partis, l'homme du peuple se contenta de répondre: - M. d'Alzon a trop de noblesse dans l'esprit et dans le cœur pour ne pas comprendre son évêque et ne pas le seconder.

En effet, des amis du P. d'Alzon ou des gens qu'il prenait pour tels l'avaient déjà desservi auprès de l'évêque et auprès du gouvernement; ils avaient mis et mettaient encore tout en œuvre pour empêcher la confirmation de sa charge. Leurs plaintes réitérées se brisèrent contre la décision du prélat, qui, sous un aspect assez frêle et des dehors onctueux, manifesta toujours une volonté de fer. Il le rappelait quelques mois après à son vicaire général, éloigné de lui par la maladie et que l'on essayait d'entraîner à une séparation définitive.

Avant qu'on fit effort pour vous séparer de moi, on en a bien fait plus pour m'empêcher de vous prendre comme mon vicaire général. Le gouvernement, plusieurs évêques même dévoués aux doctrines, disons mieux aux opinions auxquelles vous avez cru devoir consacrer vos sympathies, un grand nombre d'ecclésiastiques suivant la même bannière, toutes ces autorités réunies s'étaient accordées pour me détourner du projet que j'avais manifesté de vous choisir comme membre de mon administration. Je n'en ai pas tenu compte, je suis allé en avant et vous ai désigné pour être mon auxiliaire, par un fait qui m'est tout personnel. J'ose espérer que vous aurez toujours pour moi la générosité que j'ai su trouver le courage de montrer pour vous. Je l'attends avec d'autant plus de confiance que je ne vous demanderai jamais le sacrifice de vos opinions. Je me permettrai de les juger dans mon for intérieur - c'est mon devoir, - mais je les respecterai et jamais, pour ma part, je ne les regarderai comme élevant entre vous et moi une barrière quelconque de l'épaisseur même d'un cheveu.

Quant aux oppositions dont vous croyez entrevoir les symptômes, je ne peux m'en épouvanter. Elles ne sauraient me créer sur le terrain pratique un embarras sérieux. Si elles sont dans le vrai et dans le droit; je n'engagerai pas de lutte. Il ne m'en coûte pas de céder, dans l'occasion, au droit et à la vérité. Si, au contraire, elles sont dans le faux, alors ce n'est plus qu'une difficulté vulgaire et comme l'administration en rencontre tous les jours. Ainsi je reste sans inquiétude. J'en ai d'autant moins qu'on ne découvrira jamais le secret de me pousser à l'emportement et à l'agression. (Lettre du 25 avril 1856.)

Après du ministre des Cultes l'opposition avait trouvé une oreille plus complaisante. Il ne fallut pas moins de trois mois de pourparlers et de négociations fort serrées pour vaincre l'obstination de Fortoul, qui, installé au pouvoir, ne voulait de son ancien ami ni comme évêque ni comme vicaire général. Les accusations les plus,

étranges, parfois les plus contradictoires, traînaient contre lui, depuis 1848, dans les bureaux du ministère des Cultes, accusations qu'on renouvelait chaque fois que son nom était prononcé en vue d'une charge ecclésiastique. Au dire des uns, c'était un légitimiste obstiné, toujours prêt à se compromettre et à compromettre les autres pour la cause de la branche aînée; au dire des autres, "un orateur fougueux", organisateur de clubs populaires, "tribun au XIX^e siècle", comme il eût été "inquisiteur au XIII^e". Montalembert avait déjà réfuté ces malveillances en 1850 pour l'introduire au Conseil supérieur de l'Instruction publique; avec calme et persévérance Mgr Plantier les repoussa, à son tour, pour le maintenir dans ses fonctions de vicaire général. Et il eut gain de cause. Le 25 décembre 1855, en lui faisant part de l'agrément du pouvoir civil et de sa nomination définitive, il y ajouta des conseils paternels sur sa santé:

Prenez tout le temps dont vous aurez besoin pour vous rétablir. Il ne s'agit pas seulement de poursuivre un soulagement superficiel et qui ne serait que momentané. Au lieu d'un bien éphémère, cherchez un bien profond, solide et durable. C'est une grande - économie de temps qu'un long repos pris avec opportunité. Sachez faire ce sacrifice maintenant et vous sauverez l'avenir.

En effet, son évêque à peine installé, le vicaire général avait dû, à son corps défendant, se séparer de lui pour veiller sur sa santé gravement compromise. Pendant deux ans, qu'il séjournât dans le Midi ou dans la capitale, il ne fit à Nîmes que de rares et courtes apparitions. L'aide qu'il apporta dans les commencements fut donc à peu près nulle. Tout autre que Mgr Plantier aurait peut-être saisi l'occasion de dénouer des liens à peine contractés et qu'on lui avait dépeints comme devant être d'une pesanteur extrême. A toutes les offres de retraite que le malade renouvelait de temps à autre il ne répondit que par des attestations réitérées de confiance. Entre plusieurs, citons encore celle-ci empruntée à une lettre du 29 mai 1856.

Je suis touché des sentiments et des désirs qui terminent votre lettre. Vous serez tout ce que vous dites, parce que, bien loin d'y mettre obstacle, je vous en faciliterai la réalisation. Tant que vous ne me connaissiez pas, on a pu me prêter à vos yeux une physionomie qui vous inquiétait. Plus vous me connaîtrez, plus vous verrez qu'on s'était mépris et qu'avec moi les rapports peuvent être pleinement intimes, parce qu'ils seront toujours polis, affectueux, sincères et sûrs...

Je suis allé clore la journée de la première Communion dans votre établissement. Rien ne m'est plus cher et ne me trouvera plus empressé que de vous donner ces gages publics de bienveillance et de sympathie. L'Assomption est un monument qui atteste votre dévouement généreux pour l'Eglise; il vous est d'autant plus glorieux que vous y avez fait plus de sacrifices et trouvé moins d'avantages. Raison de plus pour que je m'y intéresse. D'autres n'ont voulu voir dans cette œuvre que les soi-disant pieuses témérités qui l'ont mise en péril. J'aime mieux la considérer par le noble côté du zèle qui vous a fait dépenser votre jeunesse, vos forces et votre fortune pour l'entreprendre et la soutenir. Quiconque agit avec tant de grandeur et d'abnégation a droit à l'affection publiquement exprimée de son évêque, même et surtout quand il aboutit à des tribulations. Telles sont mes doctrines, telle sera ma conduite. Le passé vous l'a déjà fait entrevoir, l'avenir vous le démontrera.

L'abbé Plantier n'avait que 42 ans lorsqu'il devint évêque de Nîmes. On pouvait déjà dire de lui ce qu'un médecin chrétien proclamait après sa mort: "Avec un corps si exténué et si disloqué on ne conçoit pas qu'il soit arrivé à son âge et qu'il ait pu satisfaire à tant de travaux. Quelle grande âme a dû régner sur cet assemblage bizarre de membres faibles et comme inachevés! Si j'étais matérialiste, je rougirais de mon erreur devant cette noble dépouille." La vue des portraits de l'évêque ne dément en rien cette constatation. On ne se sentirait pas attiré par ce corps frêle et petit, aux épaules fortement voûtées, à la tête mal faite, à la figure osseuse et pâle encadrée de longs cheveux plats, au front tout sillonné de rides précoces, sans la flamme du regard qui anime le tout et découvre, avec une énergie implacable, une beauté toute surnaturelle.

*

* *

Peu de jours avant le sacre du nouvel évêque, le P. d'Alzon l'avait recommandé dans un mandement au clergé et aux fidèles du diocèse. Il distinguait en lui deux précieuses qualités: la douceur et la science.

La douceur, ajoutait-il, fleur de la charité, orne toujours avec avantage la couronne pontificale. Mais on a tellement répété qu'elle était indispensable parmi nous que nous finirions par la redouter comme une faiblesse si nous n'étions assurés qu'une science évangélique, en accordant tout ce qu'il est possible aux misères des hommes et aux erreurs des temps présents, sait aussi reconnaître les droits de l'immortelle vérité et les faire respecter comme il convient... La douceur ne suffit pas. Pour bien réformer, il faut bien connaître, et la science ecclésiastique est un des plus sûrs garants que toute modification indispensable se fera dans l'esprit de l'Eglise, et de façon à relier toute disposition nouvelle à la chaîne de nos anciennes traditions et au centre de l'unité catholique.

De cette science, Mgr Plantier donna, le jour de son entrée dans Nîmes, un exemple stupéfiant. Le rabbin de la ville, se souvenant que l'évêque avait écrit des *Etudes littéraires sur les poètes bibliques*, lui adressa une petite harangue en hébreu, et le prélat, fort sensible à cette marque de déférence, improvisa dans la même langue quelques mots de remerciements, avec une aisance qui ravit tous les assistants. Puis, montant en chaire, il déclara que trois sortes de forces étaient indispensables à un évêque de nos jours pour accomplir l'œuvre de Dieu: la force de caractère, la force de tendresse, la force d'immolation. Pour la première vertu requise, il s'empressait d'ajouter: "Ce genre de force nous sera sans doute inutile du côté de nos ouailles, mais les malheurs des temps ne nous en feront-ils pas un devoir?" Quelques jours après, dans sa première instruction pastorale, étudiant la mission qu'avait remplie l'épiscopat français, il insistait sur la soumission au chef visible de l'Eglise:

Ni l'âge, continuait-il, ni le génie, ni la longue expérience, ni la dignité de leurs sièges n'ont empêché les évêques d'invoquer la décision suprême du Vicaire de Jésus-Christ. Maîtres et docteurs dans leurs diocèses, ils se sont faits disciples et enfants vis-à-vis du Siège apostolique; brebis par rapport à leurs peuples, agneaux à l'égard du Pasteur universel; et quand ils auraient été d'autres Paul, on les aurait vus se mettre avec amour, comme le premier, à l'école de Pierre.

Dans cette docilité de l'épiscopat à s'incliner devant l'autorité du Pontife romain, Mgr Plantier voyait avec raison beaucoup plus qu'un acte d'humilité, la reconnaissance de la suprématie spirituelle du Pape. Rome apparaissait au seuil de sa carrière comme l'arbitre de ses pensées, et rien ne permettait de douter de son obéissance aux enseignements de Pierre.

La conduite de l'évêque ne donna aucun démenti à ses paroles. Aussi, le 29 mai 1856, le P. d'Alzon écrivait-il au P. Picard, jeune étudiant de Rome:

Vous entendrez peut-être parler de l'évêque de Nîmes comme d'un gallican. Je vous prie de dire qu'il fait pour nous plus que son prédécesseur n'avait fait, et que, somme toute, les réformes qu'il apporte dans son diocèse sont très ultramontaines.

N'y avait-il donc rien de fondé dans les bruits qui couraient sur les opinions de Mgr Plantier et qui avaient causé un peu d'humeur au P. d'Alzon lorsqu'il avait appris son élévation à l'épiscopat? Ce que nous avons cité des lettres de l'évêque à son vicaire général atteste que les inquiétudes du public n'étaient pas sans fondement; lui-même en fit l'aveu dans sa lettre d'octobre 1869 à Mgr Maret, un des principaux champions du gallicanisme.

Il fut un temps, écrivait-il à l'évêque de Sura, où, sur les questions délicates abordées dans votre *Mémoire*, nos idées se touchaient, sans toutefois pleinement se confondre. Depuis cette époque, déjà lointaine, vous avez étudié, Monseigneur; je l'ai fait aussi moi-même avec conscience. Mais ces études parallèles ont abouti pour l'un et l'autre à des résultats bien divers. Tandis que les vôtres vous ont immobilisé dans vos vieilles opinions, les miennes m'ont jeté dans un courant meilleur.

De fait, en arrivant à Nîmes et durant les premières années de son épiscopat, Mgr Plantier ne cessait de se proclamer tolérant en matière d'opinions ou de ce qu'il appelait de ce nom. Il aimait, disait-il, sa liberté et respectait avec scrupule chez les autres toutes

celles que supporte l'Eglise et qui se concilient avec la foi. Pareil libéralisme, avec les réserves qui l'accompagnent ici, peut évidemment se défendre. De même sa conduite opposée à Veillot dans l'affaire des classiques ne saurait surprendre de la part d'un lettré et d'un universitaire, non plus que ses félicitations envoyées en 1858 à *l'Ami de la religion* et à Mgr Landriot aux prises avec *l'Univers* et avec son rédacteur en chef. Mais quand "il reprochait à ce dernier de se retrancher déloyalement derrière le Pape et derrière l'empereur, il exagérait manifestement et se montrait quelque peu injuste". (Lettre de l'abbé de Cabrières, du 6 septembre 1858.) Ses amis le desservaient encore plus en assurant que, durant ses vingt premières années de prêtrise, il avait tenu haut le drapeau gallican, en le mettant même là où il était étranger. La vérité, c'est que l'évêque de Nîmes n'était l'homme d'aucun parti et qu'il ne voulut jamais croire qu'il n'y eût des hommes religieux et de bons catholiques que d'un seul côté. Peut-être même avait-il au début quelque faiblesse, sinon pour les doctrines, du moins pour les représentants de l'école gallicane, et des préventions non toujours justifiées contre leurs adversaires.

Sur un terrain nouveau, bien différent de celui des Chartreux de Lyon, il évolua avec une sage lenteur vers le camp opposé, et l'on ne manqua pas d'en attribuer le mérite à l'humeur impérieuse de son vicaire général qui aurait pesé sur ses décisions. Non, le P. d'Alzon applaudit de grand cœur au zèle de son évêque pour les causes romaines, à ses actes d'énergie et de mâle courage en face du gouvernement impérial et des sectes, mais il connaissait si bien les sentiments de cette âme avant tout ecclésiastique qu'il se serait reproché d'avoir douté de sa constance et de son dévouement soit à l'Eglise, soit à son chef. Un trait rapporté par lui, le 26 avril 1861, nous édifiera sur ce point mieux que toutes les considérations.

Il y avait alors à Nîmes un curé parisien, l'abbé Deplace, qui avait prêché le Carême à la cathédrale en évitant avec soin tous les sujets qui auraient pu attirer l'attention du pouvoir impérial. Un jour, il supplia l'évêque de ne plus écrire sur des sujets compromettants.

Monseigneur, remarque le P. d'Alzon, manifestait devant nous le désir de répondre à La Guéronnière; et moi je demandais que Monseigneur suivît *sa veine*: ce furent mes propres expressions. A la suite d'une conversation fort vive, M. Deplace finit par me dire qu'il voyait bien que j'exerçais une sorte de pression sur mon évêque. Je vis la perfidie du trait et je lui dis: "Halte-là! Monsieur l'abbé, Monseigneur est là, et je vous prie de lui demander si jamais j'ai pesé sur lui pour aucune détermination grave. Je me suis réservé de l'applaudir quand il ferait des actes de courage, et, quoiqu'il y ait des nuances entre lui et moi, je m'estime le plus heureux des grands vicaires de France d'avoir un évêque qui a le courage de son opinion."

Le P. d'Alzon ajoutait d'ailleurs, en s'adressant, cette fois, à son correspondant:

Je devrais me borner à vous dire que ce n'est pas moi, mais tout le clergé et tous les catholiques qui exercent ici une pression sur l'évêque, en ce sens que Monseigneur serait peut-être moins courageux s'il ne se sentait aussi fortement appuyé par tout son diocèse.

L'abandon des préventions gallicanes, sollicité en quelque sorte par l'ambiance toute romaine de Nîmes, ne se manifesta que quelques mois après le premier entretien de Mgr Plantier avec Pie IX. Déjà le premier mandement de l'évêque renfermait un hommage de pleine et ardente soumission au Saint-Siège, le second se terminait par un cri d'admiration et d'amour à l'égard du Pape vivant; un voyage dans la Ville Eternelle acheva la démonstration et le jeta, selon son expression, dans un courant meilleur. C'était à la fin de l'année 1858. Au cours d'une audience que le Souverain Pontife lui accordait, Mgr Plantier s'avança jusqu'à lui déclarer que rien n'était plus injuste que la qualification de gallicans jetée aveuglément à certains hommes et à certaines institutions. Aujourd'hui, la question n'est plus là, ajouta-t-il; elle se pose entre la modération et l'emportement, entre la douceur et la violence, et la majorité de

l'épiscopat français, qui appartient à la première de ces nuances, n'en est pas moins dévouée que la minorité au Saint-Siège.

L'évêque, a noté son biographe, le vicaire général Clastron, observait avec quelle attention le Pape suivait le développement de sa pensée, qui était une condamnation voilée, mais évidente, de Veuillot et de ses amis; à son tour, il attendit une réponse qui ne vint pas, et ce silence de la suprême autorité, dont il ressentit une certaine tristesse, le fit réfléchir. Il se demanda s'il n'était pas présomptueux de faire honneur à un écrivain, quel que fût son talent, d'un mouvement qui emportait les esprits et les cœurs vers Rome, au lieu d'y voir une disposition de cette sagesse divine qui, en quittant la terre, a promis de veiller sur son Eglise. Pourtant, il hésitait encore à dépouiller ses attaches gallicanes: la lettre qui parut sous son nom, le 29 mars 1859, dans *l'Ami de la religion*, organe de Mgr Dupanloup et de ses amis, en attristant son entourage, le rangea dans le parti opposé à *l'Univers*. Ses éloges, il est vrai, ne visaient que la condamnation par *l'Index* des propositions de Bonnetty et la conduite de *l'Ami* dans la querelle des classiques, ils dépassaient toutefois la mesure en relevant "l'irréprochable exactitude de doctrine" d'une feuille qui passait en France et hors de France pour l'organe officiel du gallicanisme.

Le changement, chez lui, fut déterminé avant tout par la politique impériale, qui, en cette année 1859, ouvrit les yeux des moins clairvoyants et leur dévoila les dangers qui menaçaient l'Eglise. L'évêque de Nîmes n'était pas, en principe, hostile au régime de Napoléon III. Après la guerre de Crimée, il avait invité ses diocésains à partager la joie de la France, donnant pour raison principale que, "d'un pôle à l'autre, Dieu nous avait choisis pour ses chargés d'affaires dans le monde". Il salua avec des accents lyriques la naissance du prince impérial, se rendit à Paris à l'occasion de son baptême et reçut dans cette circonstance la promesse de quatre millions de francs pour la reconstruction de sa cathédrale. Cet argent, il est vrai, ne fut jamais versé, malgré les lettres pressantes de l'évêque au P. d'Alzon, qui, fixé à Paris en 1856 et en 1857, multiplia les démarches et les demandes, vit même le ministre des Cultes et ne rapporta de ces entrevues que de bonnes paroles. Les rapports de l'évêque avec le gouvernement continuèrent pourtant d'être amicaux, tout en perdant le caractère d'intimité qu'ils avaient eu les premiers temps; le 13 février 1857, il fut même décoré de la Légion d'honneur.

Son mandement sur la puissance spirituelle de la Papauté, publié le 16 février 1859 après son retour de Rome, attira l'attention des catholiques sur la pénible situation de Pie IX, mais ne gagna pas à son auteur la bienveillance des pouvoirs publics et de ceux qui dirigeaient l'opinion en leur nom. Les pages de la fin contenaient la première protestation d'un évêque français en faveur du Pape dans l'affaire Mortara. Certain prêtre, plus zélé que prudent, quoique proposé plusieurs fois pour l'épiscopat, aurait même désiré l'insertion de ce passage dans tous les journaux d'opposition, afin de compromettre Mgr Plantier et de lui faire savourer l'honneur des résistances vertueuses. Il ajoutait, du reste, que la fumée de la poudre convenait mieux que celle de l'encens au tempérament épiscopal. Le P. d'Alzon, à qui l'on soumettait ces audaces, se garda bien de les approuver; il suivit son évêque dans la voie où jusque-là il l'avait précédé et il fut heureux de le faire. Du reste, il ne lui déplaisait pas de trouver dans ce document l'affirmation explicite, non pas du mot, mais de la doctrine de l'infaillibilité pontificale.

Le second mandement sur le *pouvoir temporel du Pape*, qui parut deux mois avant la déclaration de guerre à l'Autriche, précisa mieux les craintes du clairvoyant évêque et ses vues sur la nécessité d'une souveraineté terrestre pour sauvegarder l'indépendance spirituelle du Souverain Pontife. Cette défense d'un Etat qui n'était pas encore attaqué, cette apologie si ardente d'une organisation politique qui paraissait hors de cause, suscita le mécontentement et les reproches de la cour et des initiés: ils redoutaient tant

de voir soulevé par une main libre le voile qui dérobaît à la multitude leurs plans aussi nuisibles aux intérêts de la France qu'à la royauté du Saint-Siège! Dès que les circonstances le commandèrent, le P. d'Alzon entra en scène, à son tour, et se rangea aux côtés de son chef. Dans cette lutte qui commençait et se poursuivait sans merci jusqu'à la fin de l'empire, leurs noms restent inséparables, bien que la part prise par l'un ou l'autre à l'action commune ne doive nullement se confondre. Nous n'insisterons ici que sur le rôle du vicaire général, sans omettre toutefois les actes et les paroles de Mgr Plantier qui déterminèrent bien souvent la conduite de son grand vicaire.

Celui-ci ne se méprit jamais sur les tendances césariennes du neveu de Napoléon. Dès le coup d'Etat, il garda son indépendance; sa réserve lui valut, avons-nous déjà raconté, la perte de sa place au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Mais s'il était dévoué aux principes de religion et de conservation sociale représentés par l'autorité civile, il fuyait d'instinct les questions purement politiques, poussant les catholiques à l'action, au sacrifice, envers le pays, demandant réparation des injustices et cherchant à faire prévaloir les idées de vraie liberté. Six mois seulement après le Deux-Décembre, Mgr Doney craignait, à la suite de Cazalès et de Montalembert, que le pouvoir ne voulût mettre la main sur l'Eglise et tenter la résurrection du gallicanisme. L'avis de l'évêque de Montauban répondait trop bien aux sentiments personnels du grand vicaire de Nîmes pour être négligé; sans bouder le gouvernement, sans exciter ses défiances, il se borna aux relations que lui imposait sa charge et s'occupa exclusivement de l'Eglise. Toute autre activité était d'ailleurs interdite par un pouvoir ombrageux qui avait tout concentré entre ses mains. Déjà le P. d'Alzon avait écrit en 1853:

Les journaux, dont l'ardente polémique préoccupait si vivement, il y a un an à peine, les esprits, perdent tous les jours de leur intérêt. *Le Moniteur* (journal officiel) suffira bientôt pour donner les nouvelles. Sans vouloir examiner si le silence est un bien ou un mal, nous constaterons seulement que le besoin d'activité, propre à l'esprit français, doit prendre une autre direction. On fera un peu moins de politique, mais on voudra toujours faire de la polémique; le combat changera de terrain, et de la politique il passera à la littérature, aux sciences, à la philosophie, à la religion.

Il ne se trompait pas. On peut dire que sous l'œil mi-clos de la censure impériale, dans la presse de gauche et même dans la presse officielle, le combat glissa imperceptiblement sur le terrain religieux et qu'il n'en sortit plus. Tout fut prétexte à ces écrivains, à peu près assurés de l'impunité de la part du gouvernement, pour attaquer de front ou de biais le catholicisme, le Pape et ses défenseurs. Le combat leur était d'autant plus facile que les forces catholiques étaient divisées. A propos de la loi sur l'enseignement, de l'acceptation ou non de l'empire, des classiques païens ou chrétiens, du rétablissement de la liturgie romaine, de la suppression ou du maintien des articles organiques, des Facultés de théologie de l'Etat, etc., à propos de tout et à propos de rien, on s'embusquait derrière la chaire épiscopale pour tirer sur le trône pontifical et réciproquement. Parfois même, comme dans Homère, selon la plaisante image de Du Lac, les dieux qui gouvernent l'Eglise s'enveloppaient de nuages, et, sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme, ils assaillaient les simples mortels. Il s'ensuivait une confusion indescriptible, une mêlée de tous les partis et de tous les camps.

*

* *

Le P. d'Alzon ne s'était guère engagé publiquement que dans la querelle des classiques, il avait même rompu le combat dès la première intervention de Rome; le rôle tenu par *la Revue de l'Enseignement chrétien* et ses collaborateurs avait suffi pourtant à lui aliéner l'évêque d'Orléans, qui entraînait d'ordinaire dans son orbite la rédaction du *Correspondant*, Montalembert et d'anciens compagnons d'armes. Si son éloignement de

Paris le mettait à l'abri des dissensions intestines des catholiques, il le privait de relations suivies avec de vaillants lutteurs qui s'habituaient à tort à le regarder comme un adversaire. Bien plus, ils ne virent parfois en cet ami de Veillot et de l'école ultramontaine qu'un adulateur de César, à qui bien des évêques du parti romain prodiguaient trop volontiers les fleurs et l'encens. Rien de plus contraire à la vérité et rien de plus opposé au caractère du grand vicaire de Nîmes. Dès qu'il connut l'équivoque, il chercha une occasion de la faire disparaître.

Montalembert, l'ami de jeunesse, figurait parmi ceux que les préventions tenaient éloignés de lui. Or, le noble comte eut en 1858 un procès retentissant avec le pouvoir pour un article du *Correspondant* qui vantait les libertés publiques de l'Angleterre: derrière cet éloge, l'empereur et ses ministres avaient pressenti la condamnation déguisée de leur système politique. Avant même l'ouverture du procès, le 6 novembre, Mgr Doney écrivait au P. d'Alzon:

Dans cette situation il faudrait qu'un nombre d'hommes honorables, particulièrement d'hommes d'Eglise, lui témoignassent de la sympathie et flattassent encore son amour propre en lui rappelant le rôle qu'il a rempli dans la lutte pour la liberté de l'Eglise et de l'enseignement, en lui disant que sa carrière n'est pas achevée et qu'il faut qu'il se réserve pour des temps meilleurs. Pouvez-vous et voudriez-vous lui procurer quelques satisfactions de ce genre?

Présentée ainsi, la suggestion ne manquait pas d'attrait et sortait du domaine strictement politique que des ecclésiastiques ne doivent pas aisément aborder. Le 24 novembre, Montalembert était condamné à six mois de prison; le 2 décembre, anniversaire du coup d'Etat qu'il avait blâmé indirectement dans son article, il était gracié par l'empereur. C'était moins une grâce qu'une injure, car il avait interjeté appel et le jugement n'était pas encore définitif; aussi fut-elle repoussée dignement par le condamné. Le 5 décembre, le P. d'Alzon lui envoyait ces quelques mots:

Permettez-moi de venir ajouter mes félicitations à celles dont vous êtes certainement l'objet de bien des côtés, pour la noblesse avec laquelle vous repoussez les grâces du Deux-Décembre. Peut-être eusse-je souhaité que vous vous les fussiez attirées pour un motif supérieur à l'éloge de l'Angleterre, mais je ne puis vous dire quelle joie me cause cette manifestation d'un caractère fidèle à lui-même. Laissez-moi désirer seulement que cette vigueur, si rare aujourd'hui, soit conservée comme autrefois à cette cause dont l'Eglise vous avait fait l'honneur d'être le chef en France.

Montalembert, très sensible à cette marque d'affection, répondit, le 5 janvier 1859, par une longue lettre que nous reproduisons en grande partie, en raison même de son intérêt et de l'équivoque que le P. d'Alzon allait dissiper.

Permettez-moi d'emprunter la main de ma fille pour vous remercier du précieux souvenir qui m'est venu de vous à l'occasion de mon procès. Je vous assure que je me croyais tout à fait oublié par vous. J'en ai été d'autant plus sensible à la marque d'intérêt que vous m'avez donnée en cette crise importante de ma vie.

Vous ne sauriez douter de la satisfaction que j'éprouverais, sous tous les rapports, à me retrouver dans la situation que vous me rappelez en me parlant de mes anciennes luttes pour la liberté de l'Eglise. Mais vous devriez bien m'expliquer comment il faudrait s'y prendre pour défendre aujourd'hui, dans l'ordre politique, la cause d'un clergé qui a renié ou laissé renier en son nom tous les principes qu'il professait naguère. Vous n'avez sans doute pas oublié que, depuis les premiers jours de ma carrière, en 1830, je n'ai jamais compris ni pratiqué la défense de la cause catholique en dehors des libertés religieuses et politiques qui sont l'âme de la société moderne. Le clergé français avait adopté et professé ces libertés pendant tout le règne de Louis-Philippe. En 48, il a fallu des efforts considérables pour réprimer son républicanisme *exagéré*, et maintenant il occupe le premier rang parmi les adulateurs et les soutiens du despotisme. Non contents d'arborez la doctrine de la compression en tout, ses chefs et ses organes attirés révoltent les gens d'honneur par l'excès de leurs flatteries envers le pouvoir absolu. Ils ne craignent pas de saluer comme la *restauration* de la monarchie chrétienne et le règne d'un nouveau saint Louis, un régime qui, comme nous le voyons en ce moment, pour la question de la paix ou de la guerre, met à la merci d'un seul homme, sans contrôle et sans frein quelconque, les destinées de trente-six millions de Français et même de toute l'Europe chrétienne. Quelle sympathie voulez-vous que j'aie désormais avec des hommes qui, malgré tous les avertissements, ont établi une détestable solidarité entre l'Eglise de France et l'autocratie impériale?...

Le 15 janvier, le P. d'Alzon envoyait au comte les renseignements demandés sur certaines abbayes du Midi et tempérait ce qu'avait de trop absolu contre la conduite politique du clergé français la philippique transcrite ci-dessus. La minute de cette seconde lettre n'a pas été conservée, mais de la réponse de Montalembert nous en déduisons le contenu et nous pouvons conclure qu'aucune divergence sérieuse n'existait alors entre eux sur l'obéissance due au pouvoir, bien que leurs amis respectifs ne combattissent pas toujours sous le même drapeau. Voici la seconde missive du comte, datée du 24 janvier 1859:

Je tiens surtout à vous dire, en ce qui touche à l'attitude politique du clergé, que, pas plus que vous, je n'ai jamais professé ou même désiré que ce grand corps fit de l'opposition au gouvernement impérial. Au contraire, j'aurais voulu qu'en gardant sur les questions purement politiques une neutralité bienveillante, il eût témoigné au nouvel empire tous les égards que prescrit l'Évangile envers un César qui ne persécute pas l'Église. Ni sa liberté ni sa dignité n'eussent été compromises par une telle attitude. Je suis charmé d'apprendre qu'elle a été celle du clergé de Nîmes, mais vous conviendrez que ce n'est pas celle de cette immense majorité du clergé qui soutient *l'Univers* dans ses diatribes quotidiennes contre les institutions que ce même clergé a si bien pratiquées et exploitées autrefois. Ce n'est pas, non plus, celle de ces prélats de Reims, de Rennes, d'Auch, d'Arras, etc., qui ont dépassé vis-à-vis de l'empereur les limites de l'adulation byzantine et qu'aucun de leurs collègues n'a pu désavouer.

Je crois donc, comme vous, qu'entre l'*adhésion absolue* et l'*opposition à outrance* il y avait à suivre une ligne indépendante qui eût honoré l'Église et servi les meilleurs intérêts du pays. Si l'on y fût entré au commencement de 1852, aucune protestation n'eût été nécessaire; tous les catholiques seraient restés d'accord et nous aurions évité une division qui est, du reste, un bien moindre mal que l'unanimité dans l'abaissement et l'inconséquence.

Si, comme il est possible, ma santé exige un voyage aux eaux des Pyrénées, je passerai par Nîmes et vous y retrouverai avec bonheur. Mais, d'ici là, si vous venez à Paris, je compte bien que vous ne me refuserez pas la satisfaction de causer à mon aise avec vous.

Ils ne se revirent plus, et, autant que les documents conservés nous autorisent à le conclure, ils ne s'écrivirent plus. Montalembert s'arrêta pourtant quelques heures à Nîmes, le 24 septembre 1861, sur la route de Sorèze, où Lacordaire mourant l'attendait pour l'adieu suprême; il visita plusieurs personnes de la ville et ne se rendit pas au collège de l'Assomption. Dès que le P. d'Alzon le sut, a écrit le cardinal de Cabrières, témoin oculaire, "il en éprouva un réel chagrin. Lui, du moins, ne fut jamais un adversaire irréconciliable. Sa main, rude pendant le combat, s'offrait après la lutte aux étreintes loyales". Nous ajouterons que toute raison de se mesurer avec Montalembert lui faisait alors absolument défaut. Deux ans après, il se proposait même d'assister au Congrès de Malines, où la formule ambiguë de Montalembert sur la liberté de l'Église lui attira les applaudissements d'un parti jusque-là opposé au sien; la retraite ecclésiastique qu'il prêchait à Poitiers l'en empêcha.

Evidemment, il n'aurait pas approuvé cette manifestation du libéralisme, l'erreur qu'il surveillait et réfutait depuis de si longues années; cependant, l'affirmation du P. Lecanuet que, "dans une réunion du clergé de Nîmes, l'abbé d'Alzon, un ancien ami, annonça publiquement la censure des discours de Malines et la suppression du *Correspondant*", attend toujours une preuve. Dans les huit mille lettres conservées du P. d'Alzon, comme dans ses nombreux écrits, on ne saurait relever la trace de la moindre brouille avec Montalembert. Quand le comte mourut pendant le Concile du Vatican et que Pie IX eut arrêté la manifestation projetée par les gallicans dans l'église de l'*Ara-Cæli*, au Capitole, le P. d'Alzon écrivait:

En apprenant la mort de Montalembert, j'ai vite dit un *De profundis* pour lui; pour lui, j'ai dit avant-hier la messe, mais faire une manifestation me paraissait horrible. J'ai dit à Veuillot, que j'ai vu ce matin: "A Rome, vous seul aviez le droit d'y aller pour faire acte de pardon; tout autre que vous y aurait fait acte de faction."

CHAPITRE III

La Congrégation des hommes: les ouvriers et les œuvres (1851-1864)

Pénurie de vocations ecclésiastiques. - Vêtures et professions assumptionnistes, de 1850 à 1880. - Comme au temps du *Poverello*. - Vocation du petit meunier. - Les vocations des collèges de l'Assomption. - Les vocations manquées: l'abbé Gay; l'abbé Moigno, fondateur du *Cosmos*; le futur cardinal Mermillod. - Les vocations qui réussissent: un docteur en médecine; les deux Bailly ou acte de charité qui rapporte deux vocations; le professeur de liturgie et de plain-chant. - Le collège du faubourg Saint-Honoré, à Paris, et son directeur, le P. Charles Laurent. - A Clichy, dans la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul. - Brillants succès du début et piétinement sur place. - Fermeture du collège et grandeur d'âme de quelques religieux. - La résidence d'Auteuil. - L'aventure de Rethel. - Les colonies d'étudiants romains. - Affection de Pie IX pour le P. d'Alzon.

Pendant toute la vie du P. d'Alzon, son Institut souffrit de la pénurie de vocations. Evidemment, les Assomptionnistes n'étaient pas les seuls à s'en ressentir. Les Ordres anciens, qui après la chute de Napoléon voulurent se reconstituer en France, n'y parvinrent qu'avec une extrême lenteur, tant l'ignorance de la vie religieuse était parfois profonde chez les aspirants au sacerdoce, tant les prêtres séculiers redoutaient surtout le silence légal gardé sur les Instituts monastiques par le Concordat, les Chartes et les diverses Constitutions qui régirent alors notre pays.

A ces difficultés d'ordre général s'ajoutaient pour la Congrégation nouvelle des obstacles qu'elle avait pour ainsi dire suscités. Tout se liguaient contre elle: l'obscurité de la ville de province où elle avait pris naissance, non moins que le défaut d'organisation inséparable des origines, la nouveauté de ses méthodes et de son esprit. Plusieurs années durant, on ne lui connut que deux collèges comme établissements réguliers; et si l'enseignement sourit aux natures éprises de discipline, amies de l'étude ou quelque peu indifférentes à la turbulence de la jeunesse, d'autres non moins généreuses mais plus actives s'en éloigneraient très volontiers.

Des œuvres variées attirent des vocations multiples et les tempéraments les plus opposés. Elles ont plus de prise sur le peuple qui dispose du nombre et de l'avenir. Mais qui songeait, au milieu du XIX^e siècle, à cultiver méthodiquement les vocations de la classe populaire? Assurément pas le fondateur de l'Assomption, qui, par sa naissance et son éducation, appartenait à un tout autre milieu. D'autres, à côté de lui, y pensèrent à sa place et lui soumirent, en février 1856, un plan original de recrutement. Les PP. Charles Laurent et René Cusse lui proposèrent donc d'établir une sorte de juvénat où seraient admis, moyennant une modique pension, des bons élèves de 15 à 16 ans, munis de leurs études primaires supérieures et dépourvus de latin. Trois ans, quatre ans au plus leur suffiraient, pensaient-ils, pour s'approprier les langues latine et grecque et les littératures classiques, pour se perfectionner aussi dans les sciences et l'histoire, avant leur admission au noviciat. Celui-ci serait suivi des cours de philosophie et de théologie, et après réception des ordres sacrés, et seulement pour ceux qu'on destinerait à l'enseignement, d'un an ou de deux ans d'études pédagogiques qui les y prépareraient. En bon normalien, le P. Cusse avait tout prévu et il se persuadait que, pour réaliser ses initiatives, la Congrégation disposerait ainsi d'un personnel de choix, formé à son école et imbu de son esprit. S'il eût suivi alors pareille suggestion, le P. d'Alzon aurait pris une avance d'au moins quinze ans sur l'avenir. Ses préoccupations étaient ailleurs, peut-être aussi ses visées, et il devait comme tout le monde s'instruire par sa propre expérience. Les déconvenues successives qu'il éprouva dans la suite lui servirent de leçon. Aussi,

après la guerre de 1870, mis en présence d'une idée analogue et dans des conditions moins favorables, il la saisit au vol et s'empessa de la réaliser.

Les cahiers officiels des vêtues et des professions remontent presque aux origines mêmes de l'Institut; ils nous documentent sur le nombre, les noms et la profession des novices de chœur. En joignant à ces informations celles que fournit la correspondance, on peut étudier la marche de l'œuvre dans le personnel qui la représentait. De 1850 à 1864 qui vit l'approbation définitive de la Congrégation, c'est-à-dire pendant quinze ans, cinquante clercs et laïques revêtirent l'habit assumptionniste. Sur ce nombre, vingt-quatre seulement prononcèrent leurs vœux perpétuels. Sans connaître par le menu ce qui se passait ailleurs, la proportion des vocations qui parvinrent à maturité paraît assez peu élevée. Il est vrai que, dans les seize dernières années du P. d'Alzon, de 1865 à 1880, la moyenne des gains augmenta sensiblement, puisque, sur cent trois prises d'habit, on compta soixante et une professions perpétuelles. Enfin, si l'on veut une comparaison que Germer-Durand envoyait de Rome, en 1857, douze ans après la fameuse nuit de Noël qui vit les premiers essais de noviciat, l'Assomption avait seize profès de chœur, exactement le nombre de disciples que saint Dominique avait recrutés dans le même laps de temps.

Les Frères convers, sans affluer, ne manquèrent pas dès le début. Plusieurs fréquentaient déjà le patronage de Nîmes; d'autres, à l'occasion de leur service militaire, s'étaient rendus assidûment à l'œuvre des soldats qui avait son centre au collège de l'Assomption. Aux uns et aux autres, l'abnégation des religieux inspira le désir de partager leur genre de vie. Au mois de juin 1852, le P. d'Alzon calculait qu'une douzaine de ces jeunes gens s'étaient attachés à lui, et, avec un brin d'exagération, il ajoutait aussitôt: "Nous avons des Frères convers comme s'il en pleuvait; presque tous sont anciens élèves du pauvre Cardenne et ont réellement de bonnes dispositions."

La vocation de certains d'entre eux rappelle les temps de l'Eglise primitive ou de saint François, lorsque des âmes d'élite, séduites par les vertus des apôtres ou du pauvre d'Assise, vendaient tout ce qu'elles possédaient pour mieux se donner elles-mêmes. C'est ainsi que le Fr. Marie Laville fut si touché par un sermon du P. d'Alzon entendu par hasard, que, rentré dans son village, il renonça à ses biens avant de faire le sacrifice de sa personne. Il le fit d'ailleurs avec une bonne grâce qu'on ne rencontre pas toujours chez les gens de sa condition. En effet, il se présenta à Nîmes en habit de société, la tête couverte d'un haut-de-forme, si bien que le portier, se croyant en présence d'un nouveau candidat à Saint-Cyr ou à Polytechnique, l'envoya rejoindre les élèves de l'école préparatoire. Le malentendu s'expliqua bien vite, et le Fr. Marie, ayant remis au supérieur tout son avoir, se dévoua sans réserve à des fonctions plus modestes.

Un de ses compagnons et de ses compatriotes, qui mourut à Paris trente ans plus tard, inspirait un tel respect aux personnes de la plus haute aristocratie qu'elles se disputaient l'honneur, à la chapelle de la rue François-I^{er}, de prier près de cet humble Frère dont l'attitude recueillie les portait instinctivement vers Dieu. On nous pardonnera de reproduire une partie de la notice que le P. Vincent de Paul Bailly lui consacra, dans *l'Almanach du Pèlerin* de 1882, peu de semaines après sa mort.

Cette année, il a plu à Dieu d'appeler à lui un pauvre Frère de l'Assomption qui a passé sur la terre sans faire de bruit, mais dont la voix retentissait incessamment dans le ciel. Il était entré au couvent de Paris, à l'ouverture de la chapelle, le même jour que le Saint Sacrement; il ne pouvait pas survivre à cette chapelle où s'écoulait toute sa vie et qui venait d'être fermée violemment par les ennemis de Dieu.

Victor Borrelly était né, il y a soixante-six ans, à Saint-Laurent-de-Carnols, petit village du diocèse de Nîmes. Sa famille vivait tranquillement des fruits de ses terres qu'elle cultivait et du profit d'un moulin qu'elle exploitait. Les enfants, comme les parents, étaient consciencieux et chrétiens, mais les paysans voulaient toujours confier leur grain au *petit meunier*. Il semblait que sous sa main les grains devaient se

multiplier et la farine sortir plus abondante. Le petit Victor souriait à leur demande et se mettait à l'œuvre sans dire mot.

A l'âge de 35 ans, il comprit qu'il avait mieux à faire qu'à moudre le grain de ses compatriotes dans le moulin de sa mère. La voix de Jésus lui avait parlé au cœur. Il quitta la maison de son village et s'achemina joyeux vers la Chartreuse de Valbonne. Dom Augustin, un vrai saint, mais un saint un peu rude, n'eut pas de peine à discerner la vocation de son disciple: "Dieu vous appelle, lui dit-il, mais pas ici. Vous n'êtes pas assez robuste pour supporter notre vie. Allez voir mon ami, le P. d'Alzon. C'est chez lui, c'est à l'Assomption que vous trouverez votre place."

L'obéissance ne discute pas. Notre humble villageois remercia son directeur par un sourire et s'achemina vers Nîmes, sans prononcer en route d'autres paroles que celles de son livre d'heures ou de son rosaire. Les portes de l'Assomption s'ouvrirent devant le protégé de Dom Augustin et le noviciat commença aux environs de Nîmes, au sein d'une petite œuvre, berceau ignoré de la grande Association de Saint-François de Sales. A peine arrivé, il tomba malade d'une fluxion de poitrine et il fallut l'administrer. Un autre eût peut-être tremblé pour sa vocation; mais l'âme du juste ne craint pas, elle ne connaît pas le trouble, elle s'abandonne à Dieu, et quand la maladie se présente, elle sourit à la maladie comme à l'ange qui ouvre le paradis. On ne tirait aucune parole du pauvre malade; mais sa patience, sa douceur, son sourire et sa prière indiquaient une vertu peu commune, révélaient un homme déjà mûr pour le ciel. Heureusement, le ciel ne s'ouvrit pas encore pour lui, et, malgré l'extrême faiblesse de sa complexion, ses supérieurs résolurent de le garder.

Ce ne sont pas les corps les plus robustes qui portent le plus vaillamment les austérités de la vie religieuse. Que de merveilles de mortification savent accomplir dans des corps maladifs des âmes vraiment fortes! Notre Fr. Victor ne tarda pas à le montrer. Petit, chétif, encore travaillé par la fièvre, il voulut embrasser toute la règle et ne tarda pas à la trouver trop douce.

Ces lignes, qu'on dirait détachées des *Fioretti*, nous ont pour un instant éloignés des religieux de chœur; empressons-nous de les rejoindre, ne serait-ce que pour mettre quelques physionomies plus en lumière. En quinze ans, six anciens élèves des collèges de Nîmes et de Clichy devinrent définitivement les disciples du P. d'Alzon. C'était peu; aussi, nul ne s'avisait jamais de lui reprocher la moindre pression sur la volonté de ses jeunes gens. Quelques autres allèrent jusqu'à un essai de la vie religieuse, sans parler de ceux que la mort arrêta sur le seuil. L'éloignement ou la perte de trois d'entre eux lui furent particulièrement sensibles. On ne s'étonnera pas de nous voir placer le futur cardinal de Cabrières en tête de cette liste. Pris à sa sortie du collège entre ses devoirs de famille et l'attachement à son maître, et d'une volonté encore mal affermie, le jeune abbé flotta six ou sept ans dans l'indécision, jusqu'à ce qu'un désir de son évêque l'ait, semble-t-il, retenu dans le clergé séculier. Du moins, jusqu'à la plus extrême et la plus heureuse vieillesse, ne cessa-t-il de garder dans ses souvenirs un vrai culte au Père qui l'avait formé.

Paulin Garnier, qui ne dépassa pas la rhétorique, se comportait en novice fervent parmi les collégiens, sans aucun signe extérieur qui le distinguât de ses condisciples. Il prenait la discipline deux fois par semaine, rendait compte de son intérieur, accomplissait les autres exercices de règle et n'attendait que la fin de ses études pour son inscription canonique dans la Congrégation. Ce jour ne devait jamais luire pour lui. D'autres religieux l'avaient remarqué également; ils décidèrent ses parents à l'envoyer en philosophie dans un de leurs collèges, d'où le jeune Garnier se transféra naturellement à leur noviciat.

Que dire de Félix Hedde, qu'un mal imprévu emporta en quelques jours dans sa dix-huitième année, quand il était sur le point de sortir des Hautes Etudes? Par son intelligence, sa piété, son dévouement aux bonnes œuvres, il fut peut-être l'élève le plus distingué de ces premières générations qui ne manquèrent pas de sujets d'élite. Il apprenait les langues avec une étonnante facilité, se jouait dans l'étude des sciences en préparant son examen de Polytechnique, n'avait qu'à s'abandonner à son inspiration pour composer des poésies charmantes. Il avait pris l'habitude de réciter, chaque jour de la semaine dans une langue différente, l'Oraison dominicale, le *Je vous salue* et le *Gloria*

Patri. Ainsi, le dimanche, il priaït en latin; le lundi, en français; le mardi, en allemand; le mercredi, en anglais; le jeudi, en grec; le vendredi, en arabe; le samedi, en italien. A 17 ans, il avait composé un dictionnaire chinois, et, au moment de sa mort, il travaillait à un dictionnaire arabe. Encore enfant, il avait rédigé ses Mémoires, et, chose que ses parents durent affirmer au P. d'Alzon, on avait de lui des impressions écrites à l'âge de 4 ans 1/2. Le directeur de l'Assomption ne put, pendant plusieurs semaines, se consoler de cette disparition inattendue; au mois d'août 1851, il adressait à la Mère Marie-Eugénie de Jésus ces lignes qui attestent la profondeur de sa blessure:

... Il avait pris mal, il y a quinze jours, en allant à Beaucaire; mais jusqu'à trente-six heures avant sa mort, rien n'inquiétait le médecin. Il est mort entre les bras de son père et de sa mère. Sa pauvre mère avait perdu six enfants; il restait le septième, seul, plein d'espérance, et Dieu le prend. Adieu, ma fille. Une seule pensée me console: il est parti pour le ciel, comme les prémices de l'Assomption; car, tant qu'il a eu sa tête, il ne cessait de me parler de nous venir comme religieux. Dieu s'est contenté de son désir. Ne soyez pas trop scandalisée si Je me montre un peu faible: c'était un des enfants que j'ai le plus aimés...

Du dehors également des vocations de choix s'annonçaient qui restèrent en détresse. La lecture des milliers de lettres que le P. d'Alzon reçut au cours de cette période déroule, à l'occasion, les noms de prêtres et de séminaristes, d'écrivains, de professeurs et de prédicateurs, en passe d'acquérir la célébrité ou qui déjà la possédaient. Les uns et les autres, en lui communiquant le vif attrait qu'ils ressentent pour sa personne et pour ses œuvres, s'ouvrent à lui des obstacles qui les retiennent et qu'ils estiment infranchissables. Le dénombrement exact de ces vocations fréquemment attendues et qui ne venaient pas serait dépourvu d'intérêt, bien qu'on ne puisse les passer toutes sous silence. Notons-en trois ou quatre dans le nombre, parmi celles que la postérité a glorifiées.

L'abbé Gay, auteur de tant et de si remarquables ouvrages de spiritualité et futur évêque d'Anthédon, voulait alors et voulut longtemps encore, selon ses propres paroles, "se dépouiller de tout pour l'amour de Dieu et s'abdiquer lui-même entre les mains du P. d'Alzon". Celui-ci s'enthousiasmait à cet espoir et lui réservait, dès qu'il serait profès, la charge de maître des novices. A leur tour, les religieuses de l'Assomption l'entretenaient dans ce dessein. Très lié avec elles et directeur de conscience de l'Assistante générale, l'abbé Gay avait tant d'idées communes avec le vicaire général de Nîmes et il le complétait si bien que les divergences de caractère et de tempérament les auraient rapprochés au lieu de les éloigner. Et pourtant la fusion ne se fit pas, en dépit de plusieurs entrevues et d'une correspondance qui dura six ou sept années. L'abbé Gay fut enfin appelé à Poitiers par Mgr Pie, dont il devint le vicaire général et l'auxiliaire, tout en gardant avec le P. d'Alzon, dans les luttes en faveur des libertés religieuses, ses bonnes relations d'autrefois. Il avait, déclarait-il, pour tout ce qui touchait l'Assomption, les sentiments qu'on a pour une famille; et, si ce n'était pas la vocation de sa vie, il était sûr, du moins, que ce serait celle de son cœur d'aimer l'esprit qui l'animait et de s'intéresser vivement à son œuvre.

Le même sort échut à une autre illustration catholique, l'abbé Moigno, aumônier du lycée Louis-le-Grand à Paris. Celui-là avait possédé, de 1835 à 1843, le plus beau cabinet de physique et le plus riche laboratoire de la capitale, et il fut en France un des principaux initiateurs du mouvement scientifique par ses séances de reproduction et ses démonstrations des nouvelles conquêtes de la science. La publication d'ouvrages remarquables et de nombreuses conférences avaient mis le sceau à sa réputation. Toutefois, la mauvaise gestion de ses affaires l'avait grevé de dettes, quand il connut à Paris le P. d'Alzon et l'assailit de ses instances pour entrer dans la Congrégation. D'entente avec Mgr Sibour, le supérieur de Nîmes lui offrit, le 2 mars 1852, des conditions avantageuses, acceptées aussitôt, et le P. d'Alzon le regardait comme l'un des siens, lorsque la révélation de nouveaux embarras financiers plus urgents amena la

cessation des pourparlers. Une lettre de l'abbé Moigno, du 18 mars 1852, constate la rupture et en indique le vrai motif. Il n'entra donc pas au noviciat de Nîmes et resta quand même en rapports d'amitié avec les Assomptionistes de Paris. Dans une dernière lettre écrite en 1882, l'abbé Moigno proposait de confier, après sa mort, sa revue scientifique *Le Cosmos* aux religieux de l'Assomption, vœu qui ne tarda pas à se réaliser. La propriété leur en fut cédée, et, le 2 février 1885, commençait la nouvelle série de ce périodique hebdomadaire qui poursuivit ses destinées jusqu'à la guerre de 1914. Il resta fidèle au programme que, dès 1852, l'abbé Moigno lui avait tracé, de mettre les sciences au service de la vérité, au lieu d'afficher leur complète indépendance vis-à-vis de l'Eglise qui en est la gardienne. Ses nouveaux directeurs, Bernard Bailly, frère du *Moine*, et le P. Eleuthère Tourbez, tombé trop tôt victime de sa charité, s'étaient montrés les dignes héritiers de la pensée et de la science du fondateur.

Deux ans après l'abbé Moigno, un autre ecclésiastique se présentait au noviciat de Nîmes avec le désir de s'initier à la vie religieuse. C'était l'abbé Mermillod, vicaire à Genève et qui devait mourir cardinal de la sainte Eglise romaine. Il avait l'intention de travailler, sous la conduite du P. d'Alzon, à la conversion des protestants, une des fins que le Père poursuivait toujours, principalement à cette époque. Mission providentielle, à laquelle son origine comme sa formation l'avaient admirablement préparé et qui devait, par cela même, déterminer un homme aussi désintéressé que le supérieur de l'Assomption à ne pas accueillir d'emblée ses ouvertures. En effet, à moins d'établir lui-même ses religieux à Genève ou dans les environs, il eût ainsi privé cette ville d'un apôtre qui, par sa parole brillante et ses manières distinguées, avait gagné les cœurs avant d'incliner les esprits vers la soumission. Tant que l'espérance d'une fondation assomptioniste à Genève ou à Ferney ne se fut pas évanouie, les pourparlers continuèrent, pour cesser dès que sa réalisation s'avéra impossible. Entre temps, l'abbé Mermillod était devenu curé de la Rome calviniste, il dirigeait les *Annales catholiques de Genève*, autant de motifs qui s'opposaient pour lui à tout changement, autant de liens aussi qui le rattachaient au P. d'Alzon dans leurs efforts communs contre l'esprit et les principes de la Réforme. Le vicaire général de Nîmes aida au besoin dans la rédaction de sa revue, et l'abbé Mermillod employa tout son zèle à répandre l'Association de Saint-François de Sales que son ami avait fondée.

*

* *

Jusqu'ici, nous n'avons mentionné que des vocations hésitantes; quelques novices achevèrent pourtant de creuser leur sillon, sans regarder en arrière, et consolèrent le fondateur par leur générosité. Nous allons décrire brièvement l'appel de quelques-uns d'entre eux qui tinrent une grande place dans la Congrégation naissante.

Le premier vint d'un milieu généralement peu accessible aux enthousiasmes prématurés. Au printemps de 1853, le collègue de Nîmes reçut, en qualité de professeur d'histoire naturelle et de médecin interne, un jeune homme de 23 ans, originaire de Montbazin, dans le département de l'Hérault, et qui préparait son doctorat en médecine. Il se nommait Victorin Galabert. De taille réduite, d'assez forte corpulence, pourvu d'une grosse tête ronde qui émergeait à peine d'un cou épais, le teint pâle, le front dénudé et si marmoréen que, deux ans après, Pie IX l'appelait plaisamment "la citrouille blanche", le nouveau venu n'en imposait guère, et sa jeunesse extrême ne suppléait pas au prestige absent. C'était tout de même un des élèves les plus en vue de la Faculté de médecine de Montpellier. Il avait suivi les cours de l'Ecole pratique d'anatomie et d'opérations chirurgicales, ainsi que de l'Ecole pratique de physique et de chimie, en même temps qu'il était externe des hôpitaux de cette ville.

Bien qu'il appartînt à une famille très catholique - il avait deux oncles prêtres, - il s'était déshabitué des pratiques religieuses et se trouva d'abord assez dépaysé dans le milieu fervent que constituait le collège de l'Assomption. Un sermon du P. d'Alzon le ramena tout à fait à Dieu. Quatre ans plus tard, de Rome où il allait recevoir le pouvoir de monter à l'autel, le converti rappelait à son Père spirituel quel avait été l'état de son âme, et combien il lui en avait coûté pour surmonter le respect humain qui le retenait. Il se confessa donc au P. d'Alzon qui lui dit, en le congédiant et sans peut-être attacher d'importance à ses paroles: "Allez, mon enfant; du courage! Dieu vous appelle à de grandes choses." La recommandation ne s'effaça plus de sa mémoire; sans cesse il se demandait ce qu'elle signifiait, et la crainte qu'il avait d'en empêcher par sa faute l'accomplissement suffit à le retenir désormais dans la bonne voie. Ce n'est qu'à la veille de devenir prêtre que le jeune Galabert crut en avoir découvert le sens; il reconnut que Dieu avait exigé de lui le sacrifice absolu dans la vie religieuse et l'exercice du ministère apostolique.

Dès l'abord, il se donna selon la mesure de ses forces. En 1853, on l'inscrivait dans le Tiers-Ordre de l'Assomption, puis dans les Conférences de Saint-Vincent de Paul. Le 17 mai 1854, devant la Faculté, de médecine de Montpellier, il présenta et soutint publiquement une thèse fort érudite intitulée: *Essai historique sur la variole ou histoire de la variole d'après les auteurs anciens...*; il fut reçu brillamment docteur en médecine, et, le lendemain, après avoir dit un adieu définitif à ses parents qui ne le lui pardonnèrent que quatre ans après, il rentra à Nîmes s'enfermer au noviciat de l'Assomption.

Religieux exemplaire, d'une ferveur et d'une mortification peu communes, il se rendit à Rome l'année suivante et y resta jusqu'en 1858, parcourant le cycle des études théologiques, obtenant le doctorat en droit canonique, aidant l'abbé Chaillot, soit dans le dépouillement des archives des Congrégations romaines, soit dans la rédaction des *Analecta juris pontificii*. Il était alors si préoccupé de sa sanctification et de ses recherches érudites qu'il perdait quelquefois de vue le temps, les lieux et les convenances sociales, et qu'il rentrait au couvent sans chapeau ou sans cartable, ou bien privé d'un de ses effets personnels. Mais il pratiquait si bien la pauvreté que les objets perdus se retrouvaient toujours, n'étant pas de nature à tenter la cupidité des Romains qui, pourtant, se contentent de peu de chose. Cet homme distrait, d'un abord froid et réservé, ne manquait jamais de mettre le P. d'Alzon au courant de tout ce qui se passait à l'intérieur de lui-même; et, à la réception de chaque ordre sacré, il se répandait dans ses lettres en effusions et en élans mystiques. La Congrégation traversait alors une crise douloureuse, le fondateur n'était pas assuré du lendemain; loin d'en éprouver le moindre découragement, le P. Galabert, qui n'ignorait rien, soutenait son Père par des déclarations comme celles-ci qui achèvent de le peindre:

La tempête qui menace d'engloutir notre faible Congrégation, au lieu de m'effrayer, me cause une certaine joie et affermit de plus en plus ma résolution de persévérer jusqu'à la fin. Toutes les œuvres de Dieu se fondent dans le silence et l'obscurité, par les mépris, les humiliations et la pauvreté. Dieu veut donc que notre œuvre subsiste, puisqu'il l'éprouve. (Lettre du 8 mai 1857)

... J'admiraux ces jours-ci la bonté de Dieu au milieu de cette épreuve terrible. Si elle était arrivée il y a quelques années, votre œuvre eût été détruite; elle aurait laissé quelques traces rapidement emportées. Aujourd'hui, le sillon est profondément creusé, et, au jour de la moisson, les fruits seront abondants. Vous n'auriez pas eu autour de vous un certain noyau d'hommes qui ont au moins le mérite de vous être dévoués et d'être décidés à se sacrifier pour vous obéir et suivre la moindre de vos volontés, convaincus que vos ordres sont les ordres de Dieu et qu'en vous obéissant ils obéissent à Dieu. (Lettre du 19 juillet 1857.)

La fidélité des disciples récompensait ainsi le maître de son désintéressement absolu. Si sa générosité sans limite ne faisait parfois qu'ajouter à ses embarras

financiers, elle lui méritait aussi des attachements à toute épreuve et lui gagnait des vocations tout à fait inattendues. C'est ainsi qu'un acte de dévouement, accompli vers cette époque, lui valut, sept ou huit ans plus tard, deux novices exceptionnels. Il n'y a pas d'indiscrétion à narrer cette touchante histoire, puisqu'un des intéressés en avait recueilli les éléments et se proposait de la présenter lui-même au public.

Le lecteur se souvient sans doute de l'homme d'œuvres appelé Emmanuel Bailly, qui dirigeait à Paris, sous la Restauration, la Société des Bonnes-Études et fut l'un des sept fondateurs des Conférences de Saint-Vincent de Paul. Depuis une dizaine d'années, la mauvaise fortune s'était abattue sur cet homme de bien, dont la situation de famille devenait de plus en plus critique. Comme il n'avait cessé d'entretenir des rapports avec le P. d'Alzon, il recourut à lui, dans la persuasion que son appel ne resterait pas sans écho. Se voyant, aux premiers jours de 1853, dans l'impossibilité de pourvoir à l'éducation de son plus jeune fils, il lança vers Nîmes ce cri de détresse:

... Mon petit garçon est toujours avec de belles dispositions, prétendant à être missionnaire, et, en réalité, ne faisant à peu près rien. Il n'a d'autre maître que moi, qui suis partagé entre bien des sollicitudes pour m'assurer ou assurer aux miens le pain quotidien. Cela compromet l'avenir d'un pauvre enfant qui paraît mériter mieux. Oh! si vous pouviez me le prendre! J'ai demandé à l'archevêché. On m'a promis pour l'an prochain; mais je dois y renoncer, car *l'Univers* et l'archevêché sont plus brouillés que jamais, et je crois qu'il faudrait renoncer au journal pour obtenir une faveur de l'autre côté. Ce serait là une grande faute de ma part, ce me semble. Voilà bien des tristesses. Mon fils aîné est entré, par dévouement pour nous, dans les télégraphes électriques, en laissant l'Ecole polytechnique. Ce garçon est pieux comme un ange. Je fais des démarches pour qu'il soit envoyé au poste de Nîmes. Vous pourriez lui être utile, du moins par vos conseils et votre Direction, que vous ne lui refuseriez pas. Il travaille, il étudie beaucoup; ce sera, quoi qu'il fasse finalement, un homme instruit.

A ce cri du cœur, le P. d'Alzon répondit, le 13 janvier, comme les hommes de cœur savent le faire.

Merci de tous vos bons souhaits, disait-il. Vous savez si je vous les rends et si je souhaite que le bon Dieu vous épargne d'être le saint homme Job du Nouveau Testament. Voici mon dernier mot pour votre fils. Je ne pense pas pouvoir vous le prendre avant l'an prochain, au mois d'octobre. Si la maison de Paris va bien, je lui donne une bourse entière à Paris, vous n'aurez qu'à fournir l'entretien, c'est-à-dire les livres et le trousseau. Si la maison de Paris ne va pas, je vous le prends à Nîmes aux mêmes conditions. Quant à votre télégraphico-électricien, envoyez-moi une note sur lui. Je puis vous le recommander à deux directeurs de télégraphe, tous deux très bons chrétiens, et faire des démarches pour qu'il soit nommé ici.

La réalité dépassa les promesses, le "dernier mot" ne fut que l'avant-dernier. A Pâques, le petit Benjamin Bailly entra à l'Assomption de Paris, et, huit ans après, il devenait le Fr. Emmanuel. Il devait, en 1903, succéder au P. Picard et diriger la Congrégation en qualité de troisième Supérieur général. Quant à Vincent de Paul, son frère aîné, il obtint immédiatement, grâce à la protection du P. d'Alzon, une place au télégraphe de Nîmes. Au mois de mars 1853, il s'installait à l'Assomption qui lui offrit une chambre, un couvert et partie des avantages dont bénéficiaient les autres professeurs de l'établissement. En effet, tous les matins, sauf le jeudi et le dimanche, le jeune Bailly donnait deux répétitions de sciences aux treize élèves de l'Ecole préparatoire aux écoles du gouvernement. Son bureau de travail ouvrait de fort bonne heure et fermait assez tard, ce qui le contraignait à professer de 4 h. 45 à 6 h. 45. Un enseignement aussi matinal ne fait pas moins honneur aux disciples qu'à leur maître.

Quelques semaines s'étaient à peine écoulées que le P. d'Alzon, frappé par la distinction, la piété et la vertu du jeune homme, en félicitait son père: "Vous avez eu tant de peine, cher Monsieur Bailly, lui écrivait-il, que quand on peut vous donner un peu de joie, ce serait bien mal de ne pas vous la procurer." De son côté, Vincent de Paul Bailly respirait à l'aise dans cette atmosphère de franchise, de religion et de dévouement, qui convenait si bien à son caractère. Son âme s'épanouissait dans les œuvres de charité, entretenues par le personnel du collège et auxquelles il s'était associé

dès le premier jour. Sa nouvelle situation, en lui apportant un peu d'aisance, avait mis plus de joie sur sa physionomie, plus d'esprit malicieux, s'il était possible, sur ses lèvres et sous sa plume. Les adieux qu'il fit alors à sa vieille redingote, compagne de tous ses mauvais jours, sont dignes de ceux que Gilbert, mourant, adressait à la vie, quoique de ton bien différent.

Lorsque, dix-huit mois plus tard, les nécessités de sa carrière obligèrent le jeune Bailly à s'éloigner de ses amis de Nîmes, la peine fut réciproque. Le P. d'Alzon écrivait à son père:

Je crois que les regrets de me séparer de votre fils ont été encore plus vifs que les siens. Ici, tout le monde l'aimait et lui conserve le meilleur souvenir. Que je voudrais qu'il pût nous revenir un jour comme directeur ou autrement! Il a certainement un bel avenir. Quoi que vous en disiez, tout ne sera pas épreuves pour vous.

Au milieu des tracasseries de l'administration des postes et malgré les incertitudes où le laissait l'avenir des siens, le jeune homme n'oublia ni le bienfait de Nîmes ni l'affection familiale dont on l'avait entouré. Qui sait même si la pensée de quitter le monde et de devenir prêtre n'est point due à l'affabilité de cet accueil? Il est sûr, en tout cas, qu'à partir de ce moment, sous un prétexte ou sous un autre, il écarta tous les projets d'établissement - dix-huit, dit-on - que lui ménagea sa mère. Six ans plus tard, les affaires de sa famille étaient suffisamment rétablies pour qu'il vînt frapper à la porte du noviciat de Nîmes. Si, en 1853, le P. d'Alzon, gêné lui-même, eût repoussé la supplique de son ami de Paris, il n'aurait point compté les deux fils Bailly parmi ses religieux, et la France catholique n'aurait probablement connu ni le journal *La Croix* ni le *Moine*, devenu le pseudonyme littéraire de l'ancien télégraphiste. Un verre d'eau fraîche donné à Jésus-Christ dans la personne du pauvre nous vaudra un jour un royaume.

Enfin, et nous terminerons par lui la présentation nominale des novices, le P. d'Alzon reçut en 1863 le fils du régent des études de son collège, le jeune Joseph Germer-Durand. L'enfance et l'adolescence du futur novice s'étaient écoulées à l'Assomption, auprès de ses parents et des premiers religieux. Sous des dehors un peu froids, il y puisa un amour ardent pour Dieu, pour l'Eglise, pour la nouvelle Congrégation, pour toutes les nobles causes. Il avait hérité d'un esprit très réfléchi, quoique vif et curieux, d'une heureuse mémoire et d'une imagination toujours en éveil, qu'on n'aurait guère attendue d'un cerveau aussi positif. Le chant et la musique vocale n'avaient pour lui aucun secret. Comme son père et sa mère, il prit de bonne heure l'habitude de taquiner les muses et de chercher des distractions dans le dessin.

Un enfant qui se heurtait partout dans sa maison à des manuscrits, à des inscriptions et à des monnaies antiques, ne pouvait que rechercher des études plutôt austères. Dès son enfance et presque sans le savoir, le P. Germer-Durand devint, sous la direction de son père, numismate, épigraphiste et paléographe. Cette formation scientifique le prépara à la dernière période de sa vie passée à Jérusalem, de 1887 à 1912. Non seulement il présida à la construction de Notre-Dame de France, la grande hôtellerie d'une si fière attitude, mais il remua de fond en comble toute une partie du mont Sion pour y retrouver l'emplacement du palais de Caïphe où le divin Maître subit sa première condamnation et passa la dernière nuit qu'il vécut sur la terre. Il eut la joie de déterrer le vieux sanctuaire de Saint-Pierre en Gallicante et, ce faisant, il mit à jour tout un coin de la Ville Sainte à l'époque romaine, une des grandes curiosités archéologiques de Jérusalem.

Fouilleur de textes non moins que des villes ruinées, il les colligea et les compara, se lançant parfois à l'aventure sur tous les sentiers battus ou non de la Palestine et de l'érudition. A lire ses premiers travaux, on sent une curiosité novice sur un terrain où la science archéologique débutait, faute d'écoles, de bibliothèques et de revues. Il

parcourut à pied, avec ses élèves, toute la Palestine en long et en large, en deçà et au delà du Jourdain, dévidant des milliers de kilomètres, reconstituant le réseau des voies antiques, le *lirnes* arabe de l'empire romain, avec ses camps fortifiés pour les légions, ses *castella*, *burgi*, tours de garde, vigies, etc., où quelques milliers de soldats alpins de nos pays surveillaient jadis la frontière, contenant les Arabes dans le désert et permettant aux citoyens romains de poursuivre leur vie de luxe en joie et tranquillité. Il recueillit ainsi en vingt-cinq ans un bon millier d'inscriptions inédites, dont plusieurs ne manquent pas d'intérêt historique, relevant ou reconstituant les plans de je ne sais combien de monuments, et mérita, par ses travaux divers, les éloges fréquents de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et en 1902, la seconde médaille d'or de la Société des antiquaires de France.

On excusera cette digression sur la passion archéologique d'un maître que nous avons bien connu, bien que ce ne soit pas elle qui lui donne droit à figurer dans ce livre. Nous le mentionnons ici, parce qu'il contracta de bonne heure auprès du P. d'Alzon l'amour de la liturgie et du plain-chant qu'il devait ensuite communiquer à tant de générations assumptionistes. Une fois prêtre et fixé d'abord à Nîmes, puis à Paris, le P. Germer-Durand donna les classes de liturgie et de chant dans les divers noviciats des Oblates de l'Assomption, des Petites-Sœurs et des religieuses de l'Assomption, à Auteuil. S'il y a, sur une foule de points, identité de traditions entre ces Congrégations religieuses et celle des Assomptionistes, on le lui doit pour une bonne part. Il rédigea le premier cérémonial de son Institut, sur les bases d'une circulaire du fondateur de 1855; il se fit, à l'Assomption et au dehors, l'ardent propagateur du plain-chant grégorien, en aidant les Bénédictins dans leurs projets de réforme; il composa, d'après les souvenirs oraux ou écrits des religieux d'autres Ordres, ce qui constitue la vie monastique des siens: cérémonial de vêture, de profession, du Chapitre des coupes, du Chapitre qui précède les grandes fêtes, prières et chants d'avant et d'après les repas, etc. Dans ce domaine intime qui a tant contribué à donner à l'Assomption un cachet particulier, l'influence de ce religieux fut prédominante et nous avons le devoir de le rappeler.

*

* *

Après la présentation de quelques maîtres ouvriers, voyons-les tous à l'œuvre dans les premières maisons où les recrues de Nîmes ne tardèrent pas à travailler.

Un collège situé au faubourg Saint-Honoré, sur la paroisse Saint-Philippe du Roule, presque au niveau de l'Arc de l'Etoile, sur l'emplacement même du couvent actuel des Dominicains, s'était ouvert à Paris, en octobre 1851, dans les plus humbles conditions. L'année scolaire commença avec six élèves et huit maîtres, dont trois religieux de l'Assomption; elle clôtura avec une douzaine de pensionnaires ordinaires et deux ou trois étudiants en chambre qui recevaient des leçons particulières. On n'avait guère compté, pour les débuts, sur des succès éclatants; ils étaient inférieurs à tout ce que les moins optimistes avaient pu envisager. Du moins, les élèves appartenaient à la meilleure société. Quant aux professeurs, ils comprenaient, comme à Nîmes, des religieux, des ecclésiastiques et des laïques. Montalembert avait recommandé Frédéric Poulin, docteur ès lettres; Ozanam s'entremet en faveur de Clément Gourju, pourvu des plus hauts grades littéraires, tous deux excellents chrétiens, qui rendirent à Paris les mêmes services que Germer-Durand et Monnier à Nîmes.

Le P. Laurent, supérieur et directeur, mit tout de suite l'établissement sur un tel pied qu'il éloigna les petites et les moyennes bourses, sans attirer les grandes. Rien ne lui manquait pour réussir: distinction native, parole agréable, culture très développée, grades universitaires, jovialité méridionale, optimisme surnaturel qui voit toujours le bon côté des choses. Un homme si bien doué et qui se comportait en parfait religieux

plaisait à tout le monde: autorité ecclésiastique, curés, parents des élèves; mais les enfants de la haute société ne pouvaient affluer dans la bicoque qui tenait lieu de collège, petite et dépourvue des agréments jugés indispensables! Ce qui surprend le plus dans cet essai, ce n'est pas qu'un maigre succès ait accompagné les premiers efforts, mais bien qu'il n'y ait pas eu chute immédiate et irréparable. On le devait à l'esprit de famille qui, à Paris comme à Nîmes, constituait surtout la pédagogie assumptionniste, autant qu'au dévouement des maîtres et à la solide instruction qu'ils distribuaient. Un esprit supérieur comme Frédéric Le Play, alors directeur de l'Ecole des mines, l'estimait à son juste prix et il lui confia jusqu'au bout l'éducation de son fils.

Une demi-réussite était venue, qui permit l'agrandissement du collège. La seconde année, le nombre des élèves doubla: on eut une trentaine de pensionnaires, les externes n'étant pas admis. Le développement sur place étant jugé impossible, on rechercha un local approprié et assez vaste, où l'œuvre grandirait en toute sécurité. Problème à peu près insoluble, dès que plusieurs personnes sont intéressées ou s'intéressent d'elles-mêmes à sa solution. Or, il semble que tout le monde eût son avis à donner au P. d'Alzon sur l'emplacement du collège. Les Sœurs de l'Assomption, qui songeaient à quitter Chaillot, désiraient que les religieux ne fussent pas trop éloignés d'elles, et le P. d'Alzon se rangeait à leur sentiment, "à cause des rapports si utiles à la gloire de Dieu et qui s'établissent pour la sanctification des uns et des autres". Les amis parisiens du fondateur, selon leurs goûts et leurs préférences, proposaient immeubles ou terrains aux quatre coins de la ville. Pour un peu le P. Laurent n'aurait eu rien à dire.

Pourtant il trouva mieux et conclut l'affaire en deux ou trois semaines. Le maire de Melun possédait à Clichy, rue de Landy, le long de la Seine, un beau château qui avait servi de pavillon de chasse au roi Henri IV. Il y avait là près de huit hectares de terrain, avec de grandes allées de tilleuls, un parc seigneurial, un potager et un verger en plein rendement, enfin une prairie hors de l'enclos, en bordure de la rivière. Beauté du site, pureté de l'air, vastes proportions du domaine, convenance du bâtiment principal au but de l'œuvre, avec possibilité de l'agrandir, enfin modicité relative du prix, tout semblait réuni en sa faveur. Lettres et télégrammes s'échangeaient chaque jour, souvent plusieurs fois par jour, entre Paris et Nîmes, et le P. d'Alzon, qui désirait l'agrément des Sœurs, finit par laisser toute liberté au supérieur: la propriété fut achetée le 16 avril 1853. On espérait que le patronage de saint Vincent de Paul, qui fut curé de l'endroit, s'étendrait sur la nouvelle fondation.

Malgré l'éloignement du centre de Paris, un internat avait les meilleures chances de prospérer à Clichy. Les familles qui visitèrent la propriété en faisaient de grands éloges. Germer-Durand, de passage dans le Nord, la visita avant l'ouverture des cours et il écrivit sur l'heure au P. d'Alzon: "Il était difficile de *trouver* un plus bel établissement, et pour le moment actuel et pour l'avenir. C'est l'avis de tout le monde et le mien, et je ne doute pas que ce ne soit aussi le vôtre quand vous l'aurez vu." Même avec l'achat du mobilier, les réparations et les constructions à répartir sur deux ou trois années, la somme totale à déboursier ne dépassait pas 280 000 francs. Un emprunt, qui aurait couvert le tout, n'aurait pas imposé plus d'intérêts que le loyer de 12 000 francs payé jusque-là pour la petite maison de Paris. Mais qui aurait prêté de l'argent à Clichy, lorsque la maison de Nîmes pliait elle-même sous le faix des dettes? Le collège assumptionniste de Paris-Clichy, qui dura neuf ans, ne fut ni sans gloire ni sans résultats consolants pour la religion et pour la patrie; mais, sous des dehors brillants, il souffrit du premier au dernier jour d'impécuniosité. Le récit minutieux de ses infortunes serait sans intérêt pour le lecteur. Au surplus, la crise d'argent ne détermina pas seule la déchéance de l'établissement ni sa fermeture; elles dépendirent plutôt, l'une et l'autre, des indécisions et du manque de confiance en l'avenir. La progression régulière du nombre

des élèves, les cinq premières années du collège, autorisait les espoirs les plus légitimes, et cependant on ne s'entretenait que de sa liquidation. Après avoir admis jusqu'à 90 internes en 1855, on ramena leur nombre à 63, par une sévérité peut-être excessive, au début de l'année suivante. La mesure provoqua de nombreux froissements, elle accrédi-ta les bruits de la vente prochaine du collège, que des pourparlers ébruités maladroitement ne rendaient pas purement imaginaire. Du coup, l'engouement du faubourg Saint-Germain pour Clichy diminua, la noblesse héréditaire ne disputa plus les places disponibles à l'aristocratie de la finance et des affaires. Dès lors, et jusqu'en 1860, le contingent annuel se maintint aux environs de 60 élèves. Les anciens restaient fidèles à leur collège; les nouvelles recrues se faisaient rares, malgré les succès incontestables obtenus, en fin d'année, aux examens d'Etat.

A ce compte, les charges allaient toujours croissant. Le budget annuel n'était jamais en parfait équilibre. Le déficit ordinaire, peu considérable en vérité et qui avait pour causes le désarroi de l'administration, une surabondance de personnel pour si peu d'élèves et quelques dépenses somptuaires, s'augmentait de celui que provoquaient les échéances à verser à l'ancien propriétaire, aux architectes, à toutes les personnes qui avaient avancé des fonds.

Les religieux de Clichy soutenaient que la vente d'une partie de la propriété suffirait à éteindre les dettes, le reste, y compris les bâtiments et les cours, devant assurer l'existence et le bon fonctionnement du collège. Il ne paraît pas que leurs calculs aient péché par exagération, puisqu'ils réussirent à payer 415 000 francs de dettes, n'en laissant à découvert qu'une quarantaine de mille. Et ils restaient propriétaires de 30 000 mètres carrés représentant tous les immeubles et une bonne partie du jardin. Ce coup d'éclat, qui méritait des félicitations, ne leur épargna pas le coup de grâce.

Harcelé depuis huit ans de plaintes incessantes, le P. d'Alzon, à la nouvelle de la liquidation des dettes, envoya l'ordre de fermer le collège. La condamnation coïncida avec la distribution des prix, et, le jour même, presque à l'aube du mois d'août 1860, elle fut communiquée aux parents des élèves. La surprise fut vive à Paris jusque dans l'administration diocésaine qui n'avait pas été prévenue à temps et ne dissimula pas ses regrets. La fermeture lui parut inopportune, après les marques de satisfaction qu'elle avait toujours données à l'établissement, après surtout que d'autres pensionnats avaient congédié leurs élèves, ne laissant à la disposition des catholiques que Stanislas et le collège des Jésuites. Le calme ne se rétablit pas dans les esprits du jour au lendemain, et l'octroi d'une résidence à Paris ne fut pas obtenu tout de suite, ni sans difficulté. Le P. d'Alzon dut regagner le Midi avant que le différend ne fût réglé. Si l'on n'avait disposé à Auteuil d'un pied-à-terre, où se retirèrent les religieux de Clichy et qui servit en quelque sorte de pont pour franchir l'espace de temps nécessaire à la fondation de la rue François-I^{er}, il n'est pas impossible que l'évacuation du diocèse se fût imposée.

Enfin, un vrai découragement s'empara de quelques religieux qui, par d'heureuses négociations, croyaient avoir sauvé l'œuvre. Pour satisfaire leurs désirs, on conclut des pourparlers en vue d'une mission lointaine. Même le vieux P. Tissot, la tranquillité faite homme et le professeur de grammaire par excellence, demanda et obtint par ses instances, à 60 ans sonnés, de se vouer à l'évangélisation des maoris d'Australie.

Cette sorte de débandade et l'amertume que la fin de Clichy provoqua dans la société parisienne et les milieux ecclésiastiques donnèrent lieu à de nombreuses et tardives réflexions. Plus que personne, la Mère Marie-Eugénie de Jésus s'était intéressée, par des sacrifices réels, à la crise que, depuis une dizaine d'années, traversait la Congrégation des hommes; mais son plan comportait la liquidation complète de Nîmes et de Clichy pour reprendre, à pied d'œuvre et sur des bases nouvelles, un grand pensionnat dans les quartiers de Passy ou d'Auteuil, sous la direction du P. d'Alzon et

avec le P. Laurent pour auxiliaire. Même si le P. d'Alzon eût voulu la suivre jusque-là, les événements récents présageaient de la part du public une résistance qu'elle signalait elle-même, dans sa lettre du 24 septembre 1860:

Il est vrai que, voyant combien la fermeture de Clichy a fait d'effet, je ne voudrais pas, maintenant, que vous eussiez à fermer Nîmes, qui est encore bien plus connu. Ainsi, si vous pouvez faire personnellement des sacrifices pour avoir un collègue à vous, au patronage ou ailleurs, je crois que vous devez les faire.

La situation de Nîmes s'arrangea d'une manière imprévue par la mort de la vicomtesse d'Alzon, qui laissa son fils maître de sa fortune. L'héritage permit d'assurer la fondation de la rue François-I^{er}, et la question d'argent ne fut plus pour la Congrégation une question de vie ou de mort: elle se réduisit à des difficultés passagères que toutes les œuvres rencontrent sur leur chemin.

Au milieu du désarroi universel, deux religieux de Clichy gardèrent le calme qui répondait sans doute à leur tempérament, mais qui n'en dénote pas moins un grand esprit surnaturel. Le P. Pernet, ordonné prêtre le 3 avril 1858, partageait les angoisses et les espérances de son supérieur depuis la rentrée scolaire de 1852, fidèle à Dieu et à la règle, bienveillant au prochain, toujours égal à lui-même. Son action sur les enfants et, par contre-coup, sur leurs familles est attestée de tous. Ses forces physiques n'étaient pas, malheureusement, à la hauteur de sa vertu; toutefois, en dépit d'une frêle constitution, voici comment le présentait un de ses collègues en janvier 1855. Il nous résume ainsi huit années de son existence:

Le jour, il surveille l'étude; pendant les classes, il s'occupe des commandes chez les fournisseurs; la nuit, il prie dans son dortoir et se couche fort tard pour se lever bien matin et prier de nouveau.

Le collègue de Clichy à peine fermé, le P. Pernet reprit à Nîmes son œuvre d'abnégation pour remonter quelque temps après à Paris et y trouver enfin sa voie. Le P. Laurent, son supérieur, manifesta le même esprit d'effacement. Pendant neuf ans, épreuves et crises alarmantes ne réussirent jamais à abattre son courage. La peine ressentie l'atteignait d'autant plus au vif que ses scrupules ordinaires lui faisaient encore exagérer les difficultés. Toujours prêt soit à céder sa place, soit à vendre la propriété, mais seulement à de bonnes conditions, il déploya jusqu'au bout dans l'accomplissement de sa charge la même persévérance et le même entrain. Le domaine de Clichy, dont on avait tant blâmé l'acquisition, rapporta finalement 650 000 francs, soit quatre fois le prix d'achat. De plus, par ses manières distinguées, le P. Laurent avait gagné l'estime et l'affection des curés de Paris, qui recrutaient la plupart de ses élèves et reportèrent ensuite sur la Congrégation les sentiments qu'ils éprouvaient pour lui.

Depuis le mois de novembre 1856, une seconde maison s'élevait à Paris, dans le quartier d'Auteuil, et servait d'abri au noviciat. Le fondateur l'avait inaugurée et il la dirigea pendant une dizaine de mois. Les espoirs qu'il avait fondés sur l'arrivée de novices parisiens furent promptement déçus: en deux ans, pas une vocation ne se présenta ou du moins pas une ne persévéra; les seules qui maintenaient à la maison sa raison d'être venaient du Midi. Aussi, en 1858, l'œuvre fut-elle reportée à Nîmes. Il resta toutefois, sous l'autorité du P. Picard, quelques religieux voués spécialement au ministère, surtout auprès des Sœurs de l'Assomption. Ils s'occupaient également des Conférences de Saint-Vincent de Paul, de l'Association de Saint-François de Sales, de l'Oeuvre du dimanche, etc., se tenant en rapports suivis avec les hommes d'œuvres, participant à leurs conseils et préparant ainsi la merveilleuse floraison d'apostolat qui s'épanouit plus tard dans la résidence de la rue François-I^{er}.

*

* *

Que dire à présent de la fondation de Rethel, dans le département des Ardennes, inaugurée et close à quelques semaines d'intervalle? Les Assomptionnistes y arrivèrent au mois de septembre 1858, ils en repartirent le 8 décembre suivant; en ces deux ou trois mois se concentre toute son histoire, et combien orageuse! Les religieux se composaient du P. Picard, supérieur; du P. Pernet, économe; du P. Cusse, revenu au bercail après quelques années de professorat au collège Saint-Bertin et nommé professeur de sciences; on leur adjoignit comme portier le Fr. Jacques Chilier qui évangélisa plus tard les Bulgares et embrassa le rite gréco-slave. Ils devaient, en collaboration avec des prêtres séculiers de l'archidiocèse de Reims, diriger une institution libre dont le cardinal Gousset avait, depuis trois ans, pris l'initiative et qu'il tenait à développer. Le cardinal n'avait pas accepté d'autres religieux, parce qu'on n'en avait pas davantage à lui offrir; sinon, il eût volontiers confié ce collège rural aux Assomptionnistes, et il se proposait de le faire dès qu'on serait en mesure de l'accepter. Les conditions matérielles présentaient de sérieux avantages, et toute facilité était faite aux prêtres et aux 140 élèves de l'institution d'entrer dans la Congrégation.

Les PP. Pernet et Cusse n'avaient quitté qu'à regret le pensionnat de Clichy, et le dernier ne le dissimulait pas; le P. Picard avait abandonné avec non moins de peine l'aumônerie d'Auteuil, et il le taisait de son mieux. Ces dispositions intimes, dont nous ne sommes pas toujours les maîtres, ne les inclinaient pas à voir la situation sous un jour favorable. Par ailleurs, le supérieur n'avait que 27 ans; il était ennemi-né des demi-mesures, doué d'un caractère énergique, porté par instinct au commandement. Un tempérament moins bien trempé eût mieux convenu à une période de transition qui exigeait surtout de la souplesse et cette aimable patience qui voit dans le temps le meilleur auxiliaire des entreprises durables. En plus des trois ou quatre religieux assomptionnistes, le personnel professoral comprenait cinq prêtres du diocèse, sortis aujourd'hui de la paroisse pour y rentrer demain, ne voyant dans l'enseignement qu'une position tout à fait précaire, mais fort soucieux de conserver leur indépendance dans une maison où ils avaient jusque-là parlé et agi en maîtres.

Ces éléments disparates étaient par le fait même condamnés à se heurter, au lieu de s'appuyer un appui mutuel et d'opérer la fusion désirable. Une série d'incidents sans importance détermina vite une tension qui rendit la séparation nécessaire.

Les Assomptionnistes n'étant pas à même de suppléer les prêtres séculiers, si on les rappelait, force leur était bien de se retirer eux-mêmes. Le cardinal Gousset le leur proposa, insistant sur "les précautions à prendre pour empêcher que leur départ ne fût considéré comme une rupture et ne compromît la Congrégation à laquelle ils avaient l'avantage d'appartenir". Le P. d'Alzon leur envoya donc l'ordre de quitter Rethel.

Informé fort tard et assez mal des difficultés, il n'avait pu intervenir à temps pour empêcher un éclat. Les conseils de prudence qu'il envoyait de Nîmes ne remédiaient en rien à la situation, et ses avis précis étaient toujours dépassés par les événements, quand ils parvenaient à destination. Bien qu'il lui fût malaisé, de loin, de répartir équitablement les torts, il se consola difficilement de cet échec auquel il ne fut pas mêlé. Le cardinal avait décidé la fondation, d'accord avec le P. Laurent, supérieur de Paris, c'est à lui également qu'il s'adressa pour obtenir le rappel des religieux. Ce faisant, il agissait surtout par délicatesse, car il conserva avec l'Assomption les rapports d'amitié et de bienveillance qu'il avait manifestés en plusieurs occasions et qui permettaient de voir en lui un des principaux soutiens de l'institut naissant.

*

* *

La petite colonie de religieux assomptionnistes, qui par trois fois suivirent le cycle des études théologiques à Rome, ne représente pas une fondation proprement dite, car la

faveur d'y avoir une maison d'études ne fut demandée et obtenue qu'en l'année 1877. Elle n'avait même pas une demeure à soi, hébergée ici ou là dans diverses communautés, un peu au gré des événements. Depuis quelques années, le P. d'Alzon poursuivait le projet d'une Faculté de théologie, avec des maîtres romains qui enseigneraient près de son collège de Nîmes. Les démarches personnelles qu'il tenta à Rome, au cours des deux voyages de 1855 et de 1861, n'aboutirent pas plus que celles des prélats éminents qui les continuèrent. Il fit alors comme Mahomet: puisque la montagne ne venait pas à lui, il alla vers la montagne et envoya à Rome ses étudiants.

Le premier groupe prit d'abord pension à Sainte-Brigitte, près de la place Farnèse, chez les religieux de Sainte-Croix, du Mans, appelés aussi Salvatoristes. Un motif spécial de leur demander l'hospitalité provenait des pourparlers engagés entre les deux Instituts en vue d'une fusion qui ne s'opéra pas. La colonie assumptionniste se composait de quatre étudiants: deux anciens du collège de Nîmes, les FFr. François Picard et Ernest ou Raphaël Jourdan, puis le Fr. Victorin Galabert et un jeune Juif, fils d'une actrice convertie et baptisée par le P. d'Alzon, le Fr. Marie Lévy, qui revêtit ensuite l'habit dominicain et mourut missionnaire dans les plaines de la Mésopotamie.

La seconde année scolaire, les étudiants ne comprenaient plus que les FFr. Picard et Galabert. L'échec des projets d'union avec les Salvatoristes ne permettait plus de loger chez eux, bien que, de l'aveu de tous, leur serviabilité ne se fût pas démentie un instant. Les Assumptionnistes éprouvèrent de la sorte l'embarras des préoccupations matérielles, dont ils étaient déchargés l'année précédente. Ils louèrent alors un appartement situé en face de Notre-Dame de Lorette, dans la rue des Fornari, dont la partie extrême rejoint la place des Saints-Apôtres. Ils avaient même des pensionnaires, entre autres trois prêtres français qui récitaient l'office en chœur dans leur société et leur permettaient ainsi de satisfaire à un article important de la règle.

La troisième année, le P. Galabert, demeuré seul, trouva un asile dans une dépendance des Sœurs du Bon-Pasteur, non loin de la basilique Saint-Jean de Latran. Le projet, longtemps caressé, de desservir l'église Saint-Nicolas des Lorrains et d'avoir une résidence permanente à Rome, n'avait pas abouti.

Trois ans plus tard, à l'automne de 1861, une seconde colonie de trois étudiants assumptionnistes s'installait à nouveau sur les bords du Tibre, dans le couvent Saint-Claude qui appartenait aux Pères polonais de la Résurrection. Parmi eux se distinguaient les deux frères Bailly qui devaient occuper les plus hautes charges dans la Congrégation. Ce nouvel essai ne se prolongea pas au delà de deux ans, de sorte que, malgré la pénétration de leur esprit et leur application au travail, les membres de la dernière escouade ne purent obtenir les grades académiques qui auraient exigé une fréquentation plus longue des cours. Le manque de ressources, le défaut de sujets surtout, s'opposèrent au maintien de cet embryon de scolasticat romain. Il arriva toutefois, après la guerre de 1870, que le fondateur accorda encore à trois autres jeunes religieux un séjour de plus ou moins longue durée au Séminaire français. Mais ce n'est qu'après sa mort que l'institution, en devenant régulière, produisit les résultats attendus.

Si minces qu'ils fussent, l'initiative hardie de ce fondateur n'en paraît pas moins bonne à signaler. Lui-même, dans sa jeunesse, avait subi l'invincible attrait de Rome. Il voulut, malgré sa détresse en hommes et en argent, que ses premiers fils allassent puiser la science sacrée auprès du Siège apostolique. Au moment où la théologie française se dégageait avec peine de ses attaches gallicanes, lorsque les ministres de Napoléon III faisaient peser sur l'Eglise de France la menace d'une sorte de césaropapisme, les étudiants assumptionnistes demandaient à la métropole de la science catholique, aux maîtres de l'Ecole dominicaine les principes de la vraie liberté.

Le P. d'Alzon, qui, toute sa vie, associa dans ses préférences l'Ange de l'école à saint Augustin, imposa à ses disciples un enseignement basé avant tout sur la doctrine de saint Thomas. Dès 1849, il avait engagé ses collaborateurs de Nîmes à remettre en honneur les œuvres du Docteur angélique; il provoquait le retour à la scolastique en les déterminant à rééditer la *Philosophie* de Goudin, et la *Somme contre les Gentils*. Rien d'étonnant, dès lors, qu'il ait, le premier de tous, envoyé ses religieux chez les Dominicains de la Minerve. Jusqu'à sa mort, il resta fidèle à ce double amour pour "le Docteur d'Hippone, vrai fondateur de la philosophie de la foi, et pour le maître par excellence de la scolastique, défenseur victorieux de la foi et de la raison".

D'autres avantages de non moindre importance furent retirés du contact assidu avec les autorités romaines. Les premiers étudiants assomptionistes, mûris avant l'âge et d'une expérience qui avait devancé leur jeunesse, aidèrent beaucoup le fondateur dans ses démarches auprès de la Congrégation des Evêques et Réguliers. Il n'est pas téméraire d'avancer que leurs instances et leurs explications données sur place et à propos contribuèrent plus que tout le reste à obtenir le décret de louange, suivi bientôt du décret d'approbation. Que dire de leurs services dans les essais d'union que, sur les conseils de personnages autorisés, le P. d'Alzon tentait alors avec les Ermites de Saint-Augustin et diverses Congrégations religieuses modernes? Leurs rapports directs avec les intéressés et leur connaissance approfondie des milieux ecclésiastiques les amenèrent à conduire les négociations avec les réserves nécessaires, prêts à sacrifier l'accessoire, pourvu que l'Institut conservât le principal et restât lui-même. La confiance illimitée que le P. d'Alzon leur témoignait trouve sa justification dans le fait qu'ils surent éviter tous les écueils et, sans rompre avec personne ni froisser qui que ce fût, éviter à la Congrégation naissante une union qui aurait abouti à l'anéantissement.

Enfin, la politique de la présence, utile partout, s'impose pour ainsi dire au centre de la catholicité. Le fondateur des Augustins de l'Assomption venait de l'éprouver en 1855, au cours d'un pèlerinage à Rome qu'il n'avait pas revue depuis vingt ans. Mais il ne se doutait nullement de l'impression que son zèle apostolique avait produite sur l'esprit de Pie IX, et de l'affection qu'à partir de ce moment ce grand Pape lui avait vouée. La courte audience que ses premiers étudiants obtinrent du Souverain Pontife, dans les premiers jours de novembre 1855, fut pour lui une vraie révélation.

Pie IX s'est approché de nous, lui écrivait le Fr. Picard, et nous a fait quelques questions: "Voilà mes Augustins", a-t-il dit en arrivant; et, craignant que nous n'eussions pas bien compris, il a répété: "Oui, oui, vous êtes mes Augustins. Comment va votre patriarche?" Interdits à cette question, nous ne savions que répondre ni de qui il s'agissait. "Vous êtes bien des d'Alzon?" reprit-il. Eh bien! c'est votre patriarche." Après que nous lui avons donné de vos nouvelles, il a parlé de l'ancien évêque de Nîmes.

Six ans plus tard, le Pape, voyant à ses pieds une autre colonie d'étudiants assomptionistes, soulevait et secouait leur camail en disant avec son sourire paternel: "Les fils de d'Alzon, chanoines de Saint-Augustin!" Comme les étudiants donnaient des signes de dénégation: "Si, si, reprenait-il, chanoines de Saint-Augustin." Et il insistait, en riant, sur cette dénomination, précisément parce qu'il savait que le fondateur ne voulait à aucun prix de ce titre; et lui-même, au fond, n'y tenait pas davantage.

CHAPITRE IV

Essai d'Université libre (1850-1855)

Projet d'Université catholique. - Efforts des catholiques pour obtenir la liberté de l'enseignement supérieur. - Le Concile d'Avignon projette l'érection d'une Faculté catholique de théologie, qui n'est pas agréée par le Saint-Siège. - Maison de hautes études théologiques, littéraires et scientifiques établie à l'Assomption de Nîmes. - Organisation et cours de cette Faculté. - Personnel enseignant composé de docteurs, agrégés et licenciés. - Roux-Lavergne, d'Yzalguier et Allemand. - Abondance de maîtres et pénurie d'élèves: l'insuccès final. Ecole préparatoire aux écoles du gouvernement.

La liberté relative en, matière d'enseignement secondaire que les catholiques surent arracher à la seconde République, et dont ils jouissent encore, quoique dans des limites plus restreintes, détermina le P. d'Alzon à viser plus haut. Il avait toujours vu dans la jouissance de l'enseignement supérieur le corollaire indispensable de la vraie liberté. En effet, comment arracher la jeunesse chrétienne à l'emprise des mauvais maîtres, sans cette culture qui achève la formation et prépare aux luttes de la vie? Et cet enseignement, pour être vraiment libre, présuppose l'octroi des grades, non moins que le choix des auteurs et des matières de l'examen. Les prétendus privilèges accordés à l'Eglise de France par l'Université sont tout bénéfice pour elle, puisqu'ils consistent dans l'autorisation donnée aux professeurs libres de se conformer aux programmes et aux méthodes de *l'Alma Mater*, et sous son contrôle.

A l'encontre de Louis-Philippe, qui n'avait voulu rien accorder, la seconde République nomma une Commission de vingt-deux membres chargée d'élucider la question de l'enseignement supérieur. Présidée par Mgr Parisis, elle comprenait nombre de notabilités catholiques qui y coudoyaient les représentants de toutes les nuances de la pensée. La Commission déploya assez d'activité, bien que ses travaux n'aient laissé aucune trace dans l'histoire. C'est que les ministres de l'Instruction publique se hâtèrent de mettre un terme à ses entreprises, en ne la convoquant plus. Un jour, à l'Assemblée législative, un député se permit de demander à Parieu les causes de ce sommeil prolongé, et le ministre se borna à répondre que, selon la loi de mars 1850, le Conseil supérieur de l'Instruction publique avait seul compétence en matière d'enseignement. Par là, il se dégageait d'une question indiscrete et il jetait la dernière pelletée de terre sur un organe extra-parlementaire, devenu une vraie gêne pour le gouvernement. La génération présente serait donc frustrée de la liberté de l'enseignement supérieur, tout comme celle qui l'avait précédée.

Disons à l'honneur des catholiques qu'ils ne s'accommodèrent point de cette solution. Plusieurs, entre autres Montalembert, espérèrent arracher par la libre initiative ce que la loi et le Conseil supérieur n'avaient pas encore donné. Sur ce terrain, plus encore que sur les autres, le tempérament du P. d'Alzon le poussait à entreprendre, sans regarder toujours s'il était suivi. Il profita du répit momentané que la politique laissait à l'Eglise pour mettre sur pied de nouveaux projets. Ecole préparatoire aux écoles supérieures du gouvernement, Ecole normale ou de hautes études littéraires et scientifiques pour la formation des professeurs, Ecole supérieure de théologie: tout cet ensemble qui convergeait vers la fondation d'une Université libre et en supposait parfois l'heureux fonctionnement, vit le jour en quelques années, à côté de son collège de Nîmes qui prospérait. Si l'avenir, et un avenir prochain, devait décevoir ses espérances, on n'aime pas moins à saluer en lui le créateur et le réalisateur d'un plan aussi grandiose, bien conçu, fourni d'un personnel de choix, auquel les circonstances, manquèrent plus encore que les hommes et les ressources. Il s'y donna sans réserve, et l'échec à peu près

complet qu'il essuya ne diminua point son goût de vastes entreprises, parce qu'il n'avait altéré en rien son zèle ni sa confiance en Dieu.

On avait rencontré les mêmes difficultés, sinon les mêmes résistances, à organiser l'enseignement supérieur de la théologie. Sous la monarchie de Juillet, des évêques français avaient obtenu de Rome le privilège d'accorder aux élèves de leurs Séminaires le diplôme de bachelier en théologie, parfois celui de licencié. Si précieuse qu'elle fût, la faveur était rare et ne constituait qu'une exception. Après l'avènement de la République, trois ou quatre Conciles provinciaux firent un pas de plus et se prononcèrent pour l'érection de véritables Facultés. Ainsi, le Concile d'Avignon décréta pour cette province l'établissement d'une maison de hautes études ecclésiastiques. Il fut statué que tous les ans et pour chacun des cinq diocèses, à leur sortie du Grand Séminaire, deux prêtres se rendraient à la métropole suivre des cours d'une durée de deux ans qui les prépareraient aux grades théologiques. Une vingtaine d'élèves seraient ainsi assurés. On comptait même sur la présence d'autres ecclésiastiques de la province ou d'ailleurs, qui, moyennant pension, seraient également admis. Les uns comme les autres auraient le droit exclusif de subir l'examen du baccalauréat après leur première année d'études, celui de la licence à la fin de la seconde. On tenait à les favoriser, de préférence aux autres prêtres qui auraient préparé chez eux les matières de l'examen, et qui ne pourraient se présenter devant le jury qu'après trois ans d'ordination. Des règlements ultérieurs devaient déterminer les offices et les bénéfices, qui ne seraient accordés qu'aux ecclésiastiques pourvus du baccalauréat ou de la licence en théologie. Le doctorat restait un titre purement honorifique.

Le Concile d'Avignon demanda donc au Saint Siègre, avec la confirmation de ses actes et l'approbation de ses décrets, l'érection d'une Faculté catholique ou tout au moins la jouissance des mêmes droits pour la collation des grades canoniques. Ce désir ne parut pas réalisable au Pape Pie IX, qui, par le canal de la Congrégation du Concile, ajourna l'exécution de cette partie du décret sur les études. Il avait auparavant envoyé la même réponse négative à d'autres archevêques de France qui sollicitaient de lui la même faveur. Pourquoi, dira-t-on, le rejet d'une demande si légitime et si favorable à l'Eglise? Rome se défiait-elle de la science ou de l'orthodoxie des évêques français et de leurs professeurs? Assurément non, puisque la doctrine de ces prélats n'était pas moins éprouvée que leur attachement au Saint-Siègre. Alors, Rome était hostile à l'idée même d'Université catholique? Pas davantage, et l'archevêque de Malines, lors de l'institution de la Faculté catholique de Louvain, avait reçu d'elle un bref des plus flatteurs. L'attitude différente de Rome, selon qu'on s'adressait à elle de France ou de Belgique, tenait à la situation privilégiée de notre pays. Les Universités françaises possédaient des Facultés de théologie qui n'avaient pas encore d'existence canonique, mais dont les chaires étaient occupées par des ecclésiastiques. On craignait que cet enseignement officiel ne semblât battu en brèche par l'Eglise, lorsque la liberté de l'enseignement supérieur, toujours promise, était encore retardée. Même les moins conciliants des Romains n'osaient passer par-dessus cet obstacle; ils voyaient à bref délai dans les Facultés purement catholiques une cause de conflits qui risquaient de troubler les bons rapports existant entre l'Eglise et l'Etat. Le Saint-Siègre s'opposa donc à toute innovation. Sans éclat, mais sans faiblesse, il repoussa les diverses tentatives de commencer une concurrence qui lui paraissait pleine de dangers.

Des évêques et des prêtres français avaient précisément compté sur ces Facultés de théologie indépendantes pour ruiner le crédit de celles de l'Etat, foyer permanent de gallicanisme et de dévotion aveugle aux usurpations du pouvoir. Plus que tout autre, le P. d'Alzon avait poussé dans cette voie. Au Concile d'Avignon, il fut peut-être celui qui travailla le plus à la rédaction du décret qui promettait sur ce point l'affranchissement de

l'Eglise. Déjà, quelques années auparavant, il avait signalé à son évêque le grave péril que faisaient courir au Saint-Siège des Facultés de théologie sans institution canonique, payées par l'Etat, relevant de sa seule inspection, et qui, par suite, semblaient soumettre l'enseignement théologique à l'approbation des laïques. Loin de calmer ses craintes, la réponse de Rome ne fit que les augmenter; elle le détermina à essayer seul ce qui aurait, pour réussir, requis les forces et l'appui de plusieurs.

Ce n'est pas qu'il s'abusât sur sa puissance, ni qu'il espérât, avec ses modiques ressources, emporter de haute lutte une position jugée imprenable. Pareille présomption n'entra jamais dans son esprit. Mais la situation indépendante qu'il occupait en France lui laissait les coudées plus franches. Fondateur et supérieur d'une Congrégation qui se mettait avant tout au service de l'Eglise et du Pape, il se croyait plus autorisé que quiconque à introduire un enseignement plus romain, à offrir dans sa ville de Nîmes, aux prêtres et aux séminaristes français, un centre d'études qui refléterait en tout la doctrine du Saint-Siège et serait animé de son esprit. D'ailleurs, là comme toujours, avant d'agir, il s'entoura des garanties qui, en éclairant sa marche, le mettaient à l'abri de toute surprise.

Au cours d'entretiens avec le nonce de Paris, Mgr Fornari, il lui avait exposé son plan d'Université libre, à défaut d'Université catholique que n'autorisait pas encore la loi. Le nonce, devenu cardinal, avait fixé sa résidence à Rome, tout en couvrant de sa bienveillante protection son informateur de jadis. Le P. d'Alzon recourut donc à lui en toute confiance, et, le 19 août 1851, il lui soumit un rapport bien étudié, que nous citons en partie, car les idées qui y sont exprimées devançaient celles de la plupart des contemporains.

On prétend, lui écrivait-il, que la loi sur l'enseignement supérieur n'étant pas faite, il est impossible de prendre à l'avance la liberté qu'elle consacrerait un jour. Aussi ai-je cru devoir me restreindre à une *Maison de hautes études* pour commencer. J'ai obtenu que l'évêque de Nîmes écrivît à ses collègues dans l'épiscopat, pour les engager à m'envoyer des sujets qu'ils voudraient préparer, pour plus tard, à la carrière du professorat. Quelques évêques ont déjà répondu. Je ne crois pas, il est vrai, que le nombre de sujets que l'on me confiera soit bien considérable, mais je ne me décourage pas. Je sais quelles difficultés j'ai eu à vaincre pour établir la maison d'éducation que je dirige, je ne me laisserai pas arrêter par quelques obstacles du commencement.

Mais, Monseigneur, à côté de cette maison de hautes études littéraires, je cherche à établir autre chose encore: c'est une maison de hautes études théologiques, et voici le point sur lequel je souhaite très vivement que Votre Eminence veuille bien m'honorer du concours de ses lumières et de ses conseils.

Vous savez, Monseigneur, qu'à Paris va se former une maison de ce genre, sous la conduite de l'abbé Lequeux. C'est dire dans quel esprit elle sera dirigée. Je voudrais fonder dans le Midi un contrepois à cet esprit, et pour cela avoir des professeurs réellement romains. Ne pourrai-je pas compter sur le concours de Votre Eminence pour me procurer un professeur de droit canon et un professeur d'histoire ecclésiastique? J'ai déjà un professeur de dogme, dont je crois pouvoir répondre. Il va sans dire que, la première année, le nombre des auditeurs serait extrêmement restreint. Mais il s'agit de commencer, et si Dieu bénit cette idée, je ne doute pas qu'elle ne produise les plus heureux résultats.

Des Papes ont cru devoir envoyer des chantres de leur chapelle aux rois francs pour introduire chez nos pères le chant grégorien. Pourquoi Rome ne nous enverrait-elle pas des professeurs qui nous redonneraient le véritable esprit de l'enseignement catholique? Les cours se feraient en latin, ce qui ne souffrirait pas de difficulté, parce que je tiens beaucoup à ce qu'on parle en latin et que je le fais prononcer chez moi comme à Rome. On serait préparé d'avance à entendre une prononciation un peu différente de la nôtre.

... On ne peut combattre le venin gallican qu'en répandant à flots les doctrines romaines et en préparant des établissements où ces doctrines seront enseignées au grand jour. Un encouragement, de la part du chef de l'Eglise, servirait à prouver qu'il connaît les siens et décuplerait le courage de ceux-ci.

La lettre s'égara, de sorte que le P. d'Alzon attendit en vain de Rome les professeurs sollicités. Lorsqu'il renouvela sa requête, l'année scolaire allait s'ouvrir; il était trop tard pour songer encore à l'inauguration d'une entreprise, ennemie de toute improvisation. Le cardinal Fornari ne l'en félicita pas moins d'un essai, "en opposition

avec les tendances gallicanes signalées", et il promit ses démarches en vue de lui procurer les maîtres nécessaires. De pareils encouragements étaient appréciables; il ne semble pas cependant que l'intervention du cardinal ait obtenu de résultats. Sauf l'abbé Bensa, docteur en théologie, prêtre du diocèse de Nice et d'éducation française, qui vint à Nîmes enseigner le dogme, il fallut trouver sur place les autres professeurs. Les nombreuses demandes que le P. d'Alzon fit adresser à divers Ordres religieux par des personnages en vue restèrent toutes lettre morte: pour un Romain d'alors qui avait rarement franchi les remparts dont Bélisaire avait ceinturé sa ville natale, un séjour en France produisait l'effet de l'exil d'Ovide dans les steppes de la Scythie.

Le P. d'Alzon ne reçut même pas le professeur de droit canonique, sur lequel il comptait plus encore que sur le théologien pour redresser les erreurs pratiques si répandues dans le clergé français. Lui qui était romain jusqu'à la moelle des os ne se résigna jamais à cet insuccès. Que de fois, dans sa correspondance, ne revient-il pas sur un sujet qui, à ses yeux, dominait tous les autres! Il y aurait lieu d'insérer ici les rapports ou mémoires confidentiels qu'il destinait aux autorités romaines et dont la copie nous est restée. Leur longueur s'y oppose; le lecteur n'ignorera rien de ses sentiments lorsqu'il aura parcouru cet extrait d'une lettre adressée à un évêque français, le 5 novembre 1854:

Puisque vous voulez bien mes notes pour Rome, je vous soumettrai en toute simplicité ce que je voudrais qui y fût dit par un homme comme vous. Toute doctrine, bonne ou mauvaise, se traduit par des conséquences pratiques analogues à la valeur et à la portée de cette doctrine. Le gallicanisme, cette théorie hypocrite de la révolte contre l'autorité spirituelle, s'est traduit par une respectueuse et insolente négation des lois promulguées et des tribunaux établis par la plus haute autorité de l'Eglise. L'ultramontanisme, qui est la doctrine de l'autorité catholique étendue à tout le royaume de Jésus-Christ, se traduit par la soumission franche et sincère aux lois promulguées et à ces mêmes tribunaux.

Or, je suis frappé de cette anomalie qui subjugué les meilleurs esprits de France. Ultramontains en théorie, ils sont gallicans en pratique. Prêts à rompre, du matin au soir, des lances en faveur de l'infaillibilité du Pape, nous n'osons pas accepter franchement et sincèrement les lois et les tribunaux de l'Eglise universelle. Ces lois sont le droit commun, le droit nouveau créé par le Concile de Trente et le bullaire des Papes; ces tribunaux sont les Congrégations romaines.

Le mouvement ultramontain sera une grande contradiction tant que, sur les ruines de nos coutumes et de nos libertés, on n'aura pas proclamé les lois et les coutumes de l'Eglise universelle, on n'aura pas reconnu les Congrégations interprètes de ces coutumes, de ces lois et même des privilèges dont, quoi qu'on dise, elles ont toujours été prodigues.

La Faculté nîmoise de théologie, si l'on nous permet cette expression, allait de pair, dans la pensée du P. d'Alzon, avec une maison de hautes études littéraires et scientifiques destinée à la formation des professeurs et à la préparation des examens officiels. Ce projet qu'il avait, dès 1844, communiqué à des amis et dont il avait jusque-là différé l'exécution, il le reprenait, maintenant qu'une ère de liberté semblait s'inaugurer pour l'Eglise. L'évêque de Nîmes, Mgr Cart, l'avait approuvé, et, le 19 juillet 1851, il avait adressé à ses collègues dans l'épiscopat une circulaire imprimée qui exposait sobrement la fin de l'institution nouvelle et la recommandait à leur bienveillance. S'ils ne pouvaient, remarquait-il, envoyer des membres de leur clergé à la maison de l'Assomption, qui pourtant méritait leur confiance, il espérait qu'ils essaieraient dans leur région quelque chose de semblable à ce qui se pratiquait à Nîmes pour la province ecclésiastique d'Avignon. Ce trait final révèle, à notre avis, l'inspiration du P. d'Alzon qui, loin de jalouser personne et d'exclure qui que ce soit, s'efforça toute sa vie de provoquer des imitations de son dévouement.

Il s'agissait donc de préparer un corps universitaire catholique et de concourir, comme l'Ecole des Carmes à Paris, pour ne citer que la plus connue, à doter les établissements secondaires libres de maîtres capables et chrétiens. Voilà pourquoi l'institution de Nîmes porte dans quelques documents le titre d'Ecole normale. Ce n'est pas qu'elle eût la sottise prétention de s'égaliser à l'Ecole normale supérieure, moins encore

la faiblesse de copier ses programmes; toutefois, les anciens normaliens qui la dirigeaient entendaient se guider sur les méthodes de leur jeunesse, et, en pénétrant leurs leçons d'un esprit nouveau, parvenir dans le monde littéraire et scientifique à des résultats aussi satisfaisants.

Le P. d'Alzon avait fait part de son dessein à ses amis, les rédacteurs de *l'Univers*, Montalembert, Dom Pitra, Mgr Parisi, etc., et n'en avait reçu que des encouragements. L'évêque de Montauban, Mgr Doney, ne lui cacha pas cependant ses appréhensions. Connaissant bien, disait-il, l'esprit de ses Gascons, tant évêques que prêtres et laïques, l'idée d'une Université catholique ne lui semblait applicable tout au plus que pour la théologie et les sciences ecclésiastiques.

Avec l'appui de ceux qui s'intéressaient à l'enseignement supérieur libre, le P. d'Alzon profita, en 1851, de la distribution des prix pour informer le grand public de sa décision. Il sait, déclare-t-il, qu'une loi a été promise et il n'ignore pas que la question de l'enseignement secondaire ne sera résolue que le jour où l'on aura affranchi l'enseignement supérieur; c'est pourquoi, dès ce moment, il eût voulu poser les fondements d'une Université libre. A son défaut, et pour qu'en ressorte mieux la nécessité, il va créer les premiers éléments d'une institution jugée désormais indispensable, une maison de hautes études que Nîmes ouvrira pour le Midi, comme le Nord en possède déjà une dans la capitale.

Il annonçait des débuts fort modestes, près du collège de l'Assomption, et vantait les avantages des rapports quotidiens qui se noueraient naturellement entre les deux groupes. Il n'y aurait pas deux établissements, mais deux œuvres se complétant l'une l'autre et subsistant dans la même, maison. Le seul voisinage d'études plus fortes contribuerait à relever le niveau du collège proprement dit, et le spectacle journalier de celui-ci serait pour les aspirants au professorat une leçon plus appréciable que les meilleures théories.

Les cours devaient durer trois ans et comprendre deux divisions, celle des lettres et celle des sciences, avec une moyenne de dix conférences par semaine pour la première année, de huit pour la seconde et de quatre pour la troisième. Arrivés au terme de leur scolarité et munis des grades de l'Etat, les élèves des hautes études auraient à subir d'autres examens devant le jury de leurs professeurs ordinaires en vue de diplômes particuliers. C'étaient un certificat d'études chrétiennes et un certificat d'aptitude au professorat, délivrés par le directeur de la maison sur le rapport de la Commission des professeurs.

En tête du tableau des classes affiché au début de l'année scolaire 1851-1852 se lisent les conditions imposées à l'obtention du certificat d'études chrétiennes. Pour la section des lettres, il n'y avait pas moins de quatre épreuves écrites, qui comprenaient une version tirée des Pères de l'Eglise, des vers latins ou mieux une hymne chrétienne, une dissertation latine sur un sujet de morale, une dissertation française d'histoire ou de critique littéraire. La section des sciences avait trois épreuves écrites: la version latine, une dissertation latine sur une question de dogme, une dissertation française sur la philosophie des sciences. Enfin, les épreuves orales des deux sections portaient sur les matières enseignées dans l'école, en dehors des programmes de l'Etat.

Pour obtenir le certificat d'aptitude pédagogique, les candidats donneraient une leçon théorique, dont le sujet serait emprunté aux matières enseignées, et une leçon pratique. De plus, au cours de leurs études, ils auraient, de temps à autre, à remplacer tel ou tel professeur du collège pour s'exercer à l'enseignement, sous le contrôle et avec les conseils du directeur des études.

Dans le tableau des cours, nous voyons figurer, en dehors des auteurs païens grecs et latins et des classiques français, un cours d'histoire ecclésiastique commun aux lettres

et aux sciences, un cours de littérature latine chrétienne et un autre de littérature grecque chrétienne, un cours sur les rapports des sciences avec la foi, un autre sur l'histoire et la philosophie des sciences, etc.

Une bibliothèque spéciale, formée par 8000 francs de première mise et comprenant déjà *la Patrologie* de Migne, était à la disposition des élèves. On avait résolu de lui allouer environ 3000 francs d'entretien annuel.

Dès la seconde année, le P. d'Alzon tint encore à étendre le bienfait de ce haut enseignement aux élèves sortis de son collège et pourvus du baccalauréat. Lorsqu'il les vit livrés si jeunes à une indépendance pour laquelle la vie du collège n'avait pas suffisamment armé leur esprit et leur cœur, il songea à les prémunir contre les dangers et les séductions d'une liberté conquise beaucoup trop tôt. Avant leur entrée dans les carrières du barreau et de la médecine, ou avant d'occuper dans le monde les positions qui les attendaient, des jours et des mois d'une transition périlleuse s'écoulaient, où semblaient quelquefois les résultats de tous les efforts précédents. En les accoutumant pendant un ou deux ans à de bonnes méthodes de travail et à des études d'un nouveau genre, en les mettant en rapport avec des maîtres qui les dirigeraient plutôt qu'ils ne les corrigeraient, le P. d'Alzon pensait munir leur esprit de principes généraux et de vues d'ensemble et achever ainsi la transformation qui s'opère dans l'écolier devenu étudiant ou homme du monde. Ainsi, le collège de l'Assomption donnerait, avec des professeurs chrétiens, des jeunes gens capables d'apporter au dehors un savoir plus étendu et des convictions plus profondes.

Le personnel enseignant n'était pas inférieur à ce qu'on exigerait aujourd'hui. Dès les débuts, le P. d'Alzon s'entoura de huit professeurs de lettres et de quatre professeurs de sciences, et le nombre de ces derniers alla encore en augmentant. Germer-Durand, Monnier, Roux-Lavergne, d'Yzalquier, Allemand, Lagarde, Lethielleux, d'autres encore, étaient d'anciens élèves de l'Ecole normale ou de Polytechnique, agrégés de l'Université, licenciés ou docteurs ès lettres ou ès sciences. L'abbé Bensa, qui enseignait le dogme, était docteur en théologie et docteur ès lettres. Si l'on excepte les écoles officielles, quelle institution, en France, pouvait présenter un pareil état-major? Et qui, parmi les catholiques, savait s'imposer les mêmes sacrifices d'argent? car les traitements réservés à ces maîtres étaient au niveau de leurs grades et de leur savoir.

Nous avons déjà présenté aux lecteurs Germer-Durand et Monnier, les fidèles de la première heure et de la dernière, ceux qui répondaient toujours à l'appel dès qu'on s'adressait à leur dévouement. Un autre maître, Alexandre Bessot de Lamothe, qui enseigna à l'Assomption quelques dizaines d'années avant de devenir archiviste du Gard et d'être révoqué pour ses opinions religieuses, est l'auteur des romans d'aventures qui ont si longtemps exercé une vraie séduction sur l'esprit de la jeunesse. Parlons encore de trois de ses collègues qui rendirent à l'œuvre des services signalés.

Roux-Lavergne, engagé à Nîmes tantôt comme professeur de philosophie et tantôt comme professeur de lettres, était originaire des frontières mal définies de la Gascogne, du Quercy et du Languedoc. Malgré sa jeunesse, il était déjà parvenu à quelque notoriété. Il pouvait, au besoin, présenter une thèse de doctorat ès lettres, plusieurs volumes qui attestaient une assez longue collaboration avec Buchez pour son *Histoire parlementaire de la Révolution française*, et même un mandat de député à l'Assemblée nationale de 1868. Il y avait représenté la Bretagne, avec un brin de mysticisme républicain qui ne déplaisait pas à ses électeurs et dont force gens se contentaient alors. Démocrate social, dirions-nous aujourd'hui, il devint l'adversaire implacable du socialisme, dès qu'il le vit à l'œuvre, et ressentit aussitôt dans son âme le besoin profond de suivre une règle et d'obéir à une autorité. Rien d'étonnant, dès lors, qu'il ait pris place

dans les rangs des rédacteurs de *l'Univers* et que, peu à peu, accentuant son évolution, il se soit déclaré réactionnaire, pour ne pas dire césarien.

Ses convictions religieuses et littéraires n'étaient pas moins tranchées que ses opinions politiques. Comme elles s'unissaient à une susceptibilité toujours en éveil et à une grande inégalité de caractère, elles l'exposaient parfois à des polémiques qu'il ne fuyait pas, car il était courageux, mais dont il se tirait rarement à son avantage. Resté veuf avec la charge d'un petit garçon, il hésitait entre un second mariage et la cléricature, quand ses amis de *l'Univers* le poussèrent vers Nîmes, où les conseils du P. d'Alzon le décidèrent à recevoir les ordres sacrés. Dans une lettre à Germer-Durand, qui accomplissait son pèlerinage à Rome, le directeur de l'Assomption a tracé de son nouveau collaborateur un croquis qui mérite d'être conservé.

Vous connaissez la vie de l'Assomption, écrit le P. d'Alzon, on a bien le temps d'y penser aux absents qu'on aime, mais on n'a pas le temps de le leur dire. Vous savez que nous possédons Roux-Lavergne. Il met le feu aux intelligences les plus flasques, il remue, il agite, il vexe, et, pour peu que cela dure, il faudra bien qu'il y ait quelque explosion. Il entre si franchement dans toutes nos idées, il le dit si franchement à droite et à gauche, il frappe si bien d'estoc et de taille, que les opposants ont peu à faire, parce qu'il se place sur le terrain des idées et que, de là, il les culbute avec une vigueur qui ne leur donne pas le temps de s'apercevoir qu'ils sont en pleine déroute. Cardenne vous a-t-il jamais chanté la chanson qu'il fit sur mon compte à Lavagnac? *Au galop! au galop! au galop!* C'est Roux-Lavergne enfourchant la bête philosophique, historique, religieuse ou politique. Anathème à ceux qui ne font que trotter! Reste à savoir si ceux qui ne font que galoper ne s'essoufflent pas vite. Mon Dieu! les hirondelles volent bien du matin au soir.

Le directeur de l'enseignement scientifique à l'Assomption, d'Yzalguier, constituait, avec son collègue Roux-Lavergne, le plus vivant contraste. Né à Lavaur et formé dans les collèges de Sorèze et de Toulouse, il avait été classé avec le numéro 1 sur la liste d'admission à l'Ecole polytechnique pour la promotion d'entrée de 1830. Ses idées politiques s'opposèrent à sa réception, bien qu'il ait suivi toutes les études de cette Ecole, avant de devenir élève d'Ampère et d'être chargé de la préparation de ses calculs. De 1833 à 1844, on le trouve à Paris préparateur particulier aux Ecoles polytechnique, militaire, navale et forestière. Puis la maladie le ramena des plaines glacées de la Pologne, où il fit un bref séjour comme précepteur, vers le gai soleil de la Provence, le seul compatible désormais avec l'état de sa santé. En plus des mathématiques qui constituaient sa spécialité, il avait eu l'occasion d'enseigner, soit dans des leçons privées, soit dans des cours publics, les sciences physiques, l'astronomie, la philosophie, l'histoire, le latin, le grec et l'arabe littéraire. Il se disposait à ouvrir dans la ville d'Hyères une Ecole spéciale, quand le P. d'Alzon l'appela à Nîmes auprès de lui.

Ses principes allaient d'accord avec ceux de l'Assomption. Il estimait que si une instruction religieuse solide est toujours utile, elle est indispensable à ceux dont les études sont basées sur les sciences mathématiques. En effet, ces études développent une rectitude et une exigence de raisonnement qui ne peuvent que fortifier une foi appuyée sur de bons fondements, mais qui ébranlent une foi superficielle, assise sur de vagues impressions d'enfance ou sur des notions de catéchisme mal apprises et bien souvent plus mal encore expliquées. Livrer une jeune tête aux études mathématiques, sans lui donner en même temps une forte nourriture religieuse, c'est la vouer infailliblement à sa perte. Quel dommage qu'une santé précaire ait empêché un esprit aussi puissant et aussi bien équilibré de donner toute sa mesure, qu'elle l'ait même forcé, après quatre ou cinq ans d'enseignement, d'interrompre son action bienfaisante sur les élèves de l'Assomption!

En mars 1851, presque en même temps que Roux-Lavergne et d'Yzalguier, arrivait à Nîmes un autre universitaire qui, par sa science, son dévouement et son esprit de foi, occupa dans le collège une place de choix. Jusqu'à la mort du P. d'Alzon et au delà, sauf une éclipse momentanée, nous retrouvons Louis Allemand mêlé aux joies et

aux tristesses de l'œuvre, à ses crises et à ses relèvements. Les originalités, parfois les surprises d'un esprit plein de verve, d'un caractère inégal et entier, ne l'empêchèrent jamais de soutenir et de défendre le fondateur de l'Assomption, de l'aimer et d'en être aimé, de même que par ses services il sut de bonne heure conquérir l'estime, sinon l'affection de tous. Lorsque, au mois de novembre 1880, il s'agenouilla au pied du lit du P. d'Alzon mourant, celui-ci l'aperçut, et, devant son chagrin à travers ses larmes, il lui dit ces simples mots: "Allemand, je te bénis comme mon frère, mon ami, mon collaborateur."

Le nouveau professeur venait de très loin. Emporté par la fougue révolutionnaire, n'avait-il pas écrit récemment contre le Saint-Siège un pamphlet anonyme intitulé: *Plus de tiare*, que l'on attribua à La Mennais et qui fut censuré par la Congrégation de l'Index? Le remords et le besoin d'expiation le conduisirent presque aussitôt après à Nîmes. Là, les conseils du P. d'Alzon, non moins que ses hautes relations avec la cour de Rome, lui procurèrent le moyen de témoigner à Pie IX son repentir et d'en obtenir, avec un pardon paternel, la bénédiction apostolique. Un bienfait de ce genre ne s'oublie plus. Il explique l'attachement inaltérable que Louis Allemand voua depuis à celui qui l'avait réconcilié avec l'Eglise.

Les maîtres étaient donc nombreux et des plus qualifiés; par contre, les élèves se comptèrent presque sur les doigts des deux mains, soit à l'Ecole de théologie, soit à celle des hautes études. Sans les jeunes scolastiques de l'Assomption qui formaient le contingent principal des théologiens, le professeur de dogme aurait parlé latin devant des bancs à peu près vides. En essayant de détourner son grand vicaire de ce projet, Mgr Cart avait pressenti pareil abandon, même de la part de la province ecclésiastique d'Avignon. La métropole, lui avait-il écrit en substance, se suffisait largement à elle-même et n'enverrait personne; Viviers avait ses religieux Basiliens; le diocèse de Valence, grevé de dettes, n'entreprendrait rien, et celui de Montpellier pas davantage. Ces prévisions se réalisèrent à la lettre et même au delà, car le diocèse de Nîmes, que son évêque avait passé sous silence, ne soutint pas le P. d'Alzon beaucoup plus que les autres. Celui-ci avait entrevu de modestes débuts, il n'avait annoncé que dix places pour la première catégorie d'étudiants et vingt-cinq pour la seconde. Nous ne croyons pas que, durant les quatre ou cinq ans que dura son essai, il soit parvenu à réunir une seule fois un pareil nombre d'étudiants.

Des résultats aussi faibles, après des sacrifices si énormes, proviennent de causes multiples. Les dispositions de la loi de 1850 en sont la meilleure explication. Somme toute, les catholiques avaient acquis à peu de frais la liberté de l'enseignement secondaire: aucun grade n'était exigé des professeurs et le baccalauréat seul était requis du titulaire de l'établissement. Or, les premières années qui suivirent la promulgation de la loi, plus de cent collèges furent confiés par les municipalités aux évêques, qui les acceptèrent, en employant tout le personnel disponible, au lieu de le laisser se pourvoir des diplômes académiques. A moins de repousser ces offres ou de retirer des jeunes prêtres du ministère paroissial qui en manquait déjà, quelle autre conduite auraient-ils pu adopter? La réussite tue une œuvre aussi bien que l'insuccès; la surabondance de collèges catholiques nuisit plus que tout le reste à la préparation scientifique des professeurs et au recrutement de l'Ecole des hautes études.

D'ailleurs, Paris, avec son Ecole des Carmes, attirait plus qu'une ville de province, peu connue, peu centrale, dépourvue d'une Université d'Etat et d'une bonne bibliothèque. L'Assomption possédait, il est vrai, un personnel d'élite; ses prospectus, distribués largement, le proclamaient sur tous les tons. Mais qui a jamais cru un prospectus sur parole, et quel évêque s'avisa de vérifier sur place la véracité de cette information? Nous savons que l'évêque de Saint-Dié le fit et qu'il envoya deux jeunes

prêtres; il fut à peu près le seul. Les autres ne ménagèrent à l'œuvre ni éloges ni encouragements; d'appui effectif, le P. d'Alzon n'en trouva qu'en lui-même et autour de lui.

Du reste, l'Ecole des Carmes, malgré l'attrait de Paris, les qualités remarquables des directeurs et des professeurs, n'eut annuellement qu'une moyenne de vingt élèves ecclésiastiques, de 1850 à 1880. Vingt élèves par an, et l'Etat fournissait gratuitement vingt-quatre bourses, qui n'étaient pas toutes employées. L'indifférence des évêques français pour la haute culture ecclésiastique et la formation de leurs professeurs avait alors quelque chose d'affligeant, en dépit des protestations retentissantes lancées de temps à autre dans le public.

Les dispositions bienveillantes et inefficaces de l'épiscopat français se seraient-elles modifiées si la situation générale eût autorisé le P. d'Alzon à consentir plus longtemps d'aussi lourds sacrifices? Qui le sait? En tout cas, une expérience de quatre ou cinq ans révélait l'impossibilité de la poursuivre davantage.

Il convient de noter que tous les maîtres, ceux de sciences en particulier, n'étaient pas uniquement employés à la maison des hautes études, car, depuis l'automne 1850, le P. d'Alzon avait ouvert à la jeunesse du Midi une Ecole préparatoire aux écoles du gouvernement. Cette création, qui complétait les deux autres, avait pour but de former des officiers de terre et de mer, des ingénieurs que recevraient Polytechnique, Centrale, etc. Des difficultés qui s'opposèrent à l'ouverture et au bon fonctionnement de l'Ecole, la moindre ne fut pas la concurrence de l'Etat qui avait réservé quinze de ses collèges à la même destination et les avait pourvus de professeurs et de l'outillage scientifique le plus complet.

Malgré tout, le P. d'Alzon persista dans son essai et ne négligea rien pour soutenir la comparaison avec les écoles officielles. Il y eut un moment où sa maison, soit pour les hautes études, soit pour la Préparatoire, posséda jusqu'à dix professeurs de sciences. Dès le début, il avait imprimé à cette Ecole un cachet chrétien de simplicité et d'énergie qui la distinguait de ses rivales. Il voulut pour elle une discipline sévère, imposant aux élèves qui en faisaient partie l'exactitude dans l'obéissance, la franchise dans l'allure, la loyauté dans les rapports mutuels, bref, tout ce qui sert à maintenir les traditions de l'esprit militaire en France. Il avait placé le tout sous la sauvegarde des idées religieuses et austères qui constituaient le trait distinctif de sa maison et tendaient avant tout à former des hommes de dévouement et de sacrifice. Aussi avait-il éloigné d'eux, disait-il, "certaines précautions exagérées, certains soins féminins tolérables tout au plus pour ceux qui ne se destinent qu'à la carrière des lettres, mais opposés de tout point aux habitudes vigoureuses et mâles que l'homme contracte toujours avec peine quand il ne s'y est pas ployé de bonne heure".

Un témoin averti, fonctionnaire dans les télégraphes, le jeune Vincent de Paul Bailly, a laissé la description du règlement auquel s'assujettissaient ces jeunes gens d'excellente famille et d'éducation soignée. On sonnait le lever à 4 h. 30 du matin et le coucher à 9 heures du soir. A peine sortis du lit, dès 5 heures moins un quart, ils se rendaient dans les salles de classe où les cours commençaient pour ne s'interrompre qu'au dîner, à midi et demi; à 2 heures du soir, le travail reprenait pour ne cesser qu'au souper, à 8 h. 30. Classes et études alternaient toute la journée, sauf deux petites interruptions, le matin et le soir, pour le déjeuner et le goûter. On ne les autorisait que rarement à veiller; par contre, ils obtenaient aisément la permission de se lever à 3 h. 30 ou 4 heures du matin, pour étudier ou pour prier. Une discipline aussi rude, en même temps qu'elle domptait les corps, donnait à l'esprit la liberté requise par des études austères; elle fournissait à ces jeunes gens les moyens d'employer utilement la période

de transition qui achève la transformation physique de l'homme et de se préparer à tenir leur place dans la société ou dans les carrières de l'Etat.

Le prix de la pension annuelle, fixé à 1400 francs, maintenait le recrutement dans les classes supérieures: il paraît bien élevé si l'établissement n'avait pris sur lui la charge de toutes les répétitions. Il était même prévu que les étudiants pourraient séjourner quelque temps au collège assomptioniste de Paris avant de passer leurs examens.

L'Ecole préparatoire sombra, avec la maison de hautes études et la soi-disant Faculté de théologie, mais non pour les mêmes motifs. Les élèves ne manquaient pas, non plus que les ressources, mais la maladie qui frappa le directeur de l'Assomption et plusieurs professeurs éminents les éloigna du collège de Nîmes. Leurs successeurs furent impuissants à continuer l'œuvre dans toute son étendue; ils jetèrent du lest et bornèrent leurs efforts au maintien et à l'amélioration progressive du collège.

CHAPITRE V

"La Revue de l'Enseignement chrétien" et la querelle des classiques (1851-1855)

La Revue de l'Enseignement chrétien avait pour fin la restauration du règne de Jésus-Christ dans les études. - Nombre restreint de ses abonnés et modifications qui diminuent la part réservée aux études littéraires et classiques. - Raisons de la disparition de la revue. - Idées du P. d'Alzon sur les classiques païens et chrétiens. - Essais d'une bibliothèque classique chrétienne. - Origines de la querelle des classiques, mêlée universelle. - Part de la revue et du P. d'Alzon à la polémique. - Intervention de l'évêque d'Orléans contre lui. - Déviation voulue de la controverse contre Louis Veuillot et les défenseurs des doctrines romaines. - Réponse modérée du P. d'Alzon. - Rome blâme la manœuvre de Mgr Dupanloup et demande la cessation d'une polémique sans objet.

Un centre d'études aussi actif que l'Assomption de Nîmes visait à demeurer un foyer intellectuel. Certes, les maîtres voués à l'enseignement avaient avant tout la mission de l'entretenir, mais les résultats obtenus ne dépassaient guère les murs de l'établissement. L'influence d'une revue, qui n'est contenue que par les frontières de la langue employée, aurait permis aux professeurs de continuer et d'étendre leur apostolat, non moins que d'aborder d'autres sujets d'études. Depuis longtemps, le P. d'Alzon se préoccupait de cette nécessité, et, en cas d'oubli de sa part, les normaliens qui secondaient ses efforts n'auraient pas manqué de la lui rappeler.

Le 12 janvier 1851, il inaugura dans son collège une nouvelle série de conférences pour ses professeurs. Dans ces séances hebdomadaires on discutait une question littéraire, religieuse ou philosophique, on préparait une action méthodique sur l'enseignement libre qui cherchait encore sa voie, on s'efforçait surtout de mettre au point des travaux divers que recueillerait le périodique projeté.

Il paraissait à Paris, depuis 1835, un recueil vraiment scientifique qui avait débuté avec 1 650 abonnés et les avait perdus, en bonne partie, au cours de son existence. Bien qu'elle fût à l'hôpital, la revue, intitulée *L'Université catholique*, arborait un nom plein de promesses. Bonnetty, qui l'avait fondée et la dirigeait, ainsi que *les Annales de philosophie chrétienne*, avait groupé autour d'elle les plus beaux noms du monde catholique. Le P. d'Alzon lui en demanda la cession, ne put l'obtenir, et ce refus, qui l'affligea sur l'heure, permit à ses professeurs de mûrir davantage leur dessein.

Les échanges d'idées et les discussions avaient abouti, dans les conférences dominicales, à des conclusions pratiques. Pour propager les idées chrétiennes dans l'enseignement, l'Assomption aurait son organe. *La Revue de l'Enseignement chrétien*, titre qui valait celui de *l'Université catholique*, paraîtrait tous les deux mois en un fort fascicule, constituant au bout de l'année un volume d'environ 700 pages. Le prix de l'abonnement était fixé à dix francs. Germer-Durand était nommé directeur: il prendrait sur lui les fonctions modestes et absorbantes de correcteur et de prote, tiendrait le registre des abonnés, veillerait à la régularité du service. Les articles seraient signés et resteraient sous la responsabilité de leurs auteurs; toutefois, ils ne seraient insérés qu'après examen, et, au besoin, après correction du Comité de rédaction. La revue ne comportait pas de sous-titres; il était pourtant entendu que les sujets seraient choisis dans diverses catégories qui embrassaient à peu près toutes les questions générales et particulières d'enseignement et d'éducation, comme la religion et la philosophie, l'histoire, les sciences, la littérature et les langues, les beaux-arts, les droits et les intérêts de l'enseignement libre.

A la distribution des prix de 1851, le P. d'Alzon annonça comme prochaine l'apparition de sa revue et il en esquissa le but. Pour lui, le moment était venu de préparer l'unité d'action entre les établissements chrétiens. La liberté n'était plus à conquérir. Complète ou incomplète, on la possédait; il fallait en tirer parti. Pouvait-on mieux y parvenir qu'en se connaissant, en se comptant, en mettant en commun les résultats obtenus? Des forces dispersées la nouvelle revue voulait faire un faisceau compact qui inspirât le respect aux adversaires, et aux amis la confiance dans l'avenir. Elle se donnait la mission de recueillir et de répandre toutes les idées propres à entretenir et à augmenter l'esprit chrétien, à développer chez les maîtres, et par eux chez les élèves, l'amour et le culte légitime des lettres. Le P. d'Alzon faisait donc appel à tous ceux qui, partageant ses vues et ses espérances, lui prêteraient volontiers leur concours. Les professeurs de l'Assomption, tout en ayant des idées nettes sur les questions qui seraient traitées, ne les imposeraient à personne, ils s'en rapportaient à une discussion sincère pour les éprouver ou les rectifier.

Le premier numéro de *la Revue de l'Enseignement chrétien* parut en novembre 1851, avec une introduction du P. d'Alzon et trois articles de ses meilleurs collaborateurs. Tous les travaux insistent sur la restauration du règne de Jésus-Christ dans les études envahies par l'influence exclusive et dangereuse du paganisme. Une lecture même rapide montre bien que c'est là le vrai programme de la revue, la fin poursuivie, et que toute question d'éducation ou d'enseignement y sera ramenée comme à son principe directeur.

Les abonnements ne furent jamais considérables. En tenant compte du va-et-vient des abonnés qui se produit dans toutes les publications, et qui est noté avec soin sur un carnet spécial, on arrive tout au plus au chiffre de 200. C'est à peu près le nombre qu'indiquait le P. d'Alzon au cardinal Fornari, au début de la seconde année, lorsqu'il parlait de 150 collèges chrétiens qui recevaient sa revue. Il passait, en effet, sous silence les quelques personnes qui la prenaient à titre privé. Le succès fut donc restreint et l'on a le droit de s'en étonner, car la publication, d'un bon marché exceptionnel et fort bien rédigée, était la seule chez les catholiques à présenter pareil programme et devait intéresser tous ceux qui se dévouaient à l'éducation. Or, collèges et Petits Séminaires compris, la France d'alors ne possédait pas moins de 380 établissements libres consacrés à l'enseignement secondaire. Sur ce nombre, 230, soit près des deux tiers, ignorèrent sciemment une revue faite pour eux ou ne crurent pas devoir s'imposer le sacrifice de dix francs par an pour la recevoir. On dirait que les catholiques de notre pays n'ont jamais compris leurs vrais intérêts ou du moins qu'ils n'ont jamais su les appuyer efficacement.

On objectera peut-être l'éloignement de Nîmes, où la revue était éditée, et la rare propagande dont elle fut favorisée. L'objection n'explique pas l'insuccès, car la publication avait été adressée comme spécimen à tous les établissements libres, et, à partir de 1854, un libraire bien connu de Paris, Didron aîné, qui dirigeait *les Annales archéologiques*, prit la revue en dépôt et servit l'abonnement à la moitié des lecteurs. Malgré sa bonne volonté et ses efforts, il n'apparaît pas que le tirage ait reçu le moindre accroissement.

Dès la deuxième année, les rédacteurs de la revue avaient élargi son programme. Sans être consacré exclusivement à la controverse qui s'était engagée sur l'emploi des classiques chrétiens et païens, le premier volume lui avait réservé la plupart de ses travaux. On voulait tout d'abord établir les principes de l'enseignement qui conviennent à tous les temps et à tous les enfants catholiques, pour étudier ensuite les moyens de les appliquer avec une sage discrétion. Mais les exemples instruisent plus que les théories, les méthodes et les considérations générales. Aussi, après avoir lu de savants aperçus sur

la littérature, les langues, l'histoire, les sciences et les arts, les professeurs n'étaient pas moins gênés qu'auparavant pour faire leur classe. En un temps où la majorité des maîtres était improvisée, on sentait partout et avant tout le besoin urgent de quelques règles pratiques. De là les réclamations d'un grand nombre de lecteurs. Ils demandaient qu'on leur apprît à corriger un thème, une version latine ou grecque, des vers latins, un discours; à bien expliquer les auteurs pour pouvoir, à leur tour, enseigner aux élèves le secret si important de travailler avec intelligence. Dans ce but, ils voulaient des exercices plus fréquents, présentés et corrigés par des professeurs expérimentés qui les mettraient sur la voie d'une expression juste, d'une bonne tournure, d'un développement heureux.

La direction jugea opportun de satisfaire ces désirs et de fournir dorénavant aux maîtres des secours pratiques et d'utiles conseils. Il est à regretter que cette rubrique, qui a fait de nos jours le succès de la revue qui porte le même nom, ait occupé trop peu de place dans la première série. Elle aurait favorisé cette Alliance des maisons chrétiennes d'enseignement, que le P. d'Alzon rêva dès le premier jour et qui ne fut réalisée qu'après 1870. Elle aurait également permis ce Congrès de l'enseignement libre qu'il entrevit aussi, qu'il annonça même et qu'il ne put alors réunir.

Pour ménager aux professeurs absorbés par leur tâche quotidienne la facilité de suivre le mouvement des idées, la revue résuma, sous le titre d'Etudes chrétiennes, des ouvrages et des articles qui cadraient avec son programme. On espérait ainsi la rendre plus utile aux professeurs et plus conforme aux vœux de tous ceux qui avaient à cœur les intérêts de la science catholique. De même, on estima qu'il leur serait agréable de voir aborder avec compétence et franchise les thèses de philosophie et de sciences, d'histoire et de littérature, que le public contemporain rattachait de plus en plus à la religion. Ces études approfondiraient la double tendance qui se manifestait dans les rangs des catholiques, elles permettraient aux rédacteurs de mettre mieux en relief les principes et l'esprit qui les animaient. La question des classiques chrétiens n'était pas isolée, celle de la liturgie romaine, celle de l'art chrétien et tant d'autres se rattachaient à elle et pouvaient se ramener à une seule doctrine.

Sans l'avouer expressément, *la Revue de l'Enseignement chrétien* prenait de la sorte une tournure antilibérale qui ressortait déjà du premier volume et devint ensuite un peu plus marquée. Elle abordait aussi des travaux d'une portée générale que l'on n'aurait pas attendus d'elle au premier abord. Son objet propre, ce qui constituait jusque-là son caractère distinctif, se perdait à la longue ou passait au second plan. La correspondance de l'époque fournit la clé de ce changement. Bien des gens songeaient alors à une revue des sciences ecclésiastiques; presque tous, comme s'ils s'étaient donné le mot, s'adressaient à celui que son collègue, sa situation au Conseil supérieur de l'Instruction publique, sa revue et surtout sa fortune supposée, avaient signalé à l'attention générale.

Mgr Cart, pressenti, refusa nettement que son vicaire général assumât la direction de la nouvelle revue. Il ne restait donc qu'à transformer l'ancienne, à introduire des travaux d'ordre philosophique, théologique et canonique, parmi les études littéraires et historiques. De Montpellier, où l'état de sa santé l'obligeait à se maintenir, le P. d'Alzon rédigea quelques notes fort générales, qui, mises au point par Jules Monnier, parurent dans le premier numéro de 1855 et indiquèrent la nouvelle orientation.

Les modifications annoncées étaient préparées par les études que la revue publiait depuis deux ans. Déjà l'on avait à peu près délaissé le débat sur les classiques pour le transporter sur le terrain des arts chrétiens; puis, d'un pas timide, s'était introduite la critique philosophique, historique et littéraire, qui avait promptement débordé le cadre assigné et réclamait encore d'autres développements; enfin, les questions générales dominaient peu à peu les quelques détails techniques que les rédacteurs avaient

conservés à l'enseignement et à l'éducation. Evidemment, les uns et les autres de ces travaux touchaient de plus près à la doctrine et à la propagation des idées catholiques. En un temps d'engourdissement universel, où la nation se laissait prendre aux jouissances matérielles et enlever, sans réagir, les quelques libertés dont elle disposait, l'affirmation des principes religieux qui doivent guider l'intelligence dans tous les domaines du savoir s'imposait en France comme une nécessité et un devoir. Trop de savants et d'historiens, même catholiques, favorisaient la diffusion des doctrines hostiles à l'Eglise par leur silence, leurs ménagements ou leurs concessions. Il était temps de protester contre ces essais de conciliation à tout prix, et l'on avait le droit d'espérer qu'une revue serait en mesure d'en atténuer les funestes effets.

Ces considérations, qui guidèrent le P. d'Alzon et ses amis dans la nouvelle disposition du combat, nous impressionnent aujourd'hui encore. Toutefois, on regrette que, dans l'espace de quatre ans, *la Revue de l'Enseignement chrétien* ait publié trois programmes au lieu de s'en tenir au plan primitif. Du reste, en la transformant en revue des sciences ecclésiastiques, il fallait lui donner un prêtre pour directeur, à la place de Germer-Durand que son éducation littéraire et ses goûts ne disposaient plus à en remplir les fonctions. Pour ces motifs ou pour d'autres, les abonnements diminuèrent encore et l'on ne songea plus qu'à une liquidation. La revue cessa de paraître à la fin de 1855. En succombant, elle pouvait se rendre le témoignage que sa courte existence n'avait pas été perdue pour les intérêts des études chrétiennes qu'elle avait voulu servir avant tout.

*

* *

Le P. d'Alzon n'écrivit dans *la Revue de l'Enseignement chrétien* qu'un petit nombre d'articles, et presque tous sur la querelle des classiques. Le programme qu'il traça en forme d'introduction dans le premier numéro ne franchit guère les limites de cette controverse. Celle-ci passionna quelque temps l'opinion catholique française, elle menaça de fractionner en deux ou trois camps l'épiscopat de notre pays, puis elle s'apaisa sur un mot d'ordre de Rome qui distribuait les éloges et les réserves avec impartialité, montrant à tous le véritable ennemi à poursuivre et à terrasser. Il sera donc opportun de nous y arrêter un instant, ne serait-ce que pour mieux connaître la part que le P. d'Alzon prit à la lutte et ses idées dans le domaine de l'éducation.

Il n'avait pas attendu cette polémique pour tenter dans l'enseignement secondaire une réforme qui, contenue dans de justes bornes, aurait produit de bons résultats. L'idée d'introduire les auteurs chrétiens, grecs et latins, dans les collèges et les Petits Séminaires lui venait du P. Ventura qui rendait les classiques païens responsables de tous les maux des sociétés modernes et entendait les proscrire sans merci. Une réaction aussi exagérée n'avait nulle chance d'aboutir. Même jeune, le P. d'Alzon ne donna jamais dans ces excès. Il comparait plaisamment ceux qui attribuaient à l'enseignement des classiques païens l'origine du protestantisme, à l'un de ses amis qui voyait dans la Révolution française la conséquence de la suppression des Jésuites ou même des chanoines. Des mouvements d'idées aussi vastes dépendent de causes multiples et autrement importantes. Toutefois, les affirmations du P. Ventura renfermaient une part de vérité indéniable qu'il songea de bonne heure à utiliser. Dès 1839, apprenant qu'on imprimait en Italie, à l'usage des écoles, des fragments des Pères et d'autres auteurs chrétiens, il conseillait à son évêque de marcher dans cette voie.

Dans une conférence donnée aux maîtres en 1846, il fit ressortir la supériorité de la littérature chrétienne, empreinte du spiritualisme le plus élevé, sur la littérature profane, pénétrée d'un grossier sensualisme. A son avis, l'enseignement, ou tout au moins le programme qu'imposait l'Université, aboutissait à des effets déplorables qui finissaient par engendrer l'incrédulité, le scepticisme et l'immoralité. Le remède à tous

ces maux, il croyait l'avoir trouvé dans une part plus grande que l'on ferait aux auteurs chrétiens.

Germer-Durand, préfet des études, n'attribuait pas les mauvais effets incontestables du programme universitaire aux mêmes causes que son directeur. Pour lui, les coupables n'étaient autres que l'histoire et la philosophie. L'explication des textes classiques pouvait, au contraire, offrir chaque jour au maître l'occasion d'un commentaire surnaturel par la comparaison du point de vue des païens avec la philosophie catholique, des vérités mutilées, mais réelles, qu'avaient entrevues les plus beaux génies de l'antiquité, avec les vérités complètes du génie chrétien. Pour qu'il fût fructueux, pareil commentaire supposait au préalable une connaissance exacte des idées philosophiques des auteurs profanes et une étude approfondie du christianisme que les professeurs avaient faite rarement.

Ces idées, à peine ébauchées au cours de conférences privées, Germer-Durand les reprit dans un discours public, en 1847, et les développa d'une façon supérieure, en termes d'une correction et d'une modération impeccables. Joignant ensuite l'exemple à la théorie, il montra, par des analyses, que l'étude des païens possédait une influence morale, un principe puissant d'éducation, et qu'un maître catholique pouvait toujours christianiser la beauté du langage antique et manifester par là plus dignement la splendeur du vrai. Les Pères de l'Eglise, les docteurs et bien des saints, qui s'étaient nourris de cette lecture, avaient su en dégager un enseignement salutaire. Agir de la sorte, c'était imiter la sagesse du clergé romain qui avait exprimé les plus hautes pensées de la foi dans une langue enrichie des souvenirs de Virgile et de Cicéron, comme les Papes avaient conservé les monuments antiques en transformant le Panthéon en église et en dressant les statues de saint Pierre et de saint Paul sur les colonnes de Trajan et de Marc-Aurèle.

Il convient d'ajouter que les programmes d'alors, et celui de l'Assomption en particulier, étaient moins exclusifs que ceux de nos jours et qu'ils ne bannissaient pas les auteurs chrétiens. Les textes grecs étaient choisis en partie dans les ouvrages païens, en partie dans les Pères de l'Eglise, comme saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome. Par contre, les textes latins appartenaient presque uniquement au siècle d'Auguste, circonstance qui motivait à elle seule l'absence des écrivains chrétiens.

En 1847, le P. d'Alzon n'allait guère au delà des désirs de Germer-Durand. Sa correspondance privée malmène assez cavalièrement le P. Ventura et tous ceux qui se prononçaient systématiquement contre l'emploi des auteurs profanes. A la suite d'autres conférences, après de nombreux entretiens et par un travail commun, les idées des uns et des autres furent mises en pleine harmonie. A la rentrée scolaire de 1849, on décida de réserver aux classes plus avancées l'étude des auteurs profanes, celle des auteurs chrétiens aux élèves des cours inférieurs. On espérait que des jeunes gens plus formés apprécieraient mieux la supériorité du style des classiques païens et qu'ils sauraient mieux se défendre contre le poison de leurs pensées et le sensualisme de leurs images.

La réforme, du reste, ne pouvait être brusque, car l'on manquait de livres adaptés à ce nouvel enseignement. Cette année-là, on eut un auteur latin chrétien en 7^e, un autre en 6^e, à la place du *De viris illustribus urbis Romae*; en 5^e, le discours *Pour l'Eutrope*, de saint Jean Chrysostome, fut substitué à la *Cyropédie*. Dans les classes supérieures, les maîtres choisirent assez souvent leurs textes de versions grecques et latines dans les écrivains des littératures chrétiennes.

Si nouvelle que parût la voie à parcourir, elle était déjà frayée par divers initiateurs, entre autres par Mgr Parisis dont le patronage s'étendait à une petite collection de classiques latins. Un autre recueil était annoncé de Beauvais. De son côté, l'Assomption tenta une action parallèle. Mazel publia deux vies de saints, en latin,

destinées aux débutants; Monnier rédigea, pour la 4^e, un choix de Lactance et le *De natura rerum* de saint Ambroise; en 1851, il annotait pour la 3^e un recueil consacré à *la Vie de Jésus-Christ* et exposant les preuves de sa divinité; en même temps, il terminait à l'usage des humanités le poème biblique de saint Avit de Vienne, ainsi que des extraits sur la Providence. D'autres maîtres de l'Assomption dirigeaient leurs recherches dans le même sens, et l'on espérait que de ces efforts coordonnés sortirait un cours complet de religion, où la doctrine catholique serait expliquée par les plus grands docteurs de l'Eglise dans une langue digne du sujet.

Le libraire nîmois qui avait édité les premiers essais offrait d'imprimer toute une bibliothèque classique chrétienne, lorsqu'on apprit que l'abbé Gaume annonçait un recueil analogue à la librairie de sa famille. Des pourparlers s'engagèrent donc avec lui. Le bien, pensait-on, serait plus assuré par le concours de tous, et la célérité d'exécution permettrait de présenter plus vite aux collèges et aux Petits Séminaires une série d'ouvrages souvent annoncés et vainement attendus. La collaboration proposée ne fut pas agréée par la maison Gaume, qui craignait de briser "l'économie de son plan", et chacun poursuivit son œuvre selon ses moyens.

Dom Pitra, qui connaissait les travaux de Langres, de Beauvais, de la maison Gaume, d'autres encore, et les estimait "à peine au niveau du médiocre", ignorait, par contre, les éditions de Nîmes, bien qu'il fût en rapports constants avec le P. d'Alzon. Il voulait que dans les collèges catholiques on menât l'étude parallèle et continue des classiques profanes et chrétiens; mais il trouvait aussi que, pour entamer le système universitaire, il fallait apporter des matériaux d'études qui inspirassent la confiance à tous. Le directeur de l'Assomption partageait le sentiment du savant Bénédictin et sollicita de son ami la collaboration de Dübner établi à Paris et qui jouissait, pour l'édition des textes, d'une réputation mondiale. Acquérir un homme de cette valeur à la cause des classiques chrétiens, c'était lui assurer un succès incontestable. Dom Pitra en convenait et employait à la réussite de ce projet toute son influence. Des raisons de famille s'opposèrent à l'établissement de Dübner à Nîmes; il ne put que, de loin en loin, guider les apprentis éditeurs, chez qui les connaissances requises en pareille matière n'égalaien pas toujours le zèle et l'abnégation.

En attendant, la question des classiques chrétiens était portée devant le grand public par un organiste de talent, devenu brillant journaliste et ardent démocrate. Danjou, homme du Nord qui dirigeait à Montpellier *le Messager du Midi* avec une fougue toute méridionale, soutenait que la réforme des études était "plus utile que la révision de la Constitution, la loi électorale et cent autres remèdes de bonne femme prônés par les charlatans politiques". Le premier de tous, il sut intéresser des lecteurs non initiés à un débat dont les conséquences n'étaient pas sans risques pour la famille et la société. Ses exagérations firent son succès; elles valaient celles du P. Ventura, qui était d'ailleurs son conseiller et s'était retiré auprès de lui. L'un comme l'autre découvrait l'origine de tous les maux modernes dans le paganisme classique que l'enseignement des collèges avait infusé dans toutes les parties du corps social. A leurs yeux, la philosophie sceptique et jouisseuse du XVIII^e siècle était la fille légitime du protestantisme, et celui-ci provenait de la Renaissance qui, par ses nouveautés hardies, avait amené l'affaiblissement de la foi et la décadence du sentiment religieux. Dès lors, la véritable cause de la déchéance morale de notre temps n'était pas à rechercher dans le mépris de l'autorité et le principe de la souveraineté du peuple qu'avait proclamés la Révolution française. Si la Révolution n'avait enfanté qu'une démocratie violente et sanguinaire, telle qu'elle sévissait à Rome et à Sparte, c'est parce que, dès sa naissance, elle avait été dominée et absorbée par le principe païen de l'absolutisme de l'Etat. Le triomphe des

lettres chrétiennes se confondait ainsi avec celui de la démocratie et du gouvernement du peuple par le peuple.

Quelle que fût la vigueur de son talent, un journaliste de province ne se serait guère imposé à l'attention si des revues et des journaux parisiens n'avaient pas reproduit ses arguments et participé à sa campagne. Mais les catholiques avaient, dans les premiers mois de la République, tant et de si pressantes revendications à présenter, que le cri d'alarme de Danjou se perdit dans le bruit d'autres batailles. Il en fut différemment lorsqu'on vit un ancien directeur de collège, théologien estimable et vicaire général, dénoncer *le ver rongeur des sociétés modernes*, c'est-à-dire la prépondérance de l'élément païen dans l'instruction de la jeunesse. A lui seul, le titre était une trouvaille. Il notait d'un trait incisif le danger toujours latent, et il fit plus pour l'entretien de la controverse que l'énorme masse de réflexions, de citations et de faits historiques dont le livre était remparé. Cet arsenal de textes n'était pas, à vrai dire, du premier choix; beaucoup d'armes dépassaient le but à atteindre, si bien que le P. d'Alzon, écrivant à Dom Pitra, estimait l'ouvrage de l'abbé Gaume "compromettant pour la cause qu'il soutenait". Il ne cacha pas ses défiances à l'auteur lui-même, qui lui répondit:

En publiant *le Ver rongeur*, quel était mon but? Attacher le grelot au cou de la bête redoutable qui ravage le monde chrétien, jeter une fusée dans la Sainte-Barbe universitaire; en un mot, j'ai voulu faire grand bruit. Dieu soit éternellement béni! Le succès répond à mes désirs.

Il les satisfit peut-être trop. Ce n'était pas un "grelot", mais une sonnaille que l'abbé Gaume avait attachée au cou de la bête, de sorte que des nuées de défenseurs, accoururent au secours des déesses, des nymphes et des naïades menacées. L'ouvrage se présentait pourtant avec une lettre d'introduction du cardinal Gousset, la plus haute personnalité de l'Eglise de France, qui en avait lu les épreuves et approuvé l'ensemble des conclusions, Montalembert, Donoso Cortès, ambassadeur d'Espagne à Paris, le journal *L'Univers*, lui accordèrent leurs suffrages, Dans une série d'articles étincelants, Louis Veuillot en vanta les mérites et en déduisit les conséquences pratiques. C'est probablement son patronage qui souleva le plus de colères, car la seule vue de sa signature avait le don d'exaspérer certaines personnes, même lorsqu'il soutenait les thèses les plus raisonnables et de la façon la plus bienveillante. Articles, brochures, gros volumes pour ou contre les classiques profanes ou chrétiens s'échangèrent de divers côtés.

La discussion vive, mais encore courtoise, se prolongeait depuis quatre mois, lorsque parut le premier numéro de *la Revue de l'Enseignement chrétien*. Il portait comme préambule des déclarations très nettes du P. d'Alzon en faveur des classiques chrétiens et son désir avoué de se consacrer à la défense de cette œuvre. Toutefois, la proscription des auteurs profanes ne s'étendait pas aussi loin que dans l'ouvrage de l'abbé Gaume; l'Assomption bornait l'emploi exclusif des écrivains chrétiens aux classes élémentaires.

Presque tous les articles de la première année traitent du même objet; ils visent à établir qu'avant la Renaissance les auteurs chrétiens constituaient la base principale, peut-être unique, de l'enseignement de la jeunesse, ou bien ils mettent en relief les dangers qui ressortent de la lecture des auteurs profanes.

La réforme proposée par l'Assomption se renfermait donc dans de sages limites; les idées, la forme, le ton des articles ne pouvaient froisser personne, car ils venaient généralement d'anciens universitaires dont le style savait ajouter la force de la modération à celle des arguments. Les questions agitées soulevèrent néanmoins des polémiques, qui éclairèrent mieux quelques détails de la controverse, sans jamais dépasser les bornes des convenances. La revue de Nîmes les attendait; elle les avait presque sollicités et l'on ne voit pas qu'elle eût à s'en plaindre.

En dehors du cercle de ses abonnés, la discussion prenait une autre tournure. Pour ne citer que les principaux joueurs, l'abbé Gaume, Louis Veillot et ses amis de *l'Univers* soutenaient les auteurs chrétiens; *le Correspondant* et *l'Ami de la religion* prenaient le parti opposé. Alors que cette question de pédagogie était parfaitement libre aux yeux de l'Eglise, des vivacités s'échangeaient de part et d'autre. Veillot, qui n'en était pas à son premier combat ni à son dernier, confessa plus tard que ce fut la plus chaude affaire par où il se souvint d'avoir passé.

On signala, dit-il, les partisans des classiques chrétiens, sinon tout à fait comme des ennemis déguisés de l'Eglise, au moins comme ses plus dangereux amis qui diffamaient son passé, qui donnaient lieu de la décrier en la présentant au monde sous des couleurs révoltantes et hideuses. Nous étions des barbares, des iconoclastes, nous organisions une croisade en sabots contre les belles-lettres, nous voulions anéantir les plus augustes monuments de l'esprit humain, etc. En nous adressant ces aménités, on ne manquait pas d'ajouter que, suivant l'usage, pour toutes raisons nous accablions nos adversaires de calomnies et d'injures.

C'est le moment que choisit l'évêque d'Orléans pour intervenir en faveur de la méthode d'enseignement suivie jusqu'à ce jour, et, sous prétexte d'apaiser le conflit, il versa des deux mains de l'huile sur le feu. Il le fit d'ailleurs du ton dégagé de quelqu'un qui domine de haut les questions et les personnes. Sans nommer qui que ce soit, il reprit tous ceux qui ne partageaient pas sa manière de voir, qu'il n'avait d'ailleurs jamais exprimée publiquement, relevant, de-ci, de-là, des extraits de leurs propositions, des lambeaux de leurs phrases détachés du contexte, qu'il réfuta parfois avec vivacité, parfois avec nonchalance, se contentant alors de les signaler à la pitié de ses lecteurs. Dans cette catégorie figurait une pensée du P. d'Alzon, défendable en elle-même et sans qu'il fût tenu compte d'un article écrit tout exprès pour l'expliquer. Le procédé paraissait d'autant plus étrange que nul n'avait mis en cause Mgr Dupanloup et qu'il pouvait légiférer pour son Séminaire et ses collèges, sans blâmer ce qui se faisait ou ce qu'on voulait faire ailleurs. Par là, il encourait les reproches qu'il adressait sans motif aux autres. Mais la plus grande surprise fut de voir sa lettre du 19 avril 1852, qui était et devait rester diocésaine, distribuée partout avec prodigalité et reproduite avec éloges par la presse universitaire et libérale. Il exposait ainsi à la critique un acte épiscopal qui n'aurait dû relever que de lui et du Souverain Pontife.

La rapidité et l'habileté avec lesquelles Mgr Dupanloup déplaça le front de combat, dès la première riposte, laisseraient supposer qu'il n'avait pas agi par inadvertance, mais qu'il avait dressé une embuscade pour saisir au passage tous ceux qui le gênaient. Les gêneurs, il est vrai, étaient bien nombreux et quelques-uns trop haut placés ou trop protégés pour redouter son intervention. L'abbé Gaume répliqua par deux ouvrages, fort bien faits, qui atténuaient les outrances de sa thèse primitive, la ramenaient aux termes acceptés généralement et détruisaient l'une après l'autre les raisons de l'évêque d'Orléans. Chacun de ses livres présentait au frontispice une lettre du cardinal Gousset qui les revendiquait presque comme siens et les couvrait de son autorité.

La situation du P. d'Alzon était trop indépendante et trop bien assise pour que Mgr Dupanloup, son collègue au Conseil supérieur, osât s'attaquer à lui. Mais il avait des amis très chers au journal le plus dévoué au Saint-Siège, Veillot et ses collaborateurs, qui s'étaient permis d'apprécier dans *l'Univers* une lettre épiscopale jetée par son auteur dans la circulation publique. Ce groupement catholique représentait les prêtres et les laïques qui avaient osé réclamer pour l'Eglise la liberté complète d'enseignement, à la place de la liberté mutilée où les laissait la loi Falloux, préparée et patronnée par Mgr Dupanloup. N'y avait-il pas là un vieux compte à régler? Toujours est-il que, le 30 mai 1852, le prélat publiait contre *l'Univers* et Louis Veillot un mandement volumineux et violent, où l'affaire des classiques n'apparaissait que pour en amener une autre,

l'immixtion des laïques dans le gouvernement de l'Eglise, et pour la condamner en interdisant l'abonnement du journal à tous les supérieurs, directeurs et professeurs de ses Séminaires.

De plus, des émissaires secrets parcoururent en son nom les diocèses de France, quémendant auprès des évêques la signature d'une déclaration en quatre articles qui justifiait ses mesures contre *l'Univers* et les défenseurs des classiques chrétiens. Procédé oblique, mais habile, qui aurait perdu le journal et présenté Mgr Dupanloup en cour de Rome comme le vrai chef de l'épiscopat français.

Des évêques signèrent avec empressement, d'autres avec des réserves expresses et sans savoir qu'on cachait les quatre articles à une partie de leurs collègues. Une bonne moitié repoussa, souvent dans les termes les plus vifs, une pièce qui tendait à jeter la division dans l'Eglise de France. Car Veillot, l'abbé Gaume, le P. d'Alzon et leurs amis n'étaient pas seuls engagés sur le terrain, parfaitement libre, d'une théorie littéraire; plusieurs évêques, et non des moindres, les y avaient devancés et luttèrent à leurs côtés. Un des plus modérés, Mgr Cart, après avoir refusé deux fois sa signature à l'archevêque de Toulouse, reçut une lettre de Mgr Dupanloup qu'il lui renvoya aussitôt, et il écrivit le 7 juillet 1852 au P. d'Alzon:

Sur une nouvelle instance personnelle de Monseigneur d'Orléans, je lui dis directement que je persiste dans mon refus, et que j'espère que cette déclaration, à laquelle il est trop intéressé pour en voir les dangers, ne paraîtra pas au jour.

Le cardinal Gousset, visé autant que quiconque dans la manœuvre d'Orléans, n'avait pas reçu personnellement sa déclaration. Il fut prié par des prélats hésitants de leur manifester sa pensée, ce qu'il fit dans une lettre confidentielle, rendue bientôt publique. L'acte de Mgr Dupanloup recherchant en cachette des adhésions isolées, en dehors de toute délibération de l'épiscopat et sans intervention du Vicaire de Jésus-Christ, lui apparaissait tout à fait regrettable et de nature à diviser l'épiscopat. Il ajoutait que "la question des classiques était libre, et que tant les laïques que les prêtres avaient le droit de la discuter, car le sentiment d'un évêque, quoique manifesté dans un acte officiel, ne peut servir de loi à ceux qui sont étrangers à son diocèse".

D'autres évêques prirent ouvertement fait et cause pour Louis Veillot dans des lettres qui portèrent à la connaissance des fidèles la diversion tentée par Mgr Dupanloup, et, d'avance, ils en détruisirent les effets. Comme l'écrivait avec raison Mgr Doney au P. d'Alzon, le 25 juin 1852:

Monseigneur d'Orléans et d'autres ont bien plus en vue d'attaquer les ultramontains que de défendre les auteurs païens. On part de ce principe qu'il n'est pas permis de parler avec le plus léger blâme de l'Eglise gallicane et de *l'épiscopat*, et l'on entend par l'épiscopat celui-ci ou celui-là..

Dans cette alternative, et quoique soutenu par le cardinal Gousset et Mgr Parisi, membres comme lui du Conseil supérieur de l'Instruction publique, le P. d'Alzon évita toute polémique avec Mgr Dupanloup, qui l'avait pourtant attaqué. Il se contenta d'insérer, sous son nom, la note suivante dans *la Revue de l'Enseignement chrétien*:

Depuis la publication de notre dernier numéro, la controverse a pris de telles proportions que nous croyons devoir nous borner à enregistrer les principales pièces du procès. D'illustres prélats ont jeté leur nom dans l'arène; nous ne voudrions paraître en contredire aucun, de peur de manquer au respect qui leur est dû. Nous ne voudrions pas non plus envenimer une discussion où l'on reproche à nos amis trop d'amertume et où nous aurions été si heureux de trouver, du côté adverse, des exemples de la douceur que l'on a tant raison de nous recommander.

Si Mgr l'évêque d'Orléans a cru apercevoir dans les expressions de nos collaborateurs quelques paroles peu respectueuses, nous lui en faisons nos sincères excuses, en leur nom et au nôtre. Personne plus que nous ne désire le maintien des droits épiscopaux. C'est dans ce sentiment que nous faisons des vœux ardents, pour qu'ils soient définis dans une question où Nosseigneurs les évêques eux-mêmes paraissent ne pas être entièrement d'accord.

Ces derniers mots visaient l'acte du cardinal Gousset, qui, non content de blâmer le procédé peu canonique de Mgr Dupanloup, l'avait déféré au Saint-Siège. La réponse du cardinal secrétaire d'Etat ne se fit pas attendre. Sans avoir l'intention de censurer personne et sans se prononcer sur le débat engagé au sujet des classiques, le ministre de Pie IX n'en louait pas moins l'archevêque de Reims de la conduite qu'il avait tenue, et d'avoir "arrêté la marche d'une affaire aussi grave du côté des parties qui y étaient intéressées, que grosse de conséquences déplorables, par suite de la manière dont elle avait été engagée. Maintenant, ajoutait-il, grâce au parti prudent auquel s'est décidé le personnage qui avait le principal rôle dans cette discussion, il semble qu'il y a lieu de la considérer désormais comme assoupie".

On ne pouvait désavouer plus nettement la diversion tentée par Mgr Dupanloup et ses amis. Si la déclaration de l'évêque d'Orléans était repoussée, la discussion sur les classiques restait sans solution. Peut-être eût-il mieux valu ne pas la continuer et donner ainsi quelque apaisement au parti des adversaires. Tel ne fut pas l'avis de Louis Veillot, qui, sans s'occuper désormais de Mgr Dupanloup, continua à batailler en faveur des auteurs chrétiens. Le P. d'Alzon l'imita en publiant dans sa revue la déclaration suivante:

Nous avons cru, dans notre dernier numéro, devoir suspendre la polémique sur l'emploi des auteurs classiques; nous avons craint que, malgré nous, nos coups ne parussent porter trop haut. Derrière la controverse sur les païens s'agitaient, d'une manière assez transparente, d'autres intérêts sur lesquels nous devons nous abstenir de discuter, dans un recueil de la nature de celui-ci. La lettre de S. Em. le cardinal Antonelli à S. Em. le cardinal Gousset a écarté toutes ces questions brûlantes. Nous savons au moins ce qu'il nous est permis de penser, sans craindre d'aller contre les sentiments du Saint-Siège, et quelle direction il désire voir donner aux questions qu'on avait si malheureusement mêlées à la défense des auteurs païens.

Nous ne voulons pas voir dans ce précieux document plus qu'il ne contient. Ce n'est qu'une approbation entière et absolue de la lettre du cardinal Gousset. Cela nous suffit. Le Saint-Père approuve ce que l'illustre archevêque de Reims a écrit; nous pouvons nous en rapporter à des principes qui viennent de recevoir une telle consécration... Nous sommes, après les paroles que Rome vient de faire entendre, plus résolu que jamais à combattre avec courage et confiance pour une cause qu'après tout nous croyons gagnée.

Les interventions successives des cardinaux Donnet et Bonald, qui, d'ordinaire, n'étaient pas défavorables à *l'Univers*, engagèrent Louis Veillot à cesser toute discussion. Dès le 1er octobre 1852, le journal annonça qu'il battait en retraite. Cette fuite volontaire ne lui procura nullement la tranquillité. Ses adversaires, enhardis par cette sorte de capitulation, redoublèrent leurs attaques sur d'autres points, si bien que le journal, proscrit à Paris, fut à deux doigts de sa perte. Le Pape lui-même dut interposer son autorité. Par l'Encyclique du 21 mars 1853, il s'efforça de rétablir la paix en France, et, en ordonnant la fin de la controverse, il arracha *l'Univers* à la condamnation de plusieurs évêques.

Les conseils donnés par Rome favorisaient trop la tendance imprimée par l'abbé Gaume et ses amis pour qu'ils ne fussent pas tentés de s'en glorifier. Leur triomphe fut modeste; dans les paroles du Pape, l'Assomption vit surtout un encouragement à poursuivre ce qu'elle avait commencé.

J'ai demandé, écrivait un an plus tard le P. d'Alzon dans un cahier intime, j'ai demandé à la Sainte Vierge que, puisque l'œuvre de la Merci semblait n'avoir plus de but, elle nous transférât les grâces de rachat de la captivité musulmane en grâces de rachat de la captivité universitaire.

Telle était sa seule ambition, la formation de Jésus-Christ dans les âmes, but principal de l'éducation chrétienne. L'usage exclusif des auteurs chrétiens dans les classes élémentaires et l'usage modéré des écrivains profanes dans les autres cours lui parurent avant tout propres à réaliser cette formation, malgré les exigences du baccalauréat qui, en pesant sur les programmes, leur imposèrent maintes dérogations.

Est-ce à dire que les partisans des classiques chrétiens différaient beaucoup de sentiment avec leurs adversaires? Cela ne paraît pas, et c'est ce qui constitue la plus grande surprise de la controverse. Veuillot avoue que la lutte était sans objet. Mgr Dupanloup se flatte dans un mandement d'avoir toujours conseillé l'étude des auteurs chrétiens et de l'avoir imposée aux élèves de son Petit Séminaire dans des proportions qui sont largement satisfaisantes. Pourquoi donc s'en prenait-il si violemment à ceux qui pensaient comme lui? Et pourquoi ceux-ci, de leur côté, le traitaient-ils comme un opposant? Dans un discours prononcé à Nîmes, en 1858, le P. d'Alzon ne s'exprimait pas autrement que nous le faisons: "Au fond, déclarait-il, on était d'accord, et si les uns n'avaient pas voulu avoir seuls raison, si les autres n'avaient pas prétendu repousser tous les torts qui leur étaient imputés, il eût été facile de s'entendre." Les torts sont ainsi généreusement partagés entre les deux camps, et tel est bien le jugement de ceux qui examinent de sang-froid cette polémique.

CHAPITRE VI

Le travail quotidien: le collège

Attachement inébranlable du P. d'Alzon à son collège de Nîmes. - Pèlerinages à Notre-Dame de Rochefort, retraites à la Chartreuse de Valbonne. - Le festin de Balthasar. - Fêtes religieuses. - Des maîtres qui deviennent élèves. - En trente ans, les collégiens de Nîmes donnent aux pauvres et aux bonnes œuvres près d'un million de francs de notre monnaie. - Le groupe des douze et la société des vingt-quatre. - Soirées littéraires d'hiver et matinées d'études d'été. - Amour de la liturgie romaine. - Prédications ordinaires et extraordinaires. - Discours de distribution de prix: le zèle pour la vérité et l'aumône spirituelle. - L'avenir de l'art chrétien. - Réception de Louis Veuillot au collège. - Apothéose de Mistral et des poètes provençaux. - Banquet et association des anciens élèves.

En l'année 1844, l'abbé d'Alzon s'installe dans le collège de l'Assomption qu'il vient d'acheter; le 21 novembre 1880, il y meurt assiégé, mais à l'intérieur de ses murs. Pendant trente-six ans, c'est sa maison, on peut dire son œuvre par excellence. Sa Congrégation n'a été fondée d'abord que pour son collège. De toutes les séparations que Dieu lui demanda, aucune ne lui aurait plus coûté que l'abandon de cet établissement. Il est vrai que, dans l'intimité du cœur, bien des fois il en a consenti le sacrifice. Il est non moins vrai qu'à la minute décisive il s'est cramponné à lui comme à une épave, et que les plus terribles adversités n'ont jamais réussi à les détacher l'un de l'autre. Le collège a donc droit à une nouvelle mention dans cet ouvrage. Et, ce faisant, on se propose moins de retracer le travail journalier du P. d'Alzon, assez monotone, comme celui de tous les chefs d'institution, que d'achever l'esquisse de son action morale et intellectuelle sur la jeunesse.

Le nombre des élèves ne fut jamais bien élevé; ils étaient 200 en 1852. Le reste du temps, ils n'atteignirent pas ce chiffre, sauf les années qui précédèrent et suivirent immédiatement 1870, où ils furent jusqu'à 300. Le prix de la pension fermait l'accès de la maison à la grande majorité des enfants du diocèse; ils trouvaient asile au Petit Séminaire de Beaucaire; à Saint-Stanislas, au collège industriel de Sommières, tous dirigés par des prêtres et qui les recevaient pour quatre cents francs, lorsque l'Assomption en réclamait mille et au delà. Il vint même un moment, à partir de la rentrée scolaire de 1854, où la diminution inattendue des élèves faillit entraîner la fermeture de la maison. La crise, imputable à bien des motifs que nous exposerons ailleurs, tenait surtout à la mauvaise santé du directeur.

Aussi bien, depuis 1855, et sauf un court intervalle de six années, le P. d'Alzon confia-t-il à d'autres mains la direction de son collège: à l'abbé de Cabrières, de 1855 à 1857; au P. Vincent de Paul Bailly, de 1863 à 1867; à son frère, le P. Emmanuel Bailly, de 1867 à 1880, ne se réservant que la haute surveillance et le droit d'intervenir en cas de besoin. Il n'en vivait pas moins au milieu de ce petit monde, il le prêchait, il lui donnait à l'occasion des leçons sur l'histoire de l'Eglise ou sur l'apologétique; il savait le mettre au courant des progrès du catholicisme et des luttes religieuses, entretenir son enthousiasme par ces mots magiques qui soulèvent la jeunesse et représentent les plus grandes réalités: Dieu, l'Eglise, le Pape, la France; la charité, le dévouement, l'honneur.

Lui qui était avant tout militaire et discipliné, savait ménager aux collégiens des surprises qui, en brisant la monotonie du règlement quotidien, pénétraient leurs actes d'une intention élevée et surnaturelle. Des usages qu'il institua, deux surtout tendaient, par leur virile énergie, à favoriser la conversion des uns, développer la piété des autres, maintenir chez tous de nobles sentiments. C'étaient des pèlerinages à Notre-Dame de Rochefort, des retraites à la Chartreuse de Valbonne. Il organisait et conduisait lui-

même ces pieuses pérégrinations, où n'étaient admis qu'en nombre restreint des élèves choisis, et il les marquait d'un cachet de ferveur et de force qu'on n'oubliait plus.

Une ou deux fois par an, l'escouade quittait les murs de l'Assomption, vers 4 heures du soir, pour enjamber à pas rapides les vingt-deux kilomètres qui séparent Nîmes de Remoulins. On passait la nuit à l'auberge de Lafoux, près des assises du Pont-du-Gard, et le lendemain, avant le lever du jour, on poursuivait la route jusqu'au sanctuaire marial de Rochefort où le P. d'Alzon disait la messe et les élèves communiaient. Dans la journée, et toujours à pied, on gagnait la ville d'Avignon, d'où le chemin de fer ramenait tout le monde au logis. Doué d'un pas exceptionnellement rapide, le P. d'Alzon tenait la tête de l'expédition, ne se laissant devancer par personne, gagnant parfois à cette allure de chasseur à pied des ampoules qui l'ensanglantaient et lui rendaient la marche très douloureuse. D'ordinaire, il désignait brusquement tels ou tels élèves pour l'accompagner; d'autres fois, au moment de choisir, il simulait quelque gêne et proposait aux collégiens doués de bonnes jambes et de bonnes raisons d'exposer leurs motifs de faire route avec lui. Quelques recueils de ces lettres sont parvenus jusqu'à nous. Sous la plume de ces petits Méridionaux l'esprit surnaturel abonde, et aussi l'esprit tout court, si bien qu'après la lecture de leurs pages le directeur se trouvait réellement embarrassé.

Que dire des retraites prêchées presque chaque année, chez les Chartreux de Valbonne, à un petit groupe d'élite? C'était, pour cette époque, une nouveauté audacieuse. Quelle ferveur ne devait pas animer ce collège, où l'on voit des élèves briguer la faveur de sacrifier les vacances de Pâques dans leur famille pour participer à des exercices spirituels et partager le régime des fils de saint Bruno! Seule l'action surnaturelle exercée par le Père sur ces jeunes âmes explique un pareil attrait. Le prier de Valbonne montrait plus de condescendance que lui, lorsqu'il le déterminait à entre couper sa retraite par une excursion dans les environs, qui reposait l'esprit des enfants et les rendait plus à même de continuer leurs méditations. Un témoin nous a conservé un trait de vertu digne des anciens temps.

Un jour qu'une châtelaine avait réservé au P. d'Alzon et à ses élèves un dîner composé de viandes froides, volailles truffées, vins de choix et autres gâteries qui ne s'harmonisaient guère avec l'esprit d'une retraite, il déclina ce festin de Balthazar et la pria de leur servir le menu maigre et sobre dont se contentaient les Chartreux. Loin de s'offenser de cette manière d'agir, la grande dame en retira une profonde édification.

Ces quelques jours de retraite donnés à un groupe de choix affermissaient des vocations et en suscitaient d'autres. Tous ceux qui y avaient participé en rapportaient les meilleurs souvenirs qui les accompagnaient dans la suite de leur existence.

Il en est de même des fêtes religieuses que le P. d'Alzon suscitait à dessein ou dont il cherchait à rehausser l'éclat. Premières Communions, baptêmes d'adultes, abjurations de protestants, processions en l'honneur de la Sainte Vierge et du Très Saint Sacrement dans les cours du collège ou à travers les rues de la ville, tout lui était motif de réveiller la foi engourdie, d'augmenter la ferveur, de communiquer le zèle de la liturgie et du culte public. Il tenait tant à la bonne organisation de ces fêtes qu'il apportait un entrain incomparable à les préparer et à les conduire. Laisant à d'autres le soin d'occuper une place d'honneur dans le cortège - sauf lorsqu'il portait lui-même l'ostensoir, - il se réservait les fonctions de maître supplémentaire des cérémonies, allant et venant à travers les rangs, disposant confréries, écoles et personnes isolées, sachant imposer à tous son commandement exprimé d'une manière aussi ferme que distinguée. On en ressentait d'autant plus la nécessité qu'à partir de 1852 les processions publiques furent rétablies dans Nîmes, et que les autorités religieuses, civiles et militaires y assistaient.

Dans les fêtes récréatives, comme celle du directeur passée ordinairement à la campagne, celles des Saints-Innocents, de la Saint-Charlemagne, etc., il voulait que les charades, représentations, divertissements, en prose ou en vers, eussent un cachet de distinction et d'esprit qui en rehaussât la joie franche et pure. A l'apparat pompeux et solennel, il préférait une bonne et franche gaieté chrétienne qui permît de se dire, sous forme plaisante, quelques vérités exprimées sans fiel et accueillies sans susceptibilité. Le goût littéraire, le sel gaulois, les souvenirs classiques, y avaient une large part.

Une notice anonyme, due sans doute au P. d'Alzon, expose ce qu'était la fête des Saints-Innocents empruntée aux anciennes écoles monastiques. Supposez un moment, dit le narrateur, que tous les maîtres d'un collège, directeurs, préfets, professeurs, surveillants, deviennent élèves, endossent la blouse (les laïcs du moins), se mettent sur les rangs, vont en classe, à l'ordre du jour, etc., sont dirigés, préfeturés, enseignés, surveillés, par des élèves devenus maîtres et élus par le suffrage universel, et cela pendant vingt-quatre heures, du 27 décembre, 6 heures du soir, jusqu'au 28, à la même heure; que, ce jour-là, les classes sont très courtes, les récréations et les représentations très longues, la boutique des conférences transformée en magasin de pâtisserie, etc.; voilà, aussi sommairement que possible, la fête des Saints-Innocents. N'est-ce pas appétissant? Mais, hélas! c'est le fruit défendu. Il fut goûté pour la première fois à l'Assomption, en 1846, et redéfendu huit ou neuf ans plus tard, sauf une ou deux tentatives de restauration qui n'eurent pas de lendemain. Les élèves, fort sensibles à la marque de confiance qu'on leur donnait, n'abusèrent point d'une liberté que les maîtres, mêlés à eux pendant toute la fête, étaient prêts à leur enlever pour peu qu'elle dégénérât en licence.

Toutes les fêtes récréatives se terminaient par une quête en faveur des pauvres, dont les recettes grossissaient le montant de la caisse des Conférences de Saint-Vincent de Paul. Celles-ci étaient au nombre de trois dans le collège. Dès le début, Mgr Cart exigea l'impression des rapports de ces Conférences, la tradition se continua et leur recueil constitue un monument unique des annales de la charité dans un pensionnat. Ces assemblées annuelles ont révélé jusqu'au moment présent comment, avec des transformations accidentelles inévitables, le même esprit, les mêmes traditions, la même générosité s'est perpétuée d'une génération à l'autre chez les élèves et chez les maîtres, qui ont toujours donné une large part à cette éducation des hommes d'œuvres.

La publicité des rapports, quoique demandée par l'évêque, indisposa tout d'abord le Conseil central de la Société, et le secrétaire général manifesta à mots couverts ce mécontentement. Le P. d'Alzon justifia ces comptes rendus par l'émulation au bien qu'ils suscitaient, et, du coup, il dissipa toute alarme. De fait, les journaux de Paris et d'ailleurs répétaient à l'envi les merveilles de la jeunesse catholique de Nîmes, qu'ils opposaient à l'égoïsme et au manque d'initiative des élèves universitaires. Mullois en fit un chapitre de son livre, *La charité aux enfants*; Lechevalier en profita pour ses publications sur l'enseignement; les supérieurs des établissements libres se proposèrent d'imiter l'exemple de l'Assomption. Enfin, le Conseil central de la Société, revenu de sa première impression, fit de cette publicité un article de ses annales ou de son bulletin. Au nom du président général, Augustin Cochin demandait au P. d'Alzon, le 13 octobre 1851, l'envoi des règlements et de l'organisation de Nîmes, pour y puiser les éléments d'un travail sur les Conférences des maisons d'éducation.

Le P. d'Alzon ne borna pas là l'impulsion donnée à ses élèves, il sut intéresser leur charité à toutes les organisations catholiques, par exemple à la Propagation de la Foi, à la Sainte-Enfance, au Denier de Saint-Pierre, aux écoles d'Orient, aux missions parmi les schismatiques de ces contrées, de même qu'en les associant à ses initiatives personnelles auprès des protestants il les faisait participer, en quelque sorte, à la

fondation de la Société de Saint-François de Sales. Toutes ces œuvres se superposaient ou se juxtaposaient sans se nuire et sans s'exclure. Bien plus, un malheur imprévu, comme une inondation, une guerre, une persécution, un incendie, faisait-il des victimes et réclamait-il quelque aumône extraordinaire, le P. d'Alzon s'adressait à ses collégiens et ses appels n'étaient jamais lancés en vain. La générosité devenait pour eux le fruit naturel d'un catholicisme bien entendu. Un relevé établi en 1877 porte qu'en trente années plus de 180 000 francs, soit près d'un million de notre monnaie, furent donnés aux bonnes œuvres par les élèves de l'Assomption de Nîmes.

Dès qu'un incendie éclatait dans la ville, ils accouraient en compagnie de leurs maîtres et s'employaient non seulement à éteindre les flammes, mais à rendre des services. Ainsi en advint-il notamment en 1847, 1857, 1865 et 1876. Par l'intermédiaire de ses magistrats, Nîmes leur adressa des félicitations publiques, et, pour récompenser leur conduite, elle fonda dans leur collège plusieurs prix d'honneur.

Aussi bien, dans un rapport de fin d'année, le P. d'Alzon s'arrêtait avec une joie légitime devant cette manifestation de la charité dans sa maison. En rendant ses élèves à leurs mères, il savait associer celles-ci à la générosité de leurs enfants et trouver, pour les y encourager, des accents dignes d'un saint Vincent de Paul.

Nos élèves, disait-il, accoutumés à visiter les pauvres avec leurs maîtres, continueront, j'en suis sûr, cette pratique salubre avec leurs parents, avec ces mères chrétiennes qui savent dérober à leurs occupations domestiques, à leurs devoirs de société, le temps nécessaire pour honorer Jésus-Christ dans ses membres souffrants. N'est-ce pas, Mesdames, que vous mettrez la dernière main à l'œuvre de sainte charité que les maîtres de l'Assomption ont ébauchée dans le cœur de vos fils? Vous y ajouterez ce que nous n'aurons jamais au même degré que vous, cette douce habileté, ce tact exquis, ces soins inventifs, admirables, secrets, que possède seule une femme pieuse. Et vos enfants, perfectionnés par vous dans la science du bien, nous reviendront capables de nous servir de modèles, tant ils auront bien appris à imiter vos vertus.

*

* *

Les pratiques de charité aussi bien que les exercices religieux ne nuisaient pas au développement intellectuel des élèves. Pour mieux l'entretenir, on eut recours à divers moyens d'émulation, comme le *Cahier d'honneur* où étaient inscrites les meilleures compositions, les conférences littéraires, enfin l'institution de deux groupements, la division d'élite et la Société des vingt-quatre ou des douze, qui donnaient aux collègues assomptionnistes de Nîmes et de Clichy un cachet particulier de distinction.

La division d'élite est une création du P. d'Alzon. Elle se composait de quelques élèves de philosophie et de rhétorique, au nombre de douze à vingt-quatre, qui se proposaient de relever le niveau moral de la maison par l'acquisition des principaux caractères de l'Assomption, comme la franchise, le dévouement, l'esprit de foi et le sentiment du devoir. On réclamait d'eux une grande union, un esprit de politesse et de bon ton, et, à leur sortie du collège, une conduite chrétienne et l'engagement de faire respecter la religion par tous les moyens convenables. Si le régime disciplinaire était à peu près supprimé pour eux, le directeur se réservait le droit d'expulser quiconque se montrerait indigne d'une telle confiance. Les membres de la division avaient la faculté d'étudier sans surveillant. Ils pouvaient se lever dès 4 heures du matin pour travailler ou prier à la chapelle, n'étaient jamais réprimandés en public, détenaient une place à part au réfectoire et au dortoir. Voulant accoutumer ses grands élèves à la liberté, dont ils risquaient plus tard de faire un si mauvais usage s'ils n'y étaient préparés, le P. d'Alzon les traitait déjà comme des hommes, un peu selon la méthode anglo-saxonne que l'on a tant prônée de nos jours. Ils disposaient même d'une bibliothèque spéciale, dont lui-même avait choisi tous les ouvrages.

Le P. d'Alzon agissait ainsi par principe d'honneur, sentiment qui porte toujours loin et haut quand il est surnaturalisé. Il voulait que ses élèves eussent pour Jésus-Christ la fidélité et la loyauté de sujets dévoués à leur roi, évitant le péché, non parce qu'il fascine ou qu'il repousse, mais parce que le souverain l'a interdit et qu'on obéit à ses ordres sans les discuter. De là vint que tant de natures ordinaires, quelle que fût leur origine, subirent entre ses mains une transformation qui faisait d'eux de vrais gentilshommes et que, dans la marche de la vie la presque unanimité de ses disciples se fit reconnaître à ce signe: fidélité par honneur à Dieu, à l'Eglise, à la patrie.

Il y avait un autre groupement, littéraire celui-là, qui remontait à 1851 et s'appelait la Société des vingt-quatre. Composée de quelques élèves des hautes classes et des maîtres les plus réputés de la maison, sous la présidence habituelle du P. d'Alzon, elle contribuait puissamment au développement des idées chrétiennes sur le domaine des belles-lettres et plus encore sur le vaste terrain des questions controversées. La liberté plus grande accordée pour les lectures était accompagnée de moyens de sauvegarde qui les empêchaient de devenir nuisibles; peu de familles, même excellentes, en offraient une plus grande, parce qu'elles ne disposaient pas des mêmes moyens de préservation. De la sorte, à l'issue du collège, les élèves se trouvaient prémunis contre les livres dangereux, non parce qu'ils en ignoraient l'existence, mais parce qu'ils étaient armés contre leur nocivité.

Pendant la mauvaise saison, un soir de la semaine, ces élèves se réunissaient pour entendre la lecture de travaux rédigés par leurs compagnons. Les conférences se transformaient vite en joutes oratoires qui initiaient les uns et les autres, par une discussion courtoise, aux combats plus sérieux de la vie. L'amour des études élevées, source certaine de force et de dignité, se développait et entretenait les intelligences. Il en découlait un autre avantage. La présence du directeur ou d'un maître à la critique inexorable amenait le goût des expositions claires, le rejet des enflures de la rhétorique, surtout le besoin de rester toujours dans la question.

Parfois aussi le P. d'Alzon invitait les membres de la conférence à passer chez lui une ou deux heures de la soirée. Il leur offrait le café, pour rendre plus aisée la mise en train de la conversation qu'il savait hausser insensiblement jusqu'aux discussions les plus sérieuses. Tout en évitant la raideur des solennités académiques, il communiquait au petit groupe un travail, une idée nouvelle, qui servait ainsi de sujet aux réflexions de tous. Cette simplicité même provoquait le libre épanouissement des esprits et une expansion qui rendait facile l'échange des idées.

Les matins d'été, on partait de bonne heure pour le jardin du patronage; les premiers rayons du soleil levant éclairaient un groupe de jeunes philosophes, historiens ou littérateurs, qui discutaient une question préparée à l'avance. Chacun à son tour payait son écot par un travail lu devant deux douzaines d'auditeurs. La lecture faite, la discussion s'engageait, dirigée soit par le supérieur, soit par un maître que son savoir et la clarté de son élocution prédisposaient à ce rôle. Un bain, suivi d'un déjeuner meilleur que celui de la maison, faisait oublier une controverse d'une heure et demie, et l'on rentrait au collège pour le commencement de la classe.

Tout dans cette maison convergait vers l'Eglise et son chef, comme tout y parlait de leur influence bienfaisante. Les offices religieux suivis d'après le rite romain se déroulaient, selon les circonstances, avec la simplicité ou la solennité requise par le cérémonial. A l'occasion des grandes fêtes liturgiques, on déployait une pompe digne d'une cathédrale. Jamais de cantiques ni de chants français; toujours la psalmodie en plain-chant, dont les modulations, graves ou simples, joyeuses ou tristes, déshabituèrent dès l'enfance les oreilles des accents passionnés de la musique profane. Des orgues placées au fond de la chapelle soutenaient les voix; les premières années, elles furent

tenues par un véritable artiste, Stephen Morelot, qui, avec le concours des maîtres et des élèves, organisa des chœurs de choix et sut interpréter dignement les paroles de la liturgie. Doué d'une mauvaise voix et assez "philistin" en tout ce qui se rapportait au chant, alors qu'aucune rubrique du cérémonial ne lui échappait, le P. d'Alzon avait eu le bon goût de prendre conseil des Bénédictins, qui lui avaient envoyé Morelot; c'est ainsi que, dès les origines, par son action personnelle sur ses deux collèges, sur les pensionnats de filles et les couvents qui relevaient de lui, il contribua à la réforme inaugurée par Dom Guéranger et ses disciples.

Les premières Communions étaient de sa part, comme de la part des maîtres, l'objet d'une attention particulière. Jusqu'en 1850, elles se firent à la paroisse Sainte-Perpétue; à partir de l'année suivante, dans la chapelle du collège fraîchement achevée. D'ordinaire, le P. d'Alzon prêchait la retraite préparatoire à ce grand acte, et très souvent, au dire de plusieurs témoins, il s'élevait sans efforts à la vraie éloquence. Au contraire, dans les allocutions hebdomadaires du samedi soir qui suivaient le chant des litanies de la Sainte Vierge, il se montrait non point plus original - il le fut toujours et partout, - mais plus spontané, avec une note de familiarité qui détonnait quelquefois et scandalisait, à l'occasion, ceux qui n'étaient pas habitués à l'entendre. On lui reprochait alors de copier saint Philippe Néri, et il s'en défendait de son mieux, assurant qu'il était indigne d'imiter ce grand saint en quoi que ce soit. C'est qu'il profitait de cet exercice pour aborder la situation morale de la maison, pour adresser aux uns et aux autres des avis, sinon des réprimandes, dont ils se seraient volontiers dispensés. Parfois même il restait à dessein dans le vague et dans l'anonymat, ou bien, par un tour de phrase habile qui ne trompait personne, il parlait à Pierre pour se faire entendre de son frère André, et tout le monde profitait de la recommandation.

A ces instructions régulières il ajoutait des périodes de prédication, comme les retraites annuelles, les mois de Marie, les Carêmes. Entre les années 1851 et 1869, il prêcha la retraite aux collégiens au moins trois fois. Les cinq mois de Marie que nous connaissons de lui leur furent adressés, de même qu'en vingt-neuf ans, de ses quinze Carêmes, neuf leur furent réservés. Sans doute il ne prêchait pas tous les jours, et il n'y apportait pas l'apparat que réclame en quelque sorte un auditoire moins connu et partant plus difficile; la préparation pourtant était la même. Comme il expliquait et commentait habituellement un livre de la Sainte Ecriture, *les Actes des Apôtres*, en 1868, telle ou telle Epître de saint Paul les autres années, des recherches sérieuses s'imposaient qui exigeaient beaucoup de temps, mais lui permettaient de glisser, à l'abri du texte sacré, de sages leçons morales.

Dans les maisons d'éducation, en France, l'année scolaire se clôt sur un discours que prononce le directeur ou l'un des maîtres, et qui rappelle quelque devoir important. On sait que, dès le début, le P. d'Alzon s'était réservé un rapport d'une franchise absolue sur l'état intellectuel, religieux et moral de son collège. En dépit des oppositions ouvertes ou dissimulées, il persévéra dans cette tâche jusqu'en 1852 et distribua ainsi graduellement ses idées sur l'instruction chrétienne et sur l'éducation. Nous y avons puisé si largement dans le premier volume que le lecteur ne nous pardonnerait pas d'insister encore. Le rapport ne se confondait pas avec le discours, bien qu'il l'accompagnât et le complétât. C'est pourquoi le P. d'Alzon eut recours au discours, dès que, la santé revenue et le rapport supprimé, il voulut rester en contact avec ses élèves et avec le monde extérieur. A la distribution des prix de 1858, il parla sur *le zèle pour la vérité*; à celle de 1859, sur *la destinée de l'art chrétien*; à celle de 1861, sur *l'aumône spirituelle*; à celle de 1862, sur *l'œuvre des Bulgares*; à celle de 1863, sur *Rome, Constantinople et la France*.

Les deux derniers discours serviront plus tard, par la force des choses, à nous découvrir sa pensée soit sur la question d'Orient, soit sur la réunion des Eglises orientales; consacrons quelques mots aux autres sujets qui offrent au point de vue de l'enseignement chrétien le caractère de véritables démonstrations.

Le discours de 1861 traitait de l'aumône spirituelle. Par là, le P. d'Alzon entendait un secours compatissant apporté par un chrétien instruit à une intelligence qui ne l'est pas ou qui l'est peu; une révélation confidentielle de la vérité; une initiation patiente de la foi; l'effort pour réveiller une conscience endormie; un bon livre placé avec opportunité sous la main de celui qui cherche la lumière; un cri du cœur retentissant au moment favorable; un travail soutenu pour introduire la vérité dans des milieux qu'a pervertis l'erreur. L'évangélisation des pauvres par ceux qui sont pourvus des biens de ce monde est l'aumône spirituelle par excellence, celle que Notre-Seigneur a constamment pratiquée. Le disciple du Maître la recommandait à ses élèves, insistant sur la détresse morale du pauvre, à qui tout manque quelquefois, même l'espoir d'un avenir meilleur, et qui, n'ayant plus rien à attendre de Dieu et des hommes, tourne contre la société la haine dont son cœur est plein. Il les conviait, ainsi que leurs parents, à consoler ces malheureux et à les instruire, n'admettant pas que la doctrine et la charité chrétiennes fussent incapables d'accomplir, de nos jours, les miracles de transformation qu'elles avaient obtenus depuis dix-neuf siècles.

Les malheureux ne sont pas les seuls auxquels fasse défaut l'évangélisation spirituelle; bien des riches, bien des satisfaits selon le monde, en sont encore plus dépourvus, sans désirer le prêtre toutefois, parfois même en le repoussant. Comment les atteindre? Comment amollir leurs sentiments? Ah! si les simples chrétiens qui partagent leur société voulaient parler là où la voix du prêtre ne pénètre pas, quelle influence n'exerceraient-ils pas et comme ils prépareraient sa mission! Tâche ingrate et non sans risques pour ceux qui s'y abandonnent, mais non sans profit pour la communion des saints, en tout cas digne d'une âme trempée par une forte éducation chrétienne, et que le P. d'Alzon cherchait à faire accepter par les meilleurs des siens. Il avouait d'ailleurs que cet apostolat laïque, cette action catholique partagée avec le prêtre, était un sujet d'effroi pour le plus grand nombre, tout en comblant de joie ceux qui s'en faisaient les dispensateurs. "Si l'on était tenté de croire, ajoutait-il, que les conseils que je viens de présenter sont au-dessus de votre âge, je répondrais que j'ai seulement raconté ce que font déjà quelques-uns d'entre vous."

Abordons à présent un sujet bien différent.

"Rien ne lui demeura étranger, a dit Mgr Besson du P. d'Alzon, excepté peut-être l'architecture et la musique." Dans le détail probablement, car il en possédait les principes aussi bien que quiconque. Son discours de 1859 sur la destinée de l'art chrétien est un chef-d'œuvre et constitue sur la matière un petit traité philosophique qui serait à reproduire. Ce n'est ni le lieu ni le moment de le faire; qu'il suffise d'insérer cet extrait sur la beauté de l'Homme-Dieu:

Je ne m'arrêterai pas à examiner de quelle beauté matérielle était revêtu le corps du Fils de Dieu fait homme, je m'arrête à cette parole de saint Jean: *Le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire*. Et je dirai à un artiste: "Exprimez-nous cela; reproduisez-nous avec votre ciseau, avec vos pinceaux, vos chants, votre parole, ce mystère comme vous l'entendrez. C'est un homme, voilà votre domaine; mais c'est un Dieu, et il faut que nous le reconnaissons. La puissance, la sagesse, l'amour, la justice, la bonté, la force, l'indépendance, l'infini: tout cela, il faut nous le faire sentir. Dieu, esprit pur, feu consumant, ne peut être reproduit sous une forme sensible. Mais voilà Dieu qui cache ses rayons et les proportionne en quelque sorte à nos yeux; ces rayons, pourtant, il faut, sinon les voir dans leur vivacité, au moins les deviner sous les ombres de l'humanité qui les couvre. Un Dieu tel que le christianisme nous l'enseigne; un homme avec toutes les douleurs de la chute originelle servant de vêtement à la divinité; cet homme et ce Dieu ne formant qu'une même personne, en qui l'homme et le Dieu seront toutefois réellement distincts; voilà le type, voilà le modèle que l'art pourra sans cesse copier, qui lui fournira des

inspirations jusqu'à la fin des temps, mais dont il ne dépassera jamais la beauté, parce que l'art, quelque parfait qu'il soit, ne dépassera jamais l'infini.

*

* *

A ses élèves, le P. d'Alzon, qui avait des relations suivies avec tout ce qui émergeait alors en France, savait ménager les visites de personnages influents ou renommés. Que d'évêques, de prédicateurs connus, de laïques, leur adressèrent la parole sur son invitation! Rien n'est plus fastidieux qu'une nomenclature de noms; aussi nous abstenons-nous de citer tous ceux qui se lisent dans sa correspondance, nous contentant de signaler deux réceptions qui firent époque, en raison même de la notoriété des visiteurs, Louis Veuillot et Frédéric Mistral.

L'amitié du P. d'Alzon pour Veuillot datait des origines mêmes du journal *L'Univers*; elle était basée sur la communauté d'idées et de sentiments et ne se démentit jamais. Deux amis de jeunesse, Bailly et du Lac, dont l'un favorisa les débuts du vaillant polémiste et l'autre le soutint toujours, servaient à l'entretenir. Or, le 23 avril 1853, un samedi soir, le Père prêchait dans son collège selon sa coutume, lorsque Veuillot fit soudain son apparition à la tribune de la chapelle.

- Messieurs, dit aussitôt le prédicateur, je ne puis pas continuer. Je viens de voir entrer un homme qui n'est pas évêque, mais que j'apprécie beaucoup plus que certains évêques.

La remarque, qui nous paraît déplacée, ne l'était pas autant pour les auditeurs, car le rédacteur en chef de *L'Univers* arrivait de Rome où il avait dû défendre en présence de Pie IX l'avenir du journal catholique et le sien propre contre les attaques injustifiées de certains prélats français. Il avait obtenu du Pape gain de cause, et, avant de regagner son champ de bataille à Paris, il était venu saluer à Nîmes un compagnon d'armes.

Le lendemain, dimanche, le P. d'Alzon offrit à dîner au journaliste dans la salle de la bibliothèque. Avec les principaux professeurs, des personnages de Nîmes et de Montpellier figuraient parmi les invités. Le repas fini, il y eut réception du clergé de la ville et des environs; Veuillot dut recommencer plusieurs fois le récit de ses audiences pontificales, des encouragements reçus du Saint-Père et de ses instances à persévérer dans l'enseignement des auteurs chrétiens. Pendant la conversation, un cri formidable de: "Vive Veuillot!" l'appela soudain au balcon. Toutes les divisions du collège, partant pour la promenade, défilèrent alors devant lui comme devant un général d'armée, aux cris répétés de "Vive Veuillot!"

- Mes amis, leur dit le héros de la fête, assez ému de cette réception, ce n'est pas vive Veuillot! qu'il faut crier, mais vive Dieu! vive l'Eglise! vive le Pape!

Son appel trouva vite un écho dans le cœur et dans le gosier des assistants. Et tandis que, quelques instants après, Veuillot regagnait le quai de la gare, un futur confrère en journalisme, alors simple télégraphiste à Nîmes, le jeune Vincent de Paul Bailly, consignait dans une lettre les détails de ce triomphe.

La réception de Mistral et des poètes provençaux revêtit encore plus d'éclat. Sans ignorer le languedocien, le P. d'Alzon le parlait assez mal, comme tant de riches familiarisés dès l'enfance avec la langue française et qui ne connaissent guère du dialecte local que ce qui en tombe des lèvres des domestiques. Toutefois, originaire du Midi et vivant presque exclusivement parmi les populations méridionales, il se devait de favoriser la campagne ouverte pour les parlers romans, mouvement pur de toute politique et désintéressé, qui réhabilitait, avec la religion, l'amour de la petite patrie et de la langue des aïeux. Ses relations avec Reboul, le poète boulanger, qui, tout en parlant languedocien, chantait en vers français, furent toujours cordiales pendant les trente années qu'ils vécurent dans la même ville. Or, Reboul était une manière d'ancêtre

pour les poètes provençaux, fort audacieux certes, mais qui, en raison même de leur jeunesse et de la nouveauté de leurs aspirations, recherchaient, pour étayer leur félibrige, de solides protecteurs. Sa liaison avec Lamartine leur promettait les faveurs du dieu du Parnasse, car, malgré leur attachement à la terre natale, ils regardaient tous vers Paris. Si Mistral, qui n'avait pas encore 30 ans, fut proclamé "le plus grand poète depuis Homère", c'est Lamartine qui lui décerna ce titre en s'oubliant soi-même, et le jeune Maillanais lui doit sa première célébrité, presque autant qu'à son propre génie.

Le P. d'Alzon ne fut pas étranger au rayonnement de cette gloire naissante. On peut même assurer qu'il a *lancé* Mistral dans le monde littéraire en lui préparant son premier triomphe, présage des succès qui l'attendaient à Paris. Le fait vaut d'être conté; nous en empruntons la plupart des détails soit à la récente thèse sur Reboul de M. l'abbé Bruyère, soit à *l'Armana provençau* de 1860. Anselme Mathieu, qui en a signé le récit, n'est qu'un prête-nom de Frédéric Mistral.

Mireille, l'épopée rustique de la Provence latine et catholique, était terminée au mois de septembre 1858, mais elle ne parut en librairie que le 2 février 1859, chez Seguin, en Avignon. Toutefois, bien avant, on en fredonnait les plus beaux passages que l'auteur avait dispensés comme une manne précieuse, et personne ne doutait dans le Midi qu'il ne parût bientôt un chef-d'œuvre. Avant même son éclosion, le 22 janvier 1859, par la main complaisante de Reboul, le P. d'Alzon pria Mistral, ainsi que ses amis Roumanille et Aubanel, de venir à l'Assomption participer à une soirée littéraire donnée en leur honneur et présidée par l'évêque de Nîmes. "Vous aurez, remarquait Reboul, un auditoire d'ouvriers intelligents qui vous connaissent déjà par *l'Armana provençau*." L'offre, acceptée, fut amplifiée par la ville qui organisa avec les maîtres de l'Assomption un vaste programme de fêtes.

Les trois félibres arrivèrent donc à Nîmes le 12 mars 1859. En qualité d'hôtes de l'Assomption, ils furent reçus au collège. Dans la soirée, après souper, les poètes prirent le chemin de la mairie, dont la grande salle réunissait les notabilités de la ville. "Tout Nîmes était là, note Mistral, tout le Nîmes qui aime la poésie, tout le Nîmes qui aime à faire du bien. Car, voyez-vous, bon jour, bonne œuvre. Si la soirée se donnait en l'honneur des félibres, la réunion était au profit des pauvres." En effet, on allait extraire les billets d'une loterie pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul, et l'auteur de *Mireille* n'a garde d'oublier que ce Saint parlait dans son enfance un dialecte d'oc. Après le tirage, les poètes provençaux lurent ou chantèrent quelques-unes de leurs poésies, comme *le Miroir* d'Aubanel et *la Magali* de Mistral, et tout à coup on vit se reproduire une cérémonie que le Capitole romain avait applaudie bien des fois.

Reboul, le vénérable et beau Reboul, remarque *l'Armana*, apparut, tenant à la main trois couronnes de laurier. Toutes les voix, toutes les mains, tous les cœurs l'applaudirent... Et après avoir, d'un accent ému, remercié les trois félibres au nom de Nîmes et devant le peuple de Nîmes, Reboul couronna Roumanille, il couronna Aubanel, il couronna Mistral...

Le lendemain, dimanche 13 mars, la ville de Nîmes, représentée par l'élite de la population, offrit un festin magnifique aux trois félibres couronnés. C'était à la maison de l'Assomption que la table était mise. Nos heureux troubadours n'oublieront de leur vie ce magnifique honneur, ce banquet vraiment triomphal.

Après avoir rapporté le toste du président de la Conférence, *l'Armana* cite celui de Roumanille où se lisent ces mots: "Grand merci au saint supérieur de l'Assomption qui nous a reçus avec des paroles où déborde le cœur, et à bras ouverts; l'Assomption, terre si fertile où tout fleurit, où chaque fleur porte son fruit, aux pieds de Dieu et sous sa bénédiction." Puis, ayant reproduit les remerciements en vers d'Aubanel et de Mistral, il en vient aux sages avertissements de Reboul, qui décidèrent le chantre de *Mireille* à ne pas sortir de son village.

Enfin, celui qui avait donné les couronnes, le vénérable et beau Reboul, se leva. Voici comment il parla: "Je bois à *Mireille*, le plus beau miroir où se soit jamais mirée la Provence. Mistral, tu vas à Paris! Souviens-toi qu'à Paris les escaliers sont de verre. N'oublie pas ta mère. N'oublie pas que c'est dans un mas de Maillane que tu as composé *Mireille*; c'est là ce qui fait ta grandeur. N'oublie pas que c'est un bon catholique de la paroisse Saint-Paul qui a posé la couronne sur ta tête." Ainsi parla Reboul, et les larmes tombaient de ses yeux; la joie et l'émotion étaient dans tous les cœurs. On aurait dit un vieux prophète qui imposait les mains sur le front de son disciple et lui laissait son manteau et son génie.

Aussitôt après, Mistral partit pour Paris, où sa *Mireille* fut accueillie avec un enthousiasme que connurent peu d'ouvrages. Toute la presse en parla; à la suite de Lamartine, il n'y eut qu'une voix pour proclamer l'apparition d'un chef-d'œuvre et saluer la renaissance littéraire de la Provence. De son logis parisien, le 23 mars, l'heureux poète renouvelait à Reboul ses remerciements et l'assurait que "son toste porté au banquet de l'Assomption serait toute sa vie devant ses yeux et dans son cœur". Il revint ensuite dans son village et s'efforça, selon son mot, "par une vie retirée, de se faire pardonner sa gloire"; mais il n'oublia jamais que le P. d'Alzon et le collège de l'Assomption lui en avaient ménagé les premiers rayons.

Le 2 février 1862, chez les religieuses de l'Assomption, à Auteuil, nous retrouvons Mistral dînant en compagnie du P. d'Alzon. Le Père y avait invité Alexis Dumazer, un de ses élèves, étudiant à Paris, qu'il amenait bientôt au noviciat et qui sera un jour directeur du collège. Ses anciens, en effet, une fois les classes terminées, lui témoignaient une confiance et une ouverture de cœur entières. Leurs lettres révèlent l'action pénétrante qu'il avait exercée sur eux, l'estime dans laquelle ils tenaient sa vertu et la sûreté de sa direction. Ils traitent avec lui de la façon la plus loyale la question de leur carrière et de leur conscience, et, en retour, il n'épargne rien pour les suivre à leur sortie du collège et s'intéresser à tout ce qu'ils font.

Le 4 mai 1851, le P. d'Alzon avait inauguré le premier banquet des anciens élèves. Une association était aussi fondée groupant tous ceux qui, après leurs études, étaient restés dignes de la maison. Dans un banquet de 1849, il avait fait placer au milieu de la table un arbre symbolique dont les rameaux portaient autant de nids qu'il y avait en ce moment de jeunes gens prêts à quitter le collège. L'arbre était l'Assomption, les nids la place occupée par les élèves: "Mais, à la différence des oiseaux, ceux-ci devaient se souvenir du nid et revenir en grand nombre, chaque année, sur l'arbre où leur intelligence et leur cœur avaient appris à battre et à prendre leur premier essor." Ils revinrent, pas aussi nombreux que l'aurait désiré le directeur, et parfois les intéressés eux-mêmes retenus au loin par leurs nouvelles charges, par les préoccupations de leur avenir ou de leur famille. En 1859, on fonda une caisse pour venir en aide à tous ceux qui pourraient être dans le besoin; en 1860, parut la première liste des noms des élèves, avec des renseignements exacts sur leur demeure et leur profession.

Au 1er janvier 1876, l'association comptait environ 500 membres vivants, dont 2 évêques ou prélats, 32 prêtres séculiers ou réguliers, 25 magistrats, 43 avocats, 42 officiers de terre ou de mer, bon nombre de fonctionnaires, d'employés supérieurs, de médecins, de docteurs en droit ou ès lettres.

CHAPITRE VII

Le travail quotidien: prédications et œuvres de zèle

"Parler m'a toujours plus fatigué qu'écrire", dit le P. d'Alzon qui, en trente ans, a donné plus de cinq mille sermons. - Nombre de retraites, Carêmes, mois de Marie, etc. - A qui s'adressait il et de quoi parlait-il? - Appréciations de contemporains sur son éloquence. - Plan de conquête des protestants: orphelinats de garçons et de filles; conférences de Nîmes; projet d'apostolat intellectuel; missions. - L'Assomption ne sera pas une simple Congrégation de missionnaires. - Oeuvres destinées à développer le culte du Saint Sacrement: l'adoration nocturne à domicile; exposition et adoration nocturnes du Saint Sacrement; exposition diurne du Saint Sacrement et l'œuvre des Tabernacles; Association des Adoratrices du Saint-Sacrement.

"Parler m'a toujours plus fatigué qu'écrire", répète à satiété le P. d'Alzon dans sa correspondance. A prendre cette réflexion à la lettre, plus d'un lecteur serait tenté de voir en lui un timoré qui osa rarement monter en chaire. Il se tromperait. Jusqu'à la fin de sa vie, sa langue fut aussi déliée que sa main et son intelligence. Or, ses doigts couraient sur le papier avec une vitesse inégalée, et son esprit resta lucide et prompt jusqu'au dernier souffle. Il n'en est pas moins vrai que son bras ne ressentit jamais la paralysie des écrivains, tandis que la parole publique, exprimée avec le feu qui le caractérisait, le laissait souvent épuisé et comme à bout de forces. A charge de recommencer bientôt, ajouterons-nous, parfois le jour même et même trois ou quatre fois ce jour-là.

L'étonnement et même la stupéfaction nous saisissent à constater qu'un homme si occupé a eu le temps de prononcer tant de sermons, discours, conférences, instructions, allocutions, devant les auditoires les plus variés, de telle sorte que la prédication n'est pas un accident dans sa vie, mais une de ses œuvres essentielles, presque une tâche quotidienne. La passer sous silence serait tronquer son histoire, dépouiller son apostolat d'un de ses principaux ornements.

Le premier volume en a retracé les manifestations qui jalonnent les principales étapes de la période comprise entre 1835 et 1850; il importe de s'arrêter à présent à celles des trente dernières années de sa vie. A vrai dire, nous éprouvons quelque embarras à le suivre dans les chaires et sur les tribunes des pays les plus divers. Le P. d'Alzon n'a point laissé de journal de sa vie; encore moins a-t-il dressé la liste de ses prédications. Un homme actif comme lui ne se préoccupait guère de ce genre de statistiques. C'est donc à l'aide de ses lettres, de celles des correspondants, de ses notes de sermons, des réflexions transmises par lui ou par d'autres, qu'on pourrait obtenir là-dessus quelques précisions. Mais combien de ces documents ne se retrouvent plus aujourd'hui!

Avec les données partielles et fragmentaires dont nous disposons, nous avons essayé d'établir d'une manière approximative combien de fois le P. d'Alzon prit la parole en public, de 1851 à 1880, et nous ne croyons pas manquer à la vérité en assurant qu'il la prit au moins cinq mille fois. Durant ces trente années, il ne prêcha pas moins de 98 retraites, de huit jours pour la plupart, avec trois ou quatre instructions par jour. Qu'on y joigne sept retraites pastorales données aux prêtres de Montauban (2), Bordeaux, Agen, Le Mans, Poitiers et Perpignan; quinze Carêmes, cinq mois de Marie; nous ne savons combien de neuvaines, triduums, etc. Quand il était à Nîmes, il parlait aux élèves de son collège tous les samedis; chaque semaine également il s'adressait aux membres du Tiers-Ordre des hommes, et aux membres du Tiers-Ordre des femmes, et au petit groupe

des Adoratrices du Saint-Sacrement fondées par lui en 1857, et, pendant la saison froide, aux Dames de Miséricorde qu'il dirigea toujours. Chacune de ces pieuses associations avait son jour de réunion et d'instruction. Chaque mois, et non plus chaque semaine, il disait la messe pour les anciennes élèves de Saint-Maur et il prêchait. Après l'installation à Nîmes des religieuses de l'Assomption, en 1855, des Oblates de l'Assomption, en 1866, de son noviciat qui durant dix ans émigra au Vigan, que de sermons ou de conférences spirituelles ne leur a-t-il pas donnés! Nous en dirons autant des nombreuses communautés religieuses de Nîmes et du diocèse dont il était le directeur ecclésiastique.

Voilà le travail ordinaire, auquel s'ajoutent les sermons de circonstance pour vêtures et professions, solennités et fêtes liturgiques, missions, installations de curés, premières Communions et confirmations, Conférences de Saint-Vincent de Paul, association de Saint-François de Sales, écoles d'Orient, Denier de Saint-Pierre, et, dans les douze ou treize dernières années, organisation des hommes sur le terrain de l'action catholique, car ni le mot ni la chose ne sont nouveaux. Nul ne s'étonnera que cette dernière série de sermons dépasse, et de beaucoup, le millier.

A qui le P. d'Alzon s'adressait-il d'ordinaire? Aux âmes religieuses, et nous serions tenté d'écrire de préférence aux siens. Des quinze Carêmes, neuf furent prêchés devant les élèves du collège de Nîmes, un devant les religieuses de l'Assomption, cinq seulement destinés aux fidèles des paroisses. De même les cinq mois de Marie furent réservés à ses collégiens. Quant à ses 98 retraites, 5 furent pour les Dames de Miséricorde, 8 pour les anciennes élèves de Saint-Maur, 3 pour des séminaristes, 3 pour des religieuses, 27 pour des auditoires d'hommes ou de femmes agrégés presque tous à de pieuses associations qu'il avait créées, enfin plus de 40 pour ses religieux, ses religieuses ou les élèves de leurs pensionnats. Somme toute, il ne sortit guère des milieux qu'il fréquentait habituellement.

Et nous avons ainsi la raison des sujets traités par lui en chaire. Dans l'ensemble, ils se ramènent aux vertus et aux dévotions qu'il recommandait le plus à sa Congrégation, et dont il aurait voulu faire comme sa marque distinctive: l'amour de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, sa mère, de l'Eglise, son épouse, du Pape, son représentant sur la terre. Tel Carême n'envisage et ne décrit que la vie de Jésus-Christ; telle retraite se borne à reproduire, à analyser ses souffrances physiques et morales dans la Passion. Le culte envers le Saint Sacrement, la dévotion envers Marie, la soumission respectueuse à l'Eglise et à son chef, telles étaient les recommandations de ses lèvres, comme de sa plume, bien qu'il sût au besoin imposer une trêve aux préoccupations ordinaires de sa pensée et aux aspirations habituelles de son cœur, pour diriger les auditeurs vers une liberté religieuse à conquérir ou une cause sainte à défendre.

Par malheur, le P. d'Alzon parlait trop pour avoir le temps d'écrire. De tant de milliers de sermons il ne reste que des fragments, parfois un simple titre ou le texte de l'Ecriture, jetés à la hâte sur du papier et conservés on ne sait comment. Que de feuilles analogues les voyages et les vicissitudes du temps ont emportées! Si l'on excepte un petit nombre de discours imprimés de son vivant, une série de brèves instructions sur la Passion et sur divers sujets publiées après sa mort, nous n'avons presque plus rien de lui qui soit au complet. Des canevas, squelettiques, des divisions fortement charpentées et très concises, çà et là des citations de saint Augustin ou de saint Thomas, réduites aux traits indispensables, ne sauraient donner le tableau exact d'une parole vivante. Un improvisateur comme lui ne se reproduit pas; on l'écoute. Citons tout de même deux passages extraits de discours imprimés qui nous familiariseront avec son éloquence: l'un a trait à l'Eglise, l'autre à la vertu de prudence.

L'Eglise, disait-il en 1868, est quelque chose de si admirable que les expressions semblent toutes informes sous la plume des écrivains sacrés pour peindre ses grandeurs, ses richesses, sa puissance, sa beauté, sa gloire. Ecoutez-les vous dire que l'Eglise est le tabernacle de Dieu avec les hommes, la colonne et la base inébranlables de l'éternelle vérité; qu'elle est le corps mystique et la dernière perfection de Jésus-Christ; elle est encore son épouse sans tache et entièrement belle. Pour elle, le Fils de Dieu est venu sur la terre et s'est uni à l'humanité; c'est elle dont il veut dilater les tentes, c'est sa cité de prédilection, c'est l'armée par laquelle il terrassera ses ennemis. De tous ces titres de l'Eglise, celui qui nous touche le plus, c'est celui d'épouse. Elle est l'objet des prédilections très jalouses de son Epoux divin; nous aimons l'Eglise, parce que Jésus-Christ l'a aimée...

La prudence, dit-il une autre fois, est une vertu qui aide au gouvernement des choses et des hommes pour le bien général. Pardonnez-moi la familiarité de la comparaison. La vraie prudence est la reine des vertus morales; mais une reine commande, agit, et, au besoin, combat. Certains en ont fait une femme vieillie par la peur; cette prudence, elle a des pantoufles et une robe de chambre, elle est enrhumée: et elle tousse beaucoup. Prudence de convention, je n'en veux pas; ce n'est pas là cette prudence que vous devez écouter... Mon troisième conseil vous invite donc à secouer une certaine prudence, refuge trop souvent d'une paresse honteuse d'elle-même. On se dit prudent, parce qu'on n'ose pas; mais c'est plus que jamais l'heure de répéter le mot de Bossuet: "La foi est hardie." Ayons donc les hardiesses de la foi. Peu importe qu'on l'appelle témérité.

Le laisser-aller dans l'expression, uni souvent à l'élévation de la pensée, explique les jugements contradictoires que portaient les personnes du même auditoire sur l'orateur et sur sa manière de parler. La différence de culture rend compte aussi de la diversité des appréciations. Le peuple, surtout celui du Midi, le goûtait beaucoup; il le trouvait assez à sa portée, et la simplicité des termes employés, non moins que la justesse des images, lui rendaient accessibles des vérités élevées, qui, exprimées par d'autres, ne l'atteignaient pas généralement. Les personnes de la société, qui le connaissaient bien, lui pardonnaient quelques instants de familiarité, en raison de la vigueur et de la beauté de la doctrine; d'autres, au contraire, s'estimaient offensées et lançaient contre sa façon de prêcher des critiques plutôt sévères. Contrairement à ce qui se produit, en chaire ou à la tribune le P. d'Alzon était surtout prophète dans son pays, bien vu de ses compatriotes qui se retrouvaient en lui, avec leurs qualités et leurs défauts. Nous donnerons le jugement de deux orateurs qui l'ont bien souvent entendu, l'un dans sa jeunesse et dans son âge mûr, l'autre au déclin de sa carrière.

Sa parole, a écrit Mgr Besson, évêque de Nîmes, se revêtait, selon le sujet, des couleurs les plus vives. Il était, dans ses discours et ses sermons, tour à tour ferme et précis, riche et abondant, hardi et retenu, mêlant les sentiments les plus nobles aux considérations les plus élevées, inégal et parfois trop familier, mais toujours capable de se relever d'un coup d'aile et de ravir avec lui son auditoire jusqu'au sublime... Il disait la vérité, au risque de déplaire.

Ceux qui l'ont entendu à Nîmes, à Montpellier, à Paris, à Constantinople, s'accordent à reconnaître qu'il ne la sacrifia jamais aux idoles du jour. Il avait d'ailleurs toutes les qualités de l'orateur: la taille, le port, le geste, le regard, la doctrine sûre, la parole noble, l'accent ému et entraînant. Personne, parmi les fidèles, qui n'ait apprécié ses belles stations d'Avent et de Carême; personne, parmi les ecclésiastiques à qui il a été donné de suivre ses retraites pastorales, qui n'en ait gardé un doux et reconnaissant souvenir au fond de sa conscience. Prédicateur populaire dans la meilleure acception du mot, il eut à Nîmes tous les succès, mais il n'ambitionna qu'une gloire, celle d'éclairer et de convertir.

De son côté, le chanoine Galeran, son élève, en a laissé çà et là dans ses *Croquis* ce curieux portrait:

Le P. d'Alzon était toujours original, à divers degrés, dans sa prédication. Il ne voyait pas les choses comme tout le monde; il les voyait pourtant bien. Il avait des aperçus neufs, des saillies inattendues, des traits charmants; il était pratique avant tout... On a souvent dit qu'il se servait quelquefois, soit en conversation, soit même dans ses prédications, de paroles hardies, crues, d'un franc-parler un peu trop accentué. C'est vrai. Mgr Besson le constate en termes adoucis, quand il écrit: "Il était parfois trop familier, mais toujours capable de se relever d'un coup d'aile." Ce coup d'aile, disons-le en toute franchise, n'était pas toujours prompt et rapide...

Il avait une belle tenue en chaire: noble, aisée et d'une gracieuse souplesse. Son geste était sobre, ample, expressif, sans précipitation. Il était naturel; le Père n'a jamais été un poseur ni un acteur

dramatique visant à l'effet calculé. Dans ses grands sermons, à mesure que sa pensée montait à de sublimes hauteurs, il avait une manière d'ouvrir les bras peu à peu, en les balançant avec grâce, comme les ailes d'un oiseau s'élevant de terre pour voler vers les régions de la lumière. Les gestes précédaient souvent le verbe. Le peuple de Nîmes disait: "Quand M. d'Alzon prêche, son geste vous fait deviner ce qu'il va dire." La voix du Père, sans être harmonieuse et juste, devenait vibrante dans l'animation du discours. Sa diction était pure, les mots descendaient distincts sur l'auditoire...

Il montait jusqu'au sublime, il descendait avec grâce jusqu'au ton de la conversation. Après de hautes considérations générales que son étonnante puissance de synthèse rendait ravissantes, il savait entrer dans des détails toujours attractifs, pleins d'un enseignement pratique. Il avait des élans superbes, quand, dans la suite du discours, il s'élevait, par une brillante prosopopée, pour mettre en présence de la face divine du Rédempteur, de la douce figure de la Sainte Vierge ou encore de la majesté de la sainte Eglise catholique. C'est dans ces moments que tout son être paraissait transfiguré. Les intonations de sa voix, l'attitude de sa personne qui paraissait grandie d'une coudée, le feu de ses yeux, les soulèvements visibles de sa poitrine, comme si le cœur voulait en sortir, tout donnait l'impression qu'emporté par son amour et sa foi, il était comme ravi en extase.

Le 25 août 1863, après une retraite pastorale qu'il venait d'entendre, Mgr Pie, évêque de Poitiers, disait du P. d'Alzon à ses prêtres:

Messieurs, jusqu'ici, j'avais entendu l'éloquence chevaleresque du gentilhomme, l'éloquence ardente du tribun, l'éloquence pleine d'onction de l'orateur sacré, l'éloquence simple de l'apôtre, l'éloquence magistrale de l'évêque; ces jours-ci, je les ai entendues toutes à la fois, et elles ont resplendi tour à tour et à l'envi dans la parole de celui qui vous a prêchés et qui les réunit toutes.

*

* *

Bornons là nos appréciations sur le prédicateur et voyons ce que fit le P. d'Alzon, soit en faveur des protestants, soit pour développer le culte envers la sainte Eucharistie.

Il n'avait pas perdu de vue la réalisation de son programme de jeunesse, qui comportait, avec la réforme de la société par l'enseignement chrétien et les œuvres sociales, la défense de l'Eglise contre l'hérésie du XVI^e siècle et le schisme anglican. Une fois sa Congrégation sortie des langes et son collège de Nîmes mis en bonne voie, la lutte contre le protestantisme devint une de ses principales préoccupations. On peut affirmer qu'entre les années 1851 et 1860 il n'est presque pas d'acte public ou de lettre de lui qui, sous une forme ou sous une autre, n'en fasse quelque mention. "C'est presque une idée fixe", remarquait-il en 1853.

Les protestants déployaient alors dans le Midi une activité surprenante. Bien munis d'argent, leurs propagandistes utilisaient le chômage forcé des ouvriers au mieux des intérêts de la secte, imposant en échange de secours pécuniaires l'assistance aux offices dans leurs temples, parfois l'abandon des enfants qu'ils élevaient ensuite dans leurs écoles ou leurs orphelinats. Les ménages mixtes étaient surtout le point de mire de cet apostolat. Selon le P. d'Alzon, Nîmes perdait par semaine sept à huit enfants, issus de familles en partie catholiques. Ces défections, qui désolaient encore plus les contrées industrielles et montagneuses du diocèse, remplissaient son âme d'une tristesse indicible. Dans les réunions de dames qu'il présidait, le sujet de ses exhortations était connu d'avance: il parlait de la propagande protestante et des moyens de l'enrayer.

Avant d'agir, il recourut à la prière, instituant parmi les professeurs et les élèves de ses collèges de Nîmes et de Paris, ainsi que parmi les personnes dévouées à ses œuvres, une association qui requérait de ses membres la récitation quotidienne d'une dizaine de chapelet. Esprit Singla, déjà sorti de pension, lui écrivait de Rivesaltes le 23 décembre 1853:

Si vous vous en souvenez, vous m'engageâtes dans une œuvre qui avait pour but la conversion des protestants, à laquelle plusieurs maîtres prenaient part et pour laquelle il fallait réciter une dizaine de chapelet tous les jours. Je ne crois pas y avoir manqué plus de deux fois et je me trouve heureux de me rattacher à vous par ce côté.

La Mère Marie-Eugénie de Jésus atteste également que, dès 1853, cette pratique était en usage dans le pensionnat des religieuses de l'Assomption, et le P. d'Alzon la mentionne expressément pour Nîmes, dans une lettre du 25 juin 1853. Bien plus, dans des conférences intimes, il attirait l'attention de ses maîtres sur les espérances que l'état de dissolution du protestantisme en Allemagne et en Angleterre permettait de concevoir, et, prenant occasion du prosélytisme des calvinistes français, il gourmandait l'indifférence des catholiques; à la suite de quoi, il précisait sa pensée devant la Supérieure des Assomptiades et lui exposait son plan d'action.

Son programme se ramenait à ces quelques traits: ouvrir à Nîmes un établissement qui serait tenu par des dames Tertiaires assomptionistes, et où des protestants, ébranlés dans leurs convictions, se retireraient pour étudier et prier en vue de leur conversion; créer deux orphelinats pour les garçons et pour les filles que leurs parents ou leurs tuteurs protestants autoriseraient à vivre dans la religion catholique; donner des conférences et des sermons dans les villes, des missions dans les campagnes, afin de ramener les dissidents; enfin, avec l'agrément de l'évêque, attirer à Nîmes les Petites-Sœurs des Pauvres qui réserveraient une partie de leur hospice aux vieillards protestants.

Ce programme avait déjà reçu un commencement d'exécution. L'orphelinat de garçons existait, et les conférences à l'adresse des protestants commencèrent à Nîmes presque en même temps.

A trois quarts d'heure de la ville s'étendait un vaste domaine, nommé Mireman, qu'on avait loué à l'automne de 1852. Il comprenait un potager de six à sept hectares, des terresensemencées en céréales ou transformées en prairies artificielles. Tout d'abord, le P. d'Alzon y installa une colonie agricole, qui comptait à la fois des jeunes gens catholiques et protestants et s'appuyait sur un noviciat de Frères convers. Moins d'un an après les premiers essais, une vingtaine de jeunes gens mettaient à son service leur bonne volonté et la force de leurs bras. Mais l'entreprise n'aboutit guère qu'à des mécomptes, faute surtout d'un vrai supérieur qui aurait endossé la responsabilité de l'ensemble et imposé une direction unique.

On s'avisa alors de tirer un autre parti de cette campagne et de la transformer en orphelinat pour les enfants protestants. Dès le mois de novembre 1853, Mireman en abritait quatre; six mois après, ils étaient quinze, et leur nombre alla sans cesse grossissant. Avec la colonie agricole et les Frères convers, on avait près de cinquante bouches à nourrir. Or, si l'on excepte des dons en nature, les légumes du potager et quelques aumônes, l'œuvre dépendait avant tout des finances bien obérées du fondateur. Dans ces conditions, non seulement tout progrès était interdit, mais l'existence de l'orphelinat semblait compromise.

On prévoyait sa disparition et on la regrettait, car des résultats s'avéraient indéniables; presque chaque mois, les fidèles assistaient à des cérémonies d'abjuration ou de baptême. Mais la maladie prolongée du P. d'Alzon en 1854 l'éloigna des affaires, elle aggrava la crise financière qui risquait d'emporter son Institut. Bon gré, mal gré, la liquidation de Mireman était à envisager. En 1856, son sort était suspendu à l'aléa d'une récolte; elle fut mauvaise, ou du moins elle trompa les espérances de ceux qui dirigeaient l'exploitation agricole. A quoi bon retarder la fermeture de l'établissement? Quelques orphelins furent rendus à leurs familles, une dizaine d'autres confiés à la colonie agricole de l'abbé Soulas, les quatre derniers, enfin, émigrèrent avec les Frères convers assomptionistes au patronage de l'Assomption. Colonie agricole de protestants, orphelinat de garçons protestants, tout sombrait à la fois, et, en quatre ans, les essais multiformes de Mireman laissaient un passif de 140 000 francs.

Le P. d'Alzon comptait remettre la direction des œuvres qui concernaient les protestantes à une jeune fille d'Alès, de la meilleure noblesse, instruite, pieuse et fort

riche, qui le connaissait depuis son enfance et recevait ses conseils spirituels. Maîtresse de son temps et de sa fortune, elle avait repoussé les avances d'un prétendant, refus qui inclinait son directeur à croire qu'elle "finirait par prendre son mari dans le ciel". Elle en trouva assez vite un autre sur la terre, sans que lui-même fût informé de rien, sinon à la veille du mariage. Loin de le contrister, cette solution inattendue le mit en bonne humeur et ne lui arracha que cette réflexion: "Quelle anguille!" En attendant, les hésitations de la demoiselle avaient retardé d'un an l'ouverture de l'orphelinat des filles.

Les lettres de 1854 parlent de l'entreprise en termes si précis qu'on la croirait réalisée et même en pleine prospérité. Il n'en était rien, toutefois. Le manque d'un local approprié, la défection d'autres demoiselles qui avaient promis de la diriger, la maladie du P. d'Alzon, le choléra, tout s'était coalisé pour empêcher l'exécution du projet au moment fixé. On trouva une autre directrice et on loua deux chambres, à la rue Monjardin, dans la maison qu'habitaient Mmes Germer-Durand et de Narbonne-Lara, toutes deux Tertiaires de l'Assomption. Quelques lits, des vieux meubles quêtés et une centaine de francs, c'était là tout l'avoir, le jour de l'inauguration. Du reste, on attendit en vain les enfants qui ne se présentèrent point. A la Saint-Michel 1854, il fallut déloger et louer trois chambres dans la maison Paradan, située en face du collège de l'Assomption. Enfin, le 15 octobre, il vint une fillette catholique, amenée par sa mère protestante. La fête du jour et le nom de Sœur Thérèse que portait dans le Tiers-Ordre assomptionniste la directrice, Mlle Juliette Combié, firent que l'orphelinat fut placé sous le patronage de la vierge d'Avila. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que l'on avait une dizaine d'enfants, la plupart protestantes. Comment une œuvre si modeste donna le jour à l'association de Saint-François de Sales, c'est ce que nous verrons au chapitre IX.

A partir de décembre 1853, et tous les lundis, le P. d'Alzon donna dans la cathédrale de Nîmes une série de conférences sur le protestantisme, auxquelles les adhérents de la Réforme furent particulièrement invités. Mgr Cart ne goûtait guère le projet ni son mode d'exécution. A en croire son grand vicaire, l'évêque ne se déplaça pas une seule fois pour l'entendre, ce qui le contraria assez, quoiqu'il assure qu'il supporte bien, "à l'extérieur", ce serrement de cœur. Des controverses offertes ainsi au public créaient nécessairement de l'agitation dans la ville, et, par tempérament comme par l'effet de sa maladie, l'évêque redoutait tout bruit et toute occasion de conflit. Le clergé de la ville et les classes aisées partageaient, au début, ses inquiétudes. Mais les préjugés du grand nombre et les terreurs de quelques-uns s'apaisèrent presque aussitôt, car les assistants ne trouvèrent pas l'orateur aussi agressif que le faisait la rumeur publique. En effet, on remarquait environ 40 prêtres à la conférence du 9 janvier 1854, et de 500 à 600 protestants à celle du 23 janvier. Pour qui connaît la répugnance de ces derniers à pénétrer dans une église catholique, on est contraint de reconnaître que, cette fois du moins, les espérances étaient inférieures au succès.

Ils sont assez contents de moi, avouait le P. d'Alzon, bien que je ne les aie pas ménagés; peu à peu, leur colère passe, et les femmes éprouvent des terreurs de ce que je vais troubler leur conscience. La pensée de faire du bien à ces pauvres gens m'absorbe et me préoccupe peut-être trop.

L'évêque se calma à son tour; sur les rapports bienveillants qui lui arrivaient de tous les côtés, à la fin des conférences, il exprima le désir de les généraliser et de les étendre à tout le diocèse avec le concours de missionnaires. Le peuple catholique ne cachait pas son enthousiasme.

Une femme, écrivait le P. d'Alzon le 31 décembre 1853, ne sachant que dire, affirmait hier qu'elle s'assoierait sur des fourchettes pour m'entendre. Ce n'est pas de mon éloquence qu'elle parlait, mais des sujets traités. Les ministres eux-mêmes viennent m'écouter.

Les conférences portaient sur tous les sujets controversés entre les deux Eglises, de préférence sur ceux qui passionnaient l'opinion publique. C'est ainsi que dans les

premières réunions il démontra l'absence de sacerdoce chez les protestants et la validité du sacerdoce catholique. Il prouva ensuite que les Ecritures toutes seules pouvaient nous fournir des arguments auxquels la doctrine du libre examen n'a rien à répondre. Le terrain ainsi déblayé préparait d'autres conférences, où il établit que non seulement les Ecritures librement interprétées étaient favorables à l'Eglise catholique, mais que le protestantisme n'avait pas le droit de s'appuyer sur elles, ni même de les garder. Les preuves étaient d'autant plus concluantes et inattaquables qu'il les avait empruntées aux organes les plus avoués du protestantisme. Ici, nous touchons à la méthode suivie par le P. d'Alzon.

Il lui fallait longuement préparer ces conférences, et, le jour n'y suffisant pas, il travaillait une grande partie de la nuit. Ce n'était pas assez, et il l'avait bien prévu; aussi avait-il obtenu de Rome, pour lui et pour ses auxiliaires, l'autorisation de lire journaux et livres protestants, et même, pour des maîtres laïques dont la science et la vertu s'élevaient au-dessus de tout soupçon, le pouvoir d'assister aux prêches dans les temples et de lui résumer l'enseignement donné. Avec sa faculté inouïe de tout s'assimiler rapidement, il absorbait ainsi les lectures des autres avec les siennes. Après quoi, partant de l'exposé fidèle des doctrines protestantes, d'après leurs propres maîtres, il s'efforçait de convaincre ses auditeurs, réformés aussi bien que catholiques, que le prétendu nouvel évangile de Luther et de Calvin n'était qu'un tissu de contradictions.

Ce que ses deux orphelinats de protestants et de protestantes se proposaient dans l'ordre du dévouement, le P. d'Alzon aurait voulu le tenter sous forme d'apostolat intellectuel, non plus à Nîmes, mais aux environs de la Rome calviniste. Il s'était déjà abouché avec l'abbé Mermillod, curé de Genève, et avec l'abbé Martin, curé de Ferney, pour établir dans cette dernière localité, au pied du château de Voltaire, un centre destiné aux protestants. La fondation devait se composer d'un collège déjà existant, mais peu prospère, d'une résidence de missionnaires et surtout d'une maison d'études avec bibliothèque spéciale documentant sur tout ce qui concernait la Réforme. Bref, l'établissement de Ferney aurait ressemblé à celui que les fils du P. d'Alzon inaugurèrent, quarante ans plus tard, dans la Chalcédoine moderne, en vue de préparer d'une manière méthodique le retour de l'Orient chrétien à l'unité de l'Eglise. A part le collège, que d'autres religieux ont élevé tout près de là, les éléments se retrouvent identiques de part et d'autre. La fin immédiate a changé, le but reste invariable. Il consiste à ramener au bercail du Christ ceux que l'hérésie et le schisme en ont un jour éloignés, en recourant à tous les moyens d'apostolat, sans excepter la voie scientifique, en la plaçant même à la base de tout. C'était alors une opinion communément admise parmi les Assomptionnistes qu'en se plaçant sous le vocable de saint Augustin et en s'inspirant de sa doctrine, ils devaient se proposer de combattre pas à pas l'hérésie que le moine apostat de Wittenberg avait répandue dans le monde.

Le curé de Ferney, homme zélé et instruit, reçut communication de ce projet en 1856 et se promit d'en hâter, pour sa part, la réalisation. Il désirait, en effet, revêtir le camail assomptionniste, ainsi que quatre ou cinq prêtres de ses amis, qu'il disait disposés comme lui à consacrer leur vie à la même cause. Loin d'être étranger au complot, l'abbé Mermillod se flattait depuis plusieurs années de se ranger sous la bannière de celui qu'il appelait tantôt son père et tantôt le patriarche. Si sa récente nomination à la cure de Genève l'obligeait maintenant à une plus grande réserve, il n'en continuait pas moins à pousser l'abbé Martin dans cette voie. De 1856 à 1859, de nombreuses lettres et quelques visites furent échangées entre le P. d'Alzon et les curés de Genève et de Ferney; plus d'une fois le projet sembla sur le point d'aboutir. Des difficultés soulevées par l'évêque de Belley, dont dépend Ferney, et les hésitations de l'abbé Martin en retardèrent, puis en empêchèrent l'exécution. Au moment de franchir la passe

dangereuse, celui-ci recula définitivement. Il se rendit bien à Nîmes dans le dessein de commencer son noviciat, mais la maigre assistance qu'il aperçut autour du fondateur l'effraya, au point qu'il refusa de risquer une position sûre pour un redoutable inconnu. L'apostolat intellectuel auprès des protestants était mort-né, avant même d'avoir vu le jour. Et pourtant, nul plus que l'abbé Martin n'était à même de l'inaugurer, ainsi que le prouve son livre si rempli d'idées neuves, publié en 1869, *De l'avenir du protestantisme et du catholicisme*.

Après la défection de l'abbé Martin, le P. d'Alzon songea à réaliser une autre partie de son programme par l'établissement de missionnaires qui auraient évangélisé les campagnes protestantes. Sondé à cette fin, l'abbé de Cabrières en parla à l'évêque de Nîmes qui ne repoussa pas le projet, puisqu'il pensait à des missionnaires de ce genre, mais qui ne les voulait pas Assomptionnistes. A leur défaut seulement, il organiserait les siens. Que faire? Les hésitations du P. d'Alzon redoublaient. Absent du Midi, prêt à renoncer à l'enseignement si sa famille ordonnait la fermeture des collèges de Nîmes et de Clichy, il répugnait par ailleurs à transformer radicalement le caractère de son Institut, à lui enlever tout cachet intellectuel, malgré les désirs secrets de quelques-uns de ses disciples. Ces tâtonnements permirent à la crise de 1857 de se dénouer et à la Congrégation de rester ce qu'elle était. Elle ne devint pas une simple association de missionnaires, sans renoncer toutefois à l'apostolat direct des populations protestantes. A plusieurs reprises, du vivant même du fondateur et dans son diocèse, des prêtres assomptionnistes parcoururent les villages des Cévennes; leur parole désintéressée, en ranimant la foi des catholiques, ramena quelquefois à l'Eglise de petits groupes de réformés.

*

* *

Le P. d'Alzon avait institué dans Nîmes, en 1839 semble-t-il, l'adoration nocturne du Très Saint Sacrement; elle était réservée aux femmes, qui, une fois par mois et à l'heure convenue avec leur directeur, se levaient pour consacrer chez elles ce temps à la prière. On sait qu'à la même époque l'abbé de la Bouillerie fondait une association analogue pour les personnes pieuses que son ministère lui permettait d'atteindre. En 1846, elle était définitivement organisée et affiliée à l'Archiconfrérie romaine, avec communication des indulgences, et, en 1850, elle s'agrégeait toutes les associations françaises similaires et obtenait les pouvoirs de sous-déléguer des directeurs dans toute la France.

Cette dévotion ne se confond aucunement avec celle de l'exposition et de l'adoration nocturnes du Très Saint Sacrement. Déjà, en février 1850, le P. d'Alzon avait fixé pour ses religieux et ses professeurs l'adoration dans la nuit du 14 au 15 de chaque mois et dans celle du 24 au 25. L'une se rencontrait avec l'Assomption, fête patronale de l'Institut, l'autre avec Noël, anniversaire de sa naissance. A peine la chapelle fut-elle reliée au collège qu'on y admit les plus sérieux et les plus fervents des élèves qui profitaient de la circonstance pour se confesser et communier le lendemain. Peu à peu, l'adoration nocturne du 14 au 15 de chaque mois fut supprimée, il ne resta plus que celle du 24 au soir. Ce qui caractérisait l'œuvre, c'était la récitation en commun de l'office du Très Saint Sacrement, faite par les associés en union avec ceux de Rome. On se proposait aussi d'expier, par de saintes réparations, les outrages adressés à Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie.

L'œuvre ne se confina pas dans les murs du collège, réservée aux seuls maîtres et aux seuls élèves de l'Assomption; des personnes du dehors obtinrent de se joindre à eux. L'association de l'Adoration nocturne veilla sa première nuit à la cathédrale, devant le Saint Sacrement exposé, le Jeudi-Saint de l'année 1863; pour l'adoration mensuelle du

24, elle se rendait au collège, s'associant aux exercices qui s'y faisaient. Elle fut constituée d'une manière définitive le 11 décembre 1864 et comptait quinze membres actifs; quelques jours après, ils étaient trente. Le directeur de l'œuvre pensa alors qu'il convenait: de diviser les adorateurs en deux séries, de quinze adorateurs chacune, et de passer une seconde nuit par mois devant le Saint Sacrement. On revenait ainsi à l'usage primitif. Le jour seul fut modifié, car on choisit la nuit qui précédait le premier vendredi du mois. Le supérieur du collège était le directeur de l'association. Au Vigan, qui abrita le noviciat des Assomptionistes à partir de 1864 et qui comptait, en plus, des fidèles très fervents, l'adoration nocturne avait lieu une fois par semaine.

L'association se composait de membres actifs, chargés d'assurer l'adoration pendant la nuit, et de membres honoraires ou bienfaiteurs, qui contribuaient par des aumônes aux dépenses nécessaires, c'est-à-dire à l'achat et à l'entretien des objets du culte, et de la modeste literie indispensable aux adorateurs. Comme la chapelle de l'Assomption était le berceau et le centre de l'œuvre, c'est au collège, dans une salle disposée à cette fin, que les associés prenaient leur repos, en dehors de l'heure d'adoration. Les hommes seuls étaient admis comme membres actifs, et choisis parmi les fidèles d'une régularité et d'un zèle éprouvés. Par contre, on acceptait pour membres honoraires les personnes de tout âge et de tout sexe qui désiraient participer aux avantages de l'œuvre au moyen d'une offrande. De plus, chaque associé communiait deux fois par an pour les membres défunts, et une messe annuelle de *Requiem* était célébrée à la même intention. L'adoration ne durait pas plus d'une heure pour chaque associé; une messe, dite le matin, clôturait la nuit d'adoration.

Au 1er janvier 1867, l'association comptait trente-huit membres actifs. Depuis longtemps, le P. d'Alzon désirait l'affilier à l'archiconfrérie de Rome dont le siège se trouve à *Santa Maria in via Lata*; un Bref de Pie IX, daté du 8 janvier 1867, le lui accorda avec communication de toutes les indulgences et faveurs spirituelles de l'archiconfrérie. Mgr Plantier voulut bien bénir l'association et approuver son règlement. Par la suite, en raison de la guerre franco-allemande et d'autres épreuves, elle périclita quelque peu, mais elle fut rétablie par les élèves de philosophie de l'Assomption, en 1876. Le règlement définitif approuvé par l'évêque porte cette date.

De locale, l'adoration nocturne de l'Assomption serait devenue diocésaine et vraiment perpétuelle, si les associés eussent pu, dans chaque paroisse, faire leurs exercices d'adoration devant le Saint Sacrement exposé, pendant la nuit qui précédait la fête de l'adoration perpétuelle. Pour cela il eût fallu, avec l'agrément des curés et l'autorisation de l'Ordinaire, compter sur le concours de confrères assez fervents pour s'imposer, comme à Rome, des sacrifices qui effrayaient plus d'une communauté.

L'adoration perpétuelle diurne devant le Saint Sacrement non exposé ne se confond nullement avec la précédente; elle réussit, grâce au P. d'Alzon et à des zélatrices recrutées par lui, à s'implanter dans nombre de paroisses de son diocèse. Son intention était bien de l'établir partout, doyenné par doyenné; en 1859, l'organisation était achevée dans plusieurs cantons. Saint-Hippolyte avait alors assez d'adoratrices pour toutes les heures du jour des dimanche, lundi, mardi et mercredi. Anduze, qui est en bonne partie protestant, n'en fournissait que pour le vendredi, mais d'autres paroisses plus catholiques de ce doyenné se dévouaient les autres jours de la semaine. Le 17 juin 1859, le P. d'Alzon écrivait à la comtesse de Narbonne-Lara:

Monseigneur diffère indéfiniment de publier le règlement de l'adoration du Saint Sacrement. Il n'y a donc rien d'imprimé, mais chaque paroisse peut prendre dans le mois autant de jours et d'heures qu'il est prudent d'en accepter, de façon à ce qu'il y ait, le plus possible, un adorateur. Pour commencer, on peut ne prendre qu'un jour par semaine..., et peu à peu on augmente, à mesure qu'on trouve un plus grand nombre de personnes.

Le 4 mars 1859, il mandait à Mme Varin d'Ainvelle: "Pour l'adoration perpétuelle fondée à Alès, tâchez de trouver des associées assez ferventes, et que l'œuvre commencée ne tombe pas." Et, quelques jours après, à la même dame: "Dieu vous a fait une bien grande grâce en vous permettant d'être l'instrument par lequel l'adoration du Très Saint Sacrement s'est répandue dans plusieurs paroisses." La pratique gagna très vite tout le diocèse, et l'on peut affirmer que, sur les instances réitérées du P. d'Alzon, peu de paroisses ne l'ont pas, de son vivant, réalisée en tout ou en partie.

Il y joignit l'œuvre des tabernacles, qui prend à sa charge la confection des ornements sacrés pour les églises pauvres. Les Dames de Miséricorde, qui l'eurent toujours pour directeur, regardaient ce travail comme une de leurs plus heureuses obligations; d'autres dames les imitaient, soit au chef-lieu du diocèse, soit dans les autres villes. Les unes et les autres sollicitèrent longtemps de l'autorité diocésaine un règlement précis, que le P. d'Alzon eut bien de la peine à obtenir, par suite de la mauvaise santé de Mgr Plantier et de ses nombreuses occupations ordinaires. Que de lettres ne pourrions-nous pas citer, qui, de 1855 à 1860, annoncent comme prochaine la signature des articles préparés par lui, alors qu'ils ne le furent, semble-t-il, que pendant la retraite pastorale de 1860! Enfin, en 1863, l'œuvre de l'Adoration perpétuelle et des tabernacles fut constituée dans le diocèse et agréée officiellement à l'archiconfrérie de ce nom, de Paris, qui a son siège à Saint-Thomas d'Aquin. Plusieurs œuvres particulières et même plusieurs maisons religieuses étaient déjà affiliées à titre individuel.

Comme couronnement de cet ensemble d'œuvres eucharistiques, après avoir ouvert à Nîmes, à l'automne de 1855, une maison pour les religieuses de l'Assomption et avoir institué chez elles l'adoration diurne du Saint Sacrement exposé, le P. d'Alzon inaugura, le 31 mai 1857, l'association des Adoratrices du Saint Sacrement, appelée aussi quelquefois Tiers-Ordre de Sainte-Thérèse ou même le petit Tiers-Ordre. Le premier groupe comprenait six personnes de Nîmes ou des environs, dont les noms se lisent dans une lettre à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, à savoir: Juliette Combié, Eulalie de Régis, Joséphine Fabre, Louise Coulomb, Marie Amalric, Alexandrine Pagézy, toutes non mariées et personnes de la meilleure société. D'autres vinrent dans la suite se joindre à elles, mais en petit nombre, car elles constituèrent toujours un groupe choisi. Chacune d'elles avait un nom de religion.

Ces personnes du monde qui prononçaient des vœux privés et disaient, autant que possible, l'office romain chaque jour, soutenaient le Père par leur action apostolique, par leurs ressources, surtout par leurs prières, dont l'adoration du Saint Sacrement dans la chapelle des religieuses de l'Assomption constituait la part principale. Assez instruites et fort zélées, elles veillaient au besoin sur les œuvres de leurs paroisses, ainsi que l'atteste leur correspondance. Car le but que le fondateur leur avait assigné se ramenait à l'amour de Dieu et à l'apostolat dans le monde. Vivant dans leurs familles, mais en chrétiennes austères, elles s'exerçaient à la pratique des vertus religieuses, unies entre elles par les liens de leur règle et l'obéissance au même directeur, conservant leur liberté pour tout le reste.

Lorsqu'il était à Nîmes, le P. d'Alzon les réunissait et leur donnait des instructions fréquentes; absent, il les soutenait, soit par des lettres personnelles, soit par des circulaires qu'elles lisaient au début de leurs pieuses réunions. De ces dernières, un petit nombre ont survécu, les plus belles sans doute, qui traitent de préférence, non pas du Saint Sacrement, comme on serait porté à le croire, mais du Crucifix et de la pénitence. En y ajoutant quelques-unes des lettres reçues par l'une ou l'autre de ces dames, et qui, elles, dépassent la centaine, on aurait un recueil remarquable. La lettre sur le Crucifix est la plus connue.

Les Adoratrices du Saint Sacrement avaient une règle et des constitutions rédigées par le P. d'Alzon sur les données de l'une d'elles. De son propre aveu, il la trouvait "un peu forte", bien qu'il eût déjà supprimé quinze ou vingt pages, encore plus sévères, du texte primitif. Avant la rédaction définitive, il s'était déclaré prêt à y introduire quelques adoucissements, à condition de se montrer dans l'avenir inflexible, n'accordant plus que des choses plus austères. "Il est vrai, ajoutait-il, que cette petite association me tient toujours plus à cœur et que j'en espère beaucoup pour la gloire de Notre-Seigneur."

Le désir de réparer les insultes que Jésus-Christ subit dans l'Eucharistie, et d'imiter plus particulièrement les vertus qu'il nous prêche dans le silence du tabernacle, constituait la fin spéciale de l'association. De ces personnes qui voulaient vivre comme des religieuses dans le monde on requérait, avec la volonté de tendre à toute la perfection possible selon leur position, une grande liberté pour les bonnes œuvres et le désir de pratiquer certaines humiliations et austérités en amende honorable des sacrilèges commis envers l'Eucharistie. Aussi ne recevait-on que des jeunes filles et des veuves. L'amour de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et de l'Eglise, qui caractérise l'Assomption, leur était demandé, mais surtout une dévotion intense envers le Très Saint Sacrement et la disposition de se donner à toutes les œuvres qui contribuent à augmenter la gloire de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie.

On voulait d'elles une obéissance prompte et joyeuse, et qu'elles n'entreprissent aucun voyage, n'acceptassent aucune invitation, en un mot qu'elles ne fissent rien d'extraordinaire en dehors du règlement, sans en avoir au préalable la permission. Elles étaient tenues de soumettre au directeur le catalogue de leur bibliothèque privée, de n'acheter et de ne lire aucun livre sans son autorisation. En conservant la propriété de leurs biens, elles n'en disposaient point pour l'usage ordinaire sans le consentement du directeur, de même qu'elles s'adressaient à lui pour l'achat des vêtements, des meubles et des cadeaux, pour fixer le montant du loyer, la dépense de la table, les aumônes à distribuer. Pour leur toilette et leur ameublement on leur recommandait, non pas les objets des pauvres qui ne convenaient pas à leur naissance, mais la fuite de tout ce qui sentait le luxe, la recherche, la vanité. Les robes de soie leur étaient interdites, ainsi que les couleurs voyantes des étoffes ordinaires, non la soumission aux lois de la mode ou de leur société.

Le P. d'Alzon désirait quelque chose de plus, leur constitution en communauté, dans une dépendance des religieuses de l'Assomption, du moins pour celles qui vivaient à Nîmes: pieux désir qui ne se réalisa jamais. Il leur donna un règlement général à toutes, et à chacune d'elles un règlement particulier qui prévoyait les heures des prières, des mortifications, du silence, du travail à domicile, du lever, du coucher, des repas si elles ne restaient pas dans leur famille, etc.; et de toutes ces menues obligations qui imposent et forment le vrai détachement de soi, nulle ne s'exemptait de sa propre volonté. La messe était entendue en commun une fois par semaine; le Chapitre avec l'exercice des coupes avait lieu tous les quinze jours, suivi de l'ouvroir pour les pauvres. L'adoration nocturne du Saint Sacrement se faisait une fois par mois.

Les professes élaient pour trois ans une supérieure, prise dans leurs rangs ou parmi les religieuses de l'Assomption, avec l'agrément du directeur. Enfin, le P. d'Alzon rédigea pour elles un Directoire ou Examen raisonné de conscience, qu'il leur envoya sous forme de lettre, le 19 mai 1859, et que l'on peut à bon droit regarder comme une esquisse du futur Directoire des religieux Assomptionistes.

CHAPITRE VIII

Les œuvres sociales

Programme d'œuvres sociales établi par le P. d'Alzon en 1853. - L'œuvre des journaux. - L'Association des bibliothèques paroissiales. - Fondation de *la Revue des bibliothèques paroissiales*. - Le colportage catholique et son organisation. L'œuvre des militaires. - La Congrégation des bonnes domestiques. - Les veilleurs et les veilleuses des malades à domicile. - Les ornements liturgiques et la tisseranderie religieuse. - Orphelinats agricoles et patronages.

Dans un mémoire adressé au cardinal Fornari, le 15 février 1853, le P. d'Alzon préconisait pour le peuple, en France, " des écoles, des patronages, des colonies agricoles, une œuvre de colportage destinée à répandre les livres catholiques, comme les colporteurs protestants distribuent leurs impiétés, des bibliothèques paroissiales, la visite des pauvres à domicile, et tant d'autres bonnes œuvres". Vaste programme social, déjà réalisé par lui pour une bonne part, et que, d'accord avec d'autres prêtres éminents, il aurait voulu étendre aux cinq diocèses de la province ecclésiastique d'Avignon.

A cette longue énumération d'œuvres sociales, en dehors des hospices et des hôpitaux, il ne manque que le journal proprement dit, soit hebdomadaire, soit même quotidien. Il était alors fort peu répandu parmi le peuple, et la loi qui régissait la presse s'exerçait avec une telle sévérité que les feuilles qui existaient étaient condamnées à suivre la politique impériale ou à disparaître. Bien des journaux de province se contentaient de ne pas toucher à ce fruit prohibé, défendant de leur mieux les grandes idées d'ordre sur lesquelles s'appuient la religion, la famille, la patrie, et, pour le reste, se contentant des nouvelles locales et des communiqués des agences. Le P. d'Alzon ne s'est jamais désintéressé de la presse, ni pour lui ni pour les autres. Il recevait et lisait régulièrement plusieurs feuilles françaises et étrangères, il écrivit parfois dans *l'Univers* de Paris et dans des journaux de province, il s'employa aussi à prévenir les ravages de la mauvaise presse. Par ses soins et sur ses indications, l'œuvre des journaux fut instituée dans le diocèse de Nîmes, comme en témoigne une note de l'évêché à lui adressée. Alimentée par des souscriptions volontaires, elle était destinée à servir des abonnements gratuits aux cafés et aux sociétés des villes, aux cabarets et aux auberges des campagnes.

En France, de tout temps, la propagation des bons livres a préoccupé le clergé et les laïques. Dans les prisons et dans les hôpitaux, parmi les soldats, les ouvriers des villes et les paysans des campagnes, les lectures ont été répandues avec une intelligente profusion. Au prix d'efforts et de sacrifices d'argent méritoires, on a lutté, non sans succès, contre les dispensateurs de la littérature malsaine. Des bibliothèques paroissiales se sont fondées et développées; elles ont permis au peuple de satisfaire le besoin inné qu'il a de lire, souvent pour s'instruire, parfois seulement pour se délasser.

Aucune des œuvres qui remontent au XIX^e siècle n'a peut-être obtenu de résultats aussi satisfaisants que l'association des bibliothèques paroissiales. Pie IX avait exprimé devant le monde catholique le désir de voir les bons livres opposés partout comme antidote au poison que l'erreur et l'immoralité propageaient depuis si longtemps. Le Concile provincial d'Avignon prit à cœur ce désir du Souverain Pontife, insistant sur la création d'une association de ce genre. Elle naquit peu après dans cette ville, au mois de mai 1850, y fixa son centre principal et embrassa dans sa propagande les cinq diocèses de la province, sans refuser ses conseils à tous ceux qui voudraient bien recourir à elle. En fait, l'œuvre ne prospéra que dans quatre diocèses. Dans celui de Nîmes, grâce au zèle de l'évêque et au dévouement de ses prêtres, elle fut des plus fécondes. Le 30 juillet

1850, Mgr Cart avait placé sous le patronage de l'Immaculée Conception la propagation des bons livres et l'établissement des bibliothèques paroissiales. En 1855, dans son rapport au Souverain Pontife, il constatait que, sur 249 paroisses de son diocèse, 236 possédaient une bibliothèque paroissiale, et que Nîmes avait contribué plus que n'importe quel diocèse à la diffusion des lectures religieuses ou morales.

Avec les vicaires généraux d'Avignon et de Valence, le P. d'Alzon était l'âme du Comité central, qui, une fois par an, d'habitude au mois de janvier, tenait sa réunion plénière dans Avignon. Les procès-verbaux des séances notent ses initiatives et son travail; les rapports annuels constatent que les bibliothèques paroissiales augmentent et que, par suite, plusieurs cabinets littéraires hostiles à la religion ont dû fermer leurs portes. Quatre ans après son érection, l'œuvre avait ouvert dans les quatre diocèses d'Avignon, Valence, Nîmes et Montpellier, non moins de 903 bibliothèques, et il n'y avait en tout que 1069 paroisses.

Si consolants qu'ils fussent, ces résultats n'étaient rien en comparaison de ceux qu'avait obtenus la propagande protestante. D'après un rapport présenté à Toulouse le 11 novembre 1855, la Société protestante des livres religieux venait, en dix-neuf mois, d'imprimer plus de 200 000 volumes ou brochures, et elle calculait que depuis ses origines, qui n'étaient pas fort anciennes, elle avait distribué dans cette seule ville 1730 000 livres. Et Toulouse n'a jamais passé pour une ville protestante.

Pour consolider l'œuvre et unir les efforts dans une action commune, un organe s'imposait qui servirait de lien entre les correspondants et les divers ouvriers de l'association. On commença par un catalogue ou inventaire de 2000 ouvrages se trouvant encore en librairie, et dont la lecture pouvait rassurer toutes les consciences. Ensuite, à partir de novembre 1850, on publia *la Revue des bibliothèques paroissiales*, bulletin mensuel qui donnait, avec des articles et des appréciations bibliographiques, la liste des ouvrages récemment parus. Si les bonnes publications étaient signalées avec éloges, par contre, on y dénonçait sans pitié les efforts et les ruses de la mauvaise presse, ce qui n'était que spéculation dans certaines librairies devenues par trop marchandes.

L'association disposait, dans Avignon, d'un dépôt central destiné à alimenter les diverses bibliothèques et qui distribuait par an près de 20 000 volumes. Elle avait un capital social, appelé fonds commun, qui facilitait à l'œuvre les acquisitions des livres aux meilleures conditions, tout en lui permettant d'attendre les lenteurs inévitables dans la rentrée des souscriptions particulières. A son tour, chaque diocèse possédait un dépôt central qui communiquait avec celui d'Avignon. Le tout s'appuyait surtout sur la charité, car dans chaque paroisse le prêt des livres était essentiellement gratuit.

Peut-être eût-il mieux valu s'en tenir là et continuer, avec le même programme, la revue qui avait en janvier 1853 environ 800 abonnés, presque tous prêtres, dont 600 dans la province d'Avignon. On voulut la transformer en revue générale de théologie, qui recevrait des articles sur les sciences religieuses, une chronique locale, des souvenirs historiques, des vies des saints de la province et quelques faits édifiants puisés dans les annales contemporaines. A la requête de plusieurs amis, le P. d'Alzon traça dans le premier numéro de 1853 le plan d'une revue générale des sciences ecclésiastiques, ainsi que le comportait le nouveau programme. Il insista sur la décentralisation intellectuelle, idée qui lui était chère, souhaita que la rédaction appartînt surtout au clergé de la province et vît dans la revue un lien avec le centre de la catholicité.

Ces rapports, disait-il, entre Rome et les évêques, que les gouvernements passés avaient tendu à affaiblir, deviennent tous les jours plus nombreux. Pourquoi ce travail de régénération qui s'opère et pousse vers le centre de l'unité catholique, ne le reproduirions-nous pas d'une manière analogue pour les provinces ecclésiastiques? Ce serait là un des plus beaux fruits des conciles particuliers... Si donc l'on nous demande quel but nous nous proposons dans la revue, quel en sera l'esprit, nous répondrons sans

hésiter: l'esprit de nos conciles; et quant au but, nous n'en avons point d'autre que d'inspirer un amour toujours plus grand pour l'unité catholique.

Toutefois, pour ne pas courir au-devant d'un échec, il notait aussitôt que la fin première de l'œuvre et de la revue n'était nullement abandonnée.

Les bibliothèques paroissiales et la revue ne sont qu'une seule et même œuvre et se prêtent un mutuel secours. Seulement, les bibliothèques sont plus particulièrement destinées aux fidèles, la revue s'adresse au clergé et aux chrétiens plus instruits... La revue se propose de tenir les ecclésiastiques au courant des questions qui peuvent les intéresser, en dehors du monde politique... Pour nous, nous croirons avoir fait ici quelque bien si nous avons pu former dans le Midi un lien nouveau pour les membres du sacerdoce, un moyen puissant de fraternelles communications, et concouru à donner une impulsion plus active aux dispositions providentielles qui tendent à retremper le clergé et les catholiques sincères dans des pensées de science et de zèle, dans un amour plus grand de l'unité catholique.

Pareil projet, réclamait des ressources et un Conseil de direction en permanence. En dehors des abonnements, l'appui pécuniaire venait presque exclusivement du P. d'Alzon. La direction unique n'existait pas, les membres en étaient dispersés en trois ou quatre diocèses, et, par suite, la responsabilité n'incombait à personne. Sauf l'archevêque de qui dépendait la publication, tous les Avignonnais auraient volontiers rejeté sur Nîmes le centre de la rédaction; mais les épaules du P. d'Alzon étaient alors si chargées que, malgré lui, elles déposaient à terre tout nouveau fardeau. De plus, un diocèse prônait telle ligne de conduite, un autre des vues tout opposées, si bien qu'au bout d'un an ou deux la revue revint à la dérobée à son programme primitif, sans négliger les nouvelles religieuses des cinq diocèses intéressés. Par cette transformation, elle se mua en une *Semaine religieuse* interdiocésaine, et, si nous en jugeons par les quelques années que nous avons sous les yeux, la modification n'entrava nullement son succès.

A l'œuvre des bibliothèques paroissiales s'en rattache une autre, destinée, elle aussi, à favoriser la diffusion des bons livres. Les bibliothèques catholiques avaient tué ou tout au moins jeté dans un légitime discrédit les cabinets littéraires des villes, foyers d'impiété et d'immoralité. Ce péril écarté, il en restait un autre plus menaçant encore, le colportage. Peu de chemins de fer existaient à cette époque, les communications étaient difficiles et coûteuses, les frais de poste fort élevés; aussi se servait-on d'un moyen de transport qui n'est employé aujourd'hui que dans les régions les plus déshéritées de l'univers. On ne le croirait pas, si des témoignages indéniables ne l'attestaient, l'impiété et l'impudicité faisaient par lui de tels progrès que l'Etat dut instituer une Commission de colportage auprès du ministère de la Police pour autoriser ou refuser la vente des livres après examen du contenu. Le premier compte rendu de ses travaux, émané en 1853, constatait des résultats navrants. A la fin du règne de Louis-Philippe, 3500 colporteurs circulaient dans toute la France et distribuaient par an 9 millions de volumes: ils étaient aux gages de 300 patrons. Or, sur les 9 millions d'ouvrages vendus, il était établi que le colportage, par ses 7000 mains, avait répandu dans les chaumières au moins 8 millions de livres immoraux, impies ou protestants. Cette institution privée, bien organisée, devenait un fléau public. "Avec un pareil régime, concluait le rapporteur gouvernemental, la religion, la famille, la pudeur, la civilisation, sont condamnées à disparaître à plus ou moins longue échéance; seul, le vice y trouve son profit, ainsi que certains libraires."

Au colportage antireligieux et immoral on devait opposer une organisation analogue catholique. C'est à cette conclusion que parvint de bonne heure le P. d'Alzon, peut-être de lui-même, peut-être sous l'influence de l'abbé Bernard, chanoine d'Avignon, qui avait mûri tout un projet d'attaque. Il prêta donc à ce prêtre l'appui de son nom, de son influence et de ses ressources; il s'entremet pour lui auprès de nombreux évêques; nous avons encore les réponses des évêques de Gap, de Lyon, d'Autun et de Montauban, sans parler de ceux de la province avignonnaise dont le dévouement était acquis à toute

initiative de la métropole. A l'automne de 1852, l'œuvre était fondée, ensuite le P. d'Alzon en constitua le Comité directeur avec le président des Conférences de Saint-Vincent de Paul et l'abbé Mullois, premier chapelain de la maison de l'empereur. Un an après, sur renseignements fournis par l'abbé Bernard et vérifiés par lui, il lui rendait en public le plus beau témoignage:

Ç'a été un bonheur pour nous de suivre pas à pas ce prêtre au zèle brûlant, nous dirons obstiné; de voir quels obstacles il lui a fallu renverser, quels découragements il a dû surmonter, et, au-dessus de ces obstacles et de ces découragements, cette admirable persévérance, apanage de toutes les œuvres qui ont de l'avenir, parce que Dieu les bénit dans les épreuves de leurs fondateurs. Il nous est impossible de ne pas croire au succès de celle-ci et à tous les fruits que l'Eglise recueillera par cette tentative d'une nouvelle propagande.

Le P. d'Alzon envoya donc une longue circulaire, rédigée par lui, à de nombreux évêques, à plusieurs journaux ou revues, entre autres à *la Revue des bibliothèques paroissiales* qui la reproduisit en octobre 1853.

L'œuvre, remarquait-il, exclut la politique, elle n'a point de cocarde. Elle interdit aux colporteurs de servir une autre cause que celle des principes religieux et de la conciliation des esprits dans la paix et le travail. Ils ne seront jamais les hommes d'un parti. Il est juste de déclarer que les autorités civiles ne leur ont demandé, en, retour de leur bienveillance, que l'observation due aux règlements de police et aux lois qui obligent tous les citoyens.

Le choix des livres est fait par l'abbé Bernard, d'accord avec l'autorité diocésaine et avec des spécialistes en tout ce qui concerne les questions d'ordre professionnel, industriel, économique, etc. Dans ce but, une maison a été louée dans Avignon. Des hommes de bonne volonté sont venus s'y préparer à leur mission nouvelle; ils y ont reçu, pendant quelques semaines, les instructions les plus essentielles; ils ont médité le règlement qui devait diriger tous les détails de leur conduite; puis, divisés en trois bandes, présidées chacune par un chef conducteur, ils ont été envoyés dans trois départements. Une charrette, traînée par un cheval, portait l'approvisionnement des balles d'une bande. Arrivé à sa destination, chaque homme de la bande remplissait sa balle, explorait les villes et les hameaux, selon l'ordre fixé par l'itinéraire et sous la conduite d'un chef colporteur. Deux mois et demi de colportage, sans parler des autres frais, ont imposé des dépenses bien grandes. On devait s'y attendre. Ce n'est jamais sans sacrifices qu'on ouvre une voie inexplorée et hérissée d'obstacles, qu'on fait l'apprentissage d'une entreprise sans précédent chez les catholiques et les hommes d'ordre.

L'œuvre se développa et prospéra non seulement dans les diocèses cités, mais dans nombre d'autres, comme Digne, Saint-Claude, Tarbes, etc. Des difficultés s'élevèrent de la part du gouvernement qui tolérait mal toute action privée de l'estampille officielle; les mesures prises contre les colporteurs dangereux frappèrent quelquefois, et pas toujours par ricochet, les agents de l'abbé Bernard. Pour les faire retirer, à la demande du P. d'Alzon et muni de ses instructions, celui-ci ne fit pas moins de trois voyages à Paris et il obtint gain de cause auprès des ministres de l'empereur. Les ressources surtout firent défaut, de sorte que, faute d'argent, après bon nombre d'années, il fallut s'arrêter. Tant que l'œuvre vécut, le P. d'Alzon mit à sa disposition son zèle et son crédit.

Au mois d'août 1851, on organisa dans Nîmes l'œuvre des militaires pour les soldats de la garnison, sur le modèle de celle de Metz, dont l'évêque avait envoyé les statuts au P. d'Alzon. Une école leur était déjà réservée. Chaque soir, les plus grands élèves du collège de l'Assomption consacraient leurs moments de liberté, et, les jours d'été, l'heure du bain, à leur servir d'instituteurs bénévoles; ils retiraient d'ailleurs quelque fierté de donner des leçons à des élèves portant sabre et moustache. Sous leur direction, les soldats illettrés, fort nombreux parmi ces troupes de métier, s'initiaient aux premiers éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul, et ils logeaient dans leur mémoire les prières indispensables. Malades, ils recevaient à l'hôpital les visites de leurs maîtres et quelques douceurs; on leur parlait du pays natal, de leur famille, de la religion, et il était bien rare que ces cœurs frustes, mais simples et droits, ne sortissent pas meilleurs de ces entretiens.

Les Tertiaires laïques de l'Assomption, qu'on ne séparait pas alors de l'Institut, avaient la haute main sur le cercle militaire, sous le patronage de l'évêque et des Conférences de Saint-Vincent de Paul. Les réunions se tenaient, soit au collège de l'Assomption, soit à la maison du patronage, près du chemin d'Arles; les exercices de piété se donnaient, selon les années, dans la chapelle même du collège ou dans celle de l'Hôtel-Dieu. Les résultats obtenus apportaient chaque année de nouvelles consolations. C'est ainsi qu'avant le départ du 39^e régiment de ligne pour la guerre de Crimée, et le même jour, 108 soldats reçurent le sacrement de confirmation; le matin même, 38 d'entre eux avaient communié pour la première fois.

En l'année 1850, le P. d'Alzon fonda la Congrégation des bonnes domestiques. Elle avait pour but principal, sinon exclusif, de donner un asile momentané aux servantes sans place et sans ressources, et de les soustraire ainsi à l'influence funeste de la misère. A cet effet, l'œuvre disposait à Nîmes d'une chambre, garnie de quelques lits et de quelques meubles, placée sous la surveillance d'une gardienne, servante elle-même, qui touchait cinq francs d'appointements mensuels. L'hospitalité était gratuite; toutefois, chaque nouvelle arrivée pouvait verser, une fois pour toutes, une offrande d'un franc. Une réunion de piété groupait, tous les mois, dans la chapelle de l'hospice, les servantes désoccupées et celles qui travaillaient en ville; à cette occasion, un prêtre, plus spécialement chargé d'elles, leur distribuait les conseils compatibles avec leur état.

Ces personnes, unies entre elles par les liens de l'association, se communiquaient les renseignements destinés à faciliter leur placement mutuel, comme aussi le placement des compagnes qui, sans faire partie de la Congrégation, recouraient à leur intervention charitable. Les services qu'elles se rendaient les unes aux autres étaient absolument gratuits; l'œuvre était gérée par tous les membres associés, bien que quelques-uns d'entre eux contribuassent à la gestion d'une manière plus directe et plus active. Ce n'était donc pas un bureau de placement, ni une industrie lucrative, et l'association échappait ainsi au décret du 26 mars-6 avril 1852, postérieur du reste à sa fondation, qui soumettait les établissements de ce genre à l'autorisation municipale.

Bien que le P. d'Alzon ait réellement fondé l'œuvre, il paraît s'être inspiré d'une organisation analogue qu'il avait vue à Besançon. Il la confia à un saint prêtre, l'abbé d'Everlange, dont un frère professait à son collège de Nîmes et une sœur fut envoyée par lui chez les religieuses de l'Assomption. L'abbé appartenait au Tiers-Ordre assomptionniste, qui, sous l'impulsion de son directeur, soutenait presque toutes les bonnes œuvres de Nîmes. D'après les procès-verbaux de ce Tiers-Ordre, à la réunion du 3 février 1851, et en présence de l'abbé d'Everlange, le P. d'Alzon donnait à tous les membres des détails sur l'heureux développement de l'œuvre de Sainte-Marthe, nom qu'elle portait devant l'autorité ecclésiastique. Ce prêtre lui consacra dorénavant tous les efforts de son zèle. Il publia, en 1854, un ouvrage intitulé *les Vies des saintes servantes*, avec les réflexions pratiques que fait naître d'elle-même chacune de ces vies. Cinq ans après, il donnait un autre volume, *Devoirs des servantes en exemples*, destiné à opérer un grand bien dans le monde assez nombreux des domestiques chrétiennes.

En 1862, l'administration impériale prit des mesures contre la plupart des associations charitables. Le préfet de Nîmes marcha sur ses traces, et, à sa demande, le commissaire de police releva contravention au décret de 1852 qui réclamait l'autorisation du maire pour tous les établissements à but lucratif. Le juge de paix confirma le procès-verbal. On fit appel du jugement devant le tribunal correctionnel qui le réforma dans son audience du jeudi 4 décembre 1862, et, après avoir rendu le plus bel hommage à l'œuvre de Sainte-Marthe, déchargea la tenancière de l'établissement, une domestique, tant des condamnations principales que des condamnations accessoires, c'est-à-dire l'acquitta en fait et en droit. C'est de cette sentence et du commentaire qui

l'accompagnait dans le journal *L'Opinion du Midi* que nous avons extrait la plupart des renseignements relatifs à cette association. L'abbé d'Everlange la dirigeait encore. Ainsi, la charité obtenait le droit à la liberté. La religion n'avait pas à se placer sous certaines protections administratives qui, trop souvent, ne créent que des entraves et tournent même à la servitude.

A côté de cette œuvre il convient d'en signaler une autre, celle des veilleurs et des veilleuses, fondée par le même abbé d'Everlange et appelée à réaliser un grand bien. Le P. d'Alzon a-t-il contribué lui-même à cette fondation? Nous ne le voyons pas dans ses écrits; mais ce prêtre, devenu curé d'Anduze, racontait au P. Emmanuel Bailly, en 1890, qu'il l'avait encouragé dans ses débuts, en prêchant quelquefois à ses associés, en l'aidant surtout dans le recrutement du personnel. L'œuvre venait de Lyon, où Mgr Plantier, originaire de ce diocèse, envoya en 1860 l'abbé d'Everlange l'étudier avant d'organiser à Nîmes quelque chose de semblable, L'année d'après, les essais étaient assez prometteurs pour que l'évêque, assisté d'un nombreux clergé, présidât lui-même la réunion semestrielle de l'association. Le P. d'Alzon, présent à Nîmes ce 29 septembre, se garda bien de la manquer.

L'association avait pour but le soin spirituel et le soin matériel des malades pauvres, pendant la nuit, participant ainsi au dévouement des religieuses de Bon-Secours et le complétant. Les soins étaient donnés gratuitement, les veilleurs s'occupant des hommes, les veilleuses des femmes. Le caractère distinctif de l'association de Nîmes, c'est son recrutement fait en majeure partie parmi les gens du peuple, qui, après avoir peiné et sué durant le jour, prenaient encore sur leur sommeil pour veiller et consoler les membres souffrants de Jésus-Christ. Dès la première année de son existence, un si grand nombre de personnes s'étaient déjà enrôlées, tant de malades pauvres avaient été soulagés, tant d'autres avaient reçu les derniers sacrements avant leur mort, que les résultats dépassaient toute attente, et que l'évêque déclara l'œuvre nouvelle définitivement fondée. Dans la suite elle déclina, lorsque les curés de la ville la rendirent exclusivement paroissiale, et, en la morcelant, enlevèrent à son action presque toute son efficacité.

En ce moment revenait à Nîmes, pour quelques années seulement, un humble prêtre assomptioniste qui fréquentait beaucoup le monde ouvrier et dont l'apostolat n'était bien compris que des pauvres gens. Lui aussi fut amené bientôt à fournir aux malades pauvres des veilleuses de jour et de nuit qui distribuèrent leurs soins sans compensation d'aucune sorte et qui, appuyant leur dévouement sur une règle religieuse, surent éviter les inconvénients de la décentralisation paroissiale et de la centralisation administrative. Qui sait si le P. Pernet n'a pas trouvé dans l'œuvre de Nîmes la première idée de sa Congrégation des Petites-Sœurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile? Vers le même temps, le P. d'Alzon procura du travail à des ouvrières de choix et releva la beauté du culte dans les églises et les chapelles par le soin qu'elles apportèrent à confectionner des ornements dignes d'elles.

La décadence des tissus destinés aux ornements sacrés, écrivait un prêtre de Nîmes en 1854, est indigne de la maison de Dieu; mais elle n'a rien qui doive nous étonner. Dans un temps où l'on a vu l'architecture religieuse tomber dans le style froid et classique des païens, la peinture descendre au badigeon, la sculpture au moulage en plâtre, la statuaire au carton-pierre et le chant liturgique à la musique d'opéra, la tisseranderie ne pouvait éviter de tomber, elle aussi, au clinquant et au coton fantaisie. Dieu soit loué! Nous ne pouvons descendre plus bas.

Une réaction catholique était déjà commencée dans la tisseranderie religieuse, comme on l'opérait de divers côtés dans les autres branches de l'art chrétien, et, du moins pour le diocèse de Nîmes, le P. d'Alzon en fut l'heureux initiateur. La ville était connue par la beauté et la solidité de ses tissus non moins que par l'habileté traditionnelle de ses ouvriers. Le travail leur manquait quelquefois, les commandes

tardaient à venir, dans une époque où les maigres salaires n'apportaient pas toujours le pain suffisant au foyer. En décembre 1852, par temps de crise industrielle, le P. d'Alzon en était fort préoccupé. Il découvrit alors l'œuvre de Pugier en Angleterre et sollicita des échantillons de la part des Assomptiades, qui comptaient des Anglaises parmi elles.

Je compte sur votre bonté, écrivait-il le 6 décembre 1852 à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, pour me procurer ce que je demande. S'il y a quelques frais à faire, il est bien entendu que je m'en charge. Seulement, je tiens à pousser un peu activement cette idée et cette industrie, qui, je l'espère, fera un grand bien ici. Si Sœur Thérèse-Emmanuel pouvait me procurer quelques modèles de broderies, soit pour ornements, soit pour aubes, etc., elle me ferait un très grand plaisir et me rendrait un immense service. Si vos Sœurs viennent à Nîmes, il sera peut-être bon qu'elles soient au courant de toutes ces choses, car, vouées au culte spécial de Notre-Seigneur par l'adoration perpétuelle, il faudra qu'elles aident à un mouvement qui est plus qu'une affaire de goût, puisqu'elle est un drapeau.

La demande fut bien accueillie, les échantillons d'étoffes et de dessins envoyés, suivis bientôt de modèles d'aubes, de chasubles, de tapis, etc. Deux ans après, un prêtre visitant la fabrique de Daudet et Chardon, à Nîmes, qui s'était spécialisée dans la confection des ornements, déclarait que nulle part en France on ne trouvait une si belle et si complète collection d'étoffes de couleurs variées, tout à fait dans le style du moyen âge. Il avait tout examiné dans cet établissement, "en compagnie de M. le grand vicaire d'Alzon, promoteur de cette heureuse initiative", et sortait ravi d'un si grand succès pour l'avenir du culte liturgique. Dans la suite, l'architecte Revoil, restaurateur du style roman dans le Midi, fournit de remarquables modèles.

Le P. d'Alzon ne se désintéressa jamais de cette œuvre. A partir de 1856, les religieuses de l'Assomption y joignirent des broderies, qu'il établit également dans la ville d'Alès. Didron lui prêta le concours de sa puissante revue, avec d'autant plus d'empressement que lui-même et ses amis fournissaient des dessins analogues à quelques fabricants de Lyon. Cette ville avait, à peu près en même temps que Nîmes, inauguré la confection de ces ornements.

Sans revenir sur le Refuge fondé jadis par lui à Nîmes et dont il s'occupait à l'occasion, sans parler des écoles mentionnées dans sa lettre-programme au cardinal Fornari et qu'il ne négligeait pas, arrêtons-nous un instant à deux œuvres sociales qui intéressent plus spécialement la jeunesse, les orphelinats et les patronages.

*

* *

Un orphelinat de garçons s'était jadis ouvert à Nîmes, près de l'ancien cimetière du chemin d'Uzès; il dépendait de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, celle de la ville et non pas celle du collège. Toutefois, des professeurs de l'Assomption, membres de cette Conférence, allaient, avec quelques-uns de leurs confrères, surveiller tour à tour les enfants, à toute heure de la journée: l'un d'eux y passait même la nuit. Puis, l'âge héroïque avait pris fin et les orphelins furent confiés à des religieux dont c'est un peu la vocation. Dès le premier jour, le P. d'Alzon avait aidé cette maison de ses aumônes, et son concours bienveillant lui fut assuré. Quand la direction et la Conférence de Saint-Vincent de Paul, faute de personnel, recoururent à lui, en 1856, il leur prêta le P. Brun et quatre ou cinq Frères convers qui en assumèrent la responsabilité.

Les orphelins étaient alors au nombre de quarante-cinq et travaillaient presque tous dans les ateliers de la ville. De là bien des difficultés. Comme les chefs d'atelier faisaient défaut, et qu'on ne pouvait garder chez soi les petits apprentis, les Assomptionnistes se retirèrent au mois d'octobre 1857, cédant la place aux Sœurs de Charité. L'orphelinat perdit alors son premier caractère, et, transporté dans la campagne de Nîmes, au hameau de Courbessac, il ne forma plus que des agriculteurs.

Nous avons parlé au chapitre précédent des deux orphelinats de protestants et de protestantes qui doivent le jour au P. d'Alzon; au mois de mai 1871, il en ébaucha un autre, fort modeste, dans sa propriété de Montmau qui lui était échue en 1860 après la mort de sa mère et qui avoisine le domaine de Lavagnac. Il n'y eut jamais plus de six à huit garçons, venus de Servas, et qui cultivaient les champs sous la direction d'un Assomptioniste. Le Fr. Luigi Dimitrof, un Bulgare, assez entendu en agriculture et bon religieux, y passa de nombreuses années. Ce n'était pas une solution; aussi, à défaut de communauté régulière, le P. d'Alzon vendit les terres de Montmau à son neveu, le comte de Puységur.

Un autre orphelinat agricole, à la fondation duquel le P. d'Alzon contribua, est celui de Servas, près d'Alès. Inauguré le 8 septembre 1849, avec quelques enfants trouvés, confiés aux Sœurs de Charité, il prit le nom de la Nativité et s'établit sur les terres fournies par l'ingénieur Varin d'Ainvelle.

A cette époque, on peut même dire jusqu'à sa mort, le P. d'Alzon nourrissait quelques illusions sur l'amélioration produite par les orphelinats agricoles. Son imagination lui représentait les enfants trouvés transformés en honnêtes paysans par les colonies champêtres, des orphelinats de même nature organisés pour les petites filles et formant d'excellentes fermières, les jeunes ménages peuplant l'Algérie et les colonies françaises, etc. Parfois même le résultat moral à atteindre lui aurait fait perdre de vue les moyens matériels d'y parvenir.

Dès les débuts, l'hospice d'Alès et l'administration des mines avaient assumé la charge, qui n'était pas légère, de l'orphelinat de Servas, car il s'agissait de quarante enfants. Les difficultés obligèrent bientôt à le séparer de l'hospice. Le P. d'Alzon procura un prêtre dans la personne du P. Charles Laurent, qui passa les vacances à l'orphelinat et fut l'aumônier, le catéchiste et le père spirituel de cette vaste famille. Il était alors dans la ferveur de son sacerdoce et la fraîcheur de son talent; la distinction de son langage et de ses manières, son élévation d'idées et son esprit prime-sautier captivèrent tout le monde et exercèrent la meilleure influence sur cette riche famille qui se voua depuis lors aux bonnes œuvres. Bientôt, le P. d'Alzon, fort lié avec les Varin et qui ne cessait de les soutenir par ses lettres de direction, obtint de l'évêque un prêtre qui continua l'action du P. Laurent. Même après la mort de l'ingénieur, sa femme garda l'orphelinat à sa charge. Le 7 mai 1859, elle écrivait au P. d'Alzon:

Ma colonie va à merveille. Je bénis le bon Dieu de me rendre cette tâche si facile. M. le curé ne nous contrarie plus. Je suis étonnée de rencontrer tant de soumission et de bon esprit dans tous ces garçons de 18 à 20 ans. Il est même à remarquer que les plus grands sont plus faciles à conduire que les moyens.

L'aînée des demoiselles embrassa bientôt la vie religieuse chez les Assomptiades et consacra à l'entretien de l'orphelinat une partie de ses revenus annuels. La plus jeune, dirigée par le P. d'Alzon comme tous les membres de la famille, resta dans le monde avec sa mère, s'employant au maintien et au développement des bonnes œuvres dans Alès.

Mon père, déclare-t-elle, avait résolu, devant le mauvais vouloir de l'administration, de se charger de l'œuvre et d'en prendre la responsabilité. Tout le monde le blâma. Les uns disaient qu'il voulait s'enrichir aux dépens des pauvres, les autres qu'il ruinerait sa famille. Il est certain que le travail d'enfants et d'apprentis, dans une exploitation agricole dirigée par des Sœurs, ne pouvait suffire à les nourrir et à les entretenir; néanmoins, le P. d'Alzon, et lui seul, encouragea et approuva mes parents. Son conseil fut suivi, il était celui d'un saint. L'œuvre fut bénie, elle opéra un grand bien et ne nous a pas ruinés.

Le patronage de la paroisse Sainte-Perpétue, après avoir émigré d'un lieu dans un autre, même dans une salle de l'Assomption, finit en 1850 par trouver une propriété à lui, acquise par Sauvage, un des professeurs, au nom et avec les deniers des Conférences du collège. Le terrain, de 22 000 mètres carrés et situé entre les chemins d'Arles et de Beaucaire, fut ensuite muni d'un bassin de natation pour les collégiens, de salles d'étude,

d'une bibliothèque, d'un cabinet de jeux, d'une chapelle et d'un hangar qui couvrait une partie des cours. Il devint alors le patronage de l'Assomption et comprenait des enfants des diverses paroisses, placés sous l'autorité d'un religieux; en 1851, ils n'étaient pas moins de 112.

Les enfants travaillaient durant la semaine et ne se rendaient au patronage que le dimanche; ils avaient été présentés par leurs parents, sans contracter pourtant l'obligation de rester. Le matin, ils entendaient la messe et une instruction; le soir, ils assistaient aux classes que leur donnaient les grands élèves du collège. L'enseignement reçu était assez restreint, quelque peu d'écriture et de lecture, quelques principes d'arithmétique et surtout de religion. On leur apprenait avant tout l'économie et la charité. Peu à peu, ils furent amenés à confier au directeur leurs économies de la semaine, qui rapportaient par mois, quand ils les réclamaient, l'intérêt de 10 %. De la sorte, ils évitaient les cafés et les lieux de plaisirs, s'instruisaient et se moralisaient. On organisa aussi parmi les plus sages une petite Conférence de Saint-Vincent de Paul sur le modèle de celles du collège. Si l'on demande ce que pouvaient donner aux pauvres des enfants pauvres eux-mêmes, la réponse est très facile: la veuve juive versait dans le tronc du Temple quelques liards pris sur son nécessaire, et ces enfants, qui recevaient peu, donnaient du peu qu'ils avaient.

Ce patronage présentait aux élèves du collège le plus vaste champ de charité que l'an pût rêver. A plusieurs reprises, le P. d'Alzon leur en rendit le public témoignage. Citons ces paroles prononcées en 1861, lors de la distribution des prix:

Les promenades du dimanche ne sont-elles pas pour plusieurs un temps employé à cette aumône spirituelle dont je viens d'entretenir vos parents? On vous voit dépouiller momentanément le caractère d'écolier, prendre celui de professeur, et, pour attirer des élèves à vos leçons, sacrifier vos desserts, prélever sur vos semaines, afin d'augmenter le charme de votre enseignement par d'attrayants goûters, et de subvenir aux frais de distribution de prix qui se composent, non pas de livres seulement, mais de blouses et d'utiles pantalons. Le pantalon, la blouse, le goûter, ce sont vos pièges ingénieux pour inculquer à une centaine d'enfants l'instruction chrétienne qui se grave d'autant mieux en vous que vous la transmettez aussitôt après l'avoir reçue.

Un autre patronage confié par lui à l'abbé Daudet, un parent du célèbre romancier, et fermé par l'évêque en 1847, fut rétabli par le P. d'Alzon qui ignorait la défense de Mgr Cart de le rouvrir; il le donna ensuite à l'abbé Argaud. Chaque dimanche, la chapelle de l'Assomption était à la disposition de ces garçons qui y venaient entendre la messe et se munir de bons conseils pour toute la semaine. Le clergé s'occupa d'eux de plus en plus, si bien que l'évêque oublia du coup les énormes sacrifices que l'abbé Daudet lui avait jadis imposés. Il les reçut dans son palais, les bénit, leur procura une maison, "et aujourd'hui, raconte le P. d'Alzon le 30 avril 1854, je viens de bénir une chapelle dans un local acheté avec l'argent de Monseigneur. Et Monseigneur est enchanté de tout cela, puisqu'il paye". Cette œuvre, dite de la Jeunesse, s'élevait sur le mont Duplan qui domine la ville de Nîmes, au lieu dénommé les Moulins-à-Vent.

CHAPITRE IX

Fondation de l'Association de Saint-François de Sales (1853-1860)

Propagande protestante dans le Midi, association de prières établie par le P. d'Alzon pour l'enrayer. - L'Association de Saint-François de Sales inaugurée en janvier 1855, sous la direction du P. d'Alzon, par trois pensionnaires de Saint-Maur. - L'association est dès lors une œuvre de foi contre les protestants et une société de charité. - Entretien du P. d'Alzon avec Pie IX sur cette œuvre, en mai 1855; sa circulaire à l'épiscopat français, octobre 1855. - Zèle de l'abbé Mermillod pour l'œuvre. - En quoi elle s'apparente au *Bonifatius-Verein* allemand. - Le centre de l'œuvre est transféré à Paris, et, sur la demande du P. d'Alzon, Mgr de Ségur en est nommé directeur en 1857. - Part prise par le P. d'Alzon et ses religieux à l'organisation du secrétariat général, leur travail désintéressé. - "A quoi la Congrégation des Assomptionnistes est-elle bonne, si elle ne se compromet pas pour la cause de l'Eglise?" - L'association devient une véritable propagation de la foi à l'intérieur: l'impiété et l'incrédulité modernes sont combattues, de même que l'hérésie protestante. - L'orphelinat des petites protestantes à Nîmes, berceau de l'œuvre.

Deux mois après la mort du P. d'Alzon, dans une notice consacrée à sa mémoire, Mgr de Ségur retraçait brièvement les origines de l'Association de Saint-François de Sales. Ce récit fut recueilli par le frère du prélat dans la biographie qu'il lui consacra et enrichi d'un commentaire qui en accentue encore la tendance. Reproduit dès lors par tous ceux qui ont écrit sur l'œuvre, il légalise en quelque sorte son acte de naissance. Les documents inédits et contemporains des événements que nous allons utiliser nous aideront, pensons-nous, à rendre à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuèrent à l'éclosion et à l'organisation de l'œuvre la place et le mérite qui leur reviennent.

En fait, l'Association de Saint-François de Sales est l'aboutissement d'un ensemble d'initiatives tentées par le P. d'Alzon pour arrêter la propagande protestante, et qui commencèrent en l'année 1851. Nous les avons signalées au chapitre VII qui traite de ses prédications et de ses œuvres de zèle. Mais ce furent surtout ses deux orphelinats en faveur des petits protestants, plus particulièrement l'orphelinat des petites filles, qui provoquèrent la fondation. Dans la chapelle des Dames de Saint-Maur avaient lieu, de temps à autre, des baptêmes ou des abjurations de protestantes. Le P. d'Alzon confessait ou dirigeait la plupart des anciennes élèves de ce pensionnat qui se réunissaient dans ce sanctuaire. Avec la supérieure de l'institution, elles étaient ses meilleures auxiliaires dans le soutien des nombreuses œuvres catholiques de la ville. Les élèves présentes participaient plus ou moins au zèle de leurs aînées, et c'est d'elles que vint la première idée de l'association.

Dans les premiers jours de janvier 1855, l'abbé Emile d'Everlange, Tertiaire Assomptionniste, prêchait la retraite aux élèves du pensionnat. Il eut à parler de ce qui faisait alors l'objet ordinaire des entretiens des catholiques, de la propagande des protestants et des œuvres que le P. d'Alzon avait fondées pour les attirer eux-mêmes à l'Eglise catholique. Trois jeunes pensionnaires, Valentine Martin, qui par son mariage devint Mme Beaudouin, Joséphine Manse, de Saint-Gilles, et Louise Valat, de Nîmes, ces deux dernières mortes très jeunes, furent attristées par ces révélations et conçurent le dessein de fonder une association de prières et d'aumônes destinée à aider ceux qui se consacraient dans le diocèse au retour des dissidents. Nous en possédons le témoignage écrit en janvier 1855 par l'une d'elles, Louise Valat, que Dieu rappela à lui deux ans plus tard. Les découvertes se font, dit-on, sur les grands chemins, mais après le passage de milliers de personnes qui ne les ont pas aperçues; ces trois petites avaient trouvé une des

plus belles associations de l'Eglise au XIX^e siècle. L'exemple de Pauline Jaricot instituant parmi les nations catholiques l'œuvre de la Propagation de la Foi chez les infidèles leur suggéra la pensée de créer une association analogue destinée au retour des protestants.

C'est à une pauvre couturière de Lyon, écrit Louise Valat, que tant d'âmes doivent maintenant leur salut; c'est elle qui a mis de côté un modique sou par semaine, qui a enrôlé ses compagnes et qui, sans sortir de son humble demeure, a continué l'œuvre des Xavier et de tant d'autres apôtres. Et nous aussi, nous sommes-nous écriées, nous voulons sauver des âmes, nous voulons imiter le zèle de tant de personnes dévouées qui, sous la direction d'un homme sage et éclairé, s'occupent de la conversion de nos frères séparés et ne négligent pour cela ni peine ni sacrifice.

Elles communiquèrent aussitôt leur projet à la supérieure, qui le transmit "au digne M. d'Alzon", remarque Louise Valat, et celui-ci l'accueillit avec d'autant plus d'empressement qu'il avait établi, depuis au moins trois ans, dans ses collèges et parmi ses amis, quelque chose de semblable. Il fut convenu que la nouvelle association serait, mise sous le patronage de saint François de Sales, le grand missionnaire du Chablais, patron de l'évêque de Nîmes, et si vénéré que beaucoup d'œuvres diocésaines portaient déjà son nom. Plusieurs fois le P. d'Alzon avait visité son tombeau; quelques mois plus tôt, en septembre 1854, il avait accompli un pèlerinage de dévotion à Thorens et à Annecy, disant la messe près des reliques du Saint et dans la chambre où il était né.

Afin d'intéresser la Sainte Vierge à la pieuse entreprise, tous les membres de la nouvelle société devaient réciter chaque jour un *Ave Maria*. Celui-ci remplacerait la dizaine de chapelet que le P. d'Alzon avait déjà proposée aux personnes qui travaillaient à la conversion des réformés. N'oublions pas que cette initiative est née au temps de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, quelques jours à peine après cette définition, et nous comprendrons mieux les lignes par lesquelles Louise Valat termine le récit de la fondation.

Marie a renversé toutes les hérésies, écrit-elle, et comme dans le temps où nous vivons le plus grand fléau de l'Eglise est le protestantisme, l'auguste Reine du ciel se plaira sans doute à exaucer les prières que nous lui adressons pour le retour de nos frères égarés. Nous espérons, ô mon Dieu, que vous daignerez nous bénir. Nous savons que par nous-mêmes nous ne sommes capables de rien; mais, aidées de votre grâce et du secours de votre zélé serviteur, nous pourrions ouvrir les portes de l'Eglise à de pauvres enfants et les introduire par là dans la voie qui mène au ciel.

Le zélé serviteur de Dieu n'est autre que saint François de Sales qui avait, dans cette circonstance, le P. d'Alzon pour représentant sur la terre. Celui-ci réunit, le 26 janvier 1855, douze dames du Tiers-Ordre de l'Assomption, et, d'après le procès-verbal de la séance, voici ce qu'il leur exposa:

Le P. d'Alzon communique aux Sœurs du Tiers-Ordre le projet d'une bonne œuvre qui commence dans le pensionnat des Dames de Saint-Maur. On propose de former, sur le modèle de la Propagation de la Foi, une association qui recueillerait des aumônes d'un sou par semaine, dans le but de subvenir aux besoins des enfants protestants que l'on pourra élever dans la foi catholique. Les Sœurs du Tiers-Ordre sont engagées à chercher des souscriptions et à former des listes aussi nombreuses que possible.

Quelques jours après, le P. d'Alzon écrivait à la Mère Marie-Eugénie de Jésus:

Le P. Laurent vous parlera de l'organisation d'une petite œuvre pour se procurer des fonds en faveur des protestants à convertir. Veuillez lui demander les renseignements que je lui fournis et engager les Sœurs du Tiers-Ordre (de Paris), ainsi que vos élèves, à prendre des livrets. Nous appelons cela *l'œuvre de Saint-François de Sales*.

Dès les origines de l'association, nous retrouvons donc le nom qu'elle a porté depuis, sa fin principale, qui est la défense de la foi contre l'hérésie protestante, l'obligation imposée aujourd'hui encore à tous les zéloteurs de réciter chaque jour un *Ave Maria* avec l'invocation: saint François de Sales, priez pour nous; enfin, l'aumône

de 0 fr. 05 par semaine, que l'on réduisit plus tard à 0 fr. 05 par mois. Les premiers foyers de l'œuvre sont, à Nîmes, le pensionnat des Dames de Saint-Maur et le collège de l'Assomption, le collège de l'Assomption à Clichy-la-Garenne, le pensionnat des religieuses de l'Assomption à Paris. Les groupements des anciens élèves et des Tertiaires Assomptionnistes de Nîmes, de Paris et d'autres villes s'en occupent activement, sous la direction unique du P. d'Alzon qui pense à propager l'association en la dotant d'un caractère de plus en plus universel. Une note insérée par Mgr de Ségur, en octobre 1862, dans *le Bulletin de l'Association catholique de Saint-François de Sales*, confirme, sauf des erreurs de détail, les données historiques que nous avons empruntées aux premiers témoins. Avant de reproduire, dans l'organe officiel de l'œuvre qu'il présidait alors, le rapport d'une élève de l'Assomption retraçant son historique, son organisation et ses progrès, le saint prélat le fit précéder de ces quelques lignes d'introduction:

Le couvent de l'Assomption à Auteuil est le premier qui ait adopté l'œuvre de Saint-François de Sales. Alors que l'association générale n'existait pas encore, les élèves de l'Assomption s'étaient déjà réunies sous la bannière de notre saint patron et se cotisaient pour concourir à la fondation et au développement de l'orphelinat de Nîmes, véritable berceau de notre œuvre. Depuis lors, leur zèle, loin de se ralentir, a été toujours croissant, et il a produit, au sein du pensionnat, une noble et sainte émulation pour le bien que nous ne saurions trop louer.

L'organisation de l'association, dans ces diverses maisons d'enseignement, était calquée sur celle que le P. d'Alzon avait établie dans son collège lorsqu'il y institua les Conférences de Saint-Vincent de Paul. Les élèves se répartissaient en trois catégories ou sections. A la tête de chacune d'elles figuraient trois ou quatre collecteurs ou collectrices, nommés pour un an, qui groupaient, chacun sous son autorité, une dizaine de membres et en recevaient les souscriptions. Tous les collecteurs formaient le Conseil de l'œuvre, avec président, secrétaire et trésorier général. Chaque mois, ils assistaient à une réunion présidée par un prêtre, dans laquelle ils traitaient des moyens aptes à augmenter le nombre des souscripteurs et à répandre l'œuvre au dehors. Enfin, des réunions générales se tenaient trois fois par an, sous la présidence du P. d'Alzon ou d'un de ses délégués. De plus, comme l'Association de Saint-François de Sales était une œuvre de foi plus encore qu'une société de charité, comme elle se proposait de préserver ou de ramener les âmes que le protestantisme s'efforçait de gagner à lui, c'est surtout par la prière que les associés voulaient agir sur le cœur de Dieu. Dans ce but, ils dressaient des listes de communions quotidiennes que les collecteurs communiquaient à leurs dizainiers pour leur rappeler le jour où ils devaient s'approcher de la sainte Table.

Ce système fort simple, pratiqué dès 1855, contribua d'une façon étonnante au développement de l'association par le concours qu'y apportèrent les élèves et les anciens élèves. Les uns et les autres s'en firent au sein de leurs familles, comme parmi les personnes de leur connaissance, les dévoués propagateurs. En devenant plus tard une œuvre générale, l'association de Nîmes et de Paris avait en main le moyen d'obtenir une rapide diffusion. Le succès dépendit avant tout de l'organisation en quelque sorte militaire que le fondateur avait su lui imprimer dès son berceau.

Le voyage que le P. d'Alzon accomplit à Rome, au printemps de 1855, lui donna l'occasion de s'entretenir de son œuvre avec Pie IX, au cours des deux audiences dont il fut favorisé. L'abbé Mermillod ne s'y trouvait pas et il n'y alla pas l'année suivante, non plus que le P. d'Alzon, ainsi que l'a affirmé par erreur Mgr de Ségur qui les fait se rencontrer en 1856 dans la Ville Eternelle et exposer au Pape la nécessité de créer cette association. Le peu de renseignements que Pie IX put alors recueillir sur elle, il les apprit du grand vicaire de Nîmes, non du vicaire de Genève qui ignorait l'œuvre complètement. A son retour de Rome, le directeur de l'Assomption rapporta un Bref pontifical, daté du 18 mai 1855, qui accordait aux directrices de l'orphelinat une

indulgence plénière, chaque année, le jour de sainte Thérèse qui en avait vu l'inauguration. De plus, retenu à Nîmes par la maladie de son évêque, il communiqua à plusieurs amis son dessein d'étendre à la France entière l'Association de Saint-François de Sales; il leur manifesta aussi ses craintes que le Conseil de la Propagation de la Foi, à Lyon, ne prît ombrage de cette émulation dans le bien. Parmi les réponses reçues, nous relèverons celle de l'évêque de Montauban, qui, tout en l'engageant à venir auprès de lui étudier le projet plus à loisir, s'appliquait à dissiper ses appréhensions et à le convaincre que, plus les œuvres se multiplient, plus aussi Dieu augmente les ressources pour les soutenir.

Depuis le mois d'août jusqu'au début d'octobre 1855, le P. d'Alzon séjourna à Paris; il vit bien des gens, se recueillit, fixa ses idées pour arrêter un plan d'ensemble, puis revint dans le Midi, après un séjour à Genève où il manqua encore l'abbé Mermillod, mais eut le temps d'étudier la situation des catholiques suisses au milieu des réformés. En même temps qu'il recommandait à son diocèse les fidèles de Genève, il adressa une circulaire imprimée à tous les évêques de France, leur exposant les origines de l'association, son organisation présente, le bien qu'elle avait déjà produit, celui qu'il était permis d'en attendre, si elle était adoptée dans tous les diocèses de France et même hors de ce pays. Malgré sa longueur, on nous pardonnera de reproduire ce document à peu près inconnu et qui doit sortir de l'oubli en raison même de son importance.

Nîmes, le 28 octobre 1855.

MONSEIGNEUR,

Je me permets d'appeler votre attention sur une œuvre commencée depuis quelques années déjà, dans le diocèse de Nîmes, sur une échelle très modeste, et que je voudrais voir se développer. Je suis encouragé, par des paroles tombées de la bouche du Souverain Pontife, à donner à cette œuvre une plus grande extension. Il s'agit d'examiner quels sont les moyens les plus propres à en assurer le succès, et c'est dans ce but, Monseigneur, que je me permets de réclamer, avec le concours de vos lumières, l'appui de votre autorité.

Vivant, depuis vingt ans déjà, dans un pays où les protestants sont en grand nombre, j'ai dû me préoccuper de leur propagande et j'ai été effrayé quand j'en ai constaté les résultats. Le nombre d'enfants catholiques qu'ils enlèvent pour les faire élever dans l'erreur, des mauvais livres qu'ils répandent, des consciences qu'ils achètent, est beaucoup plus grand qu'on ne le pense communément. Il est devenu nécessaire d'opposer une digue à ces envahissements, et c'est pour l'essayer qu'on a fondé à Nîmes, sous le patronage de *saint François de Sales*, une association à l'aide de laquelle on se proposait de créer des ressources pour faire élever, soit des enfants catholiques exposés à devenir protestants, soit des enfants protestants que leurs parents consentiraient à laisser élever dans la religion catholique.

Mgr Cart, dans le compte rendu de son diocèse qu'il m'envoya porter à Rome, au mois de mai dernier, crut devoir signaler ces essais à l'attention de la Congrégation du Concile, et il reçut la réponse la plus encourageante pour continuer ce qui avait été entrepris.

Mais l'œuvre de *Saint-François de Sales* ne devrait pas, ce me semble, se borner à faire élever chrétiennement quelques pauvres enfants; et puisque nos frères séparés emploient plusieurs moyens d'attaque contre l'Eglise, n'est-il pas naturel que les catholiques aient recours à plusieurs moyens de défense? Dans une des audiences que le Saint-Père voulut bien me donner, je *lui soumis* les *statuts de notre petite œuvre*, en même temps que je réclamai des grâces spirituelles pour l'une des maisons qu'elle a déjà fondées. Les indulgences que je sollicitais me furent accordées avec la plus grande bienveillance, et le Saint-Père prenait déjà la plume pour en accorder aussi aux membres de l'association, lorsque je lui fis remarquer qu'ayant déjà parlé longuement de l'œuvre avec Mgr Barnabo, secrétaire de la Congrégation de la Propagande, je désirais que celui-ci pût faire part de ses observations à Sa Sainteté. Le Saint-Père y consentit; mais il me dit, à plusieurs reprises, qu'il désirait voir l'œuvre ne pas se borner à la France, mais s'étendre à l'Angleterre et à l'Amérique.

Le lendemain du jour où Mgr Barnabo avait été à l'audience du Pape, je me présentai chez lui, ainsi qu'il avait été convenu; il me répéta les encouragements du Saint-Père, eut la bonté de me demander diverses explications qui me montrèrent avec quel soin les statuts de l'œuvre avaient été examinés. En même temps, Mgr Barnabo me fit part de la seule objection que l'on peut élever contre mon projet: "Vous

avez besoin, me dit-il, de ressources matérielles. Ces ressources ne diminueront-elles pas celles de la Propagation de la Foi?" Comme, d'après plusieurs renseignements que j'avais déjà, j'étais sûr de voir l'œuvre encouragée par plusieurs membres de l'épiscopat, je préfèrai retarder la demande d'une approbation plus solennelle afin d'atteindre plus sûrement l'objet de mes désirs.

Permettez-moi, Monseigneur, de venir examiner devant vous la valeur de l'opposition que pourrait peut-être faire valoir le Conseil de la Propagation de la Foi, et si vous trouvez ma réponse concluante, soyez assez bon pour vouloir bien me donner, vous aussi, les encouragements que j'ai obtenus déjà de quelques-uns de vos vénérables collègues. Je me permettrai de poser quelques questions qui aideront, je crois, à résoudre bien aisément toutes les difficultés.

1° N'est-il pas vrai que les sommes consacrées par l'Angleterre seule à des œuvres de propagande protestante s'élèvent à 55 ou 60 millions par an?

2° N'est-il pas vrai que les ressources de la Propagation de la Foi ne s'élèvent pas au delà de 4 millions?

3° Ne serait-il pas permis de penser qu'une des causes (je ne dis pas la seule) qui contribuent à établir cette différence de ressources se trouve dans ce que les Anglais ont plusieurs œuvres, tandis que les catholiques n'en ont qu'une seule?

4° N'est-il pas vrai que l'œuvre de la Sainte-Enfance, dont les revenus s'élèvent (si je ne me trompe) à 900 000 francs, n'a point nui, cette année-ci du moins, à l'œuvre de la Propagation de la Foi?

5° N'est-il pas vrai que quand même l'œuvre de la Propagation de la Foi verrait ses ressources un peu diminuées, si le budget total des deux œuvres se trouvait atteindre un chiffre bien supérieur à celui du seul budget de la Propagation, ce serait un bénéfice évident pour la cause générale de l'Eglise?

La solution de questions ainsi posées me paraît tellement évidente qu'il me semble inutile d'insister davantage sur le point de vue financier. Mais, Monseigneur, j'ai à présenter d'autres questions encore, sur lesquelles je vous conjure de vouloir bien réfléchir.

1° N'est-il pas vrai que, pour peu qu'on lise attentivement les publications et les journaux protestants de toute espèce, on est frappé du mouvement que se donnent nos frères séparés pour faire des conquêtes sur les catholiques?

2° N'est-il pas vrai que si l'on veut se mettre à leur égard sur un pied de défensive convenable, il importe d'organiser une action analogue à celle qu'ils s'efforcent d'exercer, et, dès lors, qu'un plan de campagne est en quelque sorte nécessaire?

3° N'est-il pas vrai quel cet ordre d'œuvres sort entièrement des attributions du Conseil de la Propagation de la Foi?

4° N'est-il pas vrai qu'il importe, dès lors, d'organiser un Conseil avec des attributions indépendantes?

5° N'est-il pas vrai que, pour que l'action du Conseil de l'œuvre destinée à repousser les envahissements du protestantisme soit indépendante, il faut que les ressources matérielles dont ce Conseil pourra disposer le soient aussi; et, dès lors, n'est-il pas nécessaire de nous autoriser à nous procurer des fonds, comme on y a autorisé l'œuvre de la Sainte-Enfance, bien qu'en dernière analyse son but semble se confondre, bien plus que le nôtre, avec le but que se propose l'œuvre de la Propagation de la Foi?

Je me permets, Monseigneur, de soumettre ces observations à votre haute sagesse; et si Votre Grandeur les trouve fondées, je la conjure d'approuver le projet de règlement dont j'ai l'honneur de vous envoyer une copie. Il est bien entendu que ce projet pourrait être modifié pour les détails, si la pensée qui l'a inspiré paraît utile aux intérêts de l'Eglise.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

EMMANUEL D'ALZON,
vicairer capitulaire.

L'abbé Mermillod, qui en avait reçu une copie, lui répondit aussitôt, le 3 novembre 1855:

J'ai lu votre circulaire aux évêques de France, je la trouve admirable et je ne doute pas qu'elle ne vous obtienne de nombreuses sympathies. Votre projet rencontrera bien des difficultés qui surgiront à côté des approbations, mais je le crois nécessaire. Nous recueillons peu en comparaison des trésors protestants, et

encore le peu que nous recueillons n'a-t-il pas le résultat que nous pourrions désirer. Des sommes considérables vont en Asie et en Afrique sans que la moisson blanchisse. Tandis qu'en Europe nous assistons aux dernières palpitations du protestantisme, il nous attaque avec des moyens multipliés et puissants, et il a dans son sein de nombreuses âmes qui souffrent et qui nous attendent.

Votre projet est semblable à celui que nous avons rêvé à Rome, dans une réunion composée de l'évêque de Mayence, de M. Baudon, de Paris, et de quelques catholiques influents d'Angleterre. A la suite de cette réunion, j'écrivis au comte de Stolberg qui a organisé dans le même but la Société de Saint-Boniface et qui me parla avec joie de ses constants succès. Votre œuvre n'est pas une pensée isolée. Il faut absolument combiner les moyens de l'étendre, de la propager en Allemagne, en Angleterre et en France. Il faut ouvertement former une confédération des esprits qui s'occupent de la conversion du protestantisme, et une association des fidèles qui y concourent par leurs prières et leurs aumônes. J'ai dans les mains un plan analogue au vôtre, formulé par saint François de Sales. Votre pensée, donc, a un illustre devancier pour la bénir et de bonnes volontés actuelles pour la protéger.

La conversation dont parle l'abbé Mermillod s'était tenue à Rome, le 9 décembre 1854, le lendemain de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Adolphe Baudon, président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, fut le premier qui exprima dans ce cercle d'amis le désir d'avoir une association générale destinée à aider les catholiques dans la propagation de la foi à l'intérieur. A son avis, l'œuvre aurait ainsi complété celle des Conférences qui se plaçaient davantage sur le terrain de la charité.

L'allusion au *Bonifatius-Verein* se comprend sans difficulté. Baudon se trouvait en Rhénanie lorsque, en 1849, le Congrès catholique de Ratisbonne suggéra l'idée de l'Association de Saint-Boniface qui fut établie aussitôt après par le comte de Stolberg. Ses relations assidues avec les Conférences d'Allemagne lui firent connaître les directeurs de cette association que le pape Pie IX avait approuvée et enrichie d'indulgences et dont le but, nettement opposé à celui du *Gustav-Adolf-Verein* protestant, ne différait pas de celui que projetait le P. d'Alzon. En effet, l'Association de Saint-Boniface voulait pourvoir aux besoins religieux des catholiques dans les pays allemands de population mixte par l'érection d'églises et d'écoles, le soutien des prêtres et des instituteurs, la diffusion des bons livres, etc., toutes choses que le P. d'Alzon avait en partie réalisées dans son diocèse.

Le fondateur des Assomptionnistes ne paraît pas cependant avoir eu jusque-là de rapport avec les catholiques d'Allemagne, alors que les interlocuteurs de Rome, qui ignoraient le travail accompli à Nîmes, s'inspiraient visiblement des idées du *Bonifatius-Verein* dans leur conversation. Si son œuvre s'apparente à celle des catholiques d'Allemagne, c'est parce qu'elle est née sur un terrain identique au leur, dans un diocèse où les protestants formaient presque le tiers de la population.

Après la réception de la circulaire du P. d'Alzon aux évêques, l'abbé Mermillod prit vraiment l'affaire à cœur. Nous le voyons dès lors s'employer à répandre l'œuvre et à lui donner une portée générale. Appelé à prêcher la retraite aux membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, à Paris, il la leur exposa de son mieux et réussit à gagner des adhérents. A peine revenu à Genève, il écrivait à son ami, le 14 janvier 1856:

Je ne suis pas resté oisif à l'égard de votre œuvre. Après bien des Comités, des entrevues avec le nonce, nous nous sommes arrêtés à l'idée de prendre l'œuvre de Saint-Boniface, telle qu'elle existe, de la populariser en France. Nous avons organisé un Comité provisoire de huit membres: MM. de Brignoles, Baudon, Aubineau, etc., des chrétiens trempés pour la lutte et pour la défense de l'Eglise. A Paris, on sent le besoin de faire quelque chose. Les protestants écrivent, donnent, fondent; ils ont de l'argent et un préfet qui les patronne. C'est plus qu'ils n'en désirent.

S'il avait pu s'entendre de vive voix avec cette élite parisienne, nul doute que le P. d'Alzon n'eût en ce moment donné à son œuvre une forme définitive; sa mauvaise santé le retint tantôt à Montpellier, dans sa famille, tantôt aux eaux de Lamalou, une bonne partie de l'année 1856. Il réussit toutefois, au mois de juillet, à s'évader à Paris pour deux ou trois semaines et à voir les membres du Comité dont le président des Conférences de Saint-Vincent de Paul était l'âme. Ils convinrent d'installer l'hiver

suivant l'œuvre dans la capitale et d'ouvrir, dès le début, une bibliothèque de propagande. La présence prévue du Supérieur des Assomptionnistes ajouterait une nouvelle chance de réussite à toutes celles qui existaient déjà. En effet, le P. d'Alzon comptait se fixer à Paris, au moins pour une année. Il y vint en novembre 1856, après avoir visité l'abbé Mermillod à Genève et le curé de Ferney qui se proposait d'entrer au noviciat assomptionniste pour se consacrer tout entier à l'évangélisation des protestants. Le 3 décembre, il écrivait à Mlle Combié: "J'ai déjà parlé de l'œuvre de Saint-François de Sales et j'ai tout lieu d'espérer que plusieurs personnes y apporteront leur concours."

L'archevêque de Paris était l'une des personnes visées; Mgr Parisis, évêque d'Arras, en était une autre. Le Père eut ensuite une longue conversation avec le nonce qui, certain de l'appui de plusieurs évêques, lui promit de réunir bientôt chez lui ceux qui s'intéressaient à l'entreprise. Entre temps, le P. d'Alzon informait son nouvel évêque de ses diverses démarches, espérant bien que son aide ne lui manquerait pas. Sans le repousser, Mgr Plantier avança des conditions qui montrent bien que l'accord entre les personnes n'est pas moins difficile à réaliser que l'harmonie des doctrines.

Je ne refuse pas, écrivait-il à son grand vicaire, le 23 décembre 1856, de me prêter à une œuvre dont le but serait l'extinction du protestantisme par voie d'institutions et d'apostolat. Mais, avant d'y entrer, j'ai besoin de savoir ce qu'elle sera. Tant que les bases ne m'en seront pas connues, je me tiendrai à l'écart. Ce qui ajoute à ma réserve, je devrais dire à ma défiance, c'est l'intervention d'Arras. Tout ce qui part de là porte si peu le caractère de la raison et du sens pratique qu'il me serait impossible de subir, avant épreuve faite, un pareil patronage. Ainsi je ne dis pas non, mais j'attends. Je ne vous défends pas d'échanger quelques vues, de demander certaines explications, mais ne faisons pas de promesses, ne contractons point d'engagements avant d'être sûrs du terrain sur lequel nous devons marcher.

Le lecteur qui aura suivi notre récit n'aura pas de peine à conclure que Mgr Parisis n'avait contribué en rien à la conception de l'œuvre, et que son nom n'apparaissait sous la plume du P. d'Alzon que pour entraîner l'adhésion d'autres membres de l'épiscopat.

*

* *

Les trois premiers mois de l'année 1857 virent se multiplier les démarches, l'envoi de lettres, les réunions privées et publiques. Si Paris en devient désormais le centre, c'est parce que le vicaire général de Nîmes y réside et qu'il en est l'inspirateur. Pas de notabilité du monde catholique qu'il n'ait alors sollicitée de souscrire au programme et aux statuts de son association. Plus d'une fois il se crut maître du flot des oppositions, lorsque, au contact de nouveaux venus, la vague se soulevait encore et le rejetait, lui et son équipage, en pleine mer. Le 11 mars 1857, à peu près sûr du succès, il avait convoqué une nombreuse réunion; mais à la sortie il devait avouer à un ami qu'on "n'avait fait qu'un peu de bouillie pour les chats". Enfin, dans la séance du 19 mars 1857, la seule que les Ségur aient portée à la connaissance de la postérité, les meilleurs représentants de la foi et de la charité en France acceptèrent le principe d'une association de prières et d'aumônes qui soutiendrait les œuvres créées pour lutter contre la recrudescence de la propagande réunie des sectes protestantes. "Ceux qui ne partageaient pas nos idées se sont retirés", écrivait simplement le P. d'Alzon le 22 mars.

La réunion s'était tenue à la rue du Bac, dans le salon de Mgr de Ségur, chez qui les principaux promoteurs de l'œuvre avaient eu depuis trois ou quatre mois toute une série de conférences. Le prélat, qui avait représenté la France à Rome comme auditeur de Rote, était rentré dans son pays vers la fin de 1856, à la suite de la terrible épreuve que Dieu lui avait infligée. Devenu aveugle et retiré à Paris, il devait à sa situation de famille et à son zèle apostolique la considération particulière dont tout le monde l'entourait. Le P. d'Alzon n'était pas un inconnu pour lui: ils s'étaient déjà rencontrés à

Rome, leurs entretiens s'étaient prolongés à Paris, car l'un et l'autre, faisant fi de toute gloriole personnelle, n'avaient en vue que l'honneur de l'Eglise et le salut des âmes.

La conférence du 19 mars 1857 groupa le plus brillant état-major catholique que la France ait peut-être réuni. Du consentement de tous, l'épiscopat n'était pas représenté; mais les prêtres, les religieux et les laïques des camps politiques les plus variés s'y trouvaient côte à côte, oubliant un instant, devant le péril commun, les divisions qui les ressaisiraient à la sortie de la séance. Il y avait là, en dehors du P. d'Alzon, de l'abbé Mermillod et de Mgr de Ségur, vrais initiateurs du mouvement, le P. Lacordaire avec l'un de ses assistants; les PP. de Ravignan, Pontlevoy et Olivaint, pour la Compagnie de Jésus; le P. Laurent, provincial des Capucins; M. Etienne, Supérieur général des Lazaristes, avec M. Salvayre, procureur général de la Mission; le P. Petétot, qui venait de reconstituer l'Oratoire de France; le P. Ratisbonne, fondateur des Pères et des Sœurs de Sion; M. Hamon, curé de Saint-Sulpice; l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine; l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires; l'abbé Duquesnay, doyen de Sainte-Geneviève et futur archevêque de Cambrai; l'abbé Langénieux, futur cardinal et archevêque de Reims; Mgr de Conny et Mgr de Girardin; M. Le Prévost, supérieur des Frères de Saint-Vincent de Paul, avec Maurice Maignen; Montalembert, Louis Veillot, Bailly, de Melun, Cochin, Auguste Nicolas, Baudon, président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, le Fr. Philippe, Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, et quelques autres.

L'abbé Mermillod et le P. d'Alzon, écrivait Mgr de Ségur en 1881, expliquèrent le but de la réunion et l'on convint à l'unanimité que, avec la bénédiction de Mgr l'archevêque de Paris et de NN. SS. les évêques, les statuts très simples d'une grande association de foi, de prières et d'aumônes, seraient soumis à la haute approbation du Souverain Pontife. Je fus chargé par l'assemblée de préparer ces statuts et de les adresser sans retard à chacun de nos vénérables évêques. La pensée de Pie IX, si bien exposée par le P. d'Alzon et l'abbé Mermillod, était réalisée, et l'œuvre, placée également à l'unanimité sous le patronage béni de saint François de Sales, était fondée. J'en fus nommé président, malgré le travail qui m'accablait déjà; mais le bon P. d'Alzon avait dit qu'il se chargerait de tout, et là-dessus on se sépara. J'organisai les premiers éléments d'un secrétariat pour la correspondance avec NN. SS. les évêques et pour la recette et la répartition des premières aumônes. Je pus bientôt déposer aux pieds du Très Saint-Père les trente-six premières adhésions épiscopales, et l'on se mit bravement à l'œuvre. Au bout de deux ou trois mois, le P. d'Alzon, ravi du succès, me laissa me débrouiller de mon mieux et retourna à Nîmes où l'appelaient d'ailleurs ses grands travaux. C'est ainsi que le P. d'Alzon a été le véritable fondateur de notre chère œuvre de Saint-François de Sales..

Il est facile de reconnaître, ajoute le frère de Mgr de Ségur, que si le P. d'Alzon fut le promoteur et l'instigateur de l'œuvre de Saint-François de Sales, le véritable fondateur fut Mgr de Ségur lui-même. Se laisser nommer président de l'œuvre, même avant son établissement, se charger d'en rédiger les statuts, de les présenter à l'approbation de l'épiscopat et à la bénédiction du Saint-Siège, d'organiser le Conseil et le Secrétariat; puis, une fois ces premiers travaux accomplis, de la diriger, de la développer, en un mot, de la faire vivre au temporel et au spirituel, n'est-ce pas en être le fondateur dans toute l'étendue du mot? Mgr de Ségur doit avoir et il a, dans la mémoire de tous les catholiques, l'honneur de cette grande fondation, parce qu'il en eut toute la peine. L'assemblée d'hommes éminents réunis fit comme le P. d'Alzon: elle remit le tout entre les mains du saint aveugle, de l'infatigable apôtre, et le laissa *se débrouiller de son mieux*. Elle ne pouvait guère faire autre chose; elle n'avait été réunie que pour émettre un avis sur une œuvre à fonder, non pour l'organiser elle-même.

Si le P. d'Alzon se fût borné à la part assez mince que lui fait le raccourci historique cité ci-dessus, il n'y aurait qu'à s'incliner devant de pareilles conclusions; mais les faits accumulés au chapitre VII et dans les premières pages de ce chapitre, et dont nous pourrions sans peine grossir le nombre, ont assez montré, pensons-nous, que les origines de l'œuvre furent plus longues et plus laborieuses que ne le laisserait supposer le récit tardif de 1881. La réunion du 19 mars 1857 fut précédée d'au moins six ans d'apostolat, de prières et de négociations, et, lorsqu'elle eut lieu, l'association n'était pas à fonder, car elle l'était déjà. Il importait seulement de l'étendre à la France entière et, si possible, à tout l'univers, alors qu'elle existait à Nîmes, à Paris et dans d'autres diocèses, avec son nom, son but, ses statuts, ses œuvres, son organisation de prières et

d'aumônes parfaitement conçues. Sait-on combien l'association rapporta dans le seul diocèse de Nîmes en cette année 1857 qui l'aurait vue naître à Paris? Environ 10 000 francs, recueillis presque sou par sou, alors que les recettes totales de la France entière se bornèrent à 41 790 francs. Aussi l'ami intime du P. d'Alzon, le comte d'Esgrigny, qu'il avait déterminé, non sans peine, d'accepter la charge de trésorier général, lui écrivait-il le 19 novembre 1857:

Me voici dans le coup de feu du trésorier. Je dresse l'état de nos recettes et réclame le tableau précis et détaillé de tout ce qui a été reçu et dépensé à Nîmes par l'association. Vous avez déjà beaucoup fait autour de vous, et nous avons besoin de nous parer de ce fleuron, le plus riche de notre petite couronne.

C'est qu'en dehors du collège de l'Assomption et du pensionnat de Saint-Maur, presque toute la ville de Nîmes était déjà agrégée à Saint-François de Sales. Le 14 décembre 1857, le P. d'Alzon envoyait ces mots au P. Picard:

Ici, l'œuvre s'établit bien. Nous l'avons répandue par les catéchismes de persévérance de la cathédrale, par les jeunes gens de l'abbé Argaud, par les Frères des Ecoles chrétiennes qui s'y portent avec un grand zèle, par les Sœurs de Saint-Maur, enfin par les hommes.

Les sources manuscrites établissent encore qu'une fois Mgr de Ségur promu à la présidence de l'œuvre, le P. d'Alzon ne se désintéressa pas autant qu'on serait porté à le croire de l'organisation du secrétariat et de la marche de l'association. S'il quitta Paris pour Nîmes au mois de mai 1857, il y retourna le 30 juin et y demeura jusqu'au 15 septembre. Depuis le 19 mars il avait donc, pendant quatre ou cinq mois, prêté son concours au prélat aveugle pour la rédaction des notices qui exposaient le but de l'association, la rédaction et l'envoi des lettres aux évêques, la confection des livrets, bref, pour tous les détails du secrétariat. Certes, il ne fit pas tout par lui-même; ses religieux de Paris et les religieuses de l'Assomption ne lui marchandèrent pas leur temps et leur dévouement dans ce labeur ingrat et absorbant. Et cette collaboration multiple et bénévole n'est qu'une preuve de plus de la part prépondérante qui lui revenait. Le 12 juillet 1857, il mandait de Paris à Mlle Juliette Combié les détails suivants:

L'œuvre des protestants (à Nîmes) semblait sans doute m'attirer, et voilà que mon séjour, l'hiver dernier, à Paris m'a permis d'être l'instrument de la formation d'une œuvre qui, je l'espère, fera sur les protestants plus de conquêtes que tous mes efforts isolés n'eussent pu faire à Nîmes. Vous voyez donc que, par ce côté, Dieu bénit très visiblement. Nous avons déjà l'approbation de 25 à 26 évêques.

Lorsque, à la mi-septembre, le P. d'Alzon dut abandonner Paris, il fut remplacé aussitôt dans ses fonctions de secrétaire par un de ses religieux, le P. Hippolyte Saugrain, que Mgr de Ségur avait agréé pour secrétaire définitif. A peine arrivé dans le Midi, le 23 septembre, il lui transmettait ainsi ses instructions:

Allez voir un jour M. Baudon. Vous lui parlerez des Conférences de Nîmes et de l'œuvre de Saint-François de Sales; vous lui direz que mes idées et les siennes étant les mêmes sur cette œuvre, je vous ai recommandé de suivre sa ligne. Vous pourrez faire également une visite au P. Petétot. Voilà deux hommes sur qui il faut surtout vous appuyer.

Et quand le P. Saugrain, à son tour, s'absenta pour quatre ou cinq semaines, on lui substitua sur-le-champ le P. Picard. Les lettres de celui-ci à son Supérieur général fournissent tous les renseignements désirables sur la constitution du bureau et sur la manière dont le titre de secrétaire passa à d'autres religieux, même quand la charge restait toujours aux Assomptionnistes.

Le secrétariat, d'abord établi chez une dame qui avait offert à l'œuvre l'hospitalité de son salon, émigra ensuite chez les Pères de Sion, et le titre officiel de secrétaire fut donné à un des leurs, le P. Vidal, qui, très absorbé par ses prédications, abandonna le plus souvent le travail au P. Saugrain, nommé vice-secrétaire. Comme ce dernier était, en plus, vice-trésorier, et que la maladie du jeune d'Esgrigny retenait son père, le trésorier, au foyer familial, il remplissait provisoirement toutes les fonctions du bureau. Ce fut un bien pour l'œuvre qu'il organisa selon les méthodes d'une bonne

administration. Un an ne s'était pas écoulé que la salle prêtée par les religieux de Sion était échangée contre un local définitif que s'était procuré l'Association de Saint-François de Sales. Le moment parut favorable de renouveler aussi le personnel du secrétariat en attachant à la permanence quelqu'un qui ne la quitterait plus. Cette considération excluait l'emploi d'un religieux, que ses obligations de règle retiendraient forcément dans sa communauté. Mgr de Ségur s'autorisa de ses liens d'amitié avec le P. d'Alzon et d'une réunion de son Conseil pour demander l'éloignement du P. Saugrain. "C'est lui qui a planté, écrivait-il le 8 novembre 1858, il n'a pas le temps d'arroser et de cultiver; pour le bien de la plante, il nous faut un autre jardinier." Le P. d'Alzon, vrai fondateur de l'œuvre, se prêta sans amertume à ce service qui pouvait le froisser, lui et les siens, mais en sauvegardant les égards dus à l'un de ses religieux qui n'avait nullement démérité. Le P. Saugrain, rappelé à Nîmes, quitta pour un temps le bureau de l'association, et le frère du président assumait le titre et les fonctions de secrétaire.

A son tour, le nom du P. d'Alzon disparut, à la fin de 1861, du Conseil central où il figurait en bonne place depuis que la liste des trente-six membres qui le composaient avait reçu l'agrément du Souverain Pontife. La mesure n'est imputable qu'aux difficultés de la situation politique. Le ministre de l'Intérieur avait adressé aux préfets une circulaire qui assimilait plus ou moins à la Franc-Maçonnerie les Sociétés de Saint-Vincent de Paul, de Saint-François Régis, de Saint-François de Sales, et qui supprimait du même coup le Conseil central de Saint-Vincent de Paul. La peur gagna les membres parisiens du Conseil central de Saint-François de Sales, qui pensèrent éloigner le danger par la radiation des noms des supérieurs religieux. Prévenu de cette intention, le P. d'Alzon se contenta de répondre au P. Picard, le 2 décembre 1861:

Je ne vois pas à quoi notre petite Congrégation est bonne, si elle ne se compromet pas pour la cause de l'Eglise. Ainsi, je conjure qu'on me laisse au Conseil de Saint-François de Sales, s'il ne s'agit que de nous nuire. Si l'on pense que le Conseil aura plus de liberté d'action par ma retraite, c'est différent. Je suis très heureux de *nous* compromettre, je serais désolé de compromettre l'association en restant dans son Conseil. Ainsi, que Mgr de Ségur décide. Quant à vous, restez, à moins qu'on ne vous prie, pour un plus grand bien, de vous retirer.

Mgr de Ségur se refusa à compromettre davantage la Congrégation naissante de l'Assomption; le nom du fondateur fut éliminé et ne reparut plus sur les listes du Conseil central, même après que toute crainte de dissolution de l'œuvre eut disparu. Le P. Picard fut maintenu et ne tarda pas à en devenir l'un des vice-présidents. C'est en qualité de premier vice-président qu'il reçut, le 10 juin 1881, les condoléances que le Pape Léon XIII faisait parvenir à l'association après la mort de Mgr de Ségur. De même, en 1875, quand le P. Saugrain était revenu à Paris, il avait repris son ancienne place dans le Conseil central.

Les craintes d'une intervention de l'Etat n'étaient point chimériques. Si Paris échappa à la proscription, la ville de Nîmes en subit les atteintes. La Société de Saint-François de Sales y fut dissoute, ainsi que celle de Saint-Vincent de Paul, par arrêté du préfet communiqué le vendredi 14 février 1862. Deux jours après, à la messe des adhérents, le P. d'Alzon montant en chaire leur adressait ces paroles conservées par un assistant et qui témoignent d'une rare liberté apostolique:

Mgr l'évêque de Nîmes me charge de vous dire que M. le préfet ayant dissous la Société de Saint-François de Sales, les réunions qui avaient lieu à l'Assomption sont désormais suspendues. Mais comme l'instruction est plus nécessaire aujourd'hui que jamais, Monseigneur se propose d'inviter MM. les curés à avoir, tous les dimanches, des messes d'hommes dans chaque paroisse. A mesure qu'on ne laisse plus aux catholiques que les églises pour se réunir, il importe qu'ils soient convaincus de la nécessité d'y venir le plus nombreux possible.

Quant au cours d'instruction religieuse qui se donnait à l'Assomption, vous savez qu'il se terminait ordinairement vers le Carême. Il y aura encore deux réunions: une ce soir, l'autre dimanche prochain. Ce

soir, je me propose de vous parler de saint François de Sales, car je ne suppose pas qu'il soit défendu de parler d'un saint, uniquement parce qu'il réunissait les catholiques. Je ne suppose pas non plus qu'on en vienne à défendre les réunions dans les églises, comme on le fait à Varsovie. Toutefois, il est très nécessaire, dans les temps présents, que vous ayez l'instruction convenable pour savoir jusqu'à quel degré la conscience catholique est tenue de se soumettre à certaines mesures...

Bien qu'écarté lui-même du Comité central, le P. d'Alzon continua d'entretenir avec son président et avec ses membres les relations les plus affectueuses. Jusqu'à la fin de sa vie, il s'employa à soutenir et à développer dans le diocèse de Nîmes les institutions qui se rattachaient à cette Société; il envoya à son Bulletin des nouvelles et une étude fort documentée sur le mouvement d'Oxford; il dirigea vers elle l'activité de ses fils et des personnes qui subissaient son influence.

Son abnégation est d'autant plus à relever que la conception générale de l'œuvre subit assez vite une légère déviation. Une arme particulière qui ne visait que les protestants se transforma en machine de guerre destinée à repousser toute l'incrédulité moderne. Dès lors, il était à craindre que sa puissance offensive ne perdît une partie de ses effets et que l'instrument ne parût un peu faible contre des assaillants si nombreux et si aguerris. Les prétendus réformés ne sont pas très nombreux en France et sont cantonnés presque exclusivement dans trois ou quatre régions. Que le Midi cévenol, la Suisse romande, l'Alsace et d'autres petits pays souffrent de leur voisinage et organisent contre eux une défense méthodique, rien de plus naturel; mais en quoi pareil danger peut-il menacer la foi des autres diocèses de France qui ne les connaissent même pas? Des directeurs diocésains soulevèrent cette objection et insistèrent sur la difficulté d'organiser chez eux une association qui bornerait ses efforts aux seuls réformés. On prie, disaient-ils, et l'on donne volontiers en France pour les missions étrangères; on prierait peut-être, mais l'on recueillerait peu d'aumônes dans les contrées dépourvues de protestants et qui seraient condamnées à donner toujours sans jamais recevoir. Ne serait-il pas préférable de montrer les liens doctrinaux qui rattachent les protestants aux incrédules, la Réforme à la Révolution, et la nécessité de grouper les forces catholiques pour arrêter les progrès de ces deux ennemis de la foi et de l'ordre public?

La question ainsi posée et mise à l'étude en 1857 sur la demande de l'abbé Brisson, futur fondateur des Oblats de Saint-François de Sales, ne reçut pas alors de solution. Toutefois, les lettres comme les sermons de Mgr de Ségur insistèrent sur le danger chaque jour plus imminent auquel exposait la recrudescence de l'incrédulité protestante. Elle lui paraissait si bien adaptée au rationalisme universel de notre siècle, en même temps qu'à ses instincts de religiosité, que, si on ne lui barrait la route, elle enlèverait infailliblement à l'Eglise toutes les forces intérieures, et extérieures de la vérité, la foi au dedans et le prosélytisme au dehors. Une de ses circulaires releva avec tant d'insistance les points de contact entre les erreurs modernes et le protestantisme, elle en appela si fort à la lutte contre les premières, que la fin principale de l'association sembla reléguée à l'arrière-plan.

Des directeurs diocésains en manifestèrent quelque étonnement; leurs craintes furent partagées par des membres du Conseil central, devant qui le débat fut déferé. Le président l'évada habilement, en laissant à chaque directeur diocésain la liberté d'apporter aux statuts primitifs les modifications que la situation locale imposerait, et il promit d'imprimer ensuite à l'usage de chacun d'eux des notices distinctes qui seraient soumises à l'approbation du Comité général. On s'acheminait ainsi vers la rédaction de statuts qui tinrent compte de ce double courant d'idées.

L'Association de Saint-François de Sales devint ainsi de plus en plus une véritable propagation de la foi à l'intérieur, puisque l'impiété et l'incrédulité n'y étaient pas moins combattues que l'hérésie protestante. Cependant, les statuts que publia le premier numéro du *Bulletin* de l'œuvre en janvier 1860 ressemblent si bien à ceux que Nîmes

appliquait depuis la fondation, qu'ils paraissent un simple emprunt. L'association se proposait de développer, soutenir ou fonder des œuvres et des institutions catholiques, comme écoles, orphelinats et asiles, qui paralyseraient l'élan des protestants et des incrédules; de répandre gratuitement les bons livres, diffusion dont se chargeait depuis 1842 la Bibliothèque populaire de Nîmes qui était placée, elle aussi, sous le patronage de saint François de Sales; d'établir des prédications extraordinaires, des retraites et des missions dans les campagnes et les paroisses délaissées; de construire et entretenir des chapelles dans les quartiers des villes et les pays pauvres, où la pénurie des fidèles laissés à eux-mêmes amènerait la cessation du culte divin; enfin, de recueillir les documents et les faits authentiques relatifs à la propagande protestante, pour les mettre à la disposition des écrivains catholiques et les publier au besoin. Ces statuts constituent encore de nos jours la base organique de l'association.

L'œuvre, encouragée par l'Eglise, eut une diffusion rapide en France, en Belgique, en Suisse, en Irlande et dans quelques diocèses d'Italie. Les adhésions épiscopales présentées à la première séance générale, le 29 janvier 1858, se montaient déjà au nombre de cinquante-neuf, dont cinquante-deux en France. Des directeurs ecclésiastiques, nommés dans ces diocèses, représentaient l'association, recueillaient les dons, sollicitaient et transmettaient les secours. Les autres diocèses des pays signalés ne tardèrent pas à les imiter. Chaque année, le Comité de Paris, qui centralisait les aumônes, les répartissait de la façon la plus équitable. Les cotisations croissaient régulièrement, si bien qu'en 1880, date de la mort du P. d'Alzon, les associés étaient 1500 000, et l'œuvre avait distribué, depuis ses origines, près de sept millions de francs, trente-cinq de la monnaie actuelle.

En 1859, l'abbé Mermillod sollicita de Rome les encouragements et les bénédictions désirables, en présentant à Pie IX la supplique signée par les membres du Conseil central, ainsi que les lettres d'une trentaine d'évêques; il en rapporta le Bref d'approbation et de nombreuses indulgences. Le Bref reconnaissait que l'œuvre avait pris naissance à Nîmes en 1855, et que, deux ans après, on l'avait transférée à Paris, d'où elle s'était, sous la présidence de Mgr de Ségur, propagée d'une manière merveilleuse.

Quant à l'orphelinat des petites filles protestantes, dédié à saint François de Sales et vrai berceau, avec celui de Mireman, de cette vaste association, il ne se maintint longtemps encore que par les largesses du P. d'Alzon, le dévouement éprouvé de ses dirigées, des anciennes élèves de Saint-Maur, surtout de Mlles Juliette Combié et Eulalie de Régis. Mgr Plantier, voulant lui assurer plus de stabilité, le confia aux Sœurs de Charité, dites de Besançon, qui le dirigent toujours. L'abbé Barnouin, un ami du Père, en fut longtemps l'aumônier. De la rue de la Servie, l'orphelinat émigra dans la rue de la Garrigue, puis sur la paroisse de Saint-François de Sales, enfin, un peu avant 1876, près de l'ancienne route d'Arles; où il se trouve encore.

CHAPITRE X

La crise (1853-1860)

Santé usée par un travail excessif. - La machine se détraque, commencement de congestion cérébrale, mai 1854. - Le P. d'Alzon est condamné à l'oisiveté forcée des stations balnéaires, qu'il fréquentera dorénavant jusqu'à sa mort. - Trois ans de lutte contre la maladie. - A la station thermale de Lamalou. - Crise financière à Nîmes et à Paris, expertise des deux établissements. - Catastrophe imminente du collège de Nîmes, divers projets de renflouement. - Tentative de séparer le P. d'Alzon de ses religieux. - Sauvetage inespéré du collège de l'Assomption, octobre 1857.

Les œuvres, les voyages, les préoccupations, le travail ordinaire et extraordinaire, auraient à la longue usé une santé de fer, et celle du P. d'Alzon, de plus en plus précaire, se trouvait à la merci du moindre accident. Il en était d'elle comme de certains édifices, minés de toutes parts, qui ne paraissent tenir debout que par habitude. Que sous l'effet d'une cause mystérieuse une petite pierre s'en détache, toute la construction croule définitivement. Seul un repos absolu pouvait sauver l'organisme encore sain, mais débilité par le travail, les austérités, les insomnies, les soucis de tout genre. Parfois il convenait lui-même de la nécessité de suspendre pour quinze jours, même pour un mois, son activité ordinaire; puis, talonné par la tâche quotidienne ou par des initiatives qu'il se reprochait d'ajourner sans cesse, il reprenait le labeur accoutumé, remettant au lendemain le soin de réparer ses forces et de veiller de plus près sur sa santé. L'aube nouvelle n'apportait que nouveaux tracas, nouvelles affaires, nouvelles inquiétudes.

Ainsi en va-t-il des années 1851, 1852 et 1853, autant que le laisse deviner une correspondance très fragmentaire. Au cours de ces trois années, il accomplit sept voyages à Paris; il participe aux réunions du Conseil supérieur de l'Instruction publique, prêche le Carême à Saint-Thomas d'Aquin, donne des sermons et des conférences chez ses religieux et ses religieuses, voit les uns et les autres, écoute le récit de leurs travaux, les entretient des siens, rumine cent projets divers. Pour l'année 1853 seulement qui précéda sa grave maladie, les documents signalent la prédication de huit retraites qui durèrent une semaine pour la plupart et vinrent grossir ses autres occupations. Dans une lettre adressée en juin 1852 à Germer-Durand, son ami, qui visitait la Ville Eternelle, Jules Monnier a rendu en traits pittoresques le surmenage des professeurs de Nîmes:

L'Assomption, écrit-il, est notre Rome à nous, pauvres affairés de la maison des Hautes Etudes, du collège, de *la Revue de l'Enseignement chrétien*, des Conférences de Saint-Vincent de Paul, du patronage, des apprentis, des orphelins, des pauvres, des malades, des soldats; antipaïens, classiques, chrétiens, prononciateurs du latin en *ous*, ultramontains, administrateurs, conseillers, etc., tout et rien, grands besogneux et serviteurs inutiles, Dieu le fasse dans le bon sens du mot!

A ce travail des disciples qui ne quittaient guère la ville de Nîmes, que l'on mesure celui du maître dont la tente se dressait et se repliait aussi aisément que celle des patriarches. Un observateur judicieux qui abritait alors à l'ombre des vertus du P. d'Alzon toute la fougue de la jeunesse, Vincent de Paul Bailly, écrivait à sa famille le 26 avril 1853:

M. d'Alzon est fort occupé et il tient sa maison avec un grand soin, sans négliger celle de Paris, car il est un des bons revenus du télégraphe (je ne sais s'il m'est permis de dire cela). De plus, il prêche souvent à la cathédrale et dirige beaucoup de pénitents et d'élèves de la maison. On a grand-peine à lui parler. Il n'est presque jamais seul et il est toujours pressé. Il faut donc quelque chose d'important pour le déranger. De là vient que je le vois rarement et seulement quelques minutes; mais toutes les fois que je lui ai parlé, il a été on ne saurait plus gracieux.

Qu'est-il besoin du témoignage de ses commensaux, lorsque le sien se lit dans toute sa correspondance? Il reçoit au moins deux heures par jour; sa charge de grand

vicairie nécessite de continuel déplacements; il perd sa santé à conduire une maison de trois cents personnes, élèves et personnel compris; il prend sur son sommeil, sur ses repas, sur ses récréations, pour tenir tête aux affaires les plus disparates.

J'ai parlé, écrit-il un jour, toute la matinée en public; j'ai parlé toute la soirée en particulier, je veux me taire en vous écrivant. (24 octobre 1852.)

Et un autre jour:

Vous êtes occupée! Hélas! moi, je suis écrasé. Les morts, les mourants et ceux qui restent pour pleurer ceux qui meurent me font tourner la cervelle. Un examen à faire subir à près de soixante enfants, un quart d'heure par individu, et mes confessions de Pâques. Je me lève matin, je me couche tard. Aujourd'hui, j'avais bien arrêté que je ferais une petite visite par lettre à ma chère fille pendant la récréation du déjeuner. Le père d'un enfant chassé, une vieille femme à conseiller, le médecin à consulter, un autre enfant..., me voilà à 8 h. 30 et ma lettre n'est pas commencée. Notez que je suis attendu à la chapelle et que les Carmélites veulent un sermon de moi avant 10 heures. (22 mars 1853.)

Il allait toujours de l'avant, malgré les accidents qui lui imposaient, de-ci, de-là, des arrêts imprévus. Ce sont des abcès à la gorge qui manquent l'étouffer, des rhumes persistants, des névralgies chroniques, surtout l'épuisement des forces qui le contraint de rester anéanti de longues heures sur son lit. Et nous n'avons rien dit des peines morales qu'entretenaient ses embarras financiers, les refus opposés par l'autorité diocésaine à des demandes peut-être trop audacieuses, les échecs inévitables qui frappaient ses œuvres ou dérangent ses combinaisons, et dont son imagination, surchauffée par le manque de sommeil, s'exagérait encore la gravité.

Une courte villégiature à la campagne l'aurait remis sur pied s'il en avait obtenu la faveur. Son évêque a l'estomac rongé par un cancer, il s'absente de Nîmes en lui confiant la garde de l'évêché; ses professeurs, épuisés, s'envolent à travers la France et lui transmettent la surveillance du collège. A partir de septembre, les retraites succèdent aux retraites, sans un jour de répit, sans un instant de repos. Le prédicateur n'en a pas encore entrevu le terme qu'il commence, à la cathédrale de Nîmes et à l'intention des protestants, tout un cycle de conférences. Alors, les maux de tête et les vertiges s'accroissent. Sans un voyage à Paris qui dissipe un instant ces nuages, la crise aurait éclaté dès le mois de mars 1854. Le malade profite de l'accalmie pour reprendre son train de vie ordinaire. Il s'inquiète bien moins de son état que de celui de la Mère Marie-Eugénie de Jésus, menacée d'une opération grave, et pour laquelle il multiplie les mortifications. Dans la nuit du 1er au 2 mai 1854, il entreprend à pied le pèlerinage de Notre-Dame de Rochefort, et, à son retour, il lui mande ces quelques mots:

Si vous n'êtes pas guérie, j'y renonce. Après une heure de marche, je fus pris par des cloches sous les pieds, et, pendant six heures et demie qu'il fallut continuer à marcher, je souffris passablement. Je montai la montagne pieds nus. Il est vrai que quand je trouvais un peu d'herbe, j'en profitais.

Par suite du travail excessif de cabinet et des prédications qu'il n'a pas interrompues, le 14 mai 1854 il se sent pris sérieusement de la tête et avoue qu'il est à bout. Enfin, cinq jours après, au moment d'achever une instruction, il est frappé d'une congestion cérébrale avec sentiment de défaillance atteignant tout le côté droit du corps. Pendant trois jours, il dort sans désespérer, sauf à dicter une courte lettre quand il se réveille.

La paralysie menace gravement et la constitution du P. d'Alzon et son intelligence. Alors que son entourage croit à un coup de sang, il ne se fait aucune illusion sur son état, et, le 22 mai, il écrit: "C'est un affaiblissement du cerveau, vu que je souffre depuis quelque temps dans l'épine dorsale." De fait, l'année d'après, un spécialiste diagnostiquera une méningite cérébro-spinale dont les effets le tenailleront pendant plus de deux ans. Dès qu'il peut se tenir debout, il gagne Lavagnac et y séjourne quatre semaines.

De Lavagnac il se transporte à Vichy, dont les eaux le soulagent sans le guérir. Le voilà réduit à l'oisiveté forcée des stations balnéaires qu'il devra fréquenter jusqu'à la fin de ses jours. Ces lieux habituels de dissipation se transforment pour lui en asiles de retraite et de prière, où, s'isolant du monde, il entre plus aisément dans l'intimité de Notre-Seigneur. Là, il partage le bonheur des personnes qui ont du temps à elles et peuvent, en écartant certains dérangements, pratiquer les vertus silencieuses de patience, de douceur et d'humilité. On le croirait à peine, si les témoignages les plus explicites ne le garantissaient; c'est de Lamalou, une station thermale, que sont datées ses meilleures œuvres de spiritualité, comme *le Directoire* des religieux, celui des Adoratrices du Très Saint-Sacrement et ses plus belles lettres de direction.

Vichy ne lui rendit pas, en 1854 tout au moins, la plénitude de ses forces. Toutefois, un vœu qu'il fit aux âmes du purgatoire opéra en lui un tel revirement qu'il se sentit content des tracasseries et des humiliations subies de tous les côtés. Loin de le décourager, son impuissance le tourna définitivement vers Dieu; elle lui apporta la paix et la tranquillité d'esprit qu'il cherchait en vain depuis quelque temps. Un pèlerinage accompli au pays de saint François de Sales lui laissa entrevoir qu'il aurait désormais la croix de Notre-Seigneur pour unique partage et lui obtint la grâce de ne pas s'en attrister. "La nuit de la foi, écrivait-il alors, m'apparut comme un abîme où il faut se précipiter en tenant la croix et en acceptant tout ce qu'elle enseigne et signifie." Aussi son parti est-il pris de recevoir sans plainte ce qui se présentera, et, s'il ne peut faire plus, de faire mieux en vivant uniquement de la vie de la foi.

Les œuvres multiples qui le saisissent à la reprise des cours l'empêchent de donner à sa santé les soins qu'elle réclame. Dès les premiers jours de décembre 1854, une rechute se produit, et si sérieuse qu'il redoute un ramollissement du cerveau. Il est rassuré par un médecin très habile et très chrétien qui lui démontre que l'affaiblissement de cet organe est temporaire. Les distractions, les promenades en plein air, le séjour à la campagne, les voyages même atténuent son mal et l'éloigneraient tout à fait s'il en usait plus fréquemment. Il n'ose prendre pareille liberté et subit, en conséquence, des crises nerveuses qui l'affaiblissent et l'affligent en même temps.

Il était temps de s'arrêter s'il ne voulait éprouver une secousse plus forte peut-être que celle de l'année précédente. La Providence lui ménagea une diversion. Mgr Cart, frappé à mort, l'envoya à Rome, au printemps de 1855, soumettre au Vicaire du Christ le compte rendu de sa gestion épiscopale. Le P. d'Alzon en rapporta la force d'administrer le diocèse durant les mois que réclamèrent la dernière maladie de l'évêque et la venue de son successeur.

Vers la mi-décembre 1855, il se sentit de nouveau guetté par la paralysie et décida de se remettre aux mains des médecins. Depuis bientôt trois ans il essayait vainement de tenir tête à son ennemie, dont il ne devait triompher qu'après deux nouvelles années de lutte. Dès lors, sauf en des circonstances rares, il ne reparaît plus à Nîmes. Un de ses premiers élèves, récemment ordonné prêtre, l'abbé de Cabrières, a pris la direction du collège. A part le P. Hippolyte Saugrain qui en gère l'économat, tous les religieux sont à Paris ou à Rome. Le fondateur, séparé des membres de sa Congrégation, cache ses souffrances et ses tristesses tantôt au château de Lavagnac ou dans un hôtel de Montpellier qui héberge sa famille, tantôt à la station de Lamalou-les-Bains ou dans un parc de la Thuilerie, aux environs de Paris. Dès ce moment, il fait deux saisons par an à Lamalou, l'une au printemps et l'autre à l'automne, et, quand tout danger sera passé, il reviendra, d'ordinaire une fois par an, auprès de ces eaux qui ont la vertu de renouveler ses forces. Elles guérissent les affections nerveuses, l'ataxie locomotrice, ainsi que les névropathies et les maladies de la moelle épinière. Après les expériences concluantes des D^{rs} Privat et Charcot, les ataxiques du monde entier y sont allés et y vont encore

chercher sinon leur guérison, tout au moins l'adoucissement de leurs souffrances et un arrêt dans la marche du terrible mal.

En 1856, quand le P. d'Alzon s'y présenta pour la première fois, ce village de l'Hérault, caché dans un pli ombreux des Cévennes, manquait de notoriété et n'avait pas revêtu l'aspect élégant qui le caractérise de nos jours. Evidemment, le charme du pays était déjà grand. Les eaux du Bitoulet répandaient dans la vallée la même fraîcheur. Les prairies qui bordent ses rives s'égayaient d'autant de fleurs; oiseaux et passants se grisait des mêmes parfums. Dans la transparence de la même lumière, deux rangées de peupliers blancs s'en allaient en procession tout le long de son cours, et, sous le souffle du vent, ils agitaient leur panache de verdure. Des bois touffus de châtaigniers et de chênes verts escaladaient les flancs rocheux des collines qui étreignent le vallon. Derrière la ligne du chemin de fer, les mêmes montagnes arrondies fermaient la vallée de l'Orb, que les cieus les plus fortunés ne peuvent faire oublier à ceux qui lui rattachent les souvenirs de leur enfance. Mais la grandiose allée de platanes était absente, avec le théâtre, les cafés, les casinos, les villas, les hôtels somptueux, entremêlés de jardins et de terrasses; bref, Lamalou se montrait sans les attractions tapageuses et le décor moderne dont les villes d'eaux en vogue ne sauraient plus se passer.

Le P. d'Alzon se reposait dans l'atmosphère calme et apaisée dont Lamalou-le-Haut jouit encore, et qui était alors le privilège de toute la vallée. A la fin de sa première cure, le malade se sentit comme ressuscité. L'amélioration obtenue se soutint, grâce à un second séjour, et, à l'automne de 1856, la santé redevint à peu près normale.

La saison des bains n'est jamais pour lui une saison de repos complet. En dehors des travaux de spiritualité ou des discours qu'il compose, il s'intéresse à ses compagnons de souffrance, dont l'âme est bien souvent plus atteinte que le corps. Des conversions s'opèrent par son entremise, comme celle d'une femme du demi-monde, dont nous parle le Dr Privat, et qui mourut, deux jours après l'arrivée du P. d'Alzon, parfaitement réconciliée avec Dieu. C'est lui encore qui, d'accord avec le même docteur, détermine longtemps à l'avance l'emplacement de l'église à ériger pour le service des malades, et, lorsqu'il la voit enfin bâtie en 1879, il ne peut retenir ses larmes. Bien plus, il achète aussitôt de ses deniers l'autel dédié à saint Joseph.

Le travail apostolique n'était pas seul en cause dans la crise de santé qui menaçait d'emporter le fondateur de l'Assomption en pleine maturité, les soucis financiers y entraient pour une large part. Maître d'un héritage à venir, le P. d'Alzon ne disposait en fait d'aucun capital lorsqu'il avait créé des œuvres fort coûteuses à Nîmes et à Paris. Plus d'une fois, il est vrai, sa famille, répondant à ses appels, avait payé des dettes par trop criardes, mais d'assez faible consistance; le danger était reculé plutôt que repoussé.

Il avait même tendance à s'aggraver d'une façon pour ainsi dire mécanique, tant que le problème principal n'aurait pas reçu de solution. On avait emprunté des sommes considérables pour l'achat des terrains et du mobilier, soit à Nîmes, soit à Clichy, ainsi que pour l'aménagement des immeubles; le service des intérêts absorbait régulièrement les maigres bénéfices de l'œuvre et ajoutait chaque année un nouvel apport aux dettes contractées. Ainsi l'on était arrivé à une impasse, d'où coûte que coûte il fallait sortir.

La famille d'Alzon entre alors en scène et propose de confier une expertise générale des biens de l'Assomption à deux de ses amis, fort entendus en affaires, dont l'un, un prêtre, représenterait le fils, et l'autre, un laïque, les parents. Les économes de Nîmes et de Paris faciliteraient leur tâche de tous leurs moyens. Ce n'est pas sans un vrai serrement de cœur que le P. d'Alzon, retiré à Montpellier auprès de son père et de sa mère, donne les mains à cet arrangement.

Pour le collège de Nîmes, la vérification minutieuse des comptes depuis la fondation en 1844 jusqu'au 15 octobre 1855 fait constater une dette globale de 536 000 francs. Le déficit, provoqué par le seul paiement des intérêts, en douze ans, est parvenu à 81 000 francs. On prévoit aussi la diminution des pensionnaires, l'augmentation du prix des denrées occasionnée par la guerre de Crimée, et, par suite, la difficulté pour la maison d'équilibrer à l'avenir son budget. Il en résulte pour elle l'incapacité de payer ses dettes ou même d'en solder les intérêts, dès lors aussi la nécessité de recourir à des ressources étrangères, à moins d'opérer la vente totale ou partielle de la propriété.

Cette constatation, enregistrée par les deux experts et l'économiste de Nîmes le 27 février 1856, tournait en somme à l'éloge du P. d'Alzon. La Commission n'avait aperçu ni gaspillage ni dépenses somptuaires; elle avouait seulement l'impuissance d'amortir le capital emprunté, tout en reconnaissant que la vente du collège suffirait à couvrir la presque totalité des dettes. Pour le moment, au milieu d'une année scolaire, nul ne songeait à pareille extrémité. Le fondateur de l'Assomption espérait satisfaire ses créanciers avec la vente d'une partie de l'immeuble et construire un autre collège sur le terrain du patronage qui lui appartenait. Une avance d'hoirie de 160 000 francs, que lui consentit alors sa famille et qui capitalisait une fois pour toutes sa pension annuelle de 6000 francs, légitimait cette espérance.

L'expertise du collège de Clichy aboutit à des résultats encore plus rassurants. En mars 1856, les dettes se montaient à 280 000 francs environ, mais l'actif représenté par l'immeuble, le mobilier et surtout près de huit hectares de terrain, couvrait sans difficulté tous les emprunts. De plus, les bénéfices annuels du collège autorisaient alors tous les espoirs; aussi, les deux experts, qui avaient quitté le Midi avec la quasi-certitude de fermer l'établissement parisien, concluaient-ils leur rapport par ces quelques mots: "Le nombre toujours croissant des élèves nous dispense de parler de la bonne réputation que se fait l'institution, aussi bien que de son heureux avenir. Nous applaudissons donc de tout notre cœur à sa fondation et nous poursuivons sa conservation de nos vœux les plus bienveillants et les plus sincères."

Au mois d'août 1856, par un accord survenu entre eux, les parents du P. d'Alzon se substituèrent à lui pour le paiement de ses dettes, s'engageant à dédommager les créanciers hypothécaires, et, par suite, entrant en possession de tous leurs droits. Ils entendaient d'ailleurs si bien les exercer que, de leur vivant, le nom de leur fils ne fut plus mêlé à des questions d'affaires. Pourtant, ils donnèrent leur agrément au maintien du collège de Nîmes, pour une année encore, à la condition que les comptes et le côté matériel de la maison dépendraient de leur représentant qui exercerait sur tout et sur tous un contrôle sévère. Le P. d'Alzon, qui devait cette année-là habiter Paris, était ainsi dégagé de toute relation avec ses créanciers.

Les premiers mois de l'année scolaire 1856-1857 se passent à chercher des acquéreurs qui prendront tout ou partie du terrain, si on parvient à le lotir. L'affaire, bien que menée sous le manteau, ne tarde pas à s'ébruiter parmi les professeurs et y jette la consternation. On s'attendait pourtant à l'intervention du nouvel évêque, qui retarderait la catastrophe jugée désormais imminente. Mis au courant par une lettre du P. d'Alzon, Mgr Plantier invoqua l'absence de ressources, qui était réelle, car il aurait voulu lui épargner cette séparation. Les femmes de bien, que le fondateur de l'Assomption avait groupées autour de lui et qui le soutenaient dans toutes ses entreprises, ne pouvaient se résigner à cette perte. L'une de celles qui lui témoignaient le plus d'attachement, Mme Germer-Durand, lui envoyait ces mots, injustes il est vrai, mais qui découvraient l'affection profonde de leurs cœurs:

Vous nous avez recommandé de nous unir aux saintes femmes qui suivaient Notre-Seigneur au Calvaire, et je crois bien que nous n'avons qu'à vous suivre maintenant pour faire le chemin de la croix.

Un de mes soucis est de savoir ce que faisaient pendant ce temps les maris de ces saintes femmes. Il n'en est pas question. Il serait cependant très intéressant de le savoir, afin de les offrir comme modèles à ceux de notre époque qui ont le bonheur d'avoir de telles femmes. Tout ce que l'on peut supposer, c'est que l'une d'elles était l'épouse de Joseph d'Arimatee, une autre celle de Nicodème. Sans plaisanterie, j'aimerais à les voir dans un autre rôle; des gens qui n'osent se montrer que lorsque tout est fini pour ensevelir le Maître qu'ils ont laissé tuer!

Par leurs instances importunes, ces personnes dévouées décidèrent quelques professeurs, presque tous religieux Tertiaires, à présenter un nouveau projet. La famille d'Alzon vendrait une partie du terrain et louerait l'immeuble principal à ces professeurs qui continueraient l'œuvre dans le même esprit. Le fils serait ainsi délivré de toute sollicitude matérielle et de toute responsabilité financière. L'abbé de Cabrières resterait le directeur de l'établissement; les religieux, transformés en missionnaires, se voueraient à l'évangélisation des campagnes.

Dans ce plan, la famille ne vit qu'un subterfuge destiné à conserver le pensionnat aux religieux de l'Assomption, et elle le repoussa. L'évêque, consulté, ne l'approuva pas davantage et menaça de retirer sur-le-champ tous ses prêtres du collège, car il ne les avait accordés qu'à une maison dont son vicaire général serait le supérieur. Deux mois furent employés à mettre sur pied nous ne savons combien de projets, et qui tous échouèrent par l'opposition de la famille ou de Mgr Plantier. Aussi le P. d'Alzon écrivait-il de Paris, à une pénitente, le 24 avril 1857:

Vous ne vivez pas dans l'ignorance de mes projets plus que je n'y vis moi-même. On en fait et on en défait autour de moi, pour moi et sans moi. Je suis forcé à un grand silence, parce que souvent moi-même je ne sais rien, et ensuite parce que je crois, un moment, toucher au terme d'une difficulté qui se dresse tout à coup plus forte que jamais.

Une autre proposition venait de se faire jour: la supérieure des religieuses de l'Assomption offrit d'indemniser la famille et de louer le collège à ceux qui l'occupaient. Tous les embarras tombaient ainsi du même coup. En compagnie du P. d'Alzon, elle entreprit donc un voyage dans le Midi et en revint bien vite sans avoir réussi. La famille restant inflexible, tous les efforts du P. d'Alzon tendirent à retarder la débâcle d'un an encore. "Il avait beau, disait-il, admettre que ses idées n'étaient pas celles de Dieu, comme des gens avaient l'amabilité de le lui répéter, ne voyant pas clairement que celles de ses contradicteurs les représentassent davantage, il aurait préféré conserver ce qu'il avait à Nîmes et préparer pour Marseille une autre fondation." Il se résignait pourtant à cette fermeture. "Si je le pouvais, écrivait-il le 27 mai 1857, je lutterais encore; mais j'ai accepté la fin de cette maison et je n'ose pas me servir de votre bonne volonté pour la soutenir, quoique, au fond du cœur, quelque chose me dise qu'il faut essayer encore..." Et le 3 juin suivant: "Je crois qu'il faut renoncer à prolonger la vie du collège de Nîmes... Pour le sauver, il faudrait un de ces coups de la Providence dont on profite, mais qu'on ne peut prévoir."

En attendant, il échafaudait d'autres projets, selon les offres qui lui venaient de Paris, de Marseille et d'ailleurs. Il songea même à quitter la France pour s'établir en Algérie, d'après une lettre de l'abbé Vernières, son ancien professeur au Séminaire de Montpellier, qui s'était mépris, du reste, sur ses intentions. Le P. d'Alzon ne voulait nullement prendre la fuite, ni désertier le diocèse de Nîmes qui lui devait la plupart de ses institutions charitables. L'Afrique du Nord l'attirait parce que, depuis au moins un an, les Chanoines réguliers de Saint-Augustin, venus de Saint-Maurice-en-Valais, cherchaient à lui confier une colonie agricole qu'ils y dirigeaient, présentant cette cession sous la forme d'une union possible entre les deux Instituts. C'est la conclusion qui se dégage d'une série de lettres, où le départ pour Alger est envisagé avec le P. Brun comme supérieur de la colonie agricole.

En cette occasion, l'abbé Vernières, les parents du P. d'Alzon et d'autres personnes qui lui étaient non moins dévouées, se conduisaient à son égard comme les amis de Job envers le patriarche de l'Idumée. Ils lui adressaient de tendres consolations destinées à amener les reproches les plus vifs et les plus injustes; ils voulaient bien le tirer du danger, mais à condition de séparer sa cause de celle de ses religieux, de disperser ceux-ci et de le laisser seul. A aucune période de sa vie le fondateur de l'Assomption n'a autant souffert que pendant ces quelques années, où les douleurs physiques et morales devenaient pour lui une vraie passion.

Et votre Congrégation? lui écrivait l'abbé Vernières. Elle est encore fort peu nombreuse. Quand j'avais pensé à Messeigneurs de Reims et de Montauban, c'était pour vous aider, le cas échéant, à disséminer convenablement les membres qui méritent une vraie considération. Ou la Congrégation a déjà assez de consistance, avec un but assez marqué pour marcher seule, ou elle ne l'a pas. Dans le premier cas, votre cœur seul suffirait à vous séparer d'elle. Dans le second cas, ce serait une espèce de satisfaction de faire cesser au plus tôt l'état précaire de ses membres et votre responsabilité au sujet de leur avenir.

Selon ces conseils d'un ami désintéressé, le P. d'Alzon aurait dû de toute façon abandonner ses religieux. On rapporte que quelques mois avant sa mort, mis dans l'obligation d'exécuter un désir de la suprême autorité de l'Eglise, le Père s'inclina et répondit à ceux qui lui en manifestaient leur étonnement: "Un colonel qui sur le champ de bataille discuterait l'ordre de son général mériterait d'être fusillé." Qu'aurait-il dit d'un commandant en chef qui abandonnerait lâchement ses troupes pour assurer son propre salut? Il l'aurait jugé digne de la pendaison. D'ailleurs, il connaissait l'attachement inviolable de ses disciples, disposés à mendier leur pain plutôt qu'à s'éloigner de lui. Leurs lettres affectueuses soutenaient son courage au milieu des vicissitudes et des incertitudes que son âme traversait.

Le 15 juin 1857, il expose ses angoisses à une personne amie:

Croyez-vous que je ne sais pas encore si nous fermons ou si nous maintenons l'Assomption? N'en dites rien à âme qui vive, mais voilà la vérité.

Retiré à Lamalou, il y soignait sa santé qui subissait les soubresauts de ces contrariétés. Les négociations se traitaient sans lui et loin de lui; toutefois, au jour le jour, il en connaissait la trame par ses religieux et ses religieuses qui l'informaient sur leurs initiatives, sur leurs espoirs trompés et sans cesse renaissants. Son âme, en proie à une véritable agonie, cherchait un refuge auprès du Maître cloué avant lui sur la croix et qui avait plus que lui connu les abandons. Le 21 juin 1857, au moment où tout secours humain semblait se dérober sous lui, il écrivit aux six premières Adoratrices du Saint-Sacrement sa lettre sur le Crucifix, qui est un des chefs-d'œuvre de la pensée chrétienne. Répandue par centaines de mille sous le titre de *l'Ami de tous les jours*, cette lettre a immortalisé le nom du P. d'Alzon. Que de gens ignorent les circonstances qui la virent naître! Combien savent-ils que l'auteur de la lettre éprouvait alors réellement dans sa chair et dans son esprit les douleurs et les angoisses du Christ qu'il a si bien décrites?

Une nouvelle démarche tentée par lui à Lavagnac en faveur du collège resta sans résultat; il reprit donc le chemin de Paris, après un court arrêt à Nîmes qu'il quitta sans adieux, presque en fugitif. De la capitale, le 1er juillet 1857, il écrivait à Germer-Durand:

Me voilà arrivé au terme du combat et je ne suis pas vainqueur. Je comptais sur un dernier appui, et, en arrivant ici, je trouve une lettre qui m'ôte tout espoir. Dieu le veut, sans doute, car il me semble que je puis me rendre le témoignage d'avoir lutté jusqu'au dernier moment. Il faut à présent nous occuper de vous. Que puis-je faire? Ecrivez-moi vos idées et croyez que tout ce que je puis est à votre disposition. Adieu. Je vous embrasse tristement, sans doute, mais avec toute ma vive affection.

Les bruits de la fermeture définitive de l'Assomption se répandent en ce moment dans Nîmes, attristant les amis, réjouissant les adversaires, en particulier les protestants qui n'escomptaient pas une pareille défaite des catholiques: "Les difficultés augmentent

en nombre et en taille", écrit le P. Hippolyte Saugrain, qui ajoute mélancoliquement: "Tout est réglé pour que, le lendemain de la distribution des prix, on paye les maîtres et on les renvoie." De son côté, le P. d'Alzon fait cette remarque:

Il y a des gens qui prétendent que l'Assomption peut encore vivre; je n'en sais rien. Du moins est-il sûr que nous faisons tout pour cela. Le P. Hippolyte tient en ce moment le fil de cette affaire. Si cette pauvre maison vit, tant mieux! Si elle meurt, que Dieu soit béni de, tout!

Une dernière chance à courir se présente, à laquelle il est étonnant que l'on n'eût pas encore songé, la constitution d'une Société d'actionnaires. A l'excuse des Nîmois et des anciens élèves que l'on serait enclin à taxer d'indifférence, il convient de dire que les embarras réels de la situation étaient connus seulement de la famille d'Alzon, de quelques religieux, et, depuis peu de temps, des professeurs du collège dont le sort se jouait dans ces négociations. Lorsque le grand public apprit le malheur qui menaçait la ville, son émotion ne fut pas calculée, pas plus que son dévouement. Le P. Saugrain suggéra d'organiser parmi les amis et les anciens élèves une Société d'actionnaires qui achèteraient pour 200 000 francs la partie à vendre du collège et le mobilier. Le maire de la ville, le président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, les notabilités du monde catholique, étaient représentés dans le Comité qui, en trois ou quatre jours, réunit près de la moitié de la somme.

Pour le succès de cette démarche le patronage de l'évêque s'imposait, car l'on ne pouvait aller de l'avant sans l'abbé de Cabrières comme directeur et d'autres prêtres du diocèse comme professeurs et surveillants. Par trois fois, une délégation les sollicita de Mgr Plantier, dans la journée du 31 juillet, et par trois fois elle se heurta contre un refus. L'abbé de Cabrières reçut même de l'évêque l'ordre formel de quitter l'établissement, le lendemain de la distribution des prix. En dépit des apparences, cette mesure ne trahissait aucune hostilité. Depuis bientôt deux ans qu'il gouvernait le diocèse, Mgr Plantier connaissait la décision de la famille d'Alzon de vendre l'Assomption; il savait par ailleurs la ferme volonté de son vicaire général, qui n'habitait presque plus Nîmes, d'abandonner cette ville si la continuation de son œuvre lui était interdite. Dépourvu de ressources pour se substituer à lui, il avait donc résolu, si le collège était vendu, de n'autoriser aucun de ses prêtres à s'associer à la nouvelle organisation, et, si le P. d'Alzon ne rentrait pas à Nîmes, de le remplacer comme vicaire général. Il s'en tenait à sa résolution, malgré les clameurs de la ville entière qui le rendait responsable de la chute du collège. Déjà, le 5 juillet 1857, il avait écrit au P. d'Alzon:

Tant que vous ne serez pas obligé par les nécessités de votre Congrégation de renoncer à Nîmes, vous resterez mon vicaire général. Je tiens à rompre le plus tard possible les liens qui m'ont été si doux. Mais quand l'heure décisive de la séparation sera venue, vous pourrez me la faire connaître. Mon choix est arrêté. Mgr Cart a laissé dans mes mains un testament que je dois respecter religieusement, et vous n'ignorez pas que l'homme qu'il me désigne vous touche de bien près et vous est infiniment lié.

C'était l'abbé de Cabrières, directeur de l'Assomption en l'absence du P. d'Alzon, qui était appelé, de par la volonté de deux évêques, à recueillir sa succession. Le P. d'Alzon ne l'ignorait pas, l'abbé de Cabrières non plus; le clergé et le peuple nîmois en soupçonnaient quelque chose. De là un peu de mauvaise humeur qui perce dans les documents de l'époque contre l'abbé, à qui l'on reproche sa torpeur intéressée, alors que la réserve commandée par les circonstances s'inspira toujours chez lui de la plus exquise délicatesse.

Au lieu de donner sa démission de grand vicaire, le P. d'Alzon accourut de Paris sur les appels pressants des pères de famille qui exigeaient sa présence parmi eux. Le diocèse renonçant au rachat du collège, la Société des actionnaires offrait de s'en charger et de lui en confier la direction intellectuelle et morale. Il eut avec eux une première entrevue, à Tarascon, entre le passage de deux trains et dans les ténèbres de la nuit; puis, en traversant Nîmes, il vit son évêque et se rendit à Montpellier auprès de sa

famille qui reçut avec de grands égards la députation nîmoise. Le vicomte et la vicomtesse, touchés de la démarche et des manifestations de sympathie que, depuis huit à dix jours, la ville de Nîmes ne cessait de témoigner à leur fils, consentirent très volontiers à la requête, pourvu qu'il y eût un économiste responsable vis-à-vis du Comité des actionnaires et que leur fils n'eût rien à démêler avec l'argent.

Bien que la solution paraisse surprenante après tout ce qui s'était passé, elle s'explique du point de vue psychologique. Les parents du P. d'Alzon reprenaient ainsi l'espoir de garder, sinon sous le même toit, du moins tout près d'eux, ce fils si aimé, qu'ils risquaient de perdre pour toujours en lui rendant sa complète liberté. Car il faut bien le dire, avec l'honneur du nom à sauvegarder, c'était surtout l'affection du père et de la mère pour leur enfant qui les poussait à le dépouiller en quelque sorte de ses œuvres pour l'attacher plus étroitement à eux. La liquidation de l'Assomption aurait produit un effet tout opposé, ils s'en rendaient bien compte aujourd'hui. Plutôt que de s'en remettre à des acquéreurs étrangers, ils se décidèrent donc à régler le différend avec les amis de celui qu'ils voulaient bien appeler dans l'intimité l'enfant prodigue, mais qu'ils chérissaient par-dessus tout.

En réalité, quand le P. d'Alzon retourna à Paris, rien n'était encore conclu. On avait recueilli des promesses, peu d'argent liquide, et les vacances qui dispersèrent aux quatre coins du pays les futurs souscripteurs ne firent qu'ajouter à la confusion. Les délais demandés et accordés ne semblaient pas suffire à mettre définitivement sur pied la société civile projetée. A la nouvelle descente du P. d'Alzon dans le Midi, vers la mi-septembre, la tension s'aggrava encore. Faute de quelques milliers de francs, on était sur le point de rompre et de vendre toute la propriété du collège aux enchères publiques. Le 5 octobre 1857, de Lamalou, où il se reposait, le P. d'Alzon envoyait ces mots à la supérieure de l'Assomption:

Pour en revenir à l'affaire de Nîmes, j'attends ici, parce que c'est l'avis de l'abbé Berthomieu et qu'il met à la résoudre un dévouement qui doit être payé de quelque confiance.: Mes pauvres parents sont ce qu'on est à 80 ans; il leur est impossible de voir la même question sous deux aspects. Il faut accepter cette difficulté. Pour moi, en mon âme et conscience, si l'affaire avorte sans qu'il y ait de ma faute, j'en serai consolé. Voilà deux jours qu'à la Consécration il m'est impossible de dire autre chose que *fiat voluntas tua*. Quelle que soit la volonté de Dieu, je la prends sans savoir où je vais. Encore si je n'avais pas mes incrédulités! Je voudrais être un saint, je ne puis que me taire. Heureusement, Notre-Seigneur aussi s'est tu. Je me persuade que je l'imite par là. Mes nerfs, bien entendu, font des leurs de la plus jolie façon du monde... Si vous saviez comme ma lâcheté aurait envie de tout planter là et de partir pour Paris! Ce sont de tristes aveux qu'on ne fait qu'à vous.

A l'occasion, il les répétait à d'autres, comme au P. Hippolyte Saugrain, à qui il déclarait le 7 octobre que si l'imbroglio n'était pas arrangé il "filait sur Paris, mais en passant par Montauban", afin d'éviter Nîmes. Lorsque toute issue vers une entente paraissait fermée, l'abbé Vernières vint à Nîmes, et, en quelques heures, il termina le différend, à la satisfaction des deux parties. C'est le 18 octobre 1857 que le traité fut signé, la maison de Nîmes conservée et peut-être aussi la Congrégation qui, faute de cet appui, risquait d'aller à la dérive.

D'autres- crises d'argent éclatèrent au cours de l'existence du P. d'Alzon, aucune avec une telle acuité, sauf peut-être celle de 1860, lorsque la fermeture du collège de Nîmes parut de nouveau imminente. La tourmente qui sévit une dizaine d'années ne l'abattit jamais, Il avait mis en Dieu sa confiance, et, au moment voulu, Dieu sut lui apporter le secours opportun.

Par un phénomène étrange, la plupart de ses lettres d'affaires n'ont pas été conservées. De ce drame, dont nous aurions pu au jour le jour, presque heure par heure, écrire le journal angoissant, nous ne connaissons les péripéties que par ceux qui y furent mêlés avec lui. Par contre, ses lettres de spiritualité et de direction abondent, sans

allusion au présent, uniquement soucieuses de la sanctification des âmes et de leurs progrès dans la vertu, Un profane qui pénétrerait sans instructions préalables dans ce sanctuaire ne se douterait même pas que l'homme qui s'élève à de pareilles hauteurs, avec un esprit impersonnel si remarquable, avait alors des inquiétudes motivées sur la conservation de sa vie, et que, d'un moment à l'autre, il s'attendait à l'arrivée d'un messager qui lui annoncerait, comme au patriarche Job, la perte de tous ses biens.

CHAPITRE XI

Projets d'union avec divers Instituts religieux (1853-1868)

Essai d'union avec les religieux du Calvaire. - La Congrégation de Sainte-Croix du Mans. - Deux paralytiques qui cherchent à s'appuyer mutuellement. - Le projet d'union écarté au moment même d'aboutir. - Les Résurrectionnistes polonais et leurs premières relations avec les Assomptionnistes. -. Points d'accord et divergences fondamentales entre les deux Instituts. - D'anciens insurgés qui trouvent les Français trop remuants. - Rupture momentanée des pourparlers. - Le P. d'Alzon voudrait rétablir en France les Augustiniens, et Pie IX lui confier la réforme des Ermites de Saint-Augustin. - Ses rapports avec eux, de 1855 à 1868.

Durant une longue période, on projeta d'unir l'Assomption tantôt à un Institut religieux, tantôt à un autre; de là, pour elle, crainte d'absorption ou du moins de perdre sa vitalité. De ces nombreux essais de fusion ou d'agrégation nous n'en retiendrons que quatre, presque tous contemporains et qui furent poussés plus avant que les autres.

Le P. Caussette, prédicateur renommé de retraites ecclésiastiques et auteur d'ouvrages de spiritualité fort appréciés, dirigeait la Congrégation des Pères dits du Calvaire, depuis la mort de Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, son fondateur. Cet Institut, placé sous le vocable du Sacré Cœur, avait succédé à une association de prêtres établis dans la maison du Calvaire, à Toulouse, et il en avait reçu le nom. Son but s'étendait à l'enseignement, à la prédication de retraites ecclésiastiques et de missions dans les diocèses de France. Lorsque le P. d'Alzon lia connaissance avec ses membres, ils pouvaient être une trentaine en tout et possédaient quatre maisons: une résidence avec noviciat à Toulouse, le Petit Séminaire de cette ville, le sanctuaire de sainte Germaine Cousin, à Pibrac, enfin, aux abords de Montauban, la propriété de l'ancien Séminaire avec maison et chapelle.

La manière dont furent engagés les premiers pourparlers nous échappe. Il est permis de croire que Mgr Doney, évêque de Montauban, n'y fut pas étranger. Il entretenait déjà avec le directeur de l'Assomption une correspondance suivie et amicale, il le voyait fréquemment, il venait même de passer à Lamalou quelques semaines dans sa compagnie. Au mois de mai 1858, le P. d'Alzon vit le P. Caussette à Montauban et il revint avec la persuasion que l'union des deux Instituts n'était pas impossible. Il écrivait, en effet, à la Mère Marie-Eugénie de Jésus:

Le P. Caussette est reparti pour Toulouse. Si ce n'était que lui, tout serait fait. Tous ses religieux viendront-ils à ses idées? C'est très possible. Il y a communauté absolue d'idées. J'ai pu lui venir en aide par quelques pensées que je lui ai développées sur le gouvernement d'une Congrégation.

A son tour, après avoir pris connaissance des Constitutions et du décret de louange accordé par Rome aux Assomptionnistes, le supérieur du Calvaire écrivait à Nîmes le 14 juin 1858 :

Vous avez des Constitutions et nous n'avons que des règlements. Vos points de vue sont près des hauteurs de l'Eglise, les nôtres près de la modeste élévation d'un siège épiscopal; en un mot, vous êtes catholiques et nous sommes diocésains. De là vos principaux avantages et notre infériorité. Il y aurait injustice à ne pas reconnaître que vous avez imprimé à votre œuvre une empreinte personnelle qui rappelle les vrais législateurs religieux, tandis que notre pieux fondateur s'est perdu dans les détails et a remplacé les vues par des articles.

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir, il s'est accompli un travail dans mon esprit. Le projet d'une fondation d'Ordre qui m'avait effrayé d'abord me sourit, en ce sens qu'il termine ma gestion et me décharge de grandes responsabilités. D'ailleurs, je respire à l'aise dans votre cadre, tandis que j'étouffe un

peu dans celui-ci, et la pensée d'échapper aux taquineries diocésaines pour entrer dans cette vaste arène de l'Eglise, où l'on se bat contre les ennemis de Notre-Seigneur, non contre les coups d'épingle des ambitieux et des roués, me donne une véritable émotion de bonheur.

Il existait pourtant des difficultés sérieuses que l'on ne cachait pas, comme la crainte que des confrères, en s'opposant à la fusion, ne suscitassent des contrariétés. Aussi le P. Caussette ne voulut entamer aucune négociation avant la tenue d'un Chapitre qu'il pensait réunir vers le milieu du mois d'août 1858. Les deux ou trois mois qui s'écoulèrent jusque-là apportèrent tant d'autres appréhensions que le temps de l'union ne lui parut pas encore arrivé.

Au Chapitre général, les dispositions de ses subordonnés étaient si favorables qu'il leur fit quelques ouvertures, sans nommer toutefois le P. d'Alzon ni l'Assomption. Il n'eut, du reste, qu'à se féliciter de sa réserve. Dans les deux votes secrets qu'ils émirent, les capitulants manifestèrent à l'unanimité leur sympathie à l'idée de l'union et leur opposition à son exécution immédiate. On avait un an devant soi pour mieux étudier le projet.

L'année d'après, les obstacles vinrent d'un côté inattendu. A Paris, le P. Caussette tenta d'intéresser le nonce à leur union et il n'en obtint pas d'audience. Il s'en entretint avec le cardinal Gousset, qui l'estima possible dans un avenir lointain et lui conseilla de demeurer sous l'obédience de l'archevêque de Toulouse. De là, il se rendit auprès de Mgr Doney qui lui tint le même langage. Surpris et presque déconcerté par la circonspection de deux évêques si romains, il l'attribua à l'état politique de la France et des Etats pontificaux, et il manifesta son étonnement au P. d'Alzon qui partagea l'avis des deux prélats consultés. Le 29 mai 1859, il répondit en effet au P. Caussette :

Il y a, ce me semble, quelques préliminaires à poser avant d'aborder la question de l'union:

1° Le temps est-il opportun pour la commencer *officiellement*? Je réponds *non*, et en cela je suis de l'avis des deux autorités que vous me citez.

2° Peut-on la préparer sérieusement, quoique de loin? Je réponds *oui*, pourvu que cela se fasse prudemment...

3° Rome approuve-t-elle la fusion des Congrégations naissantes? Je suis assuré que *oui*.

4° Si nous sommes assurés de l'approbation de Rome, que faire? Attendre le moment favorable, et le moment présent ne l'est pas. Mais quand il sera arrivé, partir tous les deux et nous présenter au Pape. Croyez, mon bien-aimé Père, que nous aurons bien vite obtenu ce que nous demanderons,

Lui aussi rejetait donc sur les difficultés politiques la responsabilité de ce retard, et, d'ici là, conseillait de se voir, de prier, au besoin de travailler ensemble et de se prêter mutuellement des sujets afin de mieux se connaître et s'apprécier. Pieux désirs, souhaits sincères, l'affaire en resta là. L'estime et l'affection réciproques des deux Supérieurs généraux augmentèrent, l'échange de lettres se poursuivit quelques années encore et jamais plus on ne parla de réunir les deux Instituts.

Des essais d'union avec une autre Congrégation française furent sur le point d'aboutir. Ils remontent à quelques années en arrière et semblent être le fruit de circonstances fortuites. En 1855, lors d'un voyage à Rome, le P. d'Alzon eut l'occasion d'y rencontrer un fondateur de religieux et de religieuses, le P. Moreau. Celui-ci venait d'obtenir du Pape un vaste terrain planté en vignes, sur la rive droite du Tibre, où de petits orphelins, cueillis presque tous en flagrant délit de vagabondage dans les rues de la ville, s'adonnaient à l'agriculture sous la surveillance de Frères convers. La vue de la propriété et de ces jeunes gens, l'entretien qu'il eut avec le P. Moreau, firent impression sur le P. d'Alzon, toujours à la recherche de colonies agricoles.

Le P. Moreau, prêtre du diocèse du Mans, avait accepté la direction de Frères fondés par un de ses amis, et, pour sa part, il avait établi des Pères et des Sœurs. De cet ensemble un peu disparate il entendait former une seule Congrégation. Son plan, qui ne manquait ni d'originalité ni de grandeur, consistait à reproduire au complet la vie de la Sainte Famille à Nazareth. Les rôles étaient distribués de telle sorte que Jésus était

représenté par les Salvatoristes ou religieux prêtres, Marie par les Sœurs dites Marianites, saint Joseph par des Frères. Les prêtres se vouaient à l'enseignement secondaire, aux missions en France et à l'étranger; les Frères tenaient des écoles primaires, exerçaient des métiers, cultivaient les champs; les Sœurs, enfin, aidaient les uns et les autres dans leurs œuvres multiples. Chacun de ces trois groupes avait son supérieur distinct, et le P. Moreau, aidé par un Conseil qui représentait tous les intérêts, s'efforçait de maintenir l'harmonie entre ces rouages compliqués. Sa vertu et son expérience n'y parvinrent jamais complètement. En cette année 1855, il était travaillé par une crise intérieure si intense, en proie à un tel découragement, qu'il avait toujours sur son bureau son passeport visé et 500 francs destinés à faciliter sa fuite à l'étranger.

Au dire de l'historien du P. Moreau, à qui nous avons emprunté ces renseignements, l'Institut était alors prospère. Il comptait 64 Salvatoristes ou religieux de chœur, 280 Joséphites ou Frères et 120 Sœurs, qui occupaient à eux tous 63 établissements. Il avait un collège au Mans, des écoles primaires sur divers points de la France, une colonie agricole, la direction des écoles primaires dans l'arrondissement d'Alger, des missions au Canada et aux Etats-Unis, un orphelinat à La Nouvelle-Orléans, un vicariat apostolique dans le Bengale, enfin deux maisons à Rome.

Cinq mois après sa première entrevue avec le P. d'Alzon, le P. Moreau la lui rappelait en termes d'une grande cordialité, et, de lui-même, il lui offrit des Frères et des Sœurs pour le collège de Clichy. Il ajoutait ces lignes suggestives: "Je viens vous confier que je serais heureux de pouvoir vous rendre ce service; ce serait un moyen réciproque de connaître et d'être connu. Et qui sait ce qui en résulterait plus tard pour nos œuvres?" Le P. d'Alzon accepta le concours des Sœurs pour Nîmes et se montra favorable à la réciprocité de rapports plus suivis entre les deux Instituts. Par retour du courrier, le 2 octobre 1855, le P. Moreau lui proposa la fusion des deux Congrégations, avec leur présidence, se contentant pour lui du titre d'assistant, "sans que les miens ambitionnassent de passer avant les vôtres, car nous n'avons que peu de talents à vous offrir, avec la position que vous nous connaissez à Rome, et point ou peu de fortune".

Là était précisément la vraie raison des avances. La situation financière de Sainte-Croix paraissait alors si compromise, que, pour éviter la disparition de son Institut, le P. Moreau se résignait à son absorption. "Si vous pouvez, ajoutait-il, nous secourir pécuniairement, nous deviendrons un avec vous, et Rome sanctionnera cette union... Je suis fort gêné ici pour vivre et menacé de succomber." En fait d'argent, le P. d'Alzon n'était pas plus à l'aise que lui et comptait, dirait-on, sur les ressources économiques de Sainte-Croix pour se dégager de ses dettes. Deux paralytiques, dont chacun rechercherait l'appui de son voisin parce qu'il estimerait ses jambes plus fermes que les siennes, donneraient une idée assez exacte de la situation. Toutefois, le supérieur de l'Assomption, en accueillant les premières ouvertures, remit les négociations à l'année suivante, après son entrevue avec Mgr Nanquette, le nouvel évêque du Mans. Le P. Moreau s'accrocha à cette proposition comme un naufragé à sa planche de salut. Dès le 10 octobre, il supplia son correspondant de repousser tout délai qui détruirait infailliblement l'entente projetée; puis, refroidi sans doute par les demandes d'argent venues de Nîmes, il terminait ainsi sa lettre: "Il importe de bien retenir que, loin de faire aucun sacrifice pécuniaire, j'aurais besoin de vous sous ce rapport."

L'assistant général de Sainte-Croix se rendit alors à Nîmes et négocia directement avec le P. d'Alzon. Des Sœurs, qu'il avait sans doute amenées, prirent au collège la direction de la lingerie et de l'infirmierie, en même temps que quatre étudiants assomptionnistes partaient pour Rome et logeaient à Sainte-Brigitte, chez les religieux de Sainte-Croix. Les divergences constatées entre les deux Congrégations dans des conversations préliminaires ne permirent pas de procéder à leur réunion immédiate. On

convint donc de les étudier plus à loisir et de préparer les membres influents de chaque Institut par un exposé détaillé de la situation. Du reste, rien n'était réalisable sans l'assentiment de Mgr Nanquette, car ni les Oblats de Sainte-Croix ni les Assomptionnistes n'étaient encore de droit pontifical.

Des visites furent échangées à Paris et à Nîmes, des notes rédigées et quelques jalons posés par les deux fondateurs dans les deux premiers mois de 1856. Le plan d'union proposé par le P. Moreau contenait toute une série de conditions qui ne pouvaient être agréées en bloc. C'est pourquoi le P. d'Alzon commença à séparer les intérêts temporels des Sœurs de ceux des Pères. Pour les Frères Joséphites qui constituaient une branche distincte, rattachée momentanément aux Salvatoristes, il désirait leur agrégation rapide et définitive à l'Institut, soit comme convers, soit comme religieux de chœur, mais après abandon progressif des écoles primaires. La question du nom que porteraient les religieux une fois réunis, *Augustins de Sainte-Croix*, ne souleva pas de difficulté, non plus que celle des Constitutions. Il était convenu que les unes et les autres seraient refondues avant d'être soumises à l'examen du Saint-Siège.

Le P. d'Alzon s'offrit et fut accepté pour diriger le noviciat commun; il entendait le mettre à Paris, ajoutant avec franchise: "Je suis convaincu que celui qui formera les sujets tiendra en sa main l'avenir de la Congrégation, parce qu'il en donnera l'esprit." On convint aussi qu'en attendant l'union chacun des fondateurs dirigerait son Institut sous l'autorité de l'évêque du Mans qui deviendrait le supérieur commun jusqu'à la réorganisation canonique approuvée par Rome.

Ainsi, bien des points paraissaient acquis, d'autres en voie de solution, d'autres n'étaient qu'à l'étude. Sans être imminente, la fusion s'imposait de plus en plus à l'esprit du P. d'Alzon, terrassé par la maladie, éloigné de sa famille religieuse, en butte aux difficultés financières dont nous avons parlé. C'est à ce moment qu'intervinrent ses religieux, surtout ses étudiants de Rome qui partageaient l'existence des Salvatoristes et savaient par le menu l'état des négociations. Avec une audace qui ne le cédait en rien à la netteté de leur jugement, ils insistèrent sur des divergences que l'on n'avait pas encore discutées, principalement sur la conception différente de la vie religieuse qui donnait à chacune des deux Congrégations un esprit absolument opposé. Le 20 mars 1856, le Fr. Picard, qui n'était pas encore prêtre, écrivait au fondateur:

Les questions de fond n'ont pas été abordées, comme si nous ne différions pas dans le but, dans l'esprit et dans l'organisation de la Société. Tout, chez nous, est organisé pour des Pères; tout, chez eux, tend à former des Frères... Nous tenons avant tout aux vieilles traditions et prières de l'Eglise, et c'est pour cela que l'office en commun est un des points importants de notre règle. Ils préfèrent les remplacer par la méditation, la lecture spirituelle, l'examen particulier, la récitation du chapelet, les prières du matin et du soir, exercices communs aux Pères et aux Frères, et qui, réunis, leur prennent au moins autant de temps que, chez nous, l'office en chœur et la méditation...

Nous aurions à changer de nom, d'esprit, d'organisation; nous devrions abandonner l'office en commun; enfin, il s'agit pour nous de ne plus exister... Comme maître des novices, vous pourriez influencer énormément sur l'esprit de la Société, mais vous ne pourriez aller contre des règles déjà établies. Il s'agit, par conséquent, de s'entendre avant tout sur ce point. Le P. Moreau paraît vouloir céder peu, parce que je ne crois pas qu'il puisse compter sur les siens autant que vous sur les vôtres. Aussi je ne vois qu'une chose possible, c'est de consentir au complet anéantissement de notre petite œuvre naissante pour aller à leur aide.

Les observations du Fr. Picard, corroborées par son compagnon d'études, le Fr. Galabert, et par les religieux de Nîmes, modifièrent complètement la situation. Des inconvénients, qui avaient échappé jusque-là au P. d'Alzon, lui apparurent avec une telle clarté, qu'au lieu de discuter des détails et de s'en tenir à des réserves partielles, il prit l'affaire de haut, comme elle le méritait, et la posa sur un terrain où, de toute évidence, l'accord aurait entraîné la disparition de l'une ou l'autre Congrégation. Le 2 avril 1856 il écrivit au P. Moreau:

Je vous répondrai sous peu sur les points qui vous paraissent encore douteux, mais aujourd'hui je vous demande la permission d'aborder la question capitale et devant laquelle les autres ne sont rien. S'il y a quelque chose de net et de tranché, c'est l'esprit de l'Assomption. L'esprit de Sainte-Croix l'est-il autant? S'il y a fusion, lequel des deux esprits l'emportera? Consultez le Fr. Picard, le Fr. Marie-Joseph, le Fr. Galabert, vous saurez quel est notre esprit. Ne vous fait-il pas peur? Acceptez-vous que, sauf les défauts des individus, nous modifiions, à Sainte-Croix, ce qui ne sera pas dans ce sens?

Je vous demande pardon de ce que je vais dire; mais enfin, de bien des côtés, on est effrayé en pensant que ce qui fait le propre de l'esprit de l'Assomption, dans ce qu'il a de large, d'ouvert, de franc, ne s'absorbe dans une foule de prescriptions qui sont bonnes, mais qui ôtent une certaine liberté à l'esprit chez les vôtres. Ce à quoi nous tenons pour l'extérieur, c'est une grande forme monastique; vous paraissez moins y tenir. Nous tenons à une grande largeur de cœur dans l'obéissance... La pauvreté doit être la plus grande possible; il me semble que vous êtes moins sévères que nous. Ce ne sont que des détails qui se résument dans cette question: voulez-vous qu'après la fusion, ce soit l'esprit de l'Assomption qui domine ou bien l'esprit de Sainte-Croix? Voilà la question vitale.

Dans une lettre au Fr. Picard, le P. d'Alzon complétait ses instructions antérieures et s'expliquait sur les formes monastiques. Il entendait par là la récitation de l'office en chœur, la tenue du Chapitre des coupes, des usages plus sévères au réfectoire, le silence dans les lieux réguliers, tout un ensemble de pratiques religieuses négligées parfois par les Congrégations modernes et qu'il voulait, lui, réhabiliter.

La réponse du P. Moreau fut ce que l'on pouvait prévoir. Entre l'esprit de l'Assomption et l'esprit de Sainte-Croix, il ne choisit ni l'un ni l'autre, sinon il n'y aurait pas eu fusion, mais absorption d'une Congrégation par l'autre. Les sacrifices qu'il consentit étaient de pure forme, car il maintenait l'organisation de son Institut, avec la prépondérance numérique des Frères, leur participation au Conseil général et aux charges, l'exclusion de l'office en chœur et des formes monastiques, etc. Ainsi les négociations aboutissaient à un point mort, faute d'avoir délimité à l'avance le terrain de la discussion. Elles ne furent pas reprises, malgré les lettres et les visites échangées encore, et bien qu'on évitât tout ce qui ressemblait à une rupture.

*

* *

Un autre projet d'union, contemporain de celui-ci, se poursuivait avec les Résurrectionistes. Ce nouvel Institut devait son origine à de jeunes émigrés polonais que la France hospitalière hébergea après les troubles politiques de leur nation. On peut voir, dans la revue officielle et publique de ces religieux, les *Annali dei Ressurrezionisti*, de quel milieu sortirent ses premiers adhérents qui songeaient moins à constituer une Congrégation nouvelle qu'à grouper de malheureux proscrits.

Issus pour la plupart de la noblesse ou de la bourgeoisie, ils avaient fréquenté dans leur jeunesse les Universités de Pologne ou d'Allemagne, et, au contact de maîtres incrédules ou d'une doctrine philosophique assez risquée, ils les avaient quelquefois suivis dans leurs égarements. On est, qu'on ne l'oublie pas, au lendemain de 1830. A la suite de la révolution de Juillet, les idées libérales et révolutionnaires fermentent dans toute l'Europe; plus que d'autres, les jeunes Polonais s'en laissent griser, soucieux avant tout de l'indépendance de leur patrie. Les uns se compromettent dans les mouvements insurrectionnels contre les Russes, d'autres les favorisent, et tous, tenus pour suspects et serrés de près par leurs ennemis, se hâtent de passer la frontière et de gagner Paris, centre intellectuel et national qui les attire. Une colonie puissante de leurs compatriotes les accueille avec sympathie dans la capitale de la France. Puis l'éloignement du foyer natal et la pauvreté finissent par remuer le sentiment religieux qui ne fait que sommeiller au fond de l'âme slave, même lorsqu'il paraît tout à fait mort; et ces jeunes gens viennent insensiblement aux pratiques du catholicisme.

Un petit groupe de Polonais se réunit de la sorte à Paris, en 1836, sous l'autorité d'un laïque marié, mais séparé de sa femme restée en Pologne, Bogdan Ianski, le

supérieur de cette singulière communauté. Le poète Adam Mickiewicz la fréquente assidûment et en est l'âme, d'autres membres de la société polonaise la soutiennent de leurs conseils et de leurs subsides. Ces jeunes gens entremêlent des rêves patriotiques aux plus saintes aspirations religieuses et aux plus troublantes chimères de la démocratie. Jeunes et ardents, un peu portés à l'illuminisme, ils veulent organiser chrétiennement la société pour l'opposer à ceux qui la poussent vers le sensualisme et le paganisme, mais ils entendent le faire "à la manière socialiste". Le socialisme chrétien est une expression qui revient fréquemment sous leur plume et semble, pour eux, l'idéal suprême à réaliser.

Plusieurs d'entre eux, préoccupés de leur avenir sacerdotal, prennent alors congé de Ianski, et, avec son autorisation, ils s'acheminent vers Rome, sous la direction de Pierre Semenenko, pour commencer leur théologie. A la mort du premier, celui-ci devient le chef de l'Institut, qui voit ses premiers membres se lier par des vœux temporaires dans les Catacombes de Saint-Sébastien. C'était en 1842. Un an après, ils obtenaient du gouvernement français l'église Saint-Claude, qui devint le centre de leur Congrégation.

Au cours d'un voyage à Paris, en 1843, l'abbé d'Alzon se lia avec les religieux Résurrectionistes par l'entremise de la Mère Marie-Eugénie de Jésus qui les connaissait déjà. Du moins, il ne tarde pas à être question d'eux dans leur correspondance. En 1846, les PP. Semenenko et, Kajziéwicz visitent le collège de Nîmes. Le premier, que les Résurrectionistes regardent comme leur législateur, y trouve même un asile dans cette période critique de sa vie. Dès ce moment, le fondateur des Assomptionnistes admire le désir de ces religieux de vouloir éteindre le schisme oriental. Il écrit à sa confidente, le 2 novembre 1846 : "Ce projet magnifique me semble offrir le plus bel avenir à ces messieurs qui se proposent de prendre pour un de leurs foyers Constantinople, et qui se dévoueront aussi, quand le Pape le voudra, à travailler en Russie."

Ces relations d'amitié et le même esprit romain firent naître, de part et d'autre, le désir de se mieux connaître et peut-être de s'unir un jour. Les deux Congrégations étaient tolérées plutôt que reconnues 'par les autorités diocésaines, ne disposant que d'un personnel restreint, et, par suite, plus à même de se pénétrer mutuellement. En 1850, avant que les Assomptionnistes eussent prononcé leurs premiers vœux, des ouvertures précises étaient déjà engagées, et le P. d'Alzon recommandait à ses filles de l'Assomption de ne pas oublier l'affaire de l'union avec les prêtres polonais qui pourrait aplanir bien des obstacles. En 1853, les négociations étaient presque sur le point d'aboutir. Les collèges de Nîmes et de Clichy étaient un objet de tentation pour les Polonais, dont la situation à Rome faisait envie au P. d'Alzon. Il y avait là, semble-t-il, un objet d'échange appréciable et une invitation aux deux Instituts à traiter sur le pied d'égalité.

Le fondateur de l'Assomption, après avoir manifesté son penchant pour les Résurrectionistes, trouvait que maintenant ils devaient "faire quelques pas vers lui". De fait, leur supérieur de Rome arrivait à Nîmes dans les premiers jours de juillet 1853, et, après de longs entretiens, on s'entendait à peu près sur tout, car l'on y avait mis, d'un côté comme de l'autre, la même bonne volonté. Aucune contestation n'existait sur les idées ni sur le but et le choix des moyens d'apostolat; il restait pourtant des divergences à aplanir qui ne manquaient pas de gravité. Ainsi la récitation en chœur de l'office n'était pas en usage chez les Polonais, qui l'exclurent à peu près dans leurs Constitutions de 1852 et de 1857. De même, ils s'opposaient au supérieurat général à vie, dont l'Assomption faisait un des principaux articles de sa règle.

Le Père polonais, chargé des négociations, emportait le meilleur souvenir de celui qui les avait menées avec lui. Il écrivait à la Mère Marie-Eugénie de Jésus:

Je ne puis m'empêcher de vous dire tout ce que j'ai eu de consolation de faire la connaissance personnelle plus intime de M. d'Alzon, et ce n'est pas difficile, puisqu'il s'ouvre avec tant de candeur et d'humilité. Je l'ai beaucoup prié de soigner un peu sa santé et de ne pas tant se surcharger d'occupations extérieures pour trouver un peu plus de temps pour lui-même, car, comme vous le dites bien, il a des talents incontestables pour la direction des personnes et des choses.

Les questions agitées dans les conférences de Nîmes motivèrent tant d'observations de la part des Polonais réunis à Rome que leur négociateur n'osa pas les communiquer par lettre: il proposa d'exposer de vive voix les difficultés, qui paraissaient des impossibilités à ses confrères, et revint à Nîmes au, mois de septembre. La nouvelle entrevue fut aussi cordiale que la première. Selon le mot du P. d'Alzon, "ils se convenaient tous les jours davantage". Mais l'ambassadeur n'avait que des pouvoirs limités. Il en référa à son Supérieur général qui se contenta de renvoyer à plus tard l'examen approfondi de l'affaire. A la nouvelle de ce refus déguisé, le P. d'Alzon exprimait ainsi son sentiment: "Après tout ce que j'ai dit et que le P. Jérôme a parfaitement compris, je trouve le Père général un peu dédaigneux. C'est une proposition de frères à frères que je faisais, et pas autre chose."

La largeur d'esprit, la foi et la générosité du P. d'Alzon avaient produit sur les Polonais qui l'avaient approché une telle impression qu'ils imposèrent, pour ainsi dire, à leur Supérieur général une nouvelle étude de l'affaire. Cette manière de procéder ne pouvait qu'aboutir à un échec ou les brouiller avec l'autorité suprême de leur Institut. De fait, le supérieur posa de telles conditions que les Assomptionistes devaient renoncer au projet d'union ou disparaître. La réponse du P. d'Alzon, en date du 19 mars 1854, nous éclaire sur les objections soulevées, non moins que sur sa résolution de conserver son œuvre et l'esprit qui l'animait. Il écrivit au négociateur, le P. Kajziéwicz :

J'ai lu votre lettre du 1er mars avec toute l'attention dont je suis capable, et voici ce que je me crois autorisé à en conclure, c'est que tout ce que nous pouvons faire pour une réunion devra consister à ce que nous allions à vous. C'est ce que j'ai compris du premier coup dans ce que disait votre Père supérieur, lors de votre première lettre; c'est ce que je comprends encore mieux aujourd'hui. Il nous dit: "Voulez-vous que nous nous réunissions? Rien de plus simple: acceptez notre règle et nous serons unis..." Si c'est sur ce terrain que vous voulez vous placer, permettez-moi de vous le dire: il n'y a rien à faire. Fussiez-vous plus nombreux que nous en ce moment, ce que j'ignore, nous le serons bientôt plus, à notre tour. C'est dans la nature des choses.

Il me semble que vous aviez accepté une autre marche: ce serait d'examiner si notre but est le même, si notre projet est commun, tandis que si votre supérieur se pose avant tout comme défenseur de sa règle, il est évident que le seul moyen de s'unir à lui, c'est d'adopter cette règle... Elle est faite, dites-vous. Mais, mon Père, avec les décisions que nous avons prises, la nôtre le sera, aussi développée que la vôtre, avant quinze jours; et, je vous l'avoue, une des causes qui m'ont fait retarder sa rédaction depuis un an, c'est l'espoir que nous n'en aurions, vous et nous, bientôt qu'une. Je ne voudrais pas que ce qui, de notre part, est une preuve de bonne volonté, fût le prétexte d'un avantage que vous prendriez dans la discussion...

Ces explications données, le P. d'Alzon arrivait à l'obstacle principal. Le supérieur des Résurrectionistes ne voulait pas des Français qu'il trouvait trop remuants. La difficulté soulevée étonne un peu de la part d'un Institut polonais qui ne comprenait guère que d'anciens insurgés. Sans s'abaisser à ces petites choses, le P. d'Alzon repousse l'objection:

Deux Congrégations naissantes, ayant un même esprit et un but commun, veulent mettre leurs règles en harmonie; je ne demande que de prendre deux religieux avec moi; vous en prendrez autant que vous voudrez; et quand, de part et d'autre, nous aurons été d'accord, le supérieur sera polonais ou français, le Conseil sera composé en majorité de Français ou de Polonais, peu nous importera. Je garantis, pour les miens, que nous ne nous en préoccupons pas plus qu'à l'Assomption des religieuses on ne s'inquiète de choisir pour le Conseil des Françaises ou des Anglaises. Enfin, et pour la dernière fois, le noviciat vous étant offert en commençant, quelle meilleure preuve pouvons-nous vous donner que nous avons confiance en vous?

Ces vérités exprimées d'une manière aussi franche rejetaient dans un avenir fort éloigné le projet d'union. Le P. Kajziéwicz, qui en fut, avec le P. d'Alzon, le plus zélé

partisan, lui exprimait toute sa peine de ce retard. Des explications suivirent, destinées à rester sans résultat. Bien plus, à présent, les rôles étaient intervertis. Dès que les Assomptionnistes ne firent plus d'avances, les Polonais cherchèrent à se rapprocher d'eux. Lorsqu'en 1855 le P. d'Alzon projeta de visiter le Pape, ils s'empressèrent de lui offrir l'hospitalité à Saint-Claude; mais, pour sauvegarder son indépendance, le fondateur de l'Assomption préféra un autre logement. S'il vit quelquefois les religieux polonais, il ne sortit pas du domaine des bonnes relations et de la simple amitié. Il écrivait à ce sujet à la Mère Marie-Eugénie de Jésus: "L'idée du rapprochement avec les religieux de Rome ne me va qu'autant qu'ils nous viendront. Ainsi je partage parfaitement tout ce que vous me dites."

Une fois cette position prise, il ne la modifia plus, même après que le supérieur hostile eût cédé la place au religieux qui était le plus favorable à l'union. L'Assomption avait reçu de l'Eglise le décret de louange, elle avait désormais sa place dans la famille des Instituts religieux. Pendant l'été de 1857, le P. Kajziéwicz vint à Paris avec son assistant général, et le P. d'Alzon consignait la remarque suivante:

Le P. Jérôme est toujours très désireux de la réunion. Je la désire bien aussi, mais je la crois impossible, à moins qu'ils ne viennent vers nous. Depuis un an, nous nous sommes trop dessinés.

Quelques jours après, il disait dans une autre lettre: "Je ne désire m'associer aux Polonais que dans la mesure que je vous ai dite. Dieu nous bénira sans eux, si nous nous mettons entre ses mains." Malgré tout, l'amitié subsista entre les deux Congrégations. En 1862, nous les retrouverons sur le point de s'unir pour des œuvres communes en Orient, et nous constaterons, une fois encore, que la volonté des hommes non moins que les circonstances ne le permirent point.

*

* *

Vers la même époque, on entama avec les Ermites de Saint-Augustin des tentatives d'union qui, délaissées et reprises à divers intervalles pendant près de quarante ans, furent enfin abandonnées par le Chapitre général de 1892, après réponse défavorable de Rome. Entre les années 1850 et 1854, à une date qu'il est difficile de préciser, le P. d'Alzon s'était arrêté définitivement, pour sa Congrégation, au vocable d'Augustins de l'Assomption. L'acceptation de la règle augustiniennne, l'amour pour l'évêque d'Hippone, peut-être l'espérance de figurer un jour parmi les Ordres monastiques, doivent avoir déterminé son choix. En se donnant à Dieu, il songeait, en effet, à la possibilité d'émettre un jour des vœux solennels. Il obéissait ainsi à la préoccupation de se dépouiller le plus possible par la pauvreté, sans ignorer toutefois que les lois modernes ne reconnaissent aucun vœu et qu'elles rendent impossible, au moins comme corporation ou société, toute pratique de la pauvreté monastique.

Par ailleurs, il avait le sentiment très net, comme l'eurent très peu de fondateurs, qu'il avait reçu de Dieu une mission spéciale, que son œuvre ayant un caractère et un esprit propres, tout devait être sacrifié au maintien de son indépendance. Si l'affiliation à un Ordre ancien n'avait pas requis la perte de cette autonomie, il l'aurait agrégée immédiatement à lui; hors de là, il se tenait sur la réserve. Voilà un point de vue qu'il ne faut jamais oublier, au cours des négociations qui vont suivre, si l'on ne veut fausser sa pensée et attribuer à certaines de ses démarches une portée qu'elles n'ont pas réellement.

Le 18 mai 1854, la veille même de sa congestion cérébrale, le P. d'Alzon écrivait: "J'ai promis à saint Augustin que si, dimanche prochain, je suis guéri, je ferai tout mon possible pour rétablir en France les Augustiniens. Mais, je ne sais pourquoi, je n'y compte pas trop." Le dimanche suivant, 21 mai, il était dans son lit entre la vie et la mort. Un Romain superstitieux aurait renoncé au projet; lui l'abandonna d'autant moins

que le Pape, lui disait-on, avait manifesté le désir de ce rapprochement. Au printemps de 1855, il eut une audience de Pie IX et écrivit aussitôt après: "Si l'idée de nous réunir aux Augustins se poursuit, nous sommes sûrs de l'approbation du Pape." Il ajoutait pourtant que le désir manifesté par le Saint-Père "n'était peut-être qu'une idée en passant". Il vit ensuite le Supérieur général des Ermites de Saint-Augustin, qu'on lui avait présenté comme bien disposé, et il ne rapporta de son entretien avec lui que de l'indécision.

Après son départ de Rome, l'abbé Chaillot, un de ses amis, maintint le contact avec les Augustins, de manière à ne pas interrompre les pourparlers jusqu'à l'arrivée des étudiants assumptionnistes. Le fondateur songeait à une agrégation, par laquelle il contracterait un certain lien de vassalité vis-à-vis des Ermites. Le chef des Augustins de l'Assomption s'appellerait Vicaire général et non Supérieur général, et il gouvernerait ses religieux d'après des Constitutions distinctes de celles des Augustins. Il paraît qu'on avait offert davantage au P. d'Alzon, sans doute la mission de réformer tout l'Ordre, car il dit quelque part: "Il me répugnerait beaucoup de prendre dans l'Ordre des Augustins la position du P. Jeandel vis-à-vis des vieux Dominicains." On peut croire que les Augustins, voyant en France une force neuve, avaient décidé de la capter et s'en étaient ouverts au Pape, qui, de son côté, avait pensé, sans insister beaucoup sur la réalisation, à une réforme complète des Ermites.

Le P. d'Alzon ne désirait pas séparer sa cause de celle des Assomptiades qui furent mêlées à ces diverses tentatives d'union; c'est pourquoi il écrivait un jour à l'abbé Chaillot:

La Supérieure générale de l'Assomption, qui me prête en ce moment sa main, désirerait savoir, de son côté, comment les religieuses pourraient participer à cette agrégation en conservant leur unité indépendante; car, dans l'intérêt des deux Congrégations, je ne désire pas me poser, à moins de nécessité, en Supérieur général de ces dames.

L'abbé Chaillot estimait que l'Ordre des Augustins se prêtait mieux que tout autre à ces affiliations, puisqu'il avait eu jadis et qu'il avait encore des Congrégations rattachées à lui par des liens assez lâches. Pour lui, c'était avant tout des recherches historiques à entreprendre dans le Bullaire qui donneraient la lumière sur les points contestés. Personne ne voulait de l'absorption pure et simple, parce que les Constitutions des Augustins ne prévoyaient alors à peu près aucune des œuvres auxquelles se livrait la jeune Congrégation.

Les étudiants assumptionnistes, entre autres les FFr. Picard et Galabert, dès leur arrivée à Rome, entrèrent en relation avec les uns et les autres, étudièrent les règles des Augustins, leur manière de vivre et d'agir, et plus ils avancèrent dans cet examen, plus ils s'éloignèrent de l'idée d'une réunion. L'abbé Chaillot lui-même, qui l'avait d'abord favorisée, aboutissait à la même conclusion. Le 25 décembre 1856, après avoir démontré que des modifications radicales s'imposaient dans les Constitutions des Augustins et qu'ils ne les exécuteraient point, il concluait ainsi:

Toute affiliation est impossible, ou bien tout au plus voudrait-on vous reléguer au rang des Tertiaires. Dès lors, laissez croître le poisson. Plus tard (après le décret de louange), vous demanderez l'approbation de l'Institut, plus tard encore celle des Constitutions et l'érection de la nouvelle Congrégation des Augustins de l'Assomption.

Le programme s'est déroulé ainsi et a été réalisé complètement le 30 janvier 1923. Mais le P. d'Alzon n'a jamais voulu du titre d'Augustins de France et même d'Algérie, que certains lui proposaient, et qui en limitant le champ d'activité de sa Congrégation aurait par le fait même grandement nui à son développement. Le P. Picard, qui menait en 1857 les négociations à Rome, signalait dans une lettre du 12 janvier les inconvénients d'un accord définitif. A son avis, l'union ne pouvait aboutir qu'à une affiliation ou à une absorption. L'affiliation serait plus aisée à obtenir après l'octroi du décret de louange par le Saint-Siège. Mais à quoi servirait-elle? Elle ne conférerait

nullement le pouvoir d'émettre des vœux solennels; quant aux privilèges spirituels des Ordres monastiques, ils seraient obtenus par la bulle d'approbation ou par des rescrits spéciaux. La réunion pure et simple, c'est-à-dire la fusion avec les Ermites, ne lui paraissait pas moins irréalisable, parce qu'elle entraînerait l'acceptation de leurs Constitutions et la sujétion aux supérieurs majeurs de l'Ordre. Aussi, après avoir exposé d'autres motifs de refus, terminait-il de la sorte: "Connaissant vos intentions comme je puis les connaître, je crois cette réunion impossible."

D'autres que lui n'en jugeaient pas de la même manière. L'année d'après, les Augustins faisaient porter leurs propositions à Paris par un camérier secret du Pape, le futur cardinal Howard. La négociation passa par la Supérieure générale des religieuses de l'Assomption, qui semble s'y être prêtée d'assez bonne grâce. Cette fois, ce n'était plus une agrégation ou une affiliation qu'on demandait, mais l'annexion pure et simple. On voulait ainsi reprendre pied en France, où l'Ordre des Augustins était aboli depuis la Révolution, en érigeant les trois maisons des Assomptionnistes en province. L'organisation donnerait à ces derniers la liberté de se mouvoir et de se gouverner, tandis que le nom d'Augustins, l'habit monastique, l'ancienneté et les avantages spirituels de cet Ordre leur attireraient des vocations. La Mère Marie-Eugénie de Jésus avait même choisi déjà le futur organisateur de la province française, et elle sollicitait de son directeur le consentement à son projet: "Les hommes d'aujourd'hui, lui écrivait-elle, cherchent des Ordres établis. M. Loyson tourne vers les Carmes... Voulez-vous que je l'invite à aller faire son noviciat à Rome pour vous revenir Augustin? Cela le tenterait."

Malgré les excellentes relations que le P. d'Alzon avait alors avec cet abbé, dont un frère était Dominicain et une sœur religieuse de l'Assomption, la proposition ne le tenta guère, et bien lui en prit. On sait, en effet, de quelle manière devait finir M. Loyson, sous le nom profané de P. Hyacinthe. Le P. Picard avait d'ailleurs mis en garde contre les projets de Mgr Howard, qu'il qualifiait de "hasardés". On ne pouvait entrer dans un Ordre religieux qui se refusait à tout changement et qui aurait dû modifier son but et ses Constitutions dans leurs parties essentielles.

Au mois de mai 1861, le P. d'Alzon reçut encore de Mgr Fioramonti, secrétaire particulier du Pape, l'invitation de revoir les Ermites de Saint-Augustin et de causer avec eux. Ce prélat l'accompagna même dans ses visites aux dignitaires suprêmes de l'Ordre, visites qui visaient à obtenir d'eux des professeurs de sciences ecclésiastiques pour la France; mais les Ermites en étaient si dépourvus qu'ils recouraient eux-mêmes à des prêtres séculiers.

En 1866, au bruit des menaces de révolution religieuse en Italie, le P. d'Alzon s'empressa de mettre ses maisons de France à la disposition du Supérieur général des Augustins et de ses subordonnés. Le P. Jean Belluomini remercia de cette offre, qui lui parut sans objet pour le moment, et, à son tour, il proposa d'unir la Congrégation à l'Ordre augustinien. Sans aller jusque-là, les Assomptionnistes acceptèrent la participation aux faveurs spirituelles dont jouissaient les Ermites et qui leur furent bénévolement accordées la même année.

Deux ans après, cette affaire et d'autres analogues étaient présentées au Chapitre général, qui, dans sa cinquième session, émit le vœu suivant: "Les Pères Augustins de l'Assomption ne refuseront pas, s'il le faut, de s'unir à d'autres Instituts, mais ce ne sera que dans le cas où ces Instituts s'absorberaient dans celui de l'Assomption." On peut sourire d'une pareille prétention, au moment où l'Assomption, après vingt-trois ans d'existence, ne comptait pas encore quarante religieux. Le Sénat romain mettait bien aux enchères publiques le champ où campait Annibal, lorsque le général carthaginois tenait ses rivaux enfermés dans leur capitale. Comme les Romains dans les destinées de leur patrie, le P. d'Alzon et ses premiers disciples avaient foi dans l'avenir de leur famille religieuse.

CHAPITRE XII

Approbation de Rome et organisation de l'Institut

Supplique pour obtenir la reconnaissance de Rome. - Les évêques relèvent la vertu du fondateur et son attachement inébranlable au Saint-Siège. - Le consultant romain demande la reconnaissance, parce que seule, parmi les Congrégations modernes, l'Assomption se rapproche des anciens Ordres réguliers, 1857. - Supplique pour demander l'approbation de l'Institut, qui est accordée en 1864. - Dépôt et retrait des Constitutions avant le Concile du Vatican. - Fin et constitution de la Congrégation d'après ses règles et les décisions des Chapitres généraux. - Son organisation projetée et celle qui a été réalisée. - Etudes littéraires, philosophiques et théologiques.

Les projets d'union avec les uns et avec les autres, surtout avec les Ermites de Saint-Augustin, avaient fait négliger la voie régulière. On avait cru se libérer ainsi plus aisément des difficultés qu'amène toujours la demande du décret de louange; mais dès qu'il fut avéré que, loin d'aider au résultat cherché, l'affiliation à un Institut le retarderait ou même l'empêcherait, les démarches s'orientèrent dans un autre sens. Mgr Bizzarri, secrétaire de la Congrégation des Evêques et Réguliers, recommanda de s'en tenir à la marche ordinaire, sous peine de s'exposer à des retards imprévus, peut-être à un échec définitif, et de lui présenter l'avis favorable des évêques qui avaient dans leurs diocèses des maisons assomptionnistes.

Le 15 avril 1856, le P. d'Alzon demandait à son évêque, à l'archevêque de Paris, au cardinal Gousset et à Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, des lettres de recommandation pour le Saint-Siège. Sa lettre à Mgr Sibour, la seule que nous ayons, donne une idée de la supplique. "Vous voudrez bien, lui disait-il, rendre témoignage de la conduite de nos religieux de Clichy et dire un mot de ce que vous connaissez de mon attachement à l'Eglise et au Saint-Siège." Il fit également rédiger en latin, par le P. Tissot un long mémoire sur l'œuvre insistant trop sur les projets à venir et sur les particularités qui distinguaient le nouvel Institut de tous les autres.

L'abbé Chaillot, qui remplit les fonctions de procureur près le Saint-Siège, connaît fort bien les milieux romains; il sait que ces hommes de bureau goûtent peu les comparaisons avec les personnes ou les institutions qui ne sont pas en cause, et qu'ils préfèrent approuver ce qui a déjà fait ses preuves que créer ce qui n'existe pas. Aussi taille-t-il hardiment dans l'exposé qu'on lui a soumis, supprimant des alinéas, abrégeant les autres, ne conservant que ce qui n'est pas matière à discussion. La supplique est ramenée ainsi à une soixantaine de lignes claires, bien aérées, qui n'apportent que des faits précis, un but bien déterminé, des observances religieuses déjà en vigueur. S'il y a lieu, des explications données de vive voix et à l'heure propice compléteront le rapport écrit.

L'examen du dossier fut confié au P. Ferrari, Dominicain et commissaire du Saint-Office. Les lettres de l'évêque de Nîmes et de ses collègues relevaient ce qui constituait déjà, aux yeux de l'épiscopat français, la réputation du fondateur et les notes dominantes de sa famille religieuse. Mgr Plantier recommandait l'homme éminemment religieux à qui trois évêques avaient confié les fonctions de vicaire général et dont la Congrégation se proposait l'éducation de la jeunesse, la direction de diverses institutions de charité et les travaux ordinaires de l'apostolat. Il disait comment, dès son berceau, le nouvel Institut avait apporté à son diocèse des bienfaits spirituels, surtout en arrachant à la Réforme des enfants et des adultes pour les adopter ensuite dans une colonie agricole

qui était pour eux une véritable arche du salut. Les vœux qu'il présentait à Dieu pour l'accroissement et la prospérité de cette famille ne rendaient qu'en partie les sentiments de père dont il était animé envers elle.

L'archevêque de Paris reconnaissait que depuis cinq ans il avait dans son diocèse des prêtres de cet Institut qui se recommandaient à la bienveillance du Saint-Siège par leur dévouement à l'éducation de la jeunesse, leur zèle ardent pour les bonnes œuvres, surtout par leur soumission et l'amour qu'à l'exemple de leur fondateur ils professaient pour l'Eglise romaine. Le cardinal Gousset était considéré alors comme le chef du mouvement romain en France; il n'avait pas d'Assomptionistes chez lui, mais ses liens d'amitié avec le P. d'Alzon lui permettaient d'intervenir en sa faveur. Il recommandait spécialement l'esprit de l'Institut. Après avoir mis en relief la doctrine et la vertu du fondateur, il ajoutait que lui et ses disciples n'avaient jamais cessé de prendre la défense des droits du Saint-Siège, qu'ils lui manifestaient un vrai culte et une vraie vénération, tout en préparant une jeunesse ardente à revendiquer les libertés de l'Eglise, et en se livrant aux bonnes œuvres avec une sollicitude au-dessus de tout éloge. Enfin, Mgr de la Bouillerie, ancien condisciple du P. d'Alzon, se bornait à le représenter comme un prêtre jouissant de l'estime universelle, plein de sagesse, intègre dans ses mœurs et dans sa doctrine, toujours appliqué à soulager le prochain, du plus grand dévouement envers Dieu, l'Eglise et le Souverain Pontife.

La Congrégation des Evêques et Réguliers, bien impressionnée par les lettres des quatre évêques, ne trouva pas dans le latin classique de Mgr Plantier les renseignements accoutumés sur l'origine du nouvel Institut, son mode de gouvernement et de recrutement, le nombre de ses religieux, les ressources dont il disposait et plusieurs autres détails qui se lisaient dans la supplique du fondateur et n'avaient pas de répondant dans la lettre de l'Ordinaire. Elle demanda en conséquence des informations complémentaires à l'évêque de Nîmes, qui les lui transmit au mois d'août 1856 en donnant à l'Institut vingt-sept membres, dont cinq novices de chœur et cinq Frères convers.

Les ressources, au dire de l'évêque, proviennent du collège de Nîmes, du patrimoine considérable du fondateur, de la plus-value, en cas de vente, de la propriété de Clichy, enfin des aumônes des fidèles et des libéralités des Conférences de Saint-Vincent de Paul à Nîmes envers le patronage et l'orphelinat.

En plus des trois vœux ordinaires, les religieux en émettent un quatrième par lequel ils se consacrent spécialement au salut des âmes. Les vœux sont simples, mais perpétuels. Le gouvernement de l'Institut se fait par le Supérieur général nommé à vie, et aidé pour le moment d'un seul assistant général. La règle suivie est celle de saint Augustin, accompagnée de Constitutions particulières. Les religieux se proposent avant tout d'aimer avec un zèle ardent Jésus-Christ et sa sainte Mère, leur patronne, de servir l'Eglise avec un dévouement sans bornes, d'être inviolablement attachés au Saint-Siège.

L'évêque de Nîmes énumère ensuite les œuvres principales par lesquelles les religieux s'appliquent à étendre le règne du Christ. Et tout d'abord l'enseignement sous toutes ses formes. Ils veulent par là établir combien il est nécessaire que toutes les parties de l'Eglise gardent la forme du corps unique et vivant, qui est le Christ, non seulement par la foi et la charité, mais encore par la discipline de l'Eglise romaine acceptée partout, ainsi que par l'autorité du Souverain Pontife de plus en plus vénérée et aimée.

La seconde œuvre se ramène à la publication et à l'impression d'écrits qui doivent procurer la diffusion de la doctrine chrétienne dans les âmes de leurs élèves et des fidèles. Viennent ensuite les œuvres de charité accomplies par les maîtres ou par les enfants, sous la direction de leurs professeurs, puis le ministère de la prédication et de la

confession, auquel les Assomptionnistes ne se livrent qu'après appel et approbation des Ordinaires et des curés; car ils se posent en auxiliaires, non en concurrents des pasteurs des paroisses. En terminant, Mgr Plantier signale, en plus des religieux, l'existence de pieux laïques organisés en Tiers-Ordre et qui, par une conduite plus austère, protestent contre les maximes relâchées du siècle.

La mention d'un Tiers-Ordre que le fondateur avait passé sous silence, et d'un quatrième vœu que le P. d'Alzon avait présenté comme but de l'Institut, soulevèrent de nouvelles difficultés et exigèrent d'autres explications. Le rapport favorable fut pourtant déposé le 22 octobre 1856. Le P. Ferrari concluait à l'octroi du décret laudatif pour quatre raisons qu'il communiqua un peu plus tard au P. Picard, à savoir: l'observation de la règle de saint Augustin, la récitation de l'office en chœur, la pratique de la vie commune, enfin les exercices et les formes monastiques qui rapprochaient la nouvelle Congrégation, et elle seule parmi les Instituts modernes, des anciens Ordres à vœux solennels.

S'il plaidait en faveur de la reconnaissance des Assomptionnistes, le consultant se prononçait contre leur approbation; il attendait du temps plus de maturité, des Constitutions plus développées et plus régulières. Ces conclusions n'étonnèrent pas le P. d'Alzon qui ne songeait nullement alors à l'approbation; elles l'engagèrent pourtant à insister dans ses lettres particulières sur quelques notes caractéristiques qui devaient distinguer sa Congrégation.

Nous tenons surtout, remarquait-il, à la pratique de la pauvreté; nous la croyons indispensable dans les temps présents comme protestation contre les mœurs actuelles. Nous ignorons encore si, en dehors de nos collèges et de nos couvents, nous aurons des propriétés: elles exposent à perdre un jour l'esprit de pauvreté; par ailleurs, elles s'imposent pour la fondation d'orphelinats et d'autres œuvres de charité. Nous tenons encore à la récitation en commun de l'office canonique, et nous préférierions avoir moins de maisons, avec un personnel plus nombreux, de manière à le réciter plus régulièrement. Nous tenons aussi à porter les enfants dont l'éducation nous est confiée à toutes sortes de bonnes œuvres, en leur inculquant un profond sentiment de leur devoir, non seulement comme simples chrétiens, mais comme membres de la grande société qu'est l'Eglise. Dans l'état présent des choses, nous nous efforçons de concourir, avec l'intelligence dont nous sommes capables, à répandre dans les esprits la connaissance de Notre-Seigneur comme vie de l'âme, la soumission à l'Eglise et l'amour de son Chef comme remèdes aux maux qui ravagent la société.

On craignit un moment l'intervention de Pie IX qui, de lui-même ou sur les suggestions d'autrui, avait encore parlé d'union avec les Ermites de Saint-Augustin. Quand il fut bien avéré que ce n'était ni un ordre ni même un désir personnel, mais que le Pape avait simplement envisagé la possibilité d'un accord, on se tranquillisa et l'on insista pour obtenir le décret laudatif.

Une difficulté ultime se présenta, qui nécessita des modifications au texte venu de Nîmes. Le fondateur avait insisté, et à maintes reprises, sur le titre d'Augustins de l'Assomption, titre qui se lisait dans ses deux suppliques destinées à obtenir le décret de louange et l'érection canonique du noviciat. Or, on le remplaça par la formule: *sub titulo beatæ Mariæ virginis in coelos assumptæ*, et Rome, le 1er mai 1857 et le 11 décembre de la même année, consacra la nouvelle formule des suppliques, qui devint celle de la Curie romaine. Elle éliminait ainsi officiellement le nom d'Augustins que l'Institut portait presque depuis ses origines et qu'il tenait à conserver. Les négociateurs assomptionnistes ne sont pas les seuls ni les vrais responsables de cette suppression; elle leur fut conseillée par l'abbé Chaillot, surtout par Mgr Bizzarri, secrétaire de la Congrégation des Evêques et Réguliers. Ce dernier craignit que si on conservait le titre

d'Augustins de l'Assomption comme dénomination officielle, le consultant désigné pour rédiger le rapport d'usage ne demandât des renseignements complémentaires aux Ermites de Saint-Augustin qui auraient alors tout mis en œuvre pour empêcher la reconnaissance du nouvel Institut. Notons toutefois que, dans la suite, la dénomination d'Augustins a trouvé place dans la plupart des actes officiels, et qu'on peut la lire dans les Constitutions définitivement approuvées.

Des délais imprévus donnèrent au fondateur et à ses fils l'occasion de grands actes de foi et d'obéissance. L'épreuve, en effet, grandissait chaque jour; à ce moment même, la famille naturelle du fondateur était sur le point d'exiger la vente des maisons assomptionistes de Nîmes et de Clichy. Il semblait que Dieu voulût tenter leur fidélité jusqu'à ses dernières limites, afin qu'une parole venue de Rome apaisât les flots soulevés et assurât la fécondité de l'avenir.

Accordé dans l'audience de Pie IX, le 1er mai 1857, le décret de louange fut annoncé par une lettre du P. Picard.

Les tribulations ne viennent jamais sans les consolations, écrivait le jeune étudiant. Notre décret est concédé, la Congrégation le rédige,.. Notre-Seigneur ne nous abandonne pas, puisque, au moment même où il semble porter les plus rudes coups et vous frapper dans toutes vos affections et vos entreprises, il vous dit par la bouche de son Vicaire que vous n'êtes point en dehors de sa volonté, et vous exhorte à marcher dans la voie qu'il se charge de nous tracer lui-même désormais. Dieu a tout créé de rien. Il est bien juste qu'il nous réduise à rien, s'il veut plus tard tirer de nous quelque chose de bon. Réjouissons-nous et remercions la Sainte Vierge qui nous récompense d'avoir pris son nom pour notre titre. Elle a voulu que notre vie véritable devant l'Eglise eût son commencement pendant le saint mois qui lui est consacré.

Le document arrivé au collège de Nîmes durant les fêtes de la première Communion y apporta une joie sans mélange; lu aussitôt devant les élèves et les parents réunis, il dissipa les inquiétudes que reflétaient déjà bien des visages. Le P. d'Alzon songea à consolider cet encouragement de Rome, C'est pourquoi, dans cette même année 1857, il se préoccupa d'obtenir d'autres pièces importantes, entre autres un induit qui accordait à l'Institut la communication de toutes les indulgences concédées aux réguliers par la constitution de Paul V, ainsi que l'indulgence plénière le jour de l'Assomption et le jour de saint Augustin.

Un rescrit relatif à la constitution définitive du noviciat et obtenu le 11 décembre 1857, approuvait sans restriction les quatre articles qui fixaient les conditions canoniques de son érection, de l'admission à la prise d'habit et à la profession, et il plaçait, pour ces questions fondamentales, l'Institut dans la situation des réguliers soumis au décret *Regulari disciplinae* du 25 janvier 1848. La durée de l'épreuve, fixée alors à deux ans, fut ensuite modifiée par le rescrit du 29 janvier 1887 qui n'imposa qu'une année passée sans interruption dans la maison même du noviciat. Presque à la fin de sa vie, sur les conseils de la Congrégation des Evêques et Réguliers et d'accord avec le Conseil de sa Congrégation, le P. d'Alzon voulait adopter la législation que le *Code canonique* vient d'imposer à tous les Instituts à vœux simples: un an de noviciat, suivi de trois années de vœux simples qui auraient précédé la profession perpétuelle. Nous ignorons pourquoi sa supplique, rédigée pour la Congrégation romaine et que nous avons encore, ne fut jamais soumise à son examen.

Avec le décret laudatif de 1857, un pas important était franchi: de diocésaine, l'Assomption devenait Congrégation pontificale. La victoire était due, pour une bonne part, à un jeune étudiant qui rachetait par la maturité de son jugement ce qui lui manquait encore du côté de l'âge. En dépit de sa jeunesse et bien qu'au début des pourparlers il ne fût pas encore prêtre, le P. Picard avait mené des négociations délicates avec les Salvatoristes du Mans, les Résurrectionistes polonais et les Ermites de Saint-Augustin, non moins qu'avec la Congrégation des Evêques et Réguliers. En tout et

toujours, il avait agi avec une clairvoyance rare et une prudence que l'on est en droit de ne pas attendre d'un homme de 25 à 26 ans. En complète harmonie avec les intentions du fondateur, plus qu'avec sa volonté présente, il n'avait pas craint au besoin de lui signaler les graves inconvénients de telle décision, s'il venait à la prendre ou à la maintenir, et presque toujours le P. d'Alzon s'était rangé à son avis. Que de fois celui-ci ne lui écrivit-il pas qu'il était content de la manière nette dont il posait les questions!

*

* *

Sous la garantie des encouragements et des approbations venues du Vicaire de Jésus-Christ, l'Institut reprit sa marche que les autorités diocésaines avaient parfois entravée. Six ans après, le nombre croissant des recrues, l'ouverture de nouvelles maisons, la rédaction et la mise en œuvre de Constitutions appuyées déjà sur l'expérience, permirent de tenter davantage et de solliciter l'approbation. On eut peut-être tort de demander aussi l'approbation des Constitutions, même à l'essai. Mais l'abbé Chaillot, qui avait des intelligences dans la place, s'était fait fort d'aboutir dans un délai de quinze jours; et le P. d'Alzon, qui n'aima jamais à faire antichambre, s'empressa de le prendre au mot avec une hâte vraiment fébrile. Qu'on en juge plutôt. Arrivé de Constantinople à Rome le mercredi 22 avril 1863, il refondit aussitôt un long rapport à présenter au Pape sur sa mission en Turquie et sur la question religieuse d'Orient, parcourut en entier avec l'abbé Chaillot les Constitutions, auxquelles ils apportèrent diverses retouches, les fit transcrire, et, le 26 avril, il demanda à la Congrégation des Evêques et Réguliers l'approbation de l'Institut et celle des Constitutions. A cet effet, il déposa la supplique suivante:

TRÈS SAINT PÈRE,

Les religieux Augustins de l'Assomption, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, font humblement observer que leur petite famille subsiste depuis environ dix-huit ans; que le 1^{er} mai 1857, Votre Béatitude, d'après les lettres testimoniales d'un certain nombre d'évêques plus particulièrement connus par leur attachement au Saint-Siège, leur accorda un décret d'éloges; qu'à partir de cette époque d'autres décrets ont fixé certaines règles de leur noviciat, leurs Chapitres généraux, etc.

Depuis lors, ils ont établi une maison d'études à Rome; ils ont, sur la demande de l'évêque de Brisbane, accepté en Australie une mission qui compte quatre religieux. Sur votre invitation paternelle, ils se sont occupés de la conversion des Bulgares. Un des leurs va ouvrir une école à Philippopoli, où Mgr Canova lui a promis un local, et le vicaire général du délégué apostolique à Constantinople est autorisé par leur supérieur à acheter un terrain pour la fondation d'un Séminaire, objet des désirs de Mgr Brunoni.

Dans cet état de choses, et après un Chapitre général tenu conformément à l'un de vos décrets, ils viennent conjurer Votre Sainteté de vouloir bien donner à leur Institut une approbation définitive, et à leurs Constitutions qu'ils viennent de réviser l'approbation *per modum experimenti ad sexennium*.

En formulant cette humble supplique, ils demandent très instamment à Votre Sainteté la bénédiction apostolique,

Rome, 26 avril 1863.

Un an après, l'affaire, peut-être déjà étudiée par un consultant, n'avait pas encore abouti. On avait omis une formalité, sans laquelle rien à Rome ne peut recevoir de solution; il manquait au dossier les lettres de recommandation des évêques dans les diocèses desquels l'Institut avait des établissements. On s'empressa de combler cette lacune, et, le 26 novembre 1864, le décret qui approuvait définitivement les Assomptionistes était émis par la Congrégation des Evêques et Réguliers. Adressé à Mgr Plantier, lorsqu'il vint à Rome, il ne fut communiqué à son vicaire général qu'après son retour à Nîmes, le 21 février 1865. Le fondateur écrivit aussitôt au P. Galabert:

Bonne et excellente nouvelle, nous avons le décret d'approbation de la Congrégation. Les Constitutions ne sont pas encore approuvées, mais j'ai reçu les *animadversiones*. Il ne faut pas en ce

moment nous trop presser, le reste viendra en son temps. Quant à moi, avec cette approbation dont je vous ferai tenir une copie, je pense que nous pouvons aller très longtemps. L'évêque est arrivé hier de son voyage à Rome; c'est lui qui m'a apporté le décret.

Vingt ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis le jour où le fondateur avait posé les fondements de son œuvre par un postulat ou noviciat, qui, par suite des tergiversations de Mgr Cart, avait duré cinq longues années. L'Eglise romaine, si prudente pourtant dans ses décisions, ne lui avait pas imposé pareille lenteur. Qu'il s'agît du décret de louange ou du décret d'approbation, malgré le fort petit nombre de sujets et de maisons, les Assomptionistes n'avaient rencontré de la part du Saint-Siège aucun obstacle sérieux.

Les Constitutions, il est vrai, n'obtinrent pas l'approbation même temporaire que l'on avait sollicitée. Toutefois, les huit remarques dont Rome les avait apostillées ne contenaient rien qui en infirmât les principes fondamentaux, ni l'organisation spécifique basée sur l'autorité. Les plus importantes concernent le quatrième vœu d'étendre le royaume du Christ, vœu qui se confond avec la fin de l'Institut et que l'on juge inadmissible; le Tiers-Ordre, qui suppose des vœux solennels prononcés par les membres de l'Ordre; l'aliénation des biens et l'émission d'emprunts, pour lesquels l'autorisation préalable de Rome est imposée, ainsi qu'on le requiert de tous les Instituts religieux. Dans ces articles et dans les autres moins importants encore, rien qui atteigne la substance et l'esprit de l'œuvre, rien qui l'empêche de suivre la direction initiale imprimée par le fondateur. Nous ne sortons pas des limites du droit commun; tout ce qui est spécial à la nouvelle Congrégation échappe à la moindre censure.

Bien qu'il eût, un peu malgré lui, présenté dès 1863 ses Constitutions à l'examen de l'autorité apostolique; bien que ses religieux fussent portés à réclamer un essai d'une plus longue durée, le P. d'Alzon était si soucieux d'aller d'accord avec les désirs du Saint-Siège, que, peu après l'ouverture du Concile du Vatican, le 21 décembre 1869, il déposait de nouveau le texte amendé de ses règles sur le bureau de la Congrégation des Evêques et Réguliers. A vrai dire, cet empressement louable était un peu prématuré. Lorsque les Pères du Concile se proposaient de réformer et de codifier le droit relatif à la vie religieuse, était-ce le moment de présenter à l'approbation des règles qu'il faudrait presque aussitôt après mettre en conformité avec la nouvelle législation? C'est ce que, sans doute, ne manqua pas d'exposer au P. d'Alzon Mgr de Luca, auditeur de la Congrégation des Evêques et Réguliers, qui entretenait avec lui des relations si suivies qu'ils se voyaient chaque semaine. De fait, il nous a été impossible de découvrir la moindre réponse de la Congrégation romaine à la démarche du 21 décembre. Si le texte des Constitutions ne fut pas retiré, il dut être considéré comme non avenu.

*

* *

Profitons de la circonstance pour décrire rapidement l'organisation de l'Institut, telle qu'elle apparaît alors dans la volonté du fondateur et de ses premiers disciples: les règles avec les décisions des Chapitres généraux nous serviront de guides. Ces Chapitres, au moins dans les débuts, n'étaient pas tenus à époque régulière, et ils n'avaient guère pour objet que l'établissement des règles. Les premiers, dont les membres comprenaient presque tous les religieux prêtres, furent réunis en 1850, 1852, 1855, 1857 et 1858. Cette année-là, à la demande des Assomptionistes, un rescrit de la Congrégation des Evêques et Réguliers décida qu'à l'avenir le Chapitre général se tiendrait tous les six ans, que ses décisions seraient transmises au Saint-Siège avec un exposé sur l'état moral et matériel de la Congrégation, et que, pour accentuer les liens de dépendance à l'égard de la Chaire apostolique, chaque prêtre assomptioniste dirait six messes par an aux intentions du Souverain Pontife.

Voici maintenant l'essentiel des constitutions de l'Institut. Procurer la gloire de Dieu par l'observance des vœux de religion; travailler à l'extension du règne de Jésus-Christ dans les âmes et surtout dans la société; manifester le plus ardent amour pour l'Eglise, se faire les défenseurs de son unité personnifiée dans le Pape; suivre en tout et partout non seulement les ordres du Saint-Siège, mais encore son esprit, ses désirs et ses préférences; être catholiques tout court et avant tout; se vouer à l'enseignement à tous les degrés, mais de préférence dans les collèges, les Séminaires et les Universités; s'adonner aux œuvres sociales les plus capables de faire triompher la vérité chrétienne sur l'erreur révolutionnaire; lutter pour l'extinction du schisme et de l'hérésie en Occident comme en Orient: tel est le but proposé aux religieux Assomptionistes, but vers lequel jusqu'à présent ont tendu tous leurs efforts et qui n'a cessé d'inspirer leurs principales décisions capitulaires.

Ils prononcent les vœux simples d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Le premier Chapitre général leur a recommandé de pratiquer l'obéissance dans une foi absolue, la pauvreté par une vive espérance des biens du ciel, la chasteté par une charité ardente, par une vie toute résumée en Dieu. Ils auraient voulu quelque chose de plus: malgré les obstacles des lois civiles, prononcer un jour les vœux solennels de religion, convaincus que rien ne saurait mieux resserrer les liens de leur Institut avec le Saint-Siège, les obliger eux-mêmes à une obéissance et à une pauvreté plus strictes. Par ailleurs, ils savaient aussi que l'Eglise seule constitue la solennité des vœux et en fixe les conditions, et qu'il lui appartient de les modifier selon les temps et les circonstances. Ils attendaient donc une jurisprudence nouvelle qui n'est pas venue, car celle du *Code canonique* n'a fait que confirmer les positions acquises des Réguliers, tout en dotant les Instituts à vœux simples d'une indépendance absolue, qui au cours du XIX^e siècle leur fut plus d'une fois contestée.

Du reste, les premiers Assomptionistes n'entendaient pas user des vœux solennels comme tout le monde. Alors qu'après deux ans de noviciat tous leurs religieux pouvaient émettre des vœux simples, nul, au contraire, n'aurait été admis aux vœux solennels que s'il eût été prêtre, profès de vœux simples depuis dix ans, et qu'il en eût demandé et obtenu l'agrément du Chapitre général. De plus, n'auraient été éligibles au Chapitre général que les profès à vœux solennels. On entendait ainsi respecter la liberté de ceux qui se contenteraient des conditions ordinaires de la vie religieuse; on voulait surtout assurer la force de la Congrégation par la création d'une sorte d'aristocratie, recrutée avec soin après une troisième année de noviciat et qui se serait plus spécialement intéressée à l'avenir de l'Institut.

Ce mode de recrutement fort restreint ne se trouve exprimé dans aucune Bulle pontificale, ni suivi dans aucun Ordre religieux, remarquait en 1868 le P. Picard, celui-là même qui préconisait le plus l'organisation nouvelle et en avait dressé les statuts. C'est pourquoi son adoption aurait conféré à l'Assomption un caractère vraiment distinctif. Il ne fut pas le seul à parler de la sorte; bien d'autres le répétèrent après lui, ajoutant toutefois que les Congrégations romaines ne modifient guère leur manière d'agir, et que le procédé répugnait tellement à leurs traditions qu'elles l'auraient accepté difficilement. On le vit bien, au cours des négociations avec les Ermites de Saint-Augustin. L'organisation spéciale, esquissée en 1868, constituait le fond des Constitutions qui furent arrêtées au Chapitre de 1879 en vue de cette union; , mais nul n'osa les présenter à la Congrégation des Evêques et Réguliers, certain d'avance qu'elles seraient impitoyablement refusées. En effet, plus qu'un principe de force, il y avait là un germe de division qui aurait amené l'affaiblissement de la Congrégation et peut-être sa ruine. Dieu réservait à son activité des luttes plus profitables au bien de ses membres et à l'intérêt général de l'Eglise.

Un fait, que l'on retrouve au berceau de plusieurs Congrégations, avait beaucoup contribué à créer cette mentalité particulière. Le 28 août 1854, à Clichy, près Paris, et le 21 septembre suivant, dans la ville de Nîmes, les Assomptionistes présents, six religieux en tout, signèrent un document de teneur identique qui interdisait à tout futur profès de voter sur les Constitutions de l'Institut. La pièce, lue au Chapitre général de 1857, fut approuvée par les six signataires et par deux autres membres réalisant les conditions prescrites, et que leur absence avait, seule, empêchés d'y souscrire. Il fut donc entendu qu'en ce qui concernait les Constitutions, à l'avenir, le Chapitre général ne se composerait que des huit religieux susdits et de ceux qu'ils voudraient bien y appeler, en leur accordant voix consultative ou même délibérative. On entendait par là maintenir l'unité de vues qui avait présidé aux commencements de l'Institut, sans préjuger en rien la décision à intervenir sur la composition future des Chapitres généraux ou provinciaux.

Cette première exclusive n'avait en soi rien d'anormal, car les huit premiers religieux pouvaient être regardés comme des fondateurs; mais elle fut bientôt suivie d'une seconde. Dès qu'un article des Constitutions eut fixé le choix des membres capitulaires, selon les règles du droit canonique usitées partout, on décida qu'il resterait provisoirement suspendu jusqu'à l'approbation définitive de ces mêmes règles, et que les Chapitres suivants ne comprendraient que les religieux signalés ci-dessus et ceux qu'ils convoqueraient. On entra ainsi dans la voie des exceptions qui aurait offert plus d'un danger sérieux, si le droit écrit n'avait enfin prévalu contre cette anomalie de fait.

Le gouvernement de la Congrégation comprenait, outre le Chapitre général, le Supérieur général, les assistants généraux, les provinciaux et les supérieurs locaux. Le Supérieur général était nommé à vie par voie d'élection capitulaire, avec un pouvoir des plus étendus pour diriger l'Institut, veiller à l'observance des Constitutions et des décisions des Chapitres généraux. Le 27 août 1852, d'une voix unanime et sans recourir au vote secret, les cinq membres présents au Chapitre nommèrent "Supérieur général à vie le P. d'Alzon, que la divine Providence avait choisi pour être le fondateur de la Société". Puis, au vote secret, le P. Henri Brun fut élu assistant général pour toute la vie du fondateur, ainsi que le prévoient les Constitutions. Au mois de juillet 1858, on lui adjoignit le P. François Picard comme second assistant et dans les mêmes conditions. L'un et l'autre résignèrent spontanément leur charge pendant le Chapitre général de septembre 1862, leur absence habituelle de Nîmes les mettant dans l'impossibilité de remplir leurs fonctions et d'aider le Supérieur général dans la direction de l'Institut. Comme on n'était pas encore bien nombreux et que les œuvres ne requéraient pas un brillant état-major, on se contenta d'un seul assistant général, le P. Hippolyte Saugrain.

Peu à peu, cependant, à mesure que les religieux, les maisons et les œuvres prospéraient, on en vint à réaliser complètement l'article des Constitutions qui voulait quatre assistants autour du Supérieur général. Avant la mort du fondateur, cette transformation était déjà accomplie. Il y avait aussi, et cela depuis les origines, un économe général et un secrétaire général, pris d'habitude parmi les assistants. Quant au procureur général qui représente à Rome un Institut religieux, on ne songea à l'établir d'une façon définitive que plus tard, en demandant une demeure fixe dans la Ville Eternelle. Le 1er août 1877, l'agrément du Saint-Siège était déjà obtenu, et pour un procureur et pour l'érection d'une maison d'études dont il serait le supérieur.

Le Chapitre général de 1852 prévoyait déjà des provinciaux qui gouverneraient leurs provinces respectives selon les règles générales du droit canonique et les articles spéciaux des Constitutions. Ils furent institués par le Chapitre de 1876, malgré une assez vive opposition qui se brisa contre la ferme volonté du P. d'Alzon de donner à son œuvre, de son vivant, l'ossature nécessaire à son existence et à son plein développement.

Les supérieurs locaux, nommés par le Supérieur général, gouvernaient les diverses maisons de l'Institut; ils n'étaient en charge que pour trois ans, mais ils pouvaient être confirmés dans leurs fonctions.

En dehors des membres du soi-disant Tiers-Ordre qui ne firent jamais partie de la Congrégation, l'Institut posséda dès les débuts trois catégories de sujets: les religieux de chœur, les Oblats et les convers. Des premiers et des derniers nous n'avons rien à dire, puisqu'on les retrouve dans toutes les Sociétés religieuses. Quant aux Oblats, ils tenaient un rang intermédiaire entre les uns et les autres, ne recevant pas les ordres sacrés, mais disant régulièrement l'office en chœur, remplissant diverses fonctions qu'une instruction plus développée leur permettait de tenir, et pour le reste soumis à toutes les obligations de la règle. Des difficultés durent s'élever, sur lesquelles nous sommes mal renseignés, et qui amenèrent la suppression de cette catégorie de Frères par le Chapitre général de 1862. Deux seulement étaient parvenus à prononcer les vœux perpétuels et moururent dans la Congrégation, le Fr. Louis Prouvèze, musicien de talent, et le Fr. Jules Boulet.

La même organisation se retrouve alors chez les religieuses de l'Assomption, sans qu'il soit possible d'assurer qui des Pères ou des Sœurs en a pris l'initiative. De là vient la dénomination d'Oblates de l'Assomption, que l'on retrouve chez elles dès leurs premiers rapports avec les religieux. Ce nom, qui revient fréquemment dans les lettres et semble désigner tout d'abord quelque chose d'analogue aux Oblats Bénédictins, fut ensuite donné par le P. d'Alzon aux Sœurs fondées par lui en 1865 à l'occasion des missions de Bulgarie.

Les études des religieux de chœur, commencées après la première année de noviciat, comprenaient trois ans de philosophie et de sciences, suivis de quatre ans de théologie. C'était là ce qu'on appelait le grand cours ou le cours ordinaire. Pour des sujets plus faibles d'intelligence ou de santé, ou simplement pour des sujets plus pressés, on pouvait réduire considérablement les années de philosophie et de théologie.

Dans les maisons d'enseignement secondaire de l'Institut et en grammaire, portent les décisions des premiers Chapitres généraux, on n'explique que des auteurs chrétiens; durant les humanités, les classiques païens sont introduits dans la mesure exigée par le besoin de compléter les connaissances littéraires et par la nécessité de se conformer aux programmes du baccalauréat. Dans les cours de philosophie et de théologie on s'attache uniquement à la doctrine thomiste, sauf à ne pas négliger les développements ou les modifications qu'y ont apportés les décisions de l'Eglise et les progrès légitimes de la science sacrée. La théologie morale est enseignée et étudiée selon les principes de saint Alphonse de Liguori.

Comme on le voit, l'esprit de l'enseignement donné aux Augustins de l'Assomption est aussi opposé au naturalisme, qui a envahi la société moderne, qu'à la confusion des idées, engendrée dans les divers ordres de connaissance, par l'abandon de l'école thomiste, objet cependant des plus hautes approbations de l'Eglise et source si féconde de lumière et de sainteté. Ces grandes vérités, devenues aujourd'hui presque banales, n'étaient pas communes au milieu du XIX^e siècle, même dans les centres les plus catholiques de France; on trouverait sans doute peu d'Instituts religieux, surtout nouvellement fondés, qui dès cette époque aient établi que leurs scolastiques auraient trois années de philosophie et quatre années de théologie. Du reste, la citation des pensées liminaires d'une lettre du P. d'Alzon sur l'étude suffit à montrer qu'il l'estimait indispensable à tout progrès dans la vertu.

L'étude, déclare-t-il, est nécessaire au religieux qui ne travaille pas des mains. C'est son moyen de gagner sa vie à la sueur de son front. Qui ne travaille pas se damne. L'étude n'est pas l'unique condition du salut, mais l'on peut dire que lorsqu'on n'étudiera plus dans la Congrégation, c'est qu'elle aura fait son temps et qu'elle aura reçu la malédiction de Dieu. L'étude est une pénitence, une expiation, une préservation. En étudiant, nous satisfaisons pour nos péchés; nous acquérons, si nous le voulons, des mérites pour expier les péchés des âmes que nous sommes chargés d'évangéliser; nous nous préservons de tous les vices dont l'oisiveté est la mère; nous maintenons notre esprit à un niveau supérieur, très important pour réagir contre le vulgarisme et la médiocrité des idées modernes.

CHAPITRE XIII

Luttes pour l'indépendance de l'Eglise (1859-1863)

Guerre "antichrétienne" de la France contre l'Autriche. Le P. d'Alzon voudrait une manifestation, collective et publique contre la politique antiromaine du pouvoir; encouragements du Saint-Siège à la provoquer. - Adresse de sympathie des Nîmois en faveur du Pape. - La brochure napoléonienne, *Le Pape et le Congrès*, et l'émotion qu'elle suscite dans le diocèse de Nîmes. - Condoléances pour la suppression de l'Univers. - Création du Denier de Saint-Pierre. - Jean de Puységur à Castelfidardo. - Bref élogieux de Pie IX au P. d'Alzon et aux Nîmois. - Faut-il favoriser un voyage du Pape en France? - La lutte s'accroît entre le gouvernement et l'Eglise. - Félicitations du P. d'Alzon à Mgr Pie. - Sa lettre au ministre de la Justice. - Sa candidature au Conseil général de l'Hérault. - Mesures prises par le pouvoir contre les sociétés de charité, réaction qu'elles soulèvent à Nîmes. - Bonne entente de l'évêque et du vicaire général. - Trois poursuites organisées en un an par le préfet du Gard contre le P. d'Alzon et trois procès rentrés par l'administration. - L'affaire du *Fils de Giboyer*.

Des années du règne de Napoléon III, 1859 fut la plus funeste à l'Eglise. Lié par des conventions secrètes aux sociétés occultes qui agitaient l'Italie sans relâche afin de prouver au monde que le désordre régnait partout, le souverain français avait, le premier jour de l'an, menacé l'Autriche, et la guerre entre les deux nations n'était plus qu'une question de temps. Quand on aurait, en effet, réduit à l'impuissance le seul Etat qui fût à même de contenir la révolution dans la péninsule, on pourrait lâcher sur les petites royautes et principautés désarmées les comploteurs dressés à cette fin, provoquer des soulèvements contre les autorités légitimes, contraindre par tous les moyens les Italiens à proclamer des annexions soi-disant spontanées au Piémont. Le passé de l'empereur l'avait préparé à ce rôle. Il déclara donc la guerre à l'Autriche, la gagna en dépit d'un plan d'opérations des plus risqués, et, par l'armistice de Villafranca (11 juillet 1859), imposa ses volontés à son adversaire. Mais l'armée française avait à peine repassé les Alpes que les hostilités reprenaient, comme sur un mot d'ordre, dans toute l'Italie. A la guerre des soldats avait succédé la guerre des insurgés, bien plus profitable que l'autre.

Nous connaissons aujourd'hui les négociations cachées qui précédèrent et accompagnèrent ce grand drame; les contemporains les mieux clairvoyants les pressentaient sans pouvoir en fournir les preuves. Dès l'entrée en campagne de notre armée, dans une lettre privée du 30 avril, le P. d'Alzon qualifiait la lutte contre l'Autriche d'antichrétienne, et il ajoutait: "Voilà le Pape déjà insulté le jour de Pâques (24 avril). Où cela s'arrêtera-t-il? Mais si l'empire est défait, que fera-t-on après?"

Cette perspective du "trou par en haut", et elle seule, rendait les catholiques hésitants, sans leur dissimuler les dangers qui menaçaient le Saint-Siège. Après les préliminaires de paix de Villafranca, le P. d'Alzon envoya donc au clergé de son diocèse une circulaire publique qui s'ouvrait par ces mots:

A une guerre glorieuse succède une paix glorieuse aussi par la modération du vainqueur, les principes qu'elle consacre, *les alarmes qu'elle apaise, les sacrilèges espérances qu'elle confond*. Plus tard, on vous demandera des prières d'actions de grâces pour un bienfait si promptement obtenu; aujourd'hui, nous venons vous indiquer un devoir de bienfaisance chrétienne à proposer à vos paroissiens.

Suivait la recommandation de contribuer à une souscription nationale en faveur des blessés et des familles des victimes, selon la fortune de chacun. Le 16 juillet 1859, date de la lettre, un chef d'Eglise pouvait signer ces lignes, dont l'enthousiasme fort contenu ne voilait pas les appréhensions du lendemain. L'empereur s'était engagé de la manière la plus solennelle à faire respecter le Pape dans tous ses droits de souverain

temporel. Il appartenait aux événements de confirmer ses promesses ou de leur infliger un démenti.

En attendant, puisque la lutte contre l'Autriche avait eu pour but l'unité italienne, il n'était pas téméraire de craindre que les provinces du Pape ne fussent, à leur tour, sacrifiées. De fait, les petits Etats de l'Italie centrale, envahis aussitôt par des révolutionnaires gagés, se donnèrent au Piémont et choisirent des gouvernements provisoires; les Romagnes, abandonnées par les troupes autrichiennes, furent de même enlevées au pouvoir pontifical. Alors Pie IX, dans l'allocution consistoriale du 26 septembre 1859, fit entendre une protestation qui trouva vite un écho dans les plaintes de plusieurs évêques français. Le journal *L'Univers*, qui avait reproduit les premières, se vit interdire de publier les autres et reçut des avertissements qui, d'après la loi en vigueur sur la presse, équivalaient à des menaces de suppression (16 octobre 1859). Le P. d'Alzon, tenu au courant de la situation par du Lac et ses religieux de Clichy, aurait voulu provoquer une manifestation collective et publique du clergé et des laïques, dans toute la France, en faveur de l'épiscopat et contre la politique antiromaine du gouvernement; il sonda Mgr Plantier et quelques évêques de ses amis, comme Mgr Doney, Mgr Pie et Mgr Parisis. Ils l'en détournèrent, ne jugeant pas opportune une manifestation en soi si désirable, parce qu'elle paraîtrait exercer une sorte de pression sur la volonté nationale ou devancer les évêques dans une lutte qui leur revenait de plein droit. Celui de Nîmes, toujours à l'avant-garde, se proposait de le faire bientôt,

En effet, le 4 novembre 1859, Mgr Plantier publia pour son diocèse le discours du Pape, en l'accompagnant d'une lettre pastorale qui ne manque ni d'énergie ni de clairvoyance. De l'invasion des Etats pontificaux il rendait responsable la Révolution, "à l'ombre de l'immobilité de la France"; il en accusait également les rationalistes et les incrédules, pour qui le catholicisme était le véritable ennemi, et qui espéraient lui porter un coup mortel par l'occupation des territoires où s'exerçait l'activité de son chef, La lettre eut auprès des Nîmois un retentissement énorme. Deux jours après, à l'issue des Vêpres, le clergé de la ville, se portant garant des sentiments des autres prêtres, se rendit à l'évêché. Au nom de tous, le P. d'Alzon remercia le prélat de son courage, le pria de vouloir bien transmettre au Pape l'assurance de t'inaltérable fidélité et du filial amour des prêtres nîmois. L'évêque, qui dès la fin de septembre s'était déjà adressé au Souverain Pontife, fut saisi d'une véritable émotion et déclara qu'avec la grâce de Dieu et l'appui de son peuple il ne faiblirait point dans les conjonctures graves qui se préparaient.

Le lendemain, 7 novembre, partait de Rome à son adresse un bref du Pape, fort élogieux pour lui et ses diocésains. Malgré ses tristesses et ses préoccupations, Pie IX savait trouver le temps de donner à ses défenseurs des témoignages publics de son approbation et de sa tendresse. C'est pourquoi il les invitait "à défendre avec intrépidité la cause de l'Eglise catholique, à démasquer les mensonges, à dénoncer les hypocrisies et à briser les traits des faux docteurs qui lui tendaient des pièges". De telles paroles furent pour Mgr Plantier un programme d'action, comme il le déclara dans sa lettre pastorale du 7 décembre.

Louis Veuillot écrivant au P. d'Alzon quelques jours après, reprenait pour le compte de son journal le projet d'adresse à faire signer par les catholiques:

J'ai lu aujourd'hui la nouvelle lettre de votre évêque. J'en ai admiré la date. Je voudrais bien la reproduire, mais je ne puis faire des imprudences qu'à la condition d'être très prudent. Vous avez vu que nous nous sommes bien avancés aujourd'hui. C'est un cas de suppression ou tout au moins de second avertissement, si les menaces officielles qui nous ont été faites dans ces derniers temps ne sont pas vaines; mais si l'on veut vivre honnêtement dans ce monde, il faut savoir risquer de mourir, et j'aime mieux tomber que fuir toujours, ce qui serait tomber de la pire façon.

Il est bien important que notre adresse ne demeure pas sans écho. Je vous prie de voir s'il n'y a pas moyen d'en faire une chez vous, celle-ci ou une autre. *On le désire à Rome et on en sera consolé.* En France, rien ne peut être plus utile. Si nous attendons d'être muselés pour combattre, nous serons muselés plus vite et beaucoup plus honteusement.

Ainsi donc Rome suggérait à présent l'idée émise par le P. d'Alzon deux mois auparavant, et qu'il n'avait pu faire agréer des meilleurs défenseurs de la papauté; elle désirait que l'on signât une adresse de sympathie en faveur du Souverain Pontife.

Le P. d'Alzon mit donc sur pied, à son tour, un texte que des milliers de Nîmois signèrent à l'envi. Le 29 décembre, on l'envoyait au nonce, à Veuillot, au cardinal Gousset, à Mgr Pie, à d'autres évêques. La police aux aguets ne put le saisir, car il fut transmis sous le manteau par des personnes sûres. Dire qu'il fut approuvé partout serait contraire à la vérité. Ainsi l'évêque de Poitiers trouva que le gouvernement ayant interdit toute manifestation de ce genre, on s'attirerait des démêlés avec la justice et que le mouvement manquerait son but. Le P. Gaultier, religieux du Saint-Esprit, tout en souhaitant que l'exemple de Nîmes fût imité, dut avouer que les vicaires généraux, à qui il en avait parlé, avaient refusé de se compromettre. Bien que l'adresse ne demandât que l'intervention de Dieu dans les circonstances présentes, par une lettre à son clergé du 17 janvier 1860, Mgr Plantier donna des conseils de prudence et de modération.

Il s'est fait, écrivait-il, dans plusieurs villes du diocèse, une manifestation de douloureuse sympathie en faveur du Saint-Père. Bientôt, Pie IX en aura les témoignages écrits dans ses mains, et nous aimons à croire qu'il en recevra quelque consolation dans les amertumes immenses dont il nous a lui-même appris qu'il était accablé. Pour notre part, nous avons été d'autant plus heureux de cette démonstration, qu'étrangère à toute inspiration politique, elle est partie tout entière des saintes tristesses de la piété filiale. Mais parce qu'en se prolongeant et surtout en pénétrant dans les paroisses rurales elle risquerait d'oublier la prudence dont elle a besoin pour rester dans les bornes d'une stricte légalité, je vous prie, en ce qui vous concerne, d'en suspendre le mouvement.

Les événements se précipitaient. Trois jours avant Noël avait paru la fameuse brochure anonyme *Le Pape et le Congrès*, écrite par la Guéronnière sur des notes de l'empereur. Elle concluait à la séparation des Romagnes des Etats pontificaux et à une diminution des autres provinces, ce qui équivalait presque à la suppression du pouvoir temporel. Le publiciste assurait d'ailleurs que plus le territoire serait petit, plus le souverain grandirait. Personne ne se méprit sur le véritable auteur de la brochure qui recourait d'habitude à ces sortes de subterfuges, et Sa Majesté fut quelque peu éclaboussée par les réfutations. Le lecteur en jugera par les lignes qui ouvrent la lettre pastorale de Mgr Plantier, du 5 janvier 1860.

L'auteur a cru devoir taire son nom, et il a bien fait, parce que son écrit nous le montre sans franchise dans les sentiments, sans élévation dans le caractère, sans valeur dans les doctrines et même sans prestige dans la littérature. Mais à juger de sa situation par le bruit qui s'est fait autour de son œuvre, il doit avoir quelque importance dans la presse et dans le monde.

Les autres évêques et *l'Univers* ne parlaient pas autrement et frappaient hardiment sur le faux nez que le souverain s'était appliqué. Le premier à condamner la spoliation du Pape fut Mgr Dupanloup dans son éloquente brochure du 25 décembre. Malgré leur divergence d'idées sur d'autres points, il reçut aussitôt les félicitations du P. d'Alzon, que l'évêque d'Orléans s'empessa de remercier (7 janvier 1860).

La brochure *Le Pape et le Congrès* éloigna définitivement l'empereur des catholiques. Quant à Mgr Plantier, qui avait réfuté la thèse impériale, son langage lui aliéna à tout jamais les hautes sphères officielles; il ne fut plus, à les croire, qu'un évêque d'opposition.

Le Pape avait parlé et il allait parler encore. Le 1^{er} janvier 1860, recevant le général de Goyon et les officiers de l'armée française qui gardait Rome, il avait appelé l'opuscule de la Guéronnière "un monument insigne d'hypocrisie et un tissu ignoble de contradictions". Le 8 janvier, dans une lettre directe à l'empereur qui lui avait

recommandé, avec des formes respectueuses, d'adopter les conclusions de la brochure, il déclara qu'il ne se croyait en droit d'aliéner aucune portion du patrimoine légué à l'Eglise par ses prédécesseurs; il se refusait donc au sacrifice des Romagnes, parce qu'il serait le prélude d'autres amputations. Enfin, le 19 janvier, par l'Encyclique *Nullis certe verbis*, il renouvela ses protestations à la face de l'univers, et avec une vigueur qui, ne laissant place à aucune équivoque, ne permettait plus de nouveaux conseils.

L'Univers de Veuillot était supprimé le 29 janvier, sous le prétexte de troubler la paix publique, d'aigrir les discussions, d'exciter l'hostilité de la presse incrédule contre la religion et le gouvernement pontifical, en réalité parce qu'il avait publié la dernière Encyclique. Il en alla de même des journaux de province qui se permirent la même liberté. La disparition du journal du Pape valut à ses rédacteurs les sympathies attristées d'un petit nombre d'évêques et de la très grande majorité du clergé français. Au nom de vingt-cinq religieux et professeurs de son collège, le P. d'Alzon fut des premiers à s'inscrire dans ce plébiscite. De son côté, le Comité des anciens élèves de l'Assomption envoya une autre adresse qui porte, entre autres signatures, celle du futur cardinal de Gabrières et de Numa Baragnon, futur ministre.

La lutte continuait, et par les petits moyens que paraissait affectionner l'entourage de l'empereur, qui, ayant comploté dans sa jeunesse, gardait le goût des intrigues et des conspirations. Le jour même de son retour de Rome, 1er avril 1860, Veuillot voyait tous ses papiers saisis dans son propre domicile, sans en excepter les notes diplomatiques destinées au nonce que le Pape lui avait confiées. Dès que Pie IX apprit cet exploit de la police, avec les détails assez vils qui l'accompagnèrent, il ne dissimula pas son sentiment sur de pareils procédés. Nous en trouvons l'expression dans une lettre de du Lac au P. d'Alzon, du 10 mai 1860, qui revient mot pour mot au récit qu'en donne Eugène Veuillot dans la vie de son frère et ne peut être que la reproduction d'une note de la nonciature.

Le Saint-Père, écrivait du Lac, en apprenant la saisie des papiers de Veuillot, a haussé les épaules, souri et dit: "Louis (Veuillot) s'est conduit en homme bon et loyal. Si l'empereur sait tout ce que je lui ai dit, il en a appris de belles. Je ne sais pas d'ailleurs très bien ce que je lui ai dit. Quand la sainte patience est à côté de moi, je me modère; mais dès qu'elle n'y est plus!..."

*

* *

Protestations écrites et parlées, prières, manifestations de tout genre, tout servait la cause du Pape; il fallait pourtant quelque chose de plus et de mieux. Au lieu de la France officielle qui avait jusque-là assuré le maintien de l'ordre dans les Etats pontificaux et semblait se retirer, on devait procurer à Pie IX des ressources en soldats et en argent. Telle fut la fin que poursuivit l'œuvre du Denier de Saint-Pierre. C'est de Lyon et de l'abbé de Serres que partit le mouvement, qui fit traînée de poudre et se répandit vite dans toute la catholicité. Née dans les premiers jours de décembre 1859, l'œuvre s'implanta dès le mois suivant à Paris et en Belgique, pour ne pas citer d'autres pays. On la croyait de circonstance, alors qu'elle était destinée à devenir l'une des institutions les plus utiles à l'Eglise.

A Paris, une grande réunion eut lieu le 9 janvier 1860, dans les bureaux du Conseil de Saint-François de Sales. Le P. Picard, qui nous en a conservé les détails, y prit part, ainsi que du Lac, Poujoulat, Riancey, des représentants de tous les journaux et de toutes les œuvres catholiques, des conseillers d'Etat, des députés et sénateurs, etc. Au mois de juin 1860, le Denier de Saint-Pierre était organisé dans presque tous les diocèses de France. Sans affluer, l'argent arrivait. Le Comité central de Paris laissa à chaque diocèse son initiative et son mode de collecte. Le gouvernement impérial défendit d'écrire en faveur du Denier de Saint-Pierre, il n'empêcha ni de parler ni d'agir.

Pourtant, par la pression exercée sur la faiblesse de quelques évêques, il les amena à des concessions qui étaient de véritables abandons de la cause pontificale.

Une des principales tâches était le recrutement des soldats du Pape. L'Ouest français donna le branle qui se communiqua, assez lentement toutefois, à d'autres régions où la foi conservait encore des racines profondes. De la France, le mouvement gagna d'autres nations, comme la Belgique, la Hollande, le Canada, l'Irlande et l'Autriche, qui fournit un assez fort contingent. D'ordinaire, les recrues rejoignaient Marseille, où un correspondant du Comité central leur obtenait des concessions, sur les bateaux en partance pour les Etats du Pape. Ces engagés volontaires se composaient de jeunes gens de la société qui offraient spontanément leurs services pour six mois, et de fils de familles moins fortunées qui constituaient les troupes d'infanterie et restaient plus longtemps à l'armée. Leur subsistance était soldée par l'Etat pontifical.

Dans les collèges de l'Assomption, à Nîmes et à Clichy, ainsi qu'au pensionnat des religieuses, le Denier de Saint-Pierre était en pleine prospérité; d'anciens élèves partaient pour Rome. Le neveu du P. d'Alzon, Jean de Puységur, à peine âgé de 20 ans et unique rejeton de sa race, s'engagea dans la cavalerie, au mois de juin 1860. Son oncle lui avait écrit le 13 juin:

Si les choses doivent durer et si tu ne veux rester que quelques années en service, avec tes principes et ceux de ta famille, il vaut mieux pour toi servir le Pape que l'empereur. Si les choses ne durent pas à Rome, elles ne dureront pas non plus en France. Ce sera comme en 1848: quand les Suisses catholiques eurent été battus, la révolution fut bien vite à Paris.

Paroles prophétiques, au bas desquelles la mère du jeune homme se contenta d'ajouter ces mots:

Je vais repartir pour Montpellier, d'où je t'écrirai demain. Réfléchis surtout à ce que te dit ton oncle. Tiens-toi prêt à partir, si tu veux. Je te donnerai demain des explications. Ta pauvre tante est toujours très malade. Je t'embrasse. Marie.

Le jeune homme partit en compagnie du P. d'Alzon, qui tint à l'embarquer lui-même à Marseille. Il fit son devoir au combat de Castelfidardo, et, prisonnier, fut délivré quelques jours après avec les autres captifs. La défaite des troupes pontificales, commandées par un général français et lâchées par l'empire, provoqua en France une émotion intense. Partout des services funèbres furent célébrés pour les victimes, des panégyriques prononcés, d'où les complices des révolutionnaires italiens ne sortaient pas toujours sans flétrissure. A Nîmes, le 5 octobre 1860, en l'absence de l'évêque, le P. d'Alzon officia dans la cathédrale pour les morts de Castelfidardo; après la messe, il monta en chaire et lança une vibrante allocution en l'honneur de ces soldats qui, selon le mot de Lamoricière, furent *assassinés* et non vaincus par l'armée piémontaise. Puis, au nom du clergé, il écrivit une lettre de condoléances à la marquise de Pimodan, dont le mari avait succombé sur le champ de bataille.

Lui-même, brisé par la mort récente de sa sœur aînée, était sur le point de perdre sa mère. Il eut le bonheur, avoua-t-il, de souffrir à cette occasion "un tout petit peu pour la cause du Pape", car il ne put ni administrer ni même absoudre la vicomtesse d'Alzon. "A cause de ses excès de zèle", c'est-à-dire pour s'être intéressé au Denier de Saint-Pierre, l'évêque de Montpellier venait de lui retirer tous les pouvoirs dans son diocèse.

L'empire ne pouvait plus ou ne voulait plus revenir en arrière. Les ministres, mal informés des intentions du sphinx impérial qui ne les connaissait pas toujours bien lui-même, interprétaient de leur mieux les événements accomplis ou sur le point de l'être, s'efforçant aujourd'hui par la persuasion, demain par la menace, de gagner les évêques et le clergé à la politique officielle. Sauf auprès de l'abbé Maret, du P. Lacordaire et de quelques autres, toutes leurs tentatives échouèrent. Ultramontains, légitimistes, libéraux parlementaires, républicains et même démocrates, tous constituaient un front unique. Ils luttaient pour le Vicaire du Christ, malgré les circulaires ministérielles qui succédaient

aux discours et aux communiqués, accusant le Pape de se tromper sur l'étendue de ses droits, de renouveler les anciens démêlés du sacerdoce et de l'empire, en tant que prince temporel, et de porter ainsi préjudice à l'Eglise.

Conduit par son évêque et son vicaire général, le diocèse de Nîmes se distingua entre tous par sa fidélité et sa vaillance. Les adresses circulèrent dans toutes les paroisses. C'est pourquoi Pie IX, ému par le "nombre incalculable de fidèles de tout ordre, de tout rang et de toute condition, qui les avaient signées", les en félicita et les en remercia par le bref du 16 juin 1860, dont voici la traduction:

A mes bien-aimés fils Emmanuel d'Alzon, Boucarut, vicaires généraux, à MM. les chanoines et curés, au clergé et aux fidèles du diocèse de Nîmes.

PIE IX, PAPE.

MES BIEN-AIMÉS FILS, SALUT ET BENEDICTION APOSTOLIQUE.

C'est avec une joie bien sentie que Nous avons reçu la lettre que vous Nous avez écrite, dans laquelle chaque expression proteste de votre respect et de votre soumission envers Nous et envers le siège auguste de Pierre sur lequel Nous sommes assis. Vous êtes vivement affectés, mes fils bien-aimés, des malheurs et des afflictions qui Nous frappent par l'effet de l'hypocrisie et de l'impudence de plus en plus manifestes de ces hommes qui ne suivent d'autre règle que leurs propres intérêts. Ils ont, en effet, contracté alliance avec des brigands et des criminels, et ne se proposent rien moins que de pousser à la révolte toute l'Italie et de détruire à tout jamais le pouvoir temporel du Saint-Siège.

De pareils attentats qui sont commis publiquement tous les jours, sans aucune protestation, même avec l'appui puissamment menteur du suffrage universel, et sous prétexte de réaliser l'unité du peuple italien, sont soutenus et favorisés par des hommes qui, en simulant la piété et en prêchant la paix au monde, préparent la destruction de tout pouvoir légitime. Mais le Seigneur tout-puissant et tout miséricordieux assiste chaque jour son Eglise qui a déjà vu d'autres orages et surmonté des tempêtes autrement graves. Ne vous laissez donc pas abattre, fils bien-aimés; ayez confiance en Celui qui exauce continuellement les prières et les vœux de l'Eglise, et qui regardera avec miséricorde Notre affliction et la vôtre. Ne cessez de lui adresser à cette fin vos supplications et vos hommages; implorez surtout le secours de sa Très Sainte Mère Marie, la Vierge immaculée, qui a terrassé les monstres de toutes les erreurs et de toutes les hérésies.

Que la bénédiction apostolique soit le gage de Notre paternelle affection pour vous; qu'elle attire sur chacun de vous, fils bien-aimés, l'abondance des grâces célestes; Nous vous l'accordons avec toute l'affection et toute l'effusion de Notre cœur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 16 juin de l'année 1860, de Notre pontificat la quatorzième.

Le 4 février 1860, Pie IX avait déjà envoyé ses remerciements et sa bénédiction aux élèves du collège de l'Assomption pour une adresse analogue dont Alexis Dumazer et Louis de Rippert d'Alauzier avaient pris l'initiative au nom de leurs condisciples. Le 24 juin de la même année, par un bref à Mgr Plantier, il exprima le souhait que l'évêque transmitt à ses diocésains "des éloges au nom du Pape, et dans un langage qui fut l'expression éloquente de sa gratitude". Ainsi encouragé par son chef, le P. d'Alzon, initiateur et animateur de ce referendum populaire, multiplia ses efforts, tandis que l'évêque, dans ses lettres pastorales, justifiait publiquement la conduite du clergé français en établissant qu'il n'avait pas franchi les droits de son ministère.

Vers cette époque, le P. d'Alzon fut sollicité de favoriser une démarche singulière. Un sénateur, le baron de Vincent, fort dévoué à l'empereur et à l'Eglise, persuadait le P. Picard que si le Pape venait visiter la France, il obtiendrait de Napoléon III la conservation de tous ses Etats: lui-même se proposait d'aller à Rome mener à bien cette négociation. Consulté, le P. d'Alzon répondit le 22 juin 1860:

Veuillez remercier la personne en question de la confiance qu'elle veut bien me témoigner. J'ai un excellent moyen de sonder *là-bas*, sans rien compromettre. Mais si l'on me demandait conseil de *là-bas*, j'engagerais à ne pas bouger. Jamais les démarches de ce genre n'ont réussi, surtout les deux dernières. Voyez l'histoire. Je suis toutefois convaincu qu'un voyage de la personne qui vient de parler si bien dans une certaine boutique, serait très utile et qu'elle serait en tout cas parfaitement accueillie.

Cette lettre, incompréhensible sans les autres qui ne passèrent pas sous les yeux de la police, signifiait que le voyage de Pie IX en France n'était pas à conseiller, mais que si le baron de Vincent désirait une audience du Pape, elle lui serait, grâce aux amis romains du P. d'Alzon, accordée assez facilement. La supérieure des religieuses de l'Assomption accourut alors de Paris l'entretenir de ce projet et de bien d'autres; tous deux tombèrent d'accord sur son inutilité.

L'évêque de Nîmes et son grand vicaire ne se décourageaient pas. Après Castelfidardo plus encore qu'avant cette bataille, ils engagèrent les catholiques à sacrifier leurs biens et leurs enfants. Maintenant, c'est la guerre ouverte entre le gouvernement et les évêques, entremêlée de trêves fréquentes et toujours prête à recommencer. Le pouvoir supprime les journaux catholiques, il assimile à des brochures politiques les mandements épiscopaux, où les événements et les actes religieux du ministère sont discutés et parfois jugés avec une vivacité extrême; c'est pourquoi il les soumet tous, sauf le format traditionnel des lettres pastorales, à la loi du timbre et du dépôt, qu'il y soit question du spirituel ou du temporel. L'examen préalable de ces documents, déclare-t-il, demanderait trop de temps et créerait trop d'incertitudes.

Le pouvoir interdit également les Comités établis pour recueillir les dons en faveur du Denier de Saint-Pierre; il n'autorise que les offrandes individuelles remises aux autorités ecclésiastiques. Cela se pratiquait dans la majorité des diocèses et requérait une forte organisation. C'est pourquoi le P. d'Alzon, en tant que vicaire général chargé des œuvres, en décembre 1860, adressait une circulaire au clergé du diocèse relative à ces quêtes, en tenant compte des nouveaux décrets.

La lutte continue et s'accroît. Le porte-plume de l'empereur, La Guéronnière, poursuivant ses attaques mielleuses ou fielleuses, selon les occasions, rejette sur le Pape la responsabilité du conflit italien, et, les pas dans ses pas, les évêques multiplient leurs ripostes. Une circulaire de Mgr Plantier, datée du 16 février 1861, ne cache pas les appréhensions des catholiques: la chute imminente de Rome, la fuite de Pie IX ou sa captivité préoccupent et attristent tous les fidèles..

Il n'y a qu'un pas, remarque l'évêque, du prétoire au Golgotha. Nous ne tarderons pas d'apprendre qu'un second Castelfidardo vient d'épouvanter l'autre versant des Apennins; et le lendemain, malgré les bonnes intentions de la France, le télégraphe nous dira que le Vicaire de Jésus-Christ, incapable de se réfugier à Gaëte mis en cendre, est fugitif sur les mers ou prisonnier au Vatican.

Mgr Pie va plus loin encore; dans une allusion transparente, il accuse le souverain d'avoir livré le Pape aux agitateurs italiens, comme Pilate livra le Christ aux Juifs et s'en lava ensuite les mains. Il est déféré au Conseil d'Etat et déclaré d'abus; mais avant la sentence du juge, près de cinquante prêtres nîmois avaient signé une lettre de félicitations rédigée par le P. d'Alzon, qui reçut la réponse sui vante:

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur l'abbé, combien j'ai été sensible au témoignage que vous m'avez fait parvenir. Les sentiments d'un clergé aussi distingué que celui de Nîmes sont d'un grand prix à mes yeux; ils se joignent à d'autres marques de sympathie qui me sont venues de tous les points et que l'épiscopat me multiplie tous les jours. Il est des circonstances dans lesquelles toutes les limites du mal étant franchies de la part des ennemis, les défenseurs de la vérité sentent le besoin et l'inspiration de franchir eux-mêmes certaines bornes de la prudence accoutumée. L'acte que j'ai accompli était réfléchi et voulu par moi dans toute sa portée et dans toutes ses conséquences, je n'en redoute donc point les suites.

A Nîmes; on parle, on écrit, on agit, sans s'inquiéter des défenses d'un pouvoir qui finirait par interdire aux prêtres tout exercice du ministère autre que l'administration des sacrements. *L'Indépendance belge*, journal radical, traite le clergé de ce diocèse de "modèle de fanatisme". Le 6 mars 1861, remplaçant le prédicateur du Carême, un Parisien timoré qui était tombé malade, Mgr Plantier prêche dans sa cathédrale sur les insultes faites aux douleurs présentes de l'Eglise. Une revue du temps assure qu'en l'écoutant on croyait entendre un de ces Pères de l'Eglise qui, aux heures troublées du

Bas-Empire, assemblaient le peuple fidèle pour le raffermir ou le consoler. Deux jours après, du haut de la même chaire, c'est le P. d'Alzon qui félicite son évêque et se donne, à bon droit, pour l'interprète du clergé et des fidèles. Pour un instant il avait quitté Saint-Charles où il parlait sur ce qui inquiétait alors les consciences.

Ceux qui ont pu, remarquait le même périodique, contempler l'innombrable auditoire de notre courageux grand vicaire, ne nieront pas que les flammes et quelquefois les foudres de sa parole ne répondent chez nous à un vrai besoin. Il y a du sang catholique dans les veines du peuple nîmois. Heureux l'apôtre dont le cœur peut donner une si vigoureuse impulsion à ces cœurs dévoués à Pie IX et aux nobles infortunes qui font cortège à la sienne!

Le branle était donné dans la plupart des diocèses de France. Que le ton qui convient à la chaire ait toujours été observé par les prêtres des villages, nous n'oserions pas l'affirmer. Le Carême fini et les Pâques célébrées, le ministre de la Justice entre en scène. Dans une circulaire aux procureurs généraux, il les invite à faire observer certains articles de notre législation, parus en 1810, et d'après lesquels tout prêtre qui, dans l'exercice de ses fonctions, attaque le gouvernement, est passible de la prison ou de l'exil. Ces articles avaient été, paraît-il, abrogés en 1819. Quoi qu'il en soit, l'incartade du pouvoir civil est évidente. Mgr Plantier la relève aussitôt, et, à sa suite, cinquante-cinq de ses prêtres adressent au ministre une réfutation énergique de sa circulaire. "On peut croire, écrivait le P. d'Alzon le 26 avril 1861, que je suis le provocateur de tout cela, et l'on n'aura peut-être pas tout à fait tort, mais je n'ai pas l'habitude de reculer devant mes actes."

Le document est trop important pour que nous n'en donnions pas des extraits. Après avoir relevé la menace adressée "au corps sacerdotal tout entier" par la circulaire ministérielle, le P. d'Alzon en réfute les idées principales.

Il est temps, dites-vous, que la légalité reprenne son empire. De quelle légalité s'agit-il? Si les catholiques sont obligés par leur conscience d'être soumis aux pouvoirs établis de Dieu, à la justice, aux règles légitimes, la légalité, il faut bien le reconnaître, a moins de titres à leur respect. Qu'a-t-elle été, bien souvent, que la force prenant le masque du droit? Quels maux n'a-t-elle pas faits, et, quels crimes n'a-t-on pas commis avec cette arme fatale de toutes les tyrannies? Depuis que les docteurs de la loi juive déclarèrent qu'ils avaient une loi et que, selon cette loi, le Sauveur du monde devait mourir, aucun catholique ne fléchit le genou devant l'image de la croix à laquelle fut attaché Jésus-Christ sans maudire la plus grande injustice qui ait été commise au nom de la légalité... L'Eglise baigne ses pieds dans le sang de ses enfants, de ses prêtres, de ses évêques, de ses souverains pontifes, immolés pendant les trois premiers siècles de son existence. au nom de la légalité d'alors...

Vous ne craignez pas d'affirmer que certains prêtres, *exploitant la faiblesse de l'esprit et la crédulité, se plaisent à troubler les consciences au nom de malheurs imaginaires*. Que quelques prêtres, par un zèle excessif, aient franchi certaines limites, c'est ce que je ne veux point examiner, car il y a quelque chose de plus grave que leur imprudence possible, c'est la situation présente, et ce ne sont pas eux qui l'ont faite... Les évêques que l'on accusait, il y a quelques années, d'un trop grand dévouement au pouvoir nouveau, ont jeté le cri d'alarme avec le plus d'énergie. Les prêtres taxés de la plus vive sympathie pour l'avènement de l'empire se montrent en ce moment les plus effrayés. Et, en dehors de la France, d'où vient cette entente générale des évêques à signaler les malheurs qui menacent le Saint-Siège? Si ces malheurs sont imaginaires, comme vous le dites, pourquoi cette unanimité à les signaler? S'ils sont réels, comme nous le croyons, pourquoi défendre au clergé français de partager les appréhensions universelles?

Après tout, en dehors des avertissements que la conscience a fait un devoir à l'épiscopat et au clergé de second ordre de donner aux fidèles, quel est le grand moyen auquel de toutes parts on invite les catholiques à recourir? C'est la prière. Prétendez-vous vous placer entre ce cri de l'âme et Dieu?... Il ne nous est pas permis de dire que notre Père souffre. Il semble qu'en l'affirmant nous accusions quelqu'un. Il ne nous est pas permis de demander à Dieu que les jours de l'angoisse soient abrégés pour lui, sans être menacés de la prison et du bannissement pour avoir *troublé* illégalement les consciences, au nom de *malheurs imaginaires*...

Vous croyez devoir rappeler à MM. les procureurs généraux que les prêtres peuvent, dans certaines circonstances, encourir la prison ou le bannissement. Après qu'ils auront été jetés en prison pour la foi, qu'en résultera-t-il? Il y a moins d'un siècle, le clergé ne se partagea-t-il pas en deux camps? Les uns

prêtèrent serment à la légalité et demeurèrent libres; les autres répondirent à une demande odieuse: *non possumus*, ils furent jetés en prison et plusieurs périrent sur l'échafaud. Dix ans ne s'étaient pas écoulés que le gouvernement, abandonnant ceux qui s'étaient trop lâchement abandonnés à une légalité déjà disparue, rouvrait les églises en faveur des prêtres qui avaient eu le courage de désobéir à la légalité pour rester fidèles à Dieu...

Prenant ensuite la question de haut, selon une méthode qui lui était familière, le P. d'Alzon établit que cette guerre de légistes forcera l'Eglise à préciser sa doctrine sur ses rapports avec le gouvernement civil.

Votre circulaire, remarque-t-il, met en présence l'une de l'autre deux sociétés qui se partagent l'empire, l'une des intelligences, l'autre des corps: la société spirituelle et la société temporelle. Entre les deux, quelles sont les limites? Il y en a, sans doute; mais qui doit les établir? Où trouver en ce monde un pouvoir supérieur et capable de remplir une pareille mission? Il est des époques où l'entente commune est possible, il est des temps où elle ne l'est plus. Il faut donc que l'une de ces deux sociétés décide en dernier ressort et reste maîtresse de fixer les bornes. Sera-ce la société qui accomplit toute sa destinée dans le temps? Sera-ce la société qui a reçu des promesses d'éternité et d'une assistance divine? Poser la question dans ces termes, c'est pour la conscience catholique l'avoir déjà résolue en principe; et quant aux applications, si, pour un plus grand bien, la puissance spirituelle a cru devoir rester jusques à aujourd'hui dans un vague pacifisme, ne craignez-vous pas que vos provocations n'amènent des controverses, au terme desquelles elle sera forcée de s'expliquer catégoriquement, de réclamer pour Dieu ce que César avait usurpé? Et c'est vous, Monsieur le ministre, qui l'aurez voulu...

Dix ans ne s'étaient pas écoulés que le Syllabus était publié et l'infaillibilité du Pape définie dans le Concile du Vatican. Une fois de plus, l'erreur avait hâté la proclamation de la vérité. La lettre du P. d'Alzon à Delangle resta sans réponse; le ministre avait trop de préoccupations pour s'inquiéter encore du clergé nîmois.

Alors, et pour la première fois de sa vie, le P. d'Alzon mordit à la politique active; à la demande de quelques propriétaires, il fut candidat aux élections du Conseil général de l'Hérault pour le deuxième canton de Montpellier. Fidèle pourtant à sa ligne de conduite ordinaire, il n'avança que des motifs religieux, soit dans sa campagne électorale, qui fut très courte, car il rentra de Rome à Nîmes le 4 juin 1861 et l'élection eut lieu le 13, soit dans la proclamation adressée aux électeurs le 9 juin et que voici:

Je viens réclamer vos suffrages pour les élections prochaines, où vous aurez à choisir un nouveau membre du Conseil général de l'Hérault. Ma démarche est une réponse à l'appel qui m'a été fait par un certain nombre de vos plus honorables concitoyens. S'il se fût agi de combinaisons politiques, j'eusse demandé à rester dans la sphère de mon ministère sacré, où assez de devoirs réclament tout le temps et toute l'indépendance du prêtre; mais on veut bien me dire que je puis, par ma candidature, vous fournir l'occasion de montrer qu'au-dessus des rouages de l'administration, dont le Conseil général a le contrôle, vous aimez à voir les principes religieux toujours debout. Le choix que vous feriez de moi serait une manifestation de votre foi, que semblent nécessiter les circonstances présentes.

Tel est, Messieurs, le motif qui me rendrait heureux de voir mon nom favorablement accueilli par les électeurs du 2^e canton de Montpellier.

EMMANUEL D'ALZON.

Il fut battu par la coalition de l'administration et des rouges, et ne recueillit que 800 à 900 voix, quand son concurrent en obtenait près du double. Il est vrai que, selon un usage qui n'a pas disparu, on avait eu soin de biffer auparavant les noms de la moitié des électeurs. Bien que les patrons de sa candidature, posée au dernier moment, eussent compté sur un succès incontestable, l'échec ne l'affligea point.

A quelques semaines de là, Mgr Plantier recevait la plus belle récompense qu'un pasteur pieux puisse souhaiter, une plume d'or offerte par les ouvriers catholiques en l'honneur de ses écrits pour la liberté de l'Eglise. Touchante initiative d'un peuple dont "le cœur fut toujours à la hauteur de sa foi", pour parler comme son évêque. Celui-ci bénit la plume, et il promit de s'en servir mieux et plus que jamais. Après les exercices de la retraite pastorale, ce furent ses prêtres qui, "d'un accord aussi unanime que spontané", lui présentèrent le recueil imprimé par Rome des actes récents de l'épiscopat catholique pour la défense du pouvoir temporel: l'évêque y figurait pour près de cent

cinquante pages. Sans se découvrir, le P. d'Alzon avait ménagé, comme l'atteste sa correspondance, ce double triomphe à Mgr Plantier; il fit acheter l'ouvrage par Germer-Durand, pèlerin de Rome à l'automne de 1861.

*

* *

Un épisode pénible vint compromettre définitivement les rapports de l'évêque avec le gouvernement. Le ministre de l'Intérieur, Persigny, avait dissous le 16 octobre le Conseil central de la Société de Saint-Vincent de Paul, après avoir accusé celle-ci de remplacer l'exercice de la charité par les menées ténébreuses de la politique, l'avoir appelée une association occulte et assimilée aux Loges maçonniques. Aussitôt, le P. d'Alzon mandait au P. Picard: "J'écris à l'évêque, qui est en tournée pastorale, pour l'engager à protester en public." Même sans ce conseil, Mgr Plantier aurait agi, car il ne pouvait contenir son indignation. Il écrivit donc à Rouland, ministre des Cultes, contre cet acte odieux et ce rapprochement plus odieux encore.

La lettre parut dans les journaux de Paris, d'après les dispositions du P. d'Alzon qui écrivait: "Monseigneur ne veut pas savoir ce qu'on en fera, il me laisse en faire ce que je voudrai." A son tour, Rouland fit insérer dans *le Moniteur* (8 novembre 1861) une lettre adressée à l'évêque de Nîmes; il lui reprochait d'avoir manqué aux bienséances et aux règles de la modération, le priant de s'abstenir désormais de lui envoyer, sur les affaires religieuses ou politiques, des lettres dans lesquelles il aurait à déplorer des insinuations et des violences. Mgr Plantier, de passage à Uzès, en appela aussitôt de cette réprimande publique et des sévères appréciations du ministre à trois grands tribunaux: celui du monde catholique, celui de l'histoire de l'Eglise et celui de Dieu, sur lesquels il comptait pour l'absoudre des rigueurs que lui prodiguaient les représentants de l'Etat.

Le clergé de Nîmes connaissait son devoir, et il le remplit en signant en quelques heures une adresse de sympathie à son évêque. Pour une fois, le P. d'Alzon, absent, ne prit aucune part à la manifestation; il revint pourtant avant Mgr Plantier et prépara sa réception. Celui-ci, soucieux d'éviter tout ce qui pouvait exciter la susceptibilité de l'administration préfectorale, en avait déjà fixé les détails. On le recevrait à la porte de la cathédrale, sans discours, et il ne monterait pas en chaire. Il arriva au jour et à l'heure indiqués, vit l'animation qui régnait dans les rues, et, après s'être frayé péniblement un chemin à travers les rangs pressés des fidèles, malgré sa résolution antérieure, il décida de leur dire dans l'église quelques mots de gratitude. La police, fort nombreuse dans la cathédrale, prêta à l'évêque un langage qu'il n'avait pas tenu; la presse parisienne l'accusa d'avoir abusé de son ministère pour outrager le souverain. L'orateur leur opposa un prompt démenti par le récit circonstancié des événements et par la publication intégrale de son discours.

Son vicaire général fut l'objet d'attaques, encore plus perfides. Dans le salon de l'évêché, en présence du clergé et des principaux laïques de la ville, il avait dit à Mgr Plantier quelques mots de félicitations qui furent recueillis séance tenante par Germer-Durand, un homme au-dessus de tout soupçon. En voici des extraits transcrits de sa propre écriture:

MONSEIGNEUR,

La foi et la charité sont deux sœurs, dont les destinées ne se séparent pas. Jamais on n'attaque la foi, que la charité ne soit bientôt poursuivie à son tour. Aussi est-il naturel qu'ayant de communs adversaires elles aient de communs défenseurs. Depuis quelque temps déjà les catholiques gémissaient des insultes dont la société était le point de mire, et il leur était facile de prévoir que bientôt la liberté du bien subirait des opprobres partis du même côté. Ils ne prévoyaient pas quelle sanction serait donnée à tout un système de dénonciations sans cesse grandissant. S'ils s'attristaient des outrages faits à leurs plus chères affections,

ils se consolait à la pensée de la vigueur avec laquelle certaines voix apostoliques faisaient retentir des réclamations pleines d'un calme, d'une dignité, d'une noblesse, dont on paraît avoir perdu le sens.

Pour vous, Monseigneur, que votre clergé réuni félicitait naguère d'être un des plus vaillants champions de la vérité attaquée dans la personne de son infaillible docteur, vous avez eu entre tous la gloire d'être le premier à venger en public les droits méconnus de la charité catholique et de la liberté de l'aumône. Ce courage épiscopal a déplu, sans doute, parce qu'un beau talent était ici au service d'un grand caractère. On vous a fait connaître de hauts mécontentements, on les a fait connaître officiellement à la France...

Monseigneur, la solidarité que nous réclamons aujourd'hui est une force et une puissance morale que personne ne vous enlèvera. Derrière votre clergé, l'Eglise de Nîmes se lève tout entière et bat des mains, fière d'un pontife qui peut compter sur elle, comme elle sait pouvoir compter sur lui. Puisse, Monseigneur, cet hommage de respectueuse sympathie que nous déposons à vos pieds être pour vous, non pas un dédommagement bien inutile de censures qui ne sauraient vous atteindre, encore moins vous émouvoir, mais une preuve que, cette fois du moins, les brebis ne se sont pas dispersées, malgré ce que l'on a fait pour frapper le pasteur!

Tout en étant fort belles, ces paroles n'ont rien d'offensant pour personne, et, dites dans une réunion privée, elles ne devaient pas attirer les suspicions du pouvoir. Elles furent quand même l'objet d'une poursuite judiciaire du Parquet de Nîmes contre le P. d'Alzon. Voici à quelle occasion. Un adversaire, probablement employé à la préfecture, adressa au journal *Le Monde* un compte rendu controuvé et calomnieux de la cérémonie de la cathédrale (21 novembre 1861). Il attribua à Mgr Plantier et à son vicaire général ce que ni l'un ni l'autre n'avait dit, et il fit parler le P. d'Alzon sous le porche de la cathédrale, alors qu'il avait félicité l'évêque dans une salle de l'évêché. Le tout était présenté pourtant à l'éloge des deux orateurs, comme venant de quelqu'un de leur entourage, de sorte que la rédaction du *Monde*, c'est-à-dire du Lac, l'inséra de bonne foi. La publication déclancha [sic] un beau tapage dans la presse parisienne inféodée au pouvoir. Le 4 décembre, *le Constitutionnel* lançait un article virulent contre le vicaire général de Nîmes qui se permettait des audaces que ni sénateur ni député n'oserait prendre à son compte.

La Mère Marie-Eugénie de Jésus, effrayée par les visites de gens encore plus effrayés qu'elle, l'engageait à nier purement et simplement le récit du *Monde*, surtout à ne pas quitter Nîmes, de peur d'une arrestation (11 décembre 1861). Craintes puériles, car si l'empire allait jusqu'aux procès contre les ecclésiastiques, il reculait devant les emprisonnements. Le P. d'Alzon protesta contre l'insertion faite dans *le Monde*, et le journal inséra sa rectification. Bien ou mal lui en prit. Deux heures après, des envoyés du Parquet de Nîmes ou des gens se donnant pour tels opéraient une perquisition dans les bureaux du journal, en présence de du Lac, évidemment pour saisir l'écriture de l'employé préfectoral et le mettre ainsi à l'abri de toute poursuite pour usage de faux. Ils, ne trouvèrent rien, car la direction du Journal brûlait d'ordinaire les manuscrits dès qu'ils étaient utilisés. L'administration préfectorale ou gouvernementale n'ayant personne à compromettre, laissa tomber l'affaire qui l'avait déjà couverte de ridicule.

Elle se vengea d'une autre façon. Le 12 décembre 1861, par circulaire secrète dont le contenu fut connu immédiatement, ordre était donné aux fonctionnaires du Gard de cesser tous rapports privés avec Mgr Plantier, "espérant que l'isolement dans lequel ils laisseraient ce prélat lui inspirerait de salutaires réflexions et le ramènerait à une conduite plus conforme aux convenances et au respect pour le gouvernement de l'empereur". Ainsi parlait l'auteur de la circulaire, envoyée non seulement à Nîmes, mais à Poitiers et à Orléans.

Le P. d'Alzon fut menacé d'un autre procès pour quelques mots dits dans la chaire de Saint-Charles, le 16 février 1862, après la dissolution de l'Association de Saint-François de Sales. Le préfet tenait à des poursuites, malgré le refus du procureur général; il écrivit donc au ministre intéressé, Delangle, qui se déroba, lui aussi. Sur les

instances du préfet, l'affaire fut alors portée devant le Conseil des ministres, dont la majorité se prononça en sa faveur. Une instruction fut ouverte, vingt-huit témoins entendus, et, après la déposition du P. d'Alzon, une ordonnance de non-lieu fut rendue. Pour la seconde fois, en quelques mois, la montagne accouchait d'une souris; ce n'était pas la dernière.

La fin de l'année 1862 est marquée par la venue au monde du drame d'Augier, *Le fils de Giboyer*, qui jetait l'outrage et la dérision sur les catholiques, en particulier sur Louis Veuillot. Le ministère prit fait et cause pour la pièce, tout comme s'il l'avait inspirée. L'administration impériale, l'Université, la jeunesse libérale, marchèrent d'accord avec lui et appuyèrent sa représentation sur les théâtres de la capitale. De là, elle entreprit son tour de France et menaça Nîmes, où l'opinion publique alertée ne prêta pas un concours bienveillant. L'agitation provoquée par cette affaire dura plus de deux mois. Dès qu'il en eut connaissance, par lettre confidentielle au procureur général, le P. d'Alzon promit d'user de toute son autorité pour éviter une collision, tout en faisant remarquer qu'en cas de conflit la responsabilité retomberait sur les provocateurs. On était alors au 29 décembre 1862. Comme le préfet, organisateur de cette mise en scène contre les "cléricaux", ne céda point, deux jours après parut dans *l'Opinion du Midi* une lettre publique du P. d'Alzon qui recommandait le calme aux spectateurs et se terminait par ces mots:

Il y a un moyen meilleur que le sifflet pour protester contre l'insulte, c'est de couper les vivres aux insulteurs, ou, du moins, à leurs instruments. Une pétition adressée à M, le maire de Nîmes et au Conseil municipal pour demander la suppression, au prochain budget de la ville, de la subvention accordée au théâtre serait certainement couverte de signatures. De même que j'en ai signé plusieurs pour obtenir l'assainissement de mon quartier, de même je souscrirais volontiers à celle-ci. Tous les hommes, aux yeux de qui le scandale est un triste moyen de succès, partageront ce sentiment.

Cette lettre valut à son auteur l'hostilité du préfet, qui, après avoir pris les instructions du ministre de l'Intérieur, fit transmettre par voie d'huissier, le 5 janvier 1863, un avertissement au journal et le communiqua au domicile du P. d'Alzon. On qualifiait sa lettre d'appel au désordre, et sa publication de danger pour la paix publique. Rien de moins, au jugement d'un homme qui cherchait toutes les occasions d'envenimer les rapports, jusque-là cordiaux, des catholiques avec le gouvernement. A cet arrêté, le P. d'Alzon répliqua, le 9 janvier, par une longue lettre au ministre de l'Intérieur qui en est la réfutation.

L'opinion universelle, disait-il au début, est que l'avertissement avait pour but d'atteindre moins une lettre parfaitement inoffensive que mon nom, et, derrière mon nom, l'évêque dont j'ai l'honneur d'être le grand vicaire. Personne ici ne s'y est mépris. Mais vous, Monsieur le ministre, qui avez donné votre approbation à cette mesure sur le seul rapport de votre subordonné, vous pouvez n'envisager les faits qu'à son point de vue exclusif, et il peut être bon à Votre Excellence de recevoir quelques renseignements qui rétabliront bien des choses sous leur véritable jour...

Suivaient ces explications. On veut le frapper, parce qu'on le croit opposé au gouvernement, et il ne l'est pas, ainsi que cela ressort des treize dernières années et qu'il rappelle en détail. Le mauvais vouloir de l'administration préfectorale à son égard vient de ce qu'il est uniquement catholique, de ce que dans son humble sphère d'action il jette l'alarme chaque fois qu'il estime les intérêts de l'Eglise menacés. Chez lui, pourtant, aucun parti pris, aucune malveillance. Il n'y a pas deux mois que, lors de la rentrée de la cour impériale, il s'est offert pour remplacer, à l'audience d'ouverture, l'évêque écarté par l'administration; il a été repoussé également. Mais ce n'était certainement pas lui qui s'appliquait à troubler la paix et à renouveler le combat. On s'ingénia, et l'on n'y réussit guère, à le détacher avec la population nîmoise de leur évêque. Sans doute, Monseigneur exerce son influence morale, parce que ses paroles et ses écrits sont l'expression exacte de sa pensée, mais aussi et surtout parce qu'elles sont la traduction

éloquente des sentiments séculaires d'un peuple, chez qui les principes politiques passent bien après les principes religieux. On ne saurait donc sévir contre l'évêque sans atteindre les fidèles, et les mesures vexatoires prises contre lui ne feront que rendre plus indissolubles les liens qui l'unissent à son diocèse.

Le P. d'Alzon ne reçut aucune réponse, ni du ministre ni du préfet à qui il avait communiqué une copie de sa lettre. On joua la pièce, mais trois semaines plus tard, et on ne put la jouer que deux fois. La première représentation se donna le 3 février, sous la protection des agents de police et des soldats. Le préfet, que l'on retrouve dans toutes les manifestations hostiles aux catholiques, fut injurié, à son tour, et lapidé par des projectiles peu dangereux, il est vrai. Des charges de cavalerie durent déblayer la place du théâtre et les rues adjacentes. Une seconde représentation eut lieu sous la sauvegarde de la même force armée, et la troisième fut rendue impossible, en dépit des affiches qui l'annonçaient.

A Paris, on finit par comprendre, selon le mot du maréchal Canrobert, que quand une pièce de théâtre excite des troubles dans la rue, ce n'est pas à la troupe à sortir pour la protéger, mais à la pièce à rentrer. La fermeté des honnêtes gens eut raison du mauvais vouloir des autres. Quant au P. d'Alzon, on ne l'inquiéta plus et ce fut le troisième procès "rentré" par l'administration, comme *le Fils de Giboyer*. Celle-ci, au surplus, se dédommagea bien vite, lui suscitant mille tracasseries pour l'obtention de son passeport avant son départ pour Constantinople.

CHAPITRE XIV

Jérusalem ou la Bulgarie?

Projets de rachat du Cénacle et du tombeau de la Sainte Vierge à Jérusalem. - Les petits Syriens au collège de l'Assomption. - Futur Séminaire maronite au Cénacle. - Substitution de la Bulgarie à la Terre Sainte. - Les auteurs du changement. - Négociations secrètes de Rome. - Annonce officielle de la mission de Bulgarie: "Je bénis vos œuvres d'Orient et d'Occident." - Audience privée de Pie IX. - Partage de la mission d'Orient avec les religieux polonais qui délèguent aussitôt l'un des leurs à Constantinople. - Les Polonais se réservent la mission slave et laissent aux Assomptionnistes l'apostolat auprès des Grecs et des Roumains. - Désintéressement chevaleresque du P. d'Alzon. - Les Résurrectionnistes ne veulent plus de l'union des deux Congrégations. - Le passé de l'Eglise bulgare, son état en 1863.

L'année 1860 touchait à sa fin, quand la mort de sa sœur aînée et de sa mère laissa au P. d'Alzon la libre disposition de sa fortune. Il parla beaucoup et à bien des gens de son héritage, non pour faire étalage de ses richesses, mais avec le désir de se dépouiller au plus vite de ce qu'il possédait. Soucieux d'être pauvre, plus que de le paraître, il consultait sur le meilleur emploi qu'il pouvait donner à son argent; il introduisit ainsi des amis ou de simples connaissances dans l'intimité de ses affaires, avec la confiance naïve d'une âme qui, ne voulant que le bien de Dieu et de son Eglise, est incapable de prêter à autrui des sentiments différents des siens. Dès lors, il advint que mainte personne se jeta à la traverse de ses desseins et fit prendre à sa fortune une direction opposée à celle que lui destinait son légitime possesseur.

La lecture rapide de certaines lettres écrites à la hâte porterait à conclure que le P. d'Alzon fit des offres à tout le monde; l'examen attentif de toute la correspondance impose d'autres conclusions. S'il avait le cœur assez grand pour aider les œuvres qu'il n'avait pas fondées, il se devait à lui-même de prévoir et de préparer l'avenir de sa Congrégation. De l'héritage qui venait de lui échoir, il voulait réserver la meilleure part au rachat du Cénacle et du tombeau de la Sainte Vierge, afin d'installer les religieuses de l'Assomption à Jérusalem et d'y ouvrir un Séminaire oriental dont ses fils prendraient la direction. Rêve romanesque! dira-t-on. Le roman n'est pas là, car les circonstances politiques favorisaient l'exécution partielle de ce projet; il est dans la substitution, imprévue que d'habiles associés surent faire de l'Orient gréco-slave à la Palestine et à la Syrie, objet unique jusque-là des visées du P. d'Alzon.

L'année 1860 est restée tristement célèbre dans l'histoire par les massacres chrétiens que les Druses et les Arabes musulmans accomplirent en Syrie. Cet accès de fanatisme eut un retentissement énorme. A l'appel de ses évêques, la France catholique rivalisa de zèle pour secourir les survivants, recueillir les enfants abandonnés dans des orphelinats ou dans des collèges. Le P. d'Alzon ne pouvait manquer à ce concours de générosité. Il ouvrit gratuitement les portes de l'Assomption de Nîmes à quelques jeunes Syriens qui manifestaient des vellétés de vocation ecclésiastique, à huit orphelins ou qui passaient pour tels, car ils avaient presque tous père et mère fort bien portants et assez pourvus des biens de ce monde. La lettre qu'il adressa, le 26 janvier 1861, au cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, témoigne à la fois d'une charité bien entendue et d'une intelligence bien rare alors des questions orientales.

J'ai demandé, lui écrivait-il, des jeunes gens de 14 à 15 ans qui voulussent être prêtres. Je leur ferai donner les principes du latin et suivre un cours de philosophie et de théologie, de façon à ce qu'ils puissent être ordonnés prêtres vers 24 ou 25 ans. Si mon projet est béni de Dieu, je les renverrai dans leur pays dans une dizaine d'années. Ils auront conservé la science et la langue maternelle, chose qui me paraît

très importante; ils pourront former une communauté, à l'aide de laquelle ils se soutiendront dans la prière et. conserveront, à leur retour dans leur pays, le zèle que nous aurons cherché à leur inspirer.

Je me permettrai de faire quelques questions à Votre Eminence. Il paraît que je recevrai des jeunes gens appartenant à plusieurs rites. Tant qu'ils seront chez moi, ils suivront le romain; mais si, comme je l'espère, ils retournent chez eux et forment une petite communauté, quel rite commun la Propagande préfère-t-elle voir adopter? Quelles sont les branches de la science ecclésiastique que l'on désire leur faire étudier plus particulièrement ?

La réponse de la Propagande ne parvint pas à destination, de sorte que, quatre mois après, lors d'un voyage à Rome, le P. d'Alzon s'entretint directement avec le cardinal Barnabo; il lui remit même, sur sa demande, un mémoire qui résumait et complétait sa première lettre. En effet, il ajoutait qu'avec les sujets orientaux reçus à Nîmes, il se proposait de fonder plus tard un Séminaire en Syrie, "comme après le Concile de Trente on en fonda un en Europe", et de les mettre sous la protection de la Propagande dont il désirait avant tout suivre la direction.

Le cardinal Barnabo consulta Mgr Valerga, patriarche de Jérusalem et pro-délégué apostolique de Syrie, et transmit son avis au P. d'Alzon. Il ne ménagea pas ses encouragements au dessein d'améliorer le clergé de l'Orient sous le double rapport de l'instruction et des vertus sacerdotales, confirma aux élèves orientaux de Nîmes l'autorisation de suivre le rite latin pendant la durée de leurs études, et invita son correspondant à continuer les pourparlers avec le patriarche sur les autres questions.

Le P. d'Alzon voulait donc former les huit séminaristes recueillis à l'Assomption, et, avec ce noyau, élever plus tard quelques-uns de leurs compatriotes en Palestine, dans une maison qui leur serait spécialement destinée. Malgré la réserve dont s'entoure sa lettre à la Propagande, il multipliait, en effet, les démarches pour la fondation d'un Séminaire maronite à Jérusalem. Une lettre que lui écrivit, le 30 octobre 1861. l'abbé Payan d'Augery, nous en donne la certitude: Le directeur marseillais de l'Œuvre des Ecoles d'Orient lui disait donc:

Je tiens à vous rendre compte de ma conversation avec Mgr Lavigerie. Ce dont vous m'aviez chargé de l'entretenir est d'un intérêt trop majeur pour notre œuvre, pour que cela n'ait pas primé tout ce que nous avions à nous dire.

Votre projet d'un Séminaire maronite lui avait déjà souri, je vous en avais donné l'assurance; la pensée de l'établir en Palestine, au milieu de la langue et des peuples que devront évangéliser les futurs séminaristes, lui sourit bien davantage. Agir ainsi, c'est, en effet, faire un double bien: donner au clergé maronite l'influence du clergé français et ne pas lui faire perdre ses rites et ses habitudes. Fonder cet établissement à Jérusalem semble à notre directeur le plan le mieux conçu. C'est près du tombeau de Jésus-Christ, *c'est en présence de ces vieux murs du Cénacle*, témoins de l'institution du sacerdoce, que professeurs et élèves se sentiraient animés d'un plus violent désir d'atteindre par la sainteté et le zèle le niveau auquel leur divin Maître a voulu les placer.

Ce projet entrerait pleinement dans les vues de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, qui lui promet dès aujourd'hui, non seulement ses sympathies, mais encore ses subventions annuelles. Il donnerait, en effet, à nos enfants adoptifs de France et de Syrie le dernier cachet sacerdotal qui perfectionnerait l'enseignement reçu dans les Petits Séminaires et dans les collèges...

Monseigneur, tout en jugeant très fondées vos répugnances contre le clergé maronite, pense que dans la réalisation de votre plan des prêtres maronites choisis devraient être appelés à professer avec vos Pères, car il voit d'immenses inconvénients à l'interruption, même momentanée, du rite originel.

En dehors des raisons exposées à l'abbé Payan d'Augery, ce qui poussait le P. d'Alzon à former les séminaristes maronites dans leur pays et dans leur milieu, c'était la conviction que, selon le mot du Comité des Ecoles d'Orient, l'émigration des enfants syriens en France constituait, une "vaste exploitation". En moins de trois ans, sur environ 200 élèves syriens que divers Séminaires accueillirent, on compta quatre vocations en tout, et peu consolantes, encore. Aussi reçut-il à Nîmes de nombreuses lettres de Jésuites, Lazaristes, Capucins et Franciscains de Syrie, qui le dissuadèrent d'hospitaliser ces soi-disant orphelins et de les élever à la française. Les signes de vocation sacerdotale n'étaient qu'un prétexte mis en avant pour recevoir une éducation

européenne, à peu de frais ou même sans aucun frais. Sur place, tout au contraire, avec les garanties que donneraient les missionnaires, il y avait lieu d'espérer que pareil mécompte ne se produirait point.

Les circonstances paraissaient favorables. Un ancien élève de l'Assomption, Pierre Baragnon, esprit aventureux et quelque peu chimérique, mais cœur généreux et dévoué à celui qui l'avait formé, résidait à Constantinople, après avoir suivi le prince Couza en Roumanie. En possession d'une plume alerte, d'une instruction solide et variée, il rédigeait en français *le Journal de Constantinople*, feuille officielle qui reflétait la pensée du grand vizir et du ministre turc des Affaires étrangères. L'amitié de ces hauts personnages et l'intelligence avertie qu'il mettait au service de leur politique l'autorisaient à risquer des demandes importunes. Baragnon avait un collaborateur lointain, le secrétaire du gouverneur de Jérusalem, Français et bon catholique comme lui, qui s'efforçait, de son côté, de favoriser en Palestine la cause de son pays et de sa religion. Par son entremise, il apprit que le terrain dit de la Dormition, qui avoisine le Cénacle, était à vendre pour un prix modique, et il en informa le P. d'Alzon.

La nouvelle fit sur lui l'impression la plus profonde. Peu familier avec la topographie de la Ville Sainte, il semble avoir confondu deux sanctuaires fort distants l'un de l'autre. On lui parlait de la Dormition, c'est-à-dire du terrain qui consacre le souvenir de la mort de la Sainte Vierge sur le mont Sion, il y vit le tombeau de Marie situé près du jardin de Gethsémani, dans la vallée du Cédron, et qui n'était pas à vendre. Aussi voulut-il racheter le Cénacle pour lui et ce qu'il croyait le tombeau de la Sainte Vierge pour les religieuses de l'Assomption. L'acquisition du premier sanctuaire faciliterait du même coup l'installation du Séminaire maronite. A la Mère Marie-Eugénie de Jésus qui le consultait sur une fondation à Beyrouth, il répondit le 17 septembre 1861:

Ne me parlez pas trop de l'établissement en Syrie. Je crois qu'en ce moment on pourrait ravoire le tombeau de la Sainte Vierge. Le Cénacle et le tombeau de la Sainte Vierge sont, depuis quelque temps, mes deux grandes préoccupations. Du reste, j'ai reçu une lettre du cardinal Barnabo me disant, à propos des Maronites, qu'il a écrit sur mon compte au patriarche de Jérusalem, de qui Beyrouth dépend. Je suis sûr d'être bien accueilli par lui, et vous le serez par conséquent.

Dans les premiers jours de 1862, l'abbé Payan d'Augery lui souhaitait pour l'année nouvelle "la réalisation de ses rêves si pieux sur Jérusalem". Lui-même fit interroger à nouveau la Propagande par le P. Vincent de Paul Bailly, qui eut un long entretien avec le cardinal Barnabo. Le cardinal objecta la coutume immémoriale de refuser à tous autres qu'aux Franciscains l'autorisation de s'établir aux Lieux Saints. Une série de bulles fort explicites auxquelles le Saint-Siège n'avait jamais dérogé, malgré les instances les plus pressantes, conférait aux disciples de saint François le droit exclusif d'y avoir des résidences. Le cardinal ajouta toutefois que le patriarche de Jérusalem désirait mettre un terme à cet état de choses et qu'en recourant à lui on obtiendrait le meilleur accueil.

Les négociations se poursuivirent donc avec Mgr Valerga, soit par la voie directe, soit par des intermédiaires obligeants comme le chancelier du patriarcat, le secrétaire du gouverneur de la ville, sans oublier Pierre Baragnon. On espérait ravoire le Cénacle avec la somme de soixante mille francs, et surmonter les obstacles d'ordre civil ou ecclésiastique par l'intervention du gouvernement français.

Lorsque le P. d'Alzon partit pour Rome au mois de mai 1862, la Propagande, l'Œuvre des Ecoles d'Orient, le patriarche de Jérusalem, la plupart des Instituts religieux établis en Orient et même l'entourage immédiat du Pape savaient qu'il disposait d'une somme de 400 000 francs destinée à racheter des sanctuaires palestiniens et à fonder un Séminaire maronite. Comment a-t-il renoncé à tous ces projets? Comment s'est-il

éloigné de la Palestine où tout semblait concourir à leur réussite? Lui-même va nous l'apprendre.

*

* *

Dans une lettre adressée au cardinal Pitra, le 7 mars 1865, il avoue que l'initiative de la mission bulgare n'est pas venue de lui. "J'avais manifesté, écrit-il, à Mgr Howard l'intention d'acheter à Jérusalem le Cénacle. Celui-ci m'en détourna et me poussa, de concert avec Mgr Lavigerie, à m'occuper de la Bulgarie. Il me mit en relation avec Mgr Simeoni, secrétaire de la Propagande, qui parla au Pape de ce nouveau projet." Et, dans un mémoire inachevé qu'il a consacré aux origines de la mission orientale, le P. d'Alzon revient encore sur les instances de deux prélats anglais, Mgr Howard et Mgr Talbot, ainsi que sur celles de Mgr Lavigerie. Il leur objecta, du reste, qu'il avait commencé son œuvre syrienne du consentement du cardinal Barnabo, et qu'à moins "de passer pour un homme léger", il ne pouvait l'abandonner sans la volonté expresse du Pape ou de la Propagande.'

Une autre personne, que nous n'avons pas encore tirée de l'ombre qui la recouvre, intervint, elle aussi, et contribua plus que tout autre à éloigner les Assomptionistes des chrétientés sémitiques. Le bateau qui conduisait la caravane nîmoise de Marseille à Civita-Vecchia, au mois de mai 1862, transportait également le Supérieur général des Résurrectionistes polonais, ami sincère qui hospitalisait dans sa résidence romaine quelques étudiants de l'Assomption. Au cours d'une conversation, le P. d'Alzon lui parla de sa fortune, non moins que de ses projets sur les sanctuaires de Jérusalem et le clergé maronite.

Les religieux polonais étaient tenus en défiance par la Propagande et la Secrétairerie d'Etat, qui les rendaient en partie responsables des tracasseries journalières que procuraient au Saint-Siège les agissements politiques de leurs compatriotes de Constantinople et de Paris contre les Russes. Il en résultait pour eux l'impossibilité d'exercer auprès des Slaves de Turquie l'apostolat qui répondait à une des fins de leur vocation. L'exposé du plan du P. d'Alzon frappa le P. Jérôme Kajziewicz, qui lui conseilla de reporter sur les Bulgares l'intérêt et les ressources, que, dans sa pensée, il avait déjà consacrés aux Maronites. Au besoin, on conjuguerait les efforts des deux Congrégations. L'apport matériel viendrait au début de l'Assomption; quant à la Pologne, elle donnerait des prêtres slaves plus à même que des Français de s'exprimer rapidement en bulgare. Qui sait même si l'union des deux Instituts, tentée vainement jadis, n'aboutirait pas cette fois qu'un but commun s'offrait à leur activité? Ces questions furent agitées au milieu des secousses que la mer soulevée imprimait au navire et qui, en brusquant la fin de l'entretien, en écartèrent toute solution.

Un mois plus tard, au souvenir de cette conversation mémorable, le P. d'Alzon croyait découvrir l'action de la Providence dans la manière dont il avait parlé au P. Jérôme et dont le Pape l'avait entretenu ensuite de l'Orient. Bien des événements donnaient alors à cette causerie un sens qu'elle ne comportait pas tout d'abord. On doit reconnaître que, le jour où elle fut échangée, il n'y prêta pas grande attention et qu'il l'aurait tout à fait oubliée si son interlocuteur n'avait pris soin de la lui rappeler. Mais, à peine descendu du navire, le P. Jérôme sut si bien intéresser à une cause, qui était devenue la sienne, les prélats romains unis d'une étroite amitié avec le vicaire général de Nîmes, que, dès que le P. d'Alzon leur laissait entrevoir l'espérance d'avoir le Cénacle et un Séminaire maronite, tous, comme sur un mot d'ordre, le dirigeaient vers les Balkans.

Le mardi matin, 27 mai 1862, le P. d'Alzon vit la plupart de ces prélats. Avec une fougue assez surprenante chez un Anglais, Mgr Howard voulait que, sur-le-champ, l'Assomption adoptât la règle de saint Basile, et il se flattait d'obtenir pour ses prêtres la

faculté de célébrer tantôt dans un rite et tantôt dans un autre, selon qu'ils séjourneraient en Orient ou en Occident. Le secrétaire de la Propagande, consulté, acceptait le passage définitif d'un rite dans un autre, mais il repoussait le biritualisme et il ne cachait point que, seul, un ordre formel du Pape déterminerait sa Congrégation à modifier sa manière traditionnelle d'agir. Le soir même, Pie IX, prévenu de tout et content qu'un Institut religieux voulût bien se dévouer à une mission qui le préoccupait, faisait dire au P. d'Alzon de s'entendre avec le préfet de la Propagande. Il désirait avant tout l'ouverture d'un Séminaire, où la jeunesse bulgare s'initierait graduellement à la pratique des vertus sacerdotales et à l'acquisition de la science ecclésiastique.

Pour des motifs économiques, le cardinal Barnabo ne goûtait guère ce moyen d'apostolat, et le P. d'Alzon, qui n'ignorait pas ses répugnances, préférait que le Pape eût connaissance de ses objections avant de traiter officiellement avec lui. Le secrétaire de la Propagande se rendit donc auprès de Pie IX, le mardi 3 juin, et lui communiqua les difficultés de son supérieur. Cette opposition, qui d'ailleurs n'était pas absolue, n'ébranla aucunement la volonté du Pape, bien décidé à aller de l'avant. "Et si je dis que je le veux", se contentait-il de répondre à Mgr Simeoni qui lui transmettait les désirs du préfet. Une résolution aussi ferme emporta toutes les résistances; il n'y avait qu'à s'incliner et à commencer.

Je fis alors observer, remarque le P. d'Alzon, que les Résurrectionistes polonais avaient parlé d'un rapprochement des deux Congrégations, qu'il serait très facile de trouver parmi eux les hommes à envoyer sur-le-champ en Orient. Je proposai, pour procéder avec ordre, de choisir quelqu'un qui se rendrait sur les lieux, verrait, examinerait tout et viendrait nous en rendre compte. Mgr Simeoni approuva et me prévint que le Pape voulait me voir et me faisait dire de me présenter le vendredi suivant.

On était alors au mercredi 4 juin. Le lendemain, le pèlerinage de Nîmes obtint l'audience publique dans laquelle le Pape, s'adressant devant tous au P. d'Alzon, bénit "ses œuvres d'Orient et d'Occident". Si solennelle qu'elle fût, cette bénédiction n'était qu'une manifestation destinée à la foule, car les affaires sérieuses se traitaient déjà et continuèrent de se traiter dans le silence du cabinet; elle n'amorçait pas une œuvre, comme on l'a cru souvent, elle la divulguait et coupait pour ainsi dire la retraite à toutes les hésitations de celui que la confiance du Pape avait distingué.

Les assistants y virent autre chose. Pour eux, les paroles pontificales n'ouvraient pas seulement au zèle de leur compatriote un nouveau champ d'activité, elles consacraient son apostolat ancien et parfois contesté. Deux mois après, à la distribution des prix de son collègue, le P. d'Alzon relevai t, à son tour, ce double caractère de l'approbation de Pie IX. "Est-ce que je ne voudrais prendre, remarquait-il, que la moitié des bénédictions que le Pape a versées sur nous en si grande abondance? Il a béni nos œuvres d'Orient à peine en germe; mais, quelque humbles que soient nos œuvres d'Occident, elles existaient depuis longtemps déjà, et je ne me sens aucune disposition à sacrifier leur droit de priorité."

Revenons à Rome, à l'audience privée du 6 juin qui suivit de près l'audience publique.

Je n'attendis que cinq minutes, écrit le P. d'Alzon. Le Pape me reçut dans sa bibliothèque particulière. Il parla le premier, me dit qu'il était au courant de tout, qu'il approuvait tout, qu'un collègue pour préparer les Bulgares au retour à la foi catholique lui semblait une œuvre très nécessaire, que la difficulté était de régénérer le pays par les prêtres, quand les prêtres étaient plus corrompus que les populations. Je lui parlai des Polonais qui pourraient nous aider. Il approuva l'idée, à la condition que la Propagande donnerait son consentement au choix que je pourrais faire. Il me dit que les Polonais étaient de braves gens, mais lui avaient fait quelquefois des imprudences.

Comme il le déclara ensuite, le P. d'Alzon emportait de cette audience "le droit et presque la mission d'étudier la question si grave du retour à la foi des populations orientales et de chercher, avec l'aide de plusieurs personnages éminents, quels seraient

les moyens à prendre pour atteindre le but indiqué". Le cardinal Barnabo ne lui cacha pas toutefois son hostilité personnelle, tout en "l'édifiant beaucoup par la rondeur avec laquelle il lui dit qu'il fallait toujours s'abandonner à la direction du Pape qui avait l'assistance perpétuelle du Saint-Esprit, tandis que lui ne l'avait pas".

Les jours suivants, du 7 au 15 juin, jour de son départ pour Nîmes, en dehors des autorités de la Propagande, le P. d'Alzon s'entretint encore avec Mgr Hassoun, chef des Arméniens unis; Mgr Brunoni, délégué apostolique à Constantinople; les prélats anglais et français qui le détournaient de la Syrie, et certainement les religieux polonais, auxquels il renouvela ses offres antérieures. Une lettre que le P. Jérôme Kajziewicz adressait en polonais à l'un des siens, le P. Khozmian, le 1er juillet 1862, nous dévoile la part prise par eux à ces négociations et le rôle, d'abord discret et vite prépondérant, qu'ils s'étaient attribué. Le Supérieur général des Résurrectionistes écrivit donc à son confrère:

Le P. d'Alzon fut reçu par le Pape, auquel il fit part de son projet, ajoutant qu'il agirait sans doute de concert avec nous; il reçut une bénédiction solennelle. Le Saint-Père veut simplement la fondation d'un Séminaire pour Grecs en Bulgares, et cela sur une vaste échelle. Lorsque le cardinal Barnabo eut représenté au Saint-Père que la présence des Polonais attirerait l'attention de la Russie et que les fonds promis par le P. d'Alzon n'étaient pas suffisants, il répondit: "Les Polonais ne vont pas se battre avec les Russes, et les fonds suffisent pour un commencement"; et il termina par ces mots: "Je veux que ce Séminaire se fasse." Le cardinal se soumit en répondant que même une illusion de Sa Sainteté lui paraîtrait l'expression de la volonté de Dieu, tellement tout ce qui semble imprudent au point de vue humain lui a jusqu'ici réussi. Cependant, jusqu'à présent, il se tient sur la réserve.

Il y eut d'autres colloques. On convint qu'il fallait aller sonder le terrain, et, comme le P. d'Alzon ne pouvait le faire avant l'hiver, il fut décidé que j'irais. Andrinople fut désignée pour commencer par les gens les plus compétents, c'est-à-dire, Hassoun, primat des Arméniens; Mgr Brunoni, délégué apostolique à Constantinople; la Propagande et le Saint-Père lui-même. Mais plus je connaîtrai la Bulgarie, mieux cela vaudra. Il est donc possible que je pousse jusqu'à Bucarest.

Comprenez bien que cette mission nous vient indirectement, que c'est l'argent du P. d'Alzon qui a décidé le Saint-Père et qu'il était au premier plan durant son séjour ici, ce qui a changé depuis son départ. Si l'union des deux Congrégations aboutit, il n'y a pas de difficulté. Mais réussira-t-elle? Je l'aurais bien désirée, il y a quelques années, quand je dus m'incliner devant l'opinion du P. Hubé. Aujourd'hui encore, malgré des difficultés plus grandes, le P. d'Alzon est prêt à renoncer à la règle augustinienne et à son habit, à prendre notre nom, à nous livrer l'éducation de la jeunesse, après avoir revu en commun notre règle. Il ne met en question que deux points: il veut un Supérieur général à vie, avec le droit pour lui de nommer les autres supérieurs. C'est, de sa part, s'incorporer à notre Congrégation. Le P. Pierre Semenenko doit assister, au mois de septembre, au Chapitre général de Nîmes pour avoir les dernières concessions et se décider en conséquence.

Si l'entente entre les deux Congrégations ne s'établissait pas, conviendrait-il d'accepter les fonds des Assomptionistes pour le Séminaire gréco-bulgare? Je leur conseillerais de s'occuper des Grecs et des Roumains, et nous commencerions par les Bulgares, ne comptant que sur les secours de la Confrérie Saint-Josaphat. Je n'aimerais pas recourir au Comité polonais parisien, car Rome est mécontente des agissements maladroits des agents du prince Czartoryski, et le Saint-Père a dit au P. d'Alzon: "Si le prince fournit un capital plus tard, acceptez, mais commencez sur vos propres fonds."

Le religieux Résurrectioniste, qui cite dans une brochure polonaise cette lettre contemporaine des événements, ajoute, pour le compte de sa Congrégation, les réflexions suivantes:

Le P. d'Alzon rendit un grand service aux Pères Résurrectionistes. On n'était pas content, à Rome de l'attitude des Polonais à Constantinople, et, sans l'intervention du P. d'Alzon, on ne les eût pas admis à la mission bulgare dans la crainte de complications politiques. Ce fut donc un pont providentiel pour nous. Le Saint-Père consentit même à ce que nous travaillions séparément d'avec le P. d'Alzon, et il se tranquillisa par l'assurance que les Assomptionistes ne retireraient pas leurs fonds à la mission bulgare, si les deux Instituts ne fusionnaient pas.

Le plan des Polonais se dessine alors nettement. Conviés à l'œuvre orientale des Assomptionistes, ils s'ingénient à les pousser vers les Grecs et les Roumains, se réservant pour eux toute la mission slave. Le P. d'Alzon se laisse gagner à leurs vues, et

d'autant plus volontiers qu'on a fait miroiter devant ses yeux une attaque générale contre le "schisme photien". Dans cette expression vague du délégué apostolique, il découvre un programme d'une vaste portée intellectuelle qui le séduit aussitôt. Il se déclare donc prêt à travailler et à faire travailler sur ce terrain, bien convaincu de trouver des ouvriers aptes à ce labeur parmi ses religieux français, que la culture classique a mieux préparés que les Slaves à un apostolat de ce genre.

Il cède ainsi de ses droits par excès de confiance, parce que la mission à lui confiée est des plus imprécises et que, dans le concert tumultueux d'avis qui lui sont donnés, il ne sait vraiment à qui entendre. Pie IX tient à la création d'un Séminaire et n'écoute plus dès qu'on l'entretient d'une autre œuvre. La Propagande a ses idées à elle: elle semble marcher d'accord, et ne l'est pas toujours, avec Mgr Brunoni, délégué latin, qui songe, lui, aux dettes de son immense vicariat et se propose, sans qu'il ait jamais trompé le P. d'Alzon en rien, d'utiliser à cette fin sa bonne volonté. Des subalternes mal informés, des prélats zélés, mais irresponsables, exposent aussi leurs projets et s'efforcent de les faire prévaloir. Chacun poursuit l'objectif rêvé, sans s'inquiéter de celui du voisin, et les fils de cette affaire sont si emmêlés que, même à distance et avec de nombreuses pièces entre les mains, il est parfois difficile de s'y reconnaître.

Une fois nantis du demi-désistement du P. d'Alzon, les religieux polonais l'interprètent à leur manière et agissent en conséquence. Avec un désintéressement rare, le vicaire général de Nîmes vient de recommander le supérieur des Résurrectionnistes à son ancien élève, Pierre Baragnon, et le prier de lui faciliter sa mission en tout: "Si l'intérêt de la Porte, lui mande-t-il, est de favoriser le mouvement catholique en Orient, en dehors de toute influence politique que la sienne, je puis vous assurer qu'elle trouvera un puissant auxiliaire dans le P. Jérôme et dans ses religieux." Pendant ce temps, à Rome, les Polonais négocient comme s'ils étaient seuls. L'affaire n'est plus menée en commun avec les Assomptionnistes, si bien que le P. Bailly, qui loge chez eux et reçoit leurs confidences, s'imagine que son supérieur leur a abandonné la réalisation de ce projet d'apostolat. La nouvelle ainsi présentée stupéfie le P. d'Alzon qui proclame bien haut que "c'est à lui, non aux Polonais, que le Pape a confié la mission de Bulgarie". Rien de plus vrai, en effet. Mais il est non moins vrai qu'il les a associés à son œuvre, que Pie IX approuve cette collaboration et que, dès lors, nul ne saurait la leur enlever. En fait, les Polonais sont maîtres de la situation. Fixés à Rome, ils vont, les premiers de tous et avec l'assentiment du P. d'Alzon, se rendre à Constantinople et à Jérusalem; par suite, ils transmettront à l'autorité supérieure les informations qui seront de nature à influencer sur ses décisions.

Le P. Jérôme a pris aussitôt les devants. Contre la réserve et la froideur de la Propagande, il s'est muni de l'autorisation et des bénédictions du Pape. "Approuvez-vous mon départ pour la Bulgarie?" a-t-il demandé à Pie IX dans une audience particulière. *Si, che ho piacere*, a répondu le Souverain Pontife en lui recommandant de n'être pas trop Polonais. Il s'embarque le 6 juillet, sans rien négliger pour se faire bien venir, et il arrive les mains pleines. Il porte avec lui une trentaine de chasubles orientales, des croix et des anneaux d'archimandrites pour les deux chefs des Bulgares unis, car des dames polonaises secondent de leur charité l'action religieuse et politique de leurs compatriotes. Malheureusement pour lui, il ne trouve en Orient aucune autorité ecclésiastique et doit, par la force des choses, borner ses initiatives à une courte inspection. Il en voit tout de même assez pour détourner le P. d'Alzon de toute décision qui lierait les deux Instituts l'un à l'autre.

Attendez, lui écrit-il le 23 juillet, que Dieu nous fasse voir si nous devons nous unir ou au moins si nous devons mettre en commun la main à cette mission qui peut avoir de grands résultats pour l'avenir, mais qui pour le moment serait très pénible et ardue.

En attendant, voici le travail qu'il réserve aux religieux Résurrectionnistes. Ils s'établiront dans Andrinople, ville moitié grecque, moitié bulgare, ouvriront une école élémentaire et choisiront, parmi les élèves slaves, des jeunes gens appelés à constituer les premiers éléments d'un *Petit Séminaire*. Cet établissement ne gênera en rien les Assomptionnistes qui désirent prendre le rite byzantin; ils s'occuperont des Grecs, puisque la moitié de la population chrétienne de Turquie appartient à cette race. Avec la générosité et la promptitude qui lui sont habituelles, le P. d'Alzon entre aussitôt dans le plan qui lui est soumis: il va même plus loin dans la voie des sacrifices.

Si nos deux Congrégations, répond-il le 30 juillet au P. Jérôme, ne devaient pas s'unir, je vous laisserais Monastir, Andrinople et surtout Philippopoli, où, d'après des renseignements très détaillés que j'ai reçus, il y a beaucoup à faire et où les Bulgares paraissent dominer. Je vous demanderais de nous laisser Bucarest et Constantinople.

Le P. d'Alzon est tout entier dans ces quelques lignes. L'Eglise lui confie une mission. De son plein gré, il y associe un ami qui s'en attribue la meilleure part en lui laissant à lui-même le soin de travailler ailleurs et par ses propres moyens. Loin de se plaindre d'une conduite qui ne paraît pas conforme aux premières conventions, le donateur sollicite l'autorisation de garder pour lui ce qui n'a pas été encore pris, et il cède son bien en des termes si chevaleresques que, seule, une âme d'élite est capable de les formuler.

Ne vous tracassez nullement, dit-il aux Polonais, des difficultés qui peuvent surgir de notre future union. Si Dieu ne la veut pas, il y aura eu cela de bon, dans le projet que je vous ai communiqué, que vous aurez pu voir toute mon affection pour vous et pour les vôtres. Quand même nous travaillerions séparément, vous sur les Bulgares proprement dits, nous, sur les Grecs et sur les Roumains, nous aurions une foule de points de contact par lesquels nous nous prêterions un appui réciproque.

Les Polonais ne tenaient nullement à la fusion des deux Instituts, et, quels que fussent ses sentiments personnels, leur Supérieur général n'ignorait pas l'hostilité des siens contre cette réunion. Le religieux désigné pour représenter les Résurrectionnistes au Chapitre général de Nîmes y fut attendu en vain. Son absence, que les Polonais rejetèrent sur la maladie, provenait, à vrai dire, de causes plus sérieuses. Compromis auprès de la Congrégation de l'Index par l'exposé d'idées philosophiques apparentées à celles de Gioberti, il avait jugé bon de chercher dans la retraite et l'oubli l'apaisement à des inquiétudes qui n'étaient pas imaginaires. Mais il ne fut pas remplacé par son Institut, et le P. d'Alzon, à qui son Chapitre avait délégué pleins pouvoirs en vue de l'union projetée, n'eut pas à s'en servir, car durant quatre mois les Résurrectionnistes ne lui donnèrent plus signe de vie. Quand le P. Kajziéwicz, revenu de son voyage d'Orient depuis neuf à dix semaines, se décida enfin, sur les instances réitérées du P. Bailly, à lui écrire, le 26 décembre 1862, ce fut pour renoncer définitivement à l'union des deux Instituts et à leur collaboration dans les Missions orientales.

L'objectif limité visé dès le début par les Polonais était atteint. Réconciliés avec Rome, ils avaient une part de la mission et la promesse d'être soutenus le jour où ils contribueraient à la formation du clergé bulgare. C'est ce qui se produisit dès le retour de Turquie du P. Jérôme, qui, le 27 octobre 1862, remit au Pape un rapport détaillé sur sa visite. Profitant d'une réflexion de Pie IX sur l'ignorance et les vices des prêtres schismatiques, il sollicita de lui l'établissement d'un Séminaire dont ses religieux auraient la charge, et pour lequel il avait choisi, disait-il, l'endroit le plus favorable.

A la suite des informations reçues, Votre Sainteté a marqué Andrinople et Monastir en donnant la préférence à la première ville, et cela avec raison... Je crois même qu'on devrait et qu'on pourrait établir à Andrinople le premier centre de la population bulgare gréco-catholique, comme Philippopoli est celui de la population bulgare latine. C'est à Votre Sainteté à en juger et à ordonner ce qu'il y a à faire. J'ajoute encore que les professeurs de ce Séminaire devront, au fur et à mesure, publier des livres théologiques et élémentaires en langue bulgare. De cette manière, ils pourront vaincre la propagande littéraire russe et

s'emparer de l'intelligence de la nation qui leur assurerait ensuite la victoire, comme cela a lieu aujourd'hui parmi les Arméniens, grâce aux publications des Méchitaristes.

Le Pape se rendit à ces raisons et à ce programme. Lorsque, le 13 décembre 1862, le P. Galabert, Assomptioniste, lui annonça que le P. d'Alzon l'envoyait à Constantinople, Pie IX lui dit aussitôt avec insistance: "Ce n'est pas à Constantinople qu'il faut rester, c'est à Andrinople qu'il faut fonder un Séminaire. Il n'y a rien à faire à Constantinople." Gagné dès lors à la cause du P. Jérôme, il lui obtenait un secours de 12 000 francs pour la fondation du Séminaire désiré. Le P. d'Alzon en reçut l'information du directeur de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, le 7 février 1863, quelques jours avant de s'embarquer pour la Turquie. "Le Saint-Père, lui écrivait l'abbé Soubiranne, vient de me faire demander un secours assez important pour établir en Bulgarie, avec le rite bulgare, les Résurrectionistes polonais, dont le supérieur a l'honneur d'être connu de vous."

Avant d'aller plus loin, que le lecteur nous permette de lui exposer aussi brièvement que possible les raisons qu'avait alors l'Eglise de s'intéresser à la conversion des Bulgares, bien que le moment décisif fût déjà passé et qu'il s'agît beaucoup moins de tailler dans le neuf que de rapiécer.

On sait sans doute que les Bulgares s'établirent, au VII^e siècle dans les provinces méridionales du Danube inférieur, parmi les tribus slaves qui s'étaient déjà infiltrées sur le sol byzantin, et firent dorénavant cause commune avec eux. Au contact des vaincus gagnés au christianisme et supérieurs en nombre comme en civilisation, les envahisseurs perdirent avec le temps leur langue et leur religion, mais ils donnèrent leur nom à l'amalgame ethnographique. L'unité politique de cette partie de la péninsule balkanique fut consacrée, vers l'année 864, par le baptême du roi Boris, qui contraignit ensuite ses derniers sujets païens à embrasser sa nouvelle croyance.

Ce souverain barbare, doué d'une ruse peu ordinaire, naquit à la vie chrétienne au moment le plus favorable à ses ambitions et le plus funeste à l'avenir religieux de son peuple. Photius venait de se révolter contre le pape Nicolas Ier. Dans ce schisme entre les deux Eglises et les deux empires qui dominaient le monde, l'empire byzantin et l'empire franc, le roi bulgare ne vit qu'une occasion de s'élever à son tour et d'arracher à l'Occident ou à l'Orient le chef religieux qui lui conférerait un jour l'onction impériale. Aussi, tantôt soumis à Rome et tantôt à Constantinople, selon que l'une ou l'autre appuyait davantage ses revendications, il finit par s'octroyer une Eglise nationale, taillée sur le patron de celle de Byzance. C'est le péché originel de l'Eglise et de la nation bulgares. L'une et l'autre ne se sont introduites sur la scène du christianisme et dans le concert des peuples civilisés qu'au prix d'un marchandage politique. Triste legs que Boris devait passer à ses successeurs.

Ainsi, la résurrection de l'Etat bulgare, opérée sur les deux rives du Danube dans les premières années du XIII^e siècle, amena du même coup le relèvement d'une Eglise autocéphale. Comme au IX. siècle, c'est Rome qui en prit l'initiative en imposant sa juridiction. Sujétion éphémère, du reste. Tant que les souverains bulgares se murent dans l'ambiance de l'empire latin de Constantinople, les bons rapports de leur Eglise avec le Pape ne se démentirent point; tout changea du jour où ils recherchèrent l'alliance des empereurs grecs, jusqu'à ce que, sous la poussée des Turcs, ils perdirent aussi bien l'indépendance politique que l'indépendance religieuse.

Le même scénario se déroula une troisième fois vers le milieu du XIX^e siècle, et ces événements, en déterminant l'intervention du Saint-Siège, provoquèrent l'éclosion d'une nouvelle Eglise. Pour inaugurer le conflit contre les évêques grecs du Phanar, qui occupaient les diocèses de l'ancienne Bulgarie, on se servit d'un édit du sultan, daté du 18 février 1856, et qui, en accordant la liberté religieuse à tous les chrétiens de Turquie, supprimait en principe les revenus ecclésiastiques. Peu à peu ces prélats furent expulsés

de la plupart des villes et remplacés par des administrateurs provisoires. A Constantinople, le 3 avril 1860, jour de Pâques, un évêque titulaire bulgare célébra la messe pontificale en langue slavonne et cessa, aux applaudissements de la foule, la commémoration canonique du patriarche grec.

Unis dans la volonté de se soustraire à la juridiction de Constantinople, les meneurs bulgares ne s'accordaient plus sur les moyens de rompre plus rapidement. Les uns estimaient que la voie en serait facilitée par le rétablissement des anciens patriarcats d'Ochrida ou de Tirnovo, d'autres par la soumission à l'Eglise romaine. Des réfugiés polonais au service de la Turquie encourageaient la dernière tendance, avec l'espoir d'organiser une Eglise catholique slave de nom et de rite, dont les adeptes pourraient un jour s'opposer à la marche envahissante de la Russie. Les hommes d'Etat turcs ne contrariaient pas ce mouvement; ils l'auraient plutôt favorisé, n'était la crainte de troubler leur quiétude en détruisant un statu quo plusieurs fois séculaire et de se créer des ennemis plus dangereux que les Grecs.

Ce furent d'abord les partisans de l'entente avec Rome qui semblèrent l'emporter. Le 12/24 décembre 1860, un groupe de Bulgares de la capitale s'adressaient à Mgr Hassoun, primat des Arméniens catholiques de Constantinople, et demandaient l'union avec l'Eglise romaine, conformément aux décisions du Concile de Florence. Ils s'engageaient à reconnaître la suprématie du Pape, à condition de garder la liturgie slavonne, d'avoir une hiérarchie bulgare et un clergé national. A la suite de cette démarche et de la réponse favorable du primat arménien, 2000 à 3000 d'entre eux déposèrent leur acte d'union entre les mains du délégué apostolique.

La Porte accueillit avec bienveillance le procès-verbal de cet accord; elle présida même à l'installation du chef de la nouvelle communauté bulgare, en lui reconnaissant l'usage des droits civils et religieux qu'avait exercés jusque-là le patriarche grec. Le 21 janvier 1861, parut un bref de Pie IX qui confirmait l'acte approuvé par le gouvernement turc, et, peu après, Sokolski, vieil archimandrite ignorant qu'on avait désigné pour devenir archevêque-uni des Bulgares, se rendit à Rome et fut consacré, le 8 avril 1861, par le Pape qui le combla de présents.

Dès son retour à Constantinople, Sokolski obtint de la Turquie le béat d'investiture, 1^{er} juin 1861, et reçut un accueil si favorable qu'il décida parmi ses compatriotes un mouvement sensible vers le catholicisme. En peu de jours on compta plus de 60 000 abjurations. L'ébranlement tendait à devenir général.

C'est alors que la Russie intervint. Jusque-là, elle s'était opposée aux manifestations des Bulgares contre le Phanar, pour ne pas contribuer à créer dans les Balkans un Etat slave indépendant; mais comprenant que son abstention favorisait la propagande catholique, elle entreprit de pousser la Porte à prononcer la séparation de l'Eglise bulgare d'avec l'Eglise grecque et suscita de nombreuses pétitions dans ce sens. Quant au mouvement vers Rome, elle décida de l'enrayer. Moins de deux mois après son retour à Constantinople, le 18 juin 1861, Sokolski, invité à une fête sur un bateau russe, disparut mystérieusement avec lui dans la direction d'Odessa, après avoir emporté son béat et les présents du Pape.

Ce départ subit porta à la communauté nouvelle un coup dont elle ne se releva pas. Les chefs laïques n'encouragèrent plus la tendance vers Rome, de peur qu'elle ne fût pas assez forte pour entraîner toute la nation et qu'elle eût pour résultat de l'affaiblir lors des revendications politiques. En dépit des cris de victoire de quelques journaux européens, l'union se réduisait à peu de chose: une paroisse dans la capitale, avec une centaine de fidèles et une misérable église; deux paroisses avec deux prêtres à Salonique, une douzaine de paroisses dans la ville d'Andrinople, et aux environs. La conversion en masse d'une nation entière avait échoué, tout était à reprendre à la base.

CHAPITRE XV

Stamboul et la question d'Orient (1863)

Plan général contre le schisme photien. - Pour arrêter la marche de la Russie sur Constantinople, il faut fortifier la Turquie en ramenant au catholicisme ses sujets orthodoxes et en créant des Eglises orientales catholiques. - Départ du P. Galabert pour Constantinople, décembre 1862. - Voyage du P. d'Alzon: le Parthénon d'Athènes et Byzance sous la neige. - Carême prêché dans l'église Saint-Jean-Chrysostome et visite des communautés catholiques. - Négociations avec les Bulgares, l'affaire manquée de Sistovo. - Emplacement du futur Séminaire gréco-bulgare à Chalcédoine. - Entretien avec le grand vizir de Turquie. - Voyage à Rome et remise au Pape et à la Propagande d'un mémoire sur la situation religieuse en Orient: mauvais accueil que reçoit ce rapport; son contenu. - Abandon du futur Séminaire gréco-bulgare de Chalcédoine. - Nouvelle direction prise par les œuvres bulgares; la fondation de Philippopoli, automne 1863. - L'école catholique de garçons de cette ville. - Voyage manqué en Orient, en compagnie de Louis Veillot, printemps 1864. - Programme du P. d'Alzon en Orient réalisé aujourd'hui par ses fils.

L'idée d'attaquer le schisme photien tout entier me semble magnifique. Mais quelle entreprise! Je vous prie de chercher ce que l'on peut faire et lire pour voir clair dans cette question... Si nous prenons tout le schisme photien, c'est à Constantinople qu'il faut mettre notre établissement... Veuillez faire observer à Mgr Simeoni, avec beaucoup de prudence, que Mgr Brunoni est revenu, à plusieurs reprises, à un plan général contre le schisme photien tout entier; que le cardinal Barnabo m'ayant recommandé de m'entendre avec le délégué apostolique, je désire connaître les intentions de la Propagande, puisque voilà encore une modification apportée au plan primitif par la personne même avec qui l'on m'a dit de m'entendre... Vous voyez bien que quand même les Polonais ne s'uniraient pas à nous entièrement, il y aurait place pour les uns et pour les autres: eux auraient spécialement les Slaves, nous le schisme en général.

C'est en ces termes élevés que, dès le mois de juillet 1862, le P. d'Alzon prenait son parti de renoncer, s'il en était besoin, à l'apostolat direct des Bulgares et des autres peuples slaves, pour se consacrer à l'étude et à la réfutation du schisme grec, ainsi qu'à la formation d'un clergé indigène. A ce programme plus lent, et, semble-t-il, plus sûr de pénétration intellectuelle et morale, le secrétaire de la Propagande n'opposait pas d'obstacle, bien que sur la foi des religieux polonais il eût préféré qu'on ne mêlât pas dans le même établissement des élèves de nationalités diverses. Le rite et la langue liturgiques n'entraient pas seuls en jeu dans ses considérations. Plus même que les rivalités des races et les heurts inévitables des tempéraments, il redoutait l'impossibilité de fournir à des enfants qui s'exprimaient en des dialectes différents l'instruction indispensable à leur futur apostolat. Toutefois, habitué à compter avec le temps, il remit à l'étude faite sur place et parmi les intéressés le soin de trancher la difficulté.

Le P. d'Alzon avait donc les mains libres pour organiser son voyage et sa mission d'Orient. Les huit mois qui s'écoulèrent depuis son retour de Rome jusqu'à son départ pour Constantinople le servirent à souhait. Par des conversations, des correspondances et des lectures appropriées, il s'entoura de tous les renseignements utiles. Dans des centres comme Paris, Le Mans, Nîmes, etc., il créa des Comités de dames qui confectionnaient des ornements liturgiques orientaux et préparaient ses largesses. Il établit aussi des succursales de l'Œuvre des Ecoles d'Orient qui l'aideraient de leurs prières et de leurs ressources.

Le discours qu'il prononça à la distribution des prix de son collègue porta sur la mission bulgare. Il se distingue par une telle élévation de pensées et une si grande noblesse de sentiments qu'il laisse encore le lecteur sous le charme. L'orage qui s'amoncelait du côté de l'Orient lui semblait toujours à redouter. La guerre de Crimée avait ralenti plutôt qu'arrêté l'invasion du schisme russe. Dès lors, semblable à ces Papes du moyen âge qui surent imposer aux puissances catholiques la trêve des armes en

faveur des Grecs menacés par l'Islam, à présent que le danger venait de la Russie, le P. d'Alzon préconisait la consolidation de la Turquie par le retour à l'unité romaine de ses sujets chrétiens. Cette conclusion, qui nous surprend après la guerre de 1914, ne présentait alors que des avantages à la cause religieuse.

De tous les adversaires de l'empire turc, s'écriait-il, le plus redoutable, incontestablement, c'est la Russie, qui, au nom de l'Eglise orthodoxe, prétend étendre tous les jours ses envahissements du côté de Constantinople. Si donc, entre Constantinople et la Russie, on pouvait établir une zone de populations catholiques, tous les prétextes d'usurpation viendraient, logiquement du moins, à disparaître, et la Porte pourrait espérer une prolongation d'existence. Ces simples observations suffisent pour montrer quel intérêt les hommes d'Etat de là Turquie ont, quelles que soient d'ailleurs leurs croyances personnelles, à favoriser le développement du catholicisme chez eux. L'objection tirée des massacres récents (du Liban) n'en est pas une. Ces massacres n'eussent peut-être pas eu lieu si l'on n'eût eu affaire qu'à des catholiques. Quoi qu'il en soit, ce que l'islamisme menacé redoute le plus aujourd'hui, c'est le schisme, auxiliaire naturel de la Russie. La force sur laquelle la Porte peut le plus compter pour repousser le schisme, c'est l'Eglise catholique, qui, de son côté, prend une attitude toute différente à l'égard du commandeur des croyants.

Singulière position que la révolution fait au croissant et à la croix! Ces deux ennemis séculaires se rapprochent par la force des choses. Les successeurs de Mahomet sentent, malgré eux, le besoin d'abriter le peu d'autorité qui leur reste derrière le grand principe de toute autorité sur la terre. Et au milieu des tumultes qui semblent devoir la renverser, l'Eglise, pleine d'espérance, regarde l'Orient. Pour reconquérir des enfants égarés, elle accepte la trêve que sollicitent les sectateurs du Coran.

Les prévisions du P. d'Alzon se sont en partie réalisées. Entre le Dniester, la mer Noire, la mer Egée et l'Adriatique, des Etats chrétiens se sont ou constitués ou fortifiés, qui opposent à la Russie une barrière difficile à franchir. Par malheur, l'idée catholique qui, à coté de leurs revendications nationales, n'était comptée pour rien, n'a fait, depuis lors, presque aucun progrès. Seuls les préjugés contre Rome tombent lentement sous les efforts pacifiques des communautés religieuses qui, par leur action charitable, leur dignité de vie et l'instruction distribuée à tous sans distinction de race ou de religion, ont montré la supériorité du catholicisme.

De ces hauteurs où son esprit s'envolait comme naturellement, le P. d'Alzon savait descendre pour vaquer à des affaires d'ordre inférieur, mais non moins importantes. Son discours n'était pas encore distribué que Mgr Brunoni lui exposait sans fard ni réticence le triste état financier de son vicariat. Il succombait sous le poids d'une dette de 400 000 francs au moins. Des emprunts contractés à des taux usuraires par ses prédécesseurs et par lui-même étaient couverts, il est vrai, par les propriétés de la Délégation, mais la vente de ces biens répugnait à l'évêque qui préférait les utiliser comme garantie pour négocier un nouvel et meilleur emprunt. Celui-ci ne devrait imposer que des intérêts de 6 %, alors qu'on en versait jusque-là 12 % et à divers créanciers. Sur ces données, le P. d'Alzon se mit en campagne, et, en engageant sa signature, il réussit à obtenir d'une banque catholique belge la somme de 200 000 francs. Pour des raisons diverses, surtout parce qu'il ne toucherait immédiatement que la moitié de la somme, le délégué apostolique refusa ces propositions assez avantageuses, lorsque tout était réglé de part et d'autre. Il oubliait ainsi que le mieux est l'ennemi du bien, de sorte que les intérêts grossissant chaque année ainsi que les dépenses, la Délégation de Constantinople se trouvait en 1870 endettée pour plus d'un million de francs. A cette date, Mgr Brunoni était démissionnaire.

Le P. d'Alzon alla plus loin encore. N'écoutant que son zèle et pressé d'être aussi pauvre que Notre-Seigneur, il pria le P. Bailly, son représentant à Rome, d'offrir en son nom à la Propagande tout ce qui lui reviendrait des propriétés de sa mère, dès qu'il en aurait terminé la liquidation. Son disciple ne manifesta pas autant d'empressement que lui et remit volontiers à plus tard l'exécution de ce sacrifice.

Vous me pardonneriez, écrivait-il le 19 juillet 1862, si je n'ai pas abordé la question de votre fortune avec Mgr Simeoni. Vous voudriez assurer cette somme à une maison ou œuvre de la Congrégation, en Orient. Or, ce que nous discutons un peu, c'est la possibilité de notre établissement là-bas. Nous sommes, vous êtes, mon Père, comme saint Ignace, décidé à partir en Orient. Mais si le bon Dieu faisait pour vous comme pour lui? Et puis, quelle sera l'importance de notre œuvre? Dans le cas où ces fonds seraient destinés simplement à la Propagande, on en demanderait la réalisation bien vite, même à perte, car on demande beaucoup d'argent là-bas. Les chrétiens convertis de Turquie sont persuadés qu'on ne réussira qu'à coup de piastres, et cela est effrayant, non pour ceux qui donneront, mais pour ceux qui recevront. Enfin, mon Père, j'ai cru préférable, au moins pour deux mois encore, de ne point vous mettre sous le coup de l'échéance qui suivrait naturellement vos propositions.

Le délai se prolongea. Le disciple accumulait obstacles sur obstacles pour ne point s'acquitter du message, à mesure que le maître se montrait plus pressant. A chaque demande nouvelle, la commission fut omise, et volontairement, de sorte que le P. d'Alzon fut obligé de la transmettre lui-même au printemps de 1863, à son retour de Turquie. Voici, en effet, ce qu'il mandait au cardinal Pitra, le 7 mars 1865:

A mon passage à Rome, j'avais dit au cardinal Barnabo que j'avais fait mon testament dans la prévision où je viendrais à mourir avant d'avoir fait notre établissement définitif là où le Pape le désire, et que je lui léguais dans ce but 400 000 francs. Bien entendu, Eminence, que si le Saint-Père veut donner un autre emploi à cette somme, avant que je ne l'aie transportée en Bulgarie, il en sera toujours le maître. Je puis procéder avec une certaine lenteur, mais c'est parce que je suis certain que, tôt ou tard, les intentions pontificales seront réalisées; et si je prends du temps, c'est pour les exécuter avec plus de sûreté et d'intelligence.

*

* *

En 1862, comme les occupations du P. d'Alzon lui interdisaient de partir tout de suite pour l'Orient, il dépêcha, à sa place, un des prêtres les mieux doués de son Institut, à qui il fit confier la mission naissante par le Chapitre général tenu la même année. C'était le P. Galabert, docteur en médecine et en droit canonique, sans parler d'autres diplômes de moindre importance. Fort savant et s'instruisant chaque jour, dur à lui-même et conciliant avec tous, d'une piété naïve et d'une obéissance sans reproche, ne se laissant rebuter par rien ni personne et joignant à une grande maîtrise de soi une bonne humeur inaltérable, le jeune missionnaire devait réussir dans des milieux particulièrement difficiles. Destiné d'abord à Bucarest, en Valachie, pour servir d'aumônier aux Sœurs dites Anglaises, qui préférèrent d'autres arrangements, il se rendit finalement à Constantinople, 20 décembre 1862, d'accord avec les autorités de la Propagande qu'il vit à Rome avant de s'embarquer pour l'Orient. Les deux mois qu'il y passa dans la société du délégué apostolique, avant l'arrivée de son Supérieur général, lui suffirent pour gagner à jamais son estime et son amitié, en même temps que pour discerner le réel de l'imaginaire, prendre une connaissance exacte des choses et des gens et poser des jalons d'attente.

Le 11 février 1863, le P. d'Alzon s'embarquait à Marseille sur *le Phase*, avec un élève de son collège, Guizard, qui rédigea le récit de leur traversée. Sur le point de lever l'ancre, il envoyait à une pénitente ces quelques mots: "Mon Dieu! dans quel guêpier suis-je allé me fourrer! Mais il faut être un peu fou pour Notre-Seigneur." A 53 ans, il avait passé l'âge des aventures, et n'eût été sa soumission au Vicaire du Christ, ses travaux et ses goûts l'auraient détourné d'une pareille expédition.

Le navire fit escale au Pirée, d'où les voyageurs montèrent à l'acropole d'Athènes. La colline de Minerve disparaissait sous la neige, qui confondait sa blancheur avec celle des monuments antiques. La grande silhouette noire du P. d'Alzon se détachait dans un vivant contraste. Debout au milieu des ruines, son visage si expressif illuminé par la clarté du jour et le reflet de la neige, il évoquait le passé de ces colonnes et de ces statues toutes chargées d'histoire. Autour de lui, une ceinture de blanches montagnes

dorées par le soleil qui semblait embraser l'horizon; à ses pieds, la ville moderne, toute frileuse et comme anéantie sous le poids de tant de gloire; plus près encore, le temple de Thésée et la colline de l'Aréopage, hantée toujours par la grande figure de saint Paul. Si peu en relief que fût ce rocher dénudé, il dominait encore, dans les souvenirs des visiteurs, la hauteur du Parthénon.

Le samedi 21 février, peu après le lever du jour, *le Phase* s'approchait de la Corne d'Or. Il neigeait. A la hauteur de la presqu'île de Phanaraki, le coup d'œil devint féérique. Les forêts de cyprès qui cachent le littoral asiatique du Bosphore étendaient des ombres gigantesques sur les champs de neige et de lumière de Chalcédoine. A gauche, du fouillis de masures qui recouvrent le sol tourmenté de la vieille Byzance, émergeaient les mosquées et les minarets dont les pointes s'élançaient vers le ciel et paraissaient le toucher. Lorsque les rayons du soleil filtrant à travers les nuages éclairaient ce panorama grandiose, on eût dit une ville de marbre jaillissant de l'immensité des flots sous l'immensité du firmament.

Le P. d'Alzon descendit à la Délégation apostolique, où l'attendait l'hospitalité la plus cordiale. Mgr Brunoni était un homme dans la vigueur de l'âge, d'une haute stature, dont la barbe vénérable et l'aspect austère en auraient par trop imposé si sa simplicité et sa bonté n'avaient mis aussitôt en confiance. Dès le lendemain, qui était un dimanche, le prédicateur inaugura son Carême dans l'église Saint-Jean-Chrysostome qui brûla en 1870. La station comportait trois sermons par semaine et une retraite pascale. Dans une lettre au préfet de la Propagande, le délégué apostolique reconnaissait l'heureuse influence de ces prédications sur les catholiques et sur les autres chrétiens qui les avaient suivies fort nombreux. En particulier, la doctrine de la suprématie du Pape dans l'unité de l'Eglise, affirmée avec énergie par le conférencier, avait produit sur tous la plus forte impression.

A ses jours ou à ses heures libres, le P. d'Alzon visita les établissements religieux de la ville, examinant les œuvres par lui-même, soutenant la communauté des Sœurs de Sion qui s'installaient à Pancaldi, engageant les Frères des Ecoles chrétiennes à de nouvelles fondations, parlant en diverses églises et chapelles et ne trouvant pas le temps, en deux mois de séjour, de se rendre à Sainte-Sophie. La remarque, qui est de son compagnon de route, appelle une correction. Selon toute vraisemblance, il s'éloigna volontairement d'un sanctuaire que sa transformation en mosquée et la présence des infidèles profanaient à ses yeux. Par contre, il vit deux évêques grecs qui avaient, par leur conversion au catholicisme, échangé une existence confortable contre l'indigence; il visita souvent une communauté de religieuses grecques catholiques qui souffraient réellement [réellement] de la faim, et cette vue le bouleversa.

Il prêcha une retraite aux élèves des Sœurs de Sion et les mit en garde contre les moucharabiés [moucharabiehs] ou loggias fermées par un grillage en bois, qui permettent d'examiner tout ce qui se passe dans la rue sans se découvrir soi-même. Il donna au moins une instruction au collège Saint-Benoît sur la vie cachée et laborieuse de Jésus à Nazareth, et, dans l'église Saint-Antoine, des Conventuels, toute une retraite réservée exclusivement aux hommes. Les Sœurs de Charité, les Frères des Ecoles chrétiennes l'entendirent à plusieurs reprises. Son amitié avec M. Boré, supérieur des Lazaristes et ancien disciple, comme lui, de La Mennais, lui valut l'accueil le plus sympathique dans les maisons de ses religieux et de ses religieuses. Il ne négligea pas non plus les établissements des Dominicains et des Conventuels, dont les Supérieurs généraux allèrent, dès son arrivée à Rome, le remercier de ce qu'il avait fait pour leurs communautés de Turquie.

Les visites à l'orientale, note Guizard, n'allaient pas toujours sans incident comique. A chacune d'elles, il fallait, accepter une tasse de café, ce qui était une gourmandise, puis avaler une cuillerée de confiture de

rose, c'est-à-dire se résigner, fût-on dix ou même vingt, à sucer, chacun à son tour, la même cuiller qui circulait à la ronde. Affaire d'apprentissage. Mais tout n'était pas rose ni café. Restait la pipe turque, le tchibouk, l'ennemi du P. d'Alzon, l'inférieur tchibouk qui nous a fait écourter tant de visites. Le P. Galabert savait, au besoin, fumer comme un Turc. Mais le pauvre P. d'Alzon ne pouvait pas voir, sans ressentir une sueur froide, ce long instrument de supplice, auquel il fallait bien, au moins apparemment, faire bon accueil, sous peine de manquer à toutes les convenances et de froisser son hôte. Un jour, Mgr Benjamin, un des évêques grecs convertis, lui ralluma trois fois de suite son tchibouk, qu'il laissait systématiquement éteindre.

Ces visites et ces entretiens, qui lui apportaient parfois de vrais délassements, l'instruisaient avant tout de la situation du catholicisme, des circonstances qui favorisaient ou retardaient sa marche en avant. Venu à Constantinople pour les Bulgares, il se garda bien de négliger les Arméniens et les Grecs. Des premiers qui possédaient déjà une hiérarchie catholique et la reconnaissance de la Porte, il admira la supériorité sur le terrain de la civilisation et des travaux littéraires, le développement théologique, l'habileté commerciale et industrielle. Les dons et les dispositions naturelles qui leur avaient valu un rang privilégié parmi les communions chrétiennes le frappèrent tout d'abord et attirèrent ses sympathies. En dépit des préjugés classiques répandus contre les Grecs, et qui nous viennent surtout des anciens Romains, le P. d'Alzon savait les estimer à leur vraie mesure, et il leur portait une véritable affection. Là-dessus, son témoignage rejoignait celui de Mgr Brunoni et du P. Galabert qui leur étaient tout dévoués. Autant qu'eux, il s'était convaincu que les Grecs seuls pouvaient animer le mouvement de retour vers Rome et le soutenir.

En effet, si l'on excepte quelques Macédoniens révolutionnaires à l'esprit légèrement frotté d'idées européennes, le peuple bulgare de ce temps-là, composé de paysans et de bergers, ne manifestait guère d'aptitude pour les belles-lettres et les sciences, tandis que les Grecs débrouillards, intuitifs et entreprenants comme leurs aïeux, promettaient, une fois sincèrement convertis, de fournir la principale partie des cadres et la meilleure. Les uns et les autres relevaient alors de la même communion et du même rite, ils étaient soumis aux mêmes autorités civiles et religieuses; il n'y avait donc que des avantages à ne point séparer des éléments qui, malgré la diversité des langues usuelles, se tenaient étroitement unis.

A l'encontre de certains missionnaires qui sont trop portés à faire flèche de tout bois, à introduire dans l'arche de la vraie foi les animaux purs et impurs, le P. d'Alzon ne se départit jamais d'une grande réserve envers ceux que des motifs peu surnaturels auraient poussés vers le catholicisme. Il est avéré que des prêtres latins sont visés aussi bien que le clergé phanariote dans l'article, signé de son nom, que publia, le 4 avril 1863, *le Journal de Constantinople*, et dont nous détachons ces quelques lignes.

Laissant de côté l'affaire de Sistovo, j'ai quelques motifs de penser que plus d'une fois l'espoir de ne pas acquitter certains droits exigés était le grand mobile de la rupture envers le Phanar et du retour vers Rome. Or, l'honneur de Rome exige que l'union soit une affaire non d'intérêt et d'argent, mais de foi et de vérité. Les personnes placées à la tête des deux grandes communions se doivent porter un respect réciproque assez grand pour ne pas permettre que la forme de certaines agitations soit le succès d'intrigues subalternes.

C'était la question bulgare qui le préoccupait avant tout, elle qui avait motivé sa venue à Constantinople. On peut dire que, moins d'une semaine après son débarquement, il voyait aussi clair que les plus avisés en cette affaire, et lui qui n'avait jamais pris feu pour elle avait à lutter contre le découragement des enthousiastes de la première heure. D'après lui, les Bulgares ne veulent pas du joug de la Russie, ils repoussent l'ingérence turque, haïssent les Grecs, méprisent les Arméniens et se méfient de Rome. Ils sont et veulent rester Bulgares. L'aide du prochain, c'est-à-dire de l'Occident latin, n'est recherchée par les meneurs qu'en vue d'une fin politique ou d'un intérêt personnel: La nomination d'un archevêque bulgare catholique, de rite gréco-

slave, entraînerait aussitôt la conversion de la moitié de la Bulgarie, et, moins de six mois après, on aurait- une Eglise bulgare indépendante aussi bien de Rome que de Constantinople.

Le prêtre Arabajiski, ancien élève de la Propagande, que la confiance de Rome avait mis aux lieu et place de Sokolski, offrait toutes les garanties de fidélité. Par ailleurs, Bulgare de naissance, il satisfaisait les susceptibilités nationales de ses compatriotes, et son caractère de raïa ou sujet ottoman lui avait obtenu sans peine l'agrément du gouvernement turc. Mais il n'avait accepté la charge de chef des Bulgares uniates qu'avec une répugnance qu'il ne savait pas dissimuler. Les intrigues, dont il était chaque jour le témoin à Constantinople, augmentaient si bien cette répulsion naturelle que sa démission était déjà acceptée.

Pour lui succéder, les autorités religieuses de la ville avaient choisi un jeune missionnaire polonais, nommé Malczinski, passé au rite byzantin, dont le zèle et le dévouement ne s'étaient jamais démentis. Par malheur, au jugement des Bulgares, son origine étrangère constituait un obstacle insurmontable, et Rome, émue par leur résistance, alléguait la jeunesse de l'élu pour ne prendre aucune décision. Sans direction et sans chef, ballottés entre des courants contraires, les Bulgares convertis se débattaient; à Constantinople, les conseils succédaient aux conseils et n'aboutissaient qu'à plus de confusion. Le P. d'Alzon assistait à ces réunions. Les appréciations défavorables que sa correspondance transmettait sur les Bulgares se ressentent du milieu très mêlé qu'il devait fréquenter; elles décrivent l'état d'esprit des politiciens et des révolutionnaires beaucoup plus que celui du peuple qu'il ne connaissait pas et qu'il n'était pas en mesure de juger.

De ces négociations, la plus importante fut celle de Sistovo, dont il a laissé un rapport détaillé à Mgr Brunoni. L'avenir religieux de vingt-cinq mille familles était, dit-on, en cause; considération qui réclamait un examen attentif, scrupuleux même des raisons invoquées, une connaissance profonde des démêlés suscités par le schisme, non moins qu'une vraie bienveillance et une grande largeur d'esprit. Ces qualités se retrouvent dans la pièce officielle qui résume et clôt la controverse. Si le projet d'union de tout un diocèse avec l'Eglise romaine échoua en fin de compte, la responsabilité n'en incombe ni au P. d'Alzon ni à Mgr Brunoni; elle revient uniquement aux intermédiaires, des Macédoniens madrés qui sacrifiaient tout à l'indépendance politique.

Ces conférences et ces entrevues déterminèrent une visite canonique de l'abbé Malczinski et du P. Galabert, envoyés l'un et l'autre par le délégué apostolique. Ensemble et durant trois semaines, ils conduisirent leur enquête à travers les villes d'Andrinople, de Philippopoli et leurs alentours, 10 mars-2 avril 1863. L'Assomptioniste donna de son voyage une longue relation écrite à son supérieur, qui attendait son retour à Constantinople. Il en rapportait une défiance absolue des évêques et des prêtres, dépourvus d'influence sur les fidèles, ignorants, cupides et peu sincères, dont le concours était peut-être plus à redouter que l'opposition. A l'avenir, on ne devrait utiliser le clergé actuel que pour conserver les quelques milliers de Bulgares restés fidèles à l'union, et en préparer un autre par l'ouverture d'écoles qui permettraient d'initier les enfants aux principes de la foi catholique et sur la persévérance desquels il serait permis de compter.

Ces conclusions du P. Galabert, le P. d'Alzon les avait dégagées, soit de ce qu'il avait vu personnellement, soit de ses rapports avec Mgr Brunoni, Mgr Hassoun, son ami M. Boré et les autres supérieurs des communautés religieuses de la capitale. Le Séminaire répondait aux désirs de Pie IX, qui le voulait d'assez vastes proportions; aussi le P. d'Alzon le destinait-il à la fois aux Latins, aux Grecs et aux Bulgares, chacun élevé selon son rite. Il fallait des prêtres latins pour les catholiques européens dont le nombre

augmentait sans cesse, des prêtres bulgares pour satisfaire les besoins religieux d'une vaste population; enfin, il désirait des prêtres grecs, parce que le mouvement de retour se faisait, quoique plus lentement, sentir aussi chez eux. La difficulté de grouper des jeunes gens de langues et de races différentes était fort exagérée, du moins pour les élèves d'un Grand Séminaire. On y aurait donné, comme on le réalisa plus tard, soit chez les Capucins de Péra, soit chez les Assomptionnistes de Chalcédoine, la plupart des cours en latin et en français, de même qu'à Rome le latin et l'italien servent de langues véhiculaires aux séminaristes venus de toutes les parties du monde.

Des raisons théologiques autant qu'économiques inclinaient à bâtir ce Séminaire sur le territoire de l'antique Chalcédoine, où le quatrième Concile œcuménique reconnu avec une force inaccoutumée la primauté des successeurs de Pierre. Mgr Brunoni était pour beaucoup dans cette détermination. Le 2 mars 1863, il avait entraîné le P. d'Alzon sur le littoral bithynien, vis-à-vis de Byzance, en compagnie du P. Galabert et du jeune collégien Guizard. Du récit de celui-ci, des lettres de l'époque et d'autres indices, il résulte que le terrain réservé au Séminaire avoisinait le débarcadère de Calamiche, non loin d'une fontaine ombragée par des lauriers, dont on faisait remonter le souvenir à saint Jean Chrysostome. La petite église grecque, dédiée à ce Saint, marque assez bien l'identification approximative du site. Près de là se voyait un champ, que l'on disait être la vigne de la veuve Théognoste, celle-là même que défendit le célèbre orateur contre les convoitises de l'impératrice Eudoxie. Aussi, quand le P. d'Alzon revint de l'Orient, la mémoire embaumée des souvenirs du passé, dans un discours prononcé à Nîmes annonça-t-il en termes des plus heureux ses projets futurs et les raisons particulières de son choix.

Envoyer, disait-il, des missionnaires et des religieuses est chose excellente, mais c'est chose de transition: l'important est d'avoir un clergé indigène, et je suis fier, je l'avoue, que le Souverain Pontife ait bien voulu me confier le soin de concourir à en préparer un, par la fondation d'un Séminaire. Je voudrais établir une maison d'études ecclésiastiques près des lieux illustrés par les persécutions de saint Jean Chrysostome, et de la place où furent les ruines du temple qui abrita le Concile de Chalcédoine, cette assemblée qui proclamait si haut les prérogatives des Pontifes romains, comme une protestation anticipée de l'Orient contre le schisme de Photius. Constantinople et ses environs offrent de ces merveilleuses situations, où les souvenirs semblent jaillir de terre. Un Séminaire patriarcal, où des Bulgares et des Grecs pourraient former, avec la bénédiction des Papes, un noyau fécond et où, tout en resserrant le lien de l'unité avec le centre romain, ils s'exerceraient à se suffire à eux-mêmes, ne serait-ce pas le moyen le plus puissant de prouver à ces populations, jalouses de leur rite, qu'on veut leur conserver soigneusement le symbole le plus précieux de leur nationalité et les préparer à vivre de leur propre vie, dès qu'elles auront un nombre suffisant de prêtres vertueux et instruits?

Une fois encore, comme nous le dirons bientôt, des difficultés s'opposèrent à la pose de la première pierre de l'édifice, dont tout semblait promettre au P. d'Alzon l'heureux achèvement. Il revit pourtant ces lieux, dit la messe, à ce qu'il semble, dans l'église de l'Assomption de Chalcédoine et releva le courage du jeune prêtre italien qui fondait à ce moment-là cette nouvelle paroisse. Si l'on en croit les dires assez tardifs de ce curé, il lui aurait annoncé la collaboration prochaine de ses religieux, et la chose n'a rien de surprenant puisqu'il pensait leur confier la direction du Séminaire oriental. Le supérieur était même choisi, le futur fondateur du journal *La Croix*, le P. Vincent de Paul Bailly, qu'il invita à le rejoindre dans la capitale turque et qui préféra les berges boueuses du Tibre aux rives d'or ou d'argent, selon les heures du jour, de l'impétueux Bosphore.

Le pèlerinage aux Lieux Saints, prévu lors du départ de Nîmes, fut remis à des temps plus propices. Un religieux polonais s'était, du reste, transporté à Jérusalem et en Syrie et n'avait pas facilité le rachat des sanctuaires. Avant de se rembarquer, le P. d'Alzon s'entretint avec Aali-Pacha, le grand vizir, qui lui manifesta le désir de traiter dorénavant sans intermédiaire avec le Saint-Siège. Le diplomate turc estimait que par ce

contact direct bien des difficultés soulevées ou entretenues par les ambassadeurs des puissances chrétiennes disparaîtraient ou s'atténueraient très vite, et qu'après les preuves de tolérance religieuse données par la Turquie, la défiance de Rome à son égard présentait quelque chose de blessant. Manière habile et souvent renouvelée depuis de suggérer l'abolition, sinon des capitulations commerciales, du moins du protectorat religieux de la France. Le délégué apostolique avait, lui aussi, gardé moins vif le souvenir des services rendus par l'ambassade française que celui des tracasseries inévitables suscitées par des agents subalternes; il n'était pas loin de partager le sentiment d'Aali-Pacha, et peut-être le P. d'Alzon, séduit par la confiance qu'on lui témoignait, prêta-t-il à l'un et à l'autre une oreille trop complaisante. Quoi qu'il en soit, il se fit l'écho de leurs doléances dans son rapport au Pape et les soumit loyalement à l'examen du ministère des Affaires étrangères, à Paris; mais ces suggestions heurtaient trop les habitudes reçues pour être prises en considération à Rome, et de fait elles ne le furent pas.

*

* *

Parti de Constantinople le jeudi 16 avril 1863, le P. d'Alzon arrivait dans la Ville Eternelle le 22 du même mois; il portait diverses instructions des autorités religieuses de Turquie, entre autres une lettre de Mgr Brunoni au cardinal Barnabo, où se lisaient ces mots:

Je n'ai rien omis pour que le P. d'Alzon saisît bien la situation des Grecs et des Bulgares et en rendît compte à Sa Sainteté. Je prie Votre Eminence de vouloir bien le recevoir et la supplie de vouloir bien convoquer un *Congresso* des cardinaux et des secrétaires de la Propagande pour les affaires d'Orient, et de réfléchir sur les rapports que ce célèbre religieux donnera sur le mouvement de l'union, et de me donner aussitôt des ordres, me fixant en même temps une règle de conduite sur des affaires aussi graves qui me deviennent désormais insupportables et me causent des troubles au point de me faire craindre pour ma santé.

Trois jours après, le voyageur remettait au Pape et à la Propagande un long mémoire circonstancié sur la question d'Orient. Rédigé en Turquie de concert avec Mgr Brunoni et le P. Galabert, puis remanié et dilué par lui à Rome d'après des informations prises sur place, ce document arrivait de la façon la plus malencontreuse. Sans l'avoir lu, Pie IX, qui était malade, reçut son auteur en audience privée, le 30 avril, mais seulement quelques minutes, et visiblement il n'écoutait pas quand le P. d'Alzon voulut le lui résumer. D'ailleurs, on venait l'entretenir surtout d'écoles, alors que sa pensée se concentrait sur un Séminaire qu'il ne savait au juste où placer. Le cardinal Barnabo, lui, ne songeait qu'aux écoles et trouva le visiteur bien pressé lorsqu'il lui proposa la fondation d'un Séminaire de là à deux ans. Il s'opposa à la présence de l'auteur du Mémoire dans le *Congresso* des cardinaux, contrairement à la demande du délégué apostolique, Comme le constatait le P. d'Alzon avec tristesse, "le Pape entendait l'œuvre d'une façon et le cardinal Barnabo d'une autre".

Depuis un an, l'affaire, mal engagée et semée d'obstacles, n'avait pas fait un pas; impossible de sortir de cette impasse. Aussi le P. d'Alzon écrivait-il alors: "Si les affaires se font ainsi par les chefs, il faut que les inférieurs ne soient pas plus catholiques que le Pape. La Propagande a bien des choses à faire, en dehors des nôtres; mais si elle ne veut pas s'en occuper, je vote pour que nous la laissions faire." Et ne pouvant obtenir l'examen de son rapport en sa présence, ni donner les explications complémentaires, dès le 3 mai il partait pour Nîmes.

Son rapport fut lu pourtant dans la réunion des cardinaux, le 16 mai, et, huit ou dix jours après, le préfet de la Propagande en donnait connaissance au Pape. Des lettres du P. Bailly, qui avait puisé les renseignements à bonne source, il ressort que l'impression

des auditeurs, en particulier du cardinal Barnabo et de Pie IX, n'était pas favorable: presque toutes les propositions furent écartées.

Deux parties composent ce Mémoire: d'abord un exposé des faits, fort clair, que des esprits romains ne pouvaient que goûter; ensuite, un plan d'action pour l'avenir, dont la nouveauté surprit ces hommes de bureau, Il ne contenait cependant rien de révolutionnaire. Il constatait chez les chrétiens dissidents de Turquie deux faits indéniables: un mouvement tendant à détruire l'ancienne organisation religieuse et de vagues aspirations vers l'Eglise romaine. Celles-ci, il est vrai, s'inspiraient avant tout de motifs politiques et visaient surtout à l'indépendance nationale. Il serait bon, toutefois, d'utiliser ces inclinations, tout en se gardant de subordonner la religion à la politique.

Pour satisfaire ces tendances, qu'on présentât aux nationalités orientales le Saint-Siège comme un centre de force morale, intellectuelle et même nationale. Unies entre elles par son intermédiaire, elles pourraient alors exercer une puissante action d'ensemble, une véritable pression morale sur le gouvernement turc qui leur vaudrait une plus grande somme de libertés. En agissant de la sorte, les communautés iraient à l'encontre des séditeux, car elles ne chercheraient pas à secouer le joug d'un pouvoir bienveillant pour elles et qui les dotait déjà des franchises nécessaires à leur développement. De plus, cette union avec Rome, qui serait un moyen d'affranchissement pour les chrétiens, offrirait aux Turcs une solide défense contre les Russes. Et plus Rome ferait sentir son influence à Constantinople, plus aussi les diverses nationalités chrétiennes de l'empire ottoman seraient attirées vers elle. L'installation d'un patriarche latin à Constantinople contenterait les nombreux Européens fixés en Turquie et revêtirait l'Eglise romaine d'un plus grand prestige; plus tard, l'érection d'un patriarcat arménien, puis d'un patriarcat bulgare, et même d'un patriarcat grec-catholique, ne ferait que l'augmenter. Le pouvoir de ces quatre autorités religieuses étant contrôlé sans cesse par un légat révocable *ad nutum* n'offrirait plus dès lors aucun danger.

L'érection d'un Séminaire patriarcal pour la formation d'un clergé indigène autre que l'arménien y contribuerait également. On l'alimenterait par les écoles catholiques qui, peu à peu, fourniraient les vocations cherchées. La capitale de la Turquie en avait déjà et pouvait servir d'exemple à la province qui en réclamait; on les lui donnerait en développant les œuvres des Congrégations déjà installées dans le pays, ou bien, faute de personnel, en recourant à d'autres Instituts religieux d'hommes ou de femmes. Les préjugés des schismatiques contre Rome s'atténueraient à la longue par le contact avec les prêtres et les religieuses catholiques, surtout à la vue des œuvres de bienfaisance et de moralisation qui naissent pour ainsi dire sous leurs pas.

Comme langue de communication entre toutes ces nationalités, le P. d'Alzon recommandait le français, et ce faisant il commit une imprudence et se donna des airs de chauvinisme qu'il n'avait aucunement. Il lui aurait suffi de constater qu'en Orient tout le monde se servait ou voulait se servir de cette langue, devenue pour ainsi dire universelle dans la société et l'administration, pour ne pas encourir le reproche immérité de nationalisme. De même, il insista trop sur les secours spirituels que les prêtres latins trouvaient dans leur liturgie, alors que ces ressources, par manque de livres surtout, étaient presque impossibles à se procurer dans les rites orientaux. Comme il demandait, de plus, avec Mgr Brunoni, l'érection d'un diocèse latin en Bithynie, il passa à tort pour un latinisant. Aussi Pie IX repoussa-t-il toutes ces suggestions, sans même vouloir les discuter, déclarant qu'il s'était engagé solennellement à respecter les rites orientaux, et qu'accepter n'importe laquelle de ces propositions serait se déjuger. Pourtant, le P. d'Alzon avait noté expressément qu'il "n'était pas possible de provoquer la disparition des rites par aucun moyen direct ou indirect, mais que ce serait le résultat forcé de la

marche des idées européennes". Il est vrai qu'en parlant ainsi il avançait, et de beaucoup, l'avenir qui n'a pas encore justifié cette prévision. Même pénétrés d'idées occidentales, les Orientaux n'ont pas déserté leur liturgie, qui, à leur sentiment, représente avant tout leur nationalité.

Le rapport n'obtint donc pas l'effet escompté à Constantinople et à Nîmes. D'après Mgr Brunoni, "le cardinal Barnabo était un peu: attaché à sa manière de voir et de juger les choses, et il était bien regrettable que la Propagande ne s'appuyât souvent que sur de fausses suppositions". Ainsi, en rendant compte au P. Bailly de ses observations sur le Mémoire, Barnabo lui donna à entendre que le P. d'Alzon était entré dans l'œuvre bulgare "par la fenêtre". Le lecteur qui a suivi le long exposé des faits se rendra compte qu'il n'avait accepté cette mission que par ordre supérieur, ainsi que le P. d'Alzon le rappela au cardinal dans une lettre justificative. Il ajoutait, du reste, que, n'étant pas venu en intrus, il était prêt à se retirer immédiatement par la grand'porte. "Je ne tiens pas à l'œuvre de la Bulgarie, remarquait-il. Si l'on croit que d'autres doivent s'en occuper, qu'on veuille bien prévenir à temps, afin de ne pas m'exposer à faire des fondations inutiles." Il ne tenait pas davantage à ses idées, pourvu qu'on voulût bien lui indiquer celles qu'il devait suivre; mais jusque-là il avait dû agir de sa propre initiative. Sans instruction- avant son départ pour Constantinople, il ne se croyait nullement coupable d'avoir soumis en toute simplicité des propositions que lui avaient suggérées un long séjour et des études menées sur les lieux.

Une autre déconvenue l'attendait encore, l'abandon du Séminaire gréco-bulgare. L'ecclésiastique levantin, qu'il avait chargé de négocier l'achat du terrain, à Chalcedoine, s'y prit de telle manière que le P. d'Alzon se vit obligé de lui retirer cette mission.

Je vous prie, mandait-il au P. Galabert, le 2 septembre 1863, de ne pas dissimuler à Mgr Brunoni la peine profonde que me cause le procédé de son grand vicaire... Je reste profondément dévoué au délégué apostolique, qui a été si admirable de bonté pour moi, mais je me réserve de faire désormais mes affaires sans son grand vicaire. Rien ne presse d'acheter. Nous achèterons quand il sera temps de bâtir, et, puisqu'il s'agit de Bulgares, je ne vois pas la nécessité que nous achetions sur la côte d'Asie.

Et la semaine d'après:

Il ne faut plus chercher à acheter un terrain à Cadi-Keuï Je crois qu'il faudra chercher ailleurs... J'hésite beaucoup à établir le Séminaire à Constantinople. Je crois qu'il faudrait l'établir en plein pays bulgare.

Dans une sorte d'apologie de sa conduite adressée au cardinal Pitra, le 7 mars 1865, il ne donne pas d'autre motif à cet abandon qui lui fut particulièrement sensible.

Son désenchantement était définitif et ne lui permit plus, malgré les instances réitérées de l'intermédiaire, de revenir à des négociations qui choquaient son honneur de gentilhomme. La Propagande n'ignore rien de ses nouvelles dispositions, et cela d'autant moins que la "source la plus certaine", dont il parle en termes voilés au cardinal Pitra, n'était autre que le cardinal Barnabo qui l'avait lui-même mis en garde contre ce qu'on machinait à son détriment à Constantinople. C'en était donc fini, et pour plus de trente ans, du Séminaire gréco-bulgare à établir sur la côte de Bithynie, près de l'église de l'Assomption dont la coupole imposante se dressait déjà dans les airs.

Une fois encore, le plan primitif est délaissé au profit d'un autre qu'il sera bien difficile d'exécuter, puisque les religieux polonais se sont fait accorder un Séminaire à Andrinople. Cette modification du plan ramène la mission orientale des Assomptionnistes à des proportions fort modestes. En s'éloignant de Constantinople, ils renoncent pour ainsi dire à toute action sur les Grecs, ils renoncent surtout à l'apostolat intellectuel, si séduisant par divers côtés et si nécessaire pour réduire le schisme photien. Déjà l'abandon de Bucarest, le premier poste visé par le P. Galabert et le P. d'Alzon au cours de l'automne 1862, leur a fermé les voies de la Roumanie et de la Russie. Le programme grandiose des débuts se rétrécit encore. Si l'on délaisse les Grecs, les Roumains et les Russes, si les religieux Résurrectionnistes sont autorisés à ouvrir un

Séminaire pour les Bulgares de rite byzantin, et que les Capucins et les Passionistes se consacrent aux Bulgares latins, que restera-t-il aux Assomptionistes?

*

* *

Il leur restait la fortune présumée du fondateur, crédit énorme qui leur maintint un droit de mission en Bulgarie, l'habitude de commencer petitement et en se riant des difficultés, enfin la valeur incontestée du supérieur envoyé à la découverte et qui, réduit à rien, sut attendre le moment d'opérer sa trouée. Un instant, il compta sur l'établissement d'Andrinople. Des deux Résurrectionnistes arrivés de Rome, l'un, âgé de 63 ans, était décrit par Mgr Brunoni comme "un vieillard bégayant", l'autre comme "un clerc fort arriéré dans les études". Aussi, la première pensée du délégué fut-elle de ne pas ratifier ce choix, mais ordre lui vint aussitôt de la Propagande de ne pas entraver la fondation. Il n'avait qu'à s'incliner et le P. Galabert à chercher ailleurs un endroit propice à l'évangélisation des Slaves. C'est pourquoi, de Constantinople où il résidait encore, ce dernier mandait au P. Bailly, le 3 juin 1863: "En conséquence de cette décision, j'écris aujourd'hui même à Mgr Canova que je suis à sa disposition pour ouvrir, au mois d'octobre prochain, une école à Philippopoli."

Quoique un peu brusquée, la résolution ne s'écartait pas des instructions précédentes du P. d'Alzon ni de son sentiment actuel. En effet, des pourparlers étaient déjà engagés avec le vicaire apostolique de la Bulgarie méridionale pour prendre la direction d'une école paroissiale de garçons que l'on allait construire. On lui promit donc, pour la prochaine rentrée, deux professeurs, dont l'un, étudiant en théologie, se ferait ordonner sur les lieux, et l'autre, le Fr. Jacques Chilier, convers assez instruit, était à même de bien tenir une classe. Le P. Galabert, qui accompagnait alors Mgr Brunoni dans la visite pastorale de la partie Nord de son vaste vicariat, ne se fixerait pas à Philippopoli d'une façon définitive, prêt à répondre à l'appel de Malczinski, de qui relevait à présent l'Eglise uniaste et qui avait choisi Andrinople pour centre de son action. "Pourvu que vous ne donniez pas dans un excès de courses, lui écrivait le P. d'Alzon, vos allées et vos venues auront leur avantage; mais dépêchez-vous d'apprendre le bulgare." Il l'apprit si bien, sans négliger l'étude du turc et du grec, qu'il parvint à posséder à fond cette langue, dépourvue jusque-là de grammaire et de dictionnaire..

L'école primaire de Philippopoli, dont on posa la première pierre au mois d'août 1863, fut achevée et bénite le 3 janvier 1864, en présence de l'évêque, des représentants consulaires de la France et de l'Autriche, et des principales notabilités catholiques. Les Assomptionistes s'y installèrent. Partis de Marseille le soir du 24 octobre 1863, les deux nouveaux missionnaires avaient touché Constantinople cinq jours après, et, de là, dans des charrettes tartares aux roues sans essieux, ils avaient, en la société du P. Galabert, franchi les cinq à six cents kilomètres qui les séparaient de leur résidence. Arrivés enfin le 19 novembre au bout de leur voyage fatigant, ils furent les hôtes temporaires de Mgr Canova qui jouissait de la réputation méritée d'un véritable apôtre.

Leur situation était fort précaire. L'école Saint-André, terrain et maison, appartenait, ainsi que tout le vicariat apostolique, aux Capucins italiens qui exerçaient les fonctions de curé à Philippopoli, à Sofia et dans les localités voisines de la première de ces villes où s'étaient groupés les catholiques latins. Placée au centre du quartier catholique ou pavlican, elle n'était séparée de la cathédrale que par une cour assez exigüe. Le contrat que venait de passer le P. Galabert avec Mgr Canova n'exigeait aucune rétribution pour les professeurs, de sorte que dès le mois de septembre 1863 il réclamait à Nîmes sept à huit mille francs par an pour l'entretien des trois religieux qui desserviraient l'école. En France, on avait trois Frères des Ecoles chrétiennes pour 1800 francs. Aussi le P. d'Alzon, au reçu de cette note, ne fut pas "émerveillé de ses talents de

négociateur". Mais que faire et où aller, puisque lui-même avait abandonné Andrinople aux Résurrectionistes et qu'il venait de renoncer pour plusieurs années à Constantinople et à Chalcédoine, où le délégué apostolique voulait le fixer? C'est pourquoi le même jour, 4 octobre 1863, pour ne pas désavouer le religieux qui avait pris de pareils engagements, dans une lettre à Mgr Canova, il acceptait les conditions arrêtées, se contentant d'ajouter: "Nous ferons nos efforts pour ne pas vous être à charge, par les subventions que nous chercherons à obtenir et par nos ressources personnelles. Toutefois, si ces ressources n'étaient pas suffisantes, nous comptons sur l'aide de Votre Grandeur."

Il semble bien que l'évêque aurait voulu léguer l'école à son diocèse, mais en céder l'usage à perpétuité aux Assomptionistes. Le P. d'Alzon fait état de ces dispositions dans une lettre au préfet de la Propagande, du 26 octobre 1863, suggérant au cardinal Barnabo de se faire adresser une copie des arrangements définitifs et de les confirmer de son autorité. De la sorte, la fondation des Assomptionistes aurait obtenu la reconnaissance de Rome et l'érection canonique qui les auraient mis à l'abri de certaines susceptibilités. Mesure sage et de réalisation impossible, tant que le vicaire apostolique n'en prendrait pas l'initiative. Il mourut au mois d'août 1866 sans avoir modifié l'état de choses qui laissait directeur et professeurs de l'école à la merci du curé et de ses confrères.

La situation comportait toutefois des avantages, celui de vivre en pays bulgare et dans un milieu catholique, d'être en contact permanent avec le peuple, surtout de se familiariser avec sa langue, ses mœurs et ses coutumes. Par ailleurs, en ne se liant pas indéfiniment, on conservait une certaine liberté d'action; biens qui étaient de nature à atténuer des inconvénients incontestables, car l'on n'était pas chez soi et l'on dépendait constamment des autres. Toute suggestion qui ne cadrerait pas avec les vues paroissiales, ou risquait de rompre le, *statu quo ante*, rencontrait une opposition irréductible. Enfin, les sacrifices pécuniaires grevaient le budget général au point d'entraîner, en vingt-trois ans, la dépense de 181 642 francs, soit près d'un million de francs de notre monnaie. Quelle œuvre présenterait désintéressement pareil?

Cette générosité, qui dura quarante-cinq ans, valut plus tard aux Assomptionistes de justes compensations et longtemps attendues en vain. Leur connaissance du pays, de la langue et des familles, leur permit à la longue d'ouvrir dans Philippopoli un collège à eux, de le développer, de le perfectionner, d'en faire la première maison d'enseignement libre de la Bulgarie. Il compte à présent près de 600 élèves, dont 160 internes environ. Pour ne citer qu'un exemple, dans la seule année 1932, sur 52 candidats présentés aux examens de fin d'études, 48 ont pu obtenir la seconde partie du baccalauréat ès lettres ou ès sciences, ou le diplôme d'études commerciales qui leur ouvrent à tous les portes de l'Université en France comme en Bulgarie, sans parler de la Suisse, de la Belgique et de l'Allemagne. Ce pensionnat ne fut inauguré qu'en 1884, quatre ans après la mort du P. d'Alzon. Les fondateurs travaillent pour l'avenir et sèment dans la peine.

Disons à la décharge du P. d'Alzon qu'il comptait revenir bientôt en Orient par l'Europe centrale et remédier sur place à une situation qui pour lui n'était que provisoire. Il n'avait pas renoncé à l'érection du Séminaire, bien qu'il fût disposé, sur le désir du Pape, à le mettre en Bulgarie et non plus à Chalcédoine. Un voyage était combiné avec Louis Veillot, réduit à des loisirs forcés par l'administration impériale. Des semaines durant, ils ébauchèrent un projet grandiose qui nous eût valu, de la part du célèbre écrivain, un livre incomparable. Le pèlerinage était fixé au printemps de 1864, quand le P. d'Alzon reçut de son ami le billet suivant:

Celle nuit, tenu en éveil par un rhumatisme, j'ai vu clair dans ma situation et j'ai dû m'avouer ce que je cherche depuis quinze jours à ne point croire. Mon livre ne sera pas terminé en temps opportun, quoi que

je fasse, et comme l'eau ne vient plus au moulin depuis quelques mois, il faudra, ce livre fini, en commencer incontinent un autre. La conséquence est qu'il n'y aura nul moyen de décamper. Cela me coûte à dire, mais il faut le dire. Aussi, très cher Père, ne comptez pas sur moi. Je ne verrai point Constantinople cette année, ni Jérusalem ni Rome! Ah! Rome! Ah! Jérusalem! Je vous dois au moins d'en avoir eu l'espérance pendant quelques jours, et c'est beaucoup. Je suis reconnaissant comme si la chose s'était faite.

Adieu, mon cher ami. Gardez-moi une amitié de compagnon de voyage.

Malgré la défection de Veillot et les fatigues d'un Carême, le P. d'Alzon ne renonça pas à l'expédition; "sa barbe, avouait-il, lui en faisait un devoir". L'itinéraire comprenait, à l'aller, Vienne, le Danube, Varna, Constantinople; au retour, Andrinople, Philippopoli, Sofia et Belgrade; si besoin était, et pour abréger, de Vienne, il rejoindrait directement Belgrade, et, par Sofia et Nisch, la ville de Philippopoli. Des troubles sérieux dans la péninsule balkanique et l'absence prolongée de Mgr Canova ne lui permirent pas de quitter la France aussitôt après Pâques, selon son programme et ses accords avec le ministère des Affaires étrangères à Paris; le départ fut donc remis au mois de juin. Alors, ce fut son évêque, malade et contraint de s'absenter, qui le retint à Nîmes. Impossible de revoir l'Orient ni en 1864 ni en 1865 par suite d'autres engagements. La contrariété éprouvée par ce contretemps fut si forte qu'il songea à donner sa démission de vicaire général. Le cardinal Pitra, consulté pour avoir l'autorisation du Pape, ne consentit pas à cette rupture, dont le diocèse de Nîmes aurait trop souffert. Ainsi s'évanouit l'occasion de raviver les premiers souvenirs, et, par une nouvelle étude attentive et plus prolongée, de donner une direction définitive aux travaux de ses fils. Elle ne devait plus se représenter.

Il avait consigné ces mots dans un cahier de notes, le 22 décembre 1863:

Dieu semble manifester sa volonté. Notre petite Congrégation a son but marqué, la réunion de l'Eglise orientale, la lutte contre le schisme; ce qui implique plus particulièrement un esprit d'humilité et de charité pour lutter contre l'esprit d'orgueil et de division qui a déchiré la robe du Christ, l'amour de l'unité, l'obéissance au Chef de l'Eglise; comme conditions, l'étude des langues orientales, des canons, de l'histoire ecclésiastique, des rites, de la théologie proprement dite.

De ses multiples projets qui envisagent la question religieuse d'Orient sous toutes ses faces, ses religieux et ses religieuses, conscients de leur petit nombre et de leur faiblesse, choisirent d'abord ce qu'ils estimèrent réalisable et allèrent au plus pressé. Plus tard, et quand ils disposèrent du personnel indispensable, ils reprirent son programme à pied d'œuvre et s'efforcèrent de l'accomplir point par point, sinon de main de maître, du moins de main d'ouvrier. Peu de choses entrevues par lui qu'ils n'aient essayé de mener à bonne fin.

Depuis bientôt quarante ans, l'étude du schisme photien se poursuit d'une manière méthodique à Chalcédoine même, près du terrain qu'il avait désigné. Une bibliothèque spéciale, créée à cet effet; un organe scientifique, les *Echos d'Orient*, qui a fait ses preuves; des rédacteurs et des professeurs qui se sont imposés en Orient comme en Occident, même au monde orthodoxe, dont on a recherché la collaboration aux revues et aux encyclopédies byzantines et le concours dans l'enseignement supérieur, n'est-ce pas là l'apostolat intellectuel rêvé par lui, qui accompagne, soutient et domine celui des humbles missionnaires? Jérusalem les a accueillis, à deux pas du Cénacle, comme Belgrade, Athènes, Bucarest, Constantinople, Chalcédoine et d'autres villes de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Turquie et même de la Russie. Il n'y a pas encore bien longtemps que deux fils du P. d'Alzon et un de leurs élèves occupaient ensemble l'archevêché d'Athènes, le siège de Moscou et le vicariat apostolique des Bulgares unis. Ecoles, collèges, Séminaires, se sont ouverts - et parfois fermés; - paroisses, maisons de résidence, hôpitaux, dispensaires, ont occupé et occupent encore plusieurs centaines de religieux et de religieuses de l'Assomption. Si le fondateur n'a presque rien vu de cette floraison magnifique, aucun de ses enfants ne doute qu'on la doive en partie à son regard clairvoyant.

CHAPITRE XVI

Fondation des Oblates de l'Assomption (1863-1869)

Collaboration manquée avec les religieuses de l'Assomption en Orient. - A quelles œuvres elles se seraient appliquées et quelles œuvres on aurait réservé aux Oblates. - Les débuts de l'œuvre des Oblates à Nîmes, premier échec. - Les rapports prévus des Oblates avec les religieuses de l'Assomption, place qu'elles auraient occupée dans leur Congrégation. Reprise de l'œuvre au Vigan, son inauguration le 24 mai 1865. - Les premières Sœurs, leur maîtresse des novices. - Marie Correnson destinée à être la fondatrice. - Premières professions en 1867. - Portrait des Oblates telles que les voulait le P. d'Alzon. - Le P. Galabert nommé conseiller et théologien consulteur de l'évêque des Bulgares unis à Rome; visite du vicariat apostolique. - Départ pour l'Orient des premières Oblates, leur établissement à Andrinople, mai 1868.

On sait que le P. d'Alzon avait offert aux religieuses de l'Assomption le rachat du terrain dit de la Dormition de la Sainte Vierge, situé près du Cénacle, à Jérusalem. Les pourparlers continuèrent lors de son séjour à Constantinople, et Fuad-Pacha, ministre des Affaires étrangères de Turquie, avait donné l'ordre de lui en faciliter la vente. Pour vingt mille francs ou pour une somme un peu supérieure, son acquisition était assurée. "J'ai refusé, écrivait le P. d'Alzon, parce que je veux le Cénacle et non pas ce sanctuaire, tout précieux qu'il puisse être." Il avait surtout refusé, parce que les religieuses de l'Assomption auxquelles il le destinait n'avaient pas agréé l'offre. "Aucune des Sœurs du Conseil n'accepte pour le moment", avait déjà répondu la Supérieure générale, le 27 novembre 1862; et, sur une nouvelle proposition venant de Constantinople, elle avait écrit une fois de plus que, "faute d'argent et de personnel, l'opposition était absolue".

Ainsi disparaissait une collaboration entrevue et souhaitée par les deux Congrégations de l'Assomption.

Une autre occasion de collaborer en Orient fut également manquée. Depuis bien des années, le travail mené en commun dans les missions faisait partie de l'idéal que poursuivaient les deux supérieurs. Aussi n'éprouve-t-on aucune surprise d'entendre le P. d'Alzon, quatre mois avant son départ pour Constantinople, proposer à la Mère Marie-Eugénie de Jésus de s'établir, à son tour, en Orient. L'offre rencontra quelque résistance, car le 17 janvier 1863 il mandait au P. Picard, aumônier des Sœurs, ces mots qui révèlent pour la première fois un nouveau projet: "Tâchez de faire comprendre que je serai disposé à former une petite Congrégation pour la Bulgarie, en dehors de l'Assomption, et où je n'irai pas sans cesse me heurter contre des impossibilités. Il faut dire ceci avec toute la prudence possible; mais si l'on vous demande si je vous en ai parlé, répondre que oui, quoique je ne l'aie fait que d'une façon dubitative.

Ces lignes laissent supposer des pourparlers inconnus menés de vive voix et qui restèrent infructueux; elles projettent aussi pour la première fois sur l'horizon la vision d'un nouvel Institut de Sœurs plus spécialement destinées à partager avec les Assomptionnistes l'apostolat des missions orientales. A vrai dire, le projet est encore bien flou; il donne presque à entendre que la fondation d'une autre Congrégation exclurait par le fait même tout établissement des Assomptiades en Bulgarie. Or, les textes contemporains, et l'on en citerait aisément une centaine, protestent tous contre pareille interprétation. Dans la pensée du P. d'Alzon, il y avait place en Orient et pour les unes et pour les autres. Il réservait aux religieuses de l'Assomption les pensionnats, une Ecole normale d'institutrices et une maison d'adoration du Saint Sacrement, mais il songeait à de nouvelles Sœurs pour les écoles des villages, ainsi que pour les œuvres plus

strictement missionnaires, comme les hôpitaux, les dispensaires, les visites des malades, etc. La dernière catégorie de religieuses ne devait pas s'opposer à la première, tout en s'en distinguant; elles appartiendraient à la même Congrégation, quoique destinées à des travaux que la clôture et la première éducation interdisaient aux autres. Cette sorte de Tertiaires, le mot revient souvent dans la correspondance, s'appellerait *Oblates de l'Assomption*.

On désignait déjà ainsi certaines personnes du monde qui se rattachaient par un lien religieux, même par des vœux privés, à la Congrégation des Assomptiades. Elles portaient un habit spécial, vauquaient surtout aux bonnes œuvres dans le pays qu'elles habitaient, et, par l'intermédiaire du P. d'Alzon ou d'autres Assomptionnistes, restaient en rapports suivis avec la Supérieure générale. Plusieurs de ces Tertiaires nous sont connues par les lettres de l'époque; l'une d'elles, une demoiselle Saben, prononça ses vœux à Nîmes entre les mains du P. d'Alzon, au plus tard à Noël de l'année 1854. Par l'adoption d'un titre déjà existant, en le revêtant d'une sorte de consécration officielle, le P. d'Alzon entendait bien resserrer les attaches de la nouvelle création avec l'ancienne, si celle-ci lui donnait son consentement. A son défaut, il commencerait les (œuvres projetées, soit avec d'autres Congrégations, soit avec des éléments nouveaux qui n'avaient pas encore trouvé dans son esprit une forme définitive; toutefois, et nous insistons sur ce point, les Assomptiades se livreraient aux œuvres qu'il leur avait réservées. Jusqu'au moment où un non catégorique vint, de leur part, lui interdire toute espérance, les deux projets cheminant de pair dans son esprit et s'appuient réciproquement.

Pendant quatre ans, les droits des Assomptiades à une fondation en Orient seront sauvegardés; ni la patience ni même l'obstination ne lui auront manqué pour la réaliser. Dès le 24 février 1863, à peine débarqué à Stamboul, il expose à la Mère Marie-Eugénie de Jésus la situation scolaire présente en Turquie, trouve que la place est prise à Constantinople et à Chalcédoine par les Sœurs de Sion et les Filles de la Charité; quant à l'Assomption, elle pourrait ouvrir un pensionnat à Philippopoli et une Ecole normale d'institutrices dans la capitale turque; il parle aussi d'une maison d'adoration qui voisinerait avec le futur Séminaire des Pères. Ces offres étaient trop hâtives pour n'être pas provisoires, et la Supérieure eut la sagesse de les considérer comme telles.

En théorie, répond-elle le 8 mars, j'accepte dans les projets que vous proposez tout ce que nous pourrons faire; en pratique, rien de sérieux ne peut sortir que des conversations que nous pourrons avoir à votre retour, quand vous connaîtrez bien les choses et les lieux... Comment faire l'adoration sans jardin? Et pour une Ecole normale, comment former des maîtresses d'école bulgares sans savoir leur langue? Examinez ces questions et voyez sur les lieux de quels éléments il faudrait disposer pour préparer les œuvres auxquelles nous pourrions contribuer. Il me semble aussi qu'il faudrait que votre fondation pour les hommes nous précédât.

Un mois après, elle lui demandait si, au lieu de pousser vers l'Orient des Congrégations nouvelles, il ne vaudrait pas mieux multiplier les établissements de celles qui y résidaient et trouvaient dans les prêtres du même Ordre des appuis reconnus par l'Eglise. "Que de naufrages, remarquait-elle, que de misères, sans ces soutiens dans les fondations éloignées!" Rien de plus vrai, et les Assomptiades en avaient fait récemment l'expérience, elles qui, après avoir envoyé deux groupes de Sœurs dans la colonie du Cap et dans les îles de l'Océanie, n'en avaient retiré que des motifs de tristesse.

Vers la fin de mai 1863, la Supérieure vint donc à Nîmes, et, dans une série d'entretiens, elle régla avec le voyageur de Constantinople leur action future. On sollicita alors de Mgr Brunoni l'autorisation de fonder à Chalcédoine, de là à trois ou quatre ans, un couvent d'Adoratrices du Saint-Sacrement, avec des chambres pour des dames qui suivraient les exercices de retraite; on lui demanda aussi l'envoi en France de jeunes Orientales, dès que serait ouverte l'Ecole normale d'institutrices destinée aux

Oblates; enfin; pour les Sœurs de l'Assomption, la permission d'avoir un jour un pensionnat dans Andrinople. Le délégué apostolique accueillit favorablement toutes ces requêtes, ajoutant toutefois que la fondation de Chalcédoine était subordonnée à l'ouverture du Séminaire par les Assomptionnistes, car il importait de "préparer aux Sœurs des directeurs sages et éclairés, dignes de leur confiance et de la sienne". Quant au pensionnat d'Andrinople, il s'en occuperait dès sa prochaine visite pastorale. Il connaissait du reste les désirs des habitants et parlait même de démarches faites par le consul français auprès des Sœurs de Saint-Joseph, à Marseille. Celles-ci n'étaient pas encore engagées pour Andrinople; par contre, elles avaient des résidences dans le vicariat apostolique voisin, où il était bien difficile à d'autres religieuses françaises de pénétrer pour le moment.

Dans les derniers mois de 1863, les lignes générales d'un plan d'action se dessinent assez nettement. Par suite des difficultés déjà indiquées, le P. d'Alzon renonce à tout achat de terrain à Constantinople et dans la ville voisine de Chalcédoine. Dès lors, l'installation des Assomptiades dans l'une ou l'autre de ces localités a perdu sa raison d'être. Philippopoli est dans la mouvance des Sœurs de Saint-Joseph. Il ne reste qu'Andrinople, le vrai centre du mouvement d'union, ville que le P. d'Alzon a cédée bénévolement aux Résurrectionnistes, sans y renoncer complètement pour ses religieux. Le chef des Bulgares unis, Malczinski, y a fixé sa résidence; il apprécie les conseils et la science théologique et canonique du P. Galabert qui le visite fréquemment. Mgr Brunoni, de qui relève Andrinople, ne l'estime pas moins; il le prend avec lui dans ses visites pastorales et ne voudrait pas, lui non plus, se priver du concours des Assomptionnistes. Il leur laisse toute liberté d'avoir des maisons dans son vicariat, et, dans l'élaboration de ses projets, il confond amicalement et volontairement les communautés des Pères et des Sœurs. Toutes ces raisons déterminent la Supérieure générale à reprendre la route de Nîmes, en décembre 1863, et à s'accorder une fois de plus avec le P. d'Alzon.

Dans leurs entretiens, la fondation est décidée en principe et dans la ville d'Andrinople, quoiqu'elle requière l'assentiment du Chapitre général des Sœurs qui se tiendra après le 15 août 1864. "La Supérieure générale ne doute pas de la réponse, écrit le P. d'Alzon au P. Galabert le 9 août 1864, mais elle croit convenable d'attendre la décision pour dire un oui positif." C'était tout de même un risque à courir, et la réponse, sans décevoir les espérances, les laissa comme auparavant en suspens. La question des Oblates se mêlait malgré tout à l'établissement oriental des Assomptiades qui, n'étant guère disposées à laisser enter sur elles une greffe inconnue, reculaient devant un acte engageant leur avenir, Elles se refusaient donc à rompre comme à se lier, et, pour justifier leur indécision, elles se retranchaient derrière le manque de personnel. L'excuse est de tous les temps et de toutes les Congrégations; elle ne surprit pas le P. d'Alzon, qui était bien informé du développement et des ressources des Sœurs.

Je crois, écrivait-il à la Supérieure en novembre 1864, que nous nous entendrons de vive voix pour la fondation orientale. Puisque vous fondez à Poitiers et à Malaga, vous pourriez avoir des sujets pour une fondation dont il est question depuis longtemps.

La Mère Marie-Eugénie de Jésus redescendit encore à Nîmes. Dans des colloques qui se poursuivirent une dizaine de jours (décembre 1864), elle accepta alors la fondation d'Andrinople pour ses religieuses et désigna nommément, avec le P. d'Alzon, la supérieure et les trois Sœurs qui l'accompagneraient. Une lettre du P. Emmanuel Bailly au P. Galabert, en date du 5 décembre 1864, peut servir de procès-verbal à ces conférences.

Je sors, écrivait ce religieux, du cabinet du P. d'Alzon, qui me charge de vous écrire que Mme la Supérieure générale de l'Assomption est ici dans ce moment. Il s'est entendu avec elle pour la mission

d'Andrinople. La supérieure des Sœurs qui doivent partir est déjà nommée, et, ce matin même, il va décider avec Mme la Supérieure les autres Sœurs qui composeront la petite colonie.

Quelques jours après, le 14 décembre, le P. d'Alzon écrivait à son tour:

La Supérieure générale part à l'instant même. Tout est réglé. Au mois de mai 1865, quatre religieuses partiront pour Andrinople: leurs noms sont donnés. Ainsi, vous pouvez y compter. Quant à l'École normale, elle s'appuiera sur les religieuses. Il me semble que nous avons fait un chef-d'œuvre en prenant dans la règle de l'Assomption tout ce qui peut être pris pour notre but, et dans la règle de saint Vincent de Paul tout ce qui va à des filles destinées à vivre dans des villages ou à aider dans des collèges.

Ces promesses formelles furent transmises, comme de droit, à Mgr Brunoni qui les ratifia et n'attendit plus que l'arrivée des Sœurs pour leur donner l'approbation canonique. Or, tout à coup, le départ fixé au mois de mai 1865 subit non seulement du retard, mais un arrêt définitif. Ce revirement inattendu est attribuable aux religieux polonais, qui, par le tableau poussé au noir des lieux et des gens, des jeûnes à observer, du rite gréco-slave à suivre et d'autres inconvénients aussi fantaisistes, firent renaître les tergiversations des Sœurs et les amenèrent à refuser. "Je dois vous avouer, écrivait le P. d'Alzon à la Supérieure le 31 mai 1865, que, pour ce qui concerne Andrinople, je crois à toute finesse de la part du P. Jérôme." Quelle que fût la raison de ces confidences, elles furent faites et déterminèrent les Assomptiades à rester en Occident. Mgr Brunoni eut beau entremettre son autorité et écrire au supérieur des Assomptionistes, les Polonais eux-mêmes regretter leurs doléances et réclamer aussi la fondation, le parti des Sœurs était pris et sans retour. A une invitation de venir, écrite par le P. Galabert sur la demande de Mgr Brunoni et apostillée par le P. d'Alzon, elles répondirent non, tout en exprimant leurs regrets.

Je suis un peu ennuyé de ces dames, mandait le P. d'Alzon au P. Galabert; elles ont fondé deux nouveaux établissements depuis peu et me disent ensuite qu'elles n'ont pas de sujets. Il ne faut pas trop compter sur elles, mais le dire trop haut m'est pénible. Voilà la vérité. Je sens chez ces bonnes filles, à qui je donne pourtant bien des vocations, une petite opposition très douloureuse. La volonté de Dieu soit faite.

Ce sont les mots les plus amers - si on peut les qualifier ainsi - que l'on relève dans sa correspondance sur une affaire qui lui fut particulièrement sensible; il ne le cachait pas. Cependant, leurs rapports mutuels ne furent dans la suite ni plus froids ni plus rares. Entre la lettre au P. Galabert, qui est du 18 avril 1865, et celle de la Supérieure générale, du 14 septembre, que nous allons citer, nous avons vingt et une lettres du P. d'Alzon, et toutes écrites sur le même ton qu'auparavant. En temps ordinaire, il ne lui en adressait pas davantage. Et l'année d'après, par ses relations, il contribua, plus que tout autre, à tirer la Congrégation des Assomptiades d'un danger qui menaçait son esprit et peut-être son existence. Il est vrai que la résolution des Sœurs sur Andrinople une fois rendue publique, il ne leur en reparla plus, ce qui leur fut plus sensible que les plaintes et les récriminations. Qu'on en juge par ce mot de la Supérieure générale au P. Picard:

Votre silence me désole, car je ne puis savoir que par vous comment le P. d'Alzon a pris notre acceptation de Saint-Dizier. J'ai peur qu'il ne l'ait pas bien pris et que ce ne soit un grief à ses yeux que ces trois fondations acceptées depuis que je lui avais, trop légèrement peut-être, dit que nous pourrions aller en Bulgarie. Cette crainte me gêne pour lui écrire. Dites-moi donc où j'en suis avec lui, ce que je dois éviter et ce que je dois faire pour le rendre content... Nous croyons devoir attendre un établissement stable des vôtres dans un lieu où il faille plus qu'une école, puisque pour les écoles on a les Oblates. Cette question me gêne pour faire des arrangements pour les maisons. Le P. d'Alzon ne se fâchera-t-il pas, si je dispose du peu de Sœurs qui s'étaient offertes pour la Bulgarie? (Le 14 septembre 1865.)

Le P. d'Alzon aurait eu tort de se fâcher contre l'inévitable. Devant l'impossibilité de collaborer à deux, il entreprit le travail tout seul. Par suite, il est vrai, son programme ne s'accomplit pas en entier ni aussitôt. Il ne vit pas l'École normale d'institutrices, non plus que la maison d'adoration du Saint-Sacrement, comme il dut attendre jusqu'en 1868, trois ans après le délai fixé, pour diriger sur Andrinople le premier essaim de ses

religieuses. Ces échecs partiels ou complets se rencontrent dans toutes les existences, dans la sienne surtout qui fut intensément active. Mais lui qui ne bouda jamais devant l'obstacle, n'allait pas s'arrêter à la première difficulté, quand le Vicaire du Christ, en lui désignant un nouvel apostolat, lui avait fait un devoir d'avancer quand même. Le travail des missionnaires modernes s'appuie sur celui des Sœurs qui le complète et le renforce. Il le savait déjà avant de quitter Nîmes, et, témoin de tout ce que les religieuses avaient accompli à Constantinople, après son retour en France, il voulut bien moins encore se passer de ce concours. S'il préféra s'adresser d'abord aux religieuses qu'il avait quelque droit de regarder comme lui tenant de plus près, il ne fit pas dépendre de leur consentement ou de leur refus le succès d'une œuvre jugée indispensable. A leur défaut, il essaya de recourir à d'autres: aux Dominicaines du Tiers-Ordre, que le P. Jeandel lui promit à Rome en mai 1863 et dont le concours fut décliné par Mgr Brunoni; aux Sœurs de Besançon, dont le départ fut également différé, nous ignorons pour quel motif; enfin, à des Tertiaires Franciscaines qu'il ne réussit pas à faire agréer de Mgr Canova. Repoussé de quatre côtés, en fin de compte il agit par lui-même et se décida, une fois encore, à s'improviser fondateur. L'entreprise fut plus longue qu'il ne l'avait pensé. Somme toute, l'épreuve ne dura que deux à trois ans; il en avait attendu cinq pour commencer avec les hommes. Et dans quelles conditions!

*

* *

Au soir de sa vie, le P. d'Alzon retraçait à grands traits, sur des feuilles volantes, les humbles origines de cette création qu'il intitulait: *Fondation de l'œuvre de la Bulgarie*. Le récit revêt une telle sérénité, il est si dégagé de toute personnalité, qu'il a laissé dans l'ombre les difficultés rencontrées. Nous le citerons en l'accompagnant d'un sobre exposé des faits qui en éclairera le contenu.

Je ne me propose point d'écrire une histoire, je désire seulement réunir quelques notes sur les commencements et les progrès d'une œuvre dont l'origine semble marquée d'un sceau providentiel. Les obstacles qui devaient l'étouffer à son origine ont été l'élément de son développement. Les bénédictions de Dieu sont tombées sur elle par le côté d'où l'on eût cru qu'elle recevrait son arrêt de mort avant d'être venue à la vie.

Tous ceux qui ont étudié l'Orient sont convaincus que si la foi catholique peut y être jamais greffée sur le vieux schisme, ce sera à l'aide des écoles. Cette persuasion que l'expérience confirme avait engagé quelques personnes à s'unir pour favoriser la formation d'une petite famille religieuse destinée à établir des écoles dans les villages bulgares, comme l'on en a fondé pour certaines contrées de l'Asie. Mais pour cela il fallait, croyait-on, une âme forte, énergique, douée de l'esprit d'initiative et d'organisation, capable de commander et de s'assouplir en même temps aux exigences d'une position délicate. C'était certes difficile à rencontrer. On croyait l'avoir trouvée, pourtant; on l'avait même assez longuement attendue. Mais quand il fallut mettre une bonne fois la main à l'œuvre, il y eut des hésitations, des effrois. Bref, au moment où tout semblait prêt, tout s'évanouit comme par enchantement.

Le fondateur et trois fondatrices qu'il s'était adjointes se trouvaient en face d'un projet avorté, sans aucun élément pour le recommencer à nouveau. C'était assez décourageant. La main de l'homme avait pu se montrer, mais n'avait guère à se glorifier d'un si complet échec. La main de Dieu ne s'était pas encore fait voir. Pourtant, il semblait que Notre-Seigneur voulût quelque chose, ne fût-ce que pour protester contre notre première mésaventure. Fondateur et fondatrices se mirent à chercher de nouveau ce qu'il y avait à faire.

Vers la même époque se formait au Vigan le noviciat des Augustins de l'Assomption. Le P. Hippolyte (Saugrain), qui en était le directeur, pensa que l'on pourrait trouver dans les montagnes des Cévennes ce que les plaines du Vistre et les bords de l'Hérault n'avaient pu fournir. Quelques bonnes filles qu'il se mit à confesser reçurent de sa direction l'idée de se consacrer à Dieu. Quelques-unes y pensaient depuis longtemps, mais n'avaient pu triompher de certaines difficultés. D'autres avaient le sentiment de la piété, sans avoir cette certitude consciencieuse de la vocation que donnent certaines occasions favorables et bénies.

Le P. Hippolyte trouva donc sous la main des matériaux que peu à peu il combina. C'était pendant l'hiver 1864-1865. L'essai tenté à Nîmes avait avorté au printemps 1864.

Au Vigan, les choses prenaient une toute autre tournure. Il fallait une maison pour commencer. Les facilités les plus merveilleuses permettaient de louer pour neuf ans une sorte de villa capable de loger, sans trop de peine, de vingt à trente novices, et même, en se gênant comme on se gêne dans tous les commencements, un plus grand nombre. Une douzaine de personnes étaient prêtes pour entrer dans l'association et former le premier noyau. Le P. Hippolyte en choisit six, et, de concert avec le P. d'Alzon, fixa le 24 mai (1865), fête de Notre-Dame Secours des chrétiens, pour poser le Saint Sacrement dans une pauvre petite chapelle où Notre-Seigneur n'avait certainement pas été toujours honoré.

On désirait donner un peu de solennité à de si humbles commencements, et des dames pieuses de Nîmes furent invitées à venir donner l'approbation de leur présence à l'essai de quelques pieuses filles, qui, avec un simple et grand courage, comptant sur la Providence et Notre-Dame de Bulgarie, aspiraient à devenir les épouses de Notre-Seigneur et lui apportaient, avec un cœur généreux, très peu d'instruction chez la plupart, mais une très grande bonne volonté à former, et l'ignorance de ces défiances derrière lesquelles s'abrite quelquefois l'indépendance qui fait semblant d'être obéissante.

Sœur Marguerite, Sœur Marie-Madeleine, Sœur Marie de l'Annonciation, Sœur Thérèse, Sœur Louise, Sœur Véronique, auxquelles ne tarda pas à s'adjoindre Sœur Marie des Anges, furent les pierres fondamentales; de l'œuvre.

Revenons maintenant à 1863 et aux vraies origines de la Congrégation. Dans la pensée du P. d'Alzon, les "Oblates" étaient donc destinées aux écoles populaires des régions bulgares, alors qu'il réservait aux Assomptiades les pensionnats des villes. Pour elles, il entendait constituer, à Nîmes d'abord, une sorte d'Ecole normale qui les préparerait à leur mission et mettrait la plupart à même de prendre leurs diplômes universitaires. Des jeunes filles d'Orient, Grecques et Bulgares, promises par Mgr Brunoni, viendraient les rejoindre, s'initier à la vie religieuse et à la culture occidentale, et, à titre d'échange, enseigneraient aux Françaises les langues de leur pays. Après quoi, les unes et les autres se transporteraient avec leur Ecole normale dans la ville de Turquie qui s'y prêterait le mieux, et d'où les institutrices seraient appelées dans les écoles des villages.

Dès son retour de Constantinople, le P. d'Alzon avait en vue les premiers éléments de l'œuvre, trois jeunes filles qui seraient devenues en quelque sorte les cadettes des religieuses de l'Assomption, avec une règle adaptée à leurs fonctions. Les ressources seraient assurées par des personnes pieuses, les fondatrices dont il parle dans sa note. Il en avait, disait-il, la certitude; mais ses calculs financiers, qui consultaient avant tout la générosité de son cœur, ne s'accordaient pas toujours avec ceux de l'économe.

Le 21 juin 1863, une religieuse de l'Assomption de Nîmes, fort instruite, entre en rapports, grâce à lui, "avec une personne pourvue de ses grades et désireuse de se vouer à l'œuvre des religieuses orientales". Il n'a pas révélé son nom en livrant sur elle ces renseignements assez précis. Puis les semaines et les mois s'écoulaient, et si le projet prend de plus en plus corps dans son esprit, la réalisation n'en apparaît pas moins lointaine. Une bonne partie de l'année 1864 est déjà passée, les Orientales annoncées sont toujours en Turquie, les religieuses de l'Assomption n'ont pas surmonté leurs hésitations et les jeunes Françaises, futures maîtresses d'école, se sentent quelque peu découragées.

L'espoir renaît au cours de l'été 1864. Une certaine Pauline, des environs de Lavagnac, distinguée, quoique issue d'une classe modeste, instruite et énergique, est appelée à diriger l'œuvre. Elle le sait et s'y prépare de loin chez elle ou bien au château des d'Alzon, dans la société de Mme de Puysegur qui achève sa formation. Le fondateur la voit fréquemment, lorsqu'il se rend à Lamalou ou qu'il visite sa famille, et pendant plus de six mois il ne parle d'elle qu'avec éloges. Deux autres jeunes filles, de Nîmes ou des environs, attendent leur future supérieure.

Ce début prometteur suppose l'acquiescement des Assomptiades qui tardent à le donner. Non seulement leur Chapitre général de 1864 n'a rien tranché sur la fondation

d'Andrinople, mais il a laissé sans conclusion l'affaire des Oblates. Les négociations se poursuivent donc au sujet de la place qu'elles devront occuper dans l'Institut de l'Assomption. Voici les propositions que je vous présente, écrit le P. d'Alzon à la Supérieure générale, le 1er novembre 1864:

1° Donner aux Oblates de l'Assomption quelque chose de définitif, un peu au-dessous des Sœurs de chœur, un peu au-dessus des Sœurs converses. Ce serait comme les Tertiaires Dominicaines vivant en communauté.

2° Je les prendrai pour les collèges en France, pour les écoles du peuple en Bulgarie et en Orient.

3° Leur costume, hors de vos maisons, serait noir comme celui de vos converses, avec le voile de laine ou le voile noir, à votre choix. Pas de manteau, mais votre grand voile noir pour sortir. La distinction me semble assez tranchée, et je vois, en même temps, assez de points de contact extérieurs.

4° J'ai tout de suite à ma disposition trois filles, dont deux très capables, Pauline en tête; je lui ai parlé longuement à Lavagnac.

5° Si vous ne croyez pas devoir accepter les Oblates dans ces conditions, veuillez me le dire tout simplement, parce que je ferai alors une petite Congrégation séparée; mais l'exemple des Dominicaines Tertiaires me prouve que nous pouvons faire quelque chose d'analogue.

Au reçu d'une question aussi nettement posée, la Mère Marie-Eugénie de Jésus annonce sa prochaine visite, formule des réserves sur le costume et sur les dépenses que la fondation occasionnera. "Quand vous viendrez, reprend le P. d'Alzon, je vous exposerai mon plan qui doit être combiné de façon à ce que cela ne vous coûte rien." Et il annonce la prochaine location d'un immeuble sis entre le collège et le couvent des Sœurs de l'Assomption. Par retour du courrier, la Supérieure offre le couvent lui-même qu'il ne croit pas devoir accepter.

Je préfère avoir une petite maison louée entre l'Assomption et le prieuré. Les plus âgées des Oblates rempliront au collège les fonctions d'infirmière et de lingère, et, après tout, il n'en faut que deux; les autres travailleront chez elles, les trois quarts de leur temps pour la maison (nous avons constamment sept couturières); l'autre quart, elles l'emploieront à étudier, et, si vous voulez leur faire donner quelques leçons, ce sera excellent. Elles pourront les prendre au prieuré. Vous comprenez que pour la Bulgarie il ne faut pas de grandes savantes.

Au lieu d'attirer de jeunes Orientales à Nîmes, il ne songe plus, à présent, qu'à former des institutrices françaises qu'il enverra ensuite en Orient, où elles s'associeront à des personnes du pays pour apprendre le bulgare. Puis, dès que les unes et les autres seront préparées à leurs fonctions de maîtresses d'école, elles iront deux à deux, une Française et une Bulgare, dans les villages qu'on leur désignera. Les rapports des autorités ecclésiastiques de Constantinople et de Bulgarie l'ont amené à cette modification du premier plan, que n'altèrent pas ses conversations de décembre avec la Supérieure générale. Les Oblates, tout en ayant leur centre à Nîmes, se rattacheront aux religieuses de l'Assomption dont elles constitueront le troisième rameau prévu par leurs Constitutions. Ce lien étroit leur procurera maints avantages spirituels et intellectuels, sans parler du refuge qu'elles trouveront dans leurs maisons de France ou d'Orient, le jour où soit la maladie, soit l'âge, leur interdira le travail des missions. Les lettres du P. d'Alzon permettent de suivre pas à pas les développements de cette conception et son anéantissement.

J'ai vu ici (Lavagnac) la personne avec qui je dois commencer l'œuvre des Oblates maîtresses d'école. Priez pour que cela réussisse. Il me semble qu'il y a de grandes chances pour cela. J'espère inaugurer l'œuvre le jour de saint Jean Chrysostome, soit le 27 janvier. (Lettre du 1er janvier 1865.)

Pauline arrivera à Nîmes vers le 22 janvier. Le costume se prépare, mais c'est là le moins essentiel. Vous pouvez expédier du Vigan votre jeune personne (Mlle Gazal), vers le 5 ou 6 février. (Le 13 janvier 1865.)

Le noyau des Oblates pour la Bulgarie se forme, la pierre fondamentale (Pauline) est en retraite. La semaine prochaine, nous en aurons deux, puis deux autres. (Février 1865.)

Nous avons loué entre les deux Assomptions un charmant local pour les Oblates, pas trop cher. Du reste, j'espère bien qu'on m'en donnera le prix... (Le 14 février 1865.)

Et tout d'un coup, comme un éclair dans un ciel sans nuage, la catastrophe.

Je dois vous faire une petite confidence. Pauline a ravi vos Sœurs du prieuré. Or, très involontairement, elles lui ont si bien dépeint le bonheur de leur vie, que Pauline veut, à présent, entrer chez vous. Il y a là une position fautive à dégager. Si Pauline vous vient - et je ne m'y oppose pas, - je suis contraint de laisser pour le moment l'œuvre des Oblates et puis de ne plus adresser au prieuré les filles capables, qui, tout naturellement, céderont à la tentation de quelque chose de moins dur que la vie que j'imposerai à nos futures maîtresses d'école. (Le 22 février 1865.)

Si je ne vous avais écrit quarante-huit heures plus tôt (lettre perdue), je vous aurais ôté la pensée que je suis fâché, car très franchement je ne le suis pas. Après avoir bien étudié Pauline, j'ai constaté que cette fille très intelligente, pleine de cœur et réellement supérieure par certains côtés, avait subi les conséquences de son état inférieur... Je trouve au Vigan de bien bonnes vocations. Il y a certainement une veine à exploiter et je réfléchis. Je ne voulais pas donner aux Oblates des supérieures du dehors, mais des appuis pour une foule de choses, et la pauvre Pauline qui ne rêve que l'Assomption a un peu confondu. (Le 28 février 1865.)

Pauline partira pour Paris. C'est une déception pour moi à ajouter à quelques autres, qui détachent du monde et poussent au ciel. (Le 6 mars 1865.)

Dès lors, il se préoccupe d'établir le centre de l'œuvre, non plus à Nîmes, mais au Vigan, à 80 kilomètres de la tentation. Il peut compter sur quelques jeunes filles dirigées par le P. Hippolyte Saugrain, qui les aurait peu à peu envoyées rejoindre Pauline et qui sont prêtes à partir pour le bout du monde si le sacrifice leur en est demandé. Parmi elles, deux institutrices libres vont vendre les bancs de leurs écoles, recueillir leurs petites économies et en faire l'offrande, ainsi que de leur mobilier et de leur batterie de cuisine. Vers la fin d'avril 1865, le P. d'Alzon loue pour elles une maison à trois étages, située sur une hauteur, au quartier de Rochebelle, en bordure de la route d'Avèze. A droite et à gauche du logis, deux cours étroites que surplombe presque à pic une colline; tout à côté, une prairie et des mûriers, un potager, de l'eau en abondance et quelques arbres fruitiers.

Quant à l'œuvre, écrit le P. d'Alzon à trois riches demoiselles de Nîmes, les trois fondatrices, voici la pensée: travail, pénitence, oraison. Travail pour vivre, pénitence pour expier les péchés des hérétiques et obtenir leur conversion, oraison pour adorer le Saint Sacrement. De là des retraites, où les filles de nos montagnes viennent examiner si elles doivent se faire Sœurs converses de l'Assomption ou aller en Bulgarie... La conclusion est que de pauvres filles, quand il s'agit de se donner au bon Dieu, n'y mettent pas tant de façons, ne trouvent pas tant de *si*, de *mais*, de *car*, de *pourtant*, et que de grandes et saintes demoiselles tournent pendant des mois autour du pot et n'y entrent jamais. Oh! simplicité et rondeur des pauvres filles! Oh! sagesse et prudence des grandes et belles demoiselles! Oh! don de soi! Oh! possession de soi!

Il n'entend pas pour cela rompre avec les religieuses de l'Assomption, il regarde plutôt le nouvel Institut comme une émanation ou un complément du leur. Il dit ne faire qu'un faisceau des deux œuvres. C'est pourquoi la maison de Rochebelle n'est pas encore louée qu'il réclame de Paris une maîtresse des novices pour initier les débutantes aux pratiques et aux exercices de la vie religieuse. Comme il n'en est pas de disponible sur-le-champ: "Quel dommage, écrit-il le 27 avril 1865, que vous ne puissiez pas nous envoyer une religieuse! J'espère bien vous procurer des Sœurs converses, car toutes n'auront pas la vocation de la vie pénitente et un peu immobile, ni la vocation des missions." Ces regrets ne lui suffisent pas, il renouvelle sa demande dans chacune de ses lettres, et, faute de s'entendre sur le choix de celle qui conviendrait le mieux, il écrit le 18 mai 1865:

Je crois qu'il vaudra mieux que le P. Hippolyte commence tout seul. Je comprends vos embarras et ne veux pas les augmenter. Quand vous aurez quelqu'un, nous en causerons. Elles seront au moins six pour commencer, on m'en annonce douze avant deux mois; alors, j'y établirai l'adoration du Saint Sacrement.

Le soir du 23 mai, à 5 heures, le P. d'Alzon bénit la maison de Rochebelle qu'il appela officiellement Notre-Dame de Bulgarie, nom qui lui resta dans le langage

populaire. Six postulantes en avaient déjà pris possession. Le fondateur leur donna un nom de religion: Marie-Madeleine, Marie de l'Annonciation, Louise, Véronique, Thérèse et Marguerite, et, dans l'ordre indiqué, chacune d'elles reçut aussi son numéro d'inscription, à partir du numéro 2. L'omission voulue du numéro 1 semblait réserver les droits de la future supérieure et donna lieu à bien des suppositions. Plus tard, Marie Correnson, mise à la tête des Oblates, écrivit: "Ce numéro 1, je le porte et l'ai reçu du regretté fondateur." C'était vrai, mais il ne paraît pas qu'en 1865 il lui fût destiné, bien qu'elle ait assisté avec sa sœur à l'inauguration et qu'elle ait eu alors des velléités de se joindre aux six aspirantes. Quinze jours auparavant, le P. d'Alzon lui écrivait: "Dieu vous veut toute sienne, et rien ne me pousse à vous dire: quittez le monde. Jusqu'à nouvel ordre, c'est dans le monde que vous devez vous sanctifier, c'est dans le monde que vous- devez exercer une certaine action." Et, quatre jours après la cérémonie, il disait à Mlle Eulalie de Régis, présente, elle aussi, à l'installation des premières postulantes:

Maintenant que vous êtes à vingt-cinq lieues du Vigan, est-ce que vous ne voyez pas que le numéro 1 est ou Mme Amal du Curel (la mère du futur évêque de Monaco) ou le P. Hippolyte? Si Marie de Jourdan vient, nous la prendrons, mais je doute que le numéro 1 soit changé pour cela. Si Mlle de Roche avait envie de se consacrer à notre œuvre, il ne le serait guère plus. S'il en fallait un absolument, nous prendrions une fille de 32 ans, pétrie de moyens et de savoir-faire; elle est la deuxième des quatre sœurs Durand qui vont entrer.

Le 24 mai, au matin, fête de Notre-Dame Auxiliatrice, dans une chambre transformée en chapelle, il célébra la première messe et déposa le Saint Sacrement dans le tabernacle. Quinze dames ou demoiselles de la société nîmoise étaient venues, à son appel, entourer les débutantes de leurs prières et de leur sympathie. Le soir, Mgr Plantier, en tournée pastorale dans la contrée, leur apporta ses encouragements et bénit une statue de la Sainte Vierge qui, d'une petite élévation, dominait le jardin des Sœurs.

Les jours et les semaines qui suivirent furent consacrés à la première formation. Chaque matin, le P. Hippolyte Saugrain expliquait le règlement matériel à ces bonnes filles, un peu dépaysées au couvent malgré leur bonne volonté, et, dans la soirée, le fondateur attaquait le côté spirituel. La vie rude menée jusque-là dans leurs montagnes des Cévennes les disposait à ne pas s'effrayer des conditions de vie assez austères qu'on leur imposait pour les mettre à même d'affronter ensuite le climat et la manière de vivre des Bulgares. Tout en les menant d'une main ferme, le P. d'Alzon ne cachait pas son admiration pour ces natures viganaises, "où la droiture, l'ignorance, l'intelligence, la foi, faisaient un mélange assez extraordinaire à première vue", ainsi que pour leur confiance profonde dans le prêtre. Après tant de déceptions que depuis trois ans la mission bulgare lui avait procurées, Dieu le payait enfin de quelque consolation. Elle n'était pas sans mélange, car il lui fallait une maîtresse des novices et les religieuses de l'Assomption ne l'avaient pas encore envoyée. Après avoir rassuré la Supérieure générale sur le peu d'importance de la fondation, il insiste à plusieurs reprises sur la présence indispensable d'une religieuse qui initiera les postulantes aux pratiques journalières de la vie monastique.

Pour les Oblates, lui écrit-il le 5 juin, c'est une œuvre qui, jusqu'à nouvel ordre, occupera plus le P. Hippolyte que moi. Je ne connais que les filles qu'il y a appelées. Et quant à celles qui viendront plus tard, je n'en vois pas que je doive y envoyer de si tôt. Puis, c'est une classe à part. Si vous nous donnez une religieuse pour commencer, elles auront plus de relations avec vous, et c'est ce que je désire; sinon, c'est bien vous qui n'en aurez pas voulu. Il est très vrai qu'en Orient je désire qu'elles soient sous l'action des religieux, mais c'est pour suivre le principe de saint Vincent de Paul.

Et, le 27 juin, toujours du Vigan où l'œuvre nouvelle le retint pendant la plus grande partie de l'année:

Pensez-vous pouvoir m'envoyer bientôt Sœur Marie-Madeleine? Le P. Hippolyte la désire beaucoup. Si elle pouvait être ici le plus tôt possible, j'aurais quelques semaines pour traiter avec elle la grosse question de savoir quelles sont celles de ces filles dont il faut faire des Oblates, et quelles sont celles qu'on peut vous donner pour converses. Je crois qu'il y aurait une mine très riche pour les deux catégories. On ne connaît pas assez l'énergie de la foi de nos montagnes.

Enfin, la Mère Marie-Madeleine, supérieure de Sedan et conseillère générale de sa Congrégation, arrive au Vigan le 25 juillet enseigner par ses exemples et par ses paroles les principes et les traditions de la vie religieuse. Du premier coup, par sa possession d'elle-même, son esprit régulier, ferme et condescendant à la fois, elle s'attire l'estime et l'affection de tous. "Je garde pourtant l'autorité dans la maison, note le P. d'Alzon le 29 juillet, parce que je pense que si les religieuses de l'Assomption ne vont pas en Bulgarie, ce sera à nos Pères à gouverner les Oblates. Il a fallu la bonté de Mgr Brunoni pour ne pas se brouiller avec moi, après l'affaire d'Andrinople." La Mère Marie-Madeleine met de l'ordre, exerce à l'obéissance de la règle, donne une direction à toutes les pensées. Elle se pose chaque jour un peu plus en supérieure et obtient de ces natures frustes, mais bonnes et droites, des résultats qu'elle n'aurait pas soupçonnés.

Des onze postulantes présentes, neuf sont admises à la vêtue le 14 août 1865, veille de l'Assomption: c'est la seconde étape décisive du nouvel Institut. Le fondateur la préside, entouré, comme au jour de la première installation, de dames qui sont venues de Nîmes et de Montpellier.

On a donné aux novices un costume provisoire qui est, à peu de chose près, celui des Sœurs converses des religieuses de l'Assomption. Il subit des modifications importantes, l'année d'après, lorsque le premier groupe d'Oblates arrive à Nîmes. Le bonnet adopté alors imite la forme de celui que portent les Sœurs anglaises de Saint-Léonard; le voile, doublé de blanc, reproduit plutôt celui des Sœurs de Nevers; la cordelière violette est remplacée par une ceinture en cuir semblable à celle des enfants du pensionnat. Le 27 juin 1867, à la rentrée de celle que le P. d'Alzon a choisie comme Supérieure générale et fondatrice, les religieuses demeurées au Vigan qui avaient gardé la cordelière la font teindre en noir; comme celle des religieux; les religieuses de Nîmes s'en servent également jusqu'au jour où elle sera remplacée par la ceinture de cuir de Notre-Dame de Consolation. Dès lors, le costume était fixé définitivement.

La cérémonie de vêtue se renouvelle pour deux Oblates, le 25 novembre 1865, et pour huit autres, le 6 janvier 1866, ce qui portait à dix-neuf religieuses en habit le chiffre d'une communauté qui n'avait pas encore huit mois d'existence. Des éliminations s'imposèrent dans la suite, quoique en petit nombre; les recrues continuaient à se présenter, et, plus d'une fois, le fondateur se félicita d'avoir choisi pour berceau de la Congrégation un lieu si favorable au vrai dévouement. Les vocations de choix manquaient encore, plus nécessaires maintenant que les Dames de l'Assomption avaient renoncé à l'Orient. La correspondance de ce temps-là montre comment le P. d'Alzon s'ingéniait, de loin, à les préparer parmi les personnes qui recouraient habituellement à ses conseils. Il eût voulu, pour la bonne direction de son Institut, lui constituer un solide état-major. "Je réserve toujours vos droits et ceux de Marie Correnson", écrit-il le 11 juillet 1866 à Mlle Eulalie de Régis en l'entretenant d'autres vocations; et, deux jours après, à Mlle Correnson:

C'est vous, avec Eulalie et Isabelle de Mérignargues, qui êtes tout spécialement chargée des Oblates. Et comme Isabelle a sa mère et Eulalie sa santé, c'est sur vous que cela retombe. Quant à vous faire Oblate vous-même, c'est une autre question. Je ne le voudrais qu'autant que vous seriez quelques-unes à vous y mettre, qui, vous trouvant d'une classe à peu près semblable, pénétreriez dans cette petite famille pour lui faire du bien et en recevoir à votre tour.

Toutefois, une semaine après, il lui parle comme à la future supérieure de l'œuvre, destinée "à rester un certain temps dehors, avant d'en être un jour la mère; à commander

doucement et surnaturellement à quelques personnes de sa condition, si elles s'unissent à elle; à enfanter l'œuvre dans toutes les douleurs qu'il est facile de prévoir". Enfin, à la mi-août 1866, il lui propose d'entrer chez les Oblates dès qu'elle aura recouvré sa liberté, et d'en prendre la direction; proposition qu'elle rejette aussitôt, ne voulant pas se commettre toute sa vie au milieu de filles qui n'étaient pas de son rang, ni suivre une règle trop dure à ses forces physiques. Si jamais elle s'enferme dans un couvent, ce sera "chez les Dames de l'Assomption..., non dans une maison qui n'est pas assise" et dont ses parents lui interdiraient l'accès. Refus net, un peu brutal, qui atteint le fondateur dans ses affections et dans ses espérances, sans pourtant le décourager. Il rappelle que Notre-Seigneur, en prenant notre humanité, a poussé plus loin qu'elle la condescendance, et qu'en choisissant une douzaine de pauvres gens pour compagnons de ses travaux, il s'est abaissé plus qu'elle ne ferait en s'associant à des fileuses et à des montagnards.

Il y a quelqu'un, poursuit-il, que j'aime mille fois plus que vous, c'est Notre-Seigneur, et je ne trouve pas de meilleure occasion de lui offrir une très incomplète réparation de toutes les blessures que j'ai pu lui faire que de prendre, comme il a pris tant de fois mes procédés, qui, de ma part, ont été mille fois plus pénibles pour son cœur que ne pourrait être pour le mien la nouvelle que je serais seul là où je comptais que nous serions deux.

Le coup a porté, elle revient à résipiscence, et dès le lendemain: "Avec vous, c'est comme avec le bon Dieu; il suffit de reconnaître sa faute et de l'avouer pour en être pardonnée." Elle s'offre donc, du moins intérieurement, et ne désire plus que la place qu'on lui assignera, non celle qu'elle choisirait elle-même. C'est à lui, maintenant, de se montrer réservé et circonspect, et de remettre au temps la rupture des liens familiaux qui seront impossibles à dénouer autrement.

Le 30 août 1866, quinze mois après la fondation, le P. d'Alzon ramène de Rochebelle cinq Oblates qu'il installe à Nîmes, dans un pavillon spécial de son collège; il leur confie, avec la classe des plus jeunes, divers services de la maison. L'année suivante, à peu près à la même date, elles sont quatorze ou quinze à veiller sur la cuisine, l'infirmerie, la lingerie, les dortoirs, etc. Leur résidence est une dépendance du collège située au coin de l'avenue Feuchères et de la rue Pradier, avec une entrée particulière ménagée du côté de cette dernière rue et qui est restée ouverte presque jusqu'à nos jours. Elle donnait accès à la petite chapelle Saint-Augustin, établie au rez-de-chaussée du pavillon, dans laquelle le P. d'Alzon disait déjà la messe avant l'installation des Sœurs. L'oratoire servira dorénavant à leur communauté, et, après leur départ, à l'alumnat et au noviciat des religieux. Les étages supérieurs resteront à la disposition des Sœurs jusqu'à leur établissement en ville.

Les autres Oblates occupaient le noviciat de Rochebelle, toujours confié à la Mère Marie-Madeleine. En novembre 1866, celle-ci est rappelée par la Supérieure générale et remplacée dans ses fonctions par la Mère Marie-Emmanuel d'Everlange, une Nîmoise qui rentre à Auteuil le 15 juin suivant. Il est question, pendant quelques mois, du retour au Vigan de la première maîtresse des novices; ce ne serait d'ailleurs que pour huit à neuf semaines, et le P. d'Alzon, fatigué du provisoire, s'emploie à organiser sa Congrégation..

Nous sommes en 1867, Marie Correnson accepte de consacrer sa vie aux Oblates. Femme de caractère, elle ne reculera plus. Le P. d'Alzon la connaît depuis sa première enfance; son grand-père, puis son père, sont les médecins de l'Assomption, en attendant que son frère, encore sur les bancs du collège, le devienne plus tard. Elle-même, aînée de dix enfants, pourvue d'une forte éducation, est très attachée aux religieuses de l'Assomption. Agée de 25 ans, petite de taille et grande de volonté, elle passe par-dessus l'opposition de sa famille, surtout de son grand-père maternel et de sa mère. L'un et l'autre remuent ciel et terre pour, l'empêcher de descendre jusqu'à ces Cévenoles qui inspirent aux dames de Nîmes la plus vive admiration et aussi la plus grande aversion de

leur genre de vie. Le 7 avril 1867, à Nîmes, elle reçoit l'habit des mains du P. d'Alzon, qui retarde jusqu'au 27 juin suivant et le port de cet habit et son incorporation définitive parmi les Oblates du Vigan. Elle est désormais la Sœur Emmanuel-Marie de la Compassion.

Dans le procès-verbal de vêtue, écrit tout entier de sa main, le P. d'Alzon a inséré les motifs de cette anomalie: "Les raisons graves qui l'empêchent dans les commencements de l'œuvre de se séparer de sa famille, nous ont décidé, tout en lui donnant un voile béni, à la dispenser de vivre quelque temps encore dans la communauté dont elle doit être la mère." Peu à peu, elle s'accoutume à sa charge, fait de courtes apparitions au Vigan et vit de préférence parmi les Sœurs de Nîmes, non loin du fondateur qui lui inculque son esprit et tempère par sa présence, et, au besoin, par son autorité, les difficultés des débuts. Même en ce moment, le P. d'Alzon répète à la Mère Marie-Eugénie de Jésus qu'il ne conçoit pas la Congrégation des Oblates comme une institution totalement distincte de la sienne.

"Voilà pourquoi, lui écrit-il le 10 juillet 1867, je tiens à avoir au Vigan la maison du premier noviciat, afin de pouvoir au moins alimenter les Oblates avec une classe de personnes qui ne fassent pas ombre à vos filles." Depuis deux ans, comme dédommagement, il lui a procuré du Vigan dix-huit à vingt Sœurs converses, et il conclut: "Ne permettons pas que personne trouble l'eau; et les deux œuvres, un peu plus tôt, un peu plus tard, n'en feront qu'une en deux branches."

Le 18 avril 1868, la Mère Correnson fait entre les mains du P. d'Alzon, à Nîmes, sa profession perpétuelle. La formule des vœux qui renferme celui de se consacrer aux missions étrangères est tout entière de l'écriture du P. d'Alzon, sauf la signature qui est de la Supérieure générale. Les religieux et les religieuses de Nîmes assistèrent à la cérémonie, et le procès-verbal officiel a noté que "cette profession a été la première, comme il convenait pour la fondatrice des Oblates". Le lendemain, 19 avril, après trois ans environ de noviciat, avait lieu la profession des cinq premières religieuses qui allaient partir pour l'Orient: les Sœurs Thérèse, Marguerite, Valérie, Colombe et Hélène. Le 6 septembre de la même année, sept autres Sœurs prononçaient leurs vœux, et, le 19 septembre 1869, trois autres imitaient leur sacrifice. La Congrégation comptait alors seize professes, y compris la fondatrice, et un plus grand nombre de novices.

Le 25 avril 1868, le P. d'Alzon embarquait à Marseille les cinq premières professes qui se rendaient à Andrinople. La Mère Correnson et la Mère Marie-Eugénie de Jésus l'y avaient accompagné, pour montrer l'union de toute la famille assumptioniste.

L'année suivante, au mois de novembre, deux autres Sœurs allèrent les rejoindre,

*

* *

De Rome, où il suivait de fort près les travaux du Concile du Vatican, le 28 avril 1870, le P. d'Alzon retraçait en termes des plus heureux le portrait des Sœurs, telles qu'il ne les voulait pas et un peu aussi comme il les voulait.

En longeant les murs des couvents de femmes à Rome, délabrés, grillés, étouffés, je me suis demandé et j'ai demandé à d'autres ce qu'il y a par derrière, et j'ai été forcé de reconnaître qu'il y a de bonnes filles assez routinières, assez nulles, priant ou marmottant, se sanctifiant ou ne se sanctifiant pas, mais n'exerçant, que je sache et même que l'on sût, aucune espèce d'action à une époque où tous les membres de l'Eglise devraient être soldats, apôtres, victimes, enfin quelque chose de vivant. Or, la cause de cet affaissement moral et intellectuel, où la trouver sinon dans la pieuse et dévote routine? Comme supérieure, je vous fais le devoir le plus rigoureux de ne pas tomber dans la routine et surtout de ne pas permettre que vos filles y tombent. Pour cela, unissez dans leur âme l'amour de Dieu et l'amour du prochain; inspirez-lui le désir de fuir le repos, d'aimer le travail, la peine, la fatigue, la souffrance, l'effort, pour obtenir leur développement personnel et procurer celui des autres. Qu'elles mêlent par l'étude et par

la prière la science à la charité: la charité percera les enflures de la science, la science augmentera les saints désirs de la charité. Qu'elles ne confondent pas la paix avec le repos. La paix est dans l'accomplissement du travail, ici-bas; le repos est la récompense de la fatigue, là-haut.

Ces conseils énergiques ne visaient pas directement les Oblates missionnaires [missionnaires] de l'Assomption, comme on pourrait le croire, ils s'adressaient aux Dames de l'Assomption qui unissent la vie contemplative à l'enseignement et observent une demi-clôture. Qu'on juge par là des recommandations faites à des religieuses que leurs règles destinaient spécialement à la vie active et à des missions particulièrement dures. C'est pourquoi, et dès les débuts, il écarte d'elles les Sœurs converses, les mettant toutes, quelle que fût leur origine, sur un pied de parfaite égalité.

Le temps des Sœurs converses s'en va, écrivait-il en 1869. Ma très grande conviction, c'est que pour la conversion des peuples il faut aujourd'hui et par-dessus tout laisser les formes aristocratiques. Nous avançons vers une démocratie dont les exigences seront terribles, et, à ce point de vue, vous ne sauriez vous faire une idée de tout ce que j'observe ici. La grande place n'appartient certes pas aux évêques hongrois, qui sont les derniers grands seigneurs de l'Europe, elle appartient aux évêques missionnaires qui se rendent au Concile du Vatican à pied, parce qu'ils n'ont pas de voiture... La puissance de l'avenir est là. C'est par la pauvreté et l'abaissement que le monde sera sauvé. Si quelque chose pouvait m'attrister, ce serait de voir l'œuvre des Oblates dévier, et si je puis chercher une des raisons de mon faible pour elles, c'est bien cet esprit plus humble et plus apte, ce me semble, à atteindre une portion du monde que Notre-Seigneur aime tout spécialement et dont il est urgent de s'occuper avant tout...

Croyez-moi, abondez dans le sens du don le plus complet de vous; aimez Notre-Seigneur dont toute la vie a été si petite, si rien du tout. Pour moi, je crois, en voyant bien des misères dans le Concile, que Dieu bénit les pauvres et frappe ceux qui se complaisent dans tout ce qui ne tend pas à l'anéantissement.

Qu'on le remarque bien, ce programme de travail, de sacrifice et de pauvreté, il ne veut pas l'obtenir des Oblates par le nivellement de tout ce qui est supérieur. Ce serait l'égalité dans la médiocrité, et rien n'est assurément plus contraire à sa pensée. Il réalisera cet idéal en élevant jusqu'au Christ les âmes même sorties du peuple, qui se sont mises à la suite du Sauveur et poursuivent en tout son imitation. La fin principale que doivent se proposer les Oblates est d'honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ comme la source du salut et le modèle de toute charité, le servant corporellement et spirituellement en la personne des malades et des enfants, et travaillant au salut des âmes dans les œuvres des missions. Pour correspondre dignement à une si sainte vocation et imiter un-modèle si parfait, elles doivent travailler avec grand soin à leur propre perfection, joignant les exercices intérieurs de la vie spirituelle aux emplois extérieurs de la charité chrétienne. Telles sont les pensées liminaires de la première règle qui leur était destinée.

Pour les aider à atteindre plus aisément cette hauteur, le P. d'Alzon recherche dès lors des vocations d'élite; ses conversations, ses prédications, ses lettres, tendent à ce but et ne demeureront pas sans fruit. Puisqu'il est avéré maintenant que les Oblates ne peuvent s'encadrer dans l'organisation des religieuses de l'Assomption et qu'elles doivent aller toutes seules, c'est dans leur propre sein qu'elles trouveront celles qui les conduiront désormais. Le mode de recrutement et de formation intellectuelle s'en ressentira peu à peu, et, bien avant la mort du fondateur, la dot exigée rendait l'entrée dans leur Congrégation moins accessible. Dès le début elles se sont placées, non pas, sous le gouvernement, mais sous la direction des Pères de l'Assomption, puisque fondées pour être leurs auxiliaires en Occident et avant tout dans leurs missions. Ainsi, croit-on, se conservera plus intact l'esprit des origines et l'on assurera mieux le maintien et le développement des travaux commencés. L'ambition du fondateur était de les envoyer partout où travailleraient ses religieux, et, du côté de l'Orient, à travers la Russie, il leur assignait pour frontière la grande muraille de Chine.

Le P. Galabert, qui doit introduire les Oblates de l'Assomption dans leur résidence d'Andrinople, n'est pas resté inactif depuis que nous l'avons quitté. Supérieur reconnu de l'école Saint-André, à Philippopoli, il a près de lui, comme professeurs, deux Frères

Assomptionistes, de 1863 à 1865, et trois à partir de cette date. A l'appel de Mgr Brunoni ou de l'administrateur bulgare, il se transporte tantôt à Constantinople; tantôt à Andrinople. Sa prudence et sa science lui ont attiré l'estime de toutes les autorités. Ses rapports nombreux, détaillés, sans excès d'optimisme et sans trace de découragement, photographient pour ainsi dire la situation telle qu'elle est, avec la précision froide d'un clinicien. Il y ajoute l'austérité d'un anachorète, s'accommodant de tout et s'adaptant partout au régime des paysans bulgares qui effrayerait les moins délicats. Le P. d'Alzon, qui en juge et par les lettres qu'il reçoit de lui et par ce qu'on lui écrit de Rome et de Constantinople, est si émerveillé qu'il lui envoie un jour ces quelques mots, si surprenants sous sa plume:

Laissez-moi vous dire un petit mot de tendresse. Je vous aime tous les jours un peu plus et je ne vous montre peut-être pas assez tout ce que j'ai dans le cœur pour vous. Un supérieur doit bien ne pas trop flatter l'amour-propre de ses religieux, mais il peut bien leur laisser comprendre à quel point il se sent leur père et leur ami, quand il les voit accepter la vie à laquelle vous vous dévouez. (Lettre du 12 juin 1865.)

L'administrateur des Bulgares, Mgr Raphaël Popoff, ancien curé schismatique d'Andrinople et converti depuis peu, est consacré évêque en octobre 1865 et se fixe dans cette ville. Il est peu instruit, mais pieux, affable avec tous, bon prédicateur, assez zélé et très attaché au Saint-Siège. A sa demande, la Propagande lui adjoint le P. Galabert pour compagnon et conseiller dans la visite pastorale de son vaste vicariat. Dès le mois de mars 1866, le supérieur des Assomptionistes est à ses côtés et partage son existence de missionnaire. D'Andrinople, qui leur sert de point de ralliement, ils se dirigent vers les localités de la Thrace qui possèdent des catholiques, les encourageant, distribuant des secours, se rendant compte sur place des besoins de chacun. Après chaque visite, le P. Galabert expédie à Mgr Brunoni une relation complète de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont entendu. Il se conforme surtout aux recommandations de son Supérieur général et se garde de régenter les prêtres bulgares, pour ne pas assumer un rôle odieux, tout en résolvant les questions théologiques et canoniques qui se présentent.

Après la Thrace, c'est le tour de la Macédoine, où les provinces de Salonique et de Monastir sont parcourues pendant près de deux mois consécutifs. Ils rentrent à Constantinople le samedi 3 novembre 1866 et rédigent aussitôt leurs impressions qui sont communiquées au délégué apostolique et au cardinal préfet de la Propagande.

Le nombre des catholiques confiés à Mgr Popoff est d'environ 9000, dispersés dans douze villages de Thrace et six de Macédoine, ainsi que dans les villes d'Andrinople et de Constantinople. Les statistiques ont été dressées maison par maison et sont à l'abri de tout soupçon.

Les renseignements contraires que l'on m'avait donnés, note le P. Galabert, me faisaient craindre d'en trouver encore moins. Je regarde comme un fait providentiel que des gens ignorants, sans aucune instruction, ayant à peine la notion d'un Dieu en trois personnes, créateur, sauveur et rémunérateur des hommes, soient restés catholiques, malgré les motifs si nombreux qui devaient les faire renoncer à ce beau titre.

Les orthodoxes détiennent toutes les églises et toutes les écoles, et, par les pouvoirs civils dont les a investis le gouvernement turc, ils exercent une pression de tous les instants sur les Grecs et les Bulgares baptisés chez eux. Pour être catholique, il faut se résoudre à prier dans une cabane ou dans une grange, parfois sans prêtre, et à subir mille tracasseries. Quant au clergé uniaste, il se compose de l'évêque, de dix prêtres séculiers, mariés ou veufs pour la plupart, et d'un jeune diacre. De plus, l'archimandrite Pantéléimon dirige aux environs d'Andrinople un double couvent d'hommes et de femmes qui peut contenir une centaine de moines et de religieuses. Il a dans sa communauté quatre prêtres et deux diacres. Deux religieux Résurrectionistes ont embrassé le rite byzantin, et en Macédoine, tout en restant Latins, les Lazaristes veillent activement sur les paroisses des Bulgares catholiques.

Dans son rapport à la Propagande, Mgr Popoff parlait en termes élogieux du P. Galabert, "qui depuis près de huit mois ne l'avait presque pas quitté", et il concluait de la sorte: "J'ai plusieurs fois exprimé à S. Exc. Mgr Brunoni combien je serais heureux d'avoir auprès de moi un prêtre latin qui aurait sa confiance. Il serait mon conseiller et m'initierait peu à peu à la connaissance des saints canons de l'Eglise, que je suis exposé à violer sans le savoir, ayant eu le malheur de naître dans le schisme et d'être élevé parmi les schismatiques." Rome satisfit à ce désir, et le P. Galabert fut attaché à sa personne avec le titre de théologien consultant (janvier 1867). Au mois d'avril suivant, il s'établit donc à Andrinople, résidence de l'évêque, et il conserva ces fonctions jusqu'au 16 mars 1876, où mourut le prélat. Il fut ainsi le vrai guide de cette Eglise qui renaissait à la vie sous les auspices de son premier évêque catholique.

La même année, il accompagna Mgr Popoff à Rome pour le dix-huitième centenaire du martyre des saints apôtres Pierre et Paul, et l'évêque a bien soin de faire remarquer qu'il n'aurait pas osé répondre à l'appel du Pape, si le P. Galabert ne lui avait avancé, sur les ressources de sa Congrégation, l'argent nécessaire à son voyage et à son séjour à Rome. Dès qu'il s'agissait d'apostolat, la bourse du P. d'Alzon était ouverte à tous, car il prêtait toujours à fonds perdu. De Rome, le P. Galabert se rendit en France et en Belgique chercher l'argent nécessaire à sa mission et préparer le départ des Oblates de l'Assomption pour l'Orient.

Les cinq premières, parties de Marseille le 25 avril 1868 sous la conduite de la Mère Thérèse de Jésus, reçurent à Constantinople l'hospitalité des Sœurs de Charité, et de là, par voie de mer, elles gagnèrent Rhodosto d'où une charrette tartare les conduisit à leur destination. Leur entrée revêtit un caractère triomphal s'accordant bien avec les sentiments de la population catholique qui les attendait depuis bientôt cinq ans. Arrivées à Karagatch, faubourg d'Andrinople et résidence de la colonie européenne, elles y trouvèrent le P. Galabert avec le personnel du consulat français et quelques messieurs de l'endroit, tous à cheval. Un cortège imposant s'organisa, précédé de deux cavas du consulat, et défila solennellement dans les rues de la ville jusqu'à la demeure des Sœurs. Les dames s'y étaient réunies pour leur souhaiter la bienvenue et les munir du mobilier indispensable. Heureuse vieille Turquie, où le panache était si bien vu de tous!

Les Oblates n'étaient pas complètement remises des fatigues du voyage qu'elles ouvraient, le 24 mai 1868, anniversaire de leur fondation, une petite école. Dédiée à saint Vincent et située au quartier de Kafès-Kapou, elle s'adjoignit bientôt un modeste pensionnat consacré à Notre-Dame Auxiliatrice. Le 20 septembre 1869, peu avant le départ de Mgr Popoff pour le Concile, elles inauguraient une seconde école au faubourg Kaïk, où l'évêque mit à leur disposition le petit local attenant à l'église bulgare unie. Trois religieuses indigènes du couvent de Soudjak se joignirent à elles pour s'initier aux principes de la vraie vie monastique, et, en même temps, enseigner aux Françaises, les langues turque, grecque et bulgare. A l'école gratuite de la ville on ajouta un dispensaire pour les malades, un ouvroir dont la femme du consul de France était l'instigatrice, la distribution de soupes économiques, enfin un embryon d'orphelinat. Les soins aux malades étaient d'autant mieux distribués que le P. Galabert était docteur en médecine, et son nouveau compagnon, le P. Barthélemy Lampre, pharmacien de première classe. Cette circonstance fortuite devait plus que tout le reste ménager, soit aux Pères, soit aux Sœurs, l'accueil le plus sympathique de la population, sans distinction de race ou de religion.

CHAPITRE XVII

Les religieuses de l'Assomption (1851-1869)

L'œuvre des religieuses de l'Assomption est toujours l'œuvre du P. d'Alzon, sa fréquente correspondance avec la fondatrice et d'autres Sœurs. - Fondation de la maison de Nîmes, qui est spécialement consacrée à l'adoration du Saint Sacrement; forte direction imprimée aux Sœurs et aux élèves. - Situation officielle du P. d'Alzon dans l'Institut des Sœurs, place privilégiée qui lui est réservée par l'autorité diocésaine. - Ses démarches pour obtenir le décret de louange, en 1855. - Démêlés survenus à l'occasion de la demande d'approbation à Rome en 1866; part décisive qu'il y prend, ainsi que Mgr Plantier. - Heureuse solution de l'affaire. - Il accepterait, non le titre de supérieur, mais celui de fondateur, avec les responsabilités que ce titre comporte; il était jusqu'alors et il reste jusqu'à sa mort le conseiller de la fondatrice. Difficultés survenues et résolues d'une manière surnaturelle.

Nous avons parlé si souvent des religieuses de l'Assomption, surtout de leur fondatrice, que le sujet paraît épuisé. Toutefois, le travail serait incomplet et comme défloré si elles ne figuraient pas aussi sous une rubrique spéciale dans cette galerie de travaux qui remplissent ce qu'on peut appeler la seconde partie de l'existence du P. d'Alzon. Il y aurait lieu de croire que, selon une habitude qu'il a lui-même contribué à accréditer, il s'est désintéressé alors de cette œuvre, la première de ses grandes œuvres, uniquement parce qu'elle était en bonne voie. Ce serait se tromper étrangement; jusqu'à son dernier soupir il lui resta fidèle, Certes, à partir de 1845, il se montra toujours disposé à tout abandonner pour son œuvre par excellence, mais la Congrégation des religieuses de l'Assomption faisait partie de ce qu'il estimait son œuvre. Loin de la sacrifier, jusqu'au bout il se sacrifia pour elle. Sa correspondance avec la Mère Marie-Eugénie de Jésus est de beaucoup la plus volumineuse et la plus importante. Rien que pour les dix-neuf ans qui nous retiennent en ce moment, elle comprend beaucoup plus de mille lettres. Sans atteindre un chiffre aussi élevé, les lettres conservées qu'il adressa à d'autres religieuses de l'Assomption représentent un total impressionnant; si nous les avons toutes, elles dépasseraient largement ce nombre, Comme aux premiers jours, il continue donc à être le père de toutes, et leurs lettres à elles rendent toutes le même son d'affection et d'attachement filial.

Il s'intéresse activement au recrutement de leurs novices. Pour les dix premières années de notre période et pour les Sœurs de chœur, nous avons sous les yeux quatorze noms des meilleures familles, et ce ne sont pas les seuls. Un peu plus tard, lui-même nous assure qu'en deux ans seulement il leur a procuré une vingtaine de Sœurs converses, originaires du Vigan ou d'ailleurs. Ses lettres nous renseignent sur la préparation de ces vocations et sur leur conservation. Il connaît chacune des Sœurs de l'Institut par son nom; la manière dont il parle de l'une ou de l'autre montre bien que même pour celles qu'il n'avait pas recrutées; il ne se contentait pas d'une connaissance superficielle.

Chaque fois qu'il se rend à Paris, il les visite, prêche des retraites, des triduums ou simplement des instructions, selon le temps dont il dispose, préside les cérémonies de vêtue ou de profession, écoute leurs projets, les entretient des siens, met tout en commun comme on le fait dans une famille. Ce qu'on lui reproche, ce n'est pas de s'attarder chez elles, mais de ne pas les voir davantage, surtout de s'ancrer à Nîmes, lorsque tout le pousserait et le retiendrait à Paris. Ses religieux le suppléent en son absence, car depuis leur installation dans la capitale qui remonte à 1851, ils ne cessent pas d'être les aumôniers et les confesseurs des Sœurs. A mesure que l'Institut des

religieuses se développe, on le consulte sur les fondations; il les approuve et les facilite de tout son pouvoir. Pour remettre son action dans la lumière voulue, toute l'histoire des religieuses de l'Assomption devrait être retracée. Des mains expertes ont dessiné son rôle, soit dans l'ouvrage consacré à leurs origines, soit dans la biographie de leur fondatrice; l'espace nous est trop mesuré pour le reproduire, et il ne nous convient pas de glaner ce qu'elles ont pu négliger. Du moment que la moisson est engrangée, il suffit d'indiquer au lecteur où se trouve la récolte.

Les maisons nouvelles qui se fondent çà et là ajoutent encore à ses occupations. Dès lors, ce n'est plus seulement Paris qui l'attire; sur le chemin de la capitale, à l'aller ou au retour, selon l'itinéraire suivi, il s'arrête à Lyon, ou à Bordeaux et à Poitiers, parfois dans chacun de ces établissements. Puis de Paris, à la première occasion, il court donner un sermon ou une retraite aux Sœurs de Sedan, de Reims ou de Saint-Dizier. Que de fois n'a-t-il pas formé le projet de passer en Angleterre et d'examiner sur place les œuvres de Londres et de Richmond! Les religieuses destinées à la fondation de Malaga se reposent auprès de lui, à Nîmes, avant de prendre la voie de mer et d'ouvrir à leurs compagnes le chemin de l'Espagne. Il a tout essayé pour la mission du Cap, au sud de l'Afrique, afin de soutenir matériellement et selon l'esprit de leurs règles les Sœurs aventurées en ces pays lointains et d'où la plupart ne devaient pas revenir. Et quand la séparation s'impose, il s'efforce, plus que quiconque, de donner une solution canonique, la seule acceptable, à une affaire mal engagée dès les débuts par l'évêque du lieu.

La maison de Nîmes est plus particulièrement la sienne. Il l'a fondée au vrai sens du mot, avec les pouvoirs de vicaire capitulaire, pendant la vacance du siège. Il y songeait depuis ses premiers contacts avec les religieuses de l'Assomption, sans avoir jamais réussi à vaincre les répugnances de Mgr Carl. Il avait beau déclarer, le 31 octobre 1852: "J'ai attendu quatre ans pour les Carmélites, j'attendrai bien huit ans pour vous autres"; seule, la mort de l'évêque le délivra d'une opposition irréductible. Et il patientait déjà depuis six ans.

Le 22 octobre 1855, date de l'arrivée des Sœurs, puis le 9 novembre, jour de leur installation, il éprouve une joie d'enfant à inaugurer cette maison qui devait, dans sa pensée, servir de centre à toutes ses entreprises spirituelles de Nîmes et à l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement. Car le couvent nîmois était consacré à cette dévotion que le P. d'Alzon avait mise en honneur auprès des fidèles, spécialement auprès des dames et des demoiselles rangées sous la bannière de son Tiers-Ordre. Les religieuses de l'Assomption n'auraient pas suffi à pareille obligation, sans l'aide des personnes du monde qui y vouaient déjà une partie de leur temps. C'est donc à Nîmes que la dévotion prit naissance, avant d'être transportée dans les autres couvents et de constituer un des principaux caractères de leur Institut.

Le Tiers-Ordre des femmes, les retraites des dames, l'œuvre des tabernacles, l'adoration du Saint Sacrement, tout devait se grouper autour de l'Assomption et converger vers la conversion des protestants qui était alors le principal souci du fondateur. A vrai dire, la première maison située rue de Roussy était bien petite et les Sœurs bien peu nombreuses pour abriter un ensemble d'œuvres aussi imposant. Sans suppléer à tout, l'amour de la pauvreté et la ferveur remédiaient à bien des choses, et, là comme ailleurs, des origines si modestes exhalent un parfum de joie surnaturelle qui ne laisse pas sans émotion. En 1861, le P. d'Alzon voulut davantage encore; l'adoration nocturne du Saint Sacrement fut réalisée une fois par semaine par quelques Sœurs et des dames pieuses. L'essai ne put durer longtemps; il imposait trop de fatigues à des personnes par ailleurs assez surchargées. Ces exemples de vie austère attiraient quand même d'excellentes vocations; s'ils n'étaient point à la portée des religieuses adonnées à l'enseignement, ils leur servaient de stimulant à la perfection.

Un an après la fondation, avec la complicité des Dames de Saint-Maur dont on redoutait d'abord l'opposition, s'ouvrit le pensionnat qui ne compta qu'un nombre d'élèves fort restreint. L'évêque ne l'avait autorisé qu'à la condition d'exiger un prix assez élevé, afin d'éviter toute plainte de la part des établissements existants. L'adoration du Saint Sacrement n'en fut pas pour cela abandonnée, non plus que les autres œuvres. A Nîmes, comme à Chaillot ou à Auteuil, le P. d'Alzon savait communiquer, même aux élèves, son zèle apostolique et les faire participer à la vie de l'Eglise. Il avait établi chez elles les œuvres de Saint-François de Sales, du Denier de Saint-Pierre, de la Propagation de la Foi, des Ecoles d'Orient, etc. Il excellait à protéger les âmes contre le naturalisme, à les sortir d'elles-mêmes, à forger les caractères. Nul ne s'entendait comme lui à combattre le caprice et la mollesse, même chez les enfants, à ne tolérer aucune insouciance, aucun laisser-aller volontaire, et, pour y parvenir, il les intéressait avant tout aux joies comme aux tristesses de l'Eglise, dans le passé et dans le temps présent. Ses prédications, comme ses entretiens et ses lettres, se ressentent de cette préoccupation constante qui constituait une bonne part de sa direction et devait aboutir à une connaissance plus complète de Jésus-Christ, à une imitation plus parfaite de sa charité, à un attachement indéfectible à l'Eglise et au Pape.

Cette action générale sur l'ensemble de la communauté et du pensionnat se complétait par une action individuelle sur chaque Sœur et sur chaque enfant. Bien que son titre de supérieur le dispensât ordinairement de confesser les religieuses et qu'il se remît de ce soin au jeune abbé de Cabrières, il n'en exerçait pas moins sur elles, par ses instructions et par ses conseils, une influence surnaturelle qui se traduisait par plus d'énergie dans leur conduite, plus de conviction dans la manifestation de leur foi. Tout cela, du reste, communiqué avec une aimable simplicité, une rondeur familière qui supprime les distances, sans exclure la distinction. On l'accusait parfois de chercher à les trop viriliser, à en faire des saints et non des saintes; il se défendait de ce reproche, comme de celui d'imiter tous les saints, en insistant toutefois sur la nécessité d'affermir les volontés et de fortifier les caractères, chez les femmes aussi bien que chez les hommes.

Pendant vingt-cinq ans, le couvent de Nîmes lui procura, avec la variété des travaux indispensables à son activité, une sorte d'apaisement et de repos dont il se serait difficilement privé. En dépit de difficultés passagères, survenues surtout les deux dernières années de sa vie et dont l'origine ne lui était pas imputable, il se sentait à l'aise dans cette maison, tout à fait chez lui. A peine absent de sa chère ville de Nîmes, il renouait par lettre le fil rompu des relations, soit avec les diverses supérieures de la communauté, soit même avec les élèves, qui en éprouvaient quelque fierté. De la sorte et par sa vigoureuse empreinte se formèrent plusieurs générations de femmes ardemment chrétiennes, prêtes au sacrifice, et dont le dévouement à l'Eglise surmonta tous les obstacles.

Si les enfants d'Auteuil étaient moins favorisées sous ce rapport que celles de Nîmes, elles n'échappaient pas cependant à son influence. Elles aussi le connaissaient bien, et, à l'occasion, recevaient de lui quelque mot ou quelque faveur. Dans les premiers jours de mai 1861, lorsqu'il était parmi elles et sur le point de partir pour Rome, les élèves qui constituaient le Comité du Denier de Saint-Pierre eurent l'inspiration de lui confier pour le Pape, avec l'expression de leur amour filial, la somme de mille francs perçue sur leurs petites économies. Le Père, dans son audience du 18 mai, déposa sur la table de Pie IX et leur lettre et leur modique offrande, et il en obtint une fort belle lettre autographe, en date du 29 mai 1861, qui était adressée à "la présidente du Comité et à toutes les élèves du couvent de l'Assomption". Avant de quitter Rome, lui-même envoya la traduction du document au pensionnat d'Auteuil, se

réservant d'apporter plus tard l'original que le couvent garda comme une précieuse relique.

La situation officielle du P. d'Alzon dans l'Institut ne s'est pas modifiée. Ni fondateur ni supérieur, conseiller et directeur de la fondatrice, il a cependant dans la Congrégation, de l'assentiment de toutes les Sœurs, une autorité indéniable que nul autre prêtre ne saurait lui disputer, basée qu'elle est sur la communauté d'idées et de sentiments, sur les services rendus depuis les origines. Quelquefois, on le dirait enclin à prendre en main la supériorité, si l'archevêque de Paris voulait bien la lui consentir; il spécifie alors que sa personne seule est en cause, car "il ne désire pas qu'un jour sa Congrégation exerce ce pouvoir sur la Congrégation des femmes". Il dit et redit qu'il ne veut de leurs affaires que ce qu'elles contiennent de plus pénible, car il redouterait pour l'avenir des relations d'intérêt entre les deux Congrégations, et il ajoute: "Ne devons-nous pas alors, autant que possible, séparer nos affaires? J'y vois des avantages, quoique en ce moment (il avait besoin d'argent) j'en visse un très grand pour moi en la méthode opposée."

La Mère Marie-Eugénie de Jésus ne différait pas d'avis avec lui sur ce point et n'était nullement disposée à aliéner son indépendance. Le 29 mai 1856, elle écrivait au P. Picard: "Rome sera contente de nos rapports avec vous, puisque depuis longtemps nous sommes décidées à n'avoir avec les religieux qu'une fraternité spirituelle, sans autres liens que ceux de la charité. Je pense que ce sont les plus solides, et en même temps ils ne donnent d'embarras à personne."

Toutefois, la place privilégiée occupée par le P. d'Alzon dans l'Institut des Sœurs était reconnue par les autorités ecclésiastiques de Paris et lui valait de leur part des égards particuliers. Que de traits l'on pourrait citer à l'appui en racontant ses relations avec les vicaires généraux ou avec les divers supérieurs des religieuses! Un seul suffira. Nous sommes en 1858, le Chapitre général des Sœurs de l'Assomption se tient sous la présidence du vicaire général Darboy, le futur martyr de la Commune, et voici ce que la fondatrice raconte au P. d'Alzon:

M. Darboy a été parfait. Nos Sœurs ont voulu m'élire à vie. Sur cette question, il a témoigné vouloir connaître votre avis, disant que si vous n'aviez point de juridiction, la reconnaissance pour les services que vous nous aviez rendus vous donnait des *droits* tels qu'il n'estimait pas que la Congrégation pût prendre une mesure de cette espèce sans *votre* assentiment. Ce n'est que lorsque les Sœurs lui ont donné toute assurance sur votre avis à cet égard qu'il a accepté leur demande. Me voici donc nommée à vie.

L'amitié du P. d'Alzon avec plusieurs évêques français les avait décidés à s'entremettre à Rome pour obtenir le décret de louange qui ferait de la Congrégation de l'Assomption un Institut de droit pontifical. La demande officielle de la Supérieure est du 2 octobre 1854. Dès ce moment, les évêques de Montauban et de Digne, avec l'archevêque d'Avignon, ont accepté de lui les lettres qu'il a rédigées en latin et auxquelles ne manque que leur signature, afin d'appuyer auprès de la Congrégation des Evêques et Réguliers la pétition de la fondatrice et les recommandations des autres prélats. De vive voix, ces évêques, qui vont visiter Pie IX, confirmeront les éloges exprimés par écrit et contribueront à mériter une faveur qui donne aux religieuses de l'Assomption droit de cité dans l'Eglise. Et c'est bien ce qui se produisit l'année suivante, grâce surtout aux instances du cardinal Gousset.

Le P. d'Alzon, qui s'était promis d'aller, lui aussi, à Rome, retenu jusque-là à Nîmes par les indécisions de son évêque, se réjouit de cette nouvelle. Dans la voie de la reconnaissance officielle par les suprêmes autorités de l'Eglise le premier pas était fait; d'autres suivraient à leur heure qu'il ne fallait pas prévenir, sous peine de s'exposer à un échec. "Envoyez-moi vos pièces, je tâcherai d'obtenir encore quelque chose", ajoutait-il, se proposant de faire transformer en bref le décret de louange, à son prochain séjour dans la Ville Eternelle. Et malgré le peu de temps mis à sa disposition, il y parvint, muni

de nouvelles lettres épiscopales de recommandation, rédigées par lui et signées par des prélats bienveillants.

Le concours de Mgr de Ségur, auditeur de rote pour la France, lui servit plus que tout autre; la Congrégation des Evêques et Réguliers lui avait indiqué cette voie pour réussir. Le prélat vit le Pape et l'entretint de ce projet, le P. d'Alzon le revit après lui, et à l'un comme à l'autre Pie IX donna les promesses les plus explicites; bien plus, il transmit lui-même les ordres à cet effet. "Vous aurez le bref, écrivait le Père à la Mère fondatrice. Malheureusement, je ne pourrai plus aller chez Mgr Pacifici, sous-secrétaire des brefs. Je verrai demain si d'ici à dimanche je puis le faire faire, mais je préférerais qu'on y mît du temps et qu'on le soignât. Vous savez qu'il sera inséré dans le bullaire." L'envoi du document suivit de près son retour en France.

*

* *

L'affaire la plus chaude à laquelle il se trouva mêlé remonte à 1866 et faillit déterminer une crise assez grave chez les religieuses de l'Assomption. Malentendu plus qu'autre chose, mais occasionné par les supérieurs majeurs, et qui, par suite, exigeait d'elles beaucoup de tact et un profond sentiment de la discipline. De Nîmes, le P. d'Alzon dirigea la conduite de la Supérieure générale sans se découvrir; sans commander, même au plus fort de l'action, une seule fausse manœuvre. Familier avec le droit canonique et les usages romains, bien vu du supérieur des religieuses, qui était en même temps vicaire général de Paris, au fait de tout ce qui se passait dans la Congrégation, il sut conduire la frêle embarcation entre divers écueils, et, par un habile coup de barre, la mener au port de l'approbation définitive.

C'est, en effet, l'approbation demandée à Rome qui souleva cet incident. La fondatrice avait cru le moment venu de la solliciter, alors que le P. d'Alzon, si prudent dans ses négociations avec le Saint-Siège, mit au contraire tout en œuvre pour obtenir d'elle le sursis d'au moins une année. Il n'estimait pas, sans doute, le terrain assez préparé, les dispositions de l'officialité parisienne assez favorables, ni sûre du succès l'intervention d'une femme privée de l'assistance d'un canoniste expérimenté. Le voyage décidé un peu malgré lui, quoique la fondatrice l'ait entretenu à Nîmes avant son départ, fut mené d'ailleurs trop rapidement pour aboutir, malgré la présence de l'évêque de Poitiers, qui, ignorant des dessous ou des à-côté de l'affaire, ne fut même pas en mesure de fournir son appui. Dès le début et presque aussitôt après son entrevue avec la Mère Marie-Eugénie de Jésus, le P. d'Alzon avait tracé, dans son billet du 21 mai 1866, la ligne de conduite à suivre:

Si vous voulez faire vos affaires à Rome, ne soyez pas pressée et ne faites pas la pressée. Ce qu'on veut, c'est vous voir, vous juger. Les Romains sont, ainsi, il faut les prendre tels qu'ils sont. Quant à moi, je ne serais pas surpris que vous revinssiez sans rien, mais il ne faudrait pas vous décourager. Ce qui était l'important sera fait, on vous aura vue. Puis, vous aurez formé des relations et ce sera très précieux.

Et dans sa réponse du 4 juin à la première lettre venue de Rome, figure une description des milieux romains qui serait à reproduire en entier par l'esprit d'observation qu'elle dénote.

Pour apprécier Rome, en dehors de ce que le cardinal Quaglia vous a engagée à visiter (= les sanctuaires), il faut plus de temps que vous ne comptez en mettre. Il est sûr que la protection de l'évêque de Poitiers ne fera pas tout. Il est sûr que j'aurais voulu que vous attendissiez l'an prochain. Mais très sérieusement je vous dirai: Vous êtes à Rome, restez-y jusqu'à ce que vous ayez obtenu ce que vous désirez. Maintenant, devez-vous remporter l'approbation des règles ou Constitutions? Très franchement, je ne le pense pas. On peut vous l'accorder, mais je n'ose vous dire de la solliciter. L'approbation de l'Institut suffit. Vous pouvez affirmer que le mardi de la Pentecôte 1855, Pie IX me dit qu'il m'accordait cette approbation; que le lundi suivant, je me rendis dans les bureaux de la Congrégation et je trouvai deux prêtres qui me dirent avoir, en effet, reçu l'ordre du Pape de vous expédier l'approbation, mais ils

m'engagèrent à attendre quatre ou cinq ans et qu'alors vous obtiendriez ce que vous vouliez. Je vous le répète, vous aurez évidemment l'approbation de l'Institut, et je vous engage à ne pas demander encore l'approbation des règles ou Constitutions.

Si vos règles sont déposées, demandez que les *animadversiones* dont elles seront l'objet soient adressées à l'évêque de Nîmes ou à celui de Poitiers. Je préfère Nîmes, parce qu'alors ce serait moi. Dans tous les cas, voyez, écoutez, mais souvenez-vous qu'aussi l'on vous voit et l'on vous écoute. A Rome, on ne fait jamais mieux ses affaires que lorsqu'on a l'air de ne les faire pas.

Le conseil parvenait trop tard. Les Constitutions, retouchées sans qu'on eût recouru à un Chapitre général, étaient déjà déposées. Même la seule approbation de l'Institut était plus difficile à obtenir en 1866 qu'en 1855, par suite des plaintes que l'officialité parisienne avait déjà envoyées à la Congrégation des Evêques et Réguliers, concurremment à la lettre officielle fort bienveillante que la fondatrice avait portée avec elle. Le motif de cette intervention désagréable, de la part d'ecclésiastiques qui avaient jusque-là prodigué faveurs et encouragements, n'apparaît pas au premier abord. Dans le récit officiel de ce différend, les Sœurs de l'Assomption ont écrit que "Mgr Darboy, qui avait eu l'année précédente des difficultés avec le Saint-Siège, les trouvait trop romaines et voyait avec peine la Supérieure générale chercher son conseil et ses appuis auprès des évêques les plus dévoués au Pape et aux idées ultramontaines, comme Mgr Pie, Mgr Plantier et Mgr de la Bouillerie, sans parler du P. d'Alzon et de l'abbé Gay".

C'est possible, quoique Mgr Darboy n'ait pu invoquer ce motif. Aussi se plaça-t-il sur le terrain du droit: observations des Sœurs sur divers points de la règle, maintien de la Supérieure générale comme supérieure locale de Paris, et, par conséquent, assujettissement de celle-ci à l'autorité du supérieur ecclésiastique. Sur ce terrain-là, si le supérieur, l'abbé Véron, n'avait rapidement outrepassé ses droits, le débat serait devenu difficile à soutenir. C'est pourquoi cet abbé s'opposa au déplacement des religieuses de Paris sans sa permission, imposa la visite canonique, l'examen des comptes, etc. Dès lors, le mécontentement se tournait, non contre la Congrégation, mais contre celle qui l'avait dirigée depuis les origines et qui restait encore à sa tête. Aussi, la fondatrice s'empressa de quitter Rome et de regagner Paris, après un crochet sur Nîmes pour y prendre les instructions nécessaires.

Une fois informé de la situation et de l'objet du débat, le P. d'Alzon lui donna la règle de conduite à tenir et ne s'en départit plus. Pour les Constitutions, Rome en étant déjà saisie, il importait de la laisser agir selon ses habitudes; elle ne les approuverait certainement pas, tout en concédant le temps nécessaire pour y introduire les modifications que réclameraient les *animadversiones*. En second lieu, il fallait au plus tôt nommer une supérieure à Paris. Par suite, la Supérieure générale d'un Institut, qui était déjà de droit pontifical, échappait, pour le gouvernement de sa Congrégation, à l'autorité du supérieur ecclésiastique local. Elle n'était donc nullement tenue de lui présenter l'état canonique de chaque maison, qui relevait de l'Ordinaire du lieu et uniquement de lui. Par esprit de condescendance et momentanément, elle pouvait, à la vérité, l'informer du déplacement des religieuses de Paris et même suspendre tout déplacement; mais si les exigences se faisaient par trop impérieuses, le transfert du noviciat dans un autre diocèse s'imposerait aussitôt et l'on porterait la discussion de toutes les questions soulevées devant la Congrégation des Evêques et Réguliers.

L'autorité diocésaine eût désiré la démission simultanée du P. Picard, l'aumônier des Sœurs, et de la Supérieure générale, démission qu'acceptaient volontiers les deux intéressés. Le P. d'Alzon se garda bien de tomber dans le piège. A son fils, il recommanda de ne rien offrir et d'être prêt à se retirer si on le réclamait de lui: "Un peu de patience, ajoutait-il, et pas de découragement. La tempête purifie l'air. Allons, du courage. Pour porter la fureur des gens, soyons roseaux et pas trop chênes... Ce qui se passe m'émeut très peu, non par le défaut d'intérêt que je porte à cette bourrasque, mais

parce que j'en prévois la fin." La Supérieure générale, elle, n'était pas dans la même situation; aussi, le conseil transmis ne ressemble en rien au précédent, il lui prescrit de conserver sa charge.

Avant tout, ne donnez pas votre démission, ce serait folie. Une Congrégation n'est pas un gouvernement constitutionnel. De grâce, restez. L'évêque de Nîmes a appelé tous les procédés dont on use une infamie, mais il faut savoir résister par la patience. L'archevêque de Paris doit voir qu'à la fin il y a un abus de pouvoir par trop exorbitant ; donc, il donnera raison tôt ou tard à qui de droit.

Il agissait aussi, tout en estimant que ce qui est violent ne peut pas durer. On le voulait à Paris, et il n'y mit pas les pieds durant tout le conflit. "Tout me dit de partir, répondait-il, sauf la prudence. A Paris, je suis inférieur, M. Véron est juge. Gagnez du temps, amassez vos matériaux, et si l'affaire ne s'assoupit pas, vous aurez votre recours à Rome. Là, je pourrai parler." Et il se disait plus que jamais "le serviteur de leur œuvre" et les engageait "à faire les mortes". Entre temps, du cardinal Barnabo, qu'il avait sans doute consulté à Rome, lui parvenaient des nouvelles rassurantes, et il ne craignait pas, en outre, d'intéresser le cardinal Pitra à leur sort, après s'être entendu avec les cardinaux et les évêques qui avaient des religieuses de l'Assomption dans leurs diocèses. Pour laisser au conflit le temps de s'apaiser, il avait d'ailleurs recommandé à Rome de ne pas presser l'autorisation de cet Institut.

Le P. d'Alzon vit de nouveau la fondatrice à Bordeaux dans les premiers jours d'octobre 1866, et ils ébauchèrent ensemble le projet d'un mémoire justificatif qui contiendrait, avec un bref historique du différend parisien, les pièces échangées de part et d'autre. A sa demande, l'évêque de Nîmes écrivit également; son intervention devait être décisive, en raison de la considération dont il jouissait à Rome et des renseignements précis que le P. d'Alzon lui avait procurés. Ce n'est pas tout. Le P. Vincent de Paul Bally, supérieur du collège de Nîmes, partit avec le mémoire pour la Ville Eternelle, où l'archevêque de Paris était représenté par un canoniste avisé qui avait jusque-là traité les affaires des: religieux et des religieuses de l'Assomption et se trouvait par le fait même en possession de pièces précieuses.

La démarche du P. Bailly à Rome ne produisit pas l'effet attendu. Les Congrégations romaines, habituées à ces conflits de juridiction, ne témoignent guère d'empressement à les dénouer en pleine bataille, au moment de la surexcitation générale. Elles attendent de l'intervention du temps une solution satisfaisante pour les deux parties. Dès le premier bruit de la querelle, elles avaient demandé à tous les évêques intéressés des renseignements complémentaires sur la Congrégation de l'Assomption et sur la Supérieure générale; elles se prononceraient quand le dossier serait complet, dans le calme et l'apaisement requis par une pareille affaire, n'allant pas confondre une question de droit ou l'approbation d'un Institut religieux avec une question de fait, c'est-à-dire le conflit local d'un supérieur ecclésiastique avec une supérieure.

Peu à peu la discussion perdait de son acuité. L'abbé Véron, nommé curé à Paris, s'absorba tellement dans l'organisation de sa paroisse, qu'il en oublia quelque peu les Sœurs de l'Assomption et ne tarda pas à mourir subitement, mars 1867. La maladie qui l'emporta explique même l'irritabilité de ses derniers jours, qui contrastait si fort avec sa bienveillance des débuts. Tous les obstacles n'étaient pas levés pour cela. Son successeur ne dévia guère du chemin tracé, obéissant, bon gré, mal gré, à une impulsion secrète venue de haut et dont les Sœurs se gardaient avec précaution. Un séjour prolongé du P. Picard à Rome pendant l'été de 1867 activa les travaux déjà fort avancés de l'approbation, qui fut enfin signée par Pie IX le 14 septembre suivant. Mgr Plantier, présent également dans la Ville Eternelle, s'en était entretenu avec le Pape qui aurait préféré la reporter après la tenue du Concile œcuménique. Tel était bien aussi le sentiment des principales autorités romaines, qui subordonnaient toutefois leur

résolution définitive à ce qu'en déciderait la Supérieure générale. Malgré les conseils dilatoires, cette fois, du P. d'Alzon, elle insista pour avoir l'approbation immédiate, heureuse d'en finir avec un débat dont-les péripéties la tourmentaient depuis bientôt deux ans.

*

* *

Ce conflit et son heureuse solution suivirent de près ta fondation des Oblates de l'Assomption. A lui seul, il prouve mieux que les démonstrations que, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, le P. d'Alzon ne se retirait pas. Ses dispositions intimes n'étaient nullement modifiées. Il en était de lui comme de ces vieux parents, dont un nouveau-né est venu d'une façon inattendue réjouir les derniers jours. Toute leur tendresse semble se concentrer sur ce petit être. Mais que leur aîné soit terrassé par la souffrance, qu'il coure un danger sérieux, c'est lui qui, à son tour, accapare leur affection. Du jour où les religieuses de l'Assomption se virent exposées à un péril mortel, elles passèrent au premier plan de ses préoccupations, et d'après sa correspondance elles s'y maintinrent pendant près de deux ans. Il était pourtant en pleine organisation des Oblates.

Elles songèrent même plus d'une fois à sortir de l'impasse en proposant au P. d'Alzon d'être ou leur fondateur ou leur supérieur. Le second titre ne lui souriait guère, sûr d'avance qu'il ne serait jamais reconnu par les autorités romaines, et ne voulant ni agir contre leurs décisions ou leur sentiment ni s'exposer à un refus. Il n'en était pas de même du premier. "Maintenant, écrivait-il le 1er septembre 1866 à la Supérieure générale, je serai avec un grand bonheur votre fondateur, si vous le voulez. Je deviens vieux et mon cœur fond de joie à la pensée de cette paternité. Pourtant, je ne vous l'avais jamais dit." Mais s'il acceptait le titre, il ne se déroba pas aux responsabilités, et celles-ci, à ce qu'il semble, ne lui furent jamais offertes comme il les entendait. Sa lettre du 26 août 1868 - deux ans après - expose si franchement sa pensée qu'elle est à reproduire:

Vous demandez si j'accepte la donnée de travailler à *notre œuvre*. J'accepte toutes les données que vous voudrez, c'est une affaire de pure explication. Quand j'étais, il y a vingt-trois ou vingt-quatre ans, ce que je vous serais, il n'était pas question de me donner le titre de fondateur, auquel vous êtes revenue depuis. Ce titre emporte quelque chose avec lui. Que voulez-vous me donner de ce quelque chose? Voilà quel a été mon embarras en présence de diverses paroles de vous. Je ne veux pas plus que vous ne voulez donner; seulement ce que vous voulez donner va-t-il au titre de fondateur? La question est là pour moi, et puisque vous trouvez que dans la liberté plus grande que j'ai ici je vous reviens (ce n'est pas exact, je n'avais pas à vous revenir), vous pouvez voir au moins que je suis tout disposé à entrer dans vos vues, pourvu que je sache quelles elles sont...

Pour revenir à notre œuvre, je vous dirai: 1° qu'en lisant toutes les décisions de l'Eglise dans ses Conciles, j'ai été épouvanté en voyant les barrières sans cesse élevées entre les hommes et les femmes; 2° qu'à côté de cela, pas un fondateur d'Ordre, depuis saint Basile, saint Benoît, saint Augustin, jusqu'à saint Liguori et saint Paul de la Croix, qui, à côté des hommes, n'ait établi des femmes. Je m'arrête surtout aux derniers. Pourquoi cette obstination? D'abord, parce que c'est dans la nature des choses; ensuite, parce que, pour ne parler que de nos jours, les têtes à gouvernement sont plus rares chez les femmes que chez les hommes. Mais ce qui me frappe surtout, c'est que si, de nos jours, les femmes doivent par l'éducation venir en aide à la défense de l'Eglise contre certaines tendances épiscopales, il importe qu'elles soient soutenues par des hommes dont les tendances seront avant tout catholiques. Cet argument ne serait pas à faire aux évêques, mais je suis sûr qu'à Rome il aurait un très grand poids.

J'en ajouterai un autre qui peut paraître paradoxal, mais qui, au fond, est d'une incontestable vérité. Le cloître, contre certains dangers, est une barrière moins infranchissable qu'une certaine espèce de travail. Pourquoi? Parce que le travail absorbe, je parle d'un travail *forcé*. Or, je crois qu'à ce point de vue la Carmélite qui file sa quenouille dans sa cellule a plus de temps pour les écarts de son imagination que l'Assomptiade qui fait sa classe. Ce travail forcé dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les pensionnats, tend de plus en plus à se répandre.

Partant de là, le P. d'Alzon exprime la conviction qu'avec les précautions suggérées par la prudence chrétienne et sous la vigilance des évêques, les Congrégations de filles vouées à l'enseignement et aux autres œuvres de zèle s'appuieront davantage, à l'avenir, sur les Congrégations d'hommes qui poursuivent une même fin. Les mesures de précaution à prendre, les rapports à établir entre les uns et les autres, d'une part; entre les évêques et les religieux, d'autre part, se délimiteront et se préciseront avec le temps. Rien ne s'oppose pourtant à une préparation des voies qu'aplanira sans doute le futur Concile du Vatican, dont il serait vain de préjuger les décisions. Politique d'expectative, la plus sage assurément en ces temps particulièrement imprécis. Mais le Concile resté en suspens ne modifia pas la législation des religieux existante, et, après comme avant lui, les rapports officiels des deux Congrégations ne reçurent, du vivant du P. d'Alzon, aucun changement substantiel.

Il était et il resta le conseiller de la fondatrice, l'ami éprouvé de toutes les Sœurs. Au courant de ce qui se passait chez elles, il les informait avec soin de ce qui se produisait ou se préparait chez lui. Toutes les pièces importantes étaient envoyées de Nîmes à Paris, comme lui-même recevait communication des documents qui les intéressaient.

A l'usage des Sœurs il rédigea, en 1859, dans la solitude de Lamalou, son *Directoire*, la plus belle œuvre sortie de sa plume; il le soumit à l'approbation de la Mère Marie-Eugénie de Jésus, reçut très simplement ses observations, et ce n'est que sur sa répugnance à l'adopter dans son Institut qu'il le reprit ensuite et en accommoda le texte aux besoins spirituels de ses religieux. Il dota l'Institut des femmes de la belle devise: *Adveniat regnum tuum*, qui devint en même temps celle de sa Congrégation. C'est lui qui nous l'affirme dans une conférence donnée aux Sœurs de Nîmes en 1870. "Dès les commencements, à l'impasse des Vignes, quand nous parlions avec votre Mère générale, cette devise fut proposée par moi. Elle m'avait frappé chez les Sœurs de Marie-Thérèse par sa beauté et sa profondeur. L'intelligence de cette parole est d'une grande application au temps présent. Notre vie doit rester à cette hauteur pour procurer la gloire de Dieu."

On ne saurait méconnaître toutefois qu'il y eut des difficultés, comme il s'en élève partout, par le frottement obligé des caractères, par la manière diverse d'envisager des problèmes communs à plusieurs et qui requièrent une solution unique. Comme ils poursuivaient les uns et les autres un but identique et par les mêmes voies surnaturelles, comme la Sainte Vierge était leur Mère à tous, ils finissaient par se retrouver frères et sœurs dans son cœur maternel. Avec sa franchise habituelle, le P. d'Alzon, au lieu de voiler l'obstacle, le dressait dans toute son opposition. Qu'on en juge par cet extrait de lettre, du 31 mai 1865, la seule qui nous mette en présence d'une divergence sérieuse:

Je me figure qu'il en sera de moi pour vous, comme il en a été du P. Varin pour Mme Barat. Après qu'il l'eut aidée à fonder le Sacré-Cœur, ils se séparèrent pour une raison que je m'explique très bien: c'est qu'arrivée à un certain développement, une Congrégation a besoin d'une supérieure qui se suffise à elle-même ou trouve dans sa Congrégation même l'appui et les conseils dont elle peut avoir besoin. Cela est, en soi, une très bonne chose. Mais qui veut la fin doit vouloir les moyens et même doit, je le comprends, être entraîné à accepter tel moyen qui dans le principe n'avait pas été prévu. Que cela m'attriste, vous ne pouvez m'en vouloir. Que cela me blesse, ce serait absurde, parce qu'il est absurde de se blesser de ce qui est dans la nature des choses.

Ce jour-là, le P. d'Alzon dramatisait. Les difficultés n'en vinrent jamais au point d'amener une séparation. Quelquefois tendus, les rapports reprenaient leur souplesse initiale au moindre mot parti du cœur. Querelle de famille et qui se vidait en famille, serions-nous tenté de dire, si l'expression ne dépassait de beaucoup la portée des événements. Souvent nous en ignorons même le motif. On l'attribuerait volontiers à l'éloignement et aux malentendus provoqués par l'échange des lettres, s'il ne résultait de

l'ensemble de la correspondance qu'entre eux le tête-à-tête engendrait ou augmentait le malaise plutôt qu'il ne l'apaisait. Dans le fond et dans la forme, le P. d'Alzon était quelquefois impérieux. Nature de soldat et rude à lui-même, il ne tolérait pas toujours les ménagements chez les autres, du moins chez ceux qui aspiraient aux sommets de la perfection. Avec cela, une sensibilité presque féminine qui réagissait au plus léger contact, le don inné de saisir le point faible ou le côté ridicule, une verve moqueuse et intarissable, de laquelle il ne se gardait pas toujours. Les mots employés par lui au courant de la plume ou dans l'imprévu de la conversation frappaient quelquefois plus dur que la pensée, ils ne répondaient que d'une manière imparfaite à ses vrais sentiments. L'effet produit le déconcertait à son tour. Froissements, repli sur soi-même, surtout défiance de son amitié ou de son dévouement, l'affectaient au point de le rendre malade, surexcitaient son impressionnabilité assez vive naturellement. Des explications s'ensuivaient qui n'éclaircissent en rien l'objet du litige - si litige il y avait, - mais tout en découvrant des blessures mutuelles, manifestent surtout l'attachement inaltérable de l'un à l'autre et de tous les deux à l'œuvre commune imposée par Dieu.

Nous touchons, lui écrivait un jour le P. d'Alzon, à un moment où nous pouvons prévoir que l'un précédera l'autre dans le tombeau, et que le survivant devra faire, selon sa position, ce qu'il pourra pour continuer l'œuvre de l'autre. Ce regard jeté au delà de la mort me prouve que nous n'avons pas de temps à perdre. Je ne veux pas que jamais vous ayez rien à me reprocher au tribunal de Notre-Seigneur, ni dans la rigueur de la justice ni dans les nuances de l'amitié. C'est pour cela que je voudrais faire disparaître tout ce qui, de mon côté, serait défectueux, mais qu'aussi je vous conjure de voir devant ce tribunal si Notre-Seigneur est toujours content au point de vue de ce que vous m'êtes. (5 juillet 1861.)

Portée à une pareille hauteur, l'amitié surnaturelle ne pouvait jamais dégénérer en faiblesse ni en fadeur. Ils recherchaient et ils trouvaient l'un dans l'autre aide et soulagement pour l'accomplissement de leurs devoirs. Leur affection réciproque se purifiait chaque jour et se surnaturalisait de plus en plus; l'expérience du passé ne servait qu'à les rendre ce qu'ils devaient être devant Dieu l'un pour l'autre, en éliminant leurs imperfections et leurs défauts, en effaçant même toute trace de blessure. Les malentendus se dissipaient et les aidaient à poursuivre leur œuvre en confiance, simplicité, ouverture et cordialité.

Le P. d'Alzon renouvela même pour la fondatrice, en 1854, le vœu déjà émis en 1846 de travailler à sa perfection, en l'accompagnant des mêmes restrictions. Il nous en a laissé la formule écrite de sa main, et c'est par elle que nous terminons ce chapitre.

En présence de Dieu, de la Bienheureuse Vierge Marie, ma Mère, de tous les patrons de notre petite famille et de nos anges gardiens, aujourd'hui 25 mars 1854, en la solennité de l'Annonciation, au moment de la consécration du corps et du sang de Notre-Seigneur entre mes mains, j'ai fait vœu de prendre ma Sœur Marie-Eugénie de Jésus pour ma fille, et de me dévouer à sa sanctification, sauf les droits de nos supérieurs et les obstacles apportés par des causes prises dans la considération et la gloire de Dieu.

CHAPITRE XVIII

Nouvelles fondations (1862-1868)

La communauté parisienne se transporte à la rue François-I^{er}, mai 1862. - Prédications fréquentes données dans la chapelle par le P. d'Alzon. - L'Irlandais O'Donnell. - Le P. d'Alzon encourage la fondation des Petites-Sœurs de l'Assomption par le P. Pernet. - Transfert du noviciat de Nîmes dans la maison natale du fondateur, au Vigan, juillet 1864. - Le maître des novices. - Idées du fondateur sur le travail manuel. Œuvres apostoliques et de zèle établies au Vigan et dans les villages voisins. - Le pic de l'Espérou et le pèlerinage de Notre-Dame de Bonheur. - Fermeture du noviciat du Vigan en 1874. - Œuvres et institutions charitables fondées par le P. d'Alzon à Alès. - Etablissement des Assomptionnistes dans cette ville, mai 1866. - Pèlerinages du P. d'Alzon à Notre-Dame de Bouquet. - Transformation de cette maison en 1876. - Les Assomptionnistes prennent possession de l'orphelinat Halluin, à Arras, 30 novembre 1868. - Origines de l'œuvre, ses nombreuses migrations à travers la ville, son installation définitive. - Bon accueil que lui fait le P. d'Alzon.

La maison de Paris existait depuis 1851; elle n'est donc pas une fondation nouvelle, mais plutôt une adaptation à d'autres œuvres, à l'apostolat moderne qui fleurit surtout après 1870. Le P. d'Alzon en posa les fondements, le P. Picard en fut le véritable organisateur. On sait que, concurremment à l'internat de Clichy confié au P. Charles Laurent, le P. d'Alzon inaugura le noviciat le 29 novembre 1856, dans une dépendance des religieuses de l'Assomption, à la Thuillerie d'Auteuil. Les novices étaient venus de Nîmes; de la capitale, pas un ne se présenta. Ce serait le cas de répéter le, mot du P. Bailly: "Il vaut mieux jeter le filet dans les familles des pauvres, que pêcher à la ligne dans la chaire de Notre-Dame." Sans parler d'une tribune aussi élevée, les prédicateurs assomptionnistes ne prirent rien du tout. Cet essai infructueux détermina le P. d'Alzon, qui ne pouvait mener Paris comme Nîmes, à retourner dans son pays, et le P. Picard, aumônier des Assomptiades, resta le supérieur de la petite communauté.

La résidence fut pourtant déplacée, mais après un court séjour au numéro 1 de la rue Heimès, aujourd'hui rue George-Sand, on revint à la Thuillerie, occupée par le seul P. Picard, alors que les autres religieux demeuraient à Clichy. Les novices ou les étudiants avaient tous repris le chemin du Midi. La fermeture du collège parisien, août 1860, modifia la situation. Du personnel employé à l'enseignement, les uns retournèrent à Nîmes ou voguèrent vers la lointaine Australie, les autres se rangèrent autour du P. Picard, resté seul supérieur. D'accord avec les autorités diocésaines, on chercha un refuge sur la rive droite de la Seine, et ce fut le Fr. Vincent de Paul Bailly qui, dans une course rapide à Paris en fin d'année 1860, découvrit le champ de sa future activité, le numéro 8 de la rue François-I^{er}. Sa dextérité dans les affaires et son allant eurent en quelques semaines aplani les difficultés pour l'achat du terrain et sa transformation.

La présence fortuite du P. d'Alzon dans la capitale facilita les démarches en imprimant une allure rapide à une affaire qui, sans lui, aurait languie et peut-être échoué. "Que de peines dont il faudrait vous remercier, si vous n'étiez pas des nôtres!" écrivait-il alors au jeune Bailly, et : "En achetant des terrains, pensons toujours que la grande maison est là-haut!"

En attendant, celle de Paris était achevée en décembre 1861. Le P. d'Alzon avait avancé une partie des fonds, 90 000 francs, en pure perte pour lui, car, malgré ses réclamations instantes et incessantes, il ne toucha jamais un centime des intérêts ni du capital. De guerre lasse, il transmit sa créance au P. Galabert, supérieur de la mission d'Orient, qui ne fut pas plus heureux que lui. La maison de Paris était ainsi dépourvue de dettes, alors que les autres - et Nîmes la première - pliaient sous le faix des emprunts. La

vente des terrains de Clichy qui n'étaient pas encore lotis permit, un peu plus tard, les agrandissements et les améliorations désirables.

Le service de la chapelle ne fut inauguré que le 23 février 1862, jour de la Septuagésime. Enfin, l'on avait un pied-à-terre, mais si pauvre, que les religieux qui en desservait le sanctuaire n'inspiraient de jalousie à personne. A défaut du nombre, la petite chapelle - 15 mètres sur 7 - groupa une assistance choisie dans ce quartier luxueux des Champs-Élysées, qui ne comptait encore que peu d'habitants. Rien ne convenait mieux à la modestie des prêtres qui y célébraient la messe et y présidaient les offices liturgiques. Ils étaient quatre en tout, aidés par deux Frères, l'exiguïté du local s'opposant à la constitution d'une communauté plus forte. Si grand était pourtant l'attrait exercé par le ministère sacerdotal, et parfois si vive la répulsion pour la vie de professeur, que bien des Assomptionnistes regardaient vers la maison de Paris comme vers l'arche de salut. Que de fois Le P. Vincent de Paul Bailly, qui se sentait exilé à Nîmes, détourna ses regards "du fleuve de poussière blanche qu'on appelle une route dans le Midi", pour les reporter vers "la bicoque" érigée sur les bords de la Seine! Là était pour lui l'avenir, l'apostolat qui agirait sur les masses comme le levain sur la pâte. Mais auparavant il importait de se laisser façonner et pénétrer, comme les apôtres, par l'esprit nouveau.

Si le petit groupe parisien était assez entendu dans la science des saints et dans la direction des âmes, il ne comprenait qu'un vrai prédicateur ordinaire, le P. Laurent, et un prédicateur occasionnel, le P. d'Alzon, quand ses affaires l'amenaient à Paris. Par malheur, la période comprise entre les années 1862 et 1871 ne le vit que six fois dans la capitale, tellement la fondation des Oblates, la direction du collège et d'autres soucis le retenaient ailleurs. Du moins, chacune de ses visites prolongées - car il passa d'autres fois à la manière d'un éclair - fut marquée par une série d'instructions dans la petite chapelle. L'auditoire sympathique se laissait si bien gagner par sa parole vive, imagée, doctrinale et surnaturelle, que, bon gré, mal gré, les âmes étaient entraînées à sa suite. Des conversations avec les hommes de bien dont Paris a toujours abondé complétaient, au parloir ou à table, le travail de la chapelle. Dans ces réunions plus intimes, le P. d'Alzon communiquait de son trop plein et il recevait à son tour. Les questions les plus hautes de la religion et de la politique étaient abordées sans contrainte et sans réticence, et lui pour qui la science de Dieu ne fut jamais purement spéculative, la trouvait si bien réalisée et vécue par cette élite d'hommes et de femmes, que, de retour à Nîmes, il en éprouvait toujours quelque nostalgie.

Nous n'insistons pas davantage sur "le métier de gagne-petit" des Assomptionnistes parisiens, voués jusqu'après la Commune à l'obscurité, tout en relevant que les relations contractées par eux dès ce temps-là les aidèrent après 1870 à lancer et à soutenir des œuvres bien au-dessus de leurs forces. Le P. d'Alzon notait en février 1869 que le P. Picard était déjà mêlé à huit ou neuf œuvres d'hommes, et il l'estimait "un des meilleurs connaisseurs des choses de France". Il écrivait aussi que le P. Bailly trouverait sa voie dans son sillage. Jamais parole ne fut mieux confirmée par les événements. Durant plus de trente ans, les noms de ces deux hommes restèrent inséparables: ils peinèrent et triomphèrent ensemble, et, frappés le même jour dans la même bataille, s'ils ne succombèrent pas en même temps, d'un commun accord ils abandonnèrent le champ de combat.

Un ouvrier de la première heure, le P. Edmond O'Donnell, disparut saintement à Paris le 31 janvier 1869, après avoir enduré sans plainte les douleurs les plus crucifiantes. Irlandais d'origine et de naissance, il avait suivi ses compatriotes aux États-Unis en qualité de missionnaire et embrassé la nationalité américaine. Il alla ensuite se fixer à Paris et s'associa aux religieux de Clichy. En dehors de l'anglais, sa langue

maternelle, il possédait assez bien le français et l'italien, car il traduisit en anglais *la Divine Comédie*, de Dante, et *le Génie du christianisme*, de Chateaubriand. Ce dernier ouvrage, publié à Paris, chez Thunot, est précédé d'une préface datée du collège de l'Assomption, à Clichy, le 17 mars 1854. En 1859, il faisait imprimer à Dublin, chez Duffy, un abrégé anglais de *la Somme théologique* de saint Thomas qui comprend deux volumes. Quatre ans après, il donnait à Dublin, chez Richardson, un ouvrage plus personnel, en deux volumes également, les *Sermons of the Gospels of the sundays and principal festivals of the year*. L'impératrice Eugénie avait contribué, pour sa part, aux frais d'impression de tous ces ouvrages, bien coûteux pour la bourse d'un religieux et qui dénotent, avec une culture assez rare, un bon emploi du temps qui ne l'est pas moins.

Au printemps de 1865, le membre le plus timide de la communauté parisienne, le P. Pernet, donnait naissance, dans la plus stricte pauvreté, à une Congrégation de religieuses qui est devenue une gloire de l'Eglise contemporaine. Lui aussi cherchait sa voie, que les collèges de Nîmes et de Clichy ne lui avaient pas montrée. Depuis seize ans qu'il l'avait auprès de lui, tout en appréciant sa vertu, le fondateur ne l'avait pas encore bien compris. La foi de ce disciple, qui basait sa fondation uniquement sur la charité des fidèles, fut pour lui une vraie révélation, et il s'inclina avec respect devant pareille abnégation. Il écrivait à Paris, le 31 janvier 1866, presque aux origines de l'œuvre nouvelle: "Dieu semble nous bénir pour le peu de bien que nous faisons aux pauvres. Figurez-vous que le P. Pernet a fondé une association de quelques pauvres filles vivant absolument de la charité, se consacrant à être Sœurs gardes-malades des pauvres, sans recevoir un sou de rétribution de leur part: ce sont les Petites-Sœurs des Pauvres, mais à domicile." Désormais, chaque séjour à Paris l'amènera chez les servantes des ouvriers, qu'il recommande dans ses lettres aux prières de la famille. assomptioniste. Le 13 février 1869, il résumait ainsi une de ses visites: "Je suis allé voir aujourd'hui les filles du P. Pernet. Quand on les voit toutes réunies, on ne peut s'empêcher d'être touché de leur pauvreté. En ce moment, elles sont treize." De l'arbre qui grandissait lentement, il eut, sa vie durant, le temps et l'occasion d'admirer encore la croissance.

*

* *

Sauf les deux années passées à Paris, le noviciat des Assomptionistes s'était abrité jusque-là dans une

dépendance du collège de Nîmes. Bien qu'il eût à sa disposition un petit oratoire, distinct de la chapelle de la maison, ses exercices propres et ses repas à part, l'isolement n'était pas complet. A vrai dire, il n'hébergeait pas seulement ceux qui s'initiaient à la vie religieuse, mais encore les étudiants en philosophie et en théologie. Les derniers et, à l'occasion, les premiers rendaient, comme surveillants ou professeurs, de menus services, que le règlement prévoyait assez rares, et qui, sous l'impérieuse nécessité, allaient se développant. Les études en souffraient, parfois aussi la régularité des exercices et presque toujours la bonne formation religieuse. De ces inconvénients incontestables, le P. d'Alzon, plus que tout autre, désirait la fin. Les modifications imposées au règlement du collège n'avaient pas apporté de solution satisfaisante; il fallait de toute manière séparer deux éléments inconciliables, le collège et le noviciat.

Après la mort de sa mère, octobre 1860, le P. d'Alzon voulut construire sur le terrain du patronage un noviciat de dimensions assez étendues pour contenir une cinquantaine de cellules. On posa même la première pierre, mais il n'y eut jamais de fête pour la dernière, car les travaux furent de bonne heure interrompus. C'est que tout était subordonné à la vente des propriétés du Vigan, sa grosse part de l'héritage maternel, et, sur le point de signer le contrat, l'acheteur se déroba définitivement. Dès lors, plus de

capitiaux pour soutenir l'entreprise, pas plus que la mission naissante de Bulgarie qui agonisa dès son berceau.

A la suite de cette rupture, une autre combinaison se fit jour, le transfert du noviciat et des novices au Vigan, dans la maison natale du fondateur, restaurée et adaptée à ses nouvelles fonctions. Le premier essaim s'y installa le 2 juillet 1864, le second le 27 du même mois. Ils étaient en tout dix jeunes religieux et trois postulants, dont deux Syriens sortis du collège. Les uns et les autres étaient placés sous l'autorité du P. Hippolyte Saugrain, économiste général de l'Institut, que l'on accusait d'avoir quelquefois détourné au profit du collège étudiants et novices de leurs devoirs particuliers. On espérait qu'une fois seul maître au Vigan il les y maintiendrait d'autant mieux, selon le dire populaire que les braconniers font toujours les meilleurs gardes-chasse. Il en fut bien ainsi pendant les dix ans qu'il dirigea cette maison.

Le château des d'Alzon, qui est encore en bon état, se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages comprenant une série de pièces fort vastes, comme en comportaient les demeures seigneuriales de jadis. Des appartements furent réservés au Supérieur général, ainsi qu'à l'évêque, et, en leur absence, ils restaient habituellement inoccupés. La chapelle, dont la tribune sert encore aux réunions des Tertiaires Franciscaines, suffisait aux besoins religieux des novices. L'exploitation directe et surtout indirecte du patrimoine par des fermiers procurait les ressources nécessaires à quinze ou vingt personnes, chiffre qui fut rarement dépassé. L'élevage des vers à soie, plus encore la vente de la rame de mûrier, constituaient, avec d'autres profits, le surplus réclamé souvent par des imprévus. Sans la bonne gestion d'un administrateur aussi avisé que l'était le supérieur, là comme ailleurs se seraient produites des crises économiques inquiétantes qu'on n'eut pas à redouter. En dépit des observations que lui attirait son "habileté normande", il tint bon et l'on n'eut pas à s'en repentir.

Novices et étudiants entrecoupaient prières et classes par des travaux manuels, qui, à la belle saison, devenaient quelque peu absorbants. Les vers à soie n'ont pas le temps d'attendre, et le foin coupé risque de pourrir sur place s'il n'est pas rentré au moment opportun. Ces nécessités n'étaient pas saisies de tous, des plaintes s'élevèrent, qui ne reçurent jamais bon accueil du P. d'Alzon. Si quelquefois il trouva le noviciat "vulgaire", il n'attribua pas cette infériorité intellectuelle à l'intensité du travail des mains. Présent, il en prenait toujours sa part, et cette condescendance, qui renforçait l'autorité du supérieur local, constituait la meilleure réplique aux récriminations de quelques-uns. Il a exposé sa manière de voir sur ce point dans une conférence aux religieuses de l'Assomption, il y est revenu souvent dans ses instructions et ses méditations; sa parole et son exemple ont toujours inspiré ses religieux dans les maisons d'éducation.

Le travail des mains, disait-il aux Sœurs en 1870, convient excellemment à des religieuses pauvres; il est utile de subir cette humiliation. A ce propos, je dois vous raconter le résultat de mes expériences, et, en même temps, la diversité d'opinion qu'on peut avoir sur cette question. Il arrive quelquefois, au Vigan, que le P. Hippolyte Saugrain envoie ses novices aux travaux des champs ramasser le foin, faire la vendange, comme cela se présente; et quand le P. d'Alzon est au Vigan, il va aussi dans les prés pour donner l'exemple, mais il souffle bientôt et ses vieux 60 ans l'obligent de s'arrêter. Eh bien! le P. Charles Laurent, qui est, vous le savez, un excellent religieux, très fervent, très scrupuleux même, est fort scandalisé de cette façon de faire et trouve tout à fait inutile d'employer à des ouvrages serviles les novices destinés à être un jour prêtres, professeurs ou missionnaires.

Examinons donc cette question, et, sans vouloir faire une mauvaise querelle au P. Laurent, je vous dirai tout d'abord que le P. Hippolyte a raison. Il est très utile d'imposer aux novices le travail des mains, parce qu'il est bon de subir une humiliation et que, pour guérir la paresse et corriger certaines indépendances, c'est un moyen admirable. Sans entrer dans les discussions de Dom Mabillon et de M. de Rancé à ce sujet, ma conviction est que, dans certains cas, rien n'est bon pour mater les mauvaises têtes comme le travail en plein air. Telle religieuse qui fait endêver sa supérieure, qu'on l'envoie ramasser du

foin. Je vous promets que dans très peu de temps, par le seul effet du grand air, elle reviendra corrigée. J'ai fait là-dessus une expérience complète sur les têtes des jeunes gens. Si on faisait tourner l'eau du puits aux religieuses malades d'esprit, bien des têtes s'arrangeraient.

Ils vivaient donc "aussi pauvrement et aussi économiquement que possible". D'une obéissance absolue et d'une confiance illimitée en son supérieur, le P. Saugrain lui écrivait un jour: "J'aurais bien voulu vous exprimer convenablement mes dispositions à suivre vos moindres ordres. Il me semble que si vous m'écriviez de partir demain pour la Bulgarie ou l'Australie, je ne serais pas cinq minutes sans faire retenir ma place à la diligence." (4 avril 1865.) Le mérite n'était pas mince à le déclarer quand on vivait sous l'autorité d'un chef dont la rapidité des mouvements constituait la principale tactique d'apostolat. Selon un mot profond du P. Bailly, qui vivait alors à ses côtés, "Nîmes n'était pas précisément le pays de Fabius Cunctator".

Et pourtant, en dépit de sa nature, le P. d'Alzon trouvait que son maître des novices débordait le cadre qu'il lui avait tracé. Le 3 avril 1865, il lui écrivait: "Je suis effrayé de tout ce que je vous vois entreprendre, vos forces n'y suffiront pas et le noviciat en souffrira. Vous avez quelquefois blâmé mon intempérance d'activité, permettez-moi de ne pas trop admirer votre zèle." Que d'aveux analogues on pourrait recueillir! Les confessions et les bonnes œuvres prenaient la majeure partie du temps du P. Saugrain. Car que faire avec une poignée de jeunes gens occupés, pour la plupart, et du matin au soir, à des études philosophiques et théologiques sous la maîtrise d'autres religieux? Quand il avait présidé les offices de la chapelle, les repas et les exercices des novices proprement dits, sa journée restait encore inemployée. N'étant pas homme de cabinet ou d'intérieur, il se déversait au dehors, fondant associations et confréries, prêchant, catéchisant, dirigeant, au grand effroi du curé qui, au bout de peu de mois, se crut cerné de toutes parts. Quelque malaise entrava la cordialité des relations, sans dégénérer jamais en conflit, car tout s'inaugurait, sinon avec son agrément, du moins avec l'autorisation épiscopale.

Dès son arrivée, le P. Saugrain instituait, à l'hospice tenu par des religieuses, un catéchisme qui fut suivi par de nombreuses enfants. Six mois après son installation, il comptait 80 hommes dans l'Association de Saint-François de Sales et 300 membres actifs de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. La Propagation de la Foi, les Ecoles d'Orient, le Denier de Saint-Pierre sollicitaient aussi leur générosité. Le Vigan possédait une association florissante de mères chrétiennes, de Tertiaires Franciscaines, enfin et surtout une association d'adorateurs nocturnes et diurnes du Saint Sacrement. Une centaine d'hommes étaient déjà inscrits en janvier 1869, plus de 200 en 1873, si bien qu'il fallut suspendre toute propagande. Ils pouvaient consacrer à l'adoration vingt-quatre heures de suite, chaque dimanche, avec deux adorateurs différents pour chaque heure. Quelle paroisse aurait pu rivaliser en ferveur avec celle-là? Loin de se ralentir, leur persévérance s'était maintenue avec le temps et leur organisation consolidée.

Le Vigan avait des Sœurs de Nevers, des Filles de la Charité qui tenaient un hospice de fillettes avec une école communale, les Oblates de l'Assomption, nées d'hier, et qui sans l'appui du P. Saugrain n'auraient pu se développer ni même se survivre. Aux unes et aux autres les prêtres Assomptionnistes donnaient la messe chaque dimanche; ils la disaient aussi les autres jours de la semaine, tantôt chez les unes et tantôt chez les autres, selon leur nombre ou selon la liberté que leur laissait l'entr'aide [entre aide] apportée au clergé de la paroisse. Sermons, confessions, conférences spirituelles chez ces diverses communautés, alternaient avec le labeur ordinaire du noviciat et du scolasticat..

Deux ou trois Pères adjoints, à qui le Vigan servait de port d'attache, évangélisaient les rudes montagnards des alentours, consolant les catholiques noyés parfois dans un flot de protestants. Pour le seul jubilé de 1865, ils prêchèrent six

missions et plusieurs retraites. La mission d'Alzon, village patronymique du fondateur, amena la confession de tous les hommes, sauf quinze, ainsi que la résurrection de la confrérie des Pénitents. Parmi les retours à Dieu, on signale celui d'un Italien qui s'était confessé la dernière fois au Pape Pie VII pendant la captivité de Savone. Arrigas donna près de 500 communions sur un peu plus de 750 habitants. Mêmes résultats consolants à Rogues, Montdardier, Blandas, le Mazel, le Cigal, etc. A la suite de la mission, on organisait pénitents et adorateurs du Saint Sacrement. L'évêque venait ensuite conférer la confirmation et instituer des paroisses dans les communes qui en manquaient.

Le village de l'Espérou, dressé sur un sommet des Cévennes, à 1200 mètres d'altitude, bénéficia de cette faveur. On y comptait, l'hiver, 250 catholiques disséminés sur un vaste territoire, chiffre qui grossissait à la belle saison. Ils étaient rarement visités par les curés voisins de Dourbies et Valleraugue, que leurs paroissiens éparpillés dans tous les replis de la montagne occupaient suffisamment; les protestants n'étaient pas mieux pourvus et s'entretenaient plus rarement encore avec un ministre de leur cuite. Un sanctuaire en ruines depuis la Révolution et dédié à Notre-Dame de Bonheur attirait une fois par an des milliers de pèlerins qui tentaient héroïquement l'escalade du pic; des faveurs spirituelles récompensaient leur foi et maintenaient la ferveur dans la contrée. Ces braves gens réclamaient un prêtre à poste fixe et s'offraient aux sacrifices compatibles avec leur pauvreté. Le 27 septembre 1865, le P. d'Alzon acheta un terrain sur lequel fut plantée une croix en signe de possession, et, trois ans après, le P. Saugrain obtint de l'évêque l'autorisation d'y organiser le culte dans une bergerie transformée en chapelle.

Un Assomptioniste s'y établit, du moins l'été; il donna même des leçons de latin à trois ou quatre petits clercs, pendant que deux Sœurs Oblates de l'Assomption, fixées là-haut à partir de 1873, enseignaient le français à une douzaine d'enfants. Le climat sibérien de ces hauteurs tuait les forces physiques, tandis que la solitude abattait les forces morales. Ces deux causes de faiblesse et d'énerverment rendaient à peu près impossible la présence continue d'un prêtre. Aussi, que d'essais malheureux au cours des quinze à seize ans où les Assomptionistes du Vigan s'obstinèrent à ne pas désertir le poste! Plus d'une fois, le P. d'Alzon encouragea par sa présence le volontaire qui se sacrifiait sur ce haut lieu, et, à plusieurs reprises, les évêques de Nîmes se hissèrent à travers les amas de neige jusqu'à la misérable chapelle qui abritait des brebis de leur troupeau. L'endroit était si abandonné que des protestants souscrivirent pour l'aménagement du sanctuaire, et que, dans les premiers temps, ils assistaient régulièrement à la messe et aux Vêpres.

Le noviciat du Vigan dura dix bonnes années, 1864-1874. Le nombre de postulants qui séjourna plus ou moins longtemps dans cette maison est incalculable. A la longue, le défilé de ces oiseaux migrateurs devient fastidieux et ne tourne pas à l'avantage des recruteurs, prêtres ou religieuses pour la plupart. Soixante-quatre d'entre eux réussirent toutefois à revêtir l'habit monastique, et de ces novices de chœur trente-cinq parvinrent jusqu'à la profession. Milieu fort mêlé, du reste, et dans lequel des hommes d'esprit déjà revêtus du sacerdoce se sentaient forcément dépaysés. Le départ de plusieurs d'entre eux peut trouver là une explication. Le fondateur se rendait fréquemment au noviciat, surtout dans les commencements et pendant la guerre franco-allemande. Ses séjours prolongés dans l'air natal fortifiaient sa santé et lui permettaient, par des conférences sur la fin, les œuvres, les dévotions et les vertus de l'Assomption, de communiquer son esprit.

Un dernier avantage, et non le moindre, découla de la présence constante du P. Saugrain dans ces parages. Il put ainsi liquider en bonne partie la fortune du P. d'Alzon qui consistait en biens fonciers et s'étendait autour du Vigan, éteindre ou amortir les

dettes de la Congrégation, remédier enfin à une situation économique qui jusque-là laissait fort à désirer. Cette œuvre accomplie, sa tâche était achevée. Il pouvait en toute tranquillité partir pour la maison de Paris, laisser en d'autres mains et même dans un autre milieu le noviciat qui serait dorénavant alimenté surtout par les anciens alumnistes.

Alès, la seconde ville du diocèse de Nîmes, avait plusieurs fois reçu la visite du P. d'Alzon. Longtemps encore on garda le souvenir du Carême prêché par lui en 1844, et qui fut suivi de l'institution de la Conférence de Saint-Vincent de Paul pour les hommes, de l'Association des Dames de Miséricorde pour les femmes. Il était revenu de temps à autre saluer en courant ses amis, les Varin d'Ainvelle, et l'orphelinat de garçons établi sur leurs terres de Servas, et chaque fois il avait promis qu'il s'établirait un jour dans leur voisinage. Promesse un peu perdue de vue, non par lui, mais par ses auditeurs, au milieu de tant d'autres dont diverses circonstances empêchèrent la réalisation.

En janvier 1860, la capitale des Cévennes, comme on la nomme encore, le revit prêcher une nouvelle retraite aux Dames de Miséricorde, dans la chapelle des Sœurs de la Présentation. L'assistance fervente, composée de l'aristocratie locale et de personnes des milieux industriels, goûta les leçons du prédicateur sur les sacrifices individuels qu'il réclamait d'elle, le dévouement absolu selon ses moyens de fortune, et, si possible, au delà de ses moyens, parce qu'alors on prend sur le nécessaire. Il institua parmi ces dames la visite des pauvres à domicile et organisa à leur usage une bibliothèque d'un contenu plutôt austère. Des assistantes qui lui survécurent ont témoigné qu'il les aurait voulues assez difficiles dans le choix des lectures, les visites et plus spécialement la fréquentation des bals. D'autres œuvres avaient suivi de près les premières, comme celle des tabernacles, celle de l'adoration perpétuelle et celle de Saint-François de Sales. Au mois de décembre 1861, le P. d'Alzon prêchait encore dans cette ville devant des auditoires plus compacts, le matin dans l'église de la Présentation, le soir à la cathédrale.

La fondation des Assomptionnistes date de 1866. Elle fut un peu précipitée et presque improvisée à la suite d'un voyage du P. d'Alzon, aux vacances de Pâques. Le soutien des œuvres de zèle, l'appui désintéressé offert de bonne grâce et sur sa demande au clergé séculier, semblent en avoir constitué la fin principale. En somme, une résidence de mince envergure destinée à ne pas effaroucher les susceptibilités. Deux religieux évangélisaient depuis bientôt deux ans la région cévenole aux alentours du Vigan, contribuant à de nouvelles organisations paroissiales. Les curés ne se prêtaient pas toujours bénévolement à cette diminution de pouvoir. C'est ainsi que les Assomptionnistes aventurés au Mazel, sur la commune de la Rouvière, s'étaient, par la création d'une paroisse, aliéné les sympathies des curés voisins et même des maires qui prévoyaient la constitution, à leurs dépens, d'une commune rivale. Dès que l'évêque fut venu confirmer et consolider le nouvel ordre de choses, le P. d'Alzon retira du Mazel ses fils qui prirent la direction d'Alès. Ils y arrivèrent le 36 avril 1866 et logèrent d'abord chez le curé de Saint-Joseph, un ami éprouvé. Sa paroisse, d'institution récente, n'était pas encore reconnue par le gouvernement et elle ne le fut que deux mois après, sur les démarches pressantes du P. d'Alzon.

Le P. Raphaël Jourdan et le P. Vincent Chaîne, aidés d'un Frère, s'installèrent le 7 mai suivant dans leur demeure provisoire. Elle était située au village Saint-Etienne d'Alensac, près de la route d'Alès à Uzès, à trois kilomètres de la première ville, et dépendait de la paroisse Saint-Joseph. La maison dénommée Nazareth flanquait une chapelle rustique, dépourvue de tout, dans laquelle ils prêchèrent le mois de Marie pour les- fidèles du lieu et pour les Sœurs de la Présentation qui tenaient une école. Entre temps, ils rendaient des services aux prêtres d'Alès ou des environs. Ni la maison ni la localité n'étaient favorables à un établissement religieux, en raison de leur éloignement

de la ville, et comme les Sœurs ne voulaient vendre le tout qu'en y adjoignant un assez vaste domaine, le P. d'Alzon décida le déménagement. Après deux mois de solitude, les religieux revinrent tenir compagnie au curé de Saint-Joseph et ils louèrent le second étage de sa maison, sise rue Saint-Vincent. Le P. Vincent Chaîne était nommé officiellement vicaire, le Frère s'occupait du ménage, et tous les quatre, le curé compris, constituaient une petite communauté. Cette association, qui semblait destinée à une prompte désagrégation, tint plus de trois ans, sans nuage apparent et sans difficulté sérieuse. Le supérieur en titre, le P. Jourdan, n'ayant pas de poste officiel, menait la vie de missionnaire diocésain, et, à ses heures de résidence, il veillait, avec le concours des curés et des aumôniers de la ville, sur l'ensemble des œuvres, spécialement sur une œuvre de jeunesse qui lui devait l'existence.

Le 9 septembre 1866, sur le sommet du mont Bouquet qui dresse son guidon isolé à près de 600 mètres au-dessus de la plaine environnante, au milieu d'une foule innombrable, le P. d'Alzon prenait au nom du diocèse l'engagement d'établir une chapelle et une statue colossale de *Mater admirabilis*, si Dieu voulait bien rendre la santé à Mgr Plantier. Il fut assez exaucé pour qu'à partir de ce vœu les paroisses voisines en aient fait l'ascension, aux principales fêtes de Marie, entraînant avec elles des milliers de personnes. Dès la veille, les Assomptionistes d'Alès, établis à Brouzet, entendaient les confessions et réglait les détails du pèlerinage, qui, de cette paroisse, gravissait successivement les degrés de la hauteur. Là, on célébrait la messe; après dîner, on chantait Vêpres; puis au chant des litanies, des psaumes et des cantiques, on redescendait à Brouzet recevoir la bénédiction du Saint Sacrement. Le 29 septembre 1869, trois ans après le vœu, le P. d'Alzon dirigea lui-même le pèlerinage, à pied, à travers les sentiers rocailleux du mont Bouquet; il approuva ensuite les plans du nouveau sanctuaire et de la statue, qu'à sa demande le diocèse s'était engagé à lui procurer.

Il manquait toutefois un domicile définitif aux religieux d'Alès; le P. d'Alzon profita du pèlerinage pour le lui procurer. Mme de Ramel, d'une famille qui est toujours représentée par un de ses membres au Parlement français, vendit aux Assomptionistes, pour 60 000 francs, une maison et un grand terrain où l'on comptait élever les écoles de la paroisse. Pour le moment, le logis servit de presbytère, et les religieux s'y transportèrent avec le curé de Saint-Joseph qui devint leur locataire, tandis que jusqu'alors ils avaient été les siens, octobre 1869. Cette fois, on était au centre de la paroisse, de manière à fournir le soutien voulu aux œuvres existantes: patronage des garçons, Ecole des maîtres-ouvriers mineurs, confrérie des mères chrétiennes, etc. Il y eut même un essai d'externat pour les petits garçons qui commençaient le latin.

La paroisse s'y serait peut-être ajoutée, sans les conflits d'intérêt qui s'élevèrent entre le supérieur et le curé et aboutirent à une séparation, après de nombreuses années de vie en commun qui provoquent notre admiration. Il parut dès lors difficile de maintenir le personnel primitif et de garder les travaux qu'il avait entrepris depuis dix ans. Un alumnat d'humanités se substitua à tout cet ensemble, sous la direction d'autres religieux, à la joie et pour l'apaisement de tous, septembre 1876. La culture des vocations ecclésiastiques fit bien vite oublier l'élevage des vers à soie qui avait troublé l'harmonie paroissiale. L'année d'après, en février 1877, le P. d'Alzon prêchait un triduum aux dames de Notre-Dame des Vocations et aux petits humanistes: sa parole égale, élevée, au niveau de cet auditoire restreint, opéra parmi ces âmes d'élite un bien dont vingt ans plus tard elles se souvenaient encore. La région comprenait tant de familles dévouées au fondateur, toujours prêtes à unir leur action à la sienne; elle donna tant de vocations de prêtres et de religieuses qu'on ne peut que regretter que des circonstances imprévues l'aient fait un jour abandonner, 1885. Les châtelains de

Salindres, Lascours, Servas, Saint-Victor-de-Malcap, Berrias, Boisson, etc., qui en étaient les soutiens naturels, en éprouvèrent des regrets indicibles.

*

* *

Le 30 novembre 1868, les Assomptionnistes prenaient officiellement possession de l'orphelinat Halluin, dans la ville d'Arras. On le désignait ainsi par le nom de son fondateur, qui, entré dans la Congrégation afin de mieux assurer l'avenir de sa maison, revenait du Vigan, ce jour-là, chez lui, avec trois autres religieux. L'histoire de cet établissement est un miracle perpétuel, tel qu'on n'en lit que dans les annales de la charité.

Un brasseur de Wimille, dans le Pas-de-Calais, d'une force herculéenne et d'un esprit religieux fort développé, eut quatorze enfants dont quelques-uns moururent en bas âge. Des survivants, il fit de bons Français et de bons chrétiens, après les avoir munis d'une solide instruction, car il n'était pas dépourvu des biens de ce monde. Le dernier de tous, aussi vaillant à l'ouvrage que son père, fréquenta l'école primaire, puis les cours d'un collège, sans rien manifester qui le distinguât des autres élèves. Sa philosophie achevée, il s'adonna un peu à la danse, eut quelque velléité d'étudier le droit à Paris, et, à la suite d'une déception éprouvée dans un bal d'étudiants, alla s'enfermer au Séminaire Saint-Sulpice. On était en 1841, il venait d'achever sa vingt et unième année. Quatre ans d'études théologiques le menèrent au sacerdoce, et, de retour dans son diocèse, au poste de second vicaire à Saint-Jean-Baptiste d'Arras. C'était la voie commune; il en sortit bientôt pour découvrir la sienne.

Un jour, en récitant son bréviaire sur les remparts de la ville, il aperçut trois petits garnements en guenilles qui s'exerçaient à briser les vitres d'un hôtel. Il s'approcha d'eux, non pour les gronder, mais pour leur demander comment ils s'y prenaient pour vivre. "Nous mangeons, répondirent-ils, le reste de la soupe des soldats." Le jeune prêtre, sans calculer jusqu'où le mènerait cet acte de charité, leur dit alors: "Voulez-vous vous contenter de ces restes de soupe et de rata, et venir chez moi? - Certainement, Monsieur; nous sommes déjà nourris, nous serons ainsi logés." Quelques instants après, sa demeure était devenue celle des trois petits vagabonds. Le fait semble remonter à l'été de 1846, et, sans trop tarder, le vicaire en recueillit quatre autres dans les mêmes conditions. Nourriture, vêtement, instruction religieuse, il leur fournit tout et les moralisa autant qu'ils s'y prêtaient. Comme de nouvelles recrues se joignaient à eux, sa maison ne pouvait plus les contenir; il les mit donc en apprentissage chez des bonnetiers, puis chez des personnes pauvres, mais plus convenables, qui leur apprenaient un peu de catéchisme, les couchaient, les lavaient et les nourrissaient. La patience de ces braves gens se lassa vite; le temps leur manquait, d'ailleurs, pour suivre les enfants dans leurs travaux ou leurs amusements. Le vicaire et les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul les suppléaient, il est vrai, dans ce travail de surveillance; mais ces rouages différaient trop pour que la machine allât sans grincer. Au provisoire et à l'improvisation devait se substituer quelque chose de définitif.

L'abbé Halluin décida de se retirer du ministère pour se consacrer entièrement aux enfants pauvres. Le 30 août 1847, il était démissionnaire et nommé aumônier de l'hospice des vieillards, aux appointements de 100 francs par an et avec le titre de vicaire honoraire de Saint-Géry. En d'autres termes, il était libre, mais à sa charge. Le lendemain, il prenait logement et pension avec ses enfants dans une partie de la maison louée par lui à la Conférence de Saint-Vincent de Paul, aujourd'hui n° 14, rue des Coclipas. Maintenant, il appartenait tout entier à ses apprentis, dont quelques-uns travaillaient comme à l'ordinaire dans cette maison, tandis que d'autres occupaient une chambre, louée également, où il avait installé un atelier de bonneterie avec des métiers

de cette industrie. Il put ainsi préparer d'une manière satisfaisante à la première Communion une trentaine de ces jeunes gens, âgés de 14 à 17 ans, tout en faisant le catéchisme à d'autres enfants pauvres qui fréquentaient le patronage de la Conférence. Son activité se trouvait ainsi dédoublée, parfois au détriment du but qu'il avait visé, car le contact avec les enfants du patronage l'éloignait malgré lui de ses apprentis. Il revint donc sur ses pas, et, le nombre des internes augmentant, le local devenant trop étroit et la pension trop dispendieuse, il déménagea. Le 28 novembre 1848, il prit en location une autre maison située n° 21, rue des Trois-Filloires. Une vingtaine d'enfants l'y suivirent; les autres, c'est-à-dire une quinzaine qui apprenaient l'état de cordonnier, restèrent au patronage qui les occupait.

L'installation nouvelle réclama des frais assez élevés, "et pendant ces deux années, 1848-1850, déclare l'abbé Halluin, je parvins à soutenir mes enfants par quelques revenus, par des aumônes particulières et avec les faibles gages de quelques apprentis. Alors aussi des personnes charitables me confièrent des enfants pauvres qui payaient une pension de dix à douze francs par mois; les plus jeunes allaient en classe chez les Frères, les autres en apprentissage dans les ateliers de la ville". Après des essais malheureux, on avait en effet renoncé aux ateliers dans la maison. Les enfants n'étaient encore que trente à trente-cinq. Pour l'aider à mener ce petit monde, le dimanche où tous restaient à la maison, l'évêque lui envoyait un séminariste qui s'entraînait auprès de lui à l'apostolat.

Malgré tout, le local assez étroit interdisait tout développement à l'œuvre. Or, loin de se détourner, comme fit le lévite de l'Evangile, et de passer le front haut par une autre route, l'abbé Halluin se penchait avec miséricorde vers les enfants malheureux qu'il rencontrait et les prenait toujours avec lui. De la sorte, des agrandissements s'imposaient, et bien vite, car la misère n'a pas le temps d'attendre.

Je vendis alors, écrit-il, une propriété que j'avais en héritage, et avec l'argent je me hasardai d'acheter une ancienne filature de la rue des Onze-Mille-Vierges, que l'on appelait jadis maison du Père Eternel. Elle me coûta 21 000 francs, plus les frais d'achat, et nous vîmes nous y installer vers le mois de mars 1850. Là, nous fûmes plus à l'aise, nous pûmes faire deux sections de nos enfants: les uns avec le titre d'écoliers, les autres avec celui d'apprentis.

Ils étaient une cinquantaine, âgés de 12 à 18 ans. L'ampleur des nouveaux bâtiments fit, pour ainsi dire, tomber toutes les barrières devant la charité; huit ans après, au témoignage de l'abbé Halluin, il avait 170 enfants, dont une centaine d'apprentis. Il réunit alors les dernières ressources de son patrimoine qui se montait à 60 000 francs environ, et, le 30 septembre 1860, il achetait à l'autorité diocésaine les vastes bâtiments de l'ancien Petit Séminaire, situés rue de Beaufort. Depuis lors, aucun déménagement n'a eu lieu, aucun changement important n'a été opéré, si ce n'est dans le nombre des vagabonds recueillis, qui, du vivant même du fondateur, parvint jusqu'à 400.

Les honneurs et quelques ressources arrivèrent, avec le temps, jusqu'à l'humble prêtre qui, dès le lendemain de son sacerdoce, s'était voué sans jamais se reprendre au soulagement des petits ouvriers. Le 26 décembre 1858, sur la proposition du maire d'Arras, il obtint le grand prix de vertu à la fête du travail de cette ville. L'année suivante, dans sa séance publique présidée par Guizot, l'Académie française lui accordait le prix Montyon. En 1860, le préfet du Pas-de-Calais fit augmenter l'allocation annuelle pour la Maison d'apprentissage et de préservation de l'abbé Halluin. C'est ainsi que s'appelait officiellement l'orphelinat d'Arras. Les uns et les autres, tout en s'efforçant de ne pas effaroucher la modestie du directeur, retraçaient le plus bel éloge de son abnégation. Il est opportun d'en donner quelques extraits, qui, au surplus, feront mieux connaître et l'œuvre et l'ouvrier.

L'abbé Halluin, dit le préfet, exerce sur ses pupilles, le jour, la fermeté du père; la nuit, la tendresse de la mère. Il couche au milieu d'eux; il préside au lever, aux exercices, aux repas, à l'étude; il se mêle aux jeux, aux travaux, visite les ateliers. Aux mauvais instincts il oppose une douceur inaltérable, et il ne prononce jamais une exclusion que s'il a épuisé tous les moyens de son ingénieuse bonté. Souvent, il lui est arrivé de se dépouiller des vêtements indispensables pour en couvrir des malheureux qui imploraient son assistance, de ses couvertures du lit pour en réchauffer un enfant tombé malade au dortoir pendant la nuit. Il serait impossible d'énumérer les prodiges d'abnégation, de dévouement, d'intelligence et de charité accomplis dans cette maison.

L'abbé Halluin, proclame à son tour l'académicien Guizot, n'a jamais douté de son succès. Quand on lui demandait d'où lui viendraient les ressources qu'exigeait son entreprise, il répondait: "C'est l'affaire de la Providence." Quand on lui exprimait quelque inquiétude sur l'efficacité de ses soins: "Il n'appartient qu'à Dieu, disait-il, de juger si définitivement l'œuvre est bonne; en attendant, je tâche qu'elle le devienne un peu chaque jour."

En 1859, le maire d'Arras assure que l'abbé Halluin est avec ses enfants, chaque jour, depuis 4 h. 1/2 du matin, l'été, et 5 heures l'hiver, jusqu'à 10 ou 11 heures du soir. Il préside lui-même à tout, leur fait le catéchisme et les prières. Sa santé, heureusement excellente, a quelquefois fléchi sous le poids de ses fatigues. Il donne à ses enfants le goût du travail. Pour les habituer à l'économie qui leur sera si nécessaire, il a créé dans sa maison une caisse d'épargne et il paye 10% des dépôts; il réserve même des récompenses à ceux qui y versent le plus exactement une partie, sinon la totalité des salaires qu'ils reçoivent. Cet argent leur sert à se procurer des outils, des vêtements ou des objets utiles, et le surplus est déposé à la caisse d'épargne d'Arras. De plus, M. Halluin a établi une petite Conférence de Saint-Vincent de Paul au milieu de ses enfants, pauvres. Chaque dimanche, un certain nombre d'entre eux visitent trois ou quatre familles qu'ils ont adoptées et leur portent les petites économies de la semaine. Exemple touchant: on surprit un enfant qui, pendant près de trois semaines, avait donné presque chaque jour la moitié de son déjeuner à un pauvre.

Que dire de l'autorité diocésaine, sinon qu'elle se montra toujours bienveillante envers le père de ces orphelins dans la personne des divers évêques qui occupèrent le siège d'Arras. Auprès d'eux, il trouva les appuis et les encouragements nécessaires, les prêtres ou les séminaristes qui l'aidèrent dans la surveillance des enfants. Quel plus bel éloge- d'un prêtre peut-on recueillir que celui qui tomba un jour des lèvres de Mgr Meignan: "Toutes les fois que l'abbé Halluin me baise les mains, je suis tenté de me jeter à ses genoux et de lui baiser les pieds." Même dans les moments où tout semblait désespéré, l'autorité diocésaine refusa de se rendre aux avis des sages qui réclamaient la fermeture de la maison du fou. Certes, l'abbé Halluin était atteint de folie, mais de la folie de la charité, et le ciel compatissant lui envoyait toujours, à l'heure de l'épreuve, le pain indispensable à l'entretien de ses enfants.

Autre folie encore, il ne prenait guère que ceux dont on ne voulait pas ailleurs, et sur ce point il se montrait irréductible. On lui reprochait de ne pas séparer ses pupilles par catégories. "C'est vrai, répondait-il, mais c'est aux bons à s'en aller. La maison est faite pour les moins bons, et ce sont les excellents qui sont ici les intrus. Est-ce qu'un père renvoie ses enfants parce qu'ils ont une conduite répréhensible? Il reste leur père, quoi qu'il arrive. Ne suis-je pas le père de tous ces malheureux?" Aussi les bons prétendaient-ils parfois être abandonnés. L'un d'eux disait avec humeur: "Ici, il faut être chenapan pour être bien vu." Pas tout à fait; mais les coquins pouvaient compter sur une affection vraie de la part de ce prêtre, et quand il avait trouvé le chemin de leur cœur, leur volonté ne résistait pas longtemps à ses avances. "Servons les mauvais, même les plus mauvais, avait-il coutume de dire, non seulement sans vengeance contre leur obstination, mais avec amour. Là est le salut." Cette devise admirable inspira toute sa conduite.

Qu'on n'aille pas croire que tout fût pèle-mêle et allât à la débandade dans cette maison. Loin de là, l'ordre était parfait, d'après les mémoires de l'abbé Tanfin qui prêta son concours à l'abbé Halluin avant l'arrivée des Assomptionistes. Il y avait alors 260 à 280 jeunes gens. Les apprentis et les ouvriers travaillaient dans la ville d'Arras, et le P. Halluin passait environ quatre heures par jour à visiter les ateliers où ils étaient employés.

A la chapelle seulement les diverses sections étaient réunies; partout ailleurs dans la maison elles ne devaient avoir aucun contact. C'est par suite de cette mesure préventive que le caractère personnel de l'abbé Halluin devenait si différent d'une section à l'autre. Il lui suffisait de passer une porte et il n'était plus du tout le même supérieur. On pourrait dire qu'il y avait là quatre maisons d'éducation dans des bâtiments contigus.

Aussi, tout en signalant d'un mot les désordres inévitables dans un milieu pareil, les résultats atteints furent merveilleux. "Sans l'abbé Halluin, a dit justement l'un de ses collaborateurs, que seraient devenus, depuis 1866, les trois à quatre mille garçons abandonnés qu'il a successivement recueillis? Il les a rendus à la société, Dieu sait au prix de quelles difficultés et de quels efforts. Il les a rendus à l'état d'ouvriers dans toutes les professions exercées à Arras, de citoyens pauvres mais utiles, de pères de famille se mouvant sous une direction chrétienne."

Ces hautes considérations déterminèrent le P. d'Alzon à ne pas repousser les offres de l'abbé Halluin, à l'accepter lui et son orphelinat dans la Congrégation, alors qu'il avait frappé vainement à tant de portes. D'une époque où l'action primait tout autre devoir, il ne pouvait que s'incliner devant un prêtre qui, à l'âge de 25 ans, intelligent, instruit et aisé, avait tout sacrifié pour le bien des pauvres et s'était fait pauvre lui-même. La préoccupation de trouver avec lui plus de cinquante mille francs par an ne lui causa aucune inquiétude sérieuse. Tout l'édifice de son Institut reposait sur la pauvreté, et, depuis sa jeunesse, lui aussi avait pris la Providence pour économe. Il se rendit à l'orphelinat d'Arras, sourit devant des originalités qui frappaient tous les visiteurs, et quand il entendit traiter d'insensé son subordonné, il se crut reporté aux premières années de son apostolat. Plus tard, il rabroua même quelques-uns de ses religieux dont la vue obscurcie par des faiblesses inséparables de notre nature ne savait pas découvrir ce que cachaient ces misères humaines, la sainteté.

CHAPITRE XIX

Amour de Rome et des amis de Rome

La vie du P. d'Alzon est incompréhensible si l'on ne tient compte de son amour pour le Vicaire du Christ - Neuf voyages à Rome, le voyage triomphal de 1862. - "Voilà d'Alzon! c'est notre ami." - Il sacrifie, en diverses circonstances, ses propres sentiments à l'esprit d'apaisement manifesté par le Pape. - Il empêche, en 1858, la reconnaissance par Rome des Facultés théologiques de l'Etat, foyer de gallicanisme. - Reprise de la lutte, par le préfet du Gard, contre Mgr Plantier et ses collaborateurs; Nîmes transformée en place assiégée. - Le Crucifix de l'Algarde; défilé des fidèles devant leur pasteur: - Recrutement des zouaves pontificaux, lettre du P. d'Alzon à Maurice de Giry. - Départ pour Rome du P. Vincent de Paul Bailly et des volontaires nîmois, 1867. - "J'achèverai de me ruiner pour le Pape, jamais vocation n'a été plus belle! - Rapports avec le Séminaire français. - *Sentiendum cum Petro*. - Luites sur tous les champs de bataille romains, surtout contre le gallicanisme juridique. - Comment il soustrait, au nom de Rome, une communauté religieuse à la juridiction ordinaire d'un évêque. - Il engage Louis Veuillot à se soumettre à une réprimande de Pie IX. - Enquêtes canoniques faites au nom de Rome sur des candidats proposés pour l'épiscopat.

Au lendemain de l'expédition française à Rome, en 1849, le P. d'Alzon, justement fier de certains grands gestes de son pays, prononçait ces paroles mémorables dont on retrouva comme un écho affaibli sur les lèvres d'un homme d'Etat célèbre, le jour de l'armistice de 1918:

Lorsqu'on étudie; un peu attentivement notre histoire, on est forcé de reconnaître que, de tout temps, la pensée dont la France a vécu fut une pensée, religieuse, une: pensée chrétienne. Et comme toutes les sociétés semées à la surface du globe tendent à se réunir dans la grande et universelle société dont Dieu est le chef, la France, à cause de l'énergie de sa foi et par une grande et sublime vocation, a été destinée à défendre et à répandre au loin le principe chrétien. Telle a été sa mission, telle sa gloire, telle sa raison d'être. De Clovis à Charlemagne, de Charlemagne à saint Louis, elle fut guerrière pour la cause de Dieu. Sans remonter si loin, de nos jours encore, un roi de France, à la veille d'une révolution qui devait l'emporter, n'en voyait-il pas nos flottes rouvrir au christianisme les portes de l'Afrique? Et tout récemment, nous Français, qui ne voulons plus de religion d'Etat; nous, flétris dans l'intelligence par le scepticisme et dans le cœur par l'amour du bien-être matériel, à peine avons-nous vu l'autorité du Vicaire du Christ compromise, qu'entraînés par je ne sais quelle impulsion qui nous forçait même à l'inconséquence, nous avons réclamé le droit et l'honneur d'aller, au nom de l'Europe chrétienne, jeter encore dans la balance l'épée victorieuse de Brennus. Ce n'était pas, cette fois, pour satisfaire une vaine ardeur de conquêtes; c'était pour renouer, comme à notre insu et quoi qu'il en dût arriver, la chaîne de nos traditions historiques.

Cet amour de Rome, cette folie pour l'Eglise et son chef visible, la même que l'apôtre saint Paul éprouvait jadis pour le Christ a pénétré toute la vie du P. d'Alzon et si intimement que n'en pas tenir compte serait la rendre incompréhensible. Il le communiquait partout autour de lui, le laissait en héritage à ses enfants et aux personnes qu'il dirigeait, après en avoir fait l'aliment de son apostolat. De son temps, les relations n'étaient guère aisées entre la France et l'Italie. Les voyages, longs et pénibles, empruntaient tantôt la voie de terre et tantôt la voie de mer, c'est-à-dire qu'on prenait en partie le bateau, en partie le chemin de fer pour les sections de route que le rail desservait, et surtout les voitures de poste et la diligence. Malgré ces obstacles et sans tenir compte des deux séjours prolongés qu'il fit à Rome pendant sa jeunesse et lors du Concile du Vatican, le P. d'Alzon ne se rendit pas moins de sept fois auprès du Pape Pie IX et de son successeur Léon XIII: en 1855, en 1861, en 1862, à son retour d'Orient en 1863, deux fois en 1877, enfin en 1878, et, cette fois, il y resta du 10 février au 18 avril. Sans les décrets Ferry et les menaces d'expulsion, Rome l'aurait vu encore l'année de sa mort, et ce n'est pas un secret qu'après le Concile il songea un moment à y fixer le centre de sa Congrégation.

En 1855, les affaires de son diocèse l'y ramenaient après vingt ans d'absence. Il revit alors près de la place Barberini, dans le célèbre cimetière des Capucins, le corps de son ami Micara qui l'avait confirmé dans le mépris des richesses, l'amour des vertus austères, l'énergie du plus absolu dévouement à Dieu et aux âmes. L'ancien prédicateur de la cour pontificale n'avait pas voulu d'autre oraison funèbre que cette phrase gravée sur sa tombe: "Je fus autrefois le cardinal Micara; je suis maintenant cendre, poussière, rien."

Le pèlerinage de 1862 se déroula en compagnie de Mgr Plantier et de soixante-sept prêtres du diocèse de Nîmes. Le P. Bailly, alors étudiant romain, le prépara et manifesta de telles qualités d'organisateur que son supérieur entrevit pour lui un avenir, qui fut encore dépassé par les initiatives de ce disciple.

A Rome, on logea, il serait mieux de dire on campa, en commun près de Sainte-Marie Majeure, à la *casa dell'Imperiale* ou *Cappellette*. Un évêque qui traîne à sa suite presque tout un Synode et ne sort dans la rue que la croix en tête et tout son clergé rangé en procession, cela se voit et se répète partout, même à Rome. La pompe triomphale des prélats hongrois en fut effacée. Le P. d'Alzon dirigeait le cortège "avec son grand air de missionnaire, de gentilhomme et de soldat", remarque Eugène Veuillot. "Avez-vous vu le bataillon sacré de Nîmes? se demandait-on de tous les côtés. C'est lui qui jetait des couronnes et courait le plus fort après la voiture de Sa Sainteté." En effet, par deux fois, les prêtres nîmois rencontrèrent le Pape: un jour près de *Chiesa Nuova*, l'autre jour près du pont Saint-Ange, et par deux fois ils furent sur le point de dételéer les chevaux de la voiture et de la conduire eux-mêmes. "Bons prêtres de Nîmes! Bons prêtres de Plantier! disait Pie IX, je les bénis, je les aime bien."

Au cours de ce voyage, le P. d'Alzon vit trois fois le Souverain Pontife. Dès qu'il l'aperçut, le Pape sourit et, lui posant familièrement la main sur l'épaule, il dit: "*Ecco il mio Padre Agostino*, voici mon religieux Augustinien." "Quant au P. d'Alzon, ajoute l'abbé de Cabrières, je ne surprendrai aucun de ses amis en écrivant qu'il paraissait visiblement être auprès de son père. Aussi bien ne serait-ce pas la peine d'être si bon ultramontain pour avoir l'air soucieux près du Souverain Pontife."

Nous avons eu et nous aurons encore l'occasion de parler de l'un ou l'autre voyage; il suffira de rappeler ici les paroles d'un témoin autorisé, Mgr Besson, le successeur de Mgr Plantier.

Plus Français que personne par le caractère, le P. d'Alzon était plus que personne Romain d'esprit et de cœur. Ce n'était pas un religion de fantaisie et d'amour propre, mais un culte profond, une tendresse vraiment filiale. S'il y a des hommes qui hésitent; à entendre la voix de Rome, quand Rome contrarie leurs vues personnelles et, élève au-dessus de leur politique étroite et bornée les intérêts de l'Eglise, ce fut le mérite du P. d'Alzon de ne voir que l'Eglise, de ne servir que l'Eglise, de se tenir avec l'Eglise dans ces hauteurs sereines d'où elle voit tout changer sans changer elle-même, tout passer sans passer elle-même.

Pie IX connaissait cette obéissance absolue et cette inébranlable fermeté du P. d'Alzon. Il aimait - sa droiture naïve, sa simplicité, son courage, son magnanime désintéressement. Il répandit plusieurs fois son âme devant lui et l'honora de longues et secrètes confidences... L'amitié d'un grand Pape est une chose glorieuse.. Cette amitié sainte, le P. d'Alzon sut l'obtenir et la garda jusqu'à la fin. Nous en avons obtenu nous-même la familière et douce expression dans une audience publique donnée par Pie IX le 4 février 1877 aux pèlerins francs-comtois. Nous suivions le cortège du Saint-Père, et notre bien-aimé grand vicaire s'était confondu dans la foule qui remplissait la galerie. Mais, dès son entrée, Pie IX le reconnut à sa haute taille et à son grand air, et s'écria: "Voilà d'Alzon! C'est notre ami." Ce mot dit tout, et je devrais fermer cette lettre après l'avoir cité.

L'attachement, du P. d'Alzon à Rome était bien connu, non seulement, dans son diocèse où tout était animé de cet esprit, mais encore dans la société ecclésiastique française. Il n'avait pourtant rien d'exagéré, puisqu'en s'appuyant sur les principes certains de la théologie il s'efforçait de ne jamais dépasser la pensée manifestée, du Saint-Siège. A l'appui de ce dire, il conviendrait de citer les actes de Rome, qui, de 1850

à 1880, touchent de près ou de loin aux controverses entre catholiques et intéressent presque tout le savoir humain. Mais où cela ne nous entraînerait-il pas? Pour nous limiter, n'en retenons que quelques exemptes.

Comme d'autres catholiques français, le P. d'Alzon ne trouvait pas assez grande la part faite à la vraie liberté dans la loi de 1850 sur l'enseignement. Cependant, quand Pie IX eut invité les évêques à prêter, par esprit de conciliation, un concours loyal à ce qui paraissait tenté en leur faveur, il s'empressa de déclarer publiquement qu'il était "heureux de se soumettre à une direction qui lui serait toujours de toutes la plus chère". Il aimait l'Eglise de Dieu pour elle-même, non pour la satisfaction que lui aurait procurée le triomphe de ses idées propres.

De même, à l'apparition de l'Encyclique du 21 mars 1853 qui apaisait tant de conflits et montrait la direction à suivre, il éprouva un contentement sans mélange. La lutte étant entre les chefs, un soldat ne pouvait que s'incliner devant la parole du généralissime. Elle éclairait plus qu'elle ne commandait, et, après l'avoir entendue, tous marchèrent au même but dans le sillon de lumière qu'elle avait tracé. Quant à lui, il sut remarquer comment le Pape rendait témoignage aux tendances qui rapprochaient de Rome les catholiques de France et resserraient mieux les liens d'unité dans la doctrine et dans le culte.

L'affaire des Facultés catholiques de théologie, en France lui fournit une occasion d'informer le Saint-Siège des tendances doctrinales qu'il estimait dangereuses. Par sa persévérance il obtint que l'institution canonique leur fût refusée. Ces Facultés de théologie, au nombre de cinq, n'avaient pas la reconnaissance du Saint-Siège; par suite, leur enseignement et leurs grades créaient un danger réel, puisque donnés au seul nom de l'Etat, à titre de diplômes universitaires.

L'abbé Maret, devenu doyen de la Faculté de Paris en octobre 1853, s'était employé immédiatement à sa réorganisation et à celle des Facultés similaires, et, dans sa déclaration à l'inauguration de son cours, il avait offert les garanties qu'on était en droit d'exiger de lui. De l'autorité nécessaire du Pape il attendait, disait-il, la régénération de ces Facultés, car c'est Rome qui les avait établies avec leurs épreuves et leurs grades.

Un ultramontain n'aurait pas mieux dit, mais ne se serait pas arrêté là. Or, son biographe avoue qu'il n'avait parlé de la sorte que pour imposer silence au parti des exagérés, plus Romains que le Pape, qui avaient vu avec dépit les mesures prises en faveur de ces Facultés. Son plan de réorganisation fut expédié à Rome, et, sur l'ordre de Pie IX, une Commission cardinalice lui imposa tant de corrections que la substance en fut complètement modifiée. Les Facultés de théologie devaient être détachées du corps universitaire et soumises à la seule autorité des évêques, le ministre n'exerçant sur elles qu'un droit de police au nom de l'Etat. Un projet de bulle fut ébauché dans ce sens, et des négociations s'engagèrent sur ces bases entre Rome et le gouvernement français, représenté par Rouland, le nouveau ministre des Cultes dont Maret était le conseiller écouté. A la suite d'un long entretien qu'il eut avec Rouland, le doyen lui remit sur la situation religieuse en France un mémoire dans lequel il dénonçait les dangers moraux, sociaux et politiques, que les ultramontains faisaient courir au pays. Ainsi jouait-il double jeu, étalant en public une soumission sans condition au Saint-Siège, et sous-main s'opposant à l'acceptation des mesures préconisées par Rome.

L'entrevue et le mémoire datent de novembre décembre 1857; vers le 10 janvier suivant, le P. d'Alzon vit Rouland qui lui déclara que "la bulle arriverait bientôt et qu'il avait l'intention d'en modifier les conditions, parce qu'il n'entendait pas recevoir la loi de Rome". Du fait de cette déclaration, le débat entra dans une phase nouvelle. Le supérieur des Assomptionistes connaissait déjà le ministre; il connaissait aussi Maret, originaire de son diocèse et avec qui il avait fraternisé dans sa jeunesse; il connaissait

bien mieux encore la nature du débat, car, disciple fidèle de la Mennais, il s'était toute sa vie préoccupé de l'empiétement de l'Etat sur l'enseignement de l'Eglise. La confiance de Rouland, qui ne lui avait pas demandé le secret, lui servit à déjouer les menées gallicanes qui le troublaient dans ses rêves et même lorsqu'il était éveillé. Il s'empessa donc de la transmettre au nonce, "qui en eut l'air fort surpris", et, de crainte qu'il ne l'oubliât, il la transmit également à des évêques français et à d'éminents personnages de Rome, entre autres au cardinal d'Andrea, qui, après le cardinal Fornari, s'était constitué son protecteur. Il recommandait surtout que le Saint-Siège ne livrât la bulle au gouvernement français qu'après assurance qu'elle ne serait pas mutilée.

Du Lac, son ami et rédacteur à *l'Univers*, se mit de son côté en campagne, ainsi que Mgr Pie qui adressa au Pape un mémoire énergique, mai 1858. Il était temps. La bulle était prête et sur le point de partir, mais Pie IX, averti de divers côtés, exigea, avant son expédition, des renseignements sur les doctrines du personnel enseignant que le ministre tenait à conserver. Le P. d'Alzon, du Lac et bien d'autres, reçurent la mission de les fournir. De là de nouvelles lenteurs et de nouvelles négociations, mais aussi des recommandations précises à insérer dans le futur protocole sur les titulaires des divers cours. Les observations furent telles que Rouland refusa de les accepter, et le projet de bulle et d'institution catholique se vit encore refusé.

La responsabilité de l'échec incombait avant tout à l'abbé Maret. Après avoir pris connaissance du projet romain, il écrivit au ministre que "l'institution canonique serait un malheur si son résultat devait être la prédominance exclusive de certaines doctrines incompatibles avec le passé, la tradition, le génie, le tempérament de la France. Un de ses plus illustres prédécesseurs disait qu'on rendrait celle-ci plutôt protestante qu'ultramontaine... Il y avait dans le gallicanisme des doctrines nécessaires à l'indépendance et à la dignité des nations comme à la liberté de l'Eglise. Si l'on joignait à cet héritage de nos pères l'intelligence et l'acceptation complète de l'esprit des sociétés modernes, de l'esprit moderne en ce qu'il a de nécessaire et de vrai, on se trouvait dans les conditions du développement régulier de la religion parmi nous". Quant aux idées romaines qui depuis ont prévalu partout, l'abbé Maret les traitait de "théocratie, intolérance, despotisme religieux, dictature temporelle et dictature spirituelle du Pape, qui pourtant a au-dessus de lui l'Eglise tout entière".

Ce recueil d'expressions qui se lisent toutes dans le même document dénote assez que le P. d'Alzon n'égarait pas ses coups lorsqu'il les destinait à celui qui, dans l'Université, était le représentant le plus en vue des idées opposées aux siennes. Le projet de bulle sur les Facultés de théologie, abandonné et repris plusieurs fois par l'Etat, n'aboutit jamais, parce que les ministres français exigeaient que le Pape donnât l'investiture canonique à des professeurs dont les doctrines lui étaient à bon droit suspectes.

Les controverses soulevées dans les dernières années de l'empire par la perte du pouvoir temporel ou par la condamnation des idées modernes attestent, elles aussi, les liens indissolubles qui unissaient le P. d'Alzon à la chaire de Pierre, son amour ardent et agissant pour le Vicaire du Christ. Là encore, ce que l'on taxa parfois de fanatisme et d'exaltation religieuse ne dépasse pas le niveau marqué par son évêque, surtout par le Souverain Pontife. En pleine harmonie avec les autorités qui le régissaient, il alla toujours de l'avant avec la fermeté et la mesure qui convenaient.

Le conflit, apaisé un instant entre l'Eglise et l'Etat fut rouvert par la convention du 15 septembre 1864, conclue par Napoléon III avec les représentants de l'Italie, sans l'assentiment et même à l'insu de Pie IX. L'Italie s'engageait à respecter et à faire respecter le territoire actuel de l'Eglise romaine, la France à en retirer ses troupes dans le délai de deux ans. Ainsi, le sort de la victime était réglé en dehors d'elle, la France

approuvait le fait; accompli et abandonnait le Saint-Siège, mais c'était un abandon à terme. Après avoir protesté contre cet acte dans une lettre pastorale, digne et modérée, l'évêque de Nîmes partait pour Rome, où le Pape le reçut le 20 décembre 1864. Pie IX lui remit un exemplaire imprimé de l'Encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*, en disant: "Vous êtes servi un des premiers, car c'est à peine si ces documents sont distribués aux membres du Sacré-Collège." Ils portaient pourtant la date du 8 décembre 1864 et l'audience avait lieu le 20 du même mois.

Quelques jours après, ils parvenaient en France et déchaînaient une telle colère dans les sphères gouvernementales, que leur publication était interdite, les évêques qui les lurent en chaire poursuivis et condamnés comme d'abus, etc. Aux réclamations des prélats frappés Mgr Plantier s'associa de Rome par une lettre qui attira de nouveau sur lui la malveillance des pouvoirs publics. Cette apologie du *Syllabus* lui présageait, par contre, l'accueil le plus enthousiaste de la part de ses diocésains; mais le préfet du Gard veillait, ce fameux baron Dulimbert que l'on croirait investi de la mission de molester les catholiques. Le P. d'Alzon, que son état de santé avait empêché de donner, à la cathédrale, quatre instructions annoncées sur l'Encyclique, vit le préfet le 14 février 1865 pour combiner avec lui la réception de l'évêque qui rentrait le 20 à Nîmes. Il proposait une procession allant de la cathédrale au-devant du prélat et l'y ramenant, et, par cette cérémonie liturgique, il écartait toute manifestation tapageuse. Le préfet en référa au ministre de l'Intérieur et au ministre des Cultes, et le 18 février il déclara au vicaire général que la procession projetée n'était pas autorisée; il lui transmit en même temps ces paroles du ministre:

Vous direz à M. d'Alzon qu'interdisant cette manifestation religieuse, le gouvernement n'est pas disposé à la laisser se produire sous la forme d'une manifestation populaire, dont le moindre danger serait de jeter l'agitation et une émotion fâcheuse dans la population. Vous l'invitez, en conséquence, à engager Mgr Plantier à éviter, soit à son arrivée, soit après son retour, toute occasion d'exciter les passions religieuses ou populaires, en lui rappelant que dans une ville telle que Nîmes ce serait s'exposer à une grave responsabilité que de mettre en mouvement les masses peu éclairées et divisées par de profonds dissentiments. Vous ajouterez que le gouvernement est décidé à ne tolérer aucune excitation et aucun désordre qui puissent compromettre le calme et la tranquillité dont jouit la cité.

En communiquant cette interdiction aux curés de la ville, le P. d'Alzon n'ajouta que ces mots: "En conséquence, aucune procession n'aura lieu. Quant aux manifestations possibles, vous voudrez bien n'y prendre aucune part." Le même jour, il informa le préfet qu'il cédait devant ses instructions, "comme on cède devant la force", mais en repoussant "l'hypothèse que les protestants eussent la pensée de troubler par une contre-manifestation l'arrivée de l'évêque". Il avait trop de preuves récentes de leur intention de s'unir aux catholiques sur certains points, pour leur prêter sans injure une pareille mauvaise foi. Si des contre-manifestations avaient lieu, il n'en faudrait chercher les provocateurs ni parmi les catholiques ni dans les rangs des réformés.

De fait, le préfet transforma la ville en place assiégée. Il mobilisa toutes les troupes et tous les gendarmes de Nîmes, les gendarmes de tout l'arrondissement, appela de Montpellier un bataillon d'infanterie, un autre de Marseille, les arma tous de fusils et de vingt cartouches par homme, disposa soldats et police autour de la gare et dans les principales avenues. Tout cet appareil militaire fut ordonné en pure perte, les soldats n'eurent qu'à visiter les monuments romains, car l'évêque, devançant l'heure fixée pour son arrivée, entra inaperçu dans sa bonne ville et chez lui, à 6 heures du matin, alors que le préfet l'attendait l'après-midi. Celui-ci commandait les dernières mesures de précaution, quand le concierge de l'évêché vint l'informer que Mgr Plantier était arrivé depuis longtemps et sollicitait de lui la sentinelle qui, d'ordre supérieur, devait garder la porte épiscopale toutes les fois que l'évêque était présent. Un immense éclat de rire secoua toute la contrée, à l'annonce de la mystification dont le préfet avait été le jouet.

On avait beau proscrire l'évêque au sein de son diocèse, interdire aux fonctionnaires tout rapport avec lui, gêner son ministère de toutes les façons, l'amour de son peuple lui demeurait.

Deux ans plus tard, les dispositions du monde officiel n'avaient pas changé; aussi, avant son départ pour Rome, le 27 mai 1867, le P. d'Alzon offrit à son évêque, au nom du diocèse, le magnifique Crucifix sculpté par l'Algarde au XVII^e siècle et que Charles III, roi d'Espagne avait donné au Pape Clément XIV. Du discours qu'il lui adressa dans le salon de l'évêché et que rapporte l'abbé Clastron, nous extrayons seulement ce qui suit: "Dans les jours mauvais que l'on redoute, un évêque peut s'attendre à se voir tous les jours cloué à la croix, soit par la persécution ouverte, soit par les mille tracasseries d'une haine prudemment hypocrite, et c'est pourquoi nous avons cru qu'il pourrait lui être bon d'avoir sans cesse l'image du divin Crucifié sous les yeux."

Ce n'étaient pas là de pures réminiscences historiques, car le préfet ne désarmait pas et traitait le représentant du Pape en ennemi. Au retour de Rome de Mgr Plantier, vainement le P. d'Alzon lui offrit-il la paix au nom de tous, sa démarche fut inutile. La situation se présentait sous un aspect bizarre. Le vendredi 19 juillet 1867, au service célébré à la cathédrale pour l'empereur Maximilien, du Mexique, les autorités étaient reçues par le P. d'Alzon avec les honneurs qui leur étaient dus; le lendemain 20 juillet, les troupes étaient également commandées devant la cathédrale, mais pour en barrer l'accès à l'évêque qui rentrait de Rome. Il ne le tenta même pas, se bornant, comme deux ans plus tôt, à revenir en privé chez lui.

La foule, elle, ne comprenait rien à la guerre faite à son pasteur. Puisqu'elle ne pouvait prier avec lui dans la maison de Dieu, elle irait l'acclamer dans sa maison. C'est pourquoi, le dimanche 21, la plus grande partie de la ville défila dans les salons de l'évêché, de 4 à 7 heures du soir, sans une minute de répit. L'élan populaire fut ainsi satisfait et contenu. Sans que le service d'ordre eût à intervenir, "une paroisse succédait à une autre paroisse, une corporation suivait une autre corporation", toutes également réservées dans les rues et toutes aussi enthousiastes en présence de Mgr Plantier. De ce triomphe délicat ménagé à son chef, plus que quiconque le P. d'Alzon avait le droit de se réjouir, car il n'avait rien épargné pour le préparer. D'ailleurs, le préfet batailleur ne tarda pas à quitter la ville, l'empire libéral modéra l'hostilité des fonctionnaires, et dorénavant, à chaque déplacement de l'évêque, Nîmes ne revêtit plus l'aspect d'un camp retranché.

Les regards de tous s'étaient portés vers Rome, chargés d'inquiétude à la vue de dangers trop réels. On se souvient que la convention de septembre 1864 prévoyait deux ans pour le rapatriement des troupes françaises qui gardaient le Pape. L'échéance présageait à bref délai des insurrections payées, puis l'invasion des Etats pontificaux par les bandes garibaldiennes, que soutenait et parfois avait soudoyées le gouvernement du Piémont. Pour apaiser l'opinion publique justement alarmée, la France autorisa la formation, sur son territoire, d'une légion de volontaires qui succéderaient aux soldats rappelés. Elle prit le nom d'Antibes, la ville affectée à sa concentration, puis celui de Légion romaine, du jour où elle parvint à sa destination, septembre 1866. Des éliminations successives avaient ramené le nombre des combattants à un millier de bons soldats, engagés pour quatre ans, encadrés d'officiers éprouvés qui conservaient leur grade et le droit à l'avancement dans l'armée française. En somme, une réduction des troupes d'occupation qui jusque-là avaient représenté officiellement leur pays. Le diocèse de Nîmes ne se désintéressa pas de son recrutement; des lettres du P. d'Alzon sollicitent et des engagements de jeunes gens et le don des sommes nécessaires à leur entretien.

Ses préférences allaient toutefois au régiment des zouaves qui constituaient vraiment les troupes pontificales. Il eut la joie de recruter un second défenseur du Saint-Siège dans sa propre famille, son cousin et son élève, Maurice de Giry, fils unique comme son neveu Jean de Puységur. Au moment où le jeune homme se préparait à quitter sa famille, le 19 juillet 1866, il lui mandait ces mots magnifiques:

Cher ami, mon conseil sera vite donné. Dieu ne peut que bénir ton départ pour Rome. Par conséquent, si tu me consultes, je te dirai: pars. Le Pape, je le sais, voudrait voir des Français autour de lui. Castelfidardo a eu un immense effet moral. Après cela, c'est à toi de voir si tu te sens la vocation de martyr. Il est impossible que Dieu ne bénisse pas pour toute sa vie un jeune homme qui s'offre dans les conditions où tu le fais et avec les sentiments qui te poussent. Que pensent tes parents?

Adieu, mon garçon. Tu es heureux de te sentir un peu de dévouement au cœur. Hélas! que d'autres n'y ont qu'un peu de boue, dont on ne peut faire qu'une marmite! Je t'embrasse bien fort. Si tu savais comme je t'aime!

E. D'ALZON.

Giry partit et se mit au service du Saint-Siège. Six ans plus tôt, ses parents l'avaient présenté dans son costume de collégien assomptioniste à Pie IX qui l'avait béni, en rappelant qu'il "connaissait beaucoup le P. d'Alzon, *son grand ami*". L'enfant, enthousiasmé, avait promis de s'enrôler à 18 ans parmi les zouaves pontificaux, s'ils existaient encore, et, le moment venu, il avait tenu parole. Le 20 septembre 1870, le canon piémontais, qui ouvrit la brèche de la *Porta Pia*, ensevelissait Maurice de Giry sous les ruines des remparts. Comme son patron, il était mort en soldat pour la défense de la foi.

Avec lui et à sa suite, d'autres élèves du collège de l'Assomption et des jeunes gens du diocèse avaient, eux aussi, pris le chemin de Rome menacée par les garibaldiens. Le 1^e novembre 1867, sous la direction du P. Vincent de Paul Bailly, un premier contingent de 44 volontaires quittait Nîmes; le 8 novembre, l'abbé d'Audiffret, vicaire à la cathédrale, conduisait un autre groupe. Ils se trouvaient alors près de 150 du Gard parmi les soldats du Pape, et, cette année-là, le diocèse donna à cette intention 80 000 francs, soit plus de 400 000 francs de la monnaie actuelle. Il n'était pas rare qu'à la suite d'une conférence ecclésiastique les prêtres se cotisassent pour recueillir la somme de 500 francs nécessaire à l'entretien d'un zouave.

A la tête du Comité diocésain, le P. d'Alzon déploie pendant deux ou trois ans une activité intense pour fournir au Saint-Siège les défenseurs indispensables. Le maintien de ce qui reste du pouvoir temporel est devenu son premier souci. Sans ce mince réduit, le Chef de l'Eglise manquerait de la liberté nécessaire à l'exercice de son ministère apostolique, le Concile œcuménique annoncé ne s'ouvrirait pas, l'infaillibilité pontificale ne serait pas définie, non plus que les autres vérités qui ont permis depuis 1870 un si bel essor aux études ecclésiastiques et à la vie apostolique.

Pour avancer sûrement, des barrières doctrinales s'imposent qui contiennent les ennemis de la foi; il est du devoir des évêques de les dresser, mais à l'abri des baïonnettes des petits soldats pontificaux dont le rôle grandit et devient ainsi prépondérant.

De divers côtés, à la cathédrale de Nîmes, à Brignon, au Vigan, à Alès, etc., le P. d'Alzon préside des services funèbres pour les zouaves tombés en plein combat et il exalte leur mémoire. Prières, sermons, lettres, conversations, il ne ménage rien dans ce but; il s'impose de réels sacrifices pécuniaires qui dégrèvent d'autant le budget du Pape. "J'achèverai de me ruiner, s'il le faut, écrit-il un jour au P. Bailly. Il me semble que jamais vocation n'a été plus belle." Malgré sa pénurie de personnel, il maintient ce Père comme aumônier des zouaves, de novembre 1867 au mois de mai 1869. Celui-ci y rend des services inappréciables aux Nîmois qui figuraient au nombre de 130 dans le troisième bataillon. Un seul trait témoignera de l'élan de ce diocèse. Le 25 novembre

1867, au village de Brignon qui ne comptait que 250 catholiques au milieu d'une majorité de protestants, le P. d'Alzon célébra la messe pour Henri Pascal, paysan de l'endroit, tué à la bataille de Mentana tandis qu'un de ses compatriotes y était blessé. "A la sortie de la cérémonie, raconte-t-il, quatre jeunes gens de la paroisse sont venus me demander de partir, la semaine prochaine, pour le service de Pie IX. Ah! si le même empressement se présentait partout dans la même proportion, la question romaine serait vite tranchée." Elle ne pouvait l'être que par l'intervention officielle de la France, qui se manifesta à Mentana et arrêta pour un temps la marche des révolutionnaires. Par contre, le désastre de Sedan devait amener la chute de l'empire français et celle de Rome.

On se rappelle que, jeune étudiant à Rome, le P. d'Alzon avait conçu le projet d'un Séminaire destiné à ses compatriotes et l'avait soumis à Lamennais, qui s'empessa de l'en détourner. D'autres œuvres étaient venues depuis s'opposer à cette réalisation, sans le faire renoncer à une idée qui lui parut d'exécution plus facile en 1852. Le prince Napoléon cherchait alors l'aide de l'Eglise et venait de rétablir l'auditeur de Rote pour la France dans la personne de Mgr de Ségur. Choix excellent à tous les égards et qui rapprocha encore du grand vicaire de Nîmes l'homme d'action et de prière qui se recommandait déjà à son amitié. Un jour donc qu'il se trouvait à Paris, au mois de septembre ou au mois d'octobre, il dînait avec Mgr de Ségur, Mgr Mathieu, futur cardinal, et le P. Régis, Trappiste. Il leur proposa, raconta-t-il lui-même dans une retraite prêchée aux séminaristes français de Rome, au mois d'avril 1878, "de chercher à établir au pied du trône du Vicaire de Jésus-Christ un Séminaire français où les élèves viendraient puiser; avec les trésors de la science sacrée, l'amour du Siège apostolique, ainsi que l'ardeur pour combattre les idées malsaines du gallicanisme, du jansénisme et du rationalisme". Ses commensaux partagèrent ce sentiment, et plusieurs évêques prièrent les Pères du Saint-Esprit de fonder une procure à Rome qui grouperait en même temps les séminaristes dispersés jusque-là en plusieurs communautés. L'établissement, inauguré en 1853, n'a cessé depuis de prospérer.

Le P. d'Alzon contribua au choix de ses maîtres. Il était en relations étroites avec l'un d'entre eux, le P. Gaultier, qui passait pour un adversaire redoutable des théories gallicanes. Il savait leur passé doctrinal irréprochable; il admirait le succès de leur Séminaire des colonies à Paris, de leurs conférences sacerdotales, émules des siennes à Nîmes; il se sentait appuyé dans ses réformes liturgiques par la publication de leur Cérémonial romain; bref, entre eux et lui, tout tendait à l'union la plus féconde. Aussi, quand l'œuvre fut définitivement instituée, n'eut-elle pas de meilleur ami et défenseur. Dans ses divers voyages à Rome, il ne descendra jamais ailleurs qu'au Séminaire de *Santa-Chiara*; il entretiendra avec ses directeurs une correspondance active qui est la preuve irrécusable d'une grande intimité.

Homme de foi et homme de doctrine, le P. d'Alzon l'était à un trop haut degré pour ne pas soutenir tous ceux qui en France se faisaient les ardents propagateurs des idées romaines. Comme l'a dit éloquemment un de ses disciples, le P. Bouvy, "il avait son *criterium*, l'autorité de l'Eglise, la parole du pontife romain. Saint Vincent de Lérins avait écrit au V^e siècle: *sentiendum cum Ecclesia*. Le P. d'Alzon adoptait cette devise de l'unité, et pour lui donner plus de précision, pour être plus sûr de la réaliser en lui, pour toujours croire, toujours penser, toujours sentir avec l'Eglise, il se dit que le Christ et l'Eglise vivaient en Pierre et parlaient par la bouche de Pierre, et il s'imposa à lui-même, à son intelligence, à son cœur, à sa vie, cette loi qui est vraiment une loi de lumière, la loi de toujours croire, de toujours penser, de toujours sentir avec le successeur de Pierre, *sentiendum cum Petro*". De là un choix dans ses amitiés. Les plus rapprochés de la chaire de Pierre étaient aussi le plus près de son cœur. Bien des noms d'ultramontains passent et repassent dans ses lettres, noms de cardinaux, d'évêques, de prêtres, de

religieux, de laïques, tous champions de la bonne cause, hardis défenseurs de ce Siègne romain que l'on menaçait alors de tous les côtés. Chacun le protégeait à sa manière, sur le terrain qui lui était le plus familier. Or, tous les terrains étaient attaqués à la fois et sur tous s'affirmait cette réaction salutaire dans les idées qui a fini par s'imposer aujourd'hui. On luttait contre les restes du jansénisme qui pénétrait la vie intime des meilleurs chrétiens, contre le gallicanisme officiel trop porté à considérer l'Eglise comme une dépendance de l'Etat, contre l'esprit païen dans les études, l'indépendance liturgique dans les cérémonies du culte, la déviation de la notion de l'Eglise, en attendant d'affronter le libéralisme politique qui a hérité de ces diverses tendances.

On rencontre le P. d'Alzon sur tous ces champs de bataille, à côté des plus fiers combattants. De là, ses déclarations et ses luttes dans la querelle des classiques, son action en faveur de l'enseignement chrétien au Conseil supérieur de l'Instruction publique, son adoption de la liturgie romaine et du chant grégorien bien avant les réformes bénédictines, son application quotidienne des principes de saint Alphonse de Liguori dans la conduite des âmes, ses travaux pour la pleine réintégration d'un ordre social chrétien. Il rejoignait ainsi le cardinal Gousset, Mgr Parisis et Mgr Pie, Mgr de Salinis, Dom Guéranger, les abbés Combalot et Gaume, toute la pléiade des ultramontains, sans parler des défenseurs de l'Eglise sur le terrain politique, Veillot, du Lac et leurs amis. Ce que l'on sait moins, c'est que, formé lui-même à l'école de saint Thomas, il en imposa l'étude à ses religieux et contracta dès sa jeunesse des liens inaltérables avec les Dominicains. Les Assomptionnistes furent les premiers étrangers à suivre les cours de la Minerve, jusqu'au jour où ils prirent le chemin de *l'Angelicum*. Malgré son âge et ses fatigues, le P. d'Alzon revenait écouter les professeurs dominicains de philosophie ou de théologie, chaque fois que ses affaires le ramenaient dans la Ville Eternelle. Il possédait l'édition complète des œuvres de saint Thomas, il encouragea l'abbé Uccelli dans le déchiffrement de ses manuscrits et se fit un honneur de souscrire, l'un des premiers, à l'édition critique patronnée par Léon XIII, dès les débuts de son pontificat.

Son amour de l'Eglise et du Pape, ses dix-huit mois d'études canoniques à Rome, lui inspirèrent une aversion profonde du gallicanisme juridique. Sur ce point-là encore il devançait bien de ses compatriotes qui voulaient du Pape comme docteur de la vérité, mais ne l'acceptaient pas comme suprême législateur. Et pourtant, remarquait le P. d'Alzon, un lien existe entre les vérités qu'il est chargé d'enseigner et les lois découlant de ces vérités qu'il est chargé de faire observer. Le mouvement ultramontain aurait donc manqué son but s'il s'était cantonné sur le terrain théologique, sans reconnaître également les Congrégations romaines et les tribunaux romains pour interprètes légitimes des coutumes et des lois de l'Eglise. Pour opérer un revirement en bloc, le P. d'Alzon aurait désiré une Encyclique invitant l'épiscopat français à accepter toutes les lois romaines, ainsi que les tribunaux suprêmes chargés d'exécuter et d'expliquer ces lois; il la demanda même par ses amis, et de vive voix à Pie IX, au mois de mai 1855; et, n'ayant pu obtenir cette direction officielle, il acquit la conviction que tout ce qu'il entreprendrait dans ce sens serait bien vu et même favorisé. Aussi, le jour de la Pentecôte, 27 mai 1855, à Rome même, consignait-il ces quelques mots dans un cahier de notes: "Aujourd'hui, jour de la Pentecôte, j'ai eu une forte impression que je devais pousser notre petite Congrégation à la défense et à la connaissance des saints canons."

La conséquence du gallicanisme était l'asservissement à l'Etat du clergé national, servitude redoutable au temps de l'empire césarien qui avait supprimé presque toutes les libertés. Il était à craindre que du despotisme politique on ne glissât vers le despotisme religieux, si le gouvernement trouvait des évêques complaisants. Il n'en manquait pas, et si appuyés que le Saint-Siège différait de sévir. Au premier rang se distinguait l'évêque

de Montpellier, prélat de cour s'il en fut jamais, que la chute de l'empire désarçonna quelque peu sans l'amener à modifier sa conduite. Il alla si loin que l'intervention de Rome fut jugée nécessaire. Elle provoqua l'acte le plus considérable qui se fût accompli en France après Napoléon Ier, au dire du P. d'Alzon qui savait son histoire.

Au Séminaire de Montpellier, celui-ci s'était lié d'amitié avec le vénérable André Soulas, qui partageait son zèle apostolique et son désintéressement. Soulas, devenu ensuite missionnaire diocésain, fut invité par lui, en 1840, à prêcher le Carême dans la cathédrale de Nîmes, et le P. d'Alzon, qui assista à tous les sermons, écrivait un jour: "J'ai passé tout le temps de la prédication à contempler la figure d'un saint." L'homme de Dieu mourut en 1857, après avoir doté le diocèse de Montpellier de Sœurs gardes-malades à domicile et de prêtres adorateurs missionnaires qui desservaient la chapelle Saint-Charles. L'évêque leur suscita des difficultés telles qu'ils durent se retirer, mais après en avoir appelé à Rome. Or, par décret du 24 avril 1871 et après un procès de plusieurs années, la Société des missionnaires et leur église furent soustraites à la juridiction de l'Ordinaire et soumises à celle de l'évêque de Nîmes, avec faculté de subdéléguer le P. d'Alzon pour la notification de la sentence. C'est lui, du reste, qui avait pris l'affaire en mains, et, par ses hautes relations, contribué à obtenir la décision. Il communiqua à Mgr Le Courtier les documents romains dans une entrevue qui ne manqua pas de gravité, enregistra sa soumission immédiate, et, le 4 mai 1871 au matin, revêtu de l'étole violette, il lut en latin et en français le décret romain au peuple qui se pressait autour de la chaire de Saint-Charles. Puis il réinstalla les missionnaires dans leur domicile et leur donna solennellement le pouvoir de prêcher et de confesser dans leur sanctuaire. On sait que lui-même en avait été privé par le prédécesseur de cet évêque. Il avait fait précéder la lecture des documents d'une allocution, dont nous empruntons l'analyse à *l'Univers* du 22 mai 1871.

Le P. d'Alzon déclare qu'il monte en chaire sous l'impression d'un double sentiment de tristesse et de joie. De tristesse, car il est venu remplir une mission très douloureuse. Il est pénible, en effet, lors même qu'on en a reçu le mandat de la Suprême Autorité, d'avoir à distraire une partie, si petite qu'elle soit, du troupeau à la conduite de son pasteur. L'accomplissement de ce devoir lui a été rendu plus facile par la soumission exemplaire de Monseigneur de Montpellier à la décision du Saint-Siège. Il est heureux d'en rendre témoignage et de le proposer à l'imitation des prêtres et des fidèles, pour l'obéissance qu'à leur tour ils doivent à leur évêque.

Le droit aurait voulu, peut-être, que le décret d'exemption fût affiché à la porte de l'église. Il a paru plus respectueux de se borner à en donner connaissance par une simple lecture. Mais cette lecture en public est nécessaire, car si un couvent de femmes a pu, dans un diocèse voisin, être soustrait à l'Ordinaire sans éclat extérieur, c'est que l'exemption ne concernait que les Carmélites seules. Mais la publicité doit être différente quand, au lieu de religieuses vivant dans l'obscurité et la retraite du cloître, il s'agit de prêtres missionnaires chargés de fonctions extérieures et publiques aussi importantes que la célébration des saints mystères, la prédication et la confession, dans une église qui ne leur est restituée qu'après plus de quatre ans et dans des conditions extraordinaires. L'acte du Saint-Père, en effet, après la définition de l'Immaculée Conception, le *Syllabus* et le Concile du Vatican qui concernent l'Eglise universelle, est le plus important qui se soit produit dans l'Eglise de France depuis le Concordat...

C'est ainsi que s'affirme dans la pratique le pouvoir de juridiction ordinaire, vraiment épiscopal et immédiat, du Pontife romain sur toutes les autres églises et sur chacune d'elles, sur tous les pasteurs et sur tous les fidèles, et sur chacun d'eux, pouvoir proclamé sous peine d'anathème dans le chapitre III de la constitution *Pastor aeternus*, au Concile du Vatican.

Il ne suffit pas, dit l'auteur de *l'Imitation*, d'être ami de Jésus-Christ à sa table, il faut l'accompagner jusqu'à la croix. L'amour de Rome, l'obéissance au Saint-Siège, le P. d'Alzon les pratiquait et les recommandait, quand les ordres ou les avis répondaient à ses sentiments et quand ils les contrariaient. Une affaire où se trouva impliqué Louis Veillot en fournit un exemple mémorable. Lié depuis trente ans avec le célèbre journaliste, il avait contracté avec lui une de ces amitiés solides qui se nouent seulement entre combattants. Or, le 13 avril 1872, dans une audience accordée à la noblesse

romaine et à des étrangers, parlant incidemment de la division des catholiques en France, Pie IX voulut donner des recommandations à tous. D'après *l'Univers*, voici le sens et même la lettre de ses paroles :

Il est un parti qui redoute trop l'influence du Pape. Ce parti doit pourtant reconnaître que sans humilité il n'y a point de parti juste. Il y a un autre parti, opposé à lui, lequel oublie totalement les lois de la charité. Or, sans la charité on ne peut être véritablement catholique. Donc, à celui-là je conseille l'humilité, et à celui-ci la charité; à tous je recommande l'union, la concorde et la paix, afin que, réunis en phalanges serrées et puissantes, les catholiques continuent de combattre en France l'incrédulité, l'impiété, le désir des gains injustes qui tenteraient de faire de nouveaux ravages, au grand dommage de la justice et de la vérité.

Au reçu de la première dépêche, Veillot se sentit touché et il en transmit aussitôt la teneur à son ami qui devait quitter Paris le 15 avril. Ce fut donc le soir du 13 ou du 14 avril qu'eurent lieu cette communication et cette consultation, et, le lendemain matin, le P. d'Alzon lui envoya cette réponse :

MON CHER AMI,

Si la dépêche que vous m'avez communiquée est exacte, évidemment *l'Univers* est blâmé, mais avec quelle bonté! On vous reproche de manquer à la charité, la plus grande de toutes les vertus. Ne fallait-il pas vous dire cela, pour faire accepter à d'autres qu'ils ont l'orgueil, le plus grand de tous les vices, le péché de Satan?

Que faire? Vous soumettre sincèrement, loyalement. Prouvez par votre obéissance que vous êtes de vrais fils de l'Eglise catholique. Gardez-vous de vous déclarer forts de votre conscience, juges, etc. Nous avons assez critiqué ensemble la formule de protestation des quatorze, vous ne les imitez pas, même de loin. Si l'évêque de Versailles a eu le droit de censurer leur vote public, Pie IX a le droit de juger vos paroles publiques. Votre soumission sera la plus forte preuve de votre foi à vos principes.

Mais, direz-vous, ceci n'est pas une affaire doctrinale. C'est vrai, mais souvenez-vous de la terrible responsabilité de cet homme unique qui porte sur sa conscience le poids des âmes du monde entier; n'aggravez pas le fardeau de Pie IX. Dans la parabole du prodigue, le fils aîné se fâchait qu'on tuât le veau gras pour un malheureux couvert de sottises et de haillons. Que lui dit son père? *Omnia mea tua sunt*. Comprenez donc que, sous ce blâme si doux, il y a la silencieuse prière d'un père vous conjurant de l'aider à raffermir le retour de fils qui, eux, ne l'ont pas toujours consolé; ils le savent bien.

Six mois avant que M. de la Mennais ne publiât *les Paroles d'un croyant*, le cardinal Micara me disait: "J'attends et j'observe. Rome fait subir à cet homme l'épreuve où l'on connaît les saints; s'il la supporte bien, un jour il sera canonisé; sinon..." Je descends de l'autel, où j'ai dit la messe pour qu'un jour l'on vous canonise.

E. D'ALZON.

Veillot suivit les conseils de son ami. Le 16 avril, *l'Univers* publiait en son nom et au nom de tous ses collaborateurs un acte de soumission complet, quoique fort digne et empreint d'une certaine fierté. Obéissance filiale ne veut pas dire avilissement.

Enfin, Pie IX poussa la confiance dans le P. d'Alzon jusqu'à lui demander quelquefois de prendre les informations les plus exactes sur les doctrines et les sentiments à l'égard du Saint-Siège de prêtres proposés pour l'épiscopat. Le P. d'Alzon n'en a jamais parlé; c'est à Mgr de Cabrières, témoin de deux de ces interrogatoires canoniques, que nous en devons la révélation. Dans son oraison funèbre de Mgr Besson, prononcée en 1888, l'évêque de Montpellier parle des enquêtes faites ainsi sur l'abbé Besson, futur évêque de Nîmes, et sur l'abbé Terris, appelé en 1876 au siège de Fréjus.

J'ai assisté, dit-il, aux conversations que le P. d'Alzon tint avec l'un et avec l'autre, et je puis déclarer aujourd'hui que, devant ces interrogations faites au nom du Pape, l'attitude de Mgr Besson comme celle de Mgr Terris fut admirable de déférence, de simplicité et, en même temps, de dignité et de noblesse.

CHAPITRE XX

La famille - L'homme intime

Devoirs de fils et de religieux du P. d'Alzon. - Sainte mort de sa sœur Augustine. - Pénible vieillesse de la vicomtesse d'Alzon, sa mort douloureuse. - Consolations du fils auprès de sa mère. - Mort douce et pieuse du vicomte d'Alzon. - Famille du comte de Puységur. - Brusque disparition de la plus jeune sœur du P. d'Alzon. - La retraite de Lavagnac. - Un grand-vicaire qui gagne une poupée à la loterie. - Elèves renvoyés qui embrassent leur ancien directeur en pleine rue. - Manière dont il dirigeait les personnes du monde. - Sagesse et lenteur de sa direction. - Sa popularité à Nîmes. - Il s'attribue l'insuccès des vocations d'hommes; est-ce mérité? - Vivacité et condescendance de son caractère. - Les récréations. - Notes intimes, de 1851 à 1863; vœu du plus parfait.

Les relations du P. d'Alzon avec sa famille tiennent une grande place dans sa vie, bien qu'il ne leur ait jamais sacrifié ni ses devoirs de prêtre ni ses obligations de religieux. On ne le lui demanda point, à vrai dire. Même au plus fort de la crise que nous avons rapportée, lorsque ses parents semblaient vouloir le détacher de tous pour se l'unir plus étroitement, ils songeaient, avant tout, à sauvegarder sa santé, à l'éloigner du souci des affaires, non à solliciter de lui la moindre infraction à ses engagements. Jamais un sentiment aussi vulgaire n'effleura même leur pensée, ils auraient cru se rendre coupables d'un acte de déloyauté. Aussi, malgré la diversité des attitudes et des appréciations, jamais ne s'éleva entre eux de vrai dissentiment. Le fils se reprochait quelquefois les inquiétudes que sa générosité légendaire leur causait, quelquefois aussi les concessions faites, et d'avoir, pour l'amour de la paix, frustré son Institut de la part qui pourrait lui revenir un jour. Ces sentiments, en apparence opposés, paraissent sous sa plume dans les moments critiques, sinon dans les mêmes lettres, du moins dans le même temps; ils nous porteraient à croire qu'il ne commit pas d'imprudence et se maintint toujours dans la bonne voie. Au surplus, son affection filiale n'en fut ni altérée ni diminuée, et l'amour qu'il trouvait parfois excessif de ses parents pour lui semblait croître à mesure que s'affirmaient leurs différends. N'est-ce pas pénétré de cette pensée que, le 8 octobre 1854, il écrivait ces mots sur un cahier de notes: "J'ai compris que les deux sentiments les plus douloureux qu'ait éprouvés Jésus-Christ, c'est l'abandon de son père et la pensée de l'affliction dans laquelle il plongeait sa mère."

La mort était entrée pour la première fois dans la famille du P. d'Alzon, le 19 juillet 1851, en lui enlevant le comte de Puységur, son beau-frère, malade et condamné depuis bien longtemps. Il l'avait peu connu, et n'était l'isolement dans lequel entra sa jeune sœur, cette disparition aurait passé pour lui presque inaperçue. Il n'en alla pas de même quand les personnes qui lui tenaient de plus près furent frappées à leur tour. En 1871, il écrivait:

Dimanche 16 juillet, il y aura onze ans que j'ai perdu ma sœur aînée. Tout est tombé, depuis, à côté de moi, et lorsque je m'appuie si fort sur votre affection, je me demande si chez moi ce n'est pas égoïsme. Le souvenir de tous ces tombeaux qui ont enfermé ce que j'ai tant aimé a de la douceur pour moi, car il me semble que Dieu a dû être miséricordieux pour des vies aussi pures aux yeux des hommes. Sa justice est très grande, mais sa bonté l'est aussi.

Accents du cœur que l'on n'attendrait pas d'une nature aussi forte et que pourtant on rencontre fréquemment sous sa plume, comme sous celle de Joseph de Maistre! Augustine, sa compagne d'enfance et sa seule confidente, mourut, la première, en 1860, presque sans s'en apercevoir. C'était à Montpellier, dans l'hôtel Roche, rue du Trésorier-de-France, que ses parents occupaient depuis peu. Il eut la consolation de lui administrer les derniers sacrements, après l'avoir visitée souvent au cours de sa maladie. Douce, un peu mélancolique, d'une volonté indécise, elle n'avait jamais osé franchir définitivement

le cercle restreint de la famille, surmontant toutefois ses incertitudes par un grand esprit de foi, par l'exercice de la charité au dehors, et, à l'intérieur du foyer, par son application à des études sérieuses qui donnaient du ton à son caractère et faisaient d'elle une femme très distinguée. Elle était mieux que cela, car son confesseur avouait qu'en dépit de sa timidité elle était une grande sainte. N'avait-elle pas manifesté sa vertu, non seulement par ses aumônes, mais par le don absolu de soi, s'appliquant sans cesse à s'effacer, à se dévouer à ses parents, leur faisant chaque jour des lectures prolongées et augmentant ainsi sa maladie, la tuberculose laryngée, qui devait l'emporter après de vives souffrances?

Bien que depuis longtemps le P. d'Alzon ne vécut plus avec sa sœur, l'impression qu'il ressentit de sa mort fut considérable. Il eut un tel besoin de consolation qu'il alla la chercher dans la solitude de Lavagnac, où ses parents ne purent se décider à le rejoindre. Alors, comme plus tard après le décès de chacun des membres de sa famille, il se produisit en lui comme un temps d'arrêt, une suspension de la vie, lui semblant qu'il en déposait le fardeau dans la douleur même, et puis rechargeant ce fardeau qu'il sentit plus lourd dès qu'il se vit plus seul.

Je suis venu, écrivait-il le 27 juillet 1860, me reposer une dizaine de jours à Lavagnac. J'avais besoin de silence et j'en ai demandé à ces lieux que remplit le souvenir de ma sœur. Je vais sans cesse la demander à sa chambre qui ne me la rendra pas; à la chapelle, je vais m'asseoir aux places qu'elle occupait d'ordinaire. Tout cela montre la puissance de la mort et la vanité de toute joie humaine. Il faut regarder plus haut. Pourquoi pleurer sur le bonheur de ceux que l'on aime?

Le vide fut bien autrement senti par la vicomtesse d'Alzon qui ne s'était jamais séparée de sa fille et la traitait toujours en enfant, malgré ses 47 ans sonnés à l'heure de leurs adieux définitifs. Malade elle-même, aveugle et accablée d'infirmités, à côté d'un mari presque nonagénaire et qui ne parlait à peu près plus, ses forces morales s'en allaient encore plus que l'énergie physique, lorsqu'elle fit une chute malencontreuse et se cassa le col du fémur, vers le 17 septembre 1860. De Lamalou où il arrivait après avoir prêché la retraite ecclésiastique de Perpignan, le P. d'Alzon s'empressa auprès d'elle, s'efforçant de calmer sa douleur. "Ma mère est estropiée pour le reste de ses jours, écrivait-il presque aussitôt. Ce qu'elle souffre est incroyable. Sa foi, grâce à Dieu, ne l'abandonne pas. Elle me disait hier: "A présent, je veux ne m'occuper que de la joie d'être jugée digne de souffrir." Une péritonite aiguë survint et ne lui laissa pas un instant de répit. Les lettres de son fils aux uns et aux autres décrivent brièvement la marche du mal et son dénouement.

Je suis allé passer quelques heures à Montpellier et j'en arrive. Mme de Puységur est sur les dents, mon père s'affaisse tous les jours. Il faut dire *fiat* et se sanctifier. J'aperçois déjà ma pauvre mère prenant place à côté des restes de ma sœur. Voilà la vie! Ah! qu'on est fou de vouloir autre chose que Dieu! (Le 2 octobre.)

Je suis revenu ce matin de Montpellier. A la crise de douleur a succédé la crise d'affaissement que les médecins redoutent presque autant, peut-être plus; mais enfin, les crises sont moins continues. Ma pauvre mère n'a à la bouche que ces mots: "Que votre volonté soit faite!" Sa tête - est parfaitement libre, mais quel état! Et si elle guérit, quelle vie! (Le 8 octobre.)

Je suis depuis quelques heures à Montpellier et je ne sais si je dois réciter les prières des agonisants pour obtenir que ma pauvre mère soit plutôt délivrée. Les seules paroles qu'elle prononce sont pour obtenir que Dieu ait pitié d'elle et faire tous les sacrifices qui lui sont demandés. L'intelligence ne lui semble conservée que pour cela. A l'instant où je vous écris, je l'entends pousser des cris déchirants. Ah! que Dieu la purifie avant qu'elle ne paraisse devant lui! Je vais venir coucher ici tous les jours, car c'est à 4 heures du matin que sont les crises les plus violentes; et si elle doit nous quitter avant peu, ce sera vers cette heure qu'elle rendra le dernier soupir, mais je tiens à être à Nîmes autant que possible tous les jours. (Le 11 octobre.)

Dieu vient d'appeler à lui l'âme de ma mère. La dernière parole qu'elle m'a adressée est celle-ci: "Il faut faire tous les sacrifices." Les dernières que j'ai entendues d'elle sont: "Mon Dieu, ayez pitié de moi, que votre volonté soit faite!" Dans la journée, elle a commencé à ne plus pouvoir parler, mais elle avait sa

connaissance. Les crises étaient toujours aussi vives. M. B. m'avait assuré qu'elle passerait la nuit; je me suis couché de très bonne heure, étant très fatigué par une extinction de voix. A 10 h. 30, on est venu m'éveiller; à 11 heures, elle rendait le dernier soupir. J'aime à croire que ce mois de souffrances atroces lui comptera pour le purgatoire; mais qui connaît la justice de Dieu? Faites prier, je vous en conjure... Je vous écris à 2 heures du matin. J'ai voulu me coucher; impossible de dormir, impossible de verser une larme. (Le 13 octobre.)

La personne avec qui je me console le mieux de la mort de ma mère, c'est elle-même. Si vous saviez ce que j'ai éprouvé quand, après vous avoir écrit et à quelques autres personnes, je rentrai dans sa chambre pour lui demander pardon de toutes les douleurs que je lui avais causées et que j'allai baiser cette main qui m'avait tant soigné! Il y avait de l'amertume, sans doute; mais enfin, nous ne sommes pas comme ceux qui manquent d'espérance. Sa dernière parole pour moi a été: "Il faut savoir faire tous les sacrifices." Pourquoi voulez-vous que ce testament ne me soit pas aussi précieux que tous les autres? Personne après elle ne me consolera mieux que vous, ma fille; mais, dans les dispositions que je vous montre, ai-je bien besoin d'être consolé? (Le 18 octobre.)

Il avait eu pourtant un vif regret, celui de ne pouvoir assister religieusement sa mère, comme nous l'avons déjà raconté. Son neveu, Jean de Puységur, tombait alors aux mains des Piémontais, et telle était la force d'âme de cette famille qu'au chevet de la vicomtesse mourante ses deux enfants, la mère du prisonnier et le P. d'Alzon, n'avaient d'autre préoccupation que de le renvoyer en Italie rejoindre les soldats de Pie IX, dès qu'il aurait recouvré sa liberté.

Le partage de la fortune de la vicomtesse entre le P. d'Alzon et sa sœur se fit à l'amiable, car jamais le moindre nuage ne troubla leur affection. Ils n'avaient qu'un désir, se favoriser l'un l'autre. D'un commun accord, outre le château de Lavagnac et les terres qui en dépendaient, la comtesse de Puységur garda surtout l'argent, tandis que son frère, héritant des propriétés du Vigan et du domaine de Montmau se trouvait privé de fonds disponibles. Il ne s'en plaignit pas, car, incliné par nature et par vertu à se faire, selon le mot de Mgr Cart, "la chose de chacun", tout son avoir liquide aurait promptement fondu entre ses doigts. Le frère et la sœur prirent à leur charge les œuvres d'éducation et de bienfaisance de la commune, fondées et entretenues par leurs parents: école des Frères, école des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, hôpital, etc., continuant leurs traditions de charité et se montrant à leur suite la providence de la contrée. Ils maintinrent aussi à leur père la situation dont il avait toujours joui et qui lui permit d'achever en paix son existence, sans modifier ses habitudes ni diminuer ses aumônes. Des personnes étrangères à la famille abusèrent même de sa faiblesse et de son grand âge, de sorte qu'à sa mort ses enfants durent acquitter 78 000 francs de legs divers qu'il avait laissés.

Le bon vieillard, après le décès de sa femme, ne se soutenait plus qu'avec le secours d'autrui. La tête pourtant restait libre, la constitution était si saine qu'il continuait à gérer l'administration de la propriété et que sa fin n'était nullement prévue. Les évanouissements qui alertaient de temps à autre ses enfants les avertissaient toutefois qu'une catastrophe subite était toujours à craindre. Que de fois le P. d'Alzon, les quatre années que vécut encore son père, se vit rappelé brusquement à Lavagnac dans l'attente de la séparation! La crise de nouveau surmontée, il reprenait le chemin de son collègue. L'automne de 1863 lui procura alarmes sur alarmes, et, une fois de plus, la faiblesse eut raison de la mort. Le fils écrivait le 21 septembre 1863 à la Supérieure générale des religieuses de l'Assomption:

Je viens vous demander des prières pour mon père qui a été administré ce matin. Dieu a permis que ses terreurs de la communion fussent calmées, et lui qui ne pouvait s'approcher de la sainte Table qu'au sortir du confessionnal, a reçu le viatique aujourd'hui lundi, quoiqu'il ne se fût pas confessé depuis samedi. Hier soir, à mon arrivée, le médecin avait les plus grandes craintes. Quoiqu'il ait déliré toute la nuit, ce matin il avait toutes ses idées.

Il se remit, toutefois, et continua, un an encore, son train ordinaire, entouré de l'affection et des soins que ne lui ménageait pas sa fille. Et après tant d'avertissements,

de veillées, de surveillances, le 27 octobre 1864 il s'éteignit si rapidement que le P. d'Alzon, averti aussitôt par télégramme de la gravité du mal, n'arriva que deux heures après sa mort. Il avait 90 ans accomplis. Tout fut si doux dans le départ de ce vénérable patriarche, son visage refléta ensuite un tel calme et une telle sérénité, que sa fille, qui avait la terreur des morts, même les plus chers, le fit porter à la chapelle du château afin de pouvoir prier à l'aise et entendre la messe à côté de son cercueil. Ses funérailles furent un vrai triomphe par le concours extraordinaire de peuple qu'elles attirèrent: "Dieu, écrivait le lendemain le P. d'Alzon, l'a récompensé, dès ce monde, de ses vertus; et comme l'une des premières, chez lui, était la fuite de tout éclat, je me persuade que la récompense de la terre n'aura pas retardé celle du ciel." Et un peu plus tard: "J'aime à croire que Dieu a traité avec miséricorde un chrétien qui, pendant quatre-vingt-dix ans, a marché du même pas dans la voie la plus droite et la plus scrupuleusement pieuse."

De toute la famille directe du P. d'Alzon il ne lui restait plus que sa jeune sœur, Marie, et son neveu Jean, élevé dans son collège et qui avait hérité du tempérament et des vertus d'intérieur de son grand-père. Retiré à Lavagnac, il n'en sortit plus qu'en 1870, à la tête du bataillon des mobiles de Lodève, rudes paysans pleins de foi qui firent, avec lui, bravement leur devoir sur plusieurs champs de bataille, et en 1872, pour épouser à Paris Mlle de Quinsonas, jeune fille très pieuse, qui partageait ses goûts, son amour de la campagne, de l'obscurité et des pauvres. Le reste du temps, il vécut sur ses terres, adonné à la mise en valeur de son domaine, à des devoirs de société et au service de tous ceux qui recouraient à lui. Chaque soir, au son de la cloche, quels que fussent le nombre et le rang des invités, tous se rendaient avec les domestiques à la chapelle familiale, et le châtelain faisait la prière au nom des riches et des pauvres assemblés.

Le jeune comte de Puységur avait une sœur, Alix, qui, le 6 janvier 1858 et âgée de moins de 20 ans, avait enfermé sa jeunesse et les espérances du siècle dans un Carmel de la capitale. Le P. d'Alzon avait présidé à sa vêtue comme il présida à sa profession, heureux de consacrer ainsi une vocation dont il avait reçu les premières confidences.

Sa sœur Marie, la comtesse Abraham, comme l'avait surnommée la vicomtesse d'Alzon à cause de son grand esprit de foi, partageait son temps entre Lavagnac, ses terres du Bordelais, le P. d'Alzon à Nîmes et quelques amis de Paris. En 1869, elle se rendit à Nîmes, descendit à l'hôtel du Luxembourg, disposée à suivre les offices de la Semaine Sainte dans la chapelle de l'Assomption. Elle assista, en effet, à la cérémonie des Rameaux, et, se sentant fatiguée, se mit au lit le soir pour ne plus se relever. La maladie ne s'aggrava que le Vendredi-Saint. A partir de ce jour, se déclara une fièvre pernicieuse qui l'emporta le 4 avril, dimanche de Quasimodo. C'était le cinquantième anniversaire de son baptême. En proie à de grandes souffrances, elle n'avait point permis qu'on lui appliquât une relique: "Je ne demande pas, répondit-elle, la diminution de la douleur, mais seulement la patience." De même, elle refusa d'émettre un vœu pour obtenir sa guérison, ne voulant que la volonté de Dieu. A son fils Jean, accouru auprès d'elle dès qu'il l'avait sue en danger, elle ne laissa que ces mots pour adieu: "Tu t'entendras avec ta sœur pour faire du bien. Souviens-toi qu'il n'y a que ce que l'on fait pour Dieu qui subsiste à la mort." Le P. d'Alzon lui administra les derniers sacrements, touché de ses sentiments de piété et surmontant son émotion, comme il le faisait en pareille occurrence, quitte à subir les jours suivants de terribles attaques de nerfs.

Les funérailles eurent lieu à Lavagnac, deux jours après, au milieu d'une immense affluence, tant la charité infatigable de la comtesse et son empressement à soulager les misères lui avaient attiré de sympathies. Au témoignage du P. d'Alzon, son carnet portait pour la seule année 1868 jusqu'à 1800 francs d'aumônes par mois, soit près de 22 000 francs en tout et plus de 100 000 francs de notre monnaie, sans compter les travaux d'hiver où elle donnait de l'ouvrage à tous les ouvriers agricoles qui en

manquaient. Et, cet hiver-là, elle avait consacré 5000 à 6000 francs à ces travaux peu urgents. De la chapelle du château, le corps de la comtesse de Chastenot de Puysegur, dont le mari avait compté un maréchal de France parmi ses ancêtres, fut transporté par les serviteurs de la maison au cimetière de Montagnac, dans l'humble caveau des Daudé d'Alzon. Là, son fils voulut fléchir une dernière fois les genoux près du cercueil de sa mère, et tous les assistants s'associèrent spontanément à cet adieu solennel et touchant.

Nous avons quitté Montagnac, remarquait l'abbé de Cabrières, emportant l'image d'une de ces scènes antiques auxquelles notre âge n'est pas accoutumé, et dans lesquelles, sans jalousie ni rivalité, mais au contraire avec piété et respect, tous les rangs et toutes les classes se confondaient pour honorer les saintes prodigalités de la richesse, la bonté condescendante de la grandeur.

Quelques jours après, le P. d'Alzon écrivait à la supérieure des Assomptiades:

La perte de Mme de Puysegur est celle que j'ai peut-être le plus ressentie dans ma famille. A mesure que la mort faisait des vides, mon cœur se repliait sur cette pauvre Marie, et quand elle n'a plus été là, je suis resté entièrement seul de ce côté. Heureusement, Dieu m'a donné ma famille de l'Assomption, et vous savez, ma fille, ce que vous m'êtes.

Il se promenait alors dans les belles allées du parc, se rappelant ceux qu'il avait aimés, qui s'y étaient promenés avec lui, qui avaient joui de la même verdure, de la même lumière, de la fête des mêmes couleurs, et qui ne les verraient plus jusqu'au jour du jugement. Et, par une pente naturelle, il était amené à penser qu'il suivrait bientôt la même voie, et à se demander "s'il valait la peine de faire de nos jours si rapides autre chose qu'une préparation à l'éternité". Pensées mélancoliques, certes, mais pleines de force et qui, au lieu d'abattre son courage, l'excitaient à poursuivre le bien commencé.

Même après la disparition des siens, Lavagnac resta pour lui la maison de famille où il trouvait toujours auprès de son neveu et auprès de sa nièce le même accueil filial. C'est là qu'il se réfugiait dans ses fatigues et dans ses tristesses pour reprendre haleine et retremper ses forces au contact du sol que, jeune encore, il avait foulé. Les grands arbres du parc protégeaient de leur ombrage ses méditations et ses prières, ils gardaient pour ainsi dire le secret de toutes ses pensées. Il vit grandir les premières enfants de son neveu, il les avait lui-même baptisées, et l'une de ses grandes joies, à la fin de sa vie, était de s'amuser avec elles, et, dans leur compagnie, de redevenir petit enfant. Car cet homme aux traits austères, au ton d'autorité et au maintien quelque peu dominateur, se plaisait en la société des petits et des pauvres gens, et nul ne sut comme lui se rendre accessible à eux. Tous ceux qui l'ont connu intimement parlent du charme mystérieux qui se dégageait alors de ses paroles et de sa personne, et l'on glanerait aisément dans ses lettres de quoi remplir la plus aimable des anthologies. Qu'on admire plutôt cet envoi, le 10 août 1865, aux enfants de Mme Paulin de Malbosc, une descendante de la famille de saint François de Sales:

MES CHERES PETITES COUSINES,

Figurez-vous que j'ai gagné, il y a longtemps, longtemps, à la loterie, une poupée! Voilà qui est extraordinaire qu'un vieux grand vicaire gagne les poupées! Je n'ai guère le temps de l'habiller, de la déshabiller, de lui donner à déjeuner, de lui apprendre à lire, et surtout il n'est pas convenable que je la fasse promener. Que dirait-on, à Nîmes, si on me voyait faisant prendre l'air à une poupée sur l'avenue Feuchères? Aussi, je viens vous demander un service, mais un grand service, et j'espère que vous ne me le refuserez pas.

Voulez-vous vous charger d'être ses petites bonnes, ses petites mamans? J'espère que votre maman à vous ne considérera pas son entrée dans la maison comme un accroissement de famille. Puis il faut vous dire: ma protégée a un petit trousseau, qui vous arrivera avec sa petite personne. Vous verrez, elle est assez bien fournie. Seulement, ses affaires m'ont fait l'effet de jaunir un peu; mais à la première lessive, à Berrias, tout cela pourra se rafraîchir.

Adieu, mes chères petites cousines. Croyez que j'ai une bien grande confiance en vous, puisque je vous charge de l'éducation de ma poupée. Vous lui donnerez de bonnes manières, vous n'attirerez pas trop son affection, vous ne me rendrez pas trop jaloux, et quand j'irai la voir et que nous causerons ensemble,

vous n'irez pas répéter ce que ma pauvre petite poupée et moi nous nous serons dit en confidence, quoique devant vous.

Adieu, mes chères petites cousines, encore une fois. Croyez que je vous aime bien, ainsi que votre maman et votre papa.

E. D'ALZON.

*

* *

Lui qui savait si bien condescendre avait pourtant qu'il ne réussissait guère, sauf auprès des femmes et des prêtres, et, convient-il d'ajouter, sauf auprès des enfants, des jeunes gens et du peuple. Son action sur l'enfance et la jeunesse se confond si bien avec sa propre existence, et nous avons eu si souvent l'occasion de la rappeler qu'il semble inutile d'y revenir. Relevons pourtant ce trait qu'il cita en 1872, dans son discours à la distribution des prix:

Je sortais un jour du collège Stanislas, à Paris, où j'avais été élevé vingt ans auparavant; j'étais en compagnie d'un de nos anciens députés les plus regrettés et de M. Charles Lenormant, que les libres penseurs d'alors venaient de forcer d'abandonner sa chaire à la Sorbonne. Deux jeunes gens vinrent se jeter à mon cou. "Quels sont ces messieurs"? me demanda Ferdinand Béchard; à leur accent, il les avait reconnus pour des compatriotes. "Ce sont, repris-je, deux anciens élèves que j'ai été obligé de rendre à leur famille. - Ah! dit M. Lenormant, j'ai eu tous les succès, dans mon lycée, mais je n'ai jamais eu, une fois sorti, la pensée de conserver l'ombre d'une relation avec mon proviseur."

Le P. d'Alzon attribuait cette influence à l'amour désintéressé des maîtres chrétiens pour leurs élèves, et il ne se trompait pas. C'est parce qu'ils devinaient en lui cette affection soucieuse de leurs vrais intérêts, même à travers les saillies de son caractère et la constante franchise de sa parole, qu'ils lui restèrent toujours et partout intimement attachés.

Les femmes surtout, femmes vertueuses s'il en fut et pratiquant comme lui de fortes austérités, l'apprécièrent et l'aimèrent bien plus que les hommes. Elles ne s'aveuglaient pourtant pas sur ses défauts extérieurs et elles regimbèrent plus d'une fois contre ses boutades; mais un mot du cœur - et il les prodiguait, - un acte de générosité - et il en faisait chaque jour - les ramenait bien vite à lui. Avec elles, comme l'attestent et leurs lettres et les siennes, il se sentait à l'aise, et ses lèvres comme sa plume n'étaient jamais à court de paroles. Dans les débuts de sa direction, il leur recommandait de préférence des livres d'une doctrine très élevée et peu accessible au plus grand nombre; plus tard, sauf à des âmes exceptionnelles, il indiqua des ouvrages bien plus simples et plus à la portée de tous. De même, dans sa jeunesse, sa spiritualité insistait sur les détails, exigeait une piété plus ardente, tandis qu'avec l'âge et par suite de ses occupations il laissait plus de latitude, se bornant aux lignes maîtresses et aux impulsions plus générales. Celles-ci, d'ailleurs, ne restaient jamais dans le vague, et, sans présenter rien d'extraordinaire, elles inculquaient le dégoût de tout ce qui était humain et naturel.

Il ne se fiait pas, non plus, à ses seules lumières, il savait interroger et prendre des renseignements avant de lancer une âme au service de Dieu. Par contre, la voie tracée et acceptée, il allait rapidement à d'autres âmes hésitantes ou débutantes qui avaient besoin de lui, se contentant, pour les premières, d'une direction qui se bornait à leur dire de se perdre et de tout perdre dans l'amour de Jésus-Christ, très simplement, sans beaucoup de paroles et sans aucune arrière-pensée. Il les amenait surtout à ne pas agir avec la perfection de la sagesse humaine, qui se concilie rarement, au point de vue surnaturel, avec la perfection de la sagesse divine. Quand il se convertissait, expression qui lui était chère, c'est-à-dire quand il se dépouillait de plus en plus de tout sentiment humain, l'effet de cette amélioration était une surabondance d'affection pour les personnes qu'il

dirigeait, affection dans laquelle il se dilatait très volontiers. Car, avait-il coutume de dire, "aimer plus à mesure qu'on se sent plus de liberté de cœur, me semble tout à fait selon Dieu".

Seules les personnes qui partageaient son intimité parvenaient à découvrir le désintéressement dont il faisait preuve chaque jour. En voici deux exemples, de caractères divers et qui ont trait tous les deux aux religieuses de l'Assomption. Le 28 octobre 1858, il mandait à son économe: "Cette pauvre Mlle Saben est malade et voudrait faire rompre le contrat. Comme elle a fait son testament en faveur des Dames de l'Assomption, je préfère sacrifier 6000 francs et qu'elles en aient 40 000." De cette renonciation, il ne dit mot aux religieuses, n'en parlant qu'à son économe pour éviter que le contrat fût rompu. Le 4 juillet 1862, il écrivait à la Mère Marie-Eugénie de Jésus: "Je me suis fait un scrupule de vous laisser quitter Sedan au moment où j'avais reçu une insulte personnelle - le renvoi de ses religieux de Rethel; - le temps a passé et je me ferais scrupule de vous retenir dans un pays où je prévois tant d'ennuis pour vous dans un avenir peu éloigné." Les traits analogues abondent dans sa vie, et l'on conçoit que ses familiers lui aient voué, à leur tour, un attachement qui ne connut pas de déclin.

Auprès du peuple de Nîmes son prestige n'était pas moindre, s'il ne le dépassait pas. Il le savait et on le savait autour de lui. Belle conquête faite dès 1835 et qu'il ne perdit jamais pendant les quarante-cinq années qu'il passa avec lui. A quoi attribuer une emprise si totale, dont l'histoire offre rarement pareil exemple? Sans doute à ce qu'il réalisait l'idéal de foi dont le peuple nîmois était alors si profondément pénétré. Plus encore, croyons-nous, à sa générosité native et à son absolu dévouement. Quand un homme riche, d'une naissance illustre, d'un talent incontesté, d'une haute situation sociale, fait chaque jour bon marché de lui-même pour ne penser qu'aux autres, de préférence aux plus humbles, et que sans lassitude son sacrifice se renouvelle une existence entière, par un juste retour des choses il acquiert une saine popularité. Ni la noblesse, ni la fortune, ni l'intelligence n'excitent la jalousie des classes inférieures et ne les offusquent, si celui qui en est pourvu n'affiche pas de sottes prétentions à la supériorité, s'il n'en use surtout que pour Dieu et les pauvres gens. Quand Mgr Besson, dans son oraison funèbre du P. d'Alzon, fait dire au peuple de Nîmes: "Nous avions un roi, et nous l'avons perdu", il proclame une vérité incontestable et contre laquelle personne ne s'éleva.

Ajoutons que dans ce milieu spécial, dans une ville qui compte de nombreux protestants riches et influents, les catholiques étaient fiers d'un homme qui avait su tout de suite leur en imposer et rehausser le prestige de sa religion. Sans les exciter les uns contre les autres, convient-il de remarquer, en s'efforçant même de les unir en tout ce qui leur était commun, sur le terrain politique particulièrement. Les protestants n'ont pas toujours répondu à ses avances, les légitimistes exagérés ont souvent cherché, de leur côté, à prendre tout le pouvoir, et quelquefois ils y ont réussi; d'autres fois, à force d'être exclusifs, ils se sont fait exclure à leur tour. L'histoire locale l'atteste trop pour que nous ne le relevions pas. Cet insuccès, si on peut l'appeler de ce nom, n'atteint pas la mémoire du P. d'Alzon. Comme il avait soin, dans ces circonstances, de pratiquer l'abstention absolue, son prestige demeurait intact.

Et pourtant, le P. d'Alzon ne se reconnaissait qu'une influence restreinte sur les hommes, et il l'attribuait à des défauts extérieurs qui le rendaient parfois désagréable, un peu malgré lui. Nous en trouvons l'aveu significatif sous sa plume, dans une lettre du 17 mai 1867:

On parlait, après dîner, des raisons qui ont empêché l'Assomption des hommes de prendre un plus grand développement. Je les laissais discuter, mais je vous avouerai, pour que vous en retiriez votre instruction, que toutes ces causes je les trouvais en moi, dans les défauts de ma nature. Certes, il faut

quelquefois savoir repousser, mais il est très bon aussi d'avoir de l'attrait, et quand c'est par vertu, on est presque toujours béni, même en ce monde.

La rareté des vocations assumptionistes et le départ, de plusieurs de ces vocations provoquaient ces réflexions amères, le jour où il écrivit ces lignes, Des conversations de ce genre [genre] se reproduisaient souvent soit chez les hommes, soit chez les femmes, jusqu'en 1871, où une nouvelle source de vocations apparut avec les alumnats, et, en rassurant les uns et les autres sur l'avenir immédiat de l'Institut, présenta la question du recrutement sous son vrai jour.

Il n'en est pas moins vrai que la remarque du P. d'Alzon n'est pas à rejeter complètement, et qu'il n'est pas le seul à l'avoir présentée. Sa correspondance force même à reconnaître que cette sensibilité excessive s'accrut plutôt avec l'âge et les infirmités. Il oubliait alors ce dont il convenait d'habitude qu'un des meilleurs moyens de rendre les hommes parfaits, c'est de les supposer tels, et qu'une administration moins bonne, mais sauvegardant l'affection, est préférable à une excellente administration qui se fait redouter. Que de fois, à la vue d'une injustice ou d'un manque de générosité, à l'audition ou à la lecture de propositions qui heurtaient ses convictions sur Dieu, sur l'Eglise, sur le Pape, n'a-t-il pas rendu témoins ses amis ou ses contradicteurs de ces fières indignations qui faisaient vibrer son être tout entier? A vrai dire, il n'eut jamais d'autres ennemis que ceux de la vérité ou du devoir; encore ne poursuivait-il que le mal dont ils étaient, à ses yeux, les instruments plus ou moins volontaires. L'accès d'humeur une fois passé, et il passait vite, la réconciliation suivait, franche, cordiale de sa part, sans laisser la moindre amertume dans son cœur.

Avec ceux qui vivaient d'ordinaire dans sa société, les discussions même les plus graves ne revêtaient que rarement pareille vivacité. Ses disciples les plus fidèles et les mieux en évidence avaient, du reste, une personnalité aussi tranchée que la sienne et ne lui auraient pas volontiers cédé le terrain. A part les questions de principe qui l'auraient trouvé irréductible, et qui ne suscitaient de leur part aucune contestation, on peut affirmer que dans la plupart des différends c'est lui qui vient à composition. Pas tout de suite, certes, et non sans affirmer souvent que sa manière de voir lui semble préférable, mais qu'il y renonce pour l'amour de la paix. Et fréquemment l'avenir lui donnait raison, bien qu'il s'agît de dispositions matérielles, de mutation de personnel, de dépenses à entreprendre ou à solder, toutes choses où plusieurs de ses religieux avaient la conviction d'être mieux entendus que lui. Il savait d'ailleurs interposer son autorité, quand il l'estimait opportun, de même qu'il coupait court aux reportages qui sont parfois le fléau des sociétés religieuses.

Entre hommes, les malentendus se dissipent rapidement et ne laissent après eux qu'un peu de poussière qui ne trouble pas la vue bien longtemps. Le regard du P. d'Alzon n'en était nullement offusqué, et soit avec ses religieux, soit avec les membres de la maison épiscopale, sa conversation égayait, reposait et instruisait en même temps.

Il nous apportait, dit l'abbé Clastron, vicaire général avec lui, des lettres d'évêques, des renseignements sur les œuvres catholiques auxquelles il prenait une si grande part, et surtout des nouvelles de Rome. Quand le P. d'Alzon. entamait cette matière, sa verve était intarissable. Bientôt, il ne s'agissait pas seulement de Rome, mais de l'Eglise entière. On signalait les épreuves qu'elle avait à subir dans les diverses parties du monde, les moyens de lutte que lui suggérait la sagesse divine, selon les temps et les lieux. Des questions de fait on passait aux questions de doctrine. On discuta, au début, sur certains points de théologie dogmatique et de liturgie, mais les divergences ne furent pas de longue durée. Plus fréquentes étaient les querelles sur les questions de philosophie. San-Severino commençait à mettre en honneur la théologie de saint Thomas, à la grande joie du P. d'Alzon...

D'un autre commensal de Mgr Plantier, de l'abbé de Cabrières dans sa notice sur l'abbé Thibon, citons ces quelques mots sur les conversations de l'évêché:

Mêlé à toutes les questions actuelles, aussi capable de converser sur les traités de Platon ou d'Aristote que d'interpréter sainte Thérèse ou saint Jean de la Croix, le P. d'Alzon apportait dans les entretiens

l'ardeur communicative de son enthousiasme apostolique et savait au besoin tempérer l'austérité de ses jugements sur notre triste époque par le récit de charmantes anecdotes, dont la spirituelle ironie n'allait jamais sans une bonhomie gracieuse.

Soulevons à présent le voile qui recouvre sa vie intime à l'aide de quelques notes extraites de ses lettres ou de feuilles détachées. Nous verrons ainsi l'homme sans déguisement, tel qu'il s'est analysé devant Dieu dans le secret de sa conscience.

Je vois devant moi bien du temps perdu et surtout un vide affreux dans le peu de bien que je suis censé avoir fait. (5 septembre 1851.)

J'ai depuis quelques jours le cœur tellement dans l'amertume que je ne sais si je suis capable de vous faire le moindre bien. Il faut donc que vous ayez la charité d'attendre que celui qui désire vous aider à vous guérir soit guéri lui-même... Je suis un peu à bas et même beaucoup. J'espère de la grâce de Dieu pouvoir me relever, mais il faut me donner quelques jours. Il y a longtemps que je n'avais pas passé par une crise semblable. (5 janvier 1852.)

Le grand mal des supérieurs, c'est qu'ils se préoccupent d'affaires et ne s'occupent pas d'eux. Il faut que vous fassiez un effort pour trouver du temps pour la prière... A mesure que l'on va, le corps s'alourdit et devient absolument incapable de tout élan un peu généreux. Il faut que Dieu soit bien miséricordieux de consentir à accepter en nous cette contradiction permanente entre notre bonne volonté et notre faiblesse. Je comprends à merveille ce laisser-aller d'une vie très occupée et je vois pour vous la nécessité, où je me trouve moi-même, de vous reprendre à chaque instant pour aller à quelque chose de mieux... Pourtant, saint François de Sales ne dit-il pas qu'autre est la dévotion de l'évêque, autre celle du Chartreux. Nous sommes un peu évêques, ma fille; il faut en porter la charge, et toutefois je vous engage à vous réserver vos moments. (1^{er} juin 1852; 18 mai 1853; 30 janvier 1854.)

Hier encore, je n'en pouvais plus. J'ai tâché de prendre les choses le mieux possible, de me pénétrer de la volonté de Dieu, et, sans que je puisse me rendre raison de tout cela, un revirement tel s'est opéré que je suis à être très content de la pensée que nous sommes en butte à beaucoup de tracasseries, d'humiliations, à Nîmes et à Paris. J'attribue cela à un vœu que j'ai fait aux âmes du purgatoire. (18 juillet 1854.)

J'ai eu, comme effet de mon vœu de pauvreté, l'impression que je devais faire les affaires de la maison comme domestique et non comme propriétaire, puisque la propriété en est à Dieu et à la Sainte Vierge. (26 septembre 1854.)

La honte que me cause la vue de ma vie passée, l'inutilité de ma vie, les taches que des sentiments humains ont jetées sur le peu de bien que je suis en état de faire, tout cela me bouleverse. J'espère que Dieu aura pitié de moi. (6 octobre 1854.)

Depuis que j'ai pris la résolution de profiter de mon état d'anéantissement intellectuel pour me sanctifier, Dieu me donne une plus grande facilité pour sanctifier quelques personnes autour de moi. Mais que de luttes intérieures j'ai à livrer! (13 décembre 1854.)

Les vertus que je me propose surtout d'acquérir sont l'humilité, la mortification dans le manger, l'oraison et la tenue extérieure. Je ne sais si Dieu veut que je lui demande la santé et je ne veux que ce qu'il veut, comme il le veut et de la manière qu'il le veut; mais s'il veut que je la lui demande, il me semble que c'est par l'intercession de la Sainte Vierge que je dois l'obtenir. (8 janvier 1855.)

Ce que Notre-Seigneur paraît surtout me demander, c'est de me retirer de beaucoup de choses pour ne m'occuper que de mon œuvre et de laisser tomber tout ce qui ne va pas à cette pauvre petite œuvre. (9 avril 1855.)

La Sainte Vierge m'a obtenu, il me le semble du moins, de très grandes grâces. J'ai compris que je me prêche trop moi-même et pas assez Jésus-Christ; que je dois attirer les âmes en étant moins moqueur, irritable, fier et dédaigneux. Il faut que j'attire par la patience, l'humilité, la douceur que je n'ai pas et que je dois acquérir. (15 août 1855.)

J'ai fait mon vœu ce matin, puis j'ai eu envie de le défaire en ce sens que je suis résolu, même sans vœu, de ne m'occuper que de mon œuvre; et pour le reste, je préfère prendre Notre-Seigneur par la générosité en m'en rapportant tout à lui. (19 décembre 1855.)

J'invoque beaucoup ces jours-ci les âmes du purgatoire et je dis sans cesse comme elles: je l'ai bien mérité. Comme plus je l'accepte, plus j'y trouve du profit, je l'accepte de tout mon cœur... Les affaires me tuent dans l'état de surexcitation où je me trouve, et toutefois je tâche de m'en tirer par des actes de résignation incomparable. Il me semble que j'accepte tout, et puis j'ai peur, même devant Dieu, de trop tout accepter par découragement et envie de jeter le manche après la cognée. (3 et 16 février 1856.)

Pour le moment, je n'ai pas l'esprit tourné aux fondations nouvelles. Comme vous dites, Dieu me bénit trop peu dans les succès pour que je croie bon de rien tenter de nouveau. (17 octobre 1856.)

J'ai fait la promesse de m'exercer, d'ici au 15 août 1859, à la perfection, afin d'en faire le vœu à partir de cette époque. (30 juillet 1858.)

Je fais le vœu de ne plus boire ni liqueur, ni café pur, ni thé, à moins d'un ordre exprès du médecin et des cas d'urgence, comme par exemple la menace du choléra. (28 novembre 1858.)

C'est un poids lourd que la vie, à certaines heures, et je me figure votre âme dans un état semblable à celui qu'a dû supporter mon pauvre corps pendant ces dernières années. On ne peut pas beaucoup, et l'on croit par moments que l'on peut moins encore. On s'accuse de paresse, et quand on succombe, on s'en veut de ne s'être pas ménagé. (2 septembre 1860.)

Me voilà acculé à faire le vœu du plus parfait. Depuis quinze ans que je veux le faire, que de temps perdu, que de lâchetés! Il consistera pour moi à faire le plus parfaitement toutes choses et les choses les plus parfaites. Toutefois, pour ne pas tomber dans les exagérations qui seraient l'abus de la perfection, voici quelques points sur lesquels je crois nécessaire de fixer plus particulièrement mon attention. Ma devise sera: *Mihi vivere Christus est*, la vie de Notre-Seigneur reproduite en moi, autant qu'il dépendra de moi: 1° dans la prière, où je consulterai Notre-Seigneur pour connaître le plus parfait et où je lui demanderai la force de l'accomplir; 2° par la pratique des vertus religieuses de notre petite Congrégation, et surtout par l'humilité, l'esprit de sacrifice, de charité, de prudence et de zèle; 3° par l'examen plus attentif de mes devoirs de religieux, de supérieur, de prêtre. (23 janvier 1861.)

Est-ce que quand je prêche qu'il faut savoir passer au-dessus de quelques ennuis personnels, je ne commence pas par établir que je ne saurais passer par-dessus les miens? (31 août 1861.)

Je vous admire d'avoir le temps d'être triste. Ah! mon enfant, quand on n'a pas le temps de prier, peut-on avoir le temps de s'assombrir le cœur?... Je souffre de votre tristesse. J'en éprouve aussi parfois; mais Notre-Seigneur me pousse tellement à lui que je me trouve un grand misérable de me replier sur moi-même pour penser à moi, me réjouir ou m'affliger de quoi que ce soit, excepté de ce qui l'afflige ou le glorifie. (16 janvier et 16 novembre 1863.)

CHAPITRE XXI

Le Concile du Vatican

Théologien et procureur des évêques de Nîmes et de Montauban, le P. d'Alzon ne parut qu'une fois au Concile du Vatican. - Mouche du coche et agent de liaison de la majorité. - Son installation au Séminaire français de Rome. - Brefs de: remerciement de Pie IX au diocèse de Nîmes et aux Assomptionnistes. - Le Concile se propose de tout rétablir dans l'ordre surnaturel. - Enthousiasme provoqué chez le P. d'Alzon par la catholicité de l'Eglise. - Son rôle dans les premières semaines du Concile., ses informateurs multiples, son travail quotidien. - "Je commence à me faire une idée de ce que c'est qu'un Concile." - Il organise, à la demande du Pape, un Bureau de correspondance internationale destinée à fournir des nouvelles authentiques à la presse catholique du monde entier. - Composition de ce Bureau. - Visite de Pie IX à Mgr Plantier malade. - Savante obstruction menée par les chefs de l'opposition. - La majorité demande l'étude immédiate de la question de l'infaillibilité, la Commission des vœux se prononce dans ce sens. - Part du P. d'Alzon à l'organisation de la majorité et à la préparation des débats sur l'infaillibilité. - L'incident de séance de Mgr Strossmayer. - Polémique du P. d'Alzon avec Mgr Dupanloup: rapports de convenue entre le dogme de l'Immaculée Conception et celui de l'infaillibilité pontificale. - Opposition plus forte que jamais de la minorité et indécision des présidents du Concile. - Le P. d'Alzon visite le cardinal de Angelis, premier président, qui n'accorde rien. - Cinq évêques de ses amis vont trouver le Pape, qui accorde tout. - Désaccord provoqué chez les chefs de la majorité par la nouvelle formule de l'infaillibilité pontificale, autres formules proposées et vote des premiers chapitres du projet. - Chronique conciliaire et extraconciliaire des mois de juin et de juillet, clôture de la discussion générale. - Congrégation générale du 13 juillet, nouveaux espoirs des opposants. - Surexcitation nerveuse du P. d'Alzon, les derniers jours du Concile; le triomphe dans la basilique Saint-Pierre.

Nous n'avons pas à retracer l'histoire du dernier Concile œcuménique, mais à décrire le rôle exact du P. d'Alzon. Son séjour à Rome se prolongea près de neuf mois, du 6 novembre 1869 jusqu'au 18 juillet 1870, jour de la proclamation de l'infaillibilité pontificale. Son évêque l'y avait amené comme théologien, et, forcé par la maladie de regagner son diocèse, par lettre adressée au Concile le 16 avril 1870, il le désigna comme son procureur; un acte analogue dressé le 26 mai 1870 par Mgr Doney, évêque de Montauban, lui conféra une seconde fois le même privilège. Ces marques de déférence auraient mis en mesure le P. d'Alzon de prendre aux travaux et aux cérémonies la part officielle et décorative dont tant d'autres surent se contenter. Son tempérament ne s'en accommodait guère; aussi ne parut-il au Concile qu'une seule fois, le 18 juillet 1870, perdu dans la foule anonyme des fidèles, et radieux, comme elle, d'entendre la définition de l'infaillibilité du Souverain Pontife.

Il eut pourtant une vie très active, agitée souvent, quelquefois fiévreuse, qui échappa à l'attention du grand nombre, de sorte que les historiens les mieux informés ont passé son nom sous silence ou ne lui ont accordé qu'une mention fugitive. Action cachée et discrète, voulue, sinon imposée par les autorités supérieures, et qui se déroula exclusivement hors des réunions de l'assemblée conciliaire. Il faut se contenter de l'esquisser à l'aide des 400 lettres environ qui nous restent de sa correspondance, car vouloir la détailler par le menu serait se condamner à refaire la chronique du Concile, et un volume entier n'y suffirait pas.

Deux camps se dessinent dès le début. Le P. d'Alzon a pris position depuis longtemps, et il n'est pas tendre pour les opposants. Ceux-ci le rencontrant partout sur leur chemin le comparaient assez volontiers dans leurs colloques intimes à la mouche du coche; lui-même adopta l'expression que lui renvoyaient de nombreux échos de Rome et il s'en sert à satiété dans ses lettres. Mouche du coche, c'est trop peu dire; il fut plutôt, pour parler comme aujourd'hui, un des principaux agents de liaison de la majorité.

Agent qui se déplaçait quelquefois par ordre, d'autres fois selon son inspiration, et qui, en cas d'insuccès, n'aurait compromis que lui-même. En fait, rien ne lui demeura inconnu de ce qui se passait à l'intérieur du Concile, non plus que de ce qui se préparait en dehors de ses portes.

Pour que le P. d'Alzon se soit mis ainsi dès le début sur un pied d'égalité avec les membres les plus influents, pour qu'il soit allé, et à plusieurs reprises, seul ou en compagnie, interroger trois des cinq cardinaux présidents, de Angelis, Bilio et surtout Capalti, et qu'il en ait rapporté aux siens les directions opportunes, il importe qu'en plus de ses relations personnelles il ait reçu de haut, peut-être même de très haut, une mission particulière. Tout le laisse supposer dans sa vaste correspondance, et pourtant la preuve qui écarterait toute objection ne se lit nulle part. Pour l'expliquer, nous risquons une hypothèse. Son évêque, l'un des membres les plus en vue de la majorité, était affligé d'une mauvaise santé qui l'obligea de bonne heure à garder la chambre, puis à revenir à Nîmes. Or, avant l'ouverture du Synode, par disposition du Souverain Pontife, il allait chaque jour *via dei Gondotti* chez Mgr Mermillod, ainsi que Messieurs Manning, Dechamps et Pie, et avec eux il constituait alors la vraie direction des infailibilistes. N'aurait-il pas, à l'occasion, délégué son vicaire général aux réunions du Comité des Cinq, qui ne survécut pas aux premières semaines du Concile, et la compétence du P. d'Alzon ne lui aurait-elle pas ensuite maintenu, à lui personnellement, auprès des chefs de la majorité la place de choix que lui avait d'abord ménagée Mgr Plantier? Parmi les membres de l'épiscopat français consultés par Pie IX sur l'utilité du concile et sur les sujets à y traiter figurait Mgr Plantier, dont la réponse, toute favorable, est datée du 27 mai 1865. Il l'avait rédigée, d'entente avec des théologiens de son diocèse, et il nous est impossible de supposer que le P. d'Alzon, vicaire général et l'ultramontain le plus marquant de Nîmes, n'ait pas été du nombre. Quoi qu'il en soit, dans la liste des matières à soumettre au futur Concile, l'évêque avait inséré deux des plus chères aspirations du fondateur des Assomptionistes, la proclamation de l'infailibilité pontificale et la codification du *Corpus juris novissimi*. Le 29 juin 1868, la bulle d'indiction fixa l'ouverture du Concile au 8 décembre de l'année suivante, en même temps qu'elle traça les lignes principales des travaux.

Pas un mot de l'infailibilité dans ce programme, pas une mention du pouvoir indirect de l'Eglise, deux questions pourtant qui ne tardèrent pas à tenir l'affiche. Les ouvrages de Mgr Maret, évêque de Sura, et de Mgr Dupanloup, par les violentes polémiques qu'elles suscitèrent, y contribuèrent plus que tout le reste. Mgr Maret aurait même désiré que Napoléon III dominât la haute assemblée par la présence d'un ambassadeur extraordinaire qui y aurait siégé avec autorité et grandeur. Il s'ouvrit à lui de ce dessein, appuyé par d'autres évêques qui étaient animés du même esprit. Le gouvernement d'alors avait à sa tête un vrai libéral, Emile Ollivier, opposé par conviction à toute immixtion de l'Etat dans les affaires intérieures de l'Eglise; il prit le parti de ne pas bouger, et l'abstention de la France entraîna, bon gré, mal gré, celle de tous les Etats. Pour la première fois, l'Eglise avait recouvré son indépendance à l'égard du pouvoir civil.

Le P. d'Alzon ne pouvait qu'applaudir à la conduite du premier ministre; son contentement apparut maintes fois sur ses lèvres et sous sa plume. Le 6 novembre 1869, il avait trouvé logement avec son évêque au Séminaire français; c'est là que, sauf invitation, il prit d'ordinaire ses repas. Deux grandes tables occupaient le réfectoire: celle des évêques, toujours pleine et assez souvent silencieuse, et, tout au fond de la salle, celle des vicaires généraux et des théologiens, fort animée par des conversations pétulantes et cordiales qui faisaient la joie de tous les convives. Au dire de divers

témoins, les héros en étaient les abbés Chesnel, de Ladoue et le P. d'Alzon. Ajoutons-y, à titre d'habitué, un familier de ce monde distingué, le savant abbé Darras.

Le mois qui précéda le Concile fut employé par le P. d'Alzon à des visites, à des négociations, à l'examen des questions à débattre. Le 10 novembre, présenté à Pie IX par son évêque, il se permit de lui remettre une adresse dont il avait pris l'initiative et qu'avait souscrite le clergé nîmois en faveur de l'infaillibilité pontificale; il y joignit une lettre des professeurs et des élèves de son collègue qui affirmaient la même foi.

Il est bien entendu, observait justement le P. d'Alzon dans l'adresse, que le clergé du second ordre n'a aucun droit pour la définition des dogmes; mais il ne peut lui être défendu de proclamer son adhésion à une doctrine que, depuis tant de siècles, les Papes enseignent dans presque tous leurs actes pontificaux et dogmatiques et qui est, nous le savons bien, la croyance presque universelle du monde catholique.

Pie IX remercia et le clergé nîmois et le personnel du collège de l'Assomption par un bref du 23 février 1870, que le journal *L'Univers* rendit public le 10 mars suivant.

Le 23 novembre, le P. d'Alzon revoyait le Pape par deux fois et il en obtenait de nouvelles bénédictions. Entre temps, il s'était assuré que les Congrégations religieuses de fondation récente comme les siennes n'avaient rien à redouter de la fusion avec certains Ordres anciens, ni de leur assujettissement à l'autorité directe des ordinaires. Il en conclut aussitôt qu'elles ne devaient attirer sur elles ni l'attention du Concile ni celle des évêques, mais plutôt s'appuyer sur Rome et s'entendre avec elle sans intermédiaire. Cette crainte dissipée, il se prit à dégager les idées principales qui allaient sous peu de jours s'affronter dans le Concile. Une note datée du 4 décembre 1869 et adressée aux Oblates de l'Assomption en constitue l'exposé lumineux qui peut s'appliquer à toutes les Congrégations religieuses. La voici:

En étudiant attentivement le but du Concile, on voit qu'on se propose surtout de rétablir tout l'ordre surnaturel apporté par Notre-Seigneur sur la terre. Il est attaqué par l'incrédulité, le naturalisme, le rationalisme et le socialisme. A l'incrédulité, on veut opposer les principes de la foi; au naturalisme, tout le plan des secours surnaturels et des espérances surnaturelles; au rationalisme, la base inébranlable de l'autorité divine, fortifiée par la doctrine de l'infaillibilité du Pape; au socialisme, la notion plus parfaite des principes sociaux, tels que les communique la grande société chrétienne, l'Eglise.

Les affirmations de la foi, la supériorité de l'idée du bonheur et des moyens de l'obtenir; la puissance des motifs de croire, la vie sociale, voilà ce que le Concile prendra pour point de départ. Mais quand ces grands jalons auront été posés, il faudra en tirer les conséquences. De la foi plus parfaitement affirmée découle un enseignement plus puissant: renouvellement des études; des espérances surnaturelles opposées au naturalisme moderne, une notion plus féconde de la sainteté; de l'autorité du Souverain Pontife plus énergiquement confessée, la nécessité de recevoir de lui une plus vigoureuse direction; de la manifestation plus complète des principes de l'Eglise, une lumière pour travailler à guérir les maux de la société.

Il faut ajouter à cela que ces grands principes combinés entre eux donnent d'autres résultats non moins admirables. Du principe de la foi plus nettement établi découlent pour les Oblates l'obligation d'étudier plus sérieusement la religion, afin de l'enseigner un jour, et un zèle plus grand de porter ce divin flambeau dans les pays étrangers.

Des enseignements relatifs à l'ordre surnaturel résultent pour elles: 1° l'obligation d'être des saintes; 2° la condition de la sublimité de leur vocation qui les appelle à prendre dans leurs écoles des schismatiques, des hérétiques, des juifs, des païens, et d'en faire des saints.

Aussi, de la promulgation de l'infaillibilité du Pape, il suit rigoureusement: 1° la nécessité de s'attacher du plus profond de leur être à ce centre impérissable de l'Eglise; 2° le privilège non moins grand de la servir comme il convient pour étendre le règne de Notre-Seigneur.

Enfin, de la promulgation des grands principes de la société chrétienne, il résulte une admirable mission, si les Oblates veulent s'en rendre dignes; un travail incessant, tant qu'elles seront en Europe ou quand on les y rappellent, pour s'occuper avec intelligence des œuvres de leur ressort, qui tiendront à lutter contre le socialisme et qui les prépareront à accomplir des œuvres analogues partout où on les enverra.

Je vous donne là le cadre d'un livre à faire et dont les chapitres se classent peu à peu dans mon esprit. Ce livre, je voudrais l'intituler *Les Congrégations religieuses et le Concile*.

Dès son arrivée à Rome, le P. d'Alzon est en quelque sorte fasciné par la catholicité de l'Eglise. Si les précédents Conciles généraux, sauf celui de Florence, n'étaient guère composés que des représentants tantôt de l'Orient et tantôt de l'Occident, celui du Vatican comprenait des évêques venus des cinq parties du monde: à ce titre, et pour la première fois, il méritait vraiment le nom d'œcuménique. Dès lors, les rivalités de pays, de nation, de peuple, n'avaient qu'à s'effacer devant les questions universelles et vraiment catholiques. Cette considération causait au P. d'Alzon une joie qui se manifesta, les premières semaines, dans chacune de ses lettres. Elle le confirmait dans la nécessité d'une piété désintéressée, généreuse, universelle, s'occupant plus des intérêts de Dieu que des nôtres, uniquement soucieuse des besoins de l'Eglise. Le 30 novembre 1869, il écrivait:

Je vous assure qu'il y a ici un fait admirable et qu'aucune religion ne peut reproduire, c'est la liste des évêques. Ce n'est rien en apparence, et c'est beaucoup. Quel est, je vous prie de dire, le souverain qui, convoquant ses préfets, en verrait arriver de tous les points du globe? Hier soir, un évêque américain me proposait un collègue chez lui. Voilà le P. Galabert qui quitte son évêque bulgare pour déjeuner, ainsi que moi, avec un évêque espagnol. Ce matin, un évêque alsacien ordonnait sous-diacre un jeune nègre dans notre chapelle. J'assistais samedi à une réunion de vingt personnes. Il y avait un évêque suisse, un évêque français, le patriarche des Arméniens, un patriarche d'Antioche, le patriarche latin de Jérusalem et l'archevêque de Londres. C'est de tous les points que l'on accourt. Voyez s'il faut aimer cette Eglise qui a le privilège d'être si réellement catholique.

Et pourtant, il n'assista pas à l'inauguration du Concile, le 8 décembre 1869. Une lettre écrite pendant la cérémonie expose de façon humoristique les motifs qui le retinrent à la maison.

Vous croyez que je vais vous parler de la première session du Concile qui a été tenue aujourd'hui même et qui peut-être se tient encore; détrompez-vous. Il pleuvait depuis 4 heures du matin. J'ai vu partir une foule de personnes du Séminaire français. Il pleuvait, le temps était sombre, les derniers nuages gallicans cachaient le soleil ou du moins l'obscurcissaient. J'ai pris mon parti, je suis monté chez moi, j'ai retiré la clé de ma porte; je me suis enveloppé le corps de mon manteau, les pieds de ma couverture; j'aurais fait du feu si j'avais eu du bois. Enfin, dans un bon fauteuil, j'ai fait appel à mon imagination. Je me suis représenté le Pape allant prendre l'aube et la chape à la chapelle Pauline, porté sur la *sedes gestatoria* - cela, je l'ai déjà vu; - les évêques descendant le grand escalier, M. Thibon accompagnant Monseigneur, comme je l'accompagnais moi-même il y a sept ans; le Pape entrant à Saint-Pierre (j'ai vu cela), entrant dans la salle du Concile - je l'en ai vu sortir, - j'ai vu la salle; - j'ai vu une autre fois 300 évêques; aujourd'hui, je m'en suis figuré 600...

Et, le même jour, dans une autre lettre, avant de suivre en esprit les détails de la cérémonie d'ouverture:

Quand les personnes de la maison ont été presque toutes parties pour Saint-Pierre, je suis monté à une loggia d'où l'on n'apercevait guère que des toits et des clochers. Ce n'était pas le plaisir des yeux que je cherchais, c'était la joie d'entendre les cloches. Mille cloches et plus ont dû annoncer le Concile. Cicéron dit dans *Le songe de Scipion*, si je ne me trompe, que les astres font dans l'harmonie de leurs révolutions le plus admirable de tous les concerts; moi, je me contentais d'un concert terrestre, et je vous déclare que rien ne lui est comparable.

Veillot qui, comme lui, manqua cette entrée, en a fait une description analogue à la sienne et qui s'alimente, comme elle, aux sources de la foi et des souvenirs.

Le P. d'Alzon n'assista pas, non plus, aux Congrégations ordinaires du Concile, où les théologiens des évêques n'étaient pas admis. Il n'en était pas moins informé de tout, non par son évêque, que la maladie immobilisait souvent au Séminaire français, mais par le P. Galabert, théologien de Mgr Popoff et de Mgr Benjamin, deux prélats bulgare et grec qui ignoraient le latin. D'autres évêques d'Orient n'étant pas plus capables qu'eux de suivre les lectures et les discussions en cette langue, la Propagande les avait confiés tous au P. Galabert qui leur servait d'ange gardien, écoutant au milieu d'eux les débats du Concile et leur traçant au moment voulu la ligne de conduite à tenir. De retour chez lui, le théologien assumptionniste résumait en latin dans son journal encore conservé les

discours entendus et les communiquait, au besoin, à son Supérieur général. Aussi le P. d'Alzon écrivait-il de lui, le 4 février 1870: "Le P. Galabert m'est extrêmement précieux; il assiste aux séances et m'en rapporte très exactement tout ce qu'elles ont d'intéressant."

*

* *

Il est difficile de définir son rôle à lui, au moins les premières semaines qui suivirent l'ouverture du Concile. On le voit mêlé à tout sans qu'on puisse dire comment. Presque chaque jour il écrit en France, transmet des nouvelles plus vraies que celles des journaux et qu'il était autorisé à répandre. Sa correspondance constitue ainsi la chronique authentique du Concile, l'histoire extraconciliaire que passent sous silence les Actes officiels et dont elle fournit la clé. N'est-ce pas grâce au journal d'un membre de la majorité que le P. Grandérath a pu lier entre eux documents et événements du Concile? La lecture attentive de son ouvrage assez touffu nous amène à conclure que les informations du P. d'Alzon concordent toujours avec les siennes et qu'elles sont plus abondantes, du moins pour la partie publiée.

Comment en serait-il autrement? Des sept abbés français appelés théologiens du Pape et qui, depuis deux ans en résidence à Rome, avaient préparé les matières du Concile, le plus grand nombre l'entourait d'une solide amitié, et deux d'entre eux partageaient avec lui l'hospitalité du Séminaire français. Il connaissait personnellement presque tout l'épiscopat de son pays. En relations affectueuses avec Mgr Manning et avec Mgr Mermillod, bien avant le Concile, il avait par eux pris contact avec les évêques anglais et suisses. Son intimité avec deux vicaires apostoliques Jésuites, d'origine allemande, lui ménagea la connaissance des principaux théologiens de la Compagnie, entre autres des rédacteurs de la *Civiltà cattolica*, dont la part ne fut pas moindre dans l'élaboration des projets à discuter sur le dogme et la discipline. L'un d'eux, Mgr Meurin, évêque d'Ascalon et résidant au *Gesù*, autographiait les pièces secrètes de la majorité, et le P. d'Alzon, qui les transportait souvent et les rédigeait quelquefois, le voyait presque tous les jours. Avec Mgr Martin de Paderborn, surtout avec Mgr Senestrey de Ratisbonne, la communauté de vues et de sentiments était si étroite qu'ils agissaient toujours de concert dans les moments les plus difficiles.

Par le P. Galabert, il exerçait une action discrète, mais soutenue, sur un petit groupe de prélats orientaux, très unis au Saint-Siège, sur d'autres également qu'il détacha de Mgr Dupanloup. L'évêque d'Orléans leur avait promis le maintien de certains usages déjà condamnés par la Propagande, moyennant leurs votes contre l'infailibilité pontificale. Or, par suite de circonstances tout à fait providentielles, le P. Galabert apprit les données de cet accord sur le bateau qui le conduisait à Rome; l'affaire s'ébruita bien vite et parvint jusqu'aux oreilles de Mgr Ricci, maître de chambre de Pie IX, et par lui jusqu'au Pape, qui manda aussitôt le religieux Assomptionniste en audience particulière pour en avoir de sa bouche les détails exacts..

Un ancien élève du P. d'Alzon, Pécoul, attaché à l'ambassade de France, avait déjà rempli cette charge à Madrid et en avait rapporté, en plus de l'usage familier de la langue castillane, des rapports excellents avec les évêques espagnols. Il en fit bénéficier son maître, qu'il mit en relation avec eux.

J'ai vu le P. d'Alzon au moins une fois par jour durant le Concile, écrivait Pécoul en 1884. Nous nous passions les nouvelles. Il me donnait ses instructions, prenait les livres chez moi, me prêtait des brochures, etc. Je puis dire que nous avons vécu ensemble.

Le P. d'Alzon lisait non seulement les pièces officielles, que sa qualité de théologien ne lui permettait pas de négliger, mais encore toutes les publications relatives au Concile. Il en signalait les passages les plus significatifs à ses amis de Rome, surtout à Louis Veuillot qui le fréquentait assidûment. L'œil vigilant et l'oreille toujours tendue,

il ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à rasséréner l'atmosphère ou à l'assombrir. Il était en rapports presque quotidiens avec Mgr Jacobini, le sous-secrétaire du Concile. Il voyait aussi les cardinaux présidents. Recourut-il également à Pie IX, qui lui témoigna toujours une grande estime et une sincère affection? Une seule fois, à ce qu'il nous semble, lorsqu'il accompagna en audience trois membres en vue de la majorité. On lui confia même, à lui qui s'était toujours dérobé à tout entretien avec les souverains de la terre, une mission spéciale auprès de l'empereur Napoléon III, et il l'accepta pour le bien supérieur de l'Eglise. Le voyage déjà combiné entre Rome et Paris n'eut pourtant pas lieu, contrarié par des événements qui en auraient anéanti le résultat.

Les huit cent cinq Pères réunis à Rome comprenaient trois groupes: la majorité, la minorité et le tiers parti ou les indécis, les moins nombreux de tous. Dès la nomination des délégués aux députations de la foi et de la discipline, l'infaillibilité entre en scène et impose les choix. Les premiers votes détermineront dans quel sens penche la majorité du Concile. Les amis de Dupanloup, se sentant battus d'avance, proposent aussitôt de se grouper par nations ou d'après les langues. On l'avait fait jadis à Trente, quand l'usage du latin était plus répandu et le sentiment national moins accusé. Une certaine politique y eût assurément trouvé son compte, mais Pie IX s'oppose à ces catégories qui sont toujours un principe de division. Un Concile œcuménique est une famille de frères venus de tous les points du globe pour se fortifier, pour proclamer l'union par la foi et la charité autour du centre immuable de la vérité.

Il n'y aura donc point de nationalités, écrivait le P. d'Alzon le 7 décembre 1869, il n'y aura que des évêques catholiques, depuis les Hurons et les Iroquois, dont l'évêque (je le connais) sait passer des mois entiers dans des lits faits de neige et de peaux d'ours, jusqu'aux nègres de la Sénégambie, dont l'évêque tremblait encore hier soir la fièvre, tant il est gelé sous un climat qui m'a pourtant, jusqu'à aujourd'hui, dispensé de faire du feu.

Il fallait pourtant se connaître pour bien choisir les membres des Commissions. Un seul point réunissait tous les Pères du Concile, ils convenaient qu'une part proportionnelle devrait être accordée à chaque pays; sur le reste, les avis divergeaient du tout au tout. Les membres les plus influents de la majorité et de la minorité se concertèrent donc séparément;

dans une série de réunions préliminaires, ils arrêtaient les listes des candidats. Nous connaissons en gros les dernières résolutions de la majorité par le journal de Mgr Senestrey, évêque de Ratisbonne, qui fut l'âme du groupe avec Mgr Manning. Le P. d'Alzon assista, avec son évêque, à la plupart de leurs conférences et seconda leurs efforts. Ils convinrent de n'élire que des évêques favorables à l'infaillibilité du Pape et de remettre la composition de la liste définitive à l'archevêque de Westminster. Le P. d'Alzon a raconté plaisamment la part qu'il prit au dernier moment pour fixer la liste des candidats à la députation de la foi:

Voici ma vie d'hier (11 décembre 1869). Je dis ma messe, je déjeune, je pars pour Saint-Pierre dans la voiture de l'évêque de Rodez - il y avait Congrégation générale. Je vais à une demi-heure de là, chez un ami, consulter des livres; de là chez Veillot. Je ne le trouve pas, je donne mes renseignements à sa sœur. Je rentre, j'écris une lettre, je dîne après m'être rasé et avoir récité mon office. Je lis votre lettre et je vais savoir si les évêques sont rentrés. On me remet un petit volume in-folio à lire dans la soirée. Je crois pouvoir m'enfermer. Point, l'évêque de Versailles me demande; j'accompagne l'évêque de Versailles. Zut! voilà Veillot. Je reste une heure avec lui chez l'évêque de Nîmes. Ah! je respire. Point, M. de Cabrières vient rédiger dans ma chambre une pétition d'Académie et me fait sur la peinture de Claude Lorrain une dissertation très spirituelle, mais dont je n'ai que faire. Il s'en va; un attaché de l'ambassade m'arrive pour me parler des évêques espagnols. Je ne l'ai pas encore mis à la porte que Mgr Mermillod me demande par son domestique. Je vais l'attendre à l'Académie ecclésiastique. " Mon cher, je vous donnerai une voiture, vous irez chez le cardinal Pitra et chez le Général des Dominicains; de là, vous viendrez me porter leur avis." Je cours chez Pitra qui ne sait rien, de là chez le P. Jandel qui n'a rien préparé. Je rentre chez Mgr Mermillod. Un ennuyeux me saisit; je m'en débarrasse en priant Mermillod de monter. Il eût jacassé avec moi jusqu'à toutes les heures, mais je veux souper. Je le remets aux mains de l'ennuyeux, je rentre; on

était à table. Je monte vite chez moi, après avoir dit à mon évêque l'objet de ma course. Je m'enferme, et à 11 heures du soir je dis mon office... Le lendemain matin, le P. Jandel vient me porter ses noms; je l'expédie à Mgr Mermillod, mais mon évêque veut que j'y aille, à mon tour. J'irai donc...

Le soir même du 12 décembre, la liste définitive des vingt-quatre membres choisis par la majorité était arrêtée, lithographiée et distribuée. "Elle a été préparée, dit le P. d'Alzon, par Manning, les cardinaux de Angelis et Corsi, un peu par Messieurs Dechamps, Plantier et Mermillod." Deux jours après, tous ces candidats triomphaient à une énorme majorité, la liste adverse recueillait à peine cent voix sur plus de sept cents votants. "Le Concile est fait", ne cesse de dire le P. d'Alzon dans chacune de ses lettres; de fait, ce vote laissait pressentir ce qui arriverait.

Son évêque figura dans la députation de la discipline; la liste de la majorité, arrêtée de la même manière que celle de la députation de la foi, obtint également la presque unanimité des voix. Pour les députations des Ordres religieux et des rites orientaux, le choix des membres ne réclamait pas les mêmes exclusives; c'est pourquoi les délégués élus représentaient tous les partis, non moins que toutes les nations. Là encore, le P. d'Alzon ne plaignit pas sa peine, comme en témoigne ce billet que lui adressait le cardinal Pitra: "Il est urgent d'aboutir et nécessaire de s'entendre avec le P. Jandel sur la Commission des Réguliers. Sans cet accord, toutes vos listes courent le risque d'être rejetées par tous les réguliers. On peut remettre au porteur ce qui serait destiné à Saint-Calixte", le palais servant de résidence au cardinal.

Les membres des députations nommés et les positions prises, d'accord avec les chefs de la majorité, les occupations du P. d'Alzon ne cessèrent point, bien qu'il soit impossible de les préciser, tant sa discrétion a été complète. Dans ses lettres il exerce sa verve contre les inopportunistes, non moins que contre les parlementaires. C'est ainsi qu'il écrit le 5 janvier 1870:

En ce moment, je suis un peu absorbé, non par le Concile, où je n'ai rien à faire, mais par les abords du Concile. On avait manifesté des craintes que la liberté ne fût ôtée à la discussion. Les légats, c'est-à-dire les présidents, ont laissé parler, déparler, avec une facilité et une condescendance exagérée. On a parlé de toutes les manières et sur tous les tons. Savez-vous ce qui arrive? Les évêques s'ennuient à périr. Rien de curieux comme la figure d'un évêque revenant du Concile. Le Saint-Esprit se sert de l'ennui pour châtier ceux de Nos Seigneurs qui, au nom du catholicisme libéral, craignaient que l'on n'abordât pas certaines questions.

Du reste, il faut reconnaître que les discussions des Pères, bien qu'empreintes parfois de quelque vivacité n'atteignirent jamais le ton violent où se haussèrent les controverses agitées dans les assemblées œcuméniques précédentes. Les raffinements de la civilisation gréco-romaine que l'on vante tant, sans beaucoup la connaître, n'atténuèrent pas chez les hommes d'Eglise, et les plus saints, et les plus respectés, une crudité de langage et de sentiments qui aujourd'hui ferait scandale. Revenons aux déclarations du P. d'Alzon.

Ma vie est aussi intéressante que possible, note-t-il le 19 janvier, mais je ne m'appartiens pas. Il ne faut donc pas trop compter sur moi... Rome a pour moi, dans ce moment, un immense intérêt; mais, à cause de ma position, je ne puis pas en parler, même à des prêtres avec qui je suis intimement lié. Je vois se traiter une foule d'affaires, s'agiter une mer de sentiments opposés. Dieu, il faut l'espérer, tirera sa gloire de tout cela. Enfin, je commence à me faire une idée de ce que c'est qu'un Concile.

Et le 10 février:

Je suis avec une très grande attention la marche du Concile, non pas tant dans ses délibérations que dans ses agitations extérieures et intimes à la fois, et dans les effets qui peuvent résulter du choc de tant d'idées contraires et de tant de courants opposés.

Il recueille sur les opposants des traits qui sentent la bataille et il ne ménage guère dans ses propos Mgr Dupanloup, leur vrai chef au jugement de tous, bien que sa position dans le Concile même soit restée assez effacée. Un jour, Mgr Pie lui dit: "L'évêque d'Orléans accuse Veuillot de faire l'émeute à la porte du Concile, lui la fait au

dedans." Un autre jour, on lui rapporte cette parole: "Mgr Dupanloup parle aux évêques comme s'il était le Pape, au Pape comme s'il était le Concile; vous verrez qu'il parlera au Concile comme s'il était le Saint-Esprit."

Le 12 décembre 1869, Mgr Manning dit au P. d'Alzon ces paroles mémorables qu'on a l'habitude de lui attribuer à lui-même: "Les deux périls du temps présent, ce sont le péché originel et la modération. En fait de vérité, il n'y a pas d'exagération: c'est oui ou c'est non. Si celui qui dit oui est exagéré, celui qui dit non ne l'est pas moins, puisque ce sont les deux extrêmes." A quoi le P. d'Alzon, aussi peu enclin à ce genre de modération que l'archevêque de Westminster, ajoutait pour son propre compte: "Notre-Seigneur a dit de certains modérés: Puisque vous n'êtes ni chauds ni froids, je vais vous rejeter de ma bouche. J'adore la modération, mais j'ai peu d'attrait pour celle qui fait à Notre-Seigneur l'effet d'un vomitif."

*

* *

Dans les premiers jours de février 1870, avec l'autorisation des présidents du Concile, il organise un Bureau de correspondance internationale qui a la mission d'alimenter de nouvelles authentiques la presse catholique du monde entier et d'atténuer le mal causé chaque jour par la presse libérale. Dès le début du Concile, en effet, des membres du corps diplomatique ont obtenu d'employés inférieurs ou supérieurs de l'imprimerie vaticane des documents secrets, qui, publiés aussitôt, ont été tournés contre les intérêts de l'Eglise; et ces pièces exactes, mais compromettantes, mêlées aux renseignements les plus controuvés, égarent l'opinion publique et la disposent mal à recevoir ensuite la vérité. Ces indiscretions sont d'autant plus fâcheuses qu'il est interdit aux évêques de parler des affaires intérieures du Concile, soit aux prêtres de leur famille épiscopale, soit à leurs secrétaires particuliers ou chapelains, soit même à leurs vicaires généraux, sous prétexte de consultation théologique. Ainsi, l'opposition dispose ouvertement ou par des voies cachées des meilleurs moyens d'information, lorsque la majorité est condamnée à la discrétion la plus absolue.

Sans doute, des exceptions furent faites à la loi du silence. Pour diminuer l'effet produit par les nouvelles tendancieuses de quelques diplomates, Mgr Manning fut autorisé par le Pape à informer de la vérité le chargé d'affaires anglais, et celui-ci, à son tour, transmet les renseignements au premier ministre Gladstone. Le P. Grandérath assure que des dispenses analogues furent accordées à des évêques d'autres pays. Les dernières permissions semblent bien le résultat des démarches tentées par le P. d'Alzon et Mgr Mermillod, au mois de février 1870.

Pour répondre, écrit le P. d'Alzon le 6 février, aux fausses nouvelles lancées par des journaux soi-disant catholiques, sans parler des autres, après avoir pris conseil de Mgr Jacobini, le sous-secrétaire du Concile, je me suis décidé à aller trouver le cardinal Bilio avant-hier soir (= le 4). Je lui portais un extrait d'un journal français qui passait toute idée. Notez que c'est un *bon journal*. "Vous venez à propos, me dit le cardinal. Demain, les présidents du Concile se réunissent et la question sera agitée. Revenez demain soir, vous aurez une réponse." Je suis retourné hier. Le cardinal Bilio, en me recevant, me dit: "Les présidents se sont réunis, ils approuvent votre idée. Entendez-vous avec l'évêque de Poitiers. - Eminence, repris-je, une réunion d'évêques a déjà eu lieu qui comprenait Malines, Moulins, Hébron et Poitiers. Moulins a été d'avis de faire donner des démentis officiels par le *Journal de Rome*, Poitiers le partage. Je suis chargé de dire à Votre Eminence qu'Hébron et Malines sont d'un sentiment tout opposé. - Eh bien, reprit Bilio, entendez-vous avec Malines."

J'ajoutai: "Mgr Mermillod (= Hébron) avait pensé un moment à publier ici un journal. Il me semble que ce serait un malheur. 1° Il y en a un, quoique mauvais, la *Correspondance de Rome*; 2° il aurait, en commençant à présent, peu d'abonnés; 3° il compromettrait encore d'une certaine façon le Souverain Pontife ou les évêques, ce qu'il faut éviter. - Vous avez parfaitement raison, fit observer le cardinal Bilio. Puisque vous pouvez vous entendre avec M. Keller, vous n'avez qu'à vous adresser à lui. Si par sa

Correspondance il peut rectifier bien des erreurs, les présidents du Concile lui en seront reconnaissants. Quant aux renseignements et à ce qu'il faut dire, adressez-vous à Mgr Dechamps et à Mgr Mermillod."

Keller dirigeait, depuis 1865, *la Correspondance de Clairbois* qui servait plus ou moins de lien entre les journaux catholiques des départements, les inspirant dans leur lutte en faveur de la pure doctrine romaine. Les informateurs ne furent pas aisés à trouver. Repoussé par les évêques de Moulins et de Poitiers, le P. d'Alzon pouvait, selon les instructions des présidents, s'adresser à ceux: de Malines et d'Hébron. Mgr Dechamps, avec qui il dîna au Séminaire belge, le 15 février, ne crut pas devoir accepter la proposition; il ne restait plus que Mgr Mermillod, qui y adhéra d'autant plus volontiers qu'il avait eu la même initiative et avait déjà préparé le terrain. Il lui apprit, en effet, que le Pape l'avait dégagé du secret pontifical, ainsi que trois autres évêques: Manning, Dechamps et Martin de Paderborn, et qu'il les autorisait à lui fournir tous les renseignements opportuns. Ainsi, la défense disposerait des mêmes moyens que l'attaque.

Tous ces détails, extraits de diverses lettres du P. d'Alzon, sont confirmés par une courte note manuscrite rédigée plus tard par le cardinal Mermillod, à la demande du P. Emmanuel Bailly, et que nous allons reproduire.

Lorsque la presse du dehors parlait avec tant de légèreté des grandes assises de la catholicité et qu'on tentait de soulever contre l'Eglise l'opinion publique de l'univers, Pie IX demanda à Mgr Manning, à Mgr Dechamps, à Mgr Pie et à Mgr Mermillod d'organiser des correspondances loyales, sincères, prudentes, qui, dans les diverses parties du monde, publiassent simplement les faits du Concile, en écartant les préjugés soulevés contre son action et les doctrines de l'Eglise. Les hommes les plus éminents de l'Angleterre, de l'Allemagne, des Etats-Unis, de la France, de l'Espagne (et de l'Italie) apportaient leur concours à cette œuvre. L'abbé d'Alzon était certainement un des ouvriers les plus intelligents et les plus dévoués, et ses correspondances ont été marquées de cette empreinte catholique, de cette fermeté de doctrine et de cette distinction de la forme qui les ont fait accepter même des adversaires.

Un des membres de ce Bureau international, le commandeur Paul Mencacci, plus tard directeur de la revue *Il divin Salvatore*, à Rome, nous a laissé, avec les noms de ses principaux collègues, quelques renseignements manuscrits sur cette organisation de presse. Les réunions se tenaient chez le comte de Bloum, palazzo Colajani, piazza Trajana; elles avaient lieu régulièrement chaque semaine et toutes les fois que Mgr Mermillod jugeait à propos de communiquer aux journaux catholiques quelque nouvelle ou quelque direction. On y voyait, en dehors des deux personnes citées et du P. d'Alzon, le comte Pergenne, un noble Autrichien de Vienne; le comte Gozé, Dalmate, conseiller à l'ambassade d'Autriche; le comte Bréda; deux nobles Anglais, lord Dingsbey et Brodenham; le marquis Giovanni Patrizzi-Montoro; le duc Salviati, etc.

Il ne semble pas, en dépit de l'affirmation de l'évêque d'Hébron, que le P. d'Alzon ait signé un grand nombre de correspondances. Si des feuilles quotidiennes ou hebdomadaires comme *la Semaine religieuse de Nîmes*, *l'Union nationale*, *la Gazette du Midi*, *la Correspondance de Clairbois*, d'autres encore, reproduisaient quelquefois ses informations, elles les empruntaient à des lettres privées, dont des personnes de confiance leur fournissaient des extraits. Evidemment, sur son ordre et avec les indications voulues. Lui, pourtant, ne paraissait pas, et les précautions qu'il a prises pour ne pas découvrir cette partie de sa vie, font qu'elle nous aurait échappé tout à fait si nous ne possédions pas ses lettres.

L'évêque de Nîmes ne put répondre à tous les espoirs que l'on avait placés en lui, par le fait de la maladie qui le conduisit en peu de temps aux portes du tombeau. Une amélioration se déclara pourtant dans son état, et elle s'était à peine produite que le Pape, de lui-même, se rendit au Séminaire français lui apporter sa bénédiction. C'était le 26 janvier 1870. Le P. d'Alzon en a donné ce récit.

Ecoutez, écrit-il à un correspondant. Vers 4 heures, je remontais de chez mon évêque, quand j'ai entendu la cloche s'agiter indéfiniment. "Qu'est-ce que c'est? - Le Pape qui vient voir Monseigneur de

Nîmes." Vite, je cours chez mon pauvre évêque, et, de là, à la porte. Le Pape entrait; il m'a reconnu. Le P. Galabert, qui était dans ma chambre s'est présenté dans le cortège. "Qui est celui-là?" a dit le Pape. - Un religieux du P. d'Alzon, a répondu le P. Freyd. - Et moi qui le prenais pour un Chinois!" En entrant dans le salon, il a vu les deux colonnes qui sont au milieu et s'est arrêté. "Voilà une salle qui ressemble à celle des Philistins; mais rassurez-vous, ce n'est pas moi qui, comme Samson, les secouerais et chercherai à ébranler un établissement aussi précieux que le Séminaire français." J'étais devant lui. "Très Saint Père, lui ai-je demandé, Votre Sainteté veut-elle voir d'abord l'évêque de Meaux ou Monseigneur de Nîmes? - Je viens, m'a-t-il répondu, voir les évêques malades. La visite des malades est une œuvre de miséricorde."

Il est entré dans la chambre de Monseigneur de Nîmes. On avait préparé un fauteuil, et comme Monseigneur, qui était venu l'attendre à genoux, à la porte de sa chambre, l'invitait à s'asseoir: "Non, a-t-il dit, à mon âge on se lève difficilement des sièges un peu trop bas, je prendrai une chaise." Et il s'est assis juste sur celle que j'occupais dix minutes auparavant. L'entretien a duré plus d'un quart d'heure. Deux prélats qui l'accompagnaient étaient aux deux côtés de la porte entr'ouverte et au dehors; moi, j'étais au milieu d'eux. Dans le corridor assez étroit se trouvaient trois gardes-nobles et quelques évêques. Je n'entendais pas, bien entendu, mais je jouissais du profil de Pie IX causant avec simplicité et animation, et s'inclinant quelquefois vers Monseigneur afin de l'entendre. Monseigneur ne peut parler que très bas. Ce qui s'est dit, Monseigneur m'en a bien raconté quelque chose, mais vous m'en voudriez de le répéter à mon tour.

En sortant de chez notre évêque, de retour au salon, le Pape a trouvé Monseigneur de Meaux. "Ah! Monseigneur, lui a-t-il dit, quand on marche comme vous le faites, on est en pleine convalescence." Il admit les personnes présentes - il y en avait une cinquantaine - au baisement des pieds, et a quitté le Séminaire en lui laissant je ne sais quelle joie qui part de la foi et de l'amour au Vicaire de Jésus-Christ.

La visite et le long entretien qui l'avait marquée firent beaucoup parler. Avant que l'on pût savoir à peu près ce que Pie IX avait dit à Mgr Plantier, tout le monde y vit une manifestation infaillibiliste du Saint-Père. L'évêque de Nîmes, après ce bon tête-à-tête, ne pouvait plus dire une parole.

Malgré le nombre considérable de Pères présents au Concile, peut-être à cause de ce nombre, peu de questions avaient été résolues. Les théologiens, les Commissions elles-mêmes, avaient multiplié leurs travaux, mais des députés veillaient à ce qu'ils n'aboutissent pas. Depuis bientôt trois mois on parlait beaucoup, on n'écrivait pas moins et l'on n'avancait guère. La minorité se conformait à la tactique de temporisation qu'elle avait adoptée dès le début et dont son Comité international surveillait l'exécution. Ce Comité, fondé après le 20 décembre 1869 à l'instigation de Mgr Darboy, raconte son historien, l'abbé Guillermin, était placé sous la présidence du cardinal Rauscher, archevêque de Vienne. Composé de quelques personnes seulement, il imprimait la direction voulue à tous ses adeptes et il manœuvra si bien qu'une énorme majorité fut, durant de longues semaines, tenue complètement en échec.

Les opposants prolongeaient à plaisir la discussion, suscitaient parfois des incidents, recouraient, en un mot, à tous les moyens légaux d'obstruction. Les prélats hongrois, passés maîtres dans l'art de conduire des débats parlementaires, dirigeaient le groupe et ils avaient réussi à empêcher jusqu'en février tout vote définitif de quoi que ce soit. Ainsi se réalisait au pied de la lettre le propos attribué à un évêque français sur le point de se rendre au Concile: "Tout ce que nous pouvons faire de mieux à Rome, c'est de ne rien faire, et si nous ne faisons rien, nous aurons fait beaucoup." Il était temps de modérer la démangeaison de parler de certains Pères, même de la majorité; à quoi pourvut le décret du 22 février qui marque la fin de la période que l'on pourrait appeler stagnante. Alors le parti est pris par les chefs de faire inscrire coûte que coûte ce qui dans leur pensée constituait l'objet principal des délibérations, et de ne se séparer que le vote une fois émis et la constitution sur l'infaillibilité pontificale promulguée.

Un Comité international de la majorité s'était enfin formé, sur le patron de celui qu'avaient créé leurs adversaires. En coalisant les forces dispersées des infaillibilistes, il finit par avoir raison de l'opposition. Le P. d'Alzon y fut appelé de très bonne heure, et il était le seul prêtre du groupe. Nous avons encore un billet de Mgr Senestrey, l'informant d'une réunion des évêques de langue allemande. Nous en possédons deux autres, de

même teneur, l'un du cardinal Pitra, l'autre de Mgr Manning. Que de billets analogues furent échangés au cours de cette affaire qui passionna le Concile durant cinq mois consécutifs!

Cependant l'Eglise officielle, représentée par le Pape, observait une attitude prudente dans les audiences privées aussi bien que publiques. L'entourage immédiat de Pie IX gardait la même réserve, et, pour poser la question devant le Concile, il fallut d'une certaine manière en forcer les portes. Depuis le 18 décembre 1869, de nombreuses demandes des infaillibilistes étaient parvenues à Pie IX ou à la Commission des vœux. De son côté, la minorité avait recueilli, elle aussi, des signatures pour qu'on ajournât la définition de ce dogme.

Dans sa réunion du 9 février, la Commission des vœux s'étant presque à l'unanimité prononcée pour les infaillibilistes, résolut de soumettre leur demande à Pie IX. Celui-ci l'approuva; le 2 mars, elle fut envoyée aux présidents du Concile pour être l'objet des délibérations de la Commission de la foi. Quatre Pères, à savoir: Dechamps, Bonnechose, Guibert et Manning, présentèrent des formules qu'on insérerait après le chapitre XI de la Constitution dogmatique sur l'Eglise déjà distribuée. Un théologien de la Commission de la foi les soumit à une sévère critique; puis, avec leur concours, il rédigea une nouvelle formule qui, par ordre du Pape, fut communiquée aux membres du Concile le jour de saint Thomas d'Aquin. S'ils avaient des observations à présenter, ils disposaient de douze jours pour s'en acquitter. Selon l'usage, la minorité réclama un délai plus considérable, qui lui fut refusé par l'entremise du secrétaire du Concile.

Informé au jour le jour par ses amis de la marche des affaires, le P. d'Alzon avait commencé, dès le début de mars, de mener une vie intense; il la poursuivit plus de trois semaines, jusqu'à la certitude du plein succès. Mais au prix de quelles fatigues! Le 19 mars, alors qu'on ne tenait pas encore la victoire, il écrivait: "On prétend que c'est la vivacité de mon caractère qui me donne ces immenses tristesses; j'aime mieux croire que c'est mon amour pour l'Eglise. On n'est capable de souffrir ici que lorsqu'on est capable d'aimer; et, comme je vous l'ai dit bien souvent, une bûche n'a jamais souffert."

En fait, à cette date, la Constitution de l'Eglise n'était pas encore à l'ordre du jour et le schéma de l'infailibilité pontificale n'y occupait que le onzième chapitre. Si l'on s'en était tenu à l'ordre logique des matières, l'infailibilité n'aurait pas été abordée cette année-là. Aussi, dès ce moment, les chefs de la majorité vont-ils multiplier les démarches pour la faire inscrire en tête de toutes les questions. Ils sollicitent de leurs collègues des signatures en faveur de leur pétition, assiègent de leurs instances les cardinaux présidents et le Pape lui-même, et n'arrêtent leurs courses que le triomphe une fois assuré. Le P. d'Alzon, par ses lettres rédigées en pleine bataille, nous met sous les yeux les efforts inouïs que quelques hommes de Dieu surent s'imposer pour renverser toutes les barrières.

Les choses prennent une singulière tournure, écrit-il le 5 mars, et je me suis permis de devenir triple mouche du coche. Aujourd'hui, j'ai parlé affaires avec quatre évêques qui m'expédient chez Mgr Manning. Hier, j'ai eu une immense conversation avec le cardinal Capalti et avec le secrétaire des lettres latines, Mgr Mercurelli. Ce dernier doit porter, ce soir même, une note de votre serviteur au Pape pour une affaire très grave. Et voilà pourquoi, ces jours-ci, j'ai trop peu de temps à moi.

Le même jour, il écrit encore:

Très certainement, il y a des choses agréables dans l'agitation de ma vie. Voulez-vous savoir ma journée? A 8 heures, après avoir été chez Mgr Plantier, j'entre chez l'évêque de Beauvais et je le serine pour qu'il aille chez les présidents pousser à l'introduction de la cause de l'infailibilité. A 9 heures, l'évêque du Sut-Chuen vient me voir et me conte en passant comment il s'est battu avec le diable. A 10 heures, je vais chez Digne, qui n'y est pas. Je passe chez Mermillod, qui m'apprend que le Pape tient à ce que *tout* le schéma sur l'Eglise soit voté, et me pousse à pousser les évêques sur l'infailibilité. Je rentre pour changer de soutane et vais avec Chesnel dîner chez Veuillot. Là, je trouve l'évêque du Texas, Dubuis, qui entre en fureur quand on lui dit que Poitiers - rapporteur de la Commission - menace de ne

commencer l'affaire de l'infailibilité que le lundi après Quasimodo. L'évêque de Bagdad (Trioche), aux antipodes de Dubuis, déclare qu'il faut qu'il parte pour Pâques. Dubuis, doublé de Charbonnel, ex-évêque de Toronto, déclare que 150 vicaires apostoliques quitteront le Concile. L'évêque de Bâle fait chorus. On décide que l'on fera feu des dents pour pousser les présidents, d'autant plus que les Espagnols ne touchent plus un sou de leur traitement et que, dans leur pauvreté, ils vont se mettre à une table commune.

Je voulais aller à l'Exposition, Chesnel m'en empêche. Bien m'en prend. En rentrant, je trouve une lettre de Manning me réclamant au plus tôt. J'y cours. Manning allait sortir avec Senestrey, évêque de Ratisbonne; je lui raconte ma démarche. Il m'exhorte, me conjure de pousser et me dit que le cardinal Bilio, qu'il a vu hier, annonce la discussion de l'infailibilité, non plus pour le lundi de Quasimodo, 25 avril, mais pour le 6 mai. C'est ce qui l'a mis hors des gonds. Je rentre. Chesnel vient me prendre, nous allons faire nos dévotions à Sainte-Anastasia.

Au retour, nous montons chez Moulins, où, grâce à Dieu, se trouvaient Montauban, Langres et Carcassonne. Versailles venait de partir. J'expose la situation et comment Manning désire que Moulins et Carcassonne aillent trouver le Pape. La proposition est acceptée et il résulte de cela que l'on insistera sur tous les côtés.

En rentrant, Beauvais m'apprend qu'il n'a pas trouvé le cardinal de Angelis, premier président, et qu'il est allé chez Capalti, lequel n'avait pas du tout l'air pressé.

Selon son expression, le P. d'Alzon courait tout le jour comme un chat maigre, et, par lui-même ou par des intermédiaires, il réussit en trois ou quatre jours tout au plus à réunir près de 180 signatures. D'autres pétitions dans un sens tout opposé avaient lieu en même temps, demandant qu'on n'entamât pas avant l'heure une discussion de cette nature. Mgr Dupanloup avait pris l'initiative de ces requêtes contre ce qu'il appelait "le renversement de l'ordre et la précipitation passionnée de l'affaire la plus délicate". Il ne pouvait souffrir "qu'une telle question sous-introduite tout à coup dans un chapitre annexé à un grand schéma, le dernier de ceux qui ont été soumis, passât avant tous les projets déjà étudiés, avant toutes les autres questions déjà discutées et non encore résolues".

Une quarantaine de prélats italiens, et parmi eux le futur Pape Léon XIII, sans partager le sentiment de la minorité, redoutaient des troubles ou tout au moins de sérieuses difficultés; ils prièrent donc les présidents, quoique avec des ménagements dans la forme, de ne pas intervertir l'ordre des matières. Leurs raisons ne manquaient pas de valeur et on les eût sans doute écoutées si un Concile œcuménique ressemblait à un cours de théologie qui débute par les préambules de la foi et se clôt sur les fins dernières. Cette intervention des évêques des Etats pontificaux occasionna quelque inquiétude chez les présidents, de sorte que, le 14 mars, au cours d'un long entretien, le cardinal Capalti ne cachait pas son effroi au P. d'Alzon. Lui qui ne voyait là que scandales imaginaires, reprit ses démarches, l'entrevue à peine terminée, ne s'arrêtant guère que la nuit dans ses courses à travers la ville. Le 20 mars, en l'absence du cardinal Pitra, il laissait ce mot à son domicile:

Je prie Votre: Eminence de lire le postulat ci-joint, approuvé par Messieurs Manning, Mermillod et Senestrey. Dès qu'elle aura eu la bonté de me le renvoyer, en le corrigeant s'il y a lieu, je le ferai autographier. J'espère que les poltrons seront battus. Votre conversation avec Poitiers a produit un merveilleux effet. Si le diable fait des siennes, le Saint-Esprit est là pour le mettre à sa place.

Le lendemain, encouragé par plusieurs évêques de la majorité, il visite encore le cardinal Capalti, "le plus jeune des présidents par la nomination, mais de fait le plus capable de beaucoup". Il lui fait observer que le temps se perd et que, sans s'en douter, les gallicans font les affaires des garibaldiens et des francs-maçons, qui triomphent de l'amoindrissement du Concile par l'effet des lenteurs catholico-libérales.

Vous autres, Français, lui répond le cardinal, vous avez trop d'ardeur dans un sens, tandis que les gallicans ont trop de fureur dans un autre. Laissez-nous faire. Nous allons avoir une session où le traité sur la foi sera voté, puis viendra la question de l'infailibilité... Tenez pour certain que, quelque mollesse qu'on nous reproche, si un évêque de l'opposition se permet de sortir de la question, c'est moi qui me chargerai de l'y ramener.

C'est avant-hier que je le vis, note le P. d'Alzon. Hier eut lieu une Congrégation générale. Le cardinal Schwarzenberg ayant voulu critiquer le règlement, fut interrompu et prié par le cardinal Capalti de rester dans le sujet (par le cardinal de Angelis, d'après les actes officiels). Mais le fameux Strossmayer, le saint Bernard du Concile comme vous savez, ayant blâmé la formule adoptée pour montrer que les évêques décidaient avec le Pape, puis ayant fait non seulement l'éloge des protestants, mais des œuvres religieuses de M. Guizot et ayant dit que tous les catholiques devraient les avoir entre les mains (tous les Pères du Concile, d'après les Actes), une tempête s'éleva. Les uns criaient: "A l'hérétique!" Les Espagnols criaient: "Anathème!" Tous les présidents se levèrent. Le plus vieux, le cardinal de Angelis, voulut imposer silence à l'orateur, mais sa langue était un peu embarrassée. Alors le cardinal Capalti prit la parole et l'interpella. Celui-ci eut l'audace de dire: *Protestor contra concilium non liberum*. Ce fut une explosion universelle. Les amis de Mgr Strossmayer comprirent qu'il était impossible de le défendre. Il résista encore quelque temps, mais le cardinal Capalti lui ordonna de descendre de l'ambon, et, s'il y était resté, l'immense majorité l'y aurait forcé.

Mgr Manning, qui vint me voir en sortant de la séance, me dit qu'il en était affligé à cause du scandale, mais réjoui parce que l'on commence à voir clair dans les dispositions des chefs de la faction.

Cc pénible incident de séance, qui fit alors le tour de la presse, est décrit assez exactement dans la lettre citée ci-dessus, quoique les Actes officiels attribuent au dialogue échangé entre le cardinal Capalti et l'évêque croate plus de durée et plus de vivacité que ne le laisse supposer le P. d'Alzon. La parole fut coupée à l'orateur nous ne savons combien de fois, et comme il refusa et de se taire et de quitter la tribune, il fut bel et bien contraint de l'abandonner par les nombreux Pères qui l'entouraient et lui criaient: "Voilà les gens qui ne veulent pas de l'infaillibilité du Pape! Est-ce qu'il est infaillible, celui-là?" D'autres allèrent plus loin, toujours d'après les Actes, et disaient: "C'est Lucifer. Anathème! Anathème!" Ou bien: "C'est un autre Luther, qu'il soit chassé du Concile!" Après quoi, l'immense flot des voix s'unissait pour crier: "Descendez, descendez!"

*

* *

Sur ces entrefaites, le P. d'Alzon eut à répliquer à Mgr Dupanloup qui venait de l'attaquer dans sa *Réponse à Mgr Dechamps, archevêque de Malines*. L'évêque d'Orléans, qui avait parcouru l'Europe et organisé secrètement la résistance au Concile plusieurs années avant son ouverture, rejetait maintenant sur ses adversaires l'initiative des premières attaques. "Quant à moi, déclarait-il à Mgr Dechamps, mes *Observations* sont du 11 novembre 1869; elles ne sont venues qu'après les adresses présentées à des évêques, après les provocations faites du haut de la chaire par des vicaires généraux, dans les cathédrales mêmes." Etc.

Ce dernier trait visait avant tout le vicaire général de Nîmes qui le releva vivement dans sa lettre ouverte du 29 mars 1870, en exposant les rapports de convenance qui existent entre le dogme de l'Immaculée Conception et celui de l'infaillibilité pontificale.

Peut-être, disait le P. d'Alzon à Mgr Dupanloup, les personnes qui surveillent, de votre part, les provocations des vicaires généraux dans les cathédrales mêmes, ont-elles découvert plusieurs coupables. Je suis un de ceux-là, peut-être seulement celui-là. Il n'importe. Puisque vous me provoquez, vous aussi, Monseigneur, permettez-moi de vous faire part d'une conviction bien ancienne déjà.

Il y a plus de vingt-cinq ans, on a dit que si l'on voulait étudier l'avenir de la doctrine catholique, il était aisé de prévoir que la première fleur éclore de sa tige serait la définition de l'Immaculée Conception, la seconde l'infaillibilité du Pape. Eh bien, quand l'Immaculée Conception a été définie, de nombreux chrétiens, même des vicaires généraux, se sont permis de dire que l'infaillibilité ne tarderait pas à l'être.

En effet, en dehors de bien d'autres motifs, il y a dans le rapport de ces deux vérités une raison de convenance qui semblait le demander impérieusement. Jésus-Christ a toujours traité sur un pied presque égal Marie, sa Mère, et l'Eglise, son épouse. Toutes deux sont mères, toutes deux sont vierges, fait observer saint Augustin: *Ecclesia quoque et virgo et mater est*. Si Marie est la plus pure des vierges, l'Eglise ne l'est pas moins: l'une a enfanté la Vérité, l'autre a le dépôt de la vérité. Or, il semblait admirablement convenable que le Pontife, qui a posé la plus pure des couronnes sur le front immaculé de

Marie, vît dans sa personne proclamer ce qu'on peut appeler le triomphe de la virginité de l'Eglise. Le docteur d'Hippone nous montre les évêques empressés à veiller sur la virginité de l'épouse du Christ: *Quodomo virgo non est, cujus integritati consulimus?* Or, où est-elle cette virginité dans tout son éclat? Elle n'est pas dans l'Eglise enseignée. Peut-on dire qu'elle est dans l'épiscopat, quand on a vu et qu'on voit tant d'évêques hérétiques? Elle est, comme dans son réservoir, dans la tête et dans le cœur du Souverain Pontife, d'où elle se répand sur l'épiscopat uni à Pierre. Et ce sera un grand Concile que celui qui, par l'infailibilité du Pape, aura proclamé ici-bas le principe de la virginité de l'Eglise.

Telles sont, Monseigneur, les provocations que des vicaires généraux se permettent, non pas depuis trois ans, mais depuis trente ans, dans la cathédrale même, à peu près depuis l'époque où ils se permettent de dire, mais non pas en chaire, que vous aspirez à devenir le Napoléon du catholicisme.

Vos *Observations* publiées en France le 11 novembre dernier, publiées plus tôt dans le reste du monde - à moins que vous n'ayez accepté les humbles fonctions de copiste, - n'ont pas changé les convictions de ces vicaires généraux. Chargés d'une œuvre en Orient, ils y ont découvert votre main agitant l'épiscopat dans un sens opposé à l'action du Saint-Siège..., etc.

La lutte se poursuivait donc entre les chefs de l'un et de l'autre groupe, bien décidés les uns à faire maintenir à l'ordre du jour le plus prochain la discussion sur l'infailibilité pontificale, les autres à l'en faire retirer pour toujours. Le 20 avril 1870, le P. d'Alzon écrivait encore:

Je viens de passer quelques jours terribles. Je crois le danger conjuré, mais je ne puis que dire: priez, priez et encore priez. Je suis un peu exténué, je fais très loyalement la mouche du coche. Aurai-je la fatuité de vous dire que je contribue un peu à constituer la majorité ou plutôt à l'organiser? Nous sommes au coup de feu... A la lettre, je suis éreinté, pourtant pas au point où je l'étais hier jusqu'à midi par les tristes choses que je voyais, et qu'un souffle de la bouche de Pie IX a dissipées dans une audience donnée par lui à cinq évêques.

Qu'était-il arrivé? Depuis le 18 mars, avec une patience inlassable et une habileté consommée, la minorité entassait pétitions sur pétitions de manière à fatiguer le Pape et les présidents qui finiraient par se rendre. En effet, si l'assemblée suivait l'ordre habituel du traité de l'Eglise, la saison était si avancée qu'avec les chaleurs de l'été en perspective la discussion si redoutée ne serait même pas amorcée. Les légats du Pape paraissaient plus ou moins gagnés à cette idée, surtout le cardinal Bilio qui, en sa qualité de président de la Commission de la foi, en avait, semble-t-il, déjà décidé de la sorte. Toutefois, après une entrevue avec Mgr Senestrey, il se ravisa. Mais le 10 avril, nouvel arrêt des travaux. Quatorze évêques de la minorité, pris un peu dans tous les pays, adressent aux présidents une requête surprenante. Chose étrange, ils repoussaient la discussion immédiate du chapitre XI ou de l'infailibilité, pour ne pas mettre la fin avant le commencement, et ils proposaient à la place l'examen des chapitres XII et XIII, soit la question de l'autorité de l'Eglise sur l'Etat. Après eux, treize évêques des Etats de l'Eglise sollicitent que l'on s'en tienne à l'ordre habituel des chapitres du projet, suivis aussitôt par d'autres évêques de l'Italie.

Du coup, le cardinal Bilio revient à ses perplexités. Et lorsque, le 16 avril, l'évêque de Ratisbonne se rend chez lui pour fixer d'un commun accord la prochaine séance de la Commission de la foi deux ou trois jours après, le président lui objecte aussitôt: "Monseigneur, il s'agit d'une définition que les chrétiens seront obligés de croire et d'accepter; qu'arrivera-t-il? Nous aurons un schisme, je ne puis plus dormir. Ne soyez donc pas si pressé; nous avons encore deux mois, etc." Mgr Senestrey prend congé du cardinal en disant: "Eminence, laissez faire la députation de la foi, l'Esprit-Saint se chargera bien du reste." Il sort tout de même assez inquiet et court chez ses amis pour parer à ce danger nouveau. Le P. d'Alzon partage ses angoisses. Il "broie du noir" dans toutes les lettres de cette période. Le 19 avril, il écrit:

Manning est sous le poids de la plus profonde douleur. L'évêque de Ratisbonne vint, envoyé par lui, me prendre hier soir pour aller avec Steins, l'évêque du Bengale occidental, parler au cardinal de Angelis, le premier président. Nous fûmes reçus par un homme poli, grand seigneur, se moquant parfaitement des évêques avec son grand air et sa politesse. Voilà l'impression que nous en rapportâmes. On lui demandait

de faire présenter sur-le-champ le schéma de l'infaillibilité. "Non, dit-il, on ne peut mettre la queue avant la tête. - Mais, Eminence, vous savez que les chaleurs vont arriver et qu'à la Saint-Pierre elles sont intolérables pour les étrangers. - Vous vous trompez, elles ne commencent qu'à la Madeleine." Et un persiflage constant de cette espèce... Au moment où je vous écris (19 avril au matin), quelques évêques doivent être allés tenter un dernier effort et demander au Pape s'il veut que 200 évêques se rendent chez lui pour le conjurer de faire présenter le schéma de l'infaillibilité.

En effet, si les présidents du Concile se dérobaient à toute modification des discussions en cours, il ne restait qu'à voir le Pape. Donc, le 19 avril au matin, pendant que leurs collègues siégeaient dans la basilique Saint-Pierre, cinq évêques montaient les escaliers du Vatican pour enlever la position d'assaut. C'étaient Messieurs Sergent, de Quimper; de la Bouillerie, de Carcassonne; Fillion, du Mans; Mermillod, d'Hébron; et de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, de Bourges, tous amis intimes du fondateur des Assomptionistes. Arrivés à 9 h. 1/2, ils ne trouvèrent personne à l'intérieur du palais, firent du bruit, ouvrirent plusieurs portes et finirent par être entendus du Pape, à qui l'on porta le billet suivant: "Cinq évêques français prient le Saint-Père de les recevoir tout de suite, ils ont absolument besoin de lui parler." Pie IX, qui était en robe de chambre, les reçut immédiatement et d'un air si joyeux qu'ils en oublièrent leur indiscretion. "Nous ne sommes que cinq, une simple avant-garde, lui dirent les visiteurs; mais si vous désirez que 300 ou 400 évêques viennent s'associer à notre demande, ils viendront vite. - Je me rends à l'avant-garde, elle suffit", répondit le Pape en riant, et il les congédia.

La démarche eut un retentissement énorme. L'issue en était à peine connue que Mgr Manning envoyait au P. d'Alzon le billet suivant: "Le cardinal Bilio a convoqué notre députation de la foi pour 9 heures, demain (le 20 avril); mais aujourd'hui, à 2 heures, je serai heureux de vous voir. Votre dévoué en N. - S. EDOUARD, *archevêque de Westminster*." Le 22 avril, Pie IX réunit les présidents, insistant sur la nécessité d'apporter plus de vigueur et sur l'obligation de couper court à toutes les intrigues.

Le 24 avril, pendant que se tenait à Saint-Pierre la troisième session où l'on vota la Constitution dogmatique de la foi, le P. d'Alzon écrivait à un ami:

Le schéma de l'infaillibilité aura été distribué, si j'en crois les promesses faites par le Pape à trois évêques que j'ai accompagnés, hier soir, à une audience au Vatican. Priez beaucoup, et que le mois de la Sainte Vierge soit consacré par vous à demander le triomphe de l'Eglise sur l'enfer, sur les impies et sur les gallicans.

Ces évêques apportaient à Pie IX des pétitions couvertes de 220 suscriptions, et, cette fois, la requête aboutit. Le 27 avril, le cardinal Bilio annonçait à la députation de la foi qu'on allait surseoir à toute autre discussion et ouvrir les débats sur la constitution *De Romano Pontifice*. Tous les Pères présents lui en témoignèrent leur satisfaction, sauf le primat de Hongrie qui protesta en termes assez vifs contre cette disposition, et ce jour-là même, on inaugura les débats. Le P. Grandérath, dont les informations concordent dans les plus menus détails avec celles du P. d'Alzon, termine l'histoire de cette phase du Concile par cette réflexion:

On voit par ce récit que ce n'est pas Rome qui a imposé au Concile la discussion de l'infaillibilité. Il ne fallut rien moins que les efforts suprêmes de la majorité pour lancer ce mouvement. Ils avaient rencontré la plus grande résistance dans les présidents mêmes du Concile, qui, subissant presque tous l'influence énervante de la minorité, auraient même laissé échapper, sans leurs démarches incessantes, la dernière occasion d'introduire cette question d'une brûlante actualité.

En nous associant pleinement à ce jugement, nous ajouterons que le mérite en revient surtout à trois hommes: Mgr Manning, Mgr Senestrey et le P. d'Alzon. Celui-ci dîna le 27 avril chez Pécoul pour fêter ensemble la victoire.

Sur ma demande, ajoute-t-il, il a invité les cinq évêques qui l'autre jour montèrent chez le Pape, plus Manning, pour qui décidément j'ai un coup de cœur. Les évêques qui forment le Comité de la majorité me font l'honneur de m'inviter à leur réunion.

Deux jours après, le président notifiât aux Pères du Concile, en Congrégation générale, que les polémiques ayant troublé un peu partout la paix des fidèles, on avait cru bon de traiter immédiatement de la primauté et de l'infaillibilité du Souverain Pontife, en détachant le chapitre XI du schéma de l'Eglise pour en constituer un objet à part que l'on intitulerait Constitution primitive de l'Eglise.

*

* *

Le nouveau schéma sur l'infaillibilité pontificale différait de celui que le cardinal Bilio avait d'abord rédigé et que le Pape avait approuvé. Pour gagner les voix des opposants, on lui avait substitué une rédaction plus bénigne, demandée par le cardinal lui-même, proposée par l'évêque de Paderborn et admise à une faible majorité par la Commission de la foi. En dépit de ce vote, deux membres de cette députation ne lui cachaient pas leur hostilité, Mgr Manning et Mgr Senestrey. Aussi, le 10 mai, le P. d'Alzon note la curieuse réflexion de l'archevêque de Westminster: "C'est un testament horriblement rédigé, mais assurant notre fortune." Pendant une douzaine de jours, lui-même employa toutes ses forces et toute son influence à rétablir et maintenir la bonne harmonie entre les chefs de la majorité, que divisait la nouvelle formule.

Ces courses continues, faites à pied bien souvent, à travers les rues surchauffées de Rome et dans une atmosphère particulièrement lourde, le fatiguèrent tant que de violents vertiges faillirent l'abattre pour de bon. Il écrivait le 16 mai:

Il y a, si je ne me trompe, aujourd'hui seize ans que vous me vîtes chanceler et commencer cette maladie dont la mort seule me guérira. J'ai cru ces jours-ci, avant-hier surtout, que cela allait recommencer. Grâce à Dieu, j'en ai été quitte pour la peur, mais cela peut revenir et on peut disparaître de ce monde au moment où l'on y pense le moins.

Le débat général sur la Constitution de l'Eglise s'ouvrit le 13 mai par le rapport remarquable de Mgr Pie et se termina le 3 juin, sur le désir de la majorité. En sus du rapporteur, soixante-quatre orateurs avaient parlé en quatorze Congrégations, toutes consacrées au même objet; ils épuisèrent assez vite la matière pour s'en tenir, plusieurs jours durant, à de pures redites. L'obstruction d'un bon nombre fit ainsi perdre beaucoup de temps; ce qui n'empêcha pas la minorité de déposer ensuite une violente protestation contre la clôture prématurée des débats.

Ces lenteurs voulues énervaient le P. d'Alzon presque autant que le climat romain et les brochures anonymes de l'opposition, imprimées d'ordinaire à Naples, traduites aussitôt en plusieurs langues et qui projetaient un jour faux sur des discussions vouées par leur nature à demeurer secrètes. De temps à autre, l'impatience le gagnait tout à fait: il rédigeait pour *la Correspondance* de Keller, pour *l'Univers* ou pour quelque journal du Midi, un article, non pas incendiaire, mais assez agressif, dont le ton nous surprend quelque peu. On était alors en pleine bataille, et, comme l'écrit le P. Grandérath du cardinal Bilio et de quelques autres, dans le feu de la lutte il arrivait que même les chefs n'eussent pas toujours la maîtrise complète d'eux-mêmes. Le P. d'Alzon soumettait pourtant au jugement de ses amis ses articles ou plutôt ses lettres destinées à la publicité, disposé à ne les envoyer que muni de leur approbation. Tel fut le cas, entre autres, de l'article intitulé *L'hérésie commence*.

Mgr Manning, disait-il le 31 mai en l'expédiant, Mgr Mermillod, les évêques de Quimper et de Ratisbonne l'approuvent. J'ai bien fait quelques modifications, mais dans un sens d'apaisement. L'essentiel, c'est le cri: l'hérésie commence, et le meilleur moyen de l'étouffer, c'est de signaler son apparition. L'hérésie commence, à en juger par le ton de certaines correspondances, où le Concile est traité avec la même désinvolture qu'une assemblée politique. L'hérésie commence dans les brochures répandues partout, et l'on sait d'où. L'hérésie commence, si certaines lettres ou certains propos attribués par les journaux qui n'ont pas été démentis sont bien des Pères du Concile à qui on les prête, et si leurs discours ont été, dans le Concile même, ce qu'affirment certains admirateurs, etc.

La discussion des articles de la nouvelle Constitution de l'Eglise commença le 6 juin en Congrégation générale, d'après le projet retouché de la Commission. Il comprenait un préambule et quatre chapitres. Le préambule et les deux premiers chapitres furent acceptés sans difficulté et votés le 13 juin. Pour les deux autres relatifs à la primauté et à l'infaillibilité, dès le premier contact avec l'assemblée, les dissensions s'accusèrent, comme il en était advenu au sein de la députation de la foi. Un grand nombre de Pères de la majorité se prirent à regretter la première formule. Celle-ci disait seulement que le Pape ne peut se tromper dans les choses de la foi et des mœurs, et que son infaillibilité a le même objet que celle de l'Eglise. La formule combinée par le cardinal Bilio et l'évêque de Paderborn précisait davantage l'objet de l'infaillibilité, en affirmant que le Pape est infaillible dans les questions de la foi et des mœurs quand il définit ce qui doit être cru par toute l'Eglise comme vérité révélée ou rejeté comme contraire à la foi; elle ajoutait, toutefois, que l'objet de l'infaillibilité pontificale était le même que celui de l'infaillibilité de l'Eglise.

Lorsqu'en dehors de la députation de la foi, écrit le P. Grandérath, on eut connaissance de ces changements, beaucoup de partisans de la définition se montrèrent fort mécontents et décidèrent de faire tout leur possible pour ramener le schéma à sa forme primitive. A cette fin, ils organisèrent chez l'archevêque de la Tour d'Auvergne et l'évêque Roulet de la Bouillerie des réunions particulières auxquelles prenaient ordinairement part l'archevêque Manning, les évêques Mermillod, Sergent, Meurin, Fillion, Senestrey, les vicaires généraux d'Alzon et Chesnel. Ils étaient tous d'avis que, sur l'objet de l'infaillibilité pontificale, il fallait dire seulement qu'il était le même que celui de l'infaillibilité de l'Eglise.

Çà et là, dans ses lettres, le P. d'Alzon fait allusion aux dernières réunions "de la grande et noble phalange" qui ouvrait aussi ses rangs à d'autres prélats que ceux qui viennent d'être cités. Le 13 juin, il résumait ainsi la situation:

Il serait bien possible que le troisième chapitre passât demain. Mais acceptera-t-on la discussion sur le quatrième?... Hier, dans une réunion d'évêques, une rédaction proposée par un théologien qui passe pour un exagéré fut trouvée trop douce. C'était aussi son avis. On compte sur celle d'un évêque Jésuite (Mgr Meurin), à laquelle se rangea le théologien; elle sera signée demain et présentée samedi.

La rédaction de Mgr Meurin ne fut pas soumise à la députation de la foi, car le cardinal Bilio l'avait éconduit dès qu'il la lui avait montrée, et d'autres formules furent mises en avant, de nouveaux essais tentés pour satisfaire tous les partis. Le 20 juin, le P. d'Alzon écrivait:

Comment voulez-vous que l'on soit prêt? Hier, j'ai passé deux heures dans une réunion d'évêques; on n'est pas encore d'accord sur la formule. Je vous dirai que le cardinal Bilio en a adopté une, préparée presque uniquement pour le fond dans notre réunion, et à présent on n'en est pas content. Au moment où j'ai pris la plume, deux théologiens du Pape en discutaient une nouvelle dans ma chambre. Chaque mot est fait, défait, refait. Chaque phrase est faite, dé faite, refaite. On ajoute, on retranche et l'on n'est jamais content. Voici pourquoi; on veut définir le sujet de l'infaillibilité, on ne veut pas toucher à l'objet *ad ambitum*, sans quoi nous y sommes jusqu'au milieu de décembre. Or, pour trouver une formule qui distingue et précise le sujet sans toucher à l'objet, c'est le diable à confesser. Il y a des scènes incroyables entre théologiens.

Le 24 juin:

Dans la réunion d'évêques où j'étais hier, Mgr Franchi, qui vint proposer une formule, est la doublure du cardinal Antonelli; par conséquent, il n'a rien fait sans permission, ce qui est très bon signe.

Trois jours après, il écrivait encore:

La députation de la foi a voté hier matin dimanche le troisième chapitre, à mon gré le plus important et qui passera au Concile comme une lettre à la poste. Quant à la rédaction du quatrième chapitre, à présent, peu importe. Tout, quoi que l'on dise, est dans le troisième. Enfin, il faut une rédaction. La Commission ne veut pas elle-même faire des modifications, M. l'archevêque de Paris ayant déclaré qu'il demanderait, si la députation modifiait le schéma, une nouvelle discussion générale. Mais quand la clôture sera demandée, tous les amendements étant présentés, on choisira et l'on rédigera une formule qui sera bien celle du Concile, et les gallicans n'auront rien à dire. Seulement, ce sera plus long.

Cette décision prise par la députation de la foi dans sa 51^e session du 26 juin, ne plut pas à tous ses membres; plusieurs craignirent d'être submergés par le flot des amendements, aussi s'ingénierent-ils à trouver une nouvelle rédaction qui donnât satisfaction à la majorité et mît fin aux hésitations du Concile.

Ce que je disais là, continue le P. d'Alzon, était vrai ce matin; à présent, c'est autre chose. Je cours au Gesù, chez Mgr Meurin, qui est prié d'autographier un postulatam dans ce sens et me soumet une nouvelle formule. Je ne suis pas théologien. Sauf une expression par où tout le gallicanisme passe, je me soumetts et décampe; mais, en sortant, je trouve Bourges qui me ramène chez Meurin. Celui-ci lit sa formule, quand entre Ratisbonne. L'un et l'autre tombent dessus en détail. Meurin, avec son entêtement bien connu, défend pied à pied, quand le P. Ballerini, de la *Civiltà cattolica*, arrive et annonce qu'une formule a été présentée au Pape qui la fait examiner. On l'a approuvée; il l'a présentée aux légats, leur demandant leurs notes. Le cardinal Bilio aurait voulu donner la justification de sa formule. "Ce n'est pas cela, aurait dit le Pape, la formule que je propose est-elle bonne?" On aurait répondu oui. Le Pape l'aurait fait examiner de nouveau, mais commencerait à pousser les présidents dans ce sens.

Ratisbonne a repris: "Cela est bel et bien, mais hier la députation de la foi a décidé que, pour éviter une discussion nouvelle que réclamerait Paris, il était indispensable d'en revenir à la première formule du schéma. La députation acceptera les amendements qui s'y rapporteront et ne consentira pas à des rédactions nouvelles..." Nous allons avoir chez Bourges une réunion pour voir ce qu'il y a à faire, soit pour des amendements à ajouter, soit pour la demande de la clôture.

Continuons le dépouillement des lettres qui nous donneront la chronique extraconciliaire, du moins pour quelques jours.

Le postulatam autographié a été présenté hier. On avait peur, cette semaine, de n'avoir que trois séances; on en aura quatre. Mais à quand la fin?... Je vous envoie comme distraction le portrait de l'évêque de Ratisbonne (= Senestrey). C'est un ravissant petit rageur, plein d'esprit et de science, tenant tête à tous les gallicans d'Allemagne, ne sachant pas un mot de français, mais parlant le latin et l'italien avec une facilité prodigieuse. Nous sommes devenus les meilleurs amis du monde, et hier je prenais des glaces chez lui (28 juin).

Je suis allé à Saint-Paul-hors-les-Murs, je me suis agenouillé à la confession. Qui avais-je en face de moi? Un évêque. Ni plus ni moins que Mgr Dupanloup. Peut-être consultait-il saint Paul pour savoir comment il s'y était pris pour résister à saint Pierre. (29 juin.)

On croit que le Pape a sa formule. Je le sais même assez positivement, mais je suis chargé de ne pas le dire. (29 juin.)

Je ne sais plus rien de rien, sinon qu'il y a eu avant-hier *girandola*, hier feu d'artifice, et que je suis resté chez moi. S'il y a quelque chose, on vous le dira. (30 juin.)

Hier, on donna des signatures pour la clôture, après une conversation de Jacobini avec Mgr Mermillod. Ce matin, le cardinal-vicaire a dit au P. Freyd que l'on allait avoir deux séances par jour. Elles ne sont pas encore annoncées, mais demain le Concile, au lieu de 8 h. 1/2, s'ouvrira à 8 heures. (1er juillet.)

Les efforts pour la clôture ont été perdus devant l'obstination, de Paris et de Besançon; mais pourtant on peut finir mardi la discussion, si l'on a une session dimanche soir. (2 juillet.)

Une note du secrétaire du Concile, Mgr Fessler, permet d'établir que ce jour-là, à la 81^e Congrégation générale, les débats furent très avancés. Quarante-six Pères avaient déjà parlé sur l'infailibilité du Pape. Outre la fatigue d'entendre la même doctrine et les mêmes arguments, la chaleur de l'été pesait lourdement sur tous. Le désir universel réclamait la fin de la discussion. Sous l'impulsion de plusieurs membres de la majorité et de la minorité, on put, malgré la résistance de quelques gallicans, obtenir des désistements, de sorte que la liste des orateurs qui comptait encore soixante-cinq noms fut diminuée de vingt-trois. Les deux partis s'entendirent alors pour que leurs partisans renonçassent définitivement à la parole. Le 4 juillet, dans la 82^e Congrégation générale, il y eut tant de désistements qu'après deux discours on put clore non seulement la Congrégation générale, mais encore les débats spéciaux. Le compte rendu des Actes officiels qui expose le cours de cette séance en a fait l'aveu en termes non ambigus.

La lassitude générale et les chaleurs obtinrent donc un résultat que la majorité avait vainement sollicité des présidents. Tout n'était pas fini encore, car l'on n'avait pas

mis sur pied la formule relative à l'infaillibilité pontificale, fruit d'une transaction entre les textes déjà connus et discutés et les amendements proposés. Le 5 juillet, on vota le troisième chapitre sur la primauté de l'évêque de Rome.

Il ne reste plus, écrivait ce jour-là le P. d'Alzon, qu'à voter le quatrième chapitre et l'ensemble. Eh bien! croyez-vous que le cardinal de Angelis menaçait, hier soir, les MM. Lémann de prendre pour cela trois semaines... Hier matin, le cardinal Antonelli définissait ainsi la conduite des présidents à Mgr Mermillod: "Absence de direction au dedans, absence de répression au dehors."

Le 6 juillet, le P. d'Alzon disait encore, pressé par l'idée d'en finir:

J'ai un peu moins mauvais espoir. Les ordres du Pape sont pour au plus tard le 17, et sans lui nous y serions jusqu'à la Toussaint. J'ai couru chez Mgr Manning qui pleurait de toutes ces interminables lenteurs et qui met tout sur la mauvaise volonté du cardinal Bilio. La scène que l'évêque de Digne a faite à la *Civiltà cattolica*, et qui sera répétée certainement aujourd'hui au Pape par le P. Piccirillo, déterminera probablement le Saint-Père à agir avec vigueur et à bousculer un peu les présidents.

Le 8 juillet, il passe quatre heures à courir en voiture d'un membre du Concile chez un autre, pour hâter la fin de l'assemblée. Un malentendu provenant d'un bruit non contrôlé montre les émotions que l'énervement général pouvait alors susciter.

Hier soir, déclare-ton, je trouve un prêtre du Séminaire français qui me dit: "Monseigneur du Mans vous demande un postulat pour obtenir la session publique dimanche 17." L'heure ne me permettait pas d'aller chez Mgr Fillion, mais je vis plusieurs évêques ravis de l'idée. Je vais chez Le Mans, qui m'engage à voir Mgr Meurin; celui-ci se charge d'ordinaire des autographies. Meurin, malade depuis cinq jours, ne peut rien autographier, mais il nous conte que les choses vont au pire, que le *quid de fide tenendum* a le dessous. Je sors chez Carcassonne. Absent. Impossible d'aller chez Manning, il est à la députation de la foi, donc chez Mermillod. Digne y arrive. J'é mets l'idée de postulat, Mermillod celle d'une protestation au Pape pour se plaindre des faiblesses de la députation de la foi. On me prie d'aller consulter Bourges, qui préside une Congrégation chargée de condamner la brochure de Kenrick. Bourges promet de signer. Je retourne à Mermillod. On a l'idée de m'envoyer à la députation de la foi demander à Manning la vérité. Manning me rassure et me dit que tout va bien, que l'on peut avoir la session, samedi, si l'on a Congrégation dimanche. Je rédige un postulat en ce sens. On va le faire signer, il sera présenté au Pape. Mais aurons-nous quelque chose avant le 19? J'en doute...

Le 13 juillet se tint la 85^e Congrégation générale, dans laquelle eurent lieu les votes sur le troisième et le quatrième chapitre. Le schéma, dont les différentes parties avaient déjà été approuvées par les Pères, fut de nouveau, dans son ensemble, soumis à leur vote. Etaient présents 601 Pères qui furent appelés, non pas à donner leur suffrage par assis et debout, comme à l'ordinaire, mais à l'exprimer l'un après l'autre et verbalement: 451 votèrent *placet*, 88 *non placet* et 62 *placet juxta modum*, c'est-à-dire avec des conditions qu'ils remirent par écrit. Le vote était plus favorable à la minorité qu'elle n'avait osé l'espérer, bien que la dernière catégorie des votants se recrutât surtout dans le camp opposé au sien.

Le lendemain, assez mécontent avec tous ses amis de ce vote, le P. d'Alzon communiquait les réflexions suivantes:

Poitiers, avec qui je me promenais hier soir, me disait que des gallicans étaient venus lui faire des avances et qu'il leur avait répondu: "Avec des *juxta modum* on peut traiter; avec des *non placet*, jamais." Du reste, ils ne seront pas 88 à dire *non placet* à la session présidée par le Pape.

En réalité, l'affaire fut plus chaude que ces lignes ne le reconnaissent. Après le vote, Mgr Darboy se crut assez fort pour imposer ses conditions au cardinal Bilio, le menaçant de réunir 140 voix contraires le jour de la séance publique, s'il ne faisait droit aux réclamations de la minorité en modifiant le texte de la formule. Les présidents y semblaient assez disposés pour éviter un scandale et obtenir cette unanimité morale que l'on recherchait depuis l'ouverture du Concile; ils devaient pourtant compter avec les chefs de la majorité, qui estimaient trop élevées les prétentions de leurs adversaires.

La journée du 14 juillet se passa sans changement, contrairement aux désirs secrets de la minorité qui s'attendait à des négociations; on annonça même pour le surlendemain 16 la Congrégation générale où se lirait le rapport sur les conditions

exprimées dans les 62 *placet juxta modum*. Déçu dans son espoir, le Comité international de la minorité résolut alors de s'entendre directement avec Pie IX, et, le vendredi 15, il lui envoya, sous la direction de Mgr Darboy, une députation de six évêques demandant la suppression du passage de la *plenitudo potestatis* au troisième chapitre sur la primauté, et l'insertion au chapitre IV d'une addition qui porterait mention de l'assentiment des évêques à la définition *ex cathedra*. Le Pape se garda bien de tomber dans le piège; il pria la délégation de lui présenter ses vœux par écrit; ce que fit Mgr Darboy dès le lendemain 16, de fort bonne heure, bien avant l'ouverture de la Congrégation générale. Il y déclarait que moyennant l'acceptation de leurs demandes tous étaient prêts à voter oui à la session publique. Alors Pie IX se contenta de leur faire répondre par le sous-secrétaire du Concile qu'il avait résolu de ne pas s'immiscer lui-même dans les délibérations laissées à l'assemblée, tout en se réservant le jugement définitif.

Il était assez singulier, remarque avec raison le P. Granderath, que la minorité se permît de réclamer une intervention de Pie IX. D'après la doctrine de ses membres, le Pape ne pouvait même pas sanctionner une résolution de la majorité contre une minorité importante; et voici que ses représentants, paraissant devant lui, demandent qu'il casse, en vertu de sa puissance pontificale, les décisions d'une grande majorité pour y substituer ce qui plaît à la minorité..

Du reste, la députation de la foi avait déjà délibéré, et les rapporteurs examiné ce qu'il fallait retenir ou rejeter des *placet juxta modum*. Sauf des nuances de style et la suppression de deux textes des Pères, la Constitution ne subit pas de modification importante. Le P. d'Alzon, dans un état de santé de plus en plus déplorable, n'avait que la force d'envoyer de courts billets où les nouvelles voisinent avec l'expression de sa mauvaise humeur contre les présidents et la minorité. Tout le monde en était là ou peu s'en fallait. Le 15 juillet, il écrit à Nîmes:

Je quitte Rome demain ou après-demain. Après cela, je comprends qu'il serait curieux de voir la session où cette turbulente minorité sera traitée comme elle le mérite. Impossible de vous dire autre chose. Notez que Mgr Manning m'a fait sortir de table pour me dire que, pour peu que les évêques le voulussent, la session aurait lieu dimanche, et me conjurer de pousser quelques évêques chez les présidents. Je n'ai trouvé personne. Oh! les gens qui ne veulent ni faire ni laisser faire!

Et, le même jour, à une autre personne:

Le Pape, indigné de la conduite de la minorité, a écrit hier soir au cardinal Bilio de renforcer la définition. La force de la formule consiste en ce que l'on dit: *Et ejus definitiones esse irreformabiles*, et qu'on ajoute: *Id est srne ullo consensu Ecclesiae*. Tous les autres voulaient: *cum consensu Ecclesiae*.

Le P. Granderath est du même sentiment et il l'exprime en termes équivalents. D'après lui, alors que Mgr Darboy avait demandé que l'on fît au moins mention dans le schéma de l'assentiment des évêques, que lui et ceux de son parti croyaient nécessaire pour donner force de loi à une décision pontificale *ex cathedra*, la Congrégation générale du 16 juillet inséra une note tout opposée, déclarant en termes exprès que les décisions pontificales avaient force de loi, même avant l'assentiment des évêques, et que, par conséquent, cet assentiment n'était pas nécessaire.

Après quoi, le président annonça que le texte ainsi corrigé et modifié serait envoyé au domicile de chaque Père du Concile, et il fixa pour le lundi suivant, 18 juillet, la quatrième session publique présidée par le Pape, dans laquelle devait avoir lieu le vote définitif sur le schéma. Les bruits de guerre entre la France et la Prusse ne permettaient plus d'attendre.

Qu'allait faire la minorité? L'évêque d'Orléans envoya par écrit au Pape le conseil de casser les conclusions de l'assemblée du 16 juillet et d'adopter les amendements suggérés par Mgr Darboy. Une nuit de réflexion le décida ensuite à modifier ce plan et à lui substituer le suivant. La session publique aurait lieu le 18, et, après avoir recueilli les voix, le Pape remerciait le Concile d'avoir donné une confirmation nouvelle et si

éclatante aux prérogatives du siège romain, puis déclarerait que vu les circonstances il préférerait attendre des jours meilleurs et un plus grand calme des esprits avant de ratifier ces décisions. Tout cela délayé dans une longue lettre qui fut remise à Pie IX le 17 juillet.

Il espérait peu d'effet de son message, car il fit adopter un troisième plan par la minorité, celui de ne pas assister à la session publique du 18 juillet et de quitter Rome la veille au soir. Ils le pouvaient sans la moindre inquiétude. Pie IX les y avait autorisés tous par une permission générale qui leur procurait le moyen de sortir sans trop de honte de leur position désagréable. Leur départ précipité n'en ressemblait pas moins à une fuite. Ils écrivirent donc dans ce sens une lettre commune, signée de 55 d'entre eux et dans laquelle ils renouvelaient leur *non placet*. D'autres absents exprimèrent leur pensée en termes plus mesurés dans des lettres personnelles, de sorte qu'à la session du 18 juillet il n'y eut que deux opposants, un Américain et un Sicilien, qui n'avaient pas été touchés par le mot d'ordre des chefs du groupe. L'absence des opposants amena ainsi l'unanimité morale et presque numérique sur laquelle ils avaient tant insisté et qu'on n'aurait pu obtenir si, en présence du Pape, ils avaient émis un vote contraire. Il est vrai qu'ils s'évitèrent l'humiliation de devoir, sous peine d'être regardés comme hérétiques, se soumettre dans la cérémonie même de Saint-Pierre.

Le P. d'Alzon y assista aux côtés de Louis Veuillot. Chacun d'eux, à sa manière, avait contribué au triomphe. Le Concile qui s'était ouvert par une pluie battante clôturait sa phase principale dans la grandeur terrifiante d'un ouragan. Le rédacteur en chef de *l'Univers* a retracé les traits inoubliables de ce spectacle:

J'ai entendu le *Veni Creator*, le *Te Deum*, les acclamations du Concile et de la foule. Je ne veux rien vous décrire, je me croyais plus fort contre la fatigue et contre l'émotion. Un orage effroyable environnait Saint-Pierre, plongé presque dans l'obscurité. Le dogme a été proclamé au milieu des éclairs et des tonnerres. Dans la foule, les uns pensaient au gallicanisme et disaient: "C'est un enterrement"; les autres pensaient à l'avenir et disaient: "Nous sommes au Sinaï." Ce mot répond mieux à ma foi. Il me semble qu'aujourd'hui nous sortons de l'Égypte et que désormais le monde est dépharaonisé. A vrai dire, d'ici où nous allons, la route pourra être longue. Mais nous avons Moïse et plus que Moïse. Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

Dans une lettre à un collaborateur, le puissant écrivain citait au tableau d'honneur ceux qui, en France, lancèrent jadis le mouvement, consacré le 18 juillet par la parole des évêques et du Pape.

Mon cher du Lac, lui disait-il, vous aussi vous auriez dû vous trouver dans Saint-Pierre le jour de la définition, entre l'abbé Combalot et le R. P. d'Alzon, représentant avec eux Salinis et Gerbet, et personnifiant la partie laïque de la presse religieuse qui n'a pas aujourd'hui de plus ancien, de plus ferme et de plus docte ouvrier. Vous n'avez point passé par la Chesnaye, mais vous êtes de ce temps-là et vous êtes de ces hommes-là, de ceux qui ne furent jamais ébranlés.

Plus simplement, le P. d'Alzon écrivait:

Lorsqu'en 1820 M. de Maistre publia son livre *Du Pape*, il fut tiré à 200 exemplaires, dont plusieurs restèrent longtemps chez l'imprimeur. En 1830, nous étions plus nombreux, mais une poignée après tout. Et maintenant, l'infaillibilité est un dogme.

Une anecdote qui remonte au début du Concile, et que le P. Galabert a consignée dans son journal, vient appuyer la réflexion du clairvoyant publiciste. Le P. d'Alzon dînait chez Pécoul, en compagnie des évêques de Saragosse, Mermillod d'Hébron, Dreux-Brézé de Moulins, et de quelques ecclésiastiques. L'évêque de Moulins, ancien condisciple du P. d'Alzon à Paris et à Rome, décrivait le long chemin qu'il lui avait fallu parcourir pour atteindre les idées romaines, lui que ses parents avaient élevé dans un esprit plutôt janséniste. Dans un moment d'animation, il tutoya le P. d'Alzon qui l'interrompait et lui reprochait, aimablement du reste, d'avoir été surtout gallican. "Et toi, répliqua Mgr de Dreux-Brézé, tu étais hérétique ainsi que ton maître." Le P. d'Alzon raconta alors comment, au cours de ses études théologiques à Rome, on lui fit signer la

condamnation de certaines propositions de La Mennais. "Je n'ai eu, conclut-il, aucune difficulté à le faire, puisque le premier enseignement donné par mon maître avait été de m'apprendre à me soumettre toujours aux décisions du Saint-Père; je ne fis que me conformer à ses instructions."

Douze jours après la définition, devant ses élèves et leurs parents réunis, le P. d'Alzon tirait les conclusions de cette magnifique assemblée œcuménique, qui n'était pas encore suspendue. L'adhésion du Concile aux Constitutions pontificales publiées jusque-là et la proclamation de l'infaillibilité pontificale lui semblaient démontrer à la fois la puissance de l'esprit de Dieu et le néant de la pensée humaine. Pour lui, comme pour Mgr Manning dont il rapportait les paroles, après la définition de l'infaillibilité du Souverain Pontife, il ne restait debout ici-bas que deux forces, le Pape et les peuples, c'est-à-dire "la plus haute autorité morale, qui était chargée de diriger selon la justice la plus grande liberté". Du droit souverain de suprême docteur qui lui était reconnu par l'Eglise découlait pour le Pape le devoir de surveiller et de réformer partout les études chrétiennes. Aussi le P. d'Alzon prévoyait-il que l'œuvre du Concile du Vatican serait achevée par une Congrégation romaine des Etudes, de même que le Concile de Trente fut continué par la Congrégation du Concile. Quelle force pour l'Eglise, au moment même où, dans beaucoup de pays, l'Etat qui s'attribuait tout l'enseignement n'avait pas de doctrine! Quelle garantie pour les recherches scientifiques que ce frein modérateur. qui, partant d'un point sûr, les empêchait de s'égarer et leur indiquait le vrai but à atteindre! Le développement merveilleux qu'ont pris, depuis 1870, les études des catholiques dans tous les domaines du savoir et dans toutes les régions du monde ont donné à ces prévisions du P. d'Alzon la plus éclatante confirmation.

CHAPITRE XXII

La guerre et l'action catholique (1870-1875)

Tristesses causées par les premières nouvelles de la guerre. - Contre-coup de la défaite de Sedan: sur les conseils du P. d'Alzon, un de ses amis se proclame maire de Nîmes. - Offre des cloches et des vases sacrés pour les pauvres. - Conférences sur la vie religieuse de l'Assomption. - Inquiétudes suscitées par la Commune. - Une troisième fois, il refuse l'épiscopat que lui fait proposer le ministre des Cultes, Jules Simon. - Le quatrième vœu et le grand projet de Ligue pour la défense des droits de l'Eglise. - Programme de cette Ligue, accueil qui lui est fait. - L'Association de Notre-Dame de Salut réalise une partie de ce programme. - Pèlerinages dirigés ou encouragés par le P. d'Alzon. - Le Comité catholique de Nîmes et son action sur les hommes du diocèse. - Les cercles catholiques et la question ouvrière. - L'œuvre de la Jeunesse aux Moulins-à-Vent. - Les Congrès des catholiques en France. - La question romaine. - Attitude du P. d'Alzon pendant les tentatives de restauration monarchique.

Le soir même de la proclamation de l'infaillibilité pontificale, le P. d'Alzon avait quitté Rome pour Nîmes, où il parvint complètement épuisé. Ses pensées ne tardèrent pas à se concentrer sur les champs de bataille, d'où les premières nouvelles dénonçaient la mauvaise préparation de l'armée. "Dans la chaire de la cathédrale, a écrit Mgr de Cabrières, le P. d'Alzon pleura sur les commencements de nos revers, et il sembla prévoir tous les autres malheurs que l'effusion du sang ne parviendrait pas à conjurer." C'était le 16 août, au service célébré pour les tués du 56^e de ligne, régiment parti joyeux de Nîmes quelques jours auparavant et qui fut à peu près anéanti dans les premières rencontres. Soucieux des besoins spirituels de nos soldats, le 13 août il avait envoyé à l'armée de Mac-Mahon, comme aumôniers volontaires, trois de ses religieux, les PP. Emmanuel Bailly, Alexis Dumazer et Augustin Gallois; deux autres servaient déjà à l'armée de Bazaine, les PP. Vincent de Paul Bailly et Etienne Pernet, pendant que deux novices avaient rejoint les troupes. Les cinq prêtres furent faits prisonniers: les premiers à Sedan, et, relâchés presque aussitôt, par la Belgique ils regagnèrent le Midi; les deux autres, assiégés dans Metz et pris après la reddition de la place, obtinrent de partager le sort des soldats dans Mayence, se livrant durant plusieurs mois à un ministère très fructueux.

En sus de cet effort personnel, au nom de son évêque, le P. d'Alzon offrit au président de la Chambre des députés "d'envoyer dans nos camps un certain nombre d'aumôniers volontaires et d'infirmiers pris parmi les élèves du Séminaire, qui ne demanderaient à l'Etat ni titres ni indemnités, mais seulement les vivres nécessaires pendant la guerre". Par cette abnégation patriotique le clergé répondait aux provocations d'un des chefs républicains, Jules Ferry, qui avait déposé au Parlement le projet, d'ailleurs aussitôt repoussé, de mobiliser les séminaristes de France. A partir du 15 août, le P. d'Alzon fit dire chaque matin, dans la chapelle de son collège, une messe à l'intention des victimes de la guerre, et chaque matin il y prêcha; la messe finie, on pria avec ferveur devant le Saint Sacrement exposé pour la France envahie et le Pape menacé d'abord, puis enfermé au Vatican. Mgr Plantier avait mis à la disposition de l'intendance militaire trois appartements pour officiers à l'évêché, 200 lits au collège de l'Assomption, 80 au collège Saint-Stanislas, avec des séminaristes, des Frères et des religieuses pour le service des hôpitaux et des ambulances. On se contenta de beaucoup moins, et, pour son compte, le P. d'Alzon ouvrit dans son patronage une ambulance qui fut confiée aux Oblates de l'Assomption.

Les événements se précipitaient, le désastre de Sedan et la captivité de l'empereur provoquaient l'effondrement de son régime. Le contre-coup en fut ressenti dans toute la France. Dans une ville ouvrière comme Nîmes, tout était à redouter. Le 3 septembre, à 11 heures du soir, le préfet apprend la défaite de Sedan et se hâte de prévenir l'évêque, qui accourt durant la nuit et trouve les fonctionnaires dans le désespoir. Il revient atterré chez lui. Ici, nous donnons la parole à un témoin, l'abbé Barnouin, curé de Saint-François de Sales:

C'était le 4 septembre, un dimanche. Vers 4 heures du matin, on vient frapper à la porte de mon presbytère. "On vous demande à l'instant à l'évêché. - Qu'y a-t-il? M. de Cabrières mort? - Non, c'est plus que la mort." Je me rends en hâte et trouve Monseigneur entouré des curés de la ville et du P. d'Alzon, et leur disant: "Messieurs, j'ai été mandé à 3 h. 1/2 à la préfecture. Une dépêche arrive. Nous ne sommes pas seulement vaincus, nous sommes conquis. La situation est grave. Nous avons à nous concerter."

Le P. d'Alzon, en sortant de là, court chez Demians, ancien maire de Nîmes, frappe et sonne. Il était 5 heures. Le P. d'Alzon communique les nouvelles. "Alors, dit Demians, nous aurons la révolution." Il est poussé par le P. d'Alzon à s'emparer de la situation, mais se dit obligé d'aller à Alès régler une affaire grave. Le P. d'Alzon le regrette et l'excite en vain; il part.

Le soir, à l'heure du retour du train, le P. d'Alzon me dit: "Allons au-devant de Demians. Il faut le pousser à conquérir la préfecture en désarroi; il faut se presser." Sur l'avenue, que voyons-nous? La gendarmerie charge la foule ameutée pour occuper la préfecture et proclamer la République. La foule s'étend jusqu'à la gare.

Dès 6 heures du matin, les Nîmois avaient pu lire les dépêches de Paris affichées, et, comme dans la capitale, ils tentèrent une révolution politique. L'après-midi, la ville fut plus ou moins en état d'insurrection. Le préfet, débordé, signa un document qui approuvait une Commission municipale provisoire, composée en majorité de catholiques et destinée à collaborer avec la municipalité, de couleur assez terne, nommée le 17 août précédent. Mais rendons la parole à l'abbé Barnouin:

Nous allons à la gare, le train arrive. Le P. d'Alzon distingue Demians; tous deux émergeaient par leur stature. Il court à lui, dit qu'il arrive trop tard et qu'il faut agir. Demians regarde et réfléchit. Une minute. "S'ils ont la préfecture, remarque-t-il, je vais m'emparer de la mairie." Il y court. Pendant ce temps, le P. d'Alzon me dit: "Mon ami, rentrons à l'Assomption; il est inutile de se faire casser ici quelque chose." Nous arrivons jusqu'à la rue Pradier, au milieu d'une bagarre impossible. J'avais tellement peur que je me mis à courir, et le P. d'Alzon dit en riant et en marchant avec calme: *Virgo prudentissima*. Demians arrivait à temps: il trouve le maire et son monde déconcertés. Guiraud faisait mine de s'emparer de la commune, il le menace. La foule arrive, Demians se précipite au balcon, la harangue et est acclamé maire de Nîmes.

Grâce à lui, l'ordre et la tranquillité étaient assurés, tandis que Laget, un honnête protestant, s'improvisait administrateur du Gard en remplacement du préfet. Ils eurent l'un et l'autre à surveiller les rouges, les vrais, qui ne se contentaient pas de l'étiquette républicaine et voulaient le retour immédiat à la politique des grands ancêtres, sans se battre eux-mêmes. Que d'alertes pendant les cinq mois que dura encore la guerre! Chaque défaite de la France déchaînait un mouvement insurrectionnel dans Paris, Lyon, Marseille, et avait aussitôt sa répercussion dans Nîmes, vite réprimée, il est vrai, par la vigueur de ses autorités. Leur énergie valut à la ville une paix relative que beaucoup d'autres lui enviaient. Elle lui épargna de se compromettre dans cette ridicule Fédération du Midi, proclamée à Lyon, acceptée par Toulon et Marseille, et qui ne tendait qu'à affaiblir les forces déjà bien réduites du pays. La fameuse Ligue ne dépassa pas le Rhône, bien qu'elle eût aussi des partisans sur la rive droite du fleuve. La majorité des hommes valides n'étant pas mobilisée employait le temps à critiquer ceux qui se battaient à leur place et à tenter des coups révolutionnaires.

Demians, le maire probe et courageux découvert par le P. d'Alzon, tint bon à son poste jusqu'au 24 janvier 1871, où il fut emporté par la petite vérole contractée au chevet des malades. Le P. d'Alzon l'assista à ses derniers moments. Avec son évêque, il

lui avait offert tout ce qu'ils possédaient, pour le soulagement des malheureux, même les cloches et le prix des vases sacrés, en cas de besoin. Le maire déclina une partie de l'offre dans une lettre à Mgr Plantier, où nous lisons ces mots :

L'éminent religieux que vous signalez entre tous m'est aussi, vous le savez, particulièrement connu; et, grâce à l'étroite amitié qui nous unit depuis plus de trente années, je sais sa grandeur d'âme et n'ignore pas qu'il est capable des plus grands sacrifices.

Ces sacrifices croissaient chaque jour dans des conditions de vie fort onéreuses. Il fallait subvenir aux besoins matériels de deux noviciats, celui des religieux et celui des Oblates de l'Assomption, envoyer des secours aux aumôniers de Mayence qui les distribuaient aux soldats captifs, satisfaire les réclamations les plus urgentes des missionnaires d'Orient, soutenir une ambulance, ne pas négliger le collège, et tout cela avec des ressources personnelles diminuées et les pensions des élèves qui rentraient difficilement. Le P. Emmanuel Bailly, supérieur de l'établissement, tomba gravement malade au Vigan dès son retour de l'armée et ne reprit sa charge qu'après l'armistice, si bien que le poids en retomba sur le P. d'Alzon. Il le porta d'ailleurs avec vaillance, soutenu par son optimisme religieux et ses illusions sur l'issue de la guerre que partageaient bien des Français. Ses relations avec les PP. Bailly et Pernet étaient assez régulières, avec les religieux assiégés dans Paris à peu près nulles, ceux-ci ne pouvant correspondre que par l'entremise de ballons. De ce côté, que d'angoisses lui étreignaient le cœur, comme aussi du côté de Rome envahie et occupée définitivement par les Piémontais!

Une diversion opportune le tira un peu des inquiétudes de la guerre. La Supérieure générale des religieuses de l'Assomption réussit à s'évader de Paris avant le siège, avec tout un essaim de novices et de jeunes professes qui se groupèrent autour d'elle et de celui qu'elles vénéraient comme un fondateur. Pendant plus de quatre mois, du 5 novembre 1870 au 20 mars 1871, le P. d'Alzon leur parla de la vie religieuse, surtout de la vie qui devait constituer le cachet spécial de l'Assomption. En tout, il adressa cinquante-trois conférences à cet auditoire d'élite. Nous avons encore, de sa main, les plans succincts de chaque entretien qui ne contiennent guère que le titre du sujet, ses divisions majeures, parfois des textes scripturaires ou des Pères de l'Eglise. En suivant des yeux ses notes, parfois en s'en écartant, toujours après une forte préparation, le conférencier parlait d'abondance, comme avaient parlé avant lui saint Jérôme aux moniales de sainte Paule ou saint Vincent de Paul instruisant les Filles de la Charité. Des doigts aussi agiles que ceux dont disposaient les religieuses de Bethléem et de Paris recueillaient, par le moyen de la sténographie, les paroles rapides du P. d'Alzon et les mettaient au net de leur mieux. Elles étaient quatre employées à ce rude labeur, car la langue de l'orateur était plus déliée que la main des sténographes, et la pensée s'achevait parfois dans un simple geste. Mais le précieux texte, noté au vol, nous a gardé ces instructions intactes.

L'armistice signé (29 janvier 1871) et la guerre finie, il importait de réparer les ruines morales qu'un règne de vingt ans, tourné surtout vers les satisfactions terrestres, avait laissées de toutes parts. La rancune née de la défaite, l'absence des troupes régulières, la liberté sans frein issue du nouveau régime, entravaient le relèvement plus qu'ils n'y concouraient. L'ennemi n'avait pas évacué le territoire que la Commune s'installait à ses côtés, à Paris, et de là le mouvement gagnait des îlots du sol français. Si la répression n'avait suivi, immédiate et sans miséricorde, le pays faisait l'essai d'un système politique qui, de nos jours, a eu raison de la Russie. Par suite des mesures prises, il ne dura qu'un peu plus de deux mois dans la capitale et disparut plus vite encore des villes de province qui l'avaient adopté. Nîmes ne bougea pas. Au temps de la Commune comme aux jours de la guerre, sa population bien dirigée donna l'exemple de

la sagesse et du patriotisme. Tranquillisé sur ce point, le P. d'Alzon éprouvait des anxiétés pour ses fils et ses filles restés à Paris, à la merci des insurgés. Aucun d'eux ne succomba, bien que le couvent d'Auteuil fût occupé par les communards.

Dans ces circonstances critiques, incertains de l'inconnu que cachait le lendemain, quelques jeunes profès de Nîmes soudèrent encore une fois leur vie au sort de leur Congrégation. Par un acte fait en commun, ils renouvelèrent leurs vœux et jurèrent de ne point les transgresser, quoi qu'il advînt.

En présence, disaient-ils, des agitations sociales de notre époque, nous soussignés, religieux Augustins de l'Assomption, nous engageons à rester fidèles à la pratique de nos règles et de la vie commune, quelles que soient les circonstances au milieu desquelles nous pourrions nous trouver et quelle que soit la situation faite à nos œuvres ou à notre Congrégation par les événements. Eu voulant ainsi nous lier plus fortement à nos vœux de religion, nous acceptons toutes les difficultés et toutes les épreuves qui pourraient résulter de cet engagement, n'y mettant d'autres limites que celles qui nous seront indiquées par l'obéissance.

Nîmes. Commémoration de la Passion de N. - S. J. - C., le 14 février 1871: E. Bailly, A. Dumazer, Germer-Durand, Fr. Pierre (Descamps), Joseph Maubon.

Au-dessous on lit: "Approuvé par le Supérieur général, E. d'Alzon." Le cachet de la Congrégation confirme et authentique [sic] le tout.

*

* *

La Commune de Paris n'était pas encore matée que la nouvelle la plus surprenante rejoignait le P. d'Alzon à Lavagnac, où sa santé ébranlée par tant de secousses réclamait des ménagements. Le ministre des Cultes, Jules Simon, avait envoyé la lettre suivante au baron de Champvans, préfet du Gard:

Versailles, le 16 mai 1871. Monsieur le préfet, M. l'abbé d'Alzon, vicaire général de Nîmes, m'est signalé comme un prêtre digne d'être élevé à l'épiscopat. Je vous prie de vouloir bien me donner votre avis sur cet ecclésiastique, sur son mérite, sur ses tendances religieuses et ses titres à la confiance du gouvernement. Recevez...

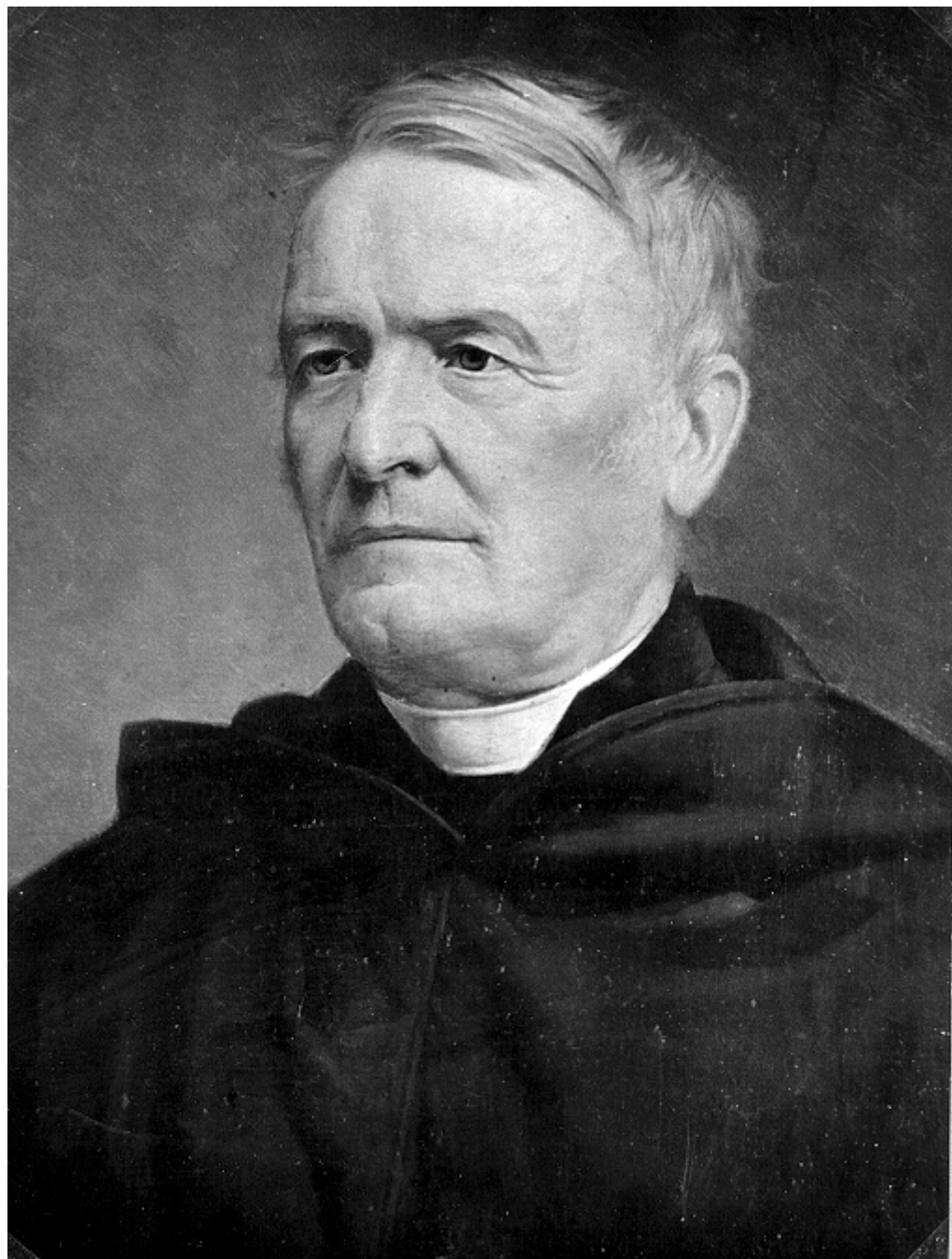
A cette lettre, "personnelle et confidentielle", le préfet envoya une réponse non moins "personnelle et confidentielle" que nous reproduisons:

Monsieur le ministre, M. l'abbé d'Alzon, vicaire général de Nîmes, mérite assurément tout le bien qu'on vous a dit de lui.

M. d'Alzon, héritier d'une grande fortune et d'un des noms les plus considérés du département, s'est consacré avec un dévouement admirable, servi par une intelligence supérieure, à la création d'établissements de bienfaisance et d'éducation dans lesquels a passé une partie considérable de son patrimoine.

M. l'abbé d'Alzon jouit à Nîmes de l'estime générale et d'une véritable popularité dans la classe ouvrière. Ses tendances religieuses bien connues sont ultramontaines, partageant sous ce rapport les sentiments de l'immense majorité du clergé de ce département. Ses opinions politiques, au contraire, l'isoleraient de tout parti.

Si Monsieur le ministre croyait devoir donner suite à la pensée qui a motivé sa lettre du 16 mai, je crois que les relations bienveillantes de S. Exc. le nonce avec M. l'abbé d'Alzon seraient utilement employées pour obtenir de ce dernier une acceptation qu'il hésiterait peut-être à donner, en raison des œuvres auxquelles il consacre ses soins avec autant de désintéressement que de succès. Veuillez agréer...



Le P. d'Alzon après 1870. [1875]

Telle était la teneur première de la réponse, dont nous avons sous les yeux le brouillon communiqué, après la mort du P. d'Alzon, par le baron de Champvans, avec les autographes du ministre des Cultes et du Père. Mais avant de l'envoyer à Jules Simon, le préfet pressentit le P. d'Alzon sur l'offre, et, à la nouvelle de son refus, il fit à l'avant-dernier paragraphe la surcharge et l'ajout que voici:

La confiance que vous me témoignez en me demandant confidentiellement des renseignements sur le P. d'Alzon me fait un devoir de vous rappeler ses luttes en faveur de la liberté d'enseignement, l'ardeur de ses convictions qui l'ont posé quelquefois en adversaire de l'Université et ont pu amener quelques froissements de personnes. Ses opinions politiques, au contraire, ne le lient à aucun parti.

Sans être fausses ni compromettantes, les réserves du préfet pouvaient induire le ministre à ne plus songer à un pareil choix; elles furent inspirées au baron de Champvans par cette lettre que le P. d'Alzon lui avait adressée de Lavagnac, le 24 mai 1871:

Monsieur le préfet, je suis profondément touché de ce que vous avez bien voulu dire sur moi au ministre des Cultes, et je me permets d'en remercier bien moins M. le préfet du Gard que M. de Champvans. Mais je suis obligé de vous dire que vos bons offices seront inutiles, ma résolution étant prise depuis près de trente ans de n'être rien, pas même grand vicaire, si ma profonde affection pour mon évêque et des ordres plus hauts que les siens ne me faisaient une violence très douce après tout pour mon cœur.

Si d'heureux changements avaient lieu d'ici à quelque temps, peut-être y aurait-il des questions à traiter, des conseils à donner, et peut-être sera-t-on plus facilement écouté, précisément parce qu'on apportera une pensée plus évidemment désintéressée.

Je vous conjure donc de ne point encourager ce que des amis bienveillants pourraient vouloir pour moi, ma résolution bien positive étant de rester à l'écart, non par bouderie, mais par désir d'être utile comme je crois pouvoir l'être plus aisément.

Veillez, Monsieur le préfet, avec tous mes remerciements pour vos intentions si flatteuses, agréer l'hommage de mes sentiments les plus respectueux, et, j'ose ajouter, les plus dévoués.

E. D'ALZON.

Le P. d'Alzon restait fidèle à son vœu de 1844, qu'il rappelle discrètement et qui lui interdisait d'accepter une dignité ecclésiastique, sauf par ordre du Souverain Pontife. Ce refus ne lui suffit pas, il fit agir diverses personnes pour empêcher sa nomination. C'est ainsi que, le 29 mai, il envoyait ces mots à Numa Baragnon, son ancien élève, alors député du Gard et membre influent de la majorité à l'Assemblée nationale.

Jules Simon a fait demander si je voudrais être évêque. Je n'en veux à aucun prix, et il me semble qu'assez de gens acceptent pour qu'on me laisse tranquille. Sans avoir l'air de savoir mon secret, vous me ferez plaisir de dire que vous me connaissez assez (vous me connaissez, en effet) pour affirmer que j'enverrai paître les gens qui me parleront de cela.

Baragnon dut transmettre l'avis à M. de Larcy, un Viganais comme le P. d'Alzon, membre du ministère avec Jules Simon, et de qui venait sans doute la proposition d'élever son compatriote à l'épiscopat. Toute la députation du Gard avait du reste appuyé dans le sens de Larcy. A la suite de ces démarches, le projet fut abandonné.

Le Supérieur des Assomptionistes avait alors d'autres soucis, il cherchait à fédérer les forces catholiques en France. Le projet n'était pas nouveau, et d'autres que lui, même au XIX^e siècle, l'avaient eu déjà; on peut affirmer, toutefois, que nul plus que lui n'en a vécu intérieurement, toujours à l'affût de la circonstance qui permettrait un commencement de réalisation. Dès que l'étreinte de l'empire autoritaire se desserre pour faire place à la liberté, il en salue l'aube avec joie dans sa correspondance. Sans le Concile du Vatican, la mise en œuvre du plan n'aurait pas tardé. Mais Rome détournait alors l'attention de tout le reste. C'est donc de Rome qu'en 1869 et 1870 le P. d'Alzon suivit le mouvement catholique et précisa ses conceptions.

Dans les Constitutions de son Institut qu'il présenta pour la seconde fois à l'approbation du Saint-Siège, en décembre 1869, il maintint un quatrième vœu, celui

d'étendre le règne de Jésus-Christ dont il avait fait la devise de sa famille religieuse. Or, les autorités romaines, qui avaient déjà repoussé ce vœu comme inutile et n'exprimant que le but ou l'esprit général des Assomptionistes, ne semblaient nullement disposées à revenir sur leur décision. Sur la promesse formelle d'approbation qu'elles lui donnèrent alors, le P. d'Alzon songea à diriger ce vœu contre la grande ennemie moderne de Dieu et de l'Eglise, la révolution incarnée dans les sociétés secrètes. D'une part, disait-il, Dieu et l'Eglise; de l'autre, Satan et la Franc-Maçonnerie ou la révolution. Réplique de la cité de Dieu et de la cité du diable, selon saint Augustin. Une idée, "qui lui trottait dans la tête depuis longtemps", à ce qu'il assure, s'empara alors complètement de lui, janvier 1870. Il conçut une vaste association qui pourrait s'étendre à toute la terre et serait, en quelque sorte, une anti-maçonnerie universelle, une "Ligue pour la défense des droits de l'Eglise", selon la première appellation que nous trouvons sous sa plume. A la différence de la vraie Maçonnerie, elle n'aurait rien de secret; elle atteindrait le clergé et les laïques, les hommes et les femmes, acceptant parmi ses membres tous ceux qui, ayant au cœur la flamme catholique, seraient résolus à la communiquer à d'autres. Voici comment il se la figurait:

Elle serait une association de prières, d'aumônes et d'action, servant de centre au bien qui se fait ou qui est à faire, et qui, sollicité ou soutenu par une direction unique gagnerait du même coup en intensité. En somme, on aurait eu là une sorte d'union des œuvres, telle qu'on la réalisa peu après, ou mieux encore un programme complet d'action catholique, comme on s'efforce de l'appliquer aujourd'hui. Quant au quatrième vœu des Assomptionistes, jusque-là imprécis, il se serait transformé en celui de se porter à toutes les œuvres que le Pape leur proposerait contre la révolution et la Franc-Maçonnerie. Par suite, ils auraient enrôlé toute une armée de laïques, hommes et femmes, qui seraient venus à l'aide des prêtres et des religieux, les uns en luttant à leurs côtés par la parole et par la plume, les autres en les assistant de leurs prières et de leur charité.

Pour donner un esprit à cette action, le P. d'Alzon aurait même désiré que ses religieux fissent deux fois par jour un examen sur ce sujet. Le matin, ils auraient envisagé ce qu'ils comptaient accomplir pendant le jour pour détruire le règne de Satan dans leur cœur et sur la terre, ainsi que pour accroître en eux et dans le monde le règne de Notre-Seigneur; le soir, ils se seraient interrogés sur la manière dont ils l'avaient réalisé. Cet examen serait devenu leur signe distinctif, comme l'examen particulier distinguait les Jésuites.

La conception, assurément, ne manquait pas d'ampleur. Peut-être même en avait-elle trop, car les hommes, l'argent, l'autorité, tout faisait défaut pour s'imposer à tous et pour indiquer à chacun la tâche future à remplir. Mais les fondateurs ont de ces audaces. Ainsi le plan que saint Ignace fit approuver par le Pape Jules III, le 4 octobre 1553, dans la bulle *Pastoralis officii* et que peu d'historiens connaissent, a-t-il plus d'un point de contact avec le nôtre. Les fils de saint Ignace n'ont pas encore réalisé son programme en entier, notamment la conversion des musulmans et des orthodoxes; ceux du P. d'Alzon durent également remettre à plus tard bien des articles de son projet. Mais à son exemple, ils voulaient tirer les conséquences pratiques du Concile du Vatican, qui, pour lui, se résumait dans un nouveau traité de la religion et de l'Eglise, et donc dans la défense de la foi attaquée par les philosophes modernes, ainsi que dans une obéissance plus soumise et plus filiale aux décisions du Souverain Pontife.

Dès que cessèrent les hostilités franco-allemandes; le P. d'Alzon voulut s'entendre avec ses principaux religieux sur l'association projetée. Disons pourtant qu'une association nouvelle ne lui agréait qu'autant que celle de Saint-François de Sales s'avouerait impuissante à en appliquer le programme. L'adoption n'eut pas lieu, et les

PP. Picard et Vincent de Paul Bailly descendirent à Nîmes, fin février 1871. Il leur communiqua ses idées et même ses notes, et le résultat de leurs entretiens et de leurs travaux, qui durèrent environ deux semaines, fut la résurrection de *la Revue de l'Enseignement chrétien* et la rédaction d'un *Projet de Ligue catholique pour la défense de l'Eglise*. Celui-ci parut dans le premier fascicule de ladite revue, sous la signature du P. Picard.

Comme le dit une note qui suit la signature et qui est visiblement du P. d'Alzon, cet article n'est pas une œuvre personnelle; le P. Picard a seulement "mis en ordre les points adoptés par les premiers membres fondateurs de la Ligue catholique, et son rapport reproduit la substance même des idées échangées entre eux dans de longues conférences". Pour que le P. d'Alzon, si impersonnel, ait tenu à imposer cette note, il faut qu'il ait considéré ce travail comme un programme et un héritage de Congrégation. L'article à peu près rédigé partit de Nîmes pour Nice avec le P. Picard, et, de là, pour Paris, où la Commune éclata le 18 mars. Dès lors, relations et revue, tout fut suspendu jusqu'au mois de mai.

Que contenait donc ce projet de Ligue? En douze pages, il présentait un programme vaste et précis d'action exclusivement catholique. Au terrain politique il opposait le terrain religieux; à la société actuelle, minée par les principes du protestantisme et de la révolution, il entendait substituer une société basée sur les principes chrétiens qui sont contenus dans *le Syllabus* et dans les Constitutions pontificales approuvées par le dernier Concile œcuménique. Ces revendications générales et un peu abstraites n'auraient pas eu de prise sur les contemporains, même sur ceux qu'inquiétaient la perte de la guerre et les ruines accumulées par la Commune, si on ne les eût traduites en liberté d'association, liberté de propriété, liberté d'enseignement; bref, si l'on n'eût réclamé les libertés et les droits aussi nécessaires au chrétien qu'au citoyen.

Le but de la Ligue une fois déterminé: guerre à la révolution et reconstruction de la société sur ses vrais principes, on envisageait les moyens d'action à mettre en jeu. L'ennemi, qui était dans la place, disposait de réunions ouvertes et occultes, de clubs, de Comités, de journaux; pour le déloger de là, force était de recourir aux associations pieuses, aux œuvres de foi et de bienfaisance, surtout à la presse catholique qu'il fallait organiser et propager. Et comme à l'abri de l'Etat la révolution s'était réservé le monopole de l'enseignement supérieur, le monopole de l'association et celui de la propriété collective, la Ligue revendiquerait, à son tour, ces trois libertés fondamentales.

Partant de là, on dressait un programme de revendications qui reposaient avant tout sur le décalogue, demandant pour Dieu la première place qui lui était due dans la société, ainsi que la sainteté du mariage et le rétablissement de la famille chrétienne. Et parce que les droits de Dieu furent transmis par son Fils à l'Eglise constituée sous l'autorité d'un chef unique qui est le Pape, on voulait pour le Souverain Pontife l'indépendance indispensable à l'exercice de son ministère, la reconstitution d'un pouvoir temporel quelconque, de même que pour les membres de l'Eglise la liberté d'élever et de faire instruire leurs enfants comme ils l'entendaient. A cette question se rattachait celle de l'enseignement à tous les degrés, comme à la liberté d'association en faveur des Instituts religieux la nécessité de supprimer les sociétés secrètes, tout au moins de les surveiller en les soumettant à de justes lois. Enfin, l'Eglise, société parfaite, prend soin des corps non moins que des âmes de ses enfants; à ce titre, elle est donc chez elle dans les hospices, les hôpitaux, les orphelinats, les colonies agricoles, en un mot dans toutes les œuvres de bienfaisance.

De ces questions complexes et presque innombrables, laquelle aurait le premier rang dans les revendications des ligueurs? Car les poursuivre toutes à la fois, c'eût été se

condamner à frapper dans le vide. En dehors de la prière requise pour le bon succès de tout ce qui touche à l'édifice surnaturel, les initiateurs entendaient former d'abord une élite dirigeante, et c'est pourquoi ils mettaient à la base de tout la création d'une ou de plusieurs Universités libres. Et parce que la réussite de l'entreprise dépendait avant tout d'une organisation et de ressources matérielles, ils émettaient l'idée d'une prochaine assemblée des catholiques de France qui en décideraient. En attendant, *la Revue de l'Enseignement chrétien*, ressuscitée à Nîmes, pourrait servir de premier organe de publicité à la Ligue catholique, offrant à la fois un centre d'action et un bureau de renseignements, et, pour sa part, réclamant tout de suite la liberté de l'enseignement supérieur.

L'article, paru en tête de la revue, s'imposa vite aux observateurs par la forte charpente de sa construction, la franchise de son allure, l'énergie et l'ampleur de ses revendications. On souffrait tant de l'émiettement des forces que la pensée de les grouper pour la défense des intérêts religieux suscita les félicitations et les encouragements. Toutefois, l'appel parti de Nîmes ne souleva pas ces lames de fond qui emportent toutes les résistances. Trop général, il risquait d'être impuissant. Avant d'étendre à la France entière la coalition projetée, beaucoup - et c'étaient les bienveillants - eussent préféré la limiter au département, et, les Ligues diocésaines une fois organisées, les fédérer sans retard en concentrant leurs efforts en vue d'une action commune.

Reconnaissons aussi que les Ligues abondaient en France, et même que certaines, dont le programme se confondait un peu avec celui de Nîmes, étaient antérieures à la guerre ou contemporaines de la Ligue pour la défense de l'Eglise. Ligues religieuses, Ligues intellectuelles, Ligues sociales, Ligues politiques, toutes empreintes d'un caractère chrétien, surgissaient du sol presque chaque jour, naissant comme spontanément des dangers récemment courus. Leur multiplicité même gêna le développement de la nouvelle venue, qui du reste se présentait sans chef et sollicitait des avis plus qu'elle n'imposait un plan de campagne bien arrêté.

L'essai d'organisation, s'il fut tenté cette année-là, ne semble pas avoir été poussé bien loin. Quand le P. Picard fit le point en décembre 1871, dans *la Revue de l'Enseignement chrétien*, il insista bien plus sur les associations analogues que sur celle de Nîmes, souhaitant que les catholiques français s'inscrivissent comme membres des unes ou des autres. Louis Allemand, professeur au collège de l'Assomption et pénétré de l'esprit du P. d'Alzon, reprit le sujet dans la même revue en mars 1872, et, cette fois, de manière à ne laisser aucune équivoque ni sur la fin cherchée ni sur les moyens de l'atteindre.

D'après lui, la Ligue catholique voulait agir sur la nation et sur les chefs de la nation par l'enseignement, par la presse, par les réunions publiques et par les pétitions: par l'enseignement qui devait être libre à tous les degrés, d'où la nécessité d'obtenir et d'ouvrir au plus tôt des Facultés catholiques; par la presse entendue dans la plus large acception du mot, et c'est pourquoi elle promettait un bulletin hebdomadaire auquel il conviendrait d'adjoindre bientôt un petit journal populaire et quotidien; par les réunions publiques, surtout par des Congrès qui grouperaient les catholiques et les opposeraient aux forces adverses de la rue, des clubs et des Comités; enfin, par les pétitions qui détruiraient les efforts hostiles et trop souvent efficaces des adeptes de la révolution. Pour la première fois également, la Ligue présentait des statuts à ses adhérents, avec une organisation pratique qui comprenait une quinzaine d'articles, et indiquait Paris et Nîmes comme centres d'informations.

L'appel ne fut pas entendu. Peu à peu, la Ligue catholique pour la défense de l'Eglise tomba dans l'oubli, du moins comme organisation distincte. Toutefois, sous

l'impulsion des Assomptionistes de Paris, s'était constitué, d'abord au couvent d'Auteuil, puis à la rue François-Ier, un groupe de femmes chrétiennes décidées à contribuer au salut de la France par la prière publique et la moralisation des classes laborieuses. C'est sous la poussée de cette modeste initiative que la Ligue allait trouver la réalisation d'une partie de son programme.

L'association prit le nom de *Notre-Dame de Salut*, en raison du salut de la France qui en était l'objet immédiat, et elle le donna à une statue de la Vierge remontant au moyen âge, qui couvrait de sa protection souriante les réunions de ces personnes pieuses. Elle fut fondée définitivement le 24 janvier 1872. Dans un voyage à Paris, en mars et avril de cette année-là, le P. d'Alzon en favorisa les premières manifestations, il prêcha une retraite à ces dames qui avaient adopté et cherchaient à mettre en œuvre une faible part de son vaste dessein. Des circulaires lancées dans toute la France facilitèrent l'extension de l'association, des Comités diocésains se formèrent, et, le 17 mai 1872, en l'approuvant, Pie IX l'enrichit d'indulgences. Grâce à elle et très rapidement, se multiplièrent tout d'abord les prières publiques qui rendirent à Dieu sa vraie place dans la société. Puis vinrent les pèlerinages et les œuvres de presse et d'action sociale.

Pour sa part, le P. d'Alzon établit les Comités de Nîmes, de Montpellier, d'Alès, du Vigan, d'autres encore dans le Midi; il les visita avec assiduité, adressant fréquemment la parole à ses membres. Il présida plus d'une fois des pèlerinages diocésains organisés par l'Association, il y parla et sut les transformer en des actes publics de foi qui impressionnaient la multitude. Ainsi, le 6 octobre 1872, à Notre-Dame de Bonheur, sur une hauteur des Cévennes qui s'élève à près de 1400 mètres, il dit la messe pour 3000 personnes. Le 17 août de la même année, à Notre-Dame de Rochefort, il avait dirigé un pèlerinage de plus de 5000 personnes, des hommes en majorité, qui communieraient au nombre de 4830. Le 23 juin 1874, à Paray-le-Monial, il prenait part au pèlerinage commun des diocèses de Nîmes et de Montpellier. Le 17 août 1874, à la suite d'un vœu, il menait trois mille Nîmois à Lourdes remercier la Sainte Vierge d'avoir rendu la santé à leur évêque, etc. Dans des proportions plus ou moins grandes, ces manifestations se renouvelèrent les années suivantes.

Chaque fois qu'il lui fut donné d'encourager par sa présence les pèlerinages dits nationaux, entrepris par ses fils, il s'empessa de le faire. On le trouve à Lourdes, aux mois d'août 1877 et 1879, à Rome au mois de mai 1877 et en février 1878. Il payait son écot par des instructions et l'assistance aux principales cérémonies. Ce n'est pas qu'il tînt à telle forme de piété plus qu'à telle autre. Pour lui, toutes étaient bonnes, du moment qu'elles revêtaient les vraies conditions de la prière, et il avait trop en aversion le monopole pour se l'attribuer, même en ce domaine. Mais ses contemporains estimant que les pèlerinages n'étaient plus dans les mœurs, il se devait de ne rien négliger pour acclimater en France ce genre de prière publique. Des chrétiens qui s'affirment, avait-il coutume de dire, ne sont pas loin de remporter la victoire, et quand Dieu aura pris possession officielle de la rue, les mœurs publiques seront améliorées. Il y avait quelque mérite à le proclamer et à l'imposer, lorsque les prudents auraient voulu cantonner le prêtre dans l'église ou dans la sacristie. Les neuvaines publiques en France furent son initiative personnelle; les processions obtinrent son agrément, ainsi que les pèlerinages qui ne sont que des processions prolongées, remarquait le P. Bailly. A la neuvaine de prières de novembre 1872, il prêcha chaque soir dans la cathédrale de Nîmes et il fit prêcher dans les autres paroisses de la ville, si bien que le jour de la clôture on compta près de mille communions d'hommes dans la seule cathédrale. Mêmes prières publiques et même ferveur pour le jubilé de 1875, où il enregistra près de mille sept cents communions d'hommes, rien que dans deux paroisses de Nîmes, et il ne s'agit pas de communions pascales.

*

* *

Le P. d'Alzon voulut davantage. Il poussa les fidèles de son diocèse à se grouper sur le terrain exclusivement religieux et social, s'adressant aux hommes de préférence et persuadé qu'une Fédération catholique, unie et bien menée, quoique peu nombreuse, tiendrait vite en respect les ennemis de l'ordre qui n'ont jamais constitué qu'une minorité. Il la fit surgir dans son département, paroisse après paroisse, réunissant les Tertiaires, les pénitents de diverses couleurs, les anciens élèves des écoles chrétiennes, s'efforçant de susciter partout des Comités d'action catholique pour les juxtaposer aux centres d'action politique. "La canaille, remarquait-il, est mieux organisée que nous; elle a ses décurions et ses centurions. Faisons comme elle et nous tiendrons toutes les villes, tous les villages de France." Rêve généreux qui ne trouva pas des imitateurs partout, ni un terrain aussi bien préparé que celui de Nîmes.

Pour son compte, il parla dans ce sens à Sumène, le 27 novembre 1871, puis à Nîmes pendant l'Avent où il donna aux hommes de Sainte-Perpétue jusqu'à cinq conférences. Un mois après, ce fut le tour de la cathédrale, de Saint-Baudile, de Saint-Paul. Du 14 janvier au 7 février 1872, il réunit les hommes de ces trois paroisses à cinq reprises différentes, toujours à la même intention, et un soir on eut la satisfaction de compter jusqu'à deux mille auditeurs. Il revint sur le même sujet à la cathédrale, l'année d'après, dans un nouveau cycle de sept conférences qui envisageaient la nécessité et les moyens de rendre la vie chrétienne à la société.

Dès lors, le Comité catholique est entre ses mains et entre les mains des six curés de la ville. Le peuple qui est chrétien se range à leur suite; les bourgeois qui le sont moins entravent de temps à autre la marche en avant. Plus d'une fois on constate que, dans le Midi languedocien, les hommes n'éprouvent le besoin de se réunir hors de l'église que pour s'entretenir de politique. Cette disposition naturelle, favorisée par l'incertitude de la restauration monarchique, inspire quelques craintes qui se dissipent à la vue de l'augmentation notable des communions pascales et de l'absolue tranquillité du pays.

Les cercles catholiques ont plus que tout le reste contribué à ce renouveau religieux. Le premier, fondé par le P. d'Alzon en 1868 après huit conférences données à Saint-Charles, groupa deux cents membres le jour de l'ouverture. En novembre 1871, la ville avait plus de deux mille hommes inscrits dans ces cercles.

L'année d'après, dans une lettre à Mgr de Ségur, le P. d'Alzon énumère les œuvres sociales et ouvrières de son diocèse et il assure qu'il n'y a pas grand'chose à entreprendre, parce que tout est déjà fait. Nîmes possède alors dix-sept cercles, dont un seul a onze cents membres, ainsi que son président le lui affirmait la veille. Deux mois plus tard, elle en avait vingt-deux, dont cinq dans la seule paroisse Saint-François de Sales. Alès avait deux cercles, Bagnols sept cents hommes inscrits, Saint-Gilles trois cents, Le Vigan deux cent cinquante, et ainsi de suite pour les autres petites villes.

Les curés du chef-lieu se réunissent chez le P. d'Alzon à des dates régulières pour diriger le mouvement. Un groupe de trente-cinq à quarante laïques, presque tous sortis de son collège, s'assemblent chaque vendredi dans son cabinet, sous sa présidence, et constituent le Comité d'action. La plupart des revendications des catholiques sont étudiées par eux, recommandées ensuite au peuple dans les journaux et les réunions publiques. De ces cercles sortent des pétitions réclamant le repos du dimanche, des protestations en faveur de l'indépendance du Pape et de la liberté de l'enseignement supérieur, contre l'école laïque et obligatoire, etc. Comme par ailleurs les résultats politiques dans le Gard sont bons, au moins jusqu'en 1875, ce département peut servir de modèle à beaucoup d'autres.

Les cercles catholiques ne se confondent pas avec les cercles d'ouvriers, créés surtout à partir de 1872 et dont une école sociale attendait plus qu'ils ne pouvaient donner. Sans être hostile à l'institution, le P. d'Alzon découvrait en elle le danger d'éloigner le travailleur de son milieu naturel qui est la famille, et de le livrer aux simples impressions de parades oratoires trop peu suivies d'organisation pratique. Il eut même un léger différend avec deux des principaux créateurs des cercles, Albert de Mun et de la Tour-du-Pin-Chambly, au Congrès des œuvres ouvrières de Poitiers, août 1872. Un rapport, présenté par de Mun, faisait reposer l'administration des cercles sur les sociétaires ouvriers eux-mêmes et fut soumis à l'approbation de l'assemblée. Dans ce principe, le P. d'Alzon vit la contagion du suffrage universel, surtout une hiérarchie établie par en bas, absolument contraire à l'esprit de l'Eglise dans les œuvres catholiques. Il repoussa donc la proposition, et, après une discussion assez animée, il obtint qu'elle ne fût pas admise dans les conclusions du Congrès. "Ce sont des hommes que j'aime beaucoup, écrivait-il; mais, en leur qualité de militaires et de jeunes gens, ils ont fait de vraies charges de cavalerie; ils ont été enfoncés. C'est dommage, et pourtant c'est moi qui les ai le plus combattus."

Il convient d'ajouter que le danger redouté s'atténuait beaucoup dans la pratique. Les directeurs qui préconisaient l'administration des cercles par les ouvriers entendaient avant tout accorder à ceux-ci une action légitime de dignitaires, les intéresser au succès de l'œuvre et les former sous leurs yeux au bon exemple d'une influence naissante.

Les études du sociologue Frédéric Le Play trouvèrent également dans le P. d'Alzon un appréciateur entendu. Il avait lu et médité ses ouvrages, il les avait fait lire, il avait conversé avec l'auteur des *Ouvriers européens* et de la *Réforme sociale*, et, de ces lectures et de ces entretiens, il avait rapporté que les enseignements doctrinaux de l'Eglise en matière sociale rencontraient dans les observations de ce savant la plus éclatante confirmation. Pour résister à la poussée des idées socialistes il eût voulu la résurrection des anciennes corporations, renouvelées et adaptées à notre temps. Tout au contraire, les organisations séparées des patrons et des ouvriers lui déplaisaient, parce que destinées à s'opposer les unes aux autres, au seul bénéfice de politiciens retors qui trop souvent voient dans les groupements ouvriers un instrument d'ambition. Toutefois, en mandant à Le Play son admiration pour son œuvre, il lui confessait qu'elle était incomplète et seulement une préparation providentielle à quelque chose de meilleur. Il aurait, lui disait-il, creusé plus profondément que lui, et, "sous les principes de la famille, de la société, et même des commandements de Dieu", admis par le sociologue, il eût "cherché l'action de Dieu même". Cela ne l'empêchait pas d'admettre sa méthode d'observation, d'y recourir à l'occurrence, d'exposer aux séminaristes et aux ouvriers intelligents les plus belles pages de ses livres..

La question ouvrière le passionne vraiment les dix dernières années de sa vie, presque autant que la renaissance de la philosophie thomiste et la conquête par l'Eglise de l'enseignement supérieur. Dans l'œuvre naissante des Petites-Sœurs de l'Assomption, il découvre la solution de bien des difficultés sociales; il stimule, s'il est possible, le zèle du P. Bailly qui charge sur ses épaules le secrétariat de nous ne savons combien d'œuvres ouvrières. Il assiste, et non en simple curieux, aux Congrès et aux assemblées qui en font l'objet de leurs délibérations; il en est l'animateur et le soutien dans son diocèse. En 1872, il achète de Mgr Plantier l'œuvre dite de la Jeunesse, et il s'installe sur le mont Duplan, au lieu surnommé les Moulins-à-Vent. Sans doute il a besoin d'air pour ses poumons, de silence pour le recueillement de sa pensée, de repos pour ses membres vieillis avant l'âge; il cherche un asile contre les visites et les indiscretions, mais ce qui l'attire avant tout dans cette solitude, c'est la centaine de grands jeunes gens qui fréquentent le patronage et que, par des instructions fréquentes et un contact prolongé, il

va façonner à l'apostolat social auprès de leurs camarades. Trente élèves de la classe d'honneur des Frères les y accompagnent, rejoints bientôt par cinq ou six jeunes prêtres qui, auprès de lui, commencent l'apprentissage du bien. L'accès du haut lieu est interdit aux dames, sauf si elles apportent des présents à l'œuvre, et bientôt le chemin leur en est devenu familier. Plusieurs années, "il perche sur son roc", selon son expression, années laborieuses qu'il consacre à la jeunesse ouvrière. Du jocisme avant la lettre.

*

* *

A tous ceux qui, depuis la guerre, se sont voués au renouveau religieux et social de leur pays, manque une direction. Qui la leur donnera? Qui osera prendre l'initiative de la susciter? Le P. d'Alzon l'a déjà fait avec sa Ligue pour la défense de l'Eglise et il n'a guère été suivi. De son côté, un modeste médecin de Paris l'essaye en même temps que lui, le Dr Frédault, qui pendant les deux sièges a résisté aux premiers assauts de l'athéisme par la fondation du *Comité catholique*. Sur le modèle du sien, des groupements ont surgi dans plus de la moitié des départements. Le Gard est du nombre, et, dès le mois d'octobre 1871, le P. d'Alzon correspond avec Frédault dont il approuve le programme. Le docteur lui offre la présidence d'un Congrès de catholiques, qu'il se propose de convoquer à Paris, au printemps de 1872. Il voudrait bien l'accepter, mais l'archevêque Guibert, qui laisse assez de liberté aux laïques, se refuse à compromettre l'autorité sacerdotale. Le Congrès a donc lieu, du 4 au 6 avril 1872, sous la présidence de Frédault qu'assiste l'élite des catholiques de France, prêtres et laïques réunis. C'est un vrai succès. Le P. d'Alzon se distingue parmi les personnalités de marque. Il revendique la liberté de l'enseignement supérieur, et, le dimanche 7 avril, à la messe de clôture dite par lui dans la chapelle des Carmes, il adresse aux congressistes quelques paroles d'adieu sur le texte de l'évangile du jour: *Pax vobis*. Cinq jours après, au nom du bureau, il rend compte à l'archevêque des travaux du Congrès.

Sans être prépondérante, la part des Assomptionnistes au Congrès catholique de 1872, surtout à leur Congrès de l'enseignement dont nous parlerons bientôt, avait trop attiré l'attention pour ne pas éveiller des susceptibilités. L'archevêque ne tarda pas à s'en faire l'écho, de sorte qu'en 1873 leur supérieur s'abstint de quitter Nîmes et les religieux de Paris restèrent volontairement dans l'ombre. Puis le calme revint et le P. d'Alzon reparut aux séances de 1874; il parla encore de l'enseignement supérieur, rédigea sur la demande des Jésuites l'adresse du Congrès au Souverain Pontife, et, comme deux ans auparavant, il présenta les membres du bureau à l'archevêque, qui en témoigna sa satisfaction en reconnaissant devant lui l'utilité de ces réunions. Elles se poursuivirent donc jusqu'en 1877 où le ministre Jules Simon supprima les Comités catholiques de Frédault, heureux promoteur de ce mouvement. De ces Congrès et d'autres assemblées analogues il résultait toutefois que l'individualisme français s'accusait de plus en plus, qu'un chef des catholiques ne parviendrait pas à imposer son autorité, et que l'épiscopat divisé et sans directive gênerait les initiatives plus qu'il ne les seconderait. Si l'âge et la maladie eussent encore laissé au P. d'Alzon des illusions sur l'avenir de sa *Ligue pour la défense des droits de l'Eglise*, il les eût perdues à la suite de ses entretiens avec les directeurs des œuvres catholiques.

La question romaine en avait constitué tout d'abord un des articles fondamentaux. L'occupation de Rome, exécutée à la faveur de la déroute des armées françaises, avait alarmé le monde chrétien qui redoutait moins la perte du pouvoir temporel que celle de l'indépendance spirituelle du Pape. Pie IX ne cessait de protester en termes acérés contre la situation intolérable qui lui était faite. Le gouvernement français gardait la neutralité devant l'Assemblée nationale, mais il avait ordonné à ses représentants d'être "frappés de respectueuse surdité" chaque fois que la cour romaine amènerait la conversation sur

ce sujet. Sans connaître ces instructions secrètes, les catholiques se plaignaient de l'inertie visible du pouvoir, multipliaient les prières publiques, les discours, les pétitions. Le diocèse de Nîmes était au premier rang dans le mouvement de protestation; il envoya une adresse au Souverain Pontife, les élèves de l'Assomption lui en transmirent une autre, et Pie IX les en félicita tous dans son bref à Mgr Plantier du 13 avril 1871, où se lisent ces paroles:

Des sentiments de votre clergé et de votre peuple, disait-il, nous avons une nouvelle preuve dans l'adresse pleine de la plus grande déférence des élèves de l'établissement qui porte le nom de l'Assomption. Déjà, par leurs actes comme par leurs paroles, ils nous avaient témoigné un dévouement digne de tout éloge, et maintenant encore, par une franche possession de la saine doctrine, ils montrent avec quel empressement de zèle, sous vos auspices, ils s'attachent à ce centre d'unité.

Ce fut un député du Gard qui, dans la séance du 22 juillet 1871, présenta à l'Assemblée nationale un rapport favorable sur les pétitions envoyées par les évêques et relatives à la situation du Souverain Pontife. Elles ne demandaient nullement de déclarer la guerre à l'Italie, comme on l'affirme de nos jours encore, elles désiraient que la France "se concertât avec les autres puissances pour rétablir le Pape dans les conditions nécessaires à sa liberté d'action et au gouvernement de l'Eglise catholique". Quoi de plus légitime et de moins guerrier? Un discours habile de Mgr Dupanloup, concerté avec Thiers, fit prononcer par l'Assemblée le renvoi des pétitions au ministère des Affaires étrangères, c'est-à-dire leur sépulture définitive. La solution n'agréa, bien entendu, ni à la minorité des députés, ni à l'ensemble des évêques et des catholiques, et l'agitation se répandit dans le pays.

Sur ces entrefaites, le roi Victor-Emmanuel avait pris possession officielle de Rome, rejoint par les ambassadeurs, à l'exception de celui de la France qui partit en congé en laissant la gestion de sa charge à un simple chargé d'affaires. Dans cette solution transitoire adoptée pour ménager l'opinion publique, les catholiques voyaient une politique à continuer, et, pour y amener leur gouvernement, ils renouvelèrent les pétitions. Une fois encore la discussion en fut ajournée, puis le débat tranché par l'envoi d'un ambassadeur auprès du Quirinal, qui devait en partie sa notoriété à des manifestations contre la religion. Double injure jetée à la face des catholiques et que leurs députés auraient dû relever aussitôt. Or, la séance du 22 mars 1872 n'aboutit qu'à faire déclarer la discussion inopportune, en dépit des protestations de quelques représentants de la droite. La déception fut si grande, que Mgr Mabile, évêque de Versailles et chef religieux du diocèse où se tenait l'Assemblée, en exprima sa désapprobation publique, à laquelle se hâtèrent de répondre quatorze des députés compromis. A son tour, le P. d'Alzon leur répliqua par une lettre insérée dans *l'Univers* du 7 avril.

Le débat gagnait la presse et s'envenimait; il risquait de diviser les catholiques, et sur une question que Rome estimait secondaire. C'est pourquoi, sans accepter le fait accompli, mais aussi sans reprendre les députés qui avaient en quelque sorte déserté sa cause, le 13 avril, dans un discours familier et en termes voilés qui permirent toutefois de dévisager les personnes, Pie IX désavoua le manque d'humilité des libéraux, non moins que l'absence de charité chez Louis Veuillot et ses partisans. La polémique cessa du coup, au moins du côté droit; on eut même un instant à redouter la retraite définitive du brillant journaliste, qui se garda dorénavant d'écrire sur le pouvoir temporel. Son zèle, comme celui de ses amis, ralenti sur ce point, se tourna vers d'autres positions à conquérir ou à défendre. Notre-Dame de Salut maintint cet article dans ses revendications; toutes les fois que ses pèlerins se présentèrent à Rome devant Pie IX, ils entendirent tomber de sa bouche de véhémentes protestations contre sa privation de liberté. Il avait blâmé l'aigreur de la polémique, non les justes réclamations des catholiques.

De 1871 à 1875, on est à un moment de réorganisation générale, aisée sur le terrain religieux, difficile dans le domaine politique. Et sans stabilité politique on craignait de ne pouvoir assurer l'avenir des œuvres. L'Assemblée nationale, bien que composée d'une majorité de conservateurs, se révèle incapable de doter le pays d'un gouvernement définitif. La multiplicité des prétendants au trône complique encore la situation. Tout en croyant au prochain triomphe de la démocratie, le P. d'Alzon garde des préférences intimes pour l'idéal religieux et social du comte de Chambord. Celui-ci suit les conseils de Louis Veuillot qui a rédigé le manifeste du 8 mai 1871 et en inspire d'autres. En communauté d'idées avec le directeur de *l'Univers*, le supérieur des Assomptionistes n'ignore pas cette collaboration dont il attend beaucoup pour son pays. Il s'avère de moins en moins républicain, à mesure que le parti démocratique affiche ses tendances antireligieuses et centralisatrices. Les républicains, qui ne constituent qu'une minorité, ont eu l'habileté de s'emparer du pouvoir et de le garder, comme aussi de détenir les principales charges à l'Assemblée nationale, jusqu'à la chute de Thiers, en 1873. De la sorte, ils se sont vite rendus populaires, s'attribuant tout le bien qui s'est fait, soit à l'intérieur, soit dans la politique étrangère, et rejetant sur la majorité le peu de mal inséparable de l'exercice du pouvoir. Ainsi, de manœuvre en manœuvre, ils ont éliminé leurs rivaux et ils se sont imposés partout en maîtres.

Que le P. d'Alzon ait flairé le piège dès la première heure, qu'il ait percé le double jeu de Thiers et les roueries de quelques orléanistes, ses lettres à son ami le député Baragnon en témoignent assez, ainsi que de sa légitime colère à chaque restauration manquée. On a beau prévoir le pire, on n'est pas moins déçu de son arrivée lorsqu'on a tout tenté pour le tenir au loin. Comme un petit nombre de Français, il apercevait nettement ce que le recul de l'histoire a mis aujourd'hui en pleine lumière: à défaut de la monarchie, une démocratie imprégnée d'un laïcisme antireligieux. Préoccupé à bon droit de voir le pays s'acheminer vers la République, il se résignait au provisoire, parce qu'il n'engageait pas définitivement l'avenir. Voilà pourquoi, sans partager les idées libérales des ministères conservateurs qui succédèrent à Thiers, il regretta leur chute; voilà pourquoi aussi, à chaque échec de restauration, il accepta le *statu quo* voté par les conservateurs, et il l'aurait voté lui-même, parce qu'il ne fermait pas l'accès à quelque chose de durable.

Il ne repoussait pas pour cela le drapeau tricolore qui symbolisait pourtant les principes de 1789 aux yeux des révolutionnaires. Dans le problème complexe du drapeau blanc il ne pouvait se résoudre à ne voir qu'une question d'honneur, car il savait que le peuple français avait, dans les circonstances les plus tragiques, identifié le tricolore avec la fortune du pays. Cela ne l'empêchait nullement de respecter les scrupules du comte de Chambord et de blâmer les députés qui n'avaient placé devant lui cette chausse-trape que pour rendre la monarchie impossible.

L'avènement d'Henri V ne se produisit donc pas, et jamais en public le P. d'Alzon n'en manifesta le moindre regret. Au dehors, il était seulement homme d'Eglise. Quand, le 6 octobre 1872, il conduisit cinq mille hommes au pèlerinage de Rochefort et que le député Boyer prononça un discours maladroit sur l'union du comte de Chambord et du Pape, dès les premières phrases il se retira ostensiblement, marquant ainsi sa défaveur de cette confusion de la religion avec la politique. Cette attitude réservée, qui fut la sienne sous tous les régimes, lui valut alors les éloges de la presse radicale qui ne parvint pas à le prendre en défaut sur ce point. Par contre, que d'attaques déguisées ou déclarées de la part des feuilles légitimistes, que de brouilles même avec des amis, parce que dans la politique générale ou locale il ne consentit pas à laisser compromettre son caractère!

CHAPITRE XXIII

Conquête de la liberté de l'enseignement supérieur (1871-1878)

Une charge contre l'Université. - Le *Delenda Carthago* et la nouvelle série de la *Revue de l'Enseignement chrétien*. - Légères atténuations à ce cri de guerre dans le discours de juillet 1871 et dans la lettre ouverte à M. de Bonald. - Vœux du P. d'Alzon en faveur de la liberté d'enseignement acceptée par le Congrès des Comités catholiques. - Le premier Congrès de l'enseignement chrétien. - La loi de juillet 1875 sur l'enseignement supérieur, ses avantages et ses lacunes. - Fondation des Universités catholiques françaises, le P. d'Alzon envoie à celle de Lille une relique insigne de saint Cyprien. - Essai d'une Faculté libre à Nîmes, en 1875, interrompu par la mort de Mgr Plantier. - Efforts heureux du P. d'Alzon pour le choix de son successeur. - Nouveaux cours supérieurs de droit, de lettres et de sciences, établis à l'Assomption de Nîmes, de 1875 à 1877.

Le 25 mars 1871, le P. d'Alzon lance un vrai cri de guerre contre l'Université. Dans un article-programme qui figurera deux mois après en tête de sa *Revue de l'Enseignement chrétien* et que reproduisent déjà plusieurs journaux, il demande tout simplement la suppression de l'organisme doctrinal créé par Napoléon, et, pour l'Eglise, la liberté de l'enseignement à tous les degrés. Aussi arbore-t-il comme devise le *Delenda Carthago* du vieux Caton, qu'il applique à l'Université d'Etat, identifiée avec le laïcisme antireligieux. Il la rend même responsable de l'invasion: allemande et de la Commune, qui s'organise alors dans Paris. Violences de plume ou de langue qu'on se renvoyait alors d'un camp à l'autre et qui nous semblent déplacées, du moins pour la science militaire et la conduite d'une guerre qui ne dépendent nullement des sentiments religieux ou irréligieux des officiers.

Même en conservant l'Université, le droit des catholiques à réclamer des Facultés libres s'imposait à tous, et le vicaire général de Nîmes le revendiquait hautement, prêt à user, pour l'obtenir, de tous les moyens que la loi mettait à sa disposition. Dans les premiers numéros de sa revue, ses collaborateurs bataillèrent à ses côtés; ils établirent comme lui que toute réforme des institutions et des lois serait incomplète, et, par suite, inefficace, si l'on ne mettait à la base une transformation radicale de l'enseignement. La proclamation de l'infaillibilité pontificale par le Concile du Vatican, la condamnation qu'il avait prononcée des erreurs philosophiques du jour dans sa première constitution dogmatique, posaient les fondements d'une science catholique supérieure; elles l'armaient des moyens d'atteindre la vérité par la recherche scientifique, sous le contrôle permanent, et non tracassier, de l'Eglise qui la préserverait à l'avenir d'erreurs dans l'ordre de la foi. Partant de ces données, le P. d'Alzon demanda dans une série d'articles ou la destruction de l'Université ou sa réforme. Par liberté de l'enseignement il entendait avant tout l'autonomie des programmes et l'équivalence des grades, deux conditions sans lesquelles la liberté ne lui paraissait être qu'une illusion; il voulait surtout l'abolition du baccalauréat officiel, son ennemi de toujours, ou du moins la complète transformation de cet examen d'Etat. Des témoignages de sympathie et des encouragements venus de partout, même du Vatican, il ressort que cet idéal répondait au besoin le plus urgent de la France et aux désirs présents des catholiques, sans aucune distinction de parti.

Il ne s'accordait pas avec le sentiment de la majorité des députés, et, par suite, il n'avait aucune chance de réussir. Aussi une note moins intransigeante apparaît-elle, quatre mois après, dans le discours prononcé par le P. d'Alzon à la distribution des prix,

le 29 juillet 1871. Malgré le titre batailleur qu'il arbore: *Suppression de l'Université, fondation d'Universités catholiques*, il demande bien moins l'abolition des Facultés de l'Etat que l'autorisation, pour les catholiques, d'en avoir qui ne trahissent pas leurs croyances. S'il attaque avec raison, et visiblement avec complaisance, le faux principe de la liberté de penser qui régit l'Université, il se place à l'occasion sur le terrain du droit commun pour avancer ses réclamations.

Chacun prétend aujourd'hui marcher dans sa voie, déclare-il; les catholiques seuls seront-ils privés du droit de suivre la leur? Et dans cette grande expansion de la libre pensée triomphante, est-il logique de refuser sa place à la pensée chrétienne? Pour nous, catholiques, nous avons le sentiment profond de notre droit. On s'était efforcé de le laisser prescrire, mais les droits de la vérité ne se prescrivent pas; et parce que la vérité est pour nous, ses droits aussi nous appartiennent.

Le portrait peu flatté qu'il avait tracé de l'enseignement philosophique universitaire lui attira une polémique avec un maître récemment congédié du lycée de Nîmes, Charles Bigot, qui composa contre lui deux brochures intitulées: *Le R. P. d'Alzon et l'Université*. L'ancien professeur était devenu journaliste; il ne manquait ni de malice ni de lettres, et le P. d'Alzon, "que l'on soupçonna toujours d'avoir un faible pour les gens d'esprit", lui en rendit volontiers hommage. Mais quand Bigot, emporté par la discussion, attribua à son œuvre une pensée politique, il se contenta de rire et termina la polémique en confessant que "si la science universitaire de son interlocuteur valait ce qu'il savait sur la pensée fondamentale de l'Assomption, elle était vraiment trop mince" pour continuer le débat.

En janvier 1872, *la Revue de l'Enseignement Chrétien* publie encore de lui une lettre ouverte au vicomte de Bonald, député de l'Aveyron, et toujours sur l'enseignement. Depuis son discours de juillet 1871, il a reçu des lettres et des visites; il a lu des livres, des articles, des projets de loi relatifs à l'école; il a pris contact avec nombre de personnages influents et de députés; il sait mieux qu'il y a six mois ce que l'Assemblée nationale est en mesure d'accorder, et, dès lors, il n'est plus si absolu dans l'exposé de ses revendications. Pour l'heure, quatre articles seulement figurent dans son programme: la suppression du baccalauréat, la liberté de l'enseignement supérieur avec faculté pour tous de conférer les grades, la fermeture des internats universitaires, enfin, la liberté laissée aux parents qui disposent de bourses pour leurs enfants de les employer dans les établissements de leur choix. Il ajoute toutefois, pour ne pas renier son passé: "Si c'était possible, il faudrait appliquer radicalement mon *Delenda Carthago*." A défaut de cette mesure extrême, la création d'Universités libres donnerait du moins à Dieu la place qui lui revient dans les institutions chrétiennes, et il l'établit en termes d'une grande élévation.

Dans toute question fondamentale pour l'humanité, il faut absolument faire la part de la vérité religieuse, parce que Dieu, dont elle manifeste la nature, l'action et les droits, est le principe de tout, et qu'on ne peut soulever un principe de la science sans trouver Dieu au-dessous. Qu'on se débâte tant qu'on voudra, que la raison s'insurge, que l'orgueil proteste, il faut toujours se souvenir qu'il n'est pas permis de traiter Dieu comme n'étant pour rien, ni dans le monde de la science, ni dans le monde politique, ni dans le monde moral, base du monde politique. Je dirai de même de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Que les libres penseurs le considèrent comme un être usé, en sa qualité de fondateur de la société d'autrefois; nous, catholiques, nous le considérerons toujours comme la pierre angulaire de toutes les sociétés du passé et de l'avenir. Nous voulons que, même en dehors du sanctuaire, il occupe la place qui lui convient partout; et si on la lui refuse dans l'Université de l'Etat, il faut que nous puissions la lui rendre dans nos Universités à nous et dans l'âme des jeunes auditeurs qui viendront demander à des maîtres croyants et savants le pain de l'intelligence.

Trois mois après, au Congrès des Comités catholiques tenu à Paris, il présente au nom de la Commission un rapport sur les Universités libres. Là encore, il laisse à l'Etat ses facultés officielles, ses examens, ses programmes, pour ne réclamer au nom de l'Eglise qu'une plus grande liberté dans l'enseignement. Ses conclusions reçoivent

l'adhésion de l'assemblée, et, dans l'ensemble, elles serviront désormais de règle aux catholiques. En bref, les voici :

Il veut la suppression absolue du monopole de l'Etat dans l'enseignement supérieur, avec les conséquences qu'entraînera cette suppression dans l'enseignement secondaire libre, c'est-à-dire la non-obligation du baccalauréat officiel.

Il veut la mise à l'étude des examens professionnels requis à l'entrée des diverses carrières. Tous reposaient plus ou moins sur le baccalauréat universitaire, qui fixait les objets et la plupart des méthodes de l'enseignement, laissant aux catholiques la seule liberté de s'administrer eux-mêmes l'enseignement de l'Etat. Ce diplôme doit disparaître ou s'accompagner d'un baccalauréat qui sera décerné par l'enseignement libre et doté des mêmes droits que le précédent.

Il réserve aux catholiques d'examiner s'ils doivent continuer à payer de leurs deniers un enseignement officiel, contraire bien souvent à leurs croyances, tout en entretenant à leurs frais des écoles et des maîtres de leur choix.

Il désire que les chefs des institutions libres puissent, d'accord avec leurs professeurs, régler les programmes des examens à subir par tous ceux qui aspireront chez eux au baccalauréat ès lettres ou ès sciences. Pour les Facultés de droit et de médecine, des règlements spéciaux seront proposés ultérieurement. Les Facultés de théologie, elles, demanderont à Rome la reconnaissance canonique, ainsi que l'approbation des professeurs et des matières à enseigner.

Il exprime le vœu, déjà réalisé sur quelques points du territoire, que, sans attendre le vote de la loi sur l'enseignement supérieur, on ouvre des cours libres où s'exerceront les futurs maîtres des Universités catholiques.

Enfin, dans la surveillance d'ordre public qui sera exercée par l'Etat sur les Facultés libres, il repousse toute ingérence de la part des professeurs universitaires.

En présentant ces vœux, le P. d'Alzon ajoute que la cause de la liberté lui paraît gagnée. Elle l'est, en effet, devant l'opinion catholique, pas encore devant l'Assemblée nationale; elle exige, par conséquent, de nouveaux efforts jusqu'à la victoire définitive. *La Revue de l'Enseignement chrétien*, qui a reparu après quinze ans d'éclipse, les concentre en quelque sorte, sans les absorber, laissant à ses compagnons de combat l'entière liberté de leurs mouvements. Les Assomptionnistes dirigent la revue sans aucune exclusion, ouvrant bien grande l'hospitalité de ses pages à qui veut poursuivre la même lutte. Dès le début, le P. d'Alzon a proposé un Congrès de l'enseignement chrétien, et il convient qu'il ne saurait être ni l'œuvre d'un parti, ni même l'œuvre d'un Institut religieux, mais qu'il doit provenir des catholiques et les représenter tous. En dépit de cet effacement, son idée met plus d'un an à se faire agréer.

Avec la revue de Nîmes, deux associations veillent d'une manière spéciale sur l'enseignement. La Société générale d'éducation et d'enseignement a même précédé la seconde série du périodique nîmois. Autorisée par décision ministérielle le 13 mars 1868, elle a pour but de travailler à la propagation et au perfectionnement de l'instruction fondée sur l'éducation religieuse, et, dans les limites de son action, elle a jusque-là rendu de réels services. Bien que dirigée par des laïques, on la soupçonne d'avoir derrière elle une puissante Congrégation enseignante. L'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, elle, a pris naissance à Bourges, en 1871, par l'initiative de l'abbé Mingasson et d'autres ecclésiastiques. Sœur puînée de *la Revue de l'Enseignement chrétien*, elle a assigné à son activité un objet différent, elle cherche à fédérer les établissements secondaires libres pour l'impression, la publication et l'achat d'ouvrages classiques rédigés dans un esprit chrétien.

Les Petits Séminaires et les collèges catholiques étaient alors au nombre de 380; ils avaient une clientèle de 60 000 élèves, et, d'après des calculs minutieux, ils

achetaient chaque année pour plus d'un million de francs de livres écrits par des professeurs de l'Etat et vendus par des libraires à leur solde. Des libraires catholiques offrant des ouvrages de maîtres libres ne pouvaient-ils pas remédier à cet inconvénient? Dès le premier jour, le P. d'Alzon encourage cet essai de décentralisation; il figure en bonne place dans le Conseil central qui constitue définitivement l'Alliance projetée, au mois d'avril 1872, sous la présidence de Mingasson. L'archevêque de Bourges, un prince de la Tour-d'Auvergne, son compagnon de lutte au Concile du Vatican, est son ami dévoué, et son diocèse lui est ouvert, à défaut de Paris, pour toutes ses initiatives.

Donc, les trois institutions susdites: *Revue de l'Enseignement chrétien*, Société générale d'éducation et d'enseignement, Alliance des maisons d'éducation chrétienne, après avoir constitué un Comité provisoire et délimité le champ de la discussion, réunissent à Paris, au début de septembre 1872, un Congrès qui doit grouper tous les efforts "en vue de conquérir et d'assurer la liberté de l'enseignement". L'engagement de n'aborder que des sujets qui pouvaient unir et non diviser, crée une entente parfaite entre les membres du Congrès qui sont 327, non compris plus de 100 adhérents. 20 ecclésiastiques, munis de lettres officielles, représentent autant d'évêques; plus de 150 chefs d'institutions y assistent par eux-mêmes ou par leurs délégués. Pour la première fois, l'enseignement libre s'affirme publiquement, et cette union présage les conquêtes de l'avenir.

Sur les désirs de Mgr Guibert, le Congrès a pour président un laïque, Franz de Champagny, l'auteur des *Césars*, membre de l'Académie française et ami de jeunesse du P. d'Alzon. Il dure une semaine entière et fait du bon travail. Cinq Commissions s'occupent de la législation de l'enseignement supérieur, de la fondation des Universités, des œuvres relatives à l'éducation chrétienne, de l'enseignement secondaire et du corps professoral. Elles émettent des vœux que nous négligeons, parce que trop semblables à ceux que nous avons déjà rapportés. On insiste toutefois davantage sur la suppression du monopole universitaire, sur le droit pour les Universités libres de posséder la personnalité civile et de conférer des grades sans examinateurs étrangers. Enfin, on réclame l'abrogation des lois, décrets et ordonnances qui interdisent les Instituts religieux ou portent atteinte à leurs droits d'enseigner.

Le P. Vincent de Paul Bailly, rapporteur général, joue un rôle de premier plan au cours de ces controverses. Selon sa remarque, les catholiques ne doivent pas attendre, pour triompher, qu'on leur donne la victoire, imitant avant tout les apôtres et leurs successeurs qui débordèrent vite la législation hostile de leur temps. Aussi espère-t-il que, de retour chez soi, chacun saura user de son influence et provoquer par les pétitions et d'autres moyens légaux la manifestation de l'opinion publique. Appuyés sur elle, les députés de droite pourront alors achever les travaux déjà entamés par l'Assemblée nationale et doter la France d'une bonne loi d'enseignement. Deux autres Assomptionistes, qui ont contribué à la préparation du Congrès, y remplissent les fonctions de secrétaires. Quant au P. d'Alzon, son vrai initiateur, il n'occupe aucune place en vue ni dans le Bureau ni dans les Commissions. En public, il ne prend la parole qu'une fois pour protester contre des concessions qu'il juge excessives et que la grande majorité des assistants repoussent après lui. Le télégramme d'approbation et d'encouragement envoyé au nom du Pape par le cardinal secrétaire d'Etat porte pourtant l'adresse: d'Alzon-Champagny, car Pie IX n'ignore pas que cette manifestation catholique est avant tout son œuvre.

Une satisfaction lui est donnée avant la clôture. Dans son discours de la distribution des prix, à Nîmes, il avait proposé pour toute la France l'union des anciens élèves des maisons chrétiennes et de ces anciens élèves avec leurs maîtres, et il l'avait fait, nous dit un rapporteur, "avec une véritable éloquence et l'énergie d'une conviction

qui sent le besoin de s'affirmer". Ce que lui-même avait déjà réalisé dans son milieu, il engageait les directeurs des autres établissements à le tenter, groupant les anciens élèves dispersés et les poussant vers les œuvres catholiques. Le sujet fut repris devant le Congrès qui en adopta les conclusions, avec l'institution d'une Commission permanente chargée de renseigner les supérieurs sur les œuvres existantes ou en voie de s'établir.

Les vœux du Congrès furent déposés le 16 janvier 1873 sur le bureau de l'Assemblée nationale par le député Martial Delpit, qui avait présidé l'une de ses principales Commissions. Malgré les dispositions favorables de la majorité des représentants, on s'attendait à l'opposition du gouvernement de Thiers. Pour triompher d'un mauvais vouloir, déguisé souvent sous une indulgente apathie, des Comités d'action s'imposaient sur tous les points de la France, non moins que de nombreuses signatures. Dans une circulaire au clergé de son diocèse, le 25 avril 1873, le P. d'Alzon les sollicita plus abondamment que jadis et il les obtint. Il demanda aussi aux lecteurs de sa revue un échange cordial d'idées pour les travaux du second Congrès de l'enseignement chrétien, qui fut annoncé, préparé, puis remis à un moment plus favorable. "Les événements en suspens de la politique" occasionnèrent ce renvoi, s'ils n'en furent pas la cause déterminante. Dans l'intervalle, Thiers tomba et les conservateurs prirent le pouvoir; le succès n'était pas éloigné.

Le projet de loi de l'enseignement, distribué aux députés le 15 juillet 1873, n'affronta que longtemps après la discussion publique. Certes, le rapporteur avouait qu'il n'y avait aucune raison de conserver à l'Etat un monopole qui inquiétait les consciences, amoindrissait la vie locale et qui, par la suppression de la concurrence, affaiblissait les études; il n'en maintenait pas moins à l'Université le droit exclusif de conférer les grades, avec maint autre privilège qui restreignait encore la liberté des catholiques. Enfin, après plusieurs crises ministérielles et de longs débats dont les gauches s'ingéniaient à retarder la conclusion, la liberté de l'enseignement supérieur fut votée le 12 juillet 1875.

A peine ai-je lu la nouvelle dans les journaux, écrivait au P. d'Alzon l'archevêque d'Aquila en Italie, que j'ai pensé à vous qui avez provoqué et organisé la croisade contre le monopole de l'Université. Quelle consolation, me disais-je, aura éprouvée le T. R. P. d'Alzon! Il peut vraiment dire aujourd'hui le *Jam laetus morior* de Jacob ou le *Nunc dimittis* du vieillard Siméon.

La joie n'était pas sans mélange, car les restrictions de l'Etat ne mettaient pas les Facultés libres sur un pied d'égalité absolue avec l'Université officielle. Dufaure tenta même, un peu plus tard, de supprimer le jury mixte prévu par la loi et d'imposer à tous les élèves comme examinateurs les seuls maîtres de l'Etat. L'opposition du Sénat empêcha alors l'exécution de ce passe-droit, qui ne trouva place dans la législation républicaine qu'après la mort du P. d'Alzon. Du reste, l'impartialité des professeurs devait enlever à cette mesure les inconvénients redoutés par les uns et peut être attendus par les autres.

L'exception la plus grave frappait l'enseignement secondaire. Si l'on accordait aux maîtres des Facultés catholiques le droit de faire subir à leurs élèves les examens de licence et de doctorat, on le refusait aux professeurs des collèges libres pour le baccalauréat. Par suite, le programme de cet examen dépendait uniquement de l'Etat, qui, en raison de sa neutralité, en avait exclu les questions religieuses. Les jeunes gens des institutions libres négligeraient donc, comme par le passé et aux années les plus importantes de leur vie, tout ce qui est de nature à élever l'homme. Ainsi, peut-être à son insu, l'Université contribuerait à accroître l'indifférence religieuse, sinon l'incrédulité.

Ces restrictions diverses, que le P. d'Alzon souligna dans plusieurs écrits, l'empêchèrent d'être aussi satisfait de la loi de 1875 que certains de ses amis. Prêt à concéder à l'Etat de vérifier si le programme des maisons secondaires libres contenait

assez de matières littéraires et scientifiques, même si les livres scolaires n'avaient rien de contraire aux mœurs, il eût voulu pour l'Eglise le libre choix des programmes, des examens et des examinateurs, c'est-à-dire des programmes d'études rédigés dans un sens catholique, des examens subis d'après ces programmes, enfin des examinateurs capables d'interroger sur les sujets religieux.

La représentation républicaine de l'Assemblée nationale, qui croissait à chaque élection partielle, avait forcé de se contenter d'une liberté limitée, comme elle allait obliger de la défendre avec la dernière énergie. C'est pourquoi *la Revue de l'Enseignement chrétien* ne disparut pas aussitôt la loi votée, ainsi que le P. d'Alzon en avait exprimé le désir. Après cinq ans de luttes, le combat s'imposait encore pour conserver les positions conquises. "La liberté de l'Eglise est attaquée, écrivait-il en tête du numéro d'avril 1876; l'enseignement supérieur est menacé d'une hypocrite tyrannie, il importe d'arracher le masque sous lequel on prépare notre esclavage." Et, un an encore, il se remit à batailler.

Au mois d'avril 1877, après six ans d'existence, la revue publiait son dernier numéro et terminait son douzième volume. Quelques mots d'adieu parlaient modestement de la victoire partielle obtenue et annonçaient une suspension d'armes, qu'on n'estimait pas alors définitive.

Nous avons paru, disait-on, en un jour de lutte pour conquérir la liberté d'enseignement supérieur. La bataille a été longue; mais, grâce à Dieu, la victoire est à nous. Cette victoire n'est pas complète, sans doute; la liberté d'enseignement n'est encore qu'une demi-liberté, mais le jour de réclamer n'est pas venu. Laissons les fondateurs des nouvelles Universités organiser leur œuvre et montrer par des faits qu'ils sont dignes d'une liberté plus grande, et que si on la leur refuse, c'est qu'on a peur de la lumière. Lorsque cette expérience sera faite, nous reparaitrons avec notre vieille devise *Detenda Carthago*, et nous nous lancerons de nouveau dans la lice.

La revue ne reparut plus. Loin de s'atténuer, le conflit scolaire augmenta et gagna le terrain de l'école populaire. Une Chambre catholique n'avait pas su donner au pays une bonne loi de l'enseignement primaire. C'est pourquoi, l'une après l'autre, les libertés furent assaillies et souvent emportées par des manœuvriers experts qui ont juré, semblait-il, de détruire tout l'édifice de l'enseignement privé. Toute sa vie, le P. d'Alzon avait prodigué son intelligence, son or et ses sueurs à cette cause, qu'il estimait la première de toutes; son éloignement final était dû bien moins à la fatigue du lutteur qu'au manque de personnel et à l'impossibilité, pour ses religieux de Paris, de suffire à pareille tâche. Ils avaient pris à leur compte la majeure partie de la rédaction de *la Revue de l'Enseignement chrétien* et n'étaient plus à même de concilier cet effort avec tous ceux que réclamaient leurs autres œuvres. Du reste, comment diriger une revue d'enseignement, si l'on n'est pas soi-même dans l'enseignement? L'Assomption se retira donc d'une voie qu'elle avait frayée en 1851, puis en 1871, et qui semblait encore tant promettre à l'activité de ses fils.

*

* *

Les catholiques n'avaient pas attendu la loi de 1875 pour s'exercer à l'enseignement supérieur. Même sous l'Empire, Lyon avait organisé des cours de droit, Mgr Dupanloup des hautes études à la Chapelle-Saint-Mesmin, Nîmes un embryon d'Université. L'école des Carmes, à Paris, la plus ancienne de toutes, continuait d'ouvrir ses portes aux jeunes ecclésiastiques qui préparaient les examens de la licence ès lettres et de la licence ès sciences. Sous la République, à l'automne de 1872, une école libre de hautes études commença, à Paris, une série de cours supérieurs de science sacrée, de science sociale, d'introduction à l'étude de la médecine, d'introduction historique à la science du droit, etc. Certains de ces cours ou conférences comportaient jusqu'à

quarante leçons par an, établies d'après un programme imprimé. Ils n'eurent pas, il est vrai, un public très nombreux, au moins de jeunes gens, parce qu'on ne pouvait leur assurer les grades; toutefois, l'abbé d'Hulst, qui en était l'âme, se prépara dans ces travaux préparatoires à ses futures fonctions de recteur d'Université. Des essais analogues eurent lieu à Angers pour les lettres, à Rouen pour les sciences, à Poitiers et ailleurs pour la théologie. Les catholiques du Nord décidèrent, dès 1873, l'ouverture prochaine de cours, et, sous le titre d'Institut catholique de Lille, le 23 novembre 1874, ils inaugurèrent une vraie Faculté de droit.

La loi du 12 juillet 1875 à peine votée, l'Eglise s'empressa, même pendant les vacances, d'occuper la place qu'on lui avait concédée, mettant ainsi la future Chambre des députés, qu'on prévoyait hostile, devant le fait accompli. En quelques semaines, des Universités catholiques furent fondées à Lille, à Paris, à Lyon, à Angers, à Toulouse, à Poitiers, ailleurs encore, dont les cinq premières ont seules survécu. Le P. d'Alzon était lié d'une manière intime avec les fondateurs de l'Université du Nord, la seule qui dès le début fut complète et s'annonça florissante. En témoignage de sa sympathie, il fit don à son recteur d'une relique insigne de saint Cyprien, évêque de Carthage, dont le corps repose à Toulouse. "Nous envoyer, a écrit Mgr Baunard, la relique d'un docteur et d'un martyr, c'était nous dire d'être hommes de doctrine et de combat; saint Cyprien et lui nous en feront ressouvenir."

Dans les tâtonnements du début, le P. d'Alzon aurait voulu davantage; il désirait jeter à Nîmes les fondements d'une ou de plusieurs Facultés catholiques, le rêve de toute sa vie. Aux derniers jours de l'Empire, devisant avec ses professeurs et ses religieux sous les marronniers séculaires du Vigan, il s'attardait volontiers à dresser le plan d'une Université dédiée à saint Augustin, à distribuer entre amis les matières du futur enseignement. Vingt-quatre chaires étaient prévues, réservées à presque toutes les disciplines intellectuelles, même à l'économie politique et à l'histoire des dogmes, car il était trop de son temps pour ne pas englober dans une vaste synthèse tout le domaine du savoir et ne pas rompre avec les cadres un peu étroits des Universités médiévales. "Il ne nous est pas permis, confessait-il alors à ses disciples, de dissiper les nuages, de faire briller le soleil, de commander à la lumière dans l'ordre physique; mais cela nous est imposé dans l'ordre intellectuel. Il faut qu'après les ténèbres philosophiques, hégéliennes ou autres, nous fassions le jour." Hélas! sa ville de Nîmes fut oubliée lors de la distribution des Facultés; dans le Midi, Lyon et Toulouse se les adjudgèrent toutes, et il ne s'en consola point.

Bien avant l'inauguration de ces Universités, du 26 février au 2 juin 1875, le Comité catholique de Nîmes avait tenu sous sa présidence une première série de quatorze séances privées. Les membres du Comité, qui se composait de prêtres professeurs, de magistrats et d'avocats, se proposaient avant tout d'ouvrir des conférences de lettres, de sciences, de droit et de théologie, de réunir ainsi la jeunesse studieuse et de préparer, d'ores et déjà, la fondation d'une Université. A titre d'essai, il fut décidé que la Conférence de droit inaugurerait, seule, les travaux. Le 8 mai 1875, dès sa première leçon, elle compta vingt auditeurs distingués qui tous avaient payé leur inscription. Leur nombre s'accrut dans la suite, si bien qu'avant de mourir Mgr Plantier eut la consolation d'apprendre le succès et d'encourager le développement de la conférence juridique. Sa mort inopinée vint clore le premier cycle de travaux auxquels le collège de l'Assomption avait offert généreusement l'hospitalité de ses salles.

La disparition de l'évêque causa peut-être l'oubli de Nîmes lors de la création des Facultés qui se fondèrent pendant la vacance du siège. En réduisant le P. d'Alzon au rang de simple particulier, elle lui enleva tout droit de plaider pour sa ville et pour les siens. Ce contretemps qui imprima une autre direction à son existence nous oblige à

revenir quelque peu en arrière et à décrire brièvement ses derniers travaux comme vicaire général.

La santé de Mgr Plantier, gravement atteinte pendant le Concile du Vatican, ne s'était pas rétablie; ses deux vicaires durent suppléer à cette impuissance physique et se prodiguer davantage. Supérieur des communautés religieuses, le P. d'Alzon les visitait à espaces réguliers, leur adressait la parole à l'occasion de leurs fêtes ou de leurs souvenirs, leur prêchait, de surcroît, des retraites annuelles ou mensuelles. On serait étonné à bon droit que ses religieux et ses religieuses n'aient pas été favorisés dans cette distribution de faveurs spirituelles. Assomptionistes de Nîmes, du Vigan et d'Alès, Oblates de l'Assomption à Nîmes et à Rochebelle, religieuses de l'Assomption à Nîmes et à Montpellier l'entendent et le voient fréquemment, ainsi que leurs élèves et leurs anciens élèves. Il est quand même fidèle aux réunions du Conseil diocésain, n'omet aucun détail d'administration, préside assez souvent aux installations de curés doyens, assiste aux retraites pastorales, veille aux examens des jeunes prêtres et les interroge lui-même. Il sait aussi, à mesure que la faiblesse de Mgr Plantier augmente, l'entourer de plus d'égards et obvier à son éloignement forcé des affaires par plus d'autorité et de vigilance.

Au mois de mai 1874, la santé de l'évêque est si compromise qu'un miracle seul pourrait la rétablir. Il se produit, à l'étonnement de tous, grâce au dévouement d'une jeune fille qui offre sa vie pour lui et se voit soudainement exaucée. De son côté, le P. d'Alzon avait fait le vœu public de conduire à Lourdes un pèlerinage diocésain, si l'intercession de Marie obtenait la guérison du pasteur. L'amélioration fut assez grande pour qu'il recouvrât une partie, sinon la totalité de ses forces; mais il en abusa tout de suite, vaquant comme un homme bien portant à ce qu'il estimait son devoir.

Pie IX, informé de sa faiblesse par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, fait transmettre au P. d'Alzon ce télégramme affectueux: "Pape vous donne mission empêcher Henri (Plantier) prodiguer ses forces sans mesure, vous envoie éloge et bénédictions." Il est déjà bien tard. L'évêque ne peut s'assujettir à un repos nécessaire, toute pensée de suspendre les fonctions sacrées de son ministère offense une loyauté sensible jusqu'au scrupule. Pourtant, il portait au cœur un germe de mort, une lésion physique que la moindre fatigue élargissait, et il ne l'ignorait pas.

Le soir du 24 mai, vers 10 heures, le P. d'Alzon annonçait dans une réunion que les médecins jugeaient une catastrophe imminente. De fait, le lendemain matin, comme l'évêque reposait dans un fauteuil, on s'approcha de lui et l'on constata qu'il venait de succomber sans agitation et sans mouvement. Il n'avait que 62 ans. Le mercredi 26 mai, le Chapitre élisait pour vicaire capitulaire l'archiprêtre de la cathédrale, sans admettre dans la nouvelle administration un seul membre de l'ancienne. Préparé ou non, le coup était brutal, et, si détaché qu'il fût des honneurs de ce monde, le P. d'Alzon ne le reçut pas avec indifférence. Autour de lui l'étonnement égala le sien: Mgr de Cabrières, sollicité de prononcer le panégyrique du défunt, y renonça par une lettre qui ne dissimulait pas la raison de ce refus.

Laissez-moi vous l'avouer avec une franchise entière, écrivait-il aux chanoines, en me disant que *rien* ne pourrait, vous l'espérez, m'empêcher de rendre ce pieux devoir à notre évêque, vous avez pressenti que quelque chose m'empêcherait. Ce quelque chose, vous le devinez sans que je l'exprime. Ma surprise et ma peine ont été profondes en apprenant par *la Gazette de Nîmes* quelles exclusions avaient été faites. Je n'ai pas à juger ce qui a été fait; mais je puis penser, ce me semble, sans blesser personne, que la nature et le caractère des rapports entretenus pendant vingt ans par Mgr Plantier avec son Chapitre suggéraient et rendaient même obligatoires d'autres nominations. Réuni par les volontés suprêmes de Mgr Plantier à ceux dont ils n'ont pas consacré les pouvoirs, je ne dois pas m'en séparer au moment de ses funérailles: je méconnaîtrais par une autre conduite la sainteté de son testament. Le P. d'Alzon, M. l'abbé Clastron et moi, nous devons avoir une seule et même attitude, celle du silence et de la douleur; nous la garderons

ensemble. Je ne consentirai à prendre la parole que si leurs instances se joignent aux vôtres; et, sans doute, il ne plaira pas au Chapitre de solliciter cette intervention...

Aux obsèques solennelles, l'évêque de Montpellier prit donc rang derrière le cercueil avec toute la maison du prélat défunt; le P. d'Alzon était à ses côtés. Mais, pour que la leçon portât davantage, une semaine après, dans sa propre cathédrale, il présidait un service de huitaine et improvisait une magnifique oraison funèbre de Mgr Plantier. Le P. d'Alzon, le P. Emmanuel Bailly avec une députation du collège de l'Assomption, tous les curés de Nîmes, assistaient à la cérémonie. C'est là que Mgr de Cabrières fit de son ancien maître cet éloge discret, qui arrivait bien à son heure:

On a dit que Mgr Plantier dut en partie la gloire de son épiscopat au courant d'opinion qui entraînait vers Rome tout son diocèse; il y avait, a-t-on dit, des influences multiples. Et moi, je vous dis qu'il n'y avait auprès de Mgr Plantier qu'une personnalité dominante seule toutes les autres par la sûreté et l'élevation dans la doctrine, par la générosité et l'enthousiasme dans l'action.

Ainsi dégagé pour quelques mois de l'administration diocésaine, le P. d'Alzon ne se croit pas tenu d'abandonner au hasard le choix du successeur de Mgr Plantier. Peu d'affaires l'ont passionné autant que celle-là. Deux mois durant il demeure à son poste, insensible à la chaleur, presque indifférent à tout le reste. Les lettres qu'il écrit, les personnes qu'il reçoit ou qu'il visite n'ont pas d'autre objet. Comme le pouvoir est détenu par les conservateurs modérés et que la présentation du candidat dépend du ministère, l'entente avec celui-ci s'impose, non moins qu'avec les députés catholiques du Gard qui servent d'intermédiaires. Aussi, dès le premier jour, le P. d'Alzon entre en négociations avec eux. S'il ne tient à personne en particulier, il repousse toute candidature libérale et pencherait vers une personnalité éminente par la vertu, la doctrine ou l'intelligence. Quatre noms ultramontains sont tout d'abord proposés par lui, parmi lesquels celui du célèbre abbé Gay, et tous les quatre sont successivement repoussés. Il s'arrête alors, non sans hésitation, à l'abbé Besson, ancien directeur d'un établissement libre dans le diocèse de Besançon et prédicateur connu. L'année précédente, il l'a fait accepter du Pape comme évêquable, malgré la vive opposition du nonce et de plusieurs évêques.

Dès le 8 juin, ses préférences sont fixées, et, pour réussir, il fait jouer tous les ressorts de sa puissance auprès des députés, auprès des ministres, auprès du nonce, même auprès du Pape, à qui il adresse un télégramme pour se porter garant du futur évêque. Tant d'efforts ne sont pas inutiles, car la lutte est serrée et le Chapitre de Nîmes, lui aussi, multiplie lettres et visites pour assurer l'échec de cette promotion. L'abbé Besson, dénigré, et depuis longtemps, auprès des autorités ecclésiastiques, doit se soumettre à un examen canonique, exigé par le Pape et que dirige le P. d'Alzon. Il doit même se rendre à Rome et s'y disculper d'accusations contre ses manières frustes, le laisser-aller de sa tenue et de son langage. Lorsqu'il a prouvé son attachement sincère au Siège apostolique et que son dénuement absolu est la suite de sa générosité, il a, du coup, emporté toutes les résistances. Après un échange de télégrammes entre Pie IX et Mac-Mahon, sa nomination est insérée à *l'Officiel* du 3 août 1875.

Il n'oublia jamais qu'il en était redevable au grand vicaire de son prédécesseur, et, dès son arrivée dans le diocèse, il le confirma dans sa charge. En visitant pour la première fois le collège de l'Assomption, il lui rendit publiquement ce témoignage: "Le P. d'Alzon et moi, nous nous connaissons depuis vingt-cinq ans. Ailleurs, il sera l'homme de ma droite, mon conseiller; ici, il est mon père. Auprès de vous il est mon introducteur et partout il est mon ami." Rien ne devait démentir ces belles paroles.

Un littérateur succédait à un lettré sur le siège de Nîmes; les essais tentés jusque-là d'enseignement supérieur recevraient peut-être de lui l'impulsion qui les consoliderait en les développant. Déjà, le 31 juillet 1875, s'était constitué, sous la présidence du P. d'Alzon, un Comité composé de quinze membres et désireux de rouvrir, au mois de novembre prochain, des conférences publiques sur le droit, les lettres et les sciences. Il

prit le nom d'œuvre des conférences catholiques. Une pétition au Conseil général du Gard, présentée par le préfet du Gard, sollicitait, à défaut de subvention, un encouragement officiel; une autre pétition, adressée au Conseil municipal de la ville, demandait la cession gratuite de locaux appropriés à ces conférences. On n'obtint rien de ces deux assemblées, quoique formées d'une majorité de catholiques, et les cours eurent lieu, comme l'année précédente, à la bibliothèque du collège de l'Assomption.

Chaque conférence avait la durée moyenne d'une heure. Et une simple carte d'inscription, mais obligatoire, permettait de les suivre aux personnes âgées d'au moins 16 ans. Cette année-là, le cahier des inscriptions, ouvert le 2 novembre et fermé le 16, donne 138 noms, dont une vingtaine seulement appartiennent aux élèves des classes supérieures du collège. Combien d'Universités n'ont pas eu de pareils débuts!

Quatre conférences se donnaient par semaine. Le mardi était consacré à la chimie et à ses applications industrielles; le mercredi, deux laïques parlaient, à tour de rôle, l'un des rapports contractuels entre époux, l'autre de la protection que les lois accordent aux enfants mineurs; le jeudi, le P. Edmond Bouvy, Assomptioniste, entretenait son auditoire des poètes de l'Eglise grecque, depuis les origines jusqu'à Photius; le vendredi, enfin, le P. d'Alzon traitait un sujet emprunté à l'histoire ecclésiastique des premiers siècles, de préférence à l'histoire des Papes. Commencées le 16 novembre 1875, les conférences se poursuivirent sans interruption jusqu'au mois de juin 1876. Leur succès incontestable fit entrevoir la création d'au moins une Faculté libre de droit, qui serait la pierre angulaire de l'Université nîmoise. Quant aux conférences du P. Bouvy publiées dans des revues de ce temps, nulle Université catholique n'en donnait alors de plus érudites et de plus littéraires.

Hélas! les prévisions et les déclarations optimistes du P. d'Alzon sur l'Université nîmoise ne devaient pas se réaliser. Celle de Lyon achevait de s'organiser, et la province ecclésiastique d'Avignon, dont Nîmes faisait partie, lui était rattachée. Dès lors, toute tentative d'en ériger une autre dans le Sud-Est paraissait une concurrence inutile et vouée à l'insuccès. Il en coûtait pourtant au fondateur des Assomptionistes de renoncer à son projet; aussi, un second cycle de conférences catholiques fut-il annoncé et inauguré, le 5 décembre 1876, pour la nouvelle année académique, et dans les locaux de l'Assomption. On eut encore quatre leçons par semaine, distribuées en cinq cours. Le P. Bouvy retraça l'histoire de la littérature grecque; le P. d'Alzon commenta les dernières décisions de l'Eglise: Syllabus et Concile du Vatican; à trois autres professeurs revinrent un cours de linguistique, un cours de géologie comparée avec la cosmogonie biblique, enfin un cours de législation criminelle. De plus, trois fois par semaine eurent lieu des exercices pratiques de préparation à la licence ès lettres par le P. Bouvy. Quand on sait les commencements des Facultés catholiques en France, le peu d'élèves qu'elles comptaient à ce moment-là, il faut reconnaître que l'essai de Nîmes n'était inférieur à aucun autre, ni par la science des maîtres ni par le nombre et la qualité des auditeurs. Mais une entreprise de si longue haleine exigeait des efforts supérieurs aux ressources de l'Assomption et d'un seul diocèse; c'est pourquoi, après trois ans d'épreuve, elle ne fut pas renouvelée en 1878. Ainsi s'évanouit la seconde tentative du P. d'Alzon de laisser à ses religieux une Université catholique.

CHAPITRE XXIV

Notre-Dame des Vocations

(1871-1880)

La question angoissante des effectifs. - "Un oiseau de passage jette la graine des alumnats" sur une hauteur de la Savoie, à 1000 mètres d'altitude. - "Les six cruches". - Usages liturgiques et monastiques de l'institution. - Règles tracées par le fondateur et qui en ont fixé définitivement l'esprit. - Ecoles apostoliques et alumnats : ressemblances et différences. - Le premier alumnat d'humanités. - Des rudes Cévennes à la Côte d'Azur. - La ruche des Châteaux essaime de toute part. - Le fondateur voit dans son œuvre un commencement de réforme des Petits Séminaires. - Résultats et statistiques. - La confrérie de Notre-Dame des Vocations.

On ne saurait dire combien la préoccupation du recrutement devenait angoissante pour le fondateur des Assomptionistes. En l'année 1871, il avait en tout quarante profès, dont bon nombre n'étaient pas encore dans les ordres sacrés et d'autres étaient Frères convers. S'il ne désespéra jamais de la réussite de son œuvre, s'il rassura toujours ses disciples immédiats sur l'arrivée prochaine des vocations, il semble s'être résigné d'assez bonne heure à ne pas en jouir lui-même, à rester toujours dans une cruelle incertitude. Dieu l'en tira tout à coup au lendemain de la guerre franco-allemande, et les débuts d'une fondation, dont les premiers fruits mûriraient à peine au moment de sa mort, lui donnèrent dès le premier jour un apaisement et une quiétude qu'il n'avait pas encore goûtés. Avant même qu'un seul enfant eût achevé ses études classiques, le P. d'Alzon écrivait dans une circulaire: "Dieu a voulu que l'avenir de la Congrégation fût surtout renfermé dans les alumnats. Nous n'y songions pas, il y a trois ou quatre ans. La pensée en a été semée comme une graine étrangère par un oiseau de passage; mais, grâce à Dieu, elle a fructifié. A nous de remercier Dieu d'avoir si bien fécondé la graine." Voici la justification de ses paroles..

Au mois de mars 1871, il demandait à Dieu des vocations religieuses et sacerdotales dans une neuvaine de messes; car si son noviciat du Vigan en abritait quelques-unes, il les trouvait trop peu nombreuses et d'une formation première qui ne s'adaptait pas assez aux luttes contemporaines. Jadis, ses collaborateurs avaient rêvé d'écoles cléricales, imitées de celles qui, s'appuyant sur les abbayes et les cathédrales, furent patronnées au moyen âge par les évêques et les supérieurs des monastères. Un règlement austère, des mœurs strictement ecclésiastiques, y auraient préparé les jeunes gens à la vie pauvre et sacrifiée qu'ils mèneraient pour la plupart. Chose curieuse, son esprit, très souple pourtant et merveilleusement dispos à s'adapter à toute forme d'apostolat, n'avait jamais réagi jusque-là. Or, en 1871, il s'empara de la proposition dès qu'à la fin d'une neuvaine un prêtre de la Savoie, l'abbé Desaire, la lui eut présentée de nouveau avec les moyens de la réaliser. Ce prêtre, que le P. d'Alzon venait de connaître à Rome durant le Concile, suivit quelque temps la règle des Assomptionistes et devait mourir à la tête d'une paroisse de Paris.

Sans ignorer les désirs secrets du fondateur, l'abbé Desaire ne connaissait ni sa neuvaine ni l'intention spéciale qui l'avait provoquée. Il lui parla d'une maison et d'une chapelle abandonnées qui se dressaient sur une colline de la Savoie, à près de 1000 mètres d'altitude, au milieu d'une solitude profonde, dans un pays généralement désert. Le propriétaire céderait le tout à l'Assomption, si celle-ci s'engageait à fournir un prêtre qui, toute l'année, célébrerait la messe dans le sanctuaire dédié à Notre-Dame des Châteaux et assez fréquenté à la belle saison. La chapelle manquait de toute ressource,

de même que la maison qui était étroite et délabrée. Quant à la propriété attenante au corps du logis, elle se composait de prés assez maigres, d'un petit bois de sapins d'étendue restreinte et de très faible revenu. Par contre, la région, peuplée de fervents chrétiens, offrait la perspective de vocations nombreuses et éprouvées.

Le P. d'Alzon crut voir dans cette offre, peu attrayante somme toute, la réponse du ciel à ses prières et il l'agréa sans retard. Bien plus, le samedi suivant, dans l'instruction qu'il adressait ce jour-là aux élèves de son collège, il laissa entendre que Dieu, lassé de frapper vainement au cœur des enfants riches, se tournait vers les pauvres pour en faire ses apôtres. Un peu comme Paul et Barnabé annonçaient aux Juifs, leurs compatriotes, que désormais ils iraient aux Gentils. L'abbé Martinet, auteur de *Platon-Polichinelle* et de tant d'ouvrages aussi savants qu'humoristiques sur les philosophes modernes, avait longtemps desservi le sanctuaire de Notre-Dame des Châteaux. Le 1^{er} avril 1871, il invitait l'abbé Desaire à s'y rendre et à traiter l'affaire, ajoutant toutefois: "Dans le cas que votre excursion à Beaufort n'eût pas le succès désiré, il ne faudrait pas perdre courage. Peut-être la porte qui serait fermée là s'ouvrirait-elle ailleurs plus belle. C'est sur quoi je vous donnerai mes idées, quand j'aurai le bonheur de vous voir sur mon roc."

La semaine de Pâques, c'est-à-dire entre le 9 et le 16 avril, le P. Emmanuel Bailly et l'abbé Desaire se rendaient en Savoie avec pleins pouvoirs pour inspecter les lieux et mener à bon terme la négociation avec l'évêque, Mgr Gros. Ils arrivèrent sur un plateau isolé, dans un site charmant, où ils trouvèrent une chapelle en fort mauvais état. Le bâtiment n'avait d'autre appartement habitable qu'une cuisine, d'autre meuble qu'un vieux banc. Toiture, planchers, cloisons, portes, fenêtres, tout était à réparer. Un gros aigle occupait le donjon seigneurial, encore debout avec deux autres tours délabrées, seuls vestiges de l'ancien château des princes de Beaufort; d'autres oiseaux nichaient un peu partout, se sentant là plus à l'abri que sur les branches. En dépit de toutes ces ruines et de cette misère, les voyageurs estimèrent l'endroit approprié à l'œuvre en vue et allèrent demander les autorisations indispensables à l'évêque de Tarentaise; il ne leur ménagea ni les bénédictions ni les encouragements, étonné seulement de les voir commencer une si belle œuvre dans un si pauvre asile.

Le fondateur, qui eut toujours pour la pauvreté l'amour de saint François, y avait vu une des conditions de succès. Peu après, moyennant quelques écus, on se rendit maître de prairies voisines et d'un petit bois qui apportait au manoir le titre, peu lucratif il est vrai, de prince de Beaufort. Après quoi, le P. Bailly reprit le chemin de Nîmes et l'abbé Desaire s'installa dans sa solitude.

Il y resta seul quelques mois, s'improvisant architecte et entrepreneur. Les matériaux arrivaient lentement à dos de mulet, par des sentiers étroits et rapides; les ouvriers adaptaient leur travail au rythme nonchalant de leurs bêtes. L'été venu et même assez avancé, les réparations étaient loin d'être achevées. Les meubles, la lingerie, les objets de première nécessité furent quêtés et réunis soit par les religieux de Nîmes, soit par des bienfaitrices. Parmi elles il convient de citer celle qui aida l'œuvre à faire ses premiers pas et dans la suite à prospérer, Mlle de Bastard, une pénitente du P. Picard qui mourut à Auteuil religieuse de l'Assomption, le 17 mars 1874, mais après avoir laissé l'argent nécessaire à la construction de la nouvelle maison.

Le 5 août 1871, les religieux arrivaient à l'ermitage, après une visite au prieur de la Grande Chartreuse, Dom Roch, ancien condisciple du P. d'Alzon au Séminaire de Montpellier, qui les munit d'une riche offrande. Les ouvriers poussèrent les derniers travaux avec activité, et, le 23 août, survint le Supérieur général, suivi ou précédé des PP. Picard, Emmanuel Bailly et Pierre Descamps, futur directeur de l'établissement. Les jours qui précédèrent la fête de saint Augustin, un des patrons de l'Assomption, furent employés à tracer les premières règles et à fixer l'esprit de l'œuvre. Puis, après en avoir

posé les bases essentielles, on inaugura le premier *alumnat*. Tel était le vocable un peu étrange qui désignerait à l'avenir ces maisons d'éducation, nom latin à peine habillé à la française et qui n'avait pas encore droit de cité dans les dictionnaires.

Le lundi 28 août, à 7 heures du matin, le P. d'Alzon dit la messe devant les cinq premiers élèves, âgés de 12 à 14 ans, que des prêtres des environs avaient envoyés. Un sixième enfant, à peu près du même âge, se joignit à leur groupe, un petit inconnu qui, voyant la chapelle ouverte, entra pour prier la Madone et se retira aussitôt la messe entendue. "Image, a dit un témoin de la scène, de tous ceux qui devaient dans la suite frapper à la porte de l'œuvre et n'y pas persévérer." En se retournant de l'autel pour leur adresser quelques mots, le P. d'Alzon vit six enfants réunis devant lui, et son esprit prime-sautier, en même temps que nourri de la Sainte Ecriture, pensa aux six urnes des noces de Cana.

Mes chers enfants, leur dit-il en substance, vous êtes un peu comme les cruches de Cana. Vous ne contenez actuellement rien de bien précieux, mais Notre-Seigneur va vous remplir du vin exquis de la science et des vertus; le nouveau miracle se fera pour vous comme pour le maître d'hôtel dont parle l'Evangile, par l'entremise de la Sainte Vierge.

Le mot et l'image firent fortune, et les six cruches sont restées légendaires dans l'histoire de l'institution. Trois d'entre elles eurent le bonheur d'éviter toutes les fêlures et de contenir le vin généreux du sacerdoce. Une heure après la cérémonie, le P. d'Alzon quittait les Châteaux pour Annecy; il y devait accomplir un pèlerinage au tombeau de saint François de Sales, le grand saint qu'il avait déjà invoqué en 1855 pour avoir des vocations et qu'il donna pour patron à l'œuvre naissante.

Peu de semaines après, six nouvelles recrues, dont cinq devinrent prêtres, prirent le titre de cruches nouvelles, et, d'accord avec les anciennes, écrivirent, le 31 octobre 1871, une lettre d'une naïve délicatesse qui leur valut du Père cette charmante réponse:

Mes ravissantes cruches, je ne puis vous dire le plaisir que m'a fait votre lettre, d'une date déjà ancienne.. Oui, vous êtes des cruches admirables, des cruches d'albâtre, des cruches d'onix, des cruches d'un prix inestimable, puisque vous êtes destinées à recevoir un jour les parfums mêmes du ciel. En attendant, mettez dedans beaucoup d'humilité, de travail, d'obéissance et d'application.

Je vous avoue que je ne fais aucune différence entre les cruches anciennes et les cruches nouvelles. Ce à quoi je tiens, c'est qu'elles soient les unes et les autres très grandes et surtout très intelligentes pour des cruches.

Dès les premiers mois furent inaugurées la plupart des coutumes qui constituèrent ensuite la vie intérieure de cet *alumnat* et de tous les autres en leur imprimant un cachet particulier: à savoir, pour les classes de grammaire, c'est-à-dire jusqu'en troisième, la récitation de Prime et de Complies comme prières du matin et du soir, le chant des Vêpres chaque jour, avec une courte méditation faite le matin à haute voix par le supérieur, la lecture ou conférence spirituelle et la récitation du chapelet, le soir. Des leçons de liturgie et de plain-chant grégorien complétaient la formation liturgique. Le dimanche et les jours de fête, on chantait la Messe, les Vêpres, quelquefois les Petites Heures, plus rarement l'office canonique en entier. Des pénitences faites volontairement devant la communauté, la lecture pendant les repas; la bénédiction du supérieur à la fin de la journée, à la sortie de la maison et au retour; les petits emplois à l'intérieur, le travail manuel à certains jours ou plutôt à certaines heures du jour, transformaient ces enfants, leur inculquaient le sens des responsabilités en leur donnant un avant-goût des travaux des missions, de la vie monastique et même paroissiale. Les vacances, fort courtes d'ailleurs, se passaient dans l'établissement; elles consistaient en délassements divers, en classes récréatives, en petites excursions dans les environs.

Dans ses circulaires et dans des articles de revues, le P. d'Alzon a mis en relief les traits caractéristiques qui distinguent, sous le rapport de l'éducation et de la formation sacerdotale, les *alumnats* des autres institutions ecclésiastiques. Il y est revenu à

plusieurs reprises, insistant de préférence sur l'esprit dont il voulait les informer et qui, après soixante ans d'expérience, n'a presque pas dévié. Nous en reproduisons des extraits empruntés à différents écrits, avec la persuasion que rien ne fera mieux connaître l'œuvre de sa vieillesse, celle qui fut l'objet de ses prédilections.

Je rappellerai, dit le fondateur, que nous devons nous porter et porter nos enfants à un très grand esprit de foi, de franchise, de sacrifice et d'initiative. Après cela, que nous leur laissions une certaine liberté de développement, c'est absolument indispensable. Toutefois, revenons aux trois grands principes qu'il faut leur inculquer sans cesse: l'amour de Jésus-Christ, l'amour de la Sainte Vierge, protectrice de leur pureté, l'amour de l'Eglise, cette grande cause pour laquelle il faudrait les embraser, tenant pour sûr que la préoccupation des combats à livrer les soutiendrait dans l'ennui de certaines études, leur donnerait de salutaires distractions, refuge contre le bouillonnement d'un sang jeune, contre les séductions du monde et de Satan.

En fondant les alumnats, nous avons voulu élever des enfants destinés au sacerdoce, soit dans le ministère des paroisses, soit dans les missions, soit dans le clergé régulier. Nous recevons des enfants pauvres, et non pas indigents, ayant des indices sérieux et bien marqués de vocation, munis d'une bonne instruction primaire, d'une intelligence au-dessus de la moyenne, ayant reçu une éducation première chrétienne et soignée, appartenant à une famille disposée à agir en toute loyauté à l'égard de l'œuvre.

Mais n'est-il pas dangereux de prendre des enfants exposés, par leur pauvreté même, à n'avoir pas une certaine noblesse de sentiments? A cette objection nous avons répondu d'abord que Jésus-Christ, notre modèle, avait composé le premier de tous les Séminaires, le Séminaire dont il était lui-même le supérieur, de bien pauvres et grossiers artisans; ensuite, que l'éducation comme nous l'entendions dans les alumnats avait précisément pour but d'écarter l'inconvénient objecté, malheureusement très réel dans les Grands et les Petits Séminaires. L'alumnat, formé d'enfants qui veulent être prêtres et même religieux, doit avoir son cachet.

1° Il importe que la piété y soit pratiquée dans toute sa simplicité et sa franchise.

2° On doit exiger une vie austère, rude, ainsi qu'elle convient à des enfants pauvrement élevés.

3° Les études chrétiennes doivent y occuper une place presque exclusive, surtout l'étude du latin et du grec, les deux langues de l'Eglise.

4° Le travail des mains doit y préparer aux travaux des futurs missionnaires.

5° Les cérémonies de l'Eglise y seront les grandes joies, et, comme disait un illustre évêque, les enfants devant être des hommes d'Eglise vivront surtout d'une façon très ecclésiastique.

6° Les supérieurs des alumnats devront rendre à leurs familles les enfants reconnus peu aptes à recevoir l'esprit de l'institution et à se plier à la règle commune.

7° Il importe d'exiger des enfants une certaine capacité. C'est pourquoi les examens préalables sont si nécessaires avant l'admission à l'alumnat. Un enfant, pour être admis, doit jouir d'une bonne santé, avoir un caractère pliable; surtout très franc, montrer le sentiment profond de la grandeur de sa vocation. Il lui faut une persévérance soutenue, une certaine joie dans le service de Dieu, de la promptitude à obéir, l'amour du règlement, un esprit ouvert mais sérieux, et, comme le disent nos Constitutions, la disposition à faire bon marché de lui-même.

8° Enfin, puisqu'il faut à l'homme du pain, bien qu'il ne vive pas seulement de pain, il importe de procurer à nos alumnats des ressources matérielles sans trop de préoccupation, mais avec une prévoyance que l'abandon à la volonté de Dieu n'exclut pas. Chaque jour, la Providence ouvre une main plus généreuse sur ces chères maisons. Sans être trop avides, pensons à ces pauvres enfants qui comptent sur nous et sachons dire quelquefois: *Unde ememus panes, ut manducent hi?*

L'influence ne doit pas être imposée, mais inspirée, chose difficile en face du grand nombre. C'est pourquoi on restreint le chiffre des alumnistes. On a besoin, pour les mouler, de la vie de famille. Arrivés à plus de trente, il est à peu près impossible de n'avoir pas recours aux punitions. Or, dans la formation des âmes, telle que nous la rêvons, les punitions sont exclues.

On comprend qu'il y a deux méthodes de procéder dans les collèges, même chrétiens: ou multiplier indéfiniment les exclusions, ou garder les élèves qui ne sont pas trop mauvais, dans l'espoir de les améliorer. Dans les alumnats on ne conserve que ce qu'il y a de meilleur, parce que l'institution n'est pas diocésaine. Elle ne se propose pas seulement de former des prêtres, mais de très bons prêtres. Nous avons le droit de prendre seulement qui nous voulons, avantage inappréciable et qui écarte toute apparence de blâme envers ceux qui sont obligés d'agir autrement.

Ce que nous voulons communiquer par-dessus tout, c'est la vie divine. *Je suis venu pour qu'ils aient la vie*, disait Notre-Seigneur, *et pour qu'ils l'aient plus abondante*. Nous voudrions faire couler le sang de

Jésus-Christ avec la plus grande plénitude dans les âmes, et pour cela les préoccupent surtout de cette grande cause où sont engagés les intérêts du ciel contre ceux de l'enfer. Ah! qui nous donnera de faire de nos enfants des médecins pour les âmes blessées et malades; des amis de la classe ouvrière, où l'on entasse aujourd'hui tant de haine contre ce qui est bon, juste et vrai; des docteurs en face de la science moderne; et, en face des avilissements, des caractères si fortement trempés qu'ils ne se contentent pas d'une vulgaire vertu, mais qu'ils aient la généreuse ambition de toutes les perfections pour eux et du prosélytisme pour les autres.

*

* *

L'œuvre si généreuse du P. d'Alzon n'était pas tout à fait nouvelle ; lui-même le savait, puisqu'il se réclamait à la fois de la pratique du moyen âge et des recommandations du Concile de Trente. Celui-ci, en effet, dans le dix-huitième décret de sa vingtième session, demandait l'érection de Séminaires diocésains, réforme qui contribua plus que toute autre à l'amélioration de la société. Or, le Concile déclare que les enfants des pauvres seront admis de préférence et gratuitement élevés, sans exclusion toutefois des enfants des riches, pourvu que ces derniers s'entretiennent à leurs dépens. Saint Ignace est allé plus loin encore: il accepte le principe, pour ainsi dire, des *alumnats* dans les Constitutions des Jésuites, lorsque, à propos des collèges tenus par ses religieux, il ajoute: "Il ne serait pas contraire à notre Institut d'y admettre aussi de pauvres écoliers, qui, sans avoir le dessein formel d'être de la Compagnie, posséderaient cependant de bonnes dispositions pour le service de Dieu et donneraient l'espoir que leur esprit, leurs connaissances dans les lettres, leurs bonnes mœurs, leur âge compétent et les autres dons célestes qu'ils auraient reçus, les rendraient propres à devenir de bons ouvriers dans la vigne de Notre-Seigneur." C'est en s'inspirant de l'esprit de son fondateur qu'un Jésuite méridional, le P. de Foresta, institua les écoles apostoliques. Son initiative, antérieure de six ans à celle du P. d'Alzon, ne resta pas inaperçue de lui, car il écrivait, le 16 janvier 1876 : "Les Jésuites nous avaient un peu précédés, quoique d'une autre façon."

La première école apostolique s'ouvrit en octobre 1865, dans la ville d'Avignon; la seconde à Amiens, quatre ans plus tard; la troisième à Poitiers, en avril 1870. Toutes les trois à peu près dans les mêmes conditions. Bien des points leur sont communs avec les *alumnats*, qu'il suffira de rappeler pour saisir et la dépendance et la diversité des deux œuvres.

Et tout d'abord les ressemblances. L'école dite apostolique reçoit des enfants pour les études classiques régulières, avant qu'ils entrent dans une maison de missionnaires à leur choix. Elle ne demande aux parents, avec le trousseau, que ce qu'ils peuvent et veulent bien fournir comme frais de pension. Elle admet des enfants nés de légitime mariage, jouissant d'une bonne santé, ayant fait leur première Communion et accompli la douzième année, assez avancés dans les études primaires, et, si possible, initiés aux rudiments du latin. Les enfants acceptés dans ces conditions doivent, de plus, s'être distingués par une conduite pieuse et édifiante, le désir sérieux de se consacrer au service de Dieu et des âmes, un jugement droit, un caractère ouvert, docile et généreux. Leurs parents ou tuteurs prennent par écrit l'engagement de ne pas les réclamer pour les vacances qui se passent dans l'établissement, et de leur laisser pleine liberté, les classes finies, de s'agrégier à un Institut de missionnaires séculiers ou réguliers, selon l'attrait de chacun.

Voici maintenant quelques divergences qui accentuent la physionomie respective de chaque œuvre. Si les *alumnats* ouvrent leurs portes aux enfants qui ont la vocation sacerdotale, l'école apostolique n'admet que ceux qui se destinent aux missions: d'une part comme de l'autre, ni les Jésuites ni les Assomptionnistes ne sont directement en jeu. Les *alumnats* ne reçoivent que des enfants dénués en tout ou en partie des biens de la

fortune, l'école apostolique n'exclut aucunement les jeunes gens des classes aisées qui se présenteraient avec l'intention d'embrasser la carrière apostolique et qui, par ailleurs, offriraient les garanties exigées de tous. Enfin, l'école apostolique est établie à proximité d'un collège de Jésuites, dont les élèves suivent les cours en qualité d'externes; elle leur fournit ainsi les avantages d'une instruction littéraire complète et d'une entière gratuité. L'alumnat, tout au contraire, est un organisme à part qui a ses professeurs, son programme d'études, en un mot sa vie propre. Il est divisé en deux groupes appelés les grammairiens et les humanistes, qui ne demeurent pas sous le même toit, et résident parfois à des centaines de kilomètres les uns des autres. Sur ce point d'éducation qui lui paraît fondamental, le P. d'Alzon restera toujours inflexible. Lui qui a imposé dans sa maison de Nîmes une séparation absolue entre le grand collège et le petit collège, ne tolérerait pas qu'un seul local abritât tous les alumnistes, de la sixième à la rhétorique. En 1878, apprenant qu'on a contrevenu à ses décisions, il "désapprouve le fond et la forme" et termine par ces mots significatifs: "Puisque, malgré mes défenses positives, je sais enfin que Clairmarais a deux alumnats, veuillez établir que tant que cet état de choses durera, je n'y mettrai jamais les pieds." La séparation fut opérée immédiatement, et, de son vivant, on ne revint plus là-dessus.

Toutefois, pour les premiers humanistes, le P. d'Alzon imita d'abord la façon de faire des Jésuites. Au bout de trois ans la séparation d'avec les grammairiens s'imposait; il fallait à ces jeunes gens une préparation plus forte et plus énergique; il leur fallait aussi un autre programme d'études, les classes de grammaire ne comportant guère que des auteurs chrétiens. On voulait encore appliquer plus complètement dans les hautes classes les traditions des anciennes écoles monacales, avec récitation de l'office canonique, port de l'habit ecclésiastique, etc. C'est pourquoi les premiers humanistes, qui, à l'automne de 1873, s'étaient établis provisoirement au Vigan, dans la maison natale du fondateur, vinrent à Nîmes auprès du collège dont ils devaient fréquenter les cours: ils logèrent dans un pavillon distinct, occupé jusque-là par les Sœurs Oblates et donnant sur l'avenue Feuchères. Le P. Alexis Dumazer, ancien élève du collège qui avait ensuite préparé Polytechnique, en fut constitué le premier supérieur. Malgré son dévouement à toute épreuve, il crut bon de décliner l'offre et s'attira une piquante réplique du Supérieur général:

Je vous trouve bien extraordinaire de m'apprendre que vous êtes incapable de... (*sic*). Connu, connu. Excuse inutile. Est-ce que les hommes capables sont faits pour les œuvres de Dieu? Nous vous *capacifierons*. Quand il s'agit de se tuer, on n'a qu'à se laisser faire. Et puis voilà, on y met *tout* ce qu'on peut, et Dieu y met le reste. Ce n'est pas plus fin que cela. Oh! les tristes personnages que ceux qui viennent raisonner leur capacité! *Habete fidem Dei*, disait Notre-Seigneur à des êtres archi-incapables. Seulement, il faut de l'élan que vous n'avez pas, parce que vous n'osez pas l'avoir. Priez Dieu de vous le donner, mettez-vous gaiement à l'œuvre et vous verrez que l'impossible se fera. Ainsi, plus de raisons comme celles que vous me donniez; elles sont grosses comme des montagnes et pas meilleures pour cela.

L'installation à Nîmes eut lieu le 25 avril 1874, présidée par le P. d'Alzon qui donna saint Augustin pour patron au nouvel alumnat. Les élèves, au nombre de sept d'abord et bientôt de dix, suivaient les classes du collège: les uns celle de rhétorique, les autres. celle de seconde, sans être interrogés; mais avant la classe ils récitaient leurs leçons au professeur, qui rendait en public compte de leurs devoirs. Le supérieur donnait des classes supplémentaires destinées à achever leur formation sacerdotale. Cette situation présentait de réels avantages: présence continue du fondateur, conseils et secours de maîtres aussi savants que distingués, belle bibliothèque, magnifiques cérémonies dans une grande chapelle. Il manquait pourtant quelque chose: les alumnistes n'étaient pas chez eux, et, au contact même restreint des collégiens, ils se sentaient humiliés, faisant des comparaisons pénibles à leur amour-propre. De plus, le programme d'études n'était que celui du collège, c'est-à-dire qu'il comportait les

examens officiels de l'Etat, avec le baccalauréat en perspective, qui n'eut jamais l'heur de plaire au P. d'Alzon.

Pour tous ces motifs, les pérégrinations allaient commencer. Un an après, presque jour pour jour, on se transportait à l'Espérou, un sommet des Cévennes, qui a près de 1200 mètres de hauteur et domine la petite ville du Vigan. On allait loger presque dans les nuages. Le P. d'Alzon reçut les enfants dans sa maison avant l'ascension définitive, et, de ses mains, il leur servit à goûter. Le nouveau local n'avait rien d'attrayant avec ses quatre petites pièces, ses dix chaises qui faisaient la navette entre le réfectoire et l'étude, son dortoir où l'on pouvait à peine se tenir debout. Le régime était peu compliqué, au moins les premiers jours: des raves et des pommes de terre à midi; des pommes de terre et des raves le soir. La chapelle se dressait à 200 mètres de la maison, et l'on s'y rendait non seulement pour la messe et l'office, mais aussi après le dîner en récitant le *Miserere*, car le supérieur tenait avant tout aux usages monastiques. Un seul religieux suffisait à tout: classes, conférences, direction, instruction, surveillance.

Après cinq ou six mois d'un pareil régime et d'un travail acharné, on pouvait descendre dans la plaine, car il eût été inhumain de rester là-haut l'hiver. L'été passé, la dispersion commença: les plus avancés prirent le chemin du Grand Séminaire ou du noviciat, les autres se rendirent à Nice. Quel changement! La Côte d'Azur après les rudes Cévennes, la terre promise offerte aux échappés du désert. Au lieu de la neige et des frimas, des orangers, des oliviers, des rosiers fleuris en plein hiver. Ces délices de Capoue ne nuiraient-elles pas aux études et à l'énergie des tempéraments? On faisait un essai - on ne faisait guère autre chose depuis la fondation, et cela donne à la longue la sensation d'une caravane en marche qui ne se fixe nulle part. Bref, on s'installa au quartier Saint-Barthélemy, près du couvent des religieuses de l'Assomption, un voisinage qui assurait l'indispensable et parfois du superflu. Au bas de leur propriété, dans un enclos planté d'oliviers et de vignes, s'élevait une résidence qu'on aménagea pour vingt à vingt-cinq enfants. La solitude y fleurissait d'elle-même, engendrant le calme nécessaire au recueillement de la pensée. Les religieux de l'alumnat assuraient le service spirituel des Assomptiades; les jours de grande fête, les élèves chantaient les offices dans leur chapelle. Des amis sympathiques, des prêtres, l'évêque, favorisaient l'établissement, qui pourtant plia sa tente le 8 août 1876, et revint provisoirement au Vigan. Quelques semaines plus tard, les nouveaux arrivés poussèrent leurs pérégrinations jusqu'à Alès, où ils retrouvèrent enfin l'équilibre et la stabilité.

L'alumnat errant d'humanités complétait celui de grammaire de Notre-Dame des Châteaux, il ne le dédoublait pas. Pourtant, la ruche ne suffisait plus à contenir tout ce petit monde; à moins de refuser à l'œuvre tout développement, on devait songer à d'autres fondations. Au mois de novembre 1874, trois nouveaux alumnats de grammaire étaient ouverts à Nice, à Arras, au Vigan; des élèves de Notre-Dame des Châteaux, déjà formés, dégrossiraient les premières recrues prises sur place. Les uns et les autres s'éloignaient de la maison-mère, selon un cérémonial convenu, après avoir baisé l'autel du sanctuaire. Des Comités de dames établis dans diverses villes permettaient par leur générosité d'aller de l'avant sans trop de risques ni de danger. L'alumnat Saint-Joseph, de Nice, débuta le 4 novembre; celui de Jésus-Naissant, d'Arras, le 11 novembre; enfin, celui de Saint-Clément, du Vigan, le 23 du même mois. A leur tour, quelques élèves d'Arras essaimèrent le 6 novembre 1875 et fondèrent l'alumnat de Clairmarais, près Saint-Orner, qui prit d'abord le nom de Saint-Bernard, puis celui de Jésus-Naissant, tandis que celui d'Arras était alors placé sous le vocable de l'Immaculée-Conception.

Pressentant la pénurie de vocations, justement fier de constater que le système d'éducation inauguré par les alumnats était imité ailleurs, le P. d'Alzon estimait en janvier 1876 que ce n'était pas six, ni douze, ni même vingt établissements semblables

qu'il faudrait en France, mais au moins trois ou quatre par diocèse. Il en disait autant des Instituts religieux, dont le recrutement menaçait de devenir aussi difficile que celui du clergé séculier. Aussi trouva-t-il aussitôt des imitateurs dans les Pères Capucins de Savoie, qui, après avoir étudié l'œuvre et son programme, envoyèrent à Notre-Dame des Châteaux des enfants se pénétrer de son esprit. Les Dominicains les suivirent bientôt, ainsi que des Congrégations modernes, comme les religieux de La Salette et de Saint-François de Sales. Aujourd'hui, il n'est presque pas d'Institut religieux qui ne se recrute de la sorte. Chacun, pourtant, travaille pour soi, tandis que les écoles apostoliques des Jésuites et les alumnats des Assomptionistes, fidèles au désintéressement de leurs origines, continuent à préparer des vocations pour tout le monde.

Les diocèses français ont mis plus de temps à comprendre la leçon et à se mouvoir, sans doute parce que leurs besoins étaient moins urgents. De nos jours, nombre d'entre eux cherchent par des écoles analogues à parer au manque de prêtres; ils modifient ainsi peu à peu la conception dominante qui ne voyait guère dans les Petits Séminaires que des collèges chrétiens, accessibles à tous, même aux futurs ecclésiastiques, alors qu'ils devraient leur être exclusivement réservés. De ce résultat qu'il avait prévu, le P. d'Alzon serait le premier à se réjouir, lui qui, le 25 décembre 1874, écrivait de Nice à l'abbé Gilly, futur évêque de Nîmes:

Je tiens à ce que le nombre des élèves ne dépasse pas trente. On vit plus de la vie de famille, et, sans police ni espionnage, on pénètre sans peine l'âme des enfants. Vous qui avez été à Beaucaire, vous rendez-vous compte de ce qui sortira du Petit Séminaire comme vigueur morale, piété, amour de l'étude, vie sacerdotale? Ce seront d'honnêtes gens, médiocres en tout, surtout en dévouement. Ici, on vit pauvrement, on étudie beaucoup, on travaille des mains deux heures par jour, on fait de la chapelle le centre de la vie de l'œuvre.

L'alumnat était donc pour lui "un commencement de réforme des Petits Séminaires..., la solution d'une des plus grandes questions sociales par la formation aux vraies mœurs ecclésiastiques disparues de tant de maisons diocésaines".

C'est le 8 octobre 1879 que fut inauguré l'alumnat de Mauville dans le Pas-de-Calais, avec des élèves de Clairmarais et sous le patronage de Notre-Dame de Bon-Secours, le dernier qu'ait vu le fondateur. Il y avait alors cinq alumnats de grammaire en France: les Châteaux, Nice, Arras, le Vigan et Mauville, et deux alumnats d'humanités, Alès et Clairmarais. Le nombre total des élèves s'élevait à près de 200. En dehors des 50 humanistes qui poursuivaient leurs études, environ 70 élèves déjà sortis achevaient leur formation dans les Grands Séminaires, les noviciats et les scolasticats de divers Instituts religieux. L'œuvre était heureuse d'avoir donné ses enfants à l'Eglise, sous toutes les formes où celle-ci pouvait désirer leurs services. Le premier prêtre qui devait son éducation aux alumnats et qui fut ordonné du vivant du fondateur fut le P. Edouard Bachelier, Assomptioniste. Il devint lui-même, dans la suite, un des principaux collaborateurs de l'œuvre.

Est-ce le lieu de parler ici des résultats obtenus, du nombre de prêtres qui actuellement se rattachent aux alumnats par leur première éducation? En 1930, on assurait que la maison de Clairmarais, l'une des plus anciennes, mais fermée pendant près de vingt ans, aurait donné à l'Eglise un archevêque, un évêque et près de 430 prêtres religieux ou séculiers. Faute de recherches, bien difficiles à réaliser aujourd'hui par suite de la disparition des archives, au temps de la proscription des religieux, les statistiques données çà et là manquent de la précision requise. Pèchent-elles par excès ou par défaut? Nous les supposerions un peu exagérées. Comme un élève n'a jamais achevé ses études classiques dans le même établissement, on est porté à le dénombrer deux fois, selon que l'on suppose les résultats d'un alumnat de grammaire ou d'un alumnat d'humanités.

Six ans après son ouverture, le premier alumnat fondé, celui des Châteaux, se livrait à des calculs de ce genre. Il estimait que, sur 80 élèves sortis, 47 pouvaient être considérés sur la voie du sacerdoce: 12 achevaient leurs études dans divers Séminaires, 7 se trouvaient au noviciat de l'Assomption, 8 dans divers Ordres religieux, 3 se préparaient aux Missions étrangères, 17 enfin terminaient leurs humanités. Même en escomptant encore quelques défaillances, l'œuvre n'en avait pas moins sauvé un nombre relativement important de vocations. De plus, les statistiques prouvaient bien qu'elle était au service de tous. Jusque-là, les Assomptionnistes qui l'avaient fondée et entretenue n'en avaient même pas retiré une vocation sur 4: 7 en tout sur 30 élèves. Il convient d'ajouter qu'au cours des années cette proportion ne s'est peut-être pas maintenue partout aussi infime.

La Providence accomplissait un miracle journalier en procurant le pain indispensable à tant de bouches. Qui pourrait énumérer les merveilles de la charité, dire le zèle du P. d'Alzon et des siens pour susciter des bienfaiteurs, créer des Comités, organiser des loteries et des ventes? "Nos enfants, écrivait le fondateur, ont besoin de toit, de vêtements et de pain. Rapportons-nous-en toujours à Dieu; il fera le reste, pourvu que, dans la pauvreté religieuse, nous disions avec foi: *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.*"

Au début, les religieuses de l'Assomption fournissaient du linge, des lits, des couvertures, des ornements, parfois même des pensions. Quelques-unes de leurs maisons avaient adopté un alumniste. A la Providence qui se montrait si maternelle, les élèves se faisaient un devoir de témoigner leur reconnaissance. Les messes, les communions, les sacrifices pour ceux qui les soutenaient ne cessaient pas un seul jour. Ce n'était pas assez; faute de bulletins qui n'existaient pas encore, ils entraient, sous la direction des supérieurs, en relation avec les bienfaiteurs et les bienfaitrices et leur donnaient des nouvelles régulières de leur maison.

Une association spéciale fut ensuite fondée pour subvenir, par des collectes régulières et par des dons de toute nature, aux besoins des alumnats. Pie IX, sollicité quelque temps auparavant, avait envoyé, le 18 septembre 1873, un bref d'une extrême bienveillance pour l'œuvre entreprise à Notre-Dame des Châteaux, pour ses bienfaiteurs et ses associés; il l'enrichissait de faveurs spirituelles et lui donnait son nom de baptême en l'appelant *Notre-Dame des Vocations*. Deux ans plus tard, le 10 juin 1875, par un décret de la Congrégation des Rites, la pieuse Association était érigée en confrérie, avec siège principal dans la chapelle du collège de Nîmes. Sa direction, les pouvoirs d'affiliation, étaient exclusivement réservés aux Augustins de l'Assomption. Le même jour, un Indult de la même Congrégation accordait aux membres de la Confrérie une indulgence plénière le jour de leur réception, aux conditions ordinaires. Ils pouvaient gagner la même indulgence, une fois par mois, au jour choisi par eux. Par ces industries de la charité et par les bulletins, plus de vingt maisons, avec un total de 1150 élèves et de 150 professeurs, continuent à cette heure à se suffire d'une année à l'autre.

L'alumnat est ainsi devenu, selon le mot du P. d'Alzon, "l'œuvre pieuse par excellence, qui fournit aux enfants des pauvres les moyens de devenir, eux aussi, à l'exemple de Jésus, fils du charpentier, des hommes sauveurs".

CHAPITRE XXV

Missions d'Australie et d'Orient (1860-1880)

Liquidation de la mission d'Australie en 1875. - Origines et personnel de la mission en 1860. - Traversée des trois premiers missionnaires. - Préventions des évêques irlandais contre la vie religieuse. - Refus du vicariat apostolique de Micronésie. - Retraite du P. Cusse à Sydney, son zèle apostolique, sa mort prématurée. - Fondation manquée en Angleterre. - Voyage en Australie du P. Brun. - Projets des Assomptionnistes pour la conversion des indigènes repoussés par l'évêque, le rappel de tous. - Etat général de la mission d'Orient en 1870. - L'école Saint-André à Philippopoli, essais de Séminaire et d'Ecole normale. - Les œuvres d'Andrinople des Pères et des Sœurs. - Résultats obtenus en dépit de la stérilité traditionnelle de ce genre de missions. - L'Institut des Oblates de l'Assomption établi définitivement par le fondateur sur des bases durables. - La guerre russo-turque, dévouement des religieux de Philippopoli et mort du P. Barthélémy Lampre. - L'orphelinat et l'hospice d'Andrinople, mort généreuse de trois Oblates. - Visées du fondateur sur la Russie. - Projet de rénovation des contrées orientales par les religieux Basiliens.

Le 11 octobre 1875, rentrait à Nîmes le P. Paul Tissot, après quinze ans passés dans les missions d'Australie. Il venait de liquider définitivement cette lointaine aventure. Bien qu'il marchât avec le siècle, à son retour en France, le missionnaire n'avait pas vieilli. Lui qui, en 1815, dans le chœur de la vieille métropole Saint-Jean, à Lyon, avait assisté au *Te Deum* chanté devant Napoléon échappé de l'île d'Elbe, n'avait ni la tournure ni l'âme d'un conquérant. On l'aurait cru, et il se sentait plutôt porté vers les humbles fonctions de professeur de grammaire que vers les expéditions apostoliques. Mais l'insuccès subi au collège de Clichy détermina plusieurs religieux à se tourner vers l'évangélisation de pays neufs. Alors plus encore qu'aujourd'hui les offres de missions venaient d'elles-mêmes. On en présentait du Canada, des Etats-Unis, de l'Australie, des îles de l'Océanie, d'ailleurs encore. L'Orient n'était pas encore en vue et il fallait un débouché aux impatients; le P. d'Alzon se décida pour l'Australie.

L'abbé Quinn, Irlandais d'origine et ancien élève de la Propagande, dirigeait avec son frère un établissement scolaire dans son île natale. En 1856, nous ignorons à quel propos, il fit un séjour de six mois dans le collège assomptionniste, de Nîmes; il visita ensuite Clichy et lia ainsi connaissance avec le maigre personnel de la Congrégation. Les Sœurs de l'Assomption, chez qui abondait l'élément irlandais, ne l'ignoraient pas non plus: son nom se lit fréquemment dans la correspondance de la Mère Marie-Eugénie de Jésus. Au mois de septembre 1859, Quinn, déjà nommé évêque de Brisbane en Australie, cherche du monde pour son diocèse et se transporte de nouveau à Clichy; en quelques jours, il a pris langue avec les PP. Tissot, Brun et Cusse, qui sont disposés à le suivre, fût-ce au bout du monde.

Le P. Cusse, tête chaude et caractère aigri par les difficultés, avait écrit à son supérieur peu après son ordination: "Je me sens vaguement appelé à quitter ma position actuelle pour entrer dans la solitude absolue ou partir pour les missions étrangères. Voilà le bilan secret de ma conscience." Son hémoptysie et ses emportements chroniques l'auraient détourné de labeurs aussi pénibles, sans l'air d'indépendance qu'il y présentait et qu'il aimait à respirer; ils avaient longtemps empêché le P. d'Alzon de consentir à son départ, malgré l'envie secrète qu'il avait de le tenir le plus loin possible. Avec ses 60 ans et la placidité de ses habitudes le P. Tissot soupirait également après le voyage, trouvant que "le joug de l'obéissance religieuse imposait déjà des limites assez

étroites il son horizon ordinaire"; quant au P. Brun, il se déclarait prêt à s'embarquer dès que le premier navire lèverait l'ancre.

Excellentes dispositions qui rendaient plus aisés les arrangements du P. d'Alzon avec l'évêque. Dès 1859, la mission est acceptée; pourtant, rien n'est encore conclu. Les négociations languissent plus d'un an, soit pour fixer le moment du départ ou le contrat, soit même pour le choix du personnel. En juillet 1860, tout semble rompu. "Au fond, je suis ravi, mande le P. d'Alzon à la Mère Marie-Eugénie de Jésus, de me dégager de la dépendance où nous aurions été de Mgr Quinn. Ce n'est réellement pas un homme. Je veux bien envoyer du monde en Australie, mais dans une position moins soumise aux versatilités de ce saint évêque." Que ne s'en est-il tenu à cette première impression! Comme les apôtres assumptionistes voulaient partir coûte que coûte, les pourparlers reprirent, difficiles il est vrai, car le prélat se déroba à tout engagement qui aurait enchaîné sa liberté. Après bien des lettres et des conversations avec les uns et avec les autres, après des conventions ébauchées et jamais finies, Mgr Quinn, qui avait son plan, se rendit à Nîmes et il établit la future situation des missionnaires. L'acte porte la date du 19 novembre 1860, la signature et le sceau de l'évêque, la signature du P. d'Alzon et le sceau de la Congrégation. Le voici.

Conditions arrêtées entre Mgr Quinn, évêque de Brisbane, et le T. R. P. d'Alzon, supérieur des religieux de l'Assomption.

1° Les religieux de l'Assomption seront à Brisbane dans les mêmes conditions que les autres missionnaires et suivront le règlement qui leur sera donné par Monseigneur l'évêque.

2° L'évêque sera leur supérieur pendant les dix premières années, mais ils auront toujours leur libre correspondance avec leur supérieur d'Europe.

3° On n'enverra que des sujets de choix qui auront l'intention de se fixer pour toujours dans le diocèse. On les retirera sur la demande de l'évêque, et, s'il ne demande pas leur départ, on ne les rappellera que dans l'intérêt du diocèse et après avoir pris l'avis du prélat.

4° Aussitôt que Monseigneur l'évêque le pourra, il donnera l'institution canonique à une maison dont les religieux seront propriétaires, et, dès lors, ils rentreront dans le droit commun qui règle les couvents dans les missions étrangères.

Tel est l'acte qui livre, et pour dix ans, les religieux assumptionistes au pouvoir de Mgr Quinn. L'article 4 du contrat paraît, à la vérité, atténuer la force de l'article 2, et sans doute il en eût été de la sorte avec tout autre évêque; mais cet article ne concerne qu'un avenir lointain et qui dépendait, somme toute, du bon vouloir du prélat. Et ce bon vouloir ne devait jamais se manifester. On l'ignorait à Nîmes au moment de conclure, bien que les difficultés soulevées jusque-là le laissassent entrevoir.

Quoi qu'il en soit, les premiers missionnaires sont enfin désignés, les PP. Tissot et Cusse qui partiront avec l'évêque. Un convers les accompagnera, le Fr. François de Sales Gavette, Espagnol et carliste, qui faillit battre l'employé de son consulat réclamant de lui le serment d'obéissance à la reine Isabelle avant de lui délivrer son passe port. Les frais du voyage qui incombent entièrement à l'évêque se montent à 3000 francs par personne, somme fort onéreuse si une Compagnie d'émigration ne le dédommageait d'une grande partie, sinon de tous les débours. Le voyage payé et leurs emplettes faites, les trois Assomptionistes emportent en tout 200 francs d'avance, plus les honoraires de 400 messes; ils sont ainsi à peu près dans les conditions demandées par Notre-Seigneur: *sine pera, sine virga*.

Le 7 décembre 1860, le bateau à voile *Donald Mac-Kay* quitte le port de Liverpool avec 600 passagers; il ne devait toucher que le 12 mars suivant Port-Philippe, aux environs de Melbourne. Près de cent jours entre le ciel et l'eau, sans le moindre arrêt en route. Au jour le jour le, P. Cusse a décrit ce voyage au long cours dans un vrai journal de bord, qui ne manque ni d'intérêt ni de pittoresque. Les caractères s'étaient déjà dessinés au cours d'incidents variés que faisait naître spontanément le contact

prolongé entre l'évêque et lui; ils présageaient des tempêtes plus profondes que celles de l'Océan.

La traversée principale est achevée, non le voyage ni les ennuis qui semblent grandir et grossir à mesure que le but du voyage se rapproche. Il faut subir vingt et un jours de lazaret avant la descente à Melbourne. Trois jours après, les Assomptionistes se séparent. Le P. Cusse reste en compagnie de l'évêque qui visite plusieurs villes, entre autres Sydney, et, avec lui, à la suite d'une navigation horrible, il débarque enfin à Brisbane, le 10 mai 1861, cinq mois après le départ de Liverpool. Il avait causé longuement avec l'évêque de Melbourne, un ancien Augustin, puis avec l'archevêque de Sydney, un ancien Bénédictin; et de ce qu'il avait vu et entendu, il concluait que, dans les diocèses australiens dirigés par des prélats réguliers ou séculiers, aucune vie religieuse n'était et ne serait admise. Les évêques irlandais, affirmait-il, n'acceptent des religieux qu'à la condition de les avoir entièrement entre les mains tout comme les prêtres séculiers. On perdra infailliblement les Assomptionistes qu'on livrera à Mgr Quinn, à moins d'avoir assuré au préalable leur indépendance comme les Maristes, et eux seuls, ont réussi à l'obtenir.

Brisbane, centre du diocèse et capitale du Queensland, ne comptait que 8000 habitants, dont 250 catholiques. Ceux-ci avaient une petite chapelle en bois, tandis que les protestants possédaient une dizaine de belles églises. Le P. Tissot et le Fr. François, arrivés les premiers, se reposaient dans la maison de l'évêque, ils n'en partirent que dans la seconde moitié de juillet 1861 pour Maryborough, station située à 2110 kilomètres de là et qui n'avait jamais eu de prêtre à demeure. L'un et l'autre logèrent tout d'abord chez un riche cultivateur, le seul bienfaiteur de l'église locale, et, par suite, ils se trouvèrent dans une position assez dépendante. Les catholiques de la localité atteignaient à peine le nombre de 200: peu aisés, fort endettés, ils ne pouvaient à peu près rien pour le culte. Aux abords de la ville et dans la campagne, les indigènes dominaient: sales, quémandeurs, joueurs et buveurs. Comment les atteindre au début, alors que le P. Tissot n'avait qu'une connaissance fort imparfaite de l'anglais et qu'il ignorait totalement leur langue? Par ailleurs, la situation était magnifique, le climat délicieux, la terre d'une fertilité inouïe, mais peu travaillée encore, et les vivres revenaient fort cher. Le P. Tissot insistait, comme le P. Cusse, sur la reconnaissance canonique à réclamer de l'évêque, tout en l'estimant de plus en plus éloignée.

Mgr Quinn, écrivait-il, est peu disposé à favoriser notre établissement comme Congrégation religieuse dans son diocèse. Il serait urgent d'avoir une explication nette à cet égard, parce que si Monseigneur ne veut pas nous autoriser pendant qu'il se trouvera au milieu des premiers embarras de son administration, il ne le fera pas plus tard. D'autre part, les grandes facilités qu'on aurait maintenant de s'établir ici ou près d'ici n'existeront pas dans peu de temps... Je crois toujours que je ne suis pas venu de si loin pour être privé des secours et des consolations que je dois trouver dans ma Congrégation.

La même note domine dans chaque lettre, avec un accent de découragement de plus en plus marqué. Il parle, à l'occasion, de la situation du P. Cusse, plus critique encore que la sienne, puisqu'il est à peu près sans fonctions déterminées, ne reçoit rien pour ses dépenses personnelles et voit de plus près le mauvais vouloir du prélat à l'égard des religieux. Si un homme pondéré comme le P. Tissot s'exprime de la sorte, qu'on juge du ton tragique que prend la correspondance du P. Cusse. Il n'avait pas bougé de Brisbane depuis son arrivée, autant par sa faute que par celle de l'évêque. "Je dis la messe et je confesse quelques personnes, puis je m'enferme dans ma chambre, d'où je ne sors presque pas", répète-t-il dans chacune de ses lettres.

Une première porte de sortie venait de se fermer. Dès son entrée en Australie, il avait prié le P. d'Alzon de solliciter de la Propagande la cession du vicariat apostolique de Micronésie et de Mélanésie qui était vacant. Il n'y avait plus un seul prêtre dans cet immense vicariat. Le premier évêque avait été massacré par les indigènes, le second

était mort, de la fièvre, trois prêtres et deux Frères avaient été mangés, quatre autres prêtres et cinq Frères avaient succombé à la maladie, le dernier survivant desservait une aumônerie près de Sydney. En unissant toutes ces îles à la partie septentrionale du Queensland, appelée *The Northern Districts*, en prenant la ville de Rockampton en terre ferme pour centre du vicariat, on aurait sur le continent 900 catholiques abandonnés, et dans les îles quelques centaines. La demande officielle présentée au cardinal Barnabo, le 10 janvier 1862, par le P. Vincent de Paul Bailly qui promit tout de suite quatre religieux, fut rejetée par le préfet de la Propagande; il répondit que les Assomptionnistes n'étaient pas prêts et qu'il leur fallait d'abord grandir à l'ombre avant de songer à conquérir le monde.

Sans attendre ce refus, le P. Cusse s'était ménagé des amitiés avec d'autres évêques australiens, s'adressant d'abord à celui d'Auckland, puis à celui de Sydney, et s'offrant à eux si son supérieur donnait son consentement. Mais il ne le donna pas, au moins dans les quelques lettres que le missionnaire reçut avant son escapade, car il fallait près de quatre mois pour l'échange d'une correspondance. Dans l'intervalle, le P. Cusse échafaudait projets sur projets, entamait avec Mgr Quinn, de vive voix et par écrit, des négociations qui n'aboutissaient pas, cherchant à rejoindre le plus tôt possible le P. Tissot. En cela, il se heurtait contre la décision de l'évêque de ne pas admettre chez lui d'autre autorité que la sienne, et donc de ne pas tolérer la vie en commun de deux religieux d'un même Institut dans la même paroisse. Que faire donc? Ou revenir tous en Europe - et la santé précaire du P. Cusse s'y opposait, - ou dénoncer le contrat qui les liait à Mgr Quinn et passer dans un autre diocèse australien. Le P. d'Alzon pouvait seul l'autoriser et il recommandait toujours de patienter et de s'en tenir à la première convention.

De guerre lasse, le P. Cusse brusqua les événements et se rendit à Sydney, dont l'archevêque lui confia la mission de Newcastle avec 500 ou 600 catholiques: il était resté treize mois inoccupé dans la maison épiscopale de Brisbane. Par son départ, il n'entendait nullement rompre avec sa Congrégation, ni cesser d'être Assomptionniste. Toutes les lettres qu'il écrivit à Nîmes jusqu'à sa mort sont si explicites sur ce point que sa bonne foi est incontestable. Mais le P. d'Alzon ne l'entendit pas de la sorte et il fit prononcer son exclusion par le Chapitre général de 1862. La décision fut transmise au P. Cusse qui ne la comprit jamais; pourtant, loin de s'insurger contre elle, il continua chaque mois de correspondre avec le P. d'Alzon, l'entretenant comme par le passé de tout ce qu'il faisait, lui demandant honoraires de messes et autres faveurs.

Vous avez beau faire et beau dire, lui écrivait-il en 1863, vous avez beau vous fâcher tant qu'il vous plaira dans vos lettres, vous serez toujours pour moi ce que vous avez été, et quand même vous me répéteriez sur tous les tons que vous avez changé, je n'en croirai rien; et tant que vous vivrez et que je serai de ce monde, vous serez pour moi le P. d'Alzon des anciens jours. Amusez-vous, s'il vous est agréable, à m'écrire tout ce qui vous semblera le plus désagréable, je n'en croirai pas un mot, et mes sentiments d'affection n'en seront pas altérés le moins du monde.

C'était vrai, et le P. Cusse ne se démentit plus, malgré sa situation irrégulière. Ses quatre années d'apostolat, les dernières de sa vie, furent on ne peut mieux employées. Bien vu de son archevêque, il prêcha une fois la retraite pastorale du diocèse. Huit mois à peine après son installation à Newcastle, il avait réorganisé sa paroisse, que deux mauvais pasteurs avaient presque ruinée spirituellement avant lui. En cinq jours de séjour, l'archevêque eut la consolation de confirmer 150 personnes et de donner la communion à 250 sur une population de 600 catholiques. Bien que de l'aveu de tous sa mission fût fort pauvre, le P. Cusse construisit en peu de temps une église en pierre pouvant contenir 800 personnes, un presbytère et des écoles; il commença même un collège. Atteint ensuite d'hydropisie et se sentant perdu, il manda par dépêche le P. Brun, arrivé dans l'intervalle et qui le visita dans les premiers jours de juin 1866; puis il

mourut le 6 septembre, dans les sentiments les plus édifiants, emportant l'affection de tous ses paroissiens. Des religieux Maristes étaient venus l'assister la dernière semaine de sa vie. On lui fit des funérailles grandioses, présidées par le vicaire général et suivies par la plupart des prêtres du diocèse.

*

* *

Le troisième prêtre missionnaire, le P. Henri Brun, qui avait bientôt rejoint les deux autres, avait délaissé en Angleterre une première fondation, dont l'avenir semblait plein de promesses. Depuis sa liaison contractée à Rome avec Wiseman et d'autres prêtres anglais, le P. d'Alzon s'était intéressé de près au mouvement religieux qui agitait les Eglises protestantes de ce pays. Il avait pleuré au récit de la conversion de Newmann, et, pour ce qui le concernait, favorisait le mouvement de retour vers le catholicisme de deux amis de ce dernier, les D^{rs} Allies et Mariott. Un autre docteur d'Oxford, Pollen, recommandé par Allies, le visita à Nîmes en 1853 sur le chemin de Rome et écrivit, à sa demande, des lettres sur l'éducation du clergé anglican, qui, traduites en français, parurent l'année d'après dans *la Revue de l'Enseignement chrétien*. Lui-même contribua à l'établissement des Sœurs de l'Assomption en Angleterre, et, plus d'une fois, il fut sur le point de franchir la Manche pour encourager sur place leurs efforts et choisir un travail qui serait continué par ses fils. Jamais il ne parvint à mener pareil projet à terme.

Or, les Sœurs avaient ouvert dans Londres même une seconde maison dont le P. Brun fut aumônier provisoire d'octobre 1860 à mars 1862, bien que destiné à l'Australie. Il apprenait l'anglais en même temps qu'il donnait chez elles ou à la chapelle française quelques sermons dans sa langue maternelle, faisait le catéchisme à des enfants, s'exerçait en un mot aux divers actes du ministère paroissial. Les Assomptiades du quartier londonien de Kensington Square se consacraient surtout à l'adoration du Saint Sacrement et projetaient d'établir chez elles l'œuvre des premières communions, dans une église à construire sur leur terrain par des religieux qui la desserviraient. Le cardinal Wiseman encourageait le dessein, désireux de l'élargir par la création d'une paroisse promise à celui qui le réaliserait. On avait sondé les Carmes, les Pères du Saint-Sacrement, le P. d'Alzon aussi, qui, toujours à court d'hommes et de ressources, ne s'engageait pas et ne refusait pas. "Cela vaudrait certainement mieux que le Cénacle et tous les projets de l'Orient", écrivait au P. Bailly, le 6 avril 1862, le P. Galabert, qui médissait ainsi de sa destinée. La solution de l'affaire ne pressait pas et les pourparlers se poursuivaient encore cinq ans après. Manning, successeur de Wiseman et non moins bienveillant que lui, avait fait dire au P. d'Alzon que "Londres serait très incomplet tant qu'il n'y aurait pas une maison d'Assomptionistes". Pouvait-on souhaiter meilleur accueil? Et pourtant, la fondation ne se fit pas pour une raison plus grave que le manque momentané d'argent. A la direction de l'œuvre anglaise il fallait un homme émergeant tant soit peu de la foule, et le fondateur ne disposait que de deux, le P. Vincent de Paul Bailly et le P. Picard, inaptes l'un et l'autre à parler des langues étrangères. Le premier, à la recherche de sa voie, préférait guider religieusement une compagnie de zouaves pontificaux et représenter l'Assomption auprès des Congrégations romaines; le poste important de Paris nécessitait la présence continue du P. Picard dans la capitale. A leur défaut, le P. d'Alzon se voyait contraint d'écrire aux Sœurs de Londres:

Plus je réfléchis, plus je suis convaincu de la nécessité d'avoir pour chaque peuple des ouvriers évangéliques indigènes... Si donc vous voulez vous servir de religieux Assomptionistes, il faut que vous les choisissiez et que vous nous les envoyiez, en attendant que nous ayons un noviciat en Angleterre, ce qui ne peut avoir lieu de très longtemps.

Cet aveu d'impuissance dissimulait tant bien que mal les regrets cuisants qu'il ressentait, car en ce moment même il décrivait dans *le Bulletin de Saint-François de Sales*, et à l'aide exclusive de sources anglaises, les origines et le développement religieux d'Oxford, et nul plus que lui en France ne s'intéressait autant au sort de cette Eglise.

Le P. Henri Brun aurait volontiers accepté en 1862 de commencer l'œuvre anglaise, mais personne ne s'avisait de la lui offrir, à lui qui était sur le point de voguer vers l'Australie et de prendre la direction de cette mission. En effet, il partit d'Irlande avec le Fr. Polycarpe Hudry, le 13 décembre 1862, sur le bateau à voile *Golden City*, et il arriva à Brisbane le 7 mars 1863, après seulement quatre-vingt-quatre jours de traversée. Dans ce laps de temps qui nous paraît considérable, les contemporains virent un record de rapidité. Durant ces trois mois, il assista moralement les 300 passagers catholiques qui l'accompagnaient et s'initia auprès d'eux à la vie apostolique.

A peine débarqué, avec quelque excès de confiance, le P. Brun se flattait de réussir, et promptement, là où ses devanciers avaient échoué; de là, dans ses premières lettres, des descriptions assez optimistes qui ne reflétaient qu'en partie la réalité. L'évêque n'avait guère coutume de se découvrir aux débutants, encore moins de se contredire. Lorsque, le 8 août 1863, le P. Brun fut désigné au poste d'Ipswich, à plusieurs centaines de kilomètres du P. Tissot, quand une paroisse était vacante tout près de lui, il devina que le prélat ne favoriserait pas leur rapprochement, non plus que la réunion de tous autres religieux. Des essais d'indépendance tentés par lui sur le terrain économique et financier, tant à Ipswich qu'à Maryborough, furent aussitôt brisés, et les achats de terrains déjà accomplis durent être immédiatement passés au nom de l'évêque, qui entendait rester le seul propriétaire dans le diocèse et rendre par là impossible toute œuvre de Congrégation. Un an ne s'était pas écoulé que le P. Brun ne s'exprimait pas autrement que le P. Cusse, avec plus de traits à l'appui de ses assertions. Lui aussi était pris dans la souricière, tenu par le contrat de 1860 et réduit, sauf pour sa vie intérieure, au rôle de prêtre séculier. Quand ses plaintes s'accroissaient, qu'il menaçait de recourir à l'intervention du P. d'Alzon et de se retirer, de vagues promesses lui étaient faites; mais qu'une proposition concrète fût soumise à la signature de l'évêque, il recourait aussitôt à la convention primitive. Ainsi s'enfuirent les mois et les années, ainsi l'on vit arriver l'automne de 1869, date du départ de Mgr Quinn pour le Concile du Vatican, sans que la situation eût subi le moindre changement. Malgré les doléances à peu près continues de ses religieux, le P. d'Alzon n'avait pas résilié le contrat, et il ne leur avait envoyé ni secours ni renfort d'aucune sorte.

En obtenant de l'évêque l'institution canonique dans son diocèse, les missionnaires assomptionistes auraient désiré ouvrir une maison d'enseignement et se livrer surtout à l'évangélisation des indigènes, assez négligée jusque-là. De l'accomplissement de ces conditions, en particulier de la seconde, le P. d'Alzon faisait dépendre l'envoi d'autres religieux. Hors de là il restait fidèle à sa parole de 1860, du moins pour le délai convenu, mais il n'allait pas plus loin. Le collège pouvait s'ouvrir à Ipswich ou dans toute autre paroisse; l'apostolat des nègres n'était possible que dans leur habitat, c'est-à-dire à Maryborough et dans la région septentrionale du diocèse. On projetait une grande ferme agricole pour les moraliser par le travail, des catéchismes et des prédications pour les christianiser. Des plans d'évangélisation furent conçus et adressés à Nîmes, avec nombre de détails concrets qui supposent une connaissance approfondie de ce milieu-là ou une brillante imagination.

En fait, dans ces pays- immenses, encore en voie de formation, les quelques missionnaires recrutés par les évêques consacraient leurs efforts uniquement aux blancs groupés autour des mines ou des centres agricoles; des indigènes proprement dits, des

blacks comme on les appelait, personne ne se souciait. La pénurie, de personnel explique cet abandon. Ces autochtones habitaient des îles voisines du continent australien et même certaines parties de la terre ferme. Le P. Tissot, qui les avait fréquemment sous les yeux, en a fait çà et là des descriptions qui peuvent se ramener à ces quelques traits:

Des hommes tout noirs, tout nus, grands et bien proportionnés, n'ayant ni maisons ni cabanes, mais des abris en écorce d'arbres, capables d'atteindre le Kangourou à la course, vivant dans les bois, grim pant sur les arbres avec l'agilité et l'adresse des singes, traitant leurs femmes à coups de hache au risque de les tuer souvent, mangeant quelquefois leurs morts, les enfants de préférence dont la chair est plus délicate; des enfants vagabondant à leur guise en costume de bain, été et hiver; des femmes qui marchent très respectueusement derrière leurs maris, chargées de tous les fardeaux, non compris un ou deux petits enfants, drapées à la grecque dans des lambeaux d'étoffe qui furent jadis des couvertures ou tout autre chose, une pipe allumée aux lèvres, et, sur la tête, un chapeau d'homme ramassé au rebut.

Des êtres aussi dégradés auraient exigé une équipe de missionnaires spécialisés, et les Assomptionistes comptaient la former sur place avec des recrues venues de France, si l'agrément de l'évêque était obtenu. Il n'y consentit jamais, non par manque de zèle, mais parce qu'il refusait de se dessaisir de la moindre parcelle de son autorité. Et celle-ci lui semblait diminuée dès qu'il ne pouvait placer ou déplacer à sa fantaisie un prêtre de son diocèse. Quinze années de demandes et de supplications ne purent triompher de ses défiances.

Malgré cet obstacle insurmontable, les deux Pères travaillaient sans relâche, chacun dans sa mission. "Aucun établissement, avouait le P. Tissot en 1867, ne pourra être formé par nous dans le Queensland; dès lors, nous n'avons plus qu'à faire tout le bien possible dans nos positions respectives." Sa paroisse de Maryborough, la plus pauvre de toutes au début, changeait peu à peu de caractère; le nombre des catholiques augmentait aussi, et, en 1872, ils étaient plus de 1200. Par son petit train de vie plus régulier qu'actif, le curé s'était attiré l'estime générale, même des protestants. Une seule fois l'évêque le détacha à un autre poste, et, moins de deux mois après, il dut le remettre à Maryborough, sur les réclamations écrites de toute la ville, dont les quatre cinquièmes étaient hérétiques. Il présidait régulièrement chaque soir la prière dans sa chapelle, les offices chaque dimanche et lisait une courte instruction, ce qui cadrait bien avec les mœurs anglaises; il entretenait un bon groupe de fidèles qui fréquentaient avec assiduité les sacrements, veillait sur ses écoles et menait une vie d'anachorète, se contentant du dîner que lui offrait l'un ou l'autre de ses paroissiens et y ajoutant un peu de thé le matin et le soir. Après avoir donné à l'évêque la moitié de tout ce qu'il recevait, il réussit, grâce à son esprit d'économie, à agrandir la chapelle destinée à devenir l'école des filles, à transformer son presbytère, la future habitation des Sœurs de Saint-Joseph, à construire en pierre et en briques une grande église que Mgr Quinn appelait une cathédrale. Et il n'avait pas un centime de dette.

Jeune, robuste et actif, le P. Brun procéda par une autre voie dans sa paroisse qui avait l'étendue d'un diocèse, plus de 200 kilomètres du Nord au Sud. Un bon millier de catholiques y étaient disséminés, à son arrivée, la plupart autour d'Ipswich et de sa belle église. Des Sœurs dirigeaient déjà une école. Un, deux, parfois trois vicaires l'assistaient dans son ministère; à la demande de l'évêque, ils se formaient à ses côtés, comme d'autres auprès du P. Tissot. Les deux Assomptionistes inspiraient au prélat la confiance la plus entière: tous deux nommés doyens en 1869 - il y en avait quatre en tout - firent partie du Conseil diocésain qui assista les deux vicaires généraux durant l'absence de l'évêque, et le P. Brun remplissait toujours les fonctions de secrétaire au Synode diocésain qui était convoqué chaque année. Le reste du temps, celui-ci se soumettait à la rude existence de missionnaire, demeurant parfois jusqu'à vingt heures de suite à cheval. En dix ans, il quintupla le nombre de ses catholiques, bâtit neuf ou dix écoles que

fréquentaient plus de 600 enfants, à peu près autant de chapelles, et sur ce vaste territoire il multiplia les bonnes œuvres.

Comme le P. Tissot, il ne recevait pas un sou de son évêque et devait lui abandonner la moitié et parfois davantage de tous ses revenus. Est-il étonnant qu'à ce genre de vie il se soit ruiné et même gravement endetté à partir de 1865? Le contraire surprendrait plutôt, bien qu'on ne lui ait ménagé les reproches ni du côté de l'évêque ni du côté de son Supérieur général. Par ses efforts et ses privations il parvint à éteindre ses dettes, et quand il quitta Melbourne, le 15 mai 1873, non seulement ses constructions étaient payées, mais ses fidèles l'avaient largement défrayé de toutes les dépenses du voyage.

Le P. Tissot, lui, n'abandonna l'Australie qu'au mois d'août 1875. N'étaient les dettes contractées par le P. Brun, ils eussent sans doute été rappelés bien avant l'expiration du contrat qui finissait en octobre 1870. Mgr Quinn, qui vit le P. d'Alzon à Rome durant le Concile, avait refusé de s'engager ou de rompre, comme il refusa l'arbitrage de la Propagande. Sur le point de s'embarquer pour la France, le P. Tissot écrivait ces mots à son supérieur:

Les faits relatifs à notre Congrégation, qui se sont passés ici depuis quatorze ans et plus, me laissent un ample sujet de réflexions. Je vois que les desseins de Dieu peuvent être contrariés et retardés, mais non détruits par la volonté d'un seul homme. Nous quittons le Queensland sans avoir pu y former un premier établissement assomptioniste, mais nous laissons des souvenirs qui préparent la voie à quelque autre Congrégation religieuse dans des temps meilleurs.

On ne saurait mieux conclure la rapide esquisse de cet essai d'évangélisation. Le *sic vos non vobis* ne se vérifie jamais pour les missionnaires et les religieux, puisqu'ils ne travaillent pas pour eux-mêmes.

*

* *

La mission d'Orient, inaugurée en 1863, ne comportait que deux postes principaux au moment du Concile du Vatican: l'école Saint-André à Philippopoli et plusieurs établissements de Pères ou de Sœurs à Andrinople. Pendant dix ans encore, c'est-à-dire jusqu'à la mort du P. d'Alzon, il n'y eut ni d'un côté ni de l'autre de changement notable. Faute de liberté autant que par manque de personnel, on se développa sur place, fortifiant les positions acquises, se familiarisant avec les langues du pays - on en parlait trois dans ces deux provinces turques, - entrant de plus en plus en contact avec les peuples à évangéliser. Et l'on n'oubliait pas les projets d'avenir, ce qui est souvent la meilleure manière de jeter quelques rayons de soleil sur les tristesses du temps présent.

L'école primaire de Philippopoli, fréquentée par les seuls catholiques bulgares de rite latin, dits vulgairement Pavlicans, comptait dans les débuts une moyenne de cent vingt élèves, chiffre qui se trouva doublé une quinzaine d'années après. L'enseignement s'y donnait en français, langue universelle dans toute la Turquie, et en bulgare, ce qui constituait alors une nouveauté. Les chrétiens de l'empire ottoman, de rite byzantin, dépendaient du patriarcat phanariote et n'avaient guère à leur disposition que des écoles grecques qui, malgré eux, les hellénisaient. Si les catholiques se soustrayaient davantage à cette influence, ils étaient rarement assez riches et assez influents pour avoir leurs maîtres et leurs écoles. C'est pourquoi instruire des Bulgares dans leur langue nationale, proscrite jusque-là, devait attirer aux Assomptionistes les sympathies des patriotes slaves qui rêvaient l'indépendance de leur peuple. Des missionnaires ne sacrifient pas leur pays et leur famille à de telles visées; mais quand elles s'accordent avec leur apostolat et même qu'elles le favorisent, ils seraient coupables de les repousser.

L'école ne suffit pas longtemps à entretenir le zèle des maîtres, deux Pères et deux Frères, qui y ajoutèrent, pour les jeunes gens et les hommes, une association catholique

de patrons-ouvriers, modelée sur des institutions analogues de France. Inauguré avec cinq ou six membres, ce cercle s'élargit rapidement au point de comprendre bientôt près de quatre-vingts adhérents. On y avait introduit ce qui peut attirer et retenir la jeunesse: des jeux, un cabinet de lecture, une bibliothèque; on y donnait également des conférences. Les cotisations des membres et les aumônes françaises dédommageaient des frais généraux; le produit des jeux permettait de distribuer deux fois par an, à Pâques et à Noël, quelques secours matériels aux pauvres de la paroisse. Une école d'adultes, ouverte le soir et surtout l'hiver aux apprentis et aux ouvriers, complétait la formation primaire reçue au préalable, en même temps qu'elle aidait les élèves à se perfectionner dans la langue française. De la sorte, une population méprisée auparavant par ses compatriotes s'élevait progressivement à un niveau d'instruction bien supérieur à son rang social, elle se moralisait et occupait bientôt des situations à rendre jaloux les orthodoxes. Lors de la première libération de la Bulgarie, en 1878, les anciens élèves de Saint-André fournirent à la jeune Principauté nombre d'employés qui avaient l'avantage de connaître le bulgare, le turc et le français.

Peu après leur arrivée, les Assomptionistes avaient inauguré un Petit Séminaire destiné à des enfants catholiques désireux de devenir prêtres ou instituteurs. Les recrues nombreuses provenaient de familles de la ville ou des villages voisins qui payaient dix à douze francs par mois. Somme bien modique pour nous et capable pourtant de rebuter des paysans bulgares habitués à économiser un sou après l'autre. On comptait tirer de cette institution des auxiliaires sûrs pour l'œuvre des écoles et pour la Congrégation de futurs apôtres pris dans le pays même. Mais toute initiative rencontrait tôt ou tard de l'opposition, puisque implantée sur le terrain d'autrui, dans une école paroissiale qui appartenait à d'autres. La fondation d'un Petit Séminaire officiel, près de l'école Saint-André, amena la fermeture de celui des Assomptionistes. Il en alla de même d'une petite Ecole normale dont les élèves durent, les uns après les autres, se diriger vers le Séminaire du vicariat apostolique. Toute voie d'évangélisation particulière était fermée de ce côté, comme était interdite l'ouverture d'un collège qui aurait complété l'éducation de la jeunesse bulgare. Toutefois, de ces premiers groupes d'élèves étaient sorties, en douze ou quinze ans, des vocations qui travaillèrent avec fruit dans la mission de la Roumélie orientale; trois Assomptionistes, formés à Nîmes auprès du fondateur, quatre prêtres pour le vicariat apostolique des Capucins, deux diacres, un convers et huit à dix séminaristes qui constituèrent le noyau du Séminaire vicarial.

Le second poste de la mission bulgare, celui d'Andrinople, comprenait des Pères et des Sœurs. Le P. Galabert résista longtemps aux sollicitations des catholiques européens réclamant une école où leurs garçons apprendraient le français; puis, à leurs rares moments de loisir, son compagnon et lui donnèrent des leçons et constituèrent ainsi un externat. Institution très modeste, car les catholiques d'Andrinople n'étaient pas un millier en tout, et les schismatiques et les Juifs qui dépassaient le chiffre de cinquante mille étaient déjà pourvus d'écoles. Pendant le Concile, on reçut des pensionnaires qui se transportèrent peu après au village de Caragatch, où se trouvait la station du chemin de fer. La colonie européenne y passait la plus grande partie de l'année, du moins ceux qui étaient à même de se payer le luxe d'une double habitation en ville et à la campagne. On eut de la sorte un semblant de collège.

Pour activer la propagande religieuse parmi les orthodoxes, le but principal de la mission, deux œuvres se seraient imposées: des écoles primaires dans les campagnes et un Séminaire pour la formation du clergé indigène. Du vivant du P. d'Alzon, on ne put guère que mûrir ce double dessein et en préparer, de loin, la réalisation. La mort subite de Mgr Popoff, le 6 mars 1876, enleva son titre de conseiller au P. Galabert et le priva ainsi de toute influence sur l'Eglise bulgare uniate. Il semble qu'on ait songé à lui pour

remplacer l'évêque défunt et que ce désir ait échoué contre la volonté manifeste du P. d'Alzon de ne pas accepter pour les siens d'honneurs ecclésiastiques. Le nouveau chef des Bulgares-unis, un évêque converti désigné par le P. Galabert, ne recourut plus à ses conseils, et le supérieur des Assomptionnistes dut se consacrer aux seules œuvres de sa Congrégation. Si son zèle n'en fut nullement ralenti, les effets ne s'en manifestèrent pas pour autant.

Il veillait aussi sur les Oblates de l'Assomption. A leur école Saint-Vincent d'Andrinople s'était ajouté un petit pensionnat dont la guerre russo-turque de 1877 rendit le maintien impossible. On estimait prochaine la reprise des cours; ils ne rouvrirent qu'en 1890 et dans un autre local dédié à sainte Hélène. L'école enfantine du quartier Kaïk, accotée à l'église des Bulgares-unis, n'eut pas un meilleur sort; elle ferma dès 1875 et ses maîtresses se réfugièrent chez les Sœurs du même quartier qui avaient inauguré un petit hôpital en 1872. D'autres allèrent rejoindre celles qui, près des religieux de Caragatch, avaient commencé un pensionnat.

Ainsi, le soin des malades de l'hôpital et les visites à domicile ne faisaient pas négliger l'apostolat par l'enseignement, qui caractérisait avant tout la mission des Assomptionnistes en Bulgarie. Par la doctrine comme par la charité l'action bienfaisante du catholicisme se manifestait, action lente et tout intérieure d'un côté comme de l'autre, et toutefois non sans consolations. Au lecteur d'en juger par une statistique, plus tardive, il est vrai. Un relevé *trimestriel* de l'hôpital d'Andrinople, pris à l'ouverture du registre, donne 325 malades hospitalisés, 855 malades soignés aux consultations gratuites, 3545 malades soignés à domicile, 180 enfants baptisés à l'article de la mort. Ces chiffres ont leur éloquence et plaident en faveur de missions estimées un peu partout très ingrates. Et nous ne disons rien des vocations de Sœurs, peu inférieures à celles - une vingtaine - obtenues par les Pères durant ce temps.

Le fondateur ne se contentait pas de soutenir ses fils et ses filles par ses lettres et par son argent, il veillait à leur assurer des continuateurs. Tranquillisé sur le sort de la Congrégation des hommes, il se devait, en ce qui concernait les Oblates de l'Assomption, de ne laisser à nul autre le soin de consolider son œuvre. De 1868 à 1880, l'organisation se précise, le gouvernement se régularise, les vocations sont fortement éprouvées, le but et les moyens de l'atteindre fixés une fois pour toutes. Les Sœurs s'administrent elles-mêmes, elles pourvoient à leurs propres ressources, et désormais le commun fondateur peut disparaître sans nuire en rien à la vie indépendante de ses deux Instituts.

A Nîmes, les Oblates seront occupées au collège jusqu'en 1881, aux services de la cuisine, de la lingerie et de l'infirmerie; mais le plus grand nombre résident auprès de la Supérieure générale, au siège de la Congrégation. Au mois de mai 1873, la maison Puget a été acquise, rue Séguier, et elle devient dorénavant leur centre. Un legs de Mlle Eulalie de Régis a couvert en partie les frais d'achat. Un externat payant, concédé par la bienveillance de l'évêque, y est ouvert, et il s'y adjoint, deux ans plus tard, un modeste pensionnat. Externes et internes s'élevaient exactement au chiffre de cinquante à la mort du P. d'Alzon. Rien ne s'était fait sans son autorisation, quoique l'école eût rencontré sur sa route quelques difficultés. Dès les débuts, il s'institua en quelque sorte l'aumônier des enfants du pensionnat, y venant souvent dire la messe le dimanche, leur prêchant après le dernier Evangile, les confessant jusqu'à sa dernière maladie. En présence du maire de Nîmes, il posa la première pierre de la chapelle actuelle, le 27 juin 1878; il bénit ce sanctuaire après son achèvement, le 15 avril 1880, et il se fit creuser au pied de l'autel son tombeau, resté toujours inoccupé. Les constructions de la maison généralice des Sœurs n'étaient pas encore achevées que, se sentant frappé à mort, il parcourut une

dernière fois en voiture l'ensemble de la propriété, et, sans descendre, se fit expliquer au passage la distribution des nouveaux locaux.

*

* *

Revenons de quatre ans en arrière et terminons l'aperçu historique de la mission orientale. La guerre russo-turque va imprimer une autre direction aux travaux des Pères et des Sœurs, et, après quatre ou cinq siècles, introduire de nouveau la Bulgarie parmi les puissances européennes. Ce fléau a commencé, comme d'habitude, par des massacres et des insurrections de paysans chrétiens et musulmans, qui s'attribuent réciproquement l'initiative de ces méfaits. Les chrétiens soudoyés par l'argent russe ont finalement le dessous; au bout de quelques jours, soixante localités situées aux alentours de Philippopoli ne présentent que maisons ruinées, familles dispersées, enfants à l'abandon (mai 1876). En dépit de leur frayeur, les religieux Assomptionistes n'ont eu rien à redouter, car la ville est restée calme et les catholiques se sont tenus à l'écart des soulèvements politiques. Le sang-froid ordinaire du P. Galabert, qui se trouvait providentiellement sur les lieux, ramena vite la confiance dans la petite communauté. Il recueillit aussitôt des orphelins bulgares ou musulmans, et, avec l'approbation des autorités turques, les prit avec lui dans Andrinople. Nouvelle charge pour ses finances toujours en déficit et qu'il accepta avec sa générosité coutumière..

L'affaire de Philippopoli n'est que le prologue du grand drame qui approche. Serbes, Monténégrins, Bosniaques, Bulgares, se dressent de tous les côtés pour arracher à la Turquie, qu'ils croient agonisante, leurs anciennes libertés, pendant que le grand frère du Nord mobilise ses troupes et épie le moment d'intervenir. De son côté, l'empire ottoman ne demeure pas inactif, il masse en Bulgarie ses soldats qui attendent les Russes de pied ferme. Dans les premiers mois de 1877, la guerre éclate. Alors qu'on voit tant de défaillances, même parmi les fonctionnaires des consulats, les religieux et les religieuses Assomptionistes gardent courageusement leur poste et s'attirent la bienveillance du gouvernement local. Loin de rappeler qui que ce soit, le P. d'Alzon envoie du renfort avant la fin des hostilités, dans la personne de trois jeunes prêtres bulgares.

A Philippopoli, l'école Saint-André devient une ambulance, desservie par les religieux qui se sont réfugiés chez le vicaire apostolique; une autre ambulance, installée dans l'école grecque, leur est également confiée. Le P. Barthélemy Lampre, ancien pharmacien, en a la direction. Sans négliger sa classe, il passe six à sept heures par jour auprès des blessés et des malades. Ce surmenage, qui dure bien sept mois, a raison de sa robuste constitution; au chevet des mourants, il contracte le typhus qui l'emporte dans les premiers jours d'avril 1878. Il avait donné son temps, sa peine et sa vie sans compter, après avoir aidé à l'organisation des hôpitaux ou dispensaires établis par les Sœurs Oblates. Depuis trois mois, la ville était au pouvoir des Russes et elle le resta jusqu'après la conclusion de la paix. Les religieux entretenirent d'excellents rapports avec l'armée d'occupation, comme ils l'avaient fait auparavant avec les Turcs qui représentaient l'autorité légale, se conformant aux instructions du P. d'Alzon qui les maintint sur le terrain de la charité catholique.

Andrinople, ville plus éloignée du théâtre des opérations, aurait de ce fait couru moins de danger si la panique ne s'était emparée de la population chrétienne. De peur d'un siège, les familles européennes se réfugièrent aux Dardanelles, des milliers de Grecs et de Bulgares à Constantinople. Les écoles assomptionistes, devenues inutiles, se remplirent d'orphelins, de blessés, de malades et même de gens délaissés. A la signature de la paix, le P. Galabert nourrissait cent cinquante orphelins; en janvier 1878, il avait plus de cent grandes personnes à héberger, à vêtir, à entretenir. Dès le mois de juillet

1878, il avait ordonné à ses religieuses de distribuer du pain à tous les fugitifs qui se présenteraient, et il avait acheté de la farine en conséquence. "Je ne puis vous blâmer, lui écrivait le P. d'Alzon le 20 septembre 1878, d'avoir donné beaucoup aux victimes de la guerre. Cela n'empêche pas qu'il faut en subir les conséquences, je n'ai plus le sou." Tout l'argent ne lui était pas venu de Nîmes - bien qu'il lui en vînt assez de ce côté, - même des protestants anglais lui adressèrent des sommes considérables. Sans parler de l'hôpital, des dispensaires et des ambulances, les Sœurs s'employaient à laver et rapiécer, à nourrir et à surveiller tout ce monde de gueux qui présentaient, à certains jours, l'aspect d'une vraie cour des miracles. Trois Oblates moururent à leur poste de dévouement, toutes les trois de maladies qui ravageaient leurs hospitalisés. Ce simple fait dit plus à leur honneur que les panégyriques; il explique la bienveillance témoignée par les Turcs aussi bien que par les Russes, et les décorations que le P. Galabert, leur supérieur, reçut des uns et des autres.

La guerre finie, les provinces habitées par les Bulgares furent divisées en trois parts: au Nord, la principauté de Bulgarie avec Sofia pour capitale; au centre, la province autonome de Roumélie orientale avec Philippopoli pour chef-lieu; enfin, les autres régions qui continuaient à relever de la Turquie. Cette organisation administrative pouvait donner le branle à d'autres fondations assumptionnistes et à un apostolat plus direct auprès des Bulgares; le P. Galabert, qui les avait proposées maintes fois, insistait à présent pour leur mise en œuvre. Le P. d'Alzon avait d'autres vues. Pour lui, la Bulgarie n'était qu'un acheminement vers la Russie et non une fin en elle-même; il l'aurait sinon sacrifiée, du moins un peu négligée, s'il avait pu atteindre tout de suite le colosse russe.

A quoi bon aller du côté de Sofia? répondait-il le 2 mai 1879; cela nous éloigne de la Russie. Tournons nos regards vers notre but principal, qui est Odessa. Nous ne devons pas y aller de quelque temps, mais j'ai cinq ou six sujets très pieux, très intelligents, qui se préparent à force. Je veux que leurs études soient complètes. L'état de la Russie est tel qu'il ne saurait durer. On semble voir le colosse russe prêt à entrer en convulsion, dès que la puissance turque aura fini son temps en Europe, et cela ne saurait tarder beaucoup. C'est pour ce moment qu'il faut être prêt. Les nihilistes auront accompli leur œuvre de ruine, et sur ce terrain balayé par des tempêtes révolutionnaires nous irons planter la vraie croix.

Nous avons tenu à citer, entre plusieurs autres, cet extrait de lettre qui renferme la vraie pensée du P. d'Alzon sur l'état de la Russie. Que des illusions s'y fassent jour, c'est incontestable, bien qu'elles ne lui soient pas particulières. Pas plus en Russie que dans la Turquie la révolution n'a frayé les voies au catholicisme, et sur les ruines trop visibles, que d'un côté comme de l'autre elle a accumulées, la croix a été abattue, au lieu de s'élever plus majestueuse dans les airs. Mais trop de gens ont espéré et espèrent encore que l'ordre surgira enfin du désordre, pour que le P. d'Alzon n'ait pas partagé un moment cette erreur. Retenons de ces paroles que le sort religieux de la Russie l'a toujours préoccupé et qu'il s'est cru la mission spéciale de travailler à sa régénération.

Voyez si vous voulez conquérir la Russie, disait-il déjà au Chapitre général de 1873; voyez si vous voulez en porter l'abondante moisson dans les greniers du père de famille. Je tremble en vous parlant ainsi, et pourtant quelque chose me dit que si l'Assomption le veut, Dieu aidant, la moisson lui appartiendra.

L'esprit obsédé désormais de cet espoir, il multiplie les projets de pénétration, bien ambitieux au début si on les compare à la faiblesse de ses moyens, et il s'arrête finalement à un plan fort modeste qu'il soumet dans un mémoire à la Propagande. A l'en croire, pour être avantageuse, la campagne apostolique devrait commencer par le sud de cet empire et la ville d'Odessa en servir de centre. De jeunes religieux s'y rendraient en habits laïques pour étudier le russe sous la direction d'un prêtre, leur supérieur et extérieurement leur aumônier. La langue une fois possédée, ils auraient diverses missions à l'intérieur qui les mettraient à même de connaître les points les plus faciles à

aborder. Selon une suggestion du Souverain Pontife, certains d'entre eux embrasseraient le rite gréco-slave, tandis que d'autres exerceraient leur action sur les Latins. Là se bornaient pour le moment ses ambitions, car la vieillesse et les infirmités ne lui permettaient plus de trop longs espoirs.

Un quart de siècle plus tard, six jeunes Assomptionnistes partaient pour la Russie, presque dans les conditions prévues par leur fondateur, et ils s'établissaient dans quatre villes différentes. Odessa était du nombre, ainsi que les capitales récentes et anciennes de ce vaste empire. La guerre arriva, puis la révolution, qui entassèrent ruines sur ruines, et le seul Assomptionniste demeuré là-bas est devenu, à travers les circonstances les plus imprévues, le pasteur des catholiques de Moscou.

Pour la Bulgarie, et plus tard pour la Russie, le P. d'Alzon avait prévu un autre mode d'action à longue échéance; il pensait relever le monachisme oriental en fondant des couvents basilien, qui se distingueraient par des mœurs plus pures, une piété plus éclairée, une science théologique plus abondante. Non loin d'Andrinople s'élevaient alors un monastère d'hommes et un monastère de femmes, unis de fait à Rome et qui pouvaient, à son avis, fournir les premiers éléments de cette régénération. Assomptionnistes et Oblates de l'Assomption, sans s'immiscer directement dans leur genre de vie, les aideraient à réaliser cette tâche. Leur influence, déjà grande sur eux, s'exercerait moins par l'autorité, source quelquefois de rivalités fâcheuses, que par des conseils bienveillants et les ressources pécuniaires dont ils seraient les dispensateurs. La propriété du terrain et des constructions des deux monastères reposait sur le nom d'une Sœur Oblate française, et de vastes domaines étaient assurés au P. d'Alzon par une dame russe dans la campagne d'Odessa.

Hélas! une fois de plus, ses prévisions échouèrent. La division ne tarda pas à se glisser parmi les religieux basilien et parmi les religieuses; puis le P. Galabert, supérieur de la mission, fut frappé d'apoplexie, mars 1880. A demi paralysé et menacé de rester aveugle, il se voyait condamné à donner des conseils et à former par sa présence son successeur aux affaires. Celui qui était tout désigné pour recueillir sa succession préféra la solitude d'une Chartreuse aux agitations forcées de l'apostolat, septembre 1880. Ainsi, tout semblait se coaliser contre les desseins d'agrandissement et contraindre à végéter encore. Malgré tout, le P. d'Alzon ne désespérait pas; il s'efforçait plutôt de rendre la confiance au supérieur, dès qu'il le sut hors de danger.

Le bon Dieu ne veut pas vous prendre encore, lui écrivait-il, quel bonheur! Vous devrez moins étudier, moins prêcher, aller et venir un peu plus. Je ne puis vous dire combien j'ai été touché de l'intérêt universel que vous inspirez. Ceci me semble très simple, mais il y a tant de choses simples qu'on ne voit pas... Vous avez à former trois jeunes prêtres, bientôt le Fr. Jean et plusieurs autres. C'est beaucoup pour la situation où Dieu vous met.

Le P. Galabert avait alors sous lui onze religieux dont sept prêtres et quatre Frères, et une quarantaine d'Oblates de l'Assomption. Depuis 1879, il avait choisi une douzaine de petits enfants qu'il destinait au Petit Séminaire. L'ouverture de la maison de Sofia était imminente et un pied-à-terre promis à Constantinople. Par malheur, le Séminaire grec d'Athènes, annoncé depuis quatre ou cinq ans, lui échappait, et après un an de séjour auprès de son oncle l'archevêque, le P. Pierre Descamps était retourné à Nîmes sans avoir rien conclu, octobre 1879. Beaucoup de sueurs et de maigres succès, de belles espérances de moisson et peu de récolte encore, une ardente jeunesse prête à renforcer la génération qui l'avait précédée et à réaliser son programme, telle était, lorsque l'horizon se déchirait devant lui, la perspective que l'avenir entr'ouvrait aux yeux du P. d'Alzon mourant.

CHAPITRE XXVI

Œuvres de spiritualité

Esprit de l'Assomption

Le P. d'Alzon emploie les dix dernières années de sa vie à la formation spirituelle de sa famille religieuse. - Son Directoire. - Cinquante-trois *conférences sur la vie religieuse de l'Assomption*. - *Circulaires* sur l'esprit, les devoirs et la mission du religieux Assomptioniste. - *Méditations* pour une retraite annuelle. - *Méditation sur la perfection religieuse*. - Deux recueils d'*Instructions*. - *Homélies* sur les Evangiles du dimanche et les principales fêtes de l'année. - Aperçu sommaire de l'activité apostolique et de la spiritualité de l'Assomption. - Sens général de la devise: *Adveniat regnum tuum*. - Avènement du règne de Dieu le Père dans l'univers par la reconnaissance de ses droits absolus sur toute créature et par les œuvres sociales; avènement du règne de Dieu le Fils dans l'Eglise par la défense de la vérité révélée, le culte envers la sainte Eucharistie, le dévouement à l'Eglise et au Saint-Siège; avènement du règne du Saint-Esprit dans les âmes par la proclamation de l'ordre surnaturel, la dévotion envers la Sainte Vierge, son épouse, et l'assistance religieuse prêtée aux Congrégations de femmes. - Testament spirituel du P. d'Alzon. - Traits généraux de l'esprit de l'Assomption. - Autres notes caractéristiques de cet esprit.

Le 9 février 1870, en plein concile du Vatican, le P. d'Alzon écrivait de Rome:

Je me figure parfois que Dieu va me donner mes dix dernières années de vie, de soixante à soixante-dix ans, et que, de même que Notre-Seigneur a fait son œuvre extérieure pendant trois ans et trois mois, il m'accordera trois fois plus de temps pour faire notre œuvre. Mais comme je puis n'avoir même pas dix ans, il faut nous dépêcher afin de ne pas arriver les mains vides devant son tribunal.

Ce pressentiment se réalisa à la lettre, en dépit de souffrances continues qui ne ralentirent aucunement son ardeur apostolique. Il eut ces dix dernières années et il les employa de préférence à la formation intérieure de ses religieux et de ses religieuses, œuvre qui lui parut de toutes la plus éminente et la plus urgente. Sans renoncer à la parole en public, il reconnaissait que les grands auditoires lui étaient désormais interdits; il lui importait donc de se recueillir, comme Jésus-Christ dans le cercle de ses apôtres pour les préparer à l'action et leur laisser une doctrine spirituelle.

A la vérité, il n'avait pas attendu jusque-là, même sans tenir compte de l'enseignement oral dont Jésus-Christ, le premier des maîtres, se contenta sur la terre. Déjà il avait rédigé son Directoire qui complète, au point de vue spirituel, et la règle de saint Augustin et les Constitutions de son Institut. Ce travail, le plus beau peut-être qui soit sorti de sa plume, était primitivement destiné aux religieuses de l'Assomption et fut achevé aux mois de septembre et d'octobre 1859. Il n'était lui-même qu'une mise au point et un développement d'une première ébauche livrée auparavant à un petit groupe d'adoratrices du Saint Sacrement. L'ébauche contenait surtout des considérations et un examen de conscience sur l'esprit et les dévotions de l'Assomption; le Directoire y ajouta des principes de spiritualité, avec d'autres considérations et d'autres examens sur les moyens de sanctification.

Cet essai, écrit rapidement et dicté pour ainsi dire, mais fruit de longues réflexions et de non moins longues prières, ne satisfait pas entièrement les Sœurs de l'Assomption qui l'avaient sollicité. La supérieure, contente du plan et de l'ensemble des exposés doctrinaux, estimait que les saints ne parlaient pas de la sorte et que leurs examens tendaient à attirer, au lieu de troubler et de rebuter. D'autres personnes, religieuses ou séculières, qui avaient lu également ce Directoire, se prononcèrent dans un sens opposé, si bien qu'au cours des années 1863 et 1864 le P. d'Alzon en reprit le texte et l'accommoda, presque sans modifications, aux besoins spirituels de ses religieux. Le Chapitre général de 1868 l'adopta définitivement sans le livrer encore à l'impression. En

effet, il présentait des lacunes qui furent comblées par le P. Picard, après la mort du fondateur, à l'aide d'autres écrits de lui; cette édition de 1884, la première imprimée, a été toujours reproduite depuis lors.

Un autre exposé de la vie assumptionniste, plus ample que le précédent quoique moins didactique, et dont une bonne partie a paru récemment dans la revue *Prêtre et Apôtre*, doit le jour, avons-nous déjà dit, à la guerre franco-allemande. Les cinquante-trois *Conférences* données aux Darnes de l'Assomption sur la vie religieuse ne sont pas un travail fait à tête reposée; le texte en fut cueilli à la volée, et, par suite, il présente les qualités et les défauts de la parole improvisée. Il est vrai qu'un canevas fort succinct de ces conférences existe encore, tout entier transcrit par la main de l'auteur; mais il est, si l'on nous permet ce jugement, d'une insignifiance remarquable quand on le compare au texte sténographié: quelques lignes à peine, et le conférencier parlait une heure et plus. Preuve nouvelle, s'il en était besoin, que le P. d'Alzon fut avant tout et jusqu'au bout un improvisateur heureux.

Dans ce tête-à-tête avec un auditoire choisi, le P. d'Alzon a successivement envisagé le sentiment et l'esprit de la perfection, puis il en a présenté des modèles accomplis dans la personne de Notre-Seigneur et dans celle de la Sainte Vierge. Ce faisant, il établit des rapprochements instructifs et parfois imprévus entre leur vie, telle que la décrivent les Evangiles, et l'existence journalière des religieux Assomptionnistes; il termine par des considérations élevées en même temps que pratiques sur l'observation des vertus, le rôle de l'éducation et de l'enseignement chrétien. Et ces grands aperçus, toujours originaux quand ils tombent de pareilles lèvres, sont groupés sous les quatre marques distinctives données par lui à sa Congrégation: l'amour envers Notre-Seigneur, l'amour envers la Sainte Vierge, l'amour envers l'Eglise et envers le Pape. De sorte que l'ensemble forme l'exposé le plus complet de l'esprit religieux et de l'esprit de l'Assomption, ainsi que des vertus et des pratiques qui lui sont particulières.

Quelques années après, de 1874 à 1876, paraissent isolément, à mesure qu'elles sont prêtes, une série de *Circulaires* demandées par le Chapitre de 1873, rédigées plus à loisir, dans lesquelles le P. d'Alzon a posé des principes et imprimé des directions générales. Elles ont trait à l'apostolat du religieux Assomptionniste, à la nécessité et au but de ses études, à la méthode et à l'esprit d'oraison, à la politique ou plutôt à la manière de résoudre les questions sociales, à l'éducation et à l'enseignement tant dans les collèges que dans les alumnats, au choix des vocations et à la formation des âmes dans le noviciat, aux devoirs des supérieurs envers leurs subordonnés, enfin à l'organisation des Tiers-Ordres ou associations de prêtres séculiers et de laïques, auxiliaires des religieux dans leurs diverses œuvres. Dans l'édition imprimée en 1912, la seule existante, on a joint à ces circulaires des lettres et des instructions d'une portée plus générale, dans lesquelles le P. d'Alzon retrace le tableau des travaux accomplis déjà par les siens et prévoit ceux de l'avenir.

Si ce petit recueil posthume et incomplet ne contient pas tout le trésor des idées léguées par le P. d'Alzon sur l'esprit, les devoirs et la mission du religieux Assomptionniste, il renferme du moins une bonne partie des pensées fondamentales de sa Congrégation. A ce titre, il semble bien le plus précieux de tous ces écrits.

En dehors du *Directoire* et des *Circulaires* qui guident l'action intime et extérieure du religieux Assomptionniste, le P. d'Alzon voulut encore condenser son héritage spirituel dans des *Méditations*. "Il lui semblait, avouait-il, n'avoir pas tout dit ni bien dit", et il tenait à présenter ce qui convenait mieux à sa famille dans des sujets d'oraison plus développés. Il promit même trois cahiers et il n'en rédigea qu'un "avec une application pleine de conscience", remarque un témoin oculaire. Imprimé en 1903 et non mis dans le commerce, l'ouvrage contient en un fort volume trente-six méditations

sur les points les plus importants de la vie religieuse et sacerdotale que l'on envisage d'ordinaire dans une retraite annuelle. Chacune d'elles a les proportions d'un grand sermon et n'est, au surplus, que le développement du plan et des notes d'un sermon, comme le P. d'Alzon le dit expressément dans la préface.

Quelques années auparavant, à l'effet de tenir un autre engagement pris devant le Chapitre général de 1873, il avait commencé un cours régulier de *Méditations sur la perfection religieuse*. Dans des lettres qui suivirent ce Chapitre, il parle de ce travail qu'il poursuivait au début avec son "acharnement" coutumier; nulle part toutefois il ne déclare qu'il est achevé ou sur le point de l'être. En deux parties et en deux volumes le cours devait embrasser tout le cycle de l'année liturgique, depuis la veille de Noël jusqu'à l'octave du Saint-Sacrement, d'une part, et, de l'autre, depuis cette fête jusqu'à la fin de l'Avent. La première série de ces méditations a été seule retrouvée et publiée récemment, sauf celles consacrées aux cinquante jours du temps pascal qui sont absentes. De la seconde série qui aurait dû comprendre cinq mois de méditations sur la vie apostolique de Notre-Seigneur, et, de plus, le temps de l'Avent, n'ont survécu que des titres et quelques plans à peine ébauchés. A leur défaut, on a publié dans un second volume des méditations composées en vue de retraites annuelles ou mensuelles.

Bien différentes des trente-six premières méditations, celles du cours régulier se distinguent par leur concision. L'auteur, surpris par la mort, n'a pas eu le loisir de se corriger ou de se faire corriger; aussi les imperfections de style n'y sont pas rares, non plus que des obscurités, des manques de suite dans les idées, des manques d'enchaînements dans les sujets traités. Toutefois un souffle puissant de foi les anime, et des enseignements élevés y baignent dans une atmosphère de sainteté et d'énergie admirables. Rédigées pour la plupart avec des plans de sermons, qui parfois sont encore conservés et dont elles ne sont même, à l'occasion, qu'un simple décalque, elles présentent une richesse de pensée peu ordinaire. Le P. d'Alzon a retracé lui-même en quelques mots l'idée maîtresse de ce cours.

Il est bien inutile de vouloir passer pour parfait dans la voie des conseils, si l'on viole sans cesse la loi de Dieu. On ramène donc avant tout aux grandes lois de la vie chrétienne, puis on excite à la perfection des conseils évangéliques. Enfin, chaque famille ayant son cachet propre, j'ai cherché à indiquer celui de la nôtre, autant que je suis capable de le comprendre. Nous sommes avant tout chrétiens, puis religieux, puis Augustins de l'Assomption.

A ces ouvrages, presque tous posthumes, il convient d'ajouter deux autres recueils publiés, l'un en 1930, l'autre en 1932. Le premier renferme quarante-huit instructions adressées à des amis de l'Assomption, réunis en une pieuse association que l'on appelait improprement Tiers-Ordre. La plupart de ces instructions, et les plus importantes, traitent de la Passion de Notre-Seigneur et furent rédigées après coup, sur des notes ou des canevas, au mois de février 1879. Somme toute, des résumés de sermons composés *con amore* par le prédicateur et qui se distinguent par la clarté des divisions, la vigueur de la pensée et une piété apostolique. Le second recueil contient vingt-trois instructions sur la Sainte Vierge et sur l'éducation chrétienne, adressées en 1876 par le P. d'Alzon aux élèves du collège de Nîmes. Elles ne sont pas moins riches que les précédentes en pensées élevées et en sentiments de générosité.

Sans parler des canevas de sermons, restés manuscrits, de quelques retraites sténographiées par des auditeurs, ni de ses lettres de spiritualité qui, de 1843 à 1880, abordent presque tous les aspects de la direction des âmes, signalons une bonne série d'homélies - plus de quatre-vingts - écrites dans un style populaire et parfois trop familier sur les Evangiles des dimanches et sur les principales fêtes de l'année, publiées par lui dans *le Pèlerin*, de 1877 à 1880, mais, sous le voile de l'anonyme, et l'on aura un petit aperçu de l'activité que le P. d'Alzon déploya sur un terrain où il est encore si mal connu.

*

* *

Un des fils du P. d'Alzon, le R. P. Fulbert Cayré, dans une brochure intitulée *La spiritualité des religieux de l'Assomption*, en a dégagé les lignes principales et fixé les traits essentiels. Le travail, trop dense de pensée pour souffrir un résumé, serait à reproduire en entier tant il analyse profondément les ouvrages que nous venons de citer et y retrouve les sources mêmes de son action; les lecteurs de cet opuscule ne nous le pardonneraient pas, aussi nous contenterons-nous de citer la conclusion qui présente assez bien l'ensemble de cet exposé. Partant de la donnée que l'Assomption est avant tout apostolique, le R. P. Cayré trace d'abord un tableau sommaire de son activité avant de décrire la spiritualité ou la vie intérieure qui en est l'âme.

Dans son activité, écrit-il, l'Assomption a toujours insisté sur l'esprit de foi, et son trait le plus caractéristique est sans doute sa préoccupation d'affirmer publiquement *l'ordre surnaturel* en un siècle où le surnaturel est tant voilé et même renié. A côté des œuvres d'éducation, qui forment les âmes dans ce sens et les préparent à cet apostolat, diverses initiatives nouvelles ont tendu à ce but avec éclat, les pèlerinages, la presse populaire, les groupements divers, les œuvres sociales. Les travaux pour l'unité de l'Eglise s'inspirent du même principe: le nationalisme étroit qui soutient les dissidences ecclésiastiques, en Orient surtout, est proche parent du naturalisme. Le P. d'Alzon les repousse l'un et l'autre au nom du royaume du Christ, royaume qu'il veut promouvoir dans sa perfection, non seulement intérieure, mais sociale. D'autres œuvres ont pu être envisagées ou adoptées par l'Assomption, comme le ministère paroissial dans certaines conditions ou les missions si nécessaires en pays infidèles. Cependant, les plus caractéristiques de son esprit restent celles qui tendent directement à la pleine diffusion du surnaturel en pays chrétien...

Pour être foncièrement catholique dans tous ses éléments, la spiritualité de l'Assomption n'en a pas moins ses caractères bien tranchés, variés et complexes comme tout ce qui a vie. L'influence de saint Augustin y est fort accusée, sans qu'on puisse prétendre qu'elle épuise l'augustinisme à ce point de vue. Disons d'abord qu'elle est une *spiritualité véritable*, c'est-à-dire une règle générale complète de vie intérieure, fondement de l'activité apostolique. Elle est essentiellement *doctrinale*, ayant le culte de la vérité, non pas tant de la vérité abstraite que de cette vérité surnaturelle dont le Christ est le révélateur, le centre et le soutien. Monacale par bien de ses traits et orientée vers la contemplation, elle est, par ailleurs, très *active*, réalisant le mot de saint Augustin: *Caritas ubi fuerit, necesse est ut operetur*, alimentant un grand esprit de foi et d'initiative, source enfin d'énergie et d'optimisme, d'un optimisme chrétien qui, sans négliger la nature, compte avant tout sur la grâce.

Telle est la spiritualité que le P. d'Alzon propose à ses disciples pour les aider à faire triompher, par le rayonnement de la vie intérieure, un ordre spirituel dans le monde, pour y établir pratiquement la *primauté du surnaturel*. Seule elle peut y suffire, car ce n'est pas d'un spirituel quelconque, même religieux, qu'il est ici question. Il s'agit du spirituel le plus élevé, le surnaturel véritable qui peut et doit, non seulement primer, mais diriger les autres, dans l'art comme en philosophie, dans la société comme dans la conscience individuelle. C'est là sa vraie royauté, celle que le Christ est venu établir sur la terre et que l'Assomption veut de toutes ses forces réaliser: *Adveniat regnum tuum*.

Précisément, dans des écrits variés et de diverses époques, le P. d'Alzon a tenté des synthèses plus ou moins développées de cette devise donnée par lui à sa Congrégation, et des idées fondamentales qui doivent étayer son but, son esprit, ses dévotions et ses œuvres. Celles-ci sont nombreuses et semblent quelquefois disparates. Venues souvent aux Assomptionnistes sans initiative de leur part, elles risquent de porter leur pensée dans des directions divergentes, d'éparpiller leurs forces et finalement de les amoindrir. Pour qu'une poussière d'hommes ne se disperse pas dans une poussière d'œuvres en perdant de vue le but commun qui doit les réunir tous, il importe qu'une pensée générale soit assignée à leurs efforts, qu'elle groupe en faisceau les multiples sujets offerts à leur activité.

La devise *Adveniat regnum tuum* donne à l'Assomption cette pensée générale et constitue son caractère particulier. Elle proclame avant tout les droits universels de Dieu, méconnus plus que jamais aujourd'hui. A la suite de son fondateur, l'Assomption s'efforce depuis près d'un siècle de concourir à l'avènement du règne des trois personnes

de la Sainte Trinité, et, par conséquent, de combattre les grandes erreurs des temps modernes. Elle entend, en effet, et selon ses moyens, aider à procurer le règne de Dieu le Père, le règne de Dieu le Fils et le règne du Saint-Esprit.

1° *Le règne de Dieu le Père.* De nos jours, on ne veut plus de Dieu, on nie son existence, on professe la morale indépendante, on repousse l'action de la Providence. De là les ébranlements de la société. Les erreurs monstrueuses de l'athéisme, du fatalisme, du communisme, qui touchent à l'extrême négation, atteignent en même temps l'extrême vérité. A ceux qui se proposent de chasser Dieu de partout, il convient d'opposer la proclamation de son domaine absolu sur toutes les créatures. Et puisqu'il existe une armée de combattants nombreux et entraînés qui s'ingénient à ravir à Dieu tous ses droits sur le monde, il importe de lui constituer des troupes aguerries qui travailleront à les lui restituer et à les lui maintenir. Tel est le premier devoir de l'Assomption, telle aussi la raison de son opportunité aux temps présents.

Le problème social est là tout entier, avec les œuvres catholiques, multiples qui tentent de le résoudre. Les droits de Dieu impliquent la reconnaissance de sa propriété complète, et le socialisme, dont l'aboutissement logique est le communisme, détruit cet ordre. En ramenant tout à l'homme et à la jouissance sensible, il soustrait au Maître de l'univers ses droits souverains. Or, lui seul, le Roi et le Seigneur, peut apaiser les conflits des riches et des pauvres par la délimitation exacte des droits et des obligations de chacun. Par suite, l'ordre ne reviendra que quand le domaine de Dieu sera reconnu de nouveau, quand Dieu sera adoré et remis à sa vraie place, la première.

2° *Le règne de Dieu le Fils* qui s'est fait homme et qui est, comme homme, le Roi de l'humanité régénérée. Son règne est le règne de la vérité révélée; son royaume est l'Eglise, où Jésus-Christ, Verbe éternel, vit d'une triple vie parmi nous: par la prédication de la vérité qu'il a laissée à ses apôtres; par sa présence dans le sacrement de l'autel; enfin, par son Vicaire, le Souverain Pontife. De ces principes découle pour l'Assomption une seconde série de devoirs, ainsi que pour ainsi dire un triple apostolat: la défense de la vérité révélée par l'enseignement et la prédication, une dévotion spéciale envers le Saint Sacrement, enfin le dévouement à l'Eglise et au Saint-Siège.

Bien des fois, reprenant cette doctrine et y ajoutant, le P. d'Alzon a résumé l'esprit de l'Assomption dans l'amour de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, de l'Eglise et du Pape; bien des fois il a tout groupé dans ce triple ou ce quadruple amour. Un jour il a dit, toujours dans le même sens: "Le religieux de l'Assomption doit avoir deux amours, qui, à vrai dire, n'en font qu'un: 1° L'amour de Jésus-Christ caché dans l'Eucharistie et l'amour de Jésus-Christ manifesté dans l'Eglise; 2° l'amour de Marie, Mère de Jésus le père des âmes, et l'amour de Marie, Mère de Jésus qui est l'époux de l'Eglise. Et tout cela revient à un même amour."

3° *Le règne du Saint-Esprit.* Par la grâce le Saint-Esprit nous introduit dans le monde surnaturel de la sainteté, car chaque âme est un royaume qui lui appartient en tant que l'homme est un petit monde. Il nous en propose le modèle humain le plus parfait dans la Sainte Vierge, son épouse. La proclamation de l'ordre surnaturel, l'imitation des vertus de la Sainte Vierge, le service des Congrégations de femmes qui demandent à l'Assomption aide et appui, telle est la troisième série de devoirs auxquels, pour être fidèle à sa devise, elle doit spécialement se consacrer.

En définitive, règne de Dieu le Père dans l'univers, règne de Dieu le Fils dans l'Eglise, règne de Dieu le Saint-Esprit dans les âmes, telle est la pensée-mère de l'Assomption.

C'est ainsi que le P. d'Alzon a condensé, çà et là, surtout dans des notes manuscrites, la doctrine qui animera sa Congrégation, communiquera le même esprit à toutes ses œuvres et à tous ses membres, depuis le professeur d'Université et le

prédicateur de talent jusqu'au plus modeste Frère convers. On devine dès lors ses protestations énergiques chaque fois que l'un des siens, l'ayant mal pénétré, le rapetissait en quelque sorte en le bornant à telle ou telle œuvre, même éclatante. L'enseignement secondaire ou supérieur ne constitue pas le programme unique ni le but exclusif de l'Assomption, non plus que la formation des futurs prêtres ou la direction des âmes, non plus que le journalisme religieux ou les pérégrinations pieuses à travers les lieux célèbres de la chrétienté, non plus que les missions dans les pays infidèles ou les travaux scientifiques et apostoliques pour le retour à l'unité de l'Eglise des protestants et des schismatiques, non plus que l'action sociale envisagée sous toutes ses formes. Ce ne sont là que les aspects variés d'une même action tendant uniquement à l'extension du règne de Dieu.

Certes, il est bon quelquefois de savoir se restreindre. Un propre à tout n'est trop souvent qu'un propre à rien. Voilà pourquoi, dans ce qu'on appelle le testament du P. d'Alzon laissé pour unique héritage "à son successeur, quel qu'il fût", il a souligné plus spécialement quelques pensées et quelques œuvres, et cherché à concentrer sur elles les efforts actuels de ses religieux.

Je rentre en moi-même, écrivait-il le 1er mars 1877, et, dans l'ignorance où je suis du temps qui m'est donné pour me préparer à mon jugement, je me demande à quoi ces jours qui passeront vite doivent être employés.

Cette déclaration solennelle figure en tête d'un cahier qui porte pour titre: *Novissima verba*; elle est suivie d'un exposé rapide en trois points de ce qui formait alors le programme immédiat de la Congrégation. La relisant quinze mois après, le 1er juin 1878, le fondateur la faisait sienne une seconde fois, et, sur la feuille suivante du même cahier il écrivait :

Voilà plus d'un an que la page précédente était écrite. Elle résume très bien ma pensée sur le but de notre Ordre, et je la transcris de nouveau pour en faire sentir l'importance vitale.

Je me rappelle la devise de l'Assomption: *Adveniat regnum tuum*, et, pour y rester fidèle, je me propose trois *principaux* moyens:

1° Travailler à la restauration de l'enseignement supérieur chrétien sur les principes de saint Augustin et de saint Thomas. Voilà pour la doctrine. (En 1877, il avait dit: l'enseignement chrétien, tout court.)

2° Combattre les ennemis de l'Eglise enrégimentés dans les Sociétés secrètes sous le drapeau de la révolution. Voilà pour l'ordre social.

3° Lutter pour l'unité de l'Eglise en nous dévouant à la destruction du schisme.

Voilà les trois *grands* moyens que nous devons nous proposer pour réaliser notre devise.

Ce programme, tracé à la dernière heure, n'est donc pas complet. Il ne présente que trois *grands* ou trois *principaux* moyens - la restriction est du P. d'Alzon - de réaliser la devise *Adveniat regnum tuum*, qui embrasse, elle, tout ce qui contribuera à l'avènement du règne de Dieu, non seulement dans le temps et dans l'espace, mais aussi en profondeur, dans les âmes. Il faut toujours en revenir là, sous peine de l'amoinrir et de le diminuer.

*

* *

On a parlé et on parle encore, soit au dedans, soit au dehors de la famille du P. d'Alzon, de *l'esprit* de l'Assomption, comme il est question ailleurs de l'esprit dominicain, franciscain, jésuite, etc. Terme vague pour désigner une chose imprécise et que lui-même estimait indéfinissable. L'esprit se sent plus qu'on ne le définit. Il fait que tel établissement ne ressemble pas à tel autre, que c'est telle Congrégation et non pas la voisine avec laquelle on serait tenté de l'identifier.

Voilà pourquoi l'esprit de l'Assomption répond à sa spiritualité et à ses œuvres; il les anime, de même que celles-ci le représentent.

Dans les écrits du P. d'Alzon, dans sa spiritualité et ses dévotions, son esprit transparaît autant qu'à travers l'histoire de sa vie. Toutefois, certains traits l'accusent davantage et le P. d'Alzon les a relevés souvent. Certes, il en convenait, les bases fondamentales de cet esprit comme l'avènement du règne de Dieu dans la société et dans les âmes, l'amour de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, de l'Eglise et du Souverain Pontife, n'ont en soi rien de particulier et les Assomptionnistes auraient tort de réclamer comme un bien propre ce qui est le patrimoine de tous les religieux et de tous les chrétiens. Il y a pourtant quelque mérite à revendiquer parfois comme un cachet original ce qui devrait être la marque distinctive de tous; il y en a surtout à poursuivre un but commun par des moyens qui ne sont pas la propriété de tout le monde. C'est en cela principalement que consiste l'originalité de l'Assomption.

Y a-t-il autre chose? Une méditation du P. d'Alzon sur l'éducation met en relief des vertus ou des qualités qui doivent distinguer les élèves de l'Assomption des autres étudiants. Qu'on le remarque bien, il parle des élèves, garçons et filles, non des maîtres et des maîtresses, les religieux et les religieuses, qui sont censés posséder déjà en propre ce qu'ils auront à communiquer. En premier lieu, il pose le sentiment, du devoir, puis la loyauté et la franchise, la disposition au sacrifice et au désintéressement, enfin l'esprit - surnaturel. Evidemment, l'énumération n'est pas complète, puisqu'il ajoute: "C'est cela et c'est autre chose encore, qui se sent à chaque instant sans qu'on puisse le préciser d'une façon mathématique, comme l'on connaît les traits d'une figure sans qu'on les ait mesurés au compas."

Ailleurs encore il a signalé la dignité du caractère, cette fierté légitime et chrétienne qui préserve l'âme de certains abaissements et s'allie si bien à la pauvreté évangélique. Chez lui la noblesse des sentiments jaillissait de sa personne, avec la distinction de race et de vertu qui le caractérisait si bien. Il répétait souvent: "Soyons distingués", proclamait l'Eglise "la patrie des grandes âmes et des nobles cœurs", voulait que ses religieux et ses religieuses aient un caractère généreux et franc, une liberté du cœur absolue avec l'horreur des idées humaines, l'obéissance prompte et joyeuse. Faire bon marché de soi, effacer toute personnalité, étaient les notes dominantes de ses entretiens spirituels comme de ses conversations.

Quand il plaçait le sentiment du devoir à la base même de l'éducation de l'enfant - et l'on peut en dire autant de tout le monde, - le P. d'Alzon se gardait bien de réclamer, comme certains modernes, l'accomplissement du devoir pour la seule satisfaction de la conscience. Qu'est-ce que la conscience sans sanction? se demandait-il. Qu'est-ce qu'une sanction sans autorité? Et quelle autorité peut-il y avoir si nous excluons au préalable Dieu, Jésus-Christ et l'Eglise? L'obligation rigoureuse du devoir ne se conçoit pas sans un principe de foi qui le supporte et lui imprime un caractère surnaturel. Si la conscience de l'homme lui dicte sa conduite, c'est qu'elle même se sent responsable devant un maître qui, lui, n'a à répondre de ses actes devant personne.

Sans revenir sur ce qui a été déjà dit dans ce chapitre et dans les précédents, notons encore quelques autres traits saillants, quoique moins remarquables, de ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit de l'Assomption.

1° *Attachement à l'Eglise et au Saint-Siège, accompagné d'une certaine intransigeance.* Entendons par là l'obéissance absolue aux règles immuables, la soumission de l'esprit et du cœur aux enseignements de l'éternelle vérité. Sur ce terrain, aucune concession. "Ceux qui aiment beaucoup tolèrent peu, disait le P. d'Alzon; à proprement parler, la vraie nature de l'amour est dans la vigueur d'une noble et franche intolérance." Ses écrits s'accordaient avec ses paroles; ils tonnaient contre les conciliants, les concessionnaires, les libéraux surtout qu'il poursuivait jusqu'à sa mort et jusqu'à leur mort. L'article imprimé dans *l'Assomption* du 15 novembre 1878 sur Mgr

Dupanloup en est une preuve indéniable. Or, l'entraînement naturel nous porte du côté des concessions, et ce n'est pas trop de toute notre volonté unie à la grâce pour en triompher. "Mon opinion arrêtée, disait-il encore en 1870, c'est que les concessions accordées depuis trois cents ans, et dans un but excellent, n'ont abouti qu'à précipiter la révolution." Pour relever l'esprit chrétien, reconstruire l'édifice sur ses ruines, travailler à la rénovation de la société européenne, la tolérance n'est plus de mise; trop souvent elle n'est qu'une forme de la faiblesse, et, venue de haut, un témoignage de mépris. Toutefois, se rappelant la règle d'or formulée par saint Augustin dans sa règle, il ajoutait: "Je ne parle pas de haïr les personnes, mais les principes ; sur la théorie il convient de ne pas transiger." Lui-même n'y a jamais failli. Même dans l'article rappelé ci-dessus sur l'évêque d'Orléans, le moins tolérant sans doute qui soit sorti de sa plume, il a noté "qu'il ne s'agissait ni de ses vertus personnelles ni des talents dont Dieu l'avait doué..., qu'on pouvait l'en louer ainsi que de certains services rendus à l'Eglise" Une règle pour lui plus concrète encore, c'était de regarder vers Rome pour éclairer sa conduite aux moments difficiles; de suivre rigoureusement les directions du Pape, d'agir avec l'Eglise et comme l'Eglise elle-même.

Des concessions sont donc possibles; elles sont nécessaires, lorsque la charité l'exige ou tout autre bien spirituel. Et pour ce motif uniquement. Faites par peur ou par lâcheté, par désir de plaire et de gagner la faveur de quelqu'un, le fruit en sera toujours mauvais. Au contraire, fermer les yeux sur la condition toujours imparfaite des personnes et des choses, éviter les discussions par bonté de caractère, se montrer conciliant dans les rapports mutuels, c'est accorder peu pour obtenir beaucoup, sinon tout de suite, du moins dans l'avenir. Même l'intolérance doctrinale recommandée aux Assomptionnistes par leur fondateur n'est pas du don-quistisme; à la suite de saint Augustin, elle laisse à tous la pleine liberté dans les questions douteuses, pour sauvegarder la charité et ne pas rompre l'unité.

2° *Amour du travail et plus particulièrement de l'étude.* - Toute autre recommandation surprendrait de la part d'un homme qui ne connut que le repos imposé par la maladie et avait fait le vœu de ne point perdre une minute. Dans ses conférences et ses circulaires, l'étude lui a inspiré des pages éloquentes tout autant que l'exercice de la pauvreté. D'ailleurs, à son jugement, elle devait être pour ses disciples la pratique la plus ordinaire de cette vertu, obligés qu'ils étaient de gagner leur pain à la fatigue de leur intelligence. Les œuvres ne lui agréaient qu'autant qu'elles s'accompagnaient de l'étude; celle-ci primait tout dans ses Constitutions, lorsque les œuvres y venaient seulement en quatrième ligne. "Je tiens à la doctrine avant les œuvres", ne cessait-il de dire et d'écrire dans ses dernières années. Par là, il n'entendait point la lecture aisée des journaux et des variétés, délassément passager de l'esprit et trop souvent paresse déguisée; il parlait de l'étude qui darde ses piquants au front et imprime de bonne heure des rides sur le visage, l'étude dirigée par la règle et le devoir du jour, la seule qui puisse éviter les inconvénients de la nonchalance et de la confusion des idées. Elle s'impose à l'Assomptionniste prêtre-religieux, témoin de Jésus-Christ et chargé par lui d'enseigner la vérité. Comment, en effet, la communiquerait-il aux autres, sans en avoir acquis lui-même une connaissance approfondie, sans l'avoir ensuite entretenue et développée jusqu'à son dernier souffle? Comment aussi redresserait-il les idées fausses, qui, sur tous les terrains, au moins depuis la Réforme, ont préparé la ruine de la foi, si, ses études philosophiques et théologiques terminées, il ne donnait pas à son intelligence par un travail constant toute la portée qu'elle peut avoir. Rien de ce qui touche au domaine de la vérité ne doit lui être étranger. Voilà pourquoi l'Assomption a dirigé longtemps *le Cosmos*, une revue consacrée à l'ensemble des sciences; voilà pourquoi elle a institué à Chalcedoine, il y a trente-six ans, et elle y maintient un atelier scientifique pour l'étude

de tout ce qui concerne les Eglises orientales, alors que le fondateur avait songé à une création analogue pour les Eglises protestantes. Voilà pourquoi, dès le mois d'août 1886, le P. Picard rêvait d'établir à Jérusalem une école de hautes études bibliques.

N'est-ce point à Notre-Dame de France, disait-il dans une circulaire officielle, que nos prêtres savants pourront compléter leurs études d'Ecriture Sainte et préparer une Ecole capable d'unir aux lumières de la science l'onction de la piété qui convient si bien au véritable enseignement des livres inspirés? N'est-ce point là que devront se former des hommes capables de combattre la critique allemande, qui dissèque les Ecritures, fait litière des traditions et tue l'esprit, sous prétexte de mieux comprendre la lettre?

Ces grandes entreprises, entrevues ou réalisées par son successeur, répondaient trop à l'idéal du P. d'Alzon pour qu'il les eût désavouées. A vrai dire, ses recommandations en faveur de l'étude visent moins une élite que l'ensemble des prêtres Assomptionnistes. Aujourd'hui encore, plus de la moitié d'entre eux sont strictement occupés à l'enseignement; mais les uns et les autres manqueraient d'une des principales notes de leur Congrégation, si, leur travail professionnel achevé, ils ne donnaient, et jusqu'à leur mort, un nouvel aliment à leur intelligence.

3° *Un culte pour la liturgie et la prière publique.* - Ce trait, signalé maintes fois, occupe trop de place dans la vie et dans les recommandations du P. d'Alzon pour ne pas être mentionné encore. Il attachait une importance spéciale à la récitation en commun de l'office canonique, il sut communiquer à ses disciples une fidélité exemplaire à cet exercice. Quel mérite de s'astreindre à pareil assujettissement, quand leur petit nombre et tant d'autres bonnes raisons auraient pu les en dispenser! Passe encore pour les noviciats, scolasticats, collèges et alumnats, où l'abondance du personnel rend plus aisée l'observation de cette règle; mais les autres maisons, les simples résidences! Sans leur imposer alors l'office en chœur, le fondateur a désiré que les religieux de ces communautés s'inspirent avant tout de son esprit et ne s'en tiennent pas à la règle stricte. Dans l'espoir d'atténuer cet inconvénient, il souhaitait aussi, vers la fin de sa vie, que les résidences fussent établies de préférence dans les villes et pourvues d'assez de religieux pour satisfaire à cette obligation. Les paroisses populeuses des grands centres lui auraient plu sans doute, parce que plus aptes à requérir une forte communauté.

Les fêtes liturgiques constituaient une des principales joies du P. d'Alzon. Jeune séminariste, il avait étudié les rubriques avec un soin jaloux; toujours il en exigea avec vigueur l'observation la plus minutieuse. Quoique doué d'un organe ingrat, il travailla de fort bonne heure à la reprise du chant grégorien. La moindre négligence, en ce qui concernait le culte extérieur de Dieu le froissait et il ne le cachait pas toujours assez, même en public. Il tint à ce que chez lui on portât dans les cérémonies du culte l'attention, la gravité et le caractère vraiment monastiques. Par cet amour de la liturgie et de la prière publique, il voulait réagir contre la tendance à s'isoler, à cacher sa foi, à la rendre, comme les protestants, purement intérieure. Une de ses gloires sera d'avoir contribué à promouvoir en France la glorification de Dieu extérieure, officielle, sociale, à assurer le règne de Jésus eucharistique.

Proclamer les droits de Dieu, disait-il dans son *Directoire* avant 1860, les droits de Jésus-Christ au sein des anéantisements eucharistiques, relever le culte du Saint Sacrement, aimer la liturgie, développer les Quarante-Heures, les processions, en un mot tous les actes par lesquels l'homme affirme les droits et le triomphe du Christ dans son Eucharistie, telle est ma mission.

4° *Zèle désintéressé et toujours jeune au service des âmes,* nous ajoutons par l'entremise des supérieurs, afin d'exclure toute imprudence. Cela exige le don complet de soi, un dévouement sans bornes à la cause de Jésus-Christ et aux intérêts catholiques, une guerre sans merci à la personnalité, à l'égoïsme et à l'individualité. Le P. d'Alzon estimait indigne de sa vocation tout religieux qui conservait des sentiments rétrécis et mesurés en quelque sorte à sa taille; l'Assomptionniste se devait, au contraire, d'ouvrir son cœur aux nobles aspirations, de ne pas se faire centre ni rapporter tout à soi ou à sa

famille religieuse. Faute de cette abnégation, faute de savoir renoncer en temps voulu à son influence ou à celle de son Institut, l'ouvrier apostolique travaille parfois de façon si humaine qu'il reste sans mérite et que Dieu ôte à ses efforts toute efficacité. Il préfère son service à celui de Dieu, il envisage son bien propre, au lieu de traiter les affaires de Jésus-Christ ou de l'Eglise sans idée de derrière la tête et sans écouter les penchants de son cœur. "N'excluons, disait le P. d'Alzon à ses religieux, aucune forme de la sainteté ni de la charité. Nous ne pouvons les prendre toutes pour nous, aimons et encourageons chez les autres ce dont nous sommes incapables."

Il réclamait d'eux un zèle averti et toujours jeune, car les générations se succèdent, et, avec elles, l'Eglise se renouvelle sans cesse. A chaque époque correspondent des besoins nouveaux, donc aussi de nouvelles œuvres: le langage de l'apôtre doit être approprié aux nécessités de ses contemporains. Tout vieillit et la stratégie change. En dehors de quelques génies universels et immortels comme saint Augustin, saint Jean Chrysostome, Bossuet, c'est la loi générale. Encore trouve-t-on dans leurs prédications, et l'on peut même dire dans tous leurs écrits, bien des choses qui ne nous conviennent plus. Leur modernité n'est pas absolue. "Il n'a été donné qu'à la parole du Christ d'être de tous les temps et de toutes les situations; seul l'Evangile aura toujours des réponses qui satisfont tous les besoins de l'âme."

5° *Collaboration active des laïques à l'apostolat.* - Ce concours fut utilisé par le P. d'Alzon dans l'enseignement comme dans toutes les bonnes œuvres: catéchisme aux enfants, visites aux pauvres, distribution des bons livres, préparation des malades à recevoir les sacrements, surveillance exercée dans les orphelinats et les patronages, etc. Il faudrait rappeler ici presque toutes ses initiatives surnaturelles pour fixer du même coup la juste part des ouvriers et des ouvrières du bien, qui, rangés sous sa direction, ne concevaient pas la sainteté sans cette effusion de la charité. Que d'associations ne mit-il pas sur pied à cette intention! Et quel chagrin de n'avoir pu incorporer canoniquement les Tiers-Ordres à son œuvre! Les siens surtout, composés d'une élite restreinte, de personnes instruites et maîtresses de leur temps, qui exerçaient une action triple au point de vue de la propagande des idées chrétiennes, des œuvres populaires et sociales, de la préparation des vocations religieuses et sacerdotales.

Même privé de cet appui, il ne se passa jamais de l'aide des prêtres séculiers et des laïques, hommes et femmes, et il ne cessa d'en faire l'objet de ses recommandations à ses religieux. Le précepte du Seigneur: "Dieu a fait à chacun un commandement de s'occuper du salut de son prochain", guida toujours sa volonté, le poussant à exercer une sorte de pression sur les classes aisées pour qu'elles se rapprochent par la bienfaisance des classes populaires. Lorsqu'en 1876 le P. Pernet groupa des dames de la haute société, sous le nom de Dames servantes pour les mettre, elles et ses Petites-Sœurs de l'Assomption, au service des malades pauvres, lorsqu'il leur imposa non seulement l'aumône corporelle, mais les soins donnés à domicile, il réalisa un des plus chers désirs de son fondateur. L'abnégation de ces vaillantes chrétiennes dans beaucoup de nos grandes villes contribue plus que tout le reste à la réconciliation des classes. Il en est de même des décurions, recrutés dans la bourgeoisie ou l'aristocratie, qui se font les amis et les conférenciers des Frères de l'Assomption, c'est-à-dire des ouvriers convertis par les Petites-Sœurs et enrôlés dans l'œuvre de la Fraternité. Il faut en dire autant de l'hospitalité de Notre-Dame de Salut. Cette œuvre, établie définitivement en 1881, mais après des essais de plusieurs années, mobilisa dès le début un grand nombre d'hommes et de dames riches pour soigner les malades que l'Association transporte gratuitement à Lourdes, pour les loger, les porter, les veiller jour et nuit. Rien ne répond mieux à l'esprit de l'Assomption, celui que le fondateur a transmis à ses fils et à ses filles et qu'il aurait voulu communiquer à toute la terre.

Nous nous bornons à citer des œuvres créées de son vivant, qu'il eut l'occasion de connaître et d'encourager. D'autres ont surgi depuis, qu'il eût accueillies et bénies, tels ces dévouements multiples que les *Noëlistes* répandent partout à profusion, avec la grâce de la jeunesse et la délicatesse de leur condition. Les fondateurs de ces œuvres, et tant d'autres qui ensemencent les mêmes sillons ou en creusent d'analogues, étaient et sont assurément dans la plus pure tradition assumptioniste.

CHAPITRE XXVII

Les dernières luttes (1878-1880)

Démission de vicaire général, 1878. - Offres d'union des Ermites de Saint-Augustin acceptées par le Chapitre général et repoussées par la Congrégation des Evêques et Réguliers, juillet 1880. - La revue *L'Assomption*, 1875-1880. - Le P. d'Alzon rédacteur du *Pèlerin illustré* et fondateur des *Vies des Saints populaires*. - Ses idées sur la presse populaire à bon marché et sur le journal quotidien. - Fondation de la revue *La Croix*, sa part de collaboration. - Reprise de la lutte antireligieuse, les décrets Ferry contre les Jésuites et les Congrégations non autorisées. - L'Assomption se solidarise avec les Jésuites. - Elle fait échouer, d'accord avec d'autres, plusieurs projets de transaction. - Le P. d'Alzon a-t-il voulu soumettre au gouvernement les statuts de son Institut? - Nouvelle déclaration rejetée par les religieux, juillet 1880. - Le Pape fait présenter à la signature des Congrégations un dernier projet de déclaration: humble attitude du P. d'Alzon, - "Un colonel qui désobéit à son chef sur le champ de bataille mérite d'être fusillé."

Les chanoines de Nîmes, qui avaient si volontiers rendu le P. d'Alzon à la vie privée, le 26 mai 1875, ne se doutaient guère qu'ils allaient ainsi au-devant de ses désirs. Il entendait pourtant choisir son heure, et celle-là lui avait paru inopportune, non moins que leur manière d'agir. Que de fois n'avait-il pas déjà présenté sa démission de vicaire général à Mgr Plantier? Dès les premières semaines de la nomination de Mgr Besson, le 3 septembre 1875, dans un entretien qu'il eut avec lui à Grenoble, il l'avait supplié de ne lui laisser ses fonctions que trois mois, afin de lui aplanir les premières difficultés de la charge épiscopale. Puis, par un accord tacite, le délai se trouva prolongé. Deux ans après, il renouvela cette intention de vive voix et par écrit, et il fut repoussé encore. L'évêque le voulait comme compagnon de voyage aux tombeaux des saints apôtres, persuadé que sa connaissance des milieux pontificaux lui ménagerait un bienveillant accueil. De fait, rien ne peut dépeindre son étonnement, lorsque, dans un flot de pèlerins franc-comtois, le Pape, ayant reconnu à sa haute stature le grand vicaire de Nîmes, s'était écrié: "Voilà d'Alzon, c'est notre ami!" et que, fendant les rangs pressés de la foule, il lui avait donné devant tous sa main à baiser. Plus que jamais, après une pareille scène, Mgr Besson était décidé à ne pas se séparer de lui.

Pie IX meurt un an plus tard, et avec lui disparaît le principal obstacle à l'offre définitive de la démission. Au premier bruit de sa mort, le P. d'Alzon accourt à Rome et y séjourne plus de deux mois. Il ne se présente pas au nouveau Pape seulement en son nom personnel, il est surtout délégué de son évêque, lui apportant les offrandes et les hommages du diocèse.

Nous ne saurions, écrivait Mgr Besson à Léon XIII, les offrir par des mains plus dignes. La bienveillance paternelle que lui témoigna Pie IX lui obtiendra de Léon XIII une favorable audience. Déjà Votre Sainteté, avant d'être élevée sur le trône de saint Pierre, l'a distingué, pendant la vacance du Saint-Siège, à la tête des représentants des œuvres catholiques dont la France s'honore et que votre parole a daigné encourager.

Le 13 avril 1878, le P. d'Alzon voit longuement le Pape, l'entretient de ses projets, et Léon XIII, semble-t-il, le laisse libre de quitter ses fonctions vicariales au moment favorable. C'est le 27 juin suivant, après avoir posé la première pierre de la chapelle des Oblates, à Nîmes, que de vive voix il présente encore sa démission. Refusée de vive voix une fois de plus, elle est de nouveau donnée le 11 août, et cette fois par écrit.

Je ne prétends rien hâter, déclare-t-il, afin de ne pas vous laisser dans l'embarras. Prenez jusqu'au 1er octobre pour me remplacer... Je vous avais demandé d'être grand vicaire trois mois, et voilà trois ans que

je garde une place qui ne doit plus être la mienne... Mon dévouement personnel restera le même. Si je ne sers plus l'évêque de Nîmes, je conserverai mon affection pour l'homme que j'aime depuis si longtemps.

L'évêque, absent de son diocèse, ne se résigne pas à cette séparation; comme à Grenoble, il propose un nouveau bail de trois mois. "Votre amitié, lui répond-il, ne me sera pas retirée, ni vos conseils, je le sais; mais j'ai toujours été convaincu que vous m'aviez apporté des grâces et que votre présence effective m'est nécessaire pour en obtenir la continuation." Ces nouvelles avances restent sans réponse; la résolution du P. d'Alzon est mûrement réfléchie, il ne changera plus. Alors on écrit à Rome, à Mgr Mercurelli, personne influente de l'entourage du Pape, pour qu'il amène le vicaire général à revenir sur sa décision. Celle-ci est irrévocable et différée depuis trop longtemps pour ne pas être enfin exécutée. A la veille du synode diocésain, le 25 septembre, le P. d'Alzon se retire à Lavagnac, et, de là, il envoie une nouvelle lettre de démission. Un mois se passe et finalement il est nommé vicaire général honoraire, conservant sur les communautés religieuses les pouvoirs dont il disposait déjà.

Nous avons donné le vrai motif de cette retraite, qui ne passa pas inaperçue dans le diocèse ni ailleurs. L'historien de Mgr Besson l'attribue, après l'évêque et plusieurs autres, à la transformation radicale que celui-ci préparait de la cathédrale et qui mécontenta bien des Nîmois. Ces réparations n'en furent que l'occasion et déterminèrent tout au plus la démission à un moment plutôt qu'à un autre. Il en est de même des manières négligées et du ton peu épiscopal que prenaient parfois les conversations du prélat, allures et entretiens qui choquèrent plus d'une fois la délicatesse du gentilhomme et du religieux. Ces dissentiments intimes sont trop accusés dans la correspondance pour être passés sous silence, bien qu'ils n'aient nullement provoqué le départ définitif. Le P. d'Alzon s'en allait pour se dévouer exclusivement à son œuvre assumptionniste et mourir hors des honneurs ecclésiastiques. D'ailleurs, selon une juste remarque de Mgr Besson, si le vicaire général quittait l'évêque, il ne l'abandonnait pas.

*

* *

D'une des négociations qui occupèrent ses dernières années dépendaient, on peut le dire, l'avenir et même l'existence de sa Congrégation. De nouvelles offres d'union étaient venues, de la part des Ermites de Saint-Augustin, examinées par le Chapitre général de 1876, qui avait autorisé le P. d'Alzon à continuer les pourparlers, et, en cas d'entente, à les soumettre à l'examen d'une Commission de religieux. Les entretiens durèrent encore près de trois ans, avant de revêtir une forme concrète et acceptée de part et d'autre. Jusque-là on avait causé sans conclure, même pendant les deux séjours à Rome en 1877 du P. d'Alzon, qui, d'ailleurs, n'avait jamais dissimulé une grande réserve à ce propos.

Les Augustins, eux, avaient hâte d'en finir. Depuis bientôt vingt-cinq ans, ils tendaient à s'annexer sous une forme ou sous une autre l'Institut assumptionniste pour prendre pied en France, et, cette fois, ils espéraient bien réussir. Ils profitèrent du passage à Rome du P. Picard, en mai 1879, pour poser avec lui les jalons d'un accord. Leurs autorités légitimes acceptaient l'indépendance de l'Assomption, qui serait *sui juris*, sous un vicaire général à vie, mais reconnaîtrait le Supérieur général de l'Ordre et traiterait les affaires avec le Saint-Siège par l'entremise d'un seul procureur général. En somme, les Augustins demandaient l'unité de gouvernement et l'unité de représentation auprès du Pape, prêts à concéder ensuite une large autonomie avec les privilèges qui en découlent.

Sur le chemin de l'Irlande, le P. Belluomini, leur Supérieur général, s'arrêta à la rue François-Ier en compagnie de son secrétaire, le futur cardinal Sepiacci. Le P. d'Alzon s'y était rendu pour la circonstance, et là, dans deux entrevues, les 26 et 27 juin

1879, on convint d'un projet à soumettre ensuite à l'approbation du Chapitre général des Assomptionistes et à l'agrément du Saint-Siège. La convention se composait de 6 articles:

1° Tout en restant *sui juris*, la Congrégation des Assomptionistes serait unie à l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, de manière à former une partie de cet Ordre.

2° Elle reconnaîtrait comme Supérieur général le Prieur général de l'Ordre des Ermites, qui pourrait visiter les maisons des Augustins de l'Assomption par lui-même ou par un Assomptioniste, sans rien faire de contraire aux règles et Constitutions particulières de ladite Congrégation.

3° L'élection du Vicaire général serait faite d'après les mêmes Constitutions, et le Prieur général de l'Ordre pourrait y intervenir, soit par lui-même, soit par un délégué choisi dans une liste d'Assomptionistes que dresserait le Vicaire général intérimaire, c'est-à-dire le premier assistant général.

4° La Congrégation des Assomptionistes serait représentée à Rome par le procureur général de l'Ordre, qui ne traiterait de leurs affaires que sur la demande du Vicaire général et d'accord avec lui ou avec son délégué.

5° La Congrégation jouirait de tous les droits, privilèges, faveurs et indults, dont l'Ordre jouit lui-même. En conséquence, elle aurait le droit d'être représentée dans les Chapitres généraux de l'Ordre par son Vicaire général et par deux délégués qui y auraient voix active et voix passive.

6° En vertu de l'union, la Congrégation devrait adopter le bréviaire, le missel et le cérémonial des Ermites de Saint-Augustin, et prendre leur habit religieux.

Cette pièce et ses annexes furent déposées le 2 août 1879, avec une puissante recommandation du P. Belluomini, aux bureaux de la Congrégation des Evêques et Réguliers, et, malgré les chaleurs de l'été et la gravité de l'affaire, on eut une première réponse dès le 22 du même mois. La Congrégation romaine écartait tout d'abord la cinquième clause des conditions, que les Ermites de Saint-Augustin avaient offerte spontanément et qui devait tourner à leur avantage, car ils entendaient ainsi mener peu à peu le nouvel Institut jusqu'à l'union effective. Elle réclamait du même coup l'adhésion écrite de tous les profès Assomptionistes aux décisions du Chapitre général, qui approuverait l'union et ses conditions. Cette exigence du Saint-Siège ne fut pas réalisée intégralement; on se contenta de la signature des membres capitulaires; et ce fut là une des causes qui amenèrent le rejet de la demande. En effet, une fois qu'une Congrégation est approuvée par le Saint-Siège, les religieux profès *possèdent* réellement, selon les termes du droit: même une majorité imposante ne saurait débouter les autres de leur possession. En vertu de leurs vœux ils ont droit au nom de la Congrégation, à l'habit, aux biens spirituels et temporels qui lui appartiennent légitimement, à son passé, à son présent, à son avenir. Libre à d'autres de s'unir à qui ils veulent, mais isolément, en leur nom personnel, et sans représenter la Congrégation qu'ils abandonnent.

Le Chapitre général des Assomptionistes, réuni à Paris du 1^{er} au 4 septembre 1879, accepta à l'unanimité les articles convenus au mois de juin entre le P. Belluomini et le P. d'Alzon. En même temps, il se prononça pour l'obtention des vœux solennels, en faisant une condition *sine qua non* de l'union projetée et rejetant de la façon la plus explicite "tout accord qui reléguerait les Assomptionistes au rang de tertiaires"; il marchait ainsi sur les traces des Chapitres antérieurs qui s'étaient tous prononcés dans le même sens. De plus, il approuva un nouveau texte des Constitutions rédigé en vue de l'union, et tous ces documents furent soumis à l'examen des autorités romaines.

Par une lettre officielle du 19 novembre 1879, les Assomptionistes furent prévenus que le projet d'union avait déjà soulevé des remarques de la part du préfet des Evêques et Réguliers. Celui-ci trouvait difficile la concession des vœux solennels et de l'exemption de l'Ordinaire à des religieux qui, dans les six articles cités, s'étaient à peu près affranchis de la juridiction du général de l'Ordre. A cela les Augustins répondirent que leurs droits leur paraissaient suffisamment sauvegardés, bien qu'il appartînt au Saint-Siège, juge suprême en la matière, d'en décider d'une manière définitive. Puis,

après avoir rendu un hommage remarquable à l'esprit religieux et aux œuvres des Assomptionnistes, que les Ordres anciens feraient bien d'imiter, déclarait le P. Belluomini, après avoir constaté que leurs constitutions s'étaient pénétrées de l'esprit de saint Augustin, il prenait un à un les six articles du projet d'union et s'efforçait d'en établir le bien-fondé.

On demandait une union, observait-il, il ne fallait donc point exiger du projet les caractères essentiels d'une fusion. Les constitutions de l'Ordre augustinien autorisaient cette sorte d'accord qui, au surplus, pouvait avec le temps, avec les mesures prises et d'autres inévitables, amener une véritable fusion. Dès lors il s'attachait à prouver que, par les concessions faites, les droits de son Ordre n'étaient point sacrifiés et que le Vicaire général des Assomptionnistes ne différencierait guère d'un provincial. Si sur deux points on avait accordé des avantages qui semblaient déroger aux Constitutions et aux coutumes de l'Ordre augustinien, c'est parce que celui-ci, "en acquiesçant à l'union, n'avait pas en vue d'étendre sa domination sur la Congrégation de l'Assomption et qu'il désirait simplement, pour *le moment du moins*, établir avec elle des relations suffisantes à opérer une certaine unité".

Ce sous-entendu n'est pas le seul que l'on découvre dans le document augustinien, et qui laisserait supposer que l'on donnait d'une main ce que l'on espérait reprendre bientôt des deux. Ainsi l'accès aux Chapitres généraux de l'Ordre devait conduire les Assomptionnistes à adopter des règles et des décisions obligatoires pour tous ceux qui y étaient représentés. "Peu à peu, continuait le P. Belluomini, la Congrégation embrasserait les mêmes règles que l'Ordre, sauf en certains points particuliers. Il pourrait même arriver que, toute divergence cessant, on en vînt un jour non plus seulement à une simple union, mais à une vraie et complète incorporation."

C'est sans doute cette ambiguïté qui amena le consulteur à laisser son rapport sans conclusion. De l'union nominale plus que réelle qui était proposée, il ne se montrait ni le partisan ni l'adversaire. Les avantages que les Ermites de Saint-Augustin espéraient retirer des œuvres extérieures des Assomptionnistes lui semblaient absolument fictifs, puisque l'Ordre et la Congrégation demeureraient, après comme avant l'union, distincts de telle sorte que chacun continuerait d'agir de son côté et pour son propre compte. Tout au plus y aurait-il visite, et encore celle-ci ne serait pas exercée ordinairement par le Général de l'Ordre, mais par un membre de l'Assomption qu'il désignerait ou qu'on lui indiquerait.

Par contre, observait-il, si l'on voulait effectuer une fusion proprement dite, on détruirait un Institut récent au profit d'un autre plus ancien, et le mélange d'éléments disparates aurait pour résultat probable de gêner le nouveau sans amener la floraison de l'ancien. L'histoire offrait plusieurs exemples de ces unions qui n'avaient pu résister à l'épreuve du temps. Même les institutions qui semblent à des regards superficiels le plus identiques, possèdent, chacune pour son compte, un caractère distinctif, un esprit propre, qui se concilient fort mal avec le caractère et l'esprit des autres. "De ce futur contingent, concluait le consulteur, je ne saurais être juge, parce que dans des cas analogues concourent tant de facteurs qu'il n'est pas possible d'en prévoir les résultats. Je mets le tout au jugement des Eminentissimes et Révérendissimes Pères."

En effet, le rapport du consulteur fut lu devant l'assemblée plénière des cardinaux de la Congrégation des Evêques et Réguliers, et celle-ci soumit ensuite quelques objections au procureur général des Augustins qui répondit de son mieux. Après quoi, la question fut étudiée sans que rien transpirât au dehors des sentiments des membres de l'assemblée. Une lettre des Augustins, du 27 juin 1880, déclare même qu'on n'a soulevé aucune difficulté sérieuse. Et pourtant, à la date du 9 juillet, les cardinaux se prononcèrent dans un sens négatif. Leur réponse n'équivaut pas à un simple renvoi de

l'affaire; elle repousse réellement le projet d'union en imposant aux Augustins de l'Assomption deux autres voies à choisir désormais. Ou bien ils présenteront leurs propres Constitutions à l'approbation définitive de l'Eglise et suivront leur destinée de religieux à vœux simples; ou bien ils s'incorporeront purement et simplement aux Ermites de Saint-Augustin en adoptant leurs Constitutions, quitte à conserver des statuts particuliers, c'est-à-dire un coutumier, comme en avaient alors les provinces de cet Ordre. Encore la Congrégation romaine n'autorise-t-elle ces statuts particuliers qu'à la condition de les avoir approuvés au préalable.

Il ne restait rien des propositions adoptées après trois ans de négociations pénibles. Le refus est d'autant plus surprenant que le consultant ne s'était pas montré défavorable, et que l'assemblée des cardinaux s'était bornée à l'étude directe, objective, du projet, sans tenir compte des contingences. Les Constitutions modifiées en vue de l'union par le Chapitre général de 1879 ne furent pas présentées à la Congrégation des Evêques et Réguliers. Le P. d'Alzon et le P. Picard avaient insisté pour leur communication, et, chaque fois, les Augustins, qui avaient un des leurs dans la place, le cardinal Martinelli, avaient répondu que la Congrégation romaine ne le désirait pas. Or, les Augustins estimaient que l'examen attentif de ces Constitutions aurait, à lui seul, fait tout échouer.

Rome a donc rejeté, quatre mois avant la mort du fondateur, le projet d'union, ou de juxtaposition, ou d'agrégation, comme on voudra l'appeler, le seul qu'ait consenti le P. d'Alzon et qui aurait conservé l'autonomie de sa Congrégation et la liberté de ses œuvres.

Les vrais motifs apparaissent çà et là dans le *votum*, du P. Stellati ou dans la *ponenza* du cardinal de Hohenlohe. Rome ne concède pas les vœux solennels à une Congrégation qui a débuté par les vœux simples. Par ailleurs, instruite par le passé, elle redoute les divisions qui ne manquent pas de se produire dans un Institut religieux, à la suite de ces projets d'assimilation. C'est pourquoi elle exige au préalable l'adhésion écrite de tous les membres de l'Institut, ce qui est à peu près irréalisable.

Il ne semble pas que le P. d'Alzon se soit rendu compte de toute la portée de la décision cardinalice; il comprit toutefois qu'on ne lui permettait l'union avec les Ermites de Saint-Augustin qu'à la condition de disparaître, et il la trouva "inacceptable". La crise traversée alors par les religieux français le préoccupait davantage; il n'insista pas. On l'avait poussé dans cette voie plutôt qu'il ne s'y était engagé de lui-même; la voyant sans issue, il se hâta de regagner ses positions, étonné seulement que quelques-uns de ses fils n'eussent pas la confiance qui l'animait dans l'avenir de sa Congrégation.

*

* *

La question politique prenait de plus en plus le pas sur toutes les autres et elle empirait chaque jour. Non que l'ensemble des Français se passionnât pour un régime plutôt que pour un autre, mais parce que de nos jours on ne peut toucher à la politique sans atteindre de face ou de biais la religion. Cette réflexion du P. d'Alzon, l'histoire de son temps l'a justifiée, peut-être l'histoire de tous les temps. Avec les élections législatives de 1877 entre en scène une majorité anticléricale, contenue seulement par le président de la République et le Sénat, qui est encore conservateur. Après la démission de Mac-Mahon, début de 1879, il ne reste plus qu'une faible digue, quelques voix de majorité au Sénat, pour s'opposer aux passions et aux rancunes antireligieuses, et elle a déjà cédé sur plusieurs points. Ce double aspect de la lutte, avant et après 1879, commande la stratégie des catholiques et explique l'attitude, ni passive ni résignée, plutôt d'attente du P. d'Alzon dans la première phase de la guerre. Il redoute tout de la part des ennemis de l'Eglise et pourtant il ne brusque rien, persuadé que, pour le

moment, ils sont impuissants à commettre quoi que ce soit. Sauf sur le terrain de l'enseignement supérieur où il mène le combat jusqu'en 1877, il ne participe, après 1875, à aucun démêlé public.

Il a fondé à Nîmes, en janvier 1875, *l'Assomption*, revue bimensuelle, destinée à ne pas franchir le cercle de la famille et de ses bienfaiteurs. Elle vise à recueillir les souvenirs et à préparer l'histoire par la chronique du passé, sans négliger l'actualité de l'Institut, les œuvres présentes et leur développement. Pendant cinq ans, sous des pseudonymes plus ou moins transparents, le P. d'Alzon alimente en partie cette feuille intime avec une verve rajeunie, une bonhomie familière qui ne dégénère jamais en trivialité. Il rédige les *Mémoires d'un ancien* qui présentent dans un cadre pittoresque les vraies origines de son collège et de sa Congrégation; il se délasse de ses regards sur le passé par des croquis parfois mordants, toujours spirituels, des personnes qui le coudoient. Quand il estime atteint le but de la revue et l'esprit de sa famille suffisamment connu, il suspend, à l'aurore de 1880, cette publication pour courir à des travaux plus urgents.

Une autre publication paraissait à Paris depuis 1877, hebdomadaire celle-là et destinée au grand public. Un simple bulletin d'œuvre, amorphe et sans caractère, s'était transformé sous la plume du P. Vincent de Paul Bailly en un journal, intéressant de la première à la dernière ligne. A la fin de l'année 1878, *le Pèlerin* illustré tirait déjà à 60 000 exemplaires. Ses abonnés lui venaient surtout du clergé paroissial, au scandale d'autres prêtres et de religieux qui critiquaient tout en lui: ses caricatures, ses histoires, son ton badin à propos de tout et à propos de rien. Dans les débuts, le rédacteur en chef rencontra plus d'une fois en son Supérieur général un juge non moins sévère. En dehors de sa "blague parisienne" qui lui semblait déplacée et qui constituait le meilleur de son succès, *le Pèlerin* paraissait au P. d'Alzon effleurer à peine les questions et n'en approfondir aucune. Peu à peu, il le jugea d'ensemble, d'après le bien opéré dans les milieux populaires, et ses appréciations s'en ressentirent.

Il comprit que si le journal ne servait à ses lecteurs qu'une "dose minime d'intelligence et de surnaturel", c'est que le peuple de son temps ne pouvait en porter davantage. *Le Pèlerin* relevait le culte de Dieu, prêchait à sa manière l'observation du dimanche et le respect dans la famille, ses sermons étaient mieux goûtés que ceux qui descendaient de la chaire. Les curés des paroisses en convenaient qui, à cette lecture, constataient une renaissance religieuse chez leurs fidèles. Le P. d'Alzon, qui était sans parti pris, se rendit à de si bonnes raisons; il souhaita en fin de compte au directeur le même esprit, le même amour du surnaturel, le même sel gaulois, avec plus de sérieux et plus de suite, sinon dans les idées, du moins dans l'exposé de certains sujets graves traités jusque-là un peu trop à bâtons rompus. Malgré ces compliments, il croyait que *le Pèlerin*, fils du P. Bailly, mourrait le même jour que son père. Prévision qui, heureusement, ne s'est pas réalisée et qui prouve qu'un grand esprit, et fort clairvoyant, peut quelquefois se tromper.

Il ne se contenta pas d'encourager le directeur du journal, il l'aida par l'envoi de copie abondante. Nous ne connaissons pas exactement ce qu'il y écrivit, parce qu'aucun de ses articles ne porte de signature et que ses lettres ne permettent pas de tout reconstituer. En plus des quatre-vingts homélies du dimanche dont nous parlons ailleurs, il fit surtout une sorte de tour du monde, s'arrêtant à décrire l'histoire du catholicisme dans les pays où il était le plus méconnu. Il lui arriva même de susciter les reproches qu'il avait adressés lui-même au P. Bailly.

Sa gloire, c'est d'avoir conçu et inauguré dans *le Pèlerin* la publication des *Vies des saints populaires*, qui, chaque semaine, répandues à profusion par toute la France, contribuèrent à ramener le peuple à la compréhension du monde surnaturel et aux

pratiques de la vraie dévotion. Comme il le dit lui-même dans sa lettre-préface, "les saints sont un fait, et ils sont aussi une trop grande gloire pour l'humanité déchue, une trop grande force pour l'Eglise, une trop irréfutable manifestation du surnaturel, pour que les chrétiens doivent jamais consentir à les abandonner aux haines des méchants incapables de les imiter".

Il eut une autre initiative qu'il croyait appelée à un avenir fécond, il songea à une presse populaire à bon marché qui soutiendrait les œuvres catholiques indépendantes et s'appuierait en même temps sur elles. De nombreux orphelinats de filles, privés des secours du gouvernement, manquaient d'ouvrage et parfois de pain. A son avis, de minimes avances d'argent et quelques bons ouvriers auraient suffi à transformer ces orphelines en ouvrières typographes, à diminuer ainsi les frais de composition pour la bonne presse de Paris et de la province, et à faciliter sa tâche. Le plan détaillé de ce projet fut exposé par lui dans un mémoire qu'au nom de son vicaire général Mgr Besson remit à Léon XIII, en janvier 1879, et qui est malheureusement perdu. S'il avait recours au Souverain Pontife, c'est que celui-ci, dans une audience du 13 avril 1878, lui avait dépeint la presse comme l'un des plus puissants moyens d'action de l'Eglise à notre époque. Sa conviction personnelle, forte déjà d'une longue expérience, s'en était trouvée raffermie.

Toutefois, lorsque, six mois après l'audience accordée par le Pape à Mgr Besson, le P. Bailly, à titre de ballon d'essai, annonça dans *le Pèlerin* la fondation probable d'un journal quotidien dans les premiers jours de 1880, le P. d'Alzon se récria d'abord et il ne promit son consentement qu'à certaines conditions. Il réclamait un programme qui ne fut pas identique à ceux de *l'Univers* et du *Pèlerin*, l'indication des ressources nécessaires pour commencer et celle des principaux rédacteurs. Il ne repoussait pas l'idée du journal quotidien populaire, il souhaitait plutôt sa publication, même par un de ses religieux, pourvu qu'il n'en résultât aucun dommage pour l'Eglise ou pour d'autres feuilles catholiques. A la différence pourtant des Américains et des modernes, le P. d'Alzon estimait que "ce qui fait un journal, c'est le rédacteur, comme les œuvres se font, non avec l'argent, mais avec les hommes". Il reconnaissait dans le P. Bailly tout ce qui distingue un bon journaliste; s'il lui refusa son autorisation, c'est parce qu'il l'estimait, à lui seul, incapable de mener à bien pareille entreprise. Pour le journal comme pour tant d'autres œuvres, du reste, il consignait alors cette réflexion surprenante: "Il me semble impossible que, vu l'ordre surnaturel d'idées où nous nous plaçons, nous ne soyons pas à la fin bénis de Dieu. Il faudra que je meure pour cela."

*

* *

L'année 1880, la dernière de sa vie, s'ouvrait sous de fâcheux auspices. Presque toutes les conquêtes des catholiques au XIX^e siècle étaient de nouveau compromises. La révolution déclarait la guerre ouverte au Christ, surtout dans la personne de ses ministres et de ses disciples les plus intimes, les religieux. La croix était arrachée de l'école, de même qu'on la brisait sur les grands chemins et qu'on ne la dressait plus sur les tombes. C'est alors qu'il l'arbora fièrement en tête d'une revue mensuelle, intitulée *la Croix* et qui était, dans sa pensée, appelée à sauvegarder les libertés de l'Eglise menacées. Ce fut sa dernière œuvre, péniblement consentie par ses disciples de Paris, qui saisissaient bien l'enjeu de la lutte, mais auraient voulu l'affronter avec des armes plus modernes, comme le journal quotidien.

En dépit de sa santé qui se ressentait de la moindre secousse, il ne cessa de collaborer à *la Croix* avec une activité fébrile. Chaque mois, sa main, presque paralysée, écrivait des articles vigoureux. Il traçait en caractères énergiques le tableau de la situation de l'Eglise et de l'Etat, de la crise du gouvernement français, des exigences

inadmissibles de l'Etat-Dieu; il dénonçait le péril d'une société façonnée par dix-neuf siècles de christianisme et que rongeaient les Sociétés secrètes; il indiquait ouvertement le but, le plan et les progrès de la persécution.

Chacun de ces articles, a dit d'eux le cardinal de Cabrières, sortait de son cœur comme sort de la fournaise un ruisseau de métal fondu; il consumait ainsi de jour en jour toutes ses réserves de vie, brûlé qu'il était par une douleur sans repos.

L'apparition de la revue coïncide avec les débuts de la guerre religieuse déclarée. La Chambre des députés, d'accord avec le ministère, a voté l'article 7 d'une loi qui interdit tout enseignement public ou privé aux membres d'une Congrégation non autorisée. Le Sénat, qui compte une faible majorité conservatrice, le repousse, le 15 mars 1880. Battus sur ce point, les députés demandent, deux jours après, au gouvernement d'appliquer les lois existantes contre les associations non autorisées. De fait, les 29 et 30 mars, paraissent à *l'Officiel* deux décrets dans ce sens. Le premier accorde trois mois aux Jésuites pour quitter leurs résidences et se disperser; six mois, c'est-à-dire jusqu'à la fin des vacances, pour fermer leurs établissements scolaires. Le second enjoint à toute Congrégation non autorisée et à toute communauté non autorisée d'un Institut qui le serait, et cela sous menace de suppression, de demander l'autorisation légale dans le même laps de temps.

La politique ministérielle vise manifestement à désagréger le bloc des Instituts religieux, en séparant la cause des Jésuites de celle des autres Congrégations. Le piège est écarté aussitôt par les religieux, qui tiennent le 30 mars au soir, chez le député Keller, une première réunion groupant les supérieurs parisiens des Instituts d'hommes, dix-huit en tout. Des députés et des sénateurs catholiques les ont accompagnés. La majorité est visiblement hostile à toute demande d'autorisation. Les Jésuites, les plus menacés, gardent le silence, puisque leur sort est déjà décidé par le premier décret.

Je me suis permis d'ajouter, écrit le P. Picard au P. d'Alzon, que nous devrions étudier la marche à suivre, si marche il y a, pour faire cause commune avec eux et tenter tous les moyens possibles pour empêcher de rompre le faisceau. Je compte avoir été dans votre pensée en parlant ainsi, et il me semblerait utile de continuer. Nous ne serons pas suivis par tous, mais probablement tous comprendront la nécessité de se conduire avec honneur et de ne pas aller au-devant d'un refus formel... En somme, notre proposition ne nous engage pas beaucoup, car je ne sais comment trouver le côté pratique.

Le P. d'Alzon lui répond, le 4 avril: "Vous et le P. Bailly avez tous pouvoirs pour la réunion des supérieurs de communautés. Je suis heureux que vous ayez ouvert l'idée si sage de faire corps. J'approuve tout ce que vous m'écrivez."

La seconde réunion avait déjà eu lieu chez le P. Petétot, supérieur de l'Oratoire, le vendredi 2 avril; elle réunit tous les supérieurs des communautés d'hommes, à une exception près. Comme ils dépassaient le nombre de vingt et s'exposaient à tomber sous les coups de la loi qui interdisait les réunions de plus de vingt personnes, on nomma un Comité composé de dix membres ou mieux de dix communautés, laissant aux autres la liberté de venir individuellement sans enlever aux réunions leur caractère légal. Les Instituts désignés furent ceux des Jésuites, Capucins, Dominicains, Carmes, Oratoriens, Pères de la Miséricorde, Maristes, Oblats de Marie-Immaculée, Eudistes et Assomptionnistes. Tout le monde se prononça par un vote régulier contre la demande d'autorisation, et l'on décida ensuite de communiquer cette résolution à tous les évêques de France et aux Congrégations qui n'étaient pas représentées. Chez tous dominait la conviction absolue que la moindre division ferait le jeu du gouvernement, et qu'on se devait de ne pas laisser les Jésuites exposés seuls à ses attaques.

La décision du 2 avril devait être soumise le mardi suivant à l'approbation définitive des supérieurs d'Instituts non autorisés qui représentaient 300 maisons sur 378 existant en France. Le P. Chocarne, Dominicain, eut la mission de rédiger une circulaire à cet effet; puis l'on convoqua à Paris, pour le mardi 27 avril, tous les supérieurs

généraux qui ne résidaient pas dans la capitale ou qui n'avaient pas de délégués dans les réunions hebdomadaires.

Ces mesures d'une exceptionnelle gravité et qui engageaient l'avenir déterminèrent le P. Picard à s'entendre avec son Général. Il vint à Nîmes chercher une direction pour les conférences de Paris et pour le pèlerinage français qu'il allait aussitôt conduire à Rome. Le 24 avril, après une audience privée de Léon XIII, il résume ainsi les conseils et les réflexions du Souverain Pontife:

Les décrets Jules Ferry sont mauvais, nous ne pouvons que les réprouver et les condamner. J'ai exprimé mon sentiment à M. l'ambassadeur de France. Je n'ai pas tenu à ce que ce fût publié, parce qu'il valait mieux laisser agir les religieux et les évêques. Il valait mieux qu'ils ne parussent pas obéir à un mot d'ordre. L'unanimité des religieux, remarque le P. Picard, lui fut très agréable, elle était regardée par lui comme une résistance ouverte. Ils auraient voulu, ajouta le Pape, les diviser et lutter contre chacun en particulier. Il faut rester unanimes et combattre; la religion sera victorieuse.

La pensée du chef ainsi dévoilée dans une confidence intime reparut, mais moins manifeste, dans l'allocution que Léon XIII adressa aux pèlerins, le lendemain 25 avril. Le P. Picard l'exposait ainsi dans sa lettre:

L'adresse, fort anodine, a reçu une réponse très aimable et très ferme, mais qui ne précisait rien. L'ambassadeur français avait vu le Pape peu avant l'audience, et des pèlerins le rencontrèrent dans les galeries du Vatican. Le temps de la lutte est arrivé. Le Saint-Père nous a parlé des tristesses qui envahissent son âme et qui lui viennent de toute l'Europe. "Qu'on ne s'y trompe pas, a-t-il dit, nous n'oublierons jamais les devoirs de Pontife et nous serons toujours fidèle à conserver et à défendre les droits de l'Eglise." Pas un mot qui puisse attaquer nos gouvernants, mais une fermeté nette et douce contre laquelle on n'ose pas aller.

A la réunion générale des religieux tenue à Paris deux jours après, le 27 avril, le P. Bailly représenta les Assomptionistes. Elle dura de 9 heures du matin à 6 h. 45 du soir, entrecoupée par un repas pris en commun. L'ordre du jour portait le rejet de la demande d'autorisation, déjà voté par les supérieurs de Paris et que l'assemblée ratifia à l'unanimité des voix. Après quoi, un Prémontré déclara, au nom de son supérieur, que celui-ci présenterait au gouvernement les statuts de son Ordre, pour montrer qu'ils ne contenaient rien de contraire à la conscience. "Cela brise l'unanimité", remarqua le président, le P. Petétot, de l'Oratoire. D'autres ajoutèrent: "On ne peut soumettre à des impies des statuts approuvés par l'Eglise." Le Prémontré répliqua que tel était bien son avis et qu'il avait tout mis en œuvre pour empêcher cette résolution; elle avait été toutefois encouragée par un Supérieur général dont il devait taire le nom. Ce nom, connu déjà de plusieurs membres de la réunion et murmuré à voix basse, finit par arriver aux oreilles du P. Bailly qui éprouva l'émotion et la surprise d'y découvrir son fondateur.

J'ai entendu le nom du P. d'Alzon, déclara-t-il; il y a certainement malentendu. Le P. Picard, qui était ces jours-ci à Nîmes avec lui, vient de m'envoyer pour l'impression un travail où il traite *ex-professo* la question du dépôt des statuts; il établit qu'on ne peut les livrer au jugement des ennemis de l'Eglise. En tout cas, le P. d'Alzon m'a délégué avec pleins pouvoirs pour représenter ici la Congrégation et ne pas rompre l'unanimité qui a jusqu'ici existé entre nous.

Malgré cette intervention et l'assurance du ton, le malaise n'était pas dissipé. Alors le P. Bailly courut au télégraphe, et le P. d'Alzon, interrogé, répondit immédiatement: "Je m'oppose formellement à tout dépôt des statuts." La dépêche, arrivée de Nîmes à Paris à 2 h. 1/2 de l'après-midi, fut lue devant l'assemblée plénière des religieux et enleva toute inquiétude. Du reste, on ne prit aucune disposition, on n'arrêta aucun plan pour la continuation de la lutte, incertains que l'on était et des intentions du gouvernement et de celles de la Chambre. On savait seulement que, d'accord avec les religieux, le sénateur Dufaure déposerait un projet de loi sur les associations, qui, voté par la haute assemblée, amènerait un effet suspensif des décrets.

On vota également la publication d'une notice sur l'histoire, le but et les œuvres de chaque Institut religieux, notice à paraître avant le 15 mai, et l'on en confia la rédaction au P. Chocarne. Ce projet répondait à celui du P. d'Alzon, qui, le 29 avril, écrivait au P. Bailly:

Votre lettre est des plus intéressantes. Tout en m'opposant à rien demander, j'avais cru qu'il était bon de faire connaître qu'on n'avait pas peur. Le P. Chocarne a résolu la question plus habilement que moi, mais la pensée était la même. Je suis décidé à ne pas fléchir.

La double résolution votée par les religieux de ne pas se séparer des Jésuites et de refuser toute demande d'autorisation gênait tant les chefs du gouvernement qu'elle les aurait peut-être forcés à battre en retraite si des évêques n'avaient aussitôt engagé des négociations destinées à une honnête transaction et qui aboutirent à la défaite. L'histoire nous en a été contée, avec pièces officielles à l'appui, par l'abbé Tournier dans sa thèse de doctorat sur le cardinal Lavigerie, laquelle éclaire d'un jour tout nouveau cette phase des rapports de l'Eglise et de l'Etat en France. Les raisons données par ces entremetteurs sont de tous les temps et servent, dans notre pays du moins, chaque fois que surgit un conflit analogue. "Pour le moment, la cause des Jésuites semble perdue. Dans l'état de l'opinion, leur conservation comme corps est impossible. C'est une nécessité qu'il faut subir, tout en protestant contre cette suppression et sans confondre cette Société si digne de respect avec les autres Congrégations religieuses. Parce que l'une d'elles succombe, peut-être par sa faute, faudra-t-il que toutes les autres périssent?"

Telles sont les pensées que, le 19 avril 1880, exprimait en termes académiques Mgr Maret, évêque de Sura, à Mgr Lavigerie, et qui se retrouvent sous d'autres plumes épiscopales. L'archevêque d'Alger les partageait trop pour refuser l'intervention qu'on sollicitait de lui, au risque de briser par des concessions cette unanimité des religieux que son ami et ancien collègue en Sorbonne appelait "une généreuse conduite et une mauvaise politique". Pour lui comme pour le dernier tenant du gallicanisme en France, en opposant une fin de non recevoir aux mesures du pouvoir, en acceptant sans distinction de partis l'appui de tous les catholiques, les Instituts religieux paraissaient nier les droits essentiels de l'Etat et s'allier avec les factieux hostiles à la République. Une fois placée et maintenue sur ce terrain, l'intervention de ces évêques en faveur des religieux et sans leur consentement ne pouvait que tourner à leur désavantage.

Mgr Lavigerie vit donc à Rome le Pape Léon XIII, à Paris, Freycinet, chef du gouvernement, le nonce, des ministres, des sénateurs et des députés, et il se crut dès lors en mesure, sinon d'éteindre l'incendie, du moins de limiter la part du feu. On lui promit tout d'abord de ne pas appliquer les décrets en Algérie, puis de presser Dufaure de déposer au Sénat son projet de loi sur les associations, qui donnerait à tous satisfaction, et qui, discuté et voté d'urgence, annulerait [sic] les décrets Ferry. On était au 10 juin, vingt jours restaient encore avant leur application.

Le projet Dufaure fut, en effet, déposé, et Mgr Lavigerie rédigea un projet de lettre que les Congrégations non autorisées devaient adresser ensuite, chacune en son nom, au ministre de l'Intérieur et au président du Conseil. Dans cette lettre, les religieux demandaient au gouvernement que rien ne fût changé à leur situation présente jusqu'au vote de la loi Dufaure; ils reconnaissaient aussi que l'autorité de l'Etat s'exerçait sur eux en matière purement civile et politique, et repoussaient toute solidarité avec les passions de la politique, n'ayant qu'un seul drapeau, celui de Dieu. En échange de quoi, Mgr Lavigerie offrait, de la part du gouvernement, des promesses fort vagues, énoncées de vive voix par les ministres et qui avaient varié à chaque entrevue.

Le 22 juin, la pièce à souscrire était rédigée. Mais qui la signerait, après que les religieux avaient manifesté d'une façon si nette leur union avec les Jésuites; après surtout que les membres du gouvernement avaient trompé tout le monde, prodiguant les

menaces en public, et, en particulier, les meilleures assurance à ceux qui réussissaient à les aborder? Devant le silence gardé par Rome, nul évêque n'osa prendre sur lui d'exiger des signatures. En attendant, le 25 juin, devant le Sénat, Freycinet s'emparait de toutes les promesses que les religieux étaient supposés faire pour l'avenir dans la déclaration Lavigerie et il les transformait, pour le passé, en chefs d'accusation contre les Jésuites. Impossible d'y mettre plus de mauvaise foi.

L'échéance des décrets arriva avec le 30 juin, et le comte de Freycinet, sur qui reposaient tant d'espoirs, ne recula pas devant la violence, fermant noviciats, chapelles et résidences des Jésuites, et dispersant leurs religieux. Par un odieux contraste, l'amnistie était accordée, en même temps, aux communards de 1871. Fort calme devant ces mesures qui en présageaient d'autres, le P. d'Alzon cherchait un refuge pour les siens. Il songeait à la Belgique et à l'Angleterre, pour ceux du Nord, à l'Espagne pour ceux qui l'entouraient, ajoutant toutefois: "Peut-être n'iront-ils nulle part." S'il crut, en effet, à la violence de la bourrasque, toutes ses lettres témoignent qu'il ne lui accordait que peu de durée. Il écrivait avec beaucoup d'à-propos:

Certains sont tentés de dire au gouvernement: "Ce que tu fais, fais-le bien vite." Notre-Seigneur pouvait parler ainsi, il savait ce qui allait arriver. Pour nous, la patience me paraît préférable, et comme la confiance chrétienne doit fortifier la patience, il me semble préférable de vivre au jour le jour, prévoyant le lendemain comme s'il devait nous appartenir, et nous tenant à la disposition des événements comme si nous devions mourir aujourd'hui.

Loin de s'arranger, le conflit religieux conduisait à une impasse. Freycinet avait accepté, sauf quelques corrections de pure forme, la déclaration de Mgr Lavigerie, et, sur la demande de celui-ci, le 4 juillet, le P. Le Doré, supérieur des Eudistes, la soumit au comité des religieux, après avoir raconté l'entrevue de l'archevêque d'Alger avec le président du Conseil. La déclaration fut acceptée par les uns, rejetée, par les autres, a dit l'abbé Tournier; puis on décida de consulter le nonce, qui, supposé ne rien savoir, expliqua que le Pape les verrait sans doute avec plaisir trouver une combinaison qui les mît à l'abri du décret, et que, pour sa part, le projet Lavigerie lui paraissait apte à procurer la paix. Le P. Picard, présent aux conférences de Paris, contribua au rejet de la déclaration. Il écrivait au fondateur, le 10 juillet:

Dans la réunion d'hier des religieux on maintint l'attitude ancienne et par là l'unité si désirable. La fameuse note Lavigerie, contre laquelle je m'étais si fort insurgé, n'était qu'un traquenard. Les religieux y auraient perdu leur dignité, auraient compromis les dissidents, auraient exaspéré leurs amis sans satisfaire leurs ennemis... On fera une petite circulaire aux maisons de province pour indiquer les motifs de cette conduite, et demander qu'on ne rompe pas le faisceau en se laissant attirer par des promesses plus ou moins habiles.

Le lendemain, il donna de plus amples renseignements sur le sort de la note.

On vient nous annoncer d'une façon presque officielle que nous resterons tranquilles pendant trois mois. Je l'avais appris officieusement, cela se confirme. D'ici là on commence une enquête sur les communautés utiles et les communautés inutiles... C'est toujours le brave archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, qui a commencé par se faire fort d'amener les Congrégations à demander l'autorisation et qui, n'ayant pas réussi, a rédigé la fameuse note, l'a fait corriger par M. de Freycinet, l'a remise ensuite au P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes, la présentant comme la planche de salut fabriquée de concert avec le nonce et le président du Conseil, et sous laquelle le cardinal de Paris ferait passer tous les religieux, même les Jésuites. Or, le cardinal n'avait pas connaissance de cette note; le nonce l'avait lue, mais avait refusé d'en parler à M. de Freycinet et avait ajouté qu'il n'avait aucun avis à donner, mais que si les religieux modifiaient leur attitude, ils feraient bien d'en référer à Rome avant d'agir.

Sa déclaration nouvelle rejetée, l'archevêque d'Alger décidait de recourir à la plus haute autorité de l'Eglise. Il s'adressait directement à Léon XIII dans un long rapport sur les affaires de France, insistant sur les deux points qui, depuis trois mois, alimentaient ses lettres et ses conversations, et inspiraient toute sa conduite. D'après lui, les Congrégations "s'étaient donné le tort de paraître vouloir nier, en principe, les droits légitimes du pouvoir civil et provoquer le gouvernement par leur alliance avec les partis

qui lui étaient opposés". Et comment? "Par leur refus de solliciter une autorisation légale, puis une simple autorisation de police, puis, après la présentation de la loi Dufaure, par leur refus d'une simple déclaration de neutralité politique, dans laquelle on le prierait de suspendre l'exécution des décrets jusqu'au vote de la loi."

Il était vrai que les religieux avaient refusé tous ces présents suspects, il était non moins vrai que l'archevêque d'Alger avait multiplié les démarches auprès de certains hommes politiques et rédigé lui-même, de part et d'autre avec quelques-uns d'entre eux, les divers projets d'entente auxquels il fait allusion. Il était vrai également, et cela Mgr Lavigerie oubliait de le dire, que le gouvernement français était divisé et que non seulement il n'avait pas approuvé un seul des projets d'accord, mais qu'il ne les avait même pas examinés en Conseil des ministres. La question traitée dans le cabinet d'un ou de plusieurs d'entre eux ne devenait nullement un programme de gouvernement, alors que la plupart de ses membres se prononçaient contre pareille politique. Dans ces conditions on aurait compromis les religieux en pure perte.

Que demandait maintenant au Saint-Siège le prélat africain? "Une déclaration nette de neutralité politique", à signer par tous les supérieurs et qui constituerait pour les Congrégations "un acte de déférence vis-à-vis du pouvoir établi". Cette satisfaction donnée à l'Etat sauverait tout en France, comme elle avait tout sauvé en Algérie, "sinon pour toujours, au moins pour un temps", car il était trop fin pour garder la moindre illusion sur les dispositions réelles des gouvernants et de leur majorité.

Le 4 août, Léon XIII promit "de prendre en sérieuse considération l'important objet de la relation", et les négociations se poursuivirent, ainsi que les instances de certains évêques. Parmi eux se distinguait le cardinal de Bonnechose, qui, le 13 août, écrivit une dernière fois au Pape dans le sens de la conciliation. Déjà le Pape s'était mis d'accord avec l'ambassadeur de France à Rome pour la rédaction d'une pièce qui, signée par tous les chefs des Congrégations non autorisées, devait leur conserver le droit d'exister. Les cardinaux Guibert et de Bonnechose, archevêques de Paris et de Rouen, auxquels elle fut envoyée le 10 août, avaient mission "de la porter à la connaissance de tous les évêques, et, par leur entremise, de demander l'assentiment de tous les supérieurs de Congrégations qui étaient dans leurs diocèses". Ils le firent immédiatement par une lettre collective, dans laquelle ils disaient parler "au nom d'une haute autorité qu'il était inutile de nommer, mais à laquelle tous les évêques devaient la plus entière déférence". Le nouveau document ne différait guère de ceux que depuis le mois d'avril Mgr Lavigerie cherchait à imposer à la signature des religieux. Dans sa réponse au cardinal de Bonnechose, le Pape l'appréciait ainsi:

L'acte ne s'opposait en rien aux maximes de l'Eglise, aux constitutions et aux règles de chaque Congrégation. Il tendait seulement à les sauver d'une dissolution complète qui causerait un préjudice irréparable à l'Eglise et à la France catholique, espérance qui lui était inspirée par les évêques dans leurs lettres et confirmée par les assurances du gouvernement. Nous sommes portés par là à lui manifester que nous ne trouvons pas de difficulté à ce que les Congrégations religieuses déclarent qu'elles ne sont animées d'aucun esprit d'hostilité contre le gouvernement, et que leur conduite a toujours été réglée par des sentiments pareils.

De son côté, Mgr Lavigerie avait assuré, le 10 août, que "le gouvernement prenait l'engagement, lorsque les Congrégations auraient fait cette démarche, de les laisser toutes en paix jusqu'après le vote de la loi Dufaure sur les associations".

Le document pontifical, connu plus tard sous le nom de Déclaration, fut envoyé de Paris en province, le 19 août, avec la lettre des deux cardinaux français, après qu'on en eut donné connaissance, le 18, aux religieux de la capitale. Les évêques devaient, à leur tour, les transmettre aux supérieurs et aux supérieures des communautés non reconnues qui habitaient leurs diocèses, pourvu qu'elles n'eussent pas ailleurs de supérieurs majeurs (généraux ou provinciaux): dans ce dernier cas, l'adhésion de ces supérieurs

majeurs suffirait pour tout l'Institut. Les exemplaires de la Déclaration, une fois signés, seraient expédiés à l'archevêque de Paris, qui les remettrait "à qui de droit", c'est-à-dire au ministre des Cultes; et celui-ci enverrait alors à chaque supérieur ou supérieure une réponse, déjà rédigée par Mgr Lavigerie, et qui attendait dans les bureaux du ministère. Elle y attendit longtemps, car elle ne fut jamais expédiée. La pièce n'engageait guère la responsabilité du ministre qui recevait tout sans rien livrer en échange.

Je ne puis répondre à votre demande, déclarait cette Excellence, en vous accordant une autorisation légale et définitive avant l'accomplissement des formalités exigées par la loi, mais je m'empresse de vous dire qu'après vos déclarations et eu égard aux renseignements satisfaisants que j'ai reçus de votre communauté, rien ne s'oppose à ce que vous continuiez, à titre de tolérance, les œuvres que vous dirigez, jusqu'au moment où vous aurez rempli les conditions exigées par les lois pour obtenir le privilège de la reconnaissance officielle.

La déclaration fut donc envoyée à Mgr Besson, évêque de Nîmes, qui se reposait au Vigan, dans la maison natale du P. d'Alzon, préparant, avec la collaboration du P. Edmond Bouvy, la Vie du cardinal Matthieu. L'évêque fit porter les documents à Nîmes, au P. d'Alzon, par le chanoine Teissier, secrétaire de l'évêché. Le ministre des Cultes exigeait, avant toute signature, la consultation du Conseil général ou provincial de chaque Institut religieux. Comme le P. d'Alzon n'avait alors auprès de lui aucun de ses assistants, sauf peut-être le P. Charles Laurent, il dut demander leur avis par lettre. Nous avons encore la réponse du P. Henri Brun, troisième assistant et supérieur du Vigan, datée du 26 août et qui est ainsi conçue:

Puisque vous voulez bien me consulter sur la Déclaration que les supérieurs de Congrégations religieuses non autorisées sont autorisées à signer, je viens vous donner ma pleine et entière adhésion à la signature de cette pièce. Les explications que Monseigneur de Nîmes m'a données ne permettent pas la moindre hésitation. C'est par ordre du Pape ou du moins d'après le désir de Sa Sainteté que les évêques prennent cette initiative auprès des Congrégations. Faisons ce que le Pape désire et Dieu nous bénira.

De Paris, la résidence ordinaire des PP. François Picard et Hippolyte Saugrain, les réponses aujourd'hui perdues ne furent sans doute pas aussi satisfaisantes. En effet, le 7 septembre, d'une ville d'Auvergne, le P. Picard écrivait au P. d'Alzon:

Puisque le Pape nous demande cet acte, il a ses raisons et nous devons les accepter. Avant de partir de Paris, je m'étais confessé d'avoir été si vif contre cette Déclaration. Comme les esprits absolus sont terribles en certaines circonstances! Je vous remercie de me l'avoir fait comprendre et vous prie de me châtier lorsque je me montre si véhément dans certaines idées.

Le 26 août au soir, le P. d'Alzon mandait à une supérieure de Sœurs Oblates: "L'orage contre les religieux semble calmé pour le moment. Je viens de faire, partir une pièce importante et qui, signée par tous les supérieurs et supérieures, en dehors des Jésuites, paraît devoir rétablir la paix." Il avait donc apposé sa signature au bas de la Déclaration, après quelques jours de réflexions et de consultations. Mgr Besson, absent de Nîmes, a raccourci et dramatisé la scène dans son panégyrique du P. d'Alzon, comme dans sa Vie du cardinal de Bonnechose.

L'auteur de ce livre, écrit-il, eut, en sa qualité d'évêque, le devoir de lui présenter la déclaration et la lettre des deux cardinaux. Dès le premier mot, il reconnut les intentions du Saint-Siège, se mit à genoux, prit une plume et signa sans hésitation la pièce mise sous ses yeux. Ce fut le dernier acte public de sa vie. Ceux qui le connaissaient mal s'étonnèrent d'un tel empressement.

Lc P. d'Alzon s'était incliné devant un désir qui lui parut un ordre, sans le moindre regret, quoique sans enthousiasme et sans trop de confiance dans le succès de la démarche. L'obéissance seule au Souverain Pontife avait guidé sa plume et sa volonté.

J'ai signé, écrivait-il le 29 août, au vu d'une lettre du cardinal Guibert parlant de la plus haute autorité; mais à Paris tous les supérieurs sont furieux... Je dis: "Du moment qu'on sait que le Pape veut qu'on signe, il n'y a qu'à se soumettre. On y trouve un abaissement; peu importe! Au Pape la responsabilité de ce qu'il demande, à nous l'obéissance, et je dors sur mes deux oreilles."

Et, le lendemain, 30 août, il ajoute avec un excès d'émotion:

Je vous admire de croire que Rome est maîtresse en ce moment... Nous allons à une Eglise nationale (?) et les concessions ne l'empêcheront pas, mais nous aurons obéi; c'est notre consolation. L'obéissance nous décharge d'une grande responsabilité. Peut-être le P. Picard ne s'en est-il pas assez douté ces jours derniers.

Enfin, le 4 septembre, en réponse à une longue récrimination contre les religieux qui avaient abandonné leurs défenseurs laïques, il décrivait et il expliquait ainsi son acte de soumission du 20 août:

Deux cardinaux mettant leur signature au bas d'une pièce où ils déclarent que tel est le désir de la plus haute autorité, on peut se débattre, mais il faut finir par obéir. La pièce était tellement venue de Rome que le coadjuteur de Paris, en gémissant, a avoué qu'il avait fallu en enlever certains italianismes. Il la trouvait très dure, mais répétait: "Que voulez-vous? C'est le Pape qui le demande", et il a accordé qu'on pût dire que la pièce venait de Rome. Que Freycinet l'ait connue avant la publication, c'est très certain d'après la lettre des cardinaux que j'ai lue. Le coup était monté depuis six semaines. Lavigerie y avait échoué (entre nous, grâce au P. Picard; car, avant qu'il ne parlât, presque tout le monde, il y a six semaines, penchait pour la signature). Si Bonnechose seul eût signé, j'eusse été peu ému. Je sais ce que je dois penser de ce cardinal qui accepta le secret du gouvernement français au dernier Conclave (l'exclusive contre le cardinal Bilio); mais le cardinal Guibert, si raide jusque-là! Du reste, devant le désir exprès du Pape, il n'y avait qu'à obéir. Si nous sommes les régiments d'une armée dont le chef est le Pape, les colonels, quand le chef parle, n'ont qu'à exécuter la manœuvre..

Il répéta souvent cette comparaison dans ses conversations, sous une forme plus accentuée encore: "Un colonel qui désobéit à son chef sur le champ de bataille mérite d'être fusillé." Pourtant il ne s'illusionnait pas sur l'effet de la signature imposée, car, dès le 3 septembre, il s'écriait: "Nous allons à la révolution la plus dure, et la déclaration qu'a fait signer M. de Bonnechose, de concert avec M. Lavigerie, n'arrêtera rien: c'est un cautère sur une jambe de bois."

Les religieux s'étaient exécutés, selon le mot d'ordre. Le 30 août, c'est-à-dire huit jours à peine après la connaissance de la Déclaration, 152 adhésions de Congrégations d'hommes et 224 de Congrégations de femmes étaient déjà parvenues à l'archevêque de Paris. Le gouvernement français, qui le savait, n'avait pas encore bougé.

Ce jour-là, par une indiscretion regrettable qui ne modifiait en rien l'état des choses, un journal légitimiste de Bordeaux publia le texte de la Déclaration. Aussitôt, émotion simulée dans la presse de gauche, à laquelle le gouvernement n'avait rien caché des négociations, cris à la trahison, effroi calculé parmi les députés, terreur factice dans le ministère. On décida de tout renier. Le gouvernement fit insérer dans *le Journal officiel* qu'il n'était lié par aucun engagement, que sa liberté était pleine et entière à l'égard des religieux autres que les Jésuites. En d'autres termes, après les avoir trompés les uns et les autres, il se préparait à les expulser tous.

Mgr Lavigerie, si enclin à jeter les torts sur les religieux et les légitimistes, ne pouvait s'empêcher d'admettre que la plus grande part en revenait au gouvernement français. En effet, le 25 juin, celui-ci s'était engagé dans un discours public à *tolérer* les Congrégations qui se plieraient aux satisfactions demandées, et, ces satisfactions une fois obtenues, il reprenait sa parole et leur appliquait les décrets d'expulsion. Quand il s'agit de l'Eglise, les promesses faites ne sont que de l'encre sur du papier.

BIBLIOGRAPHIE

Comme le tome 1er, celui-ci est surtout fait d'après les sources originales, soit imprimées, soit, manuscrites. Avant tout, nous avons consulté les lettres, les cahiers et les notes du P. d'Alzon, ses écrits, les lettres de ses correspondants, les souvenirs des personnes qui le connurent bien. Parmi les imprimés qui nous informent le mieux sur sa vie, sur ses œuvres, sur les luttes religieuses auxquelles il fut mêlé, de 1851 à 1880, nous citerons les ouvrages suivants:

I. Écrits du P. d'Alzon.

Ouvrages posthumes:

- Méditations pour une retraite.* Paris, Bonne Presse, 1898. Nombreuses rééditions.
Méditations destinées aux Augustins de l'Assomption. Paris, Bonne Presse, 1902.
Circulaires aux religieux de l'Assomption. Paris, Bonne Presse, 1912.
Méditations s r la perfection religieuse. Paris, Bonne Presse, 2 volumes, 1925 et 1927.
Instructions aux Tertiaires de l'Assomption, 1878-1879. Paris, Bonne Presse, 1930.
Les instructions du samedi. Paris, Bonne Presse, 1932.

Brochures publiées de son vivant:

- Rapport de M. l'abbé d'Alzon, directeur*, p. 5-22, dans *Maison de l'Assomption*. Nîmes, Ballivet et Fabre, 1852.
Discours prononcé à la distribution des prix, le 16 août 1858, dans *Maison de l'Assomption*. Nîmes, Ballivet. 1858.
Discours prononcé à la distribution des prix, le 2 août 1859, dans *Maison de l'Assomption*. Nîmes, Ballivet, 1859.
Discours prononcé à la distribution des prix, le 1^{er} août 1861 dans *Maison de l'Assomption*. Nîmes, Glavel-Ballivet, 1861.
De l'œuvre des Bulgares. Discours prononcé à la distribution des prix, le 1^{er} août 1862. Nîmes, Roumieux, 1862.
Rome, Constantinople et la France. Discours prononcé à la distribution des prix, le 1^{er} août 1863. Nîmes, Roumieux, 1863.
La vie chrétienne. Discours prononcé à la distribution des prix le 31 juillet 1866. Nîmes, Roumieux, 1866.
Homélie prononcée au service funèbre..., le 23 juin 1866, pour le repos de l'âme de Gabriel Durand... , mis à mort en haine de la foi au Thibet. Nîmes, 1866.
Instruction prononcée à la clôture du Chapitre général des Augustins de l'Assomption, le 17 septembre 1868. Paris, Le Clère, 1868.
Des études catholiques après le Concile. Discours prononcé à la distribution des prix, le 30 juillet 1870. Nîmes, Lafare, 1870.

La suppression de l'Université et la fondation d'Universités catholiques. Discours prononcé à la distribution des prix, le 29 juillet 1871. Nîmes, Lafare, 1871.

Union des anciens élèves des maisons chrétiennes entre eux et avec leurs anciens maîtres. Discours prononcé à la distribution des prix, le 30 juillet 1872. Nîmes, Lafare, 1872.

Instruction prononcée à la clôture du Chapitre général des Augustins de l'Assomption, le 18 septembre 1873. Nîmes, Lafare, 1873..

Les espérances de la France. Discours prononcé à la distribution des prix, le 29 juillet 1874. Nîmes, Lafare, 1874.

Nombreux articles dans diverses revues:

Articles relatifs à l'enseignement et à l'éducation, dans *la Revue de l'Enseignement chrétien*. Nîmes, Giraud. Première série, 1851-1855, 4 volumes: t. I, p. 5, 177, 181, 467; t. II, p. 191, 257; t. III, p. 254; t. IV, p. V-VII. - Nouvelle série. Nîmes Giraud, 1871-1877, 12 volumes: t. 1, p. 4, 56, 115, 265; t. II p. 129; t. III, p. 27, 385, 447, 481; t. IV. p. 96, 241, 545; t. V, p. 310; t. VI, p. 118, 385; t. VII, p. 5; t. VIII, P. 193, 289. 356, 522; t. IX, p. 193, 534; t. X, p. 5; t. XII, p. 97, 193.

Aux lecteurs de la Revue et Œuvre du bon colportage, dans Revue des bibliothèques paroissiales et des faits religieux. Avignon, Seguin, 1853, p. 3, 433.

A propos des souvenirs du cardinal Wiseman, dans Revue catholique du Languedoc. Nîmes, Bedot, 1859, p. 25; voir aussi p. 254-256.

Saint Augustin et la liberté de conscience, dans Annales catholiques de Nîmes. Nîmes, Roumieux, 1862, p. 97.

Le mouvement religieux en Angleterre, dans Bulletin de l'Association catholique de Saint-François de Sales. Paris, année 1866, p. 180, 204, 231, 264; année 1867, p. 15, 46.

Série d'articles dans *l'Assomption*. Nîmes, Lafare, 1875-1880 3 volumes.

Série de prênes - au moins 83 - et nombreux articles sur des sujets divers, dans *le Pèlerin illustré*. Paris, 1877-1880, 4 volumes.

L'Université, séminaire de la Franc-Maçonnerie selon de maladroits défenseurs, dans la Gazette de Nîmes, numéros des 11, 14 et 16 avril 1875.

Dans la revue *La Croix*, Paris, 1880, les articles suivants: *La Croix*, p. 1-4; *La Russie, son passé*, p. 26-30, 35--47, 121-124; *La crise*, 2e fascicule, p. 1-7; *La Vie des Saints*, p. 20-25; *Encore la crise*, p. 97-101; *Conscience et légalité*, p. 116-120; *Toujours la crise*, p. 177-182; *Saint Pierre et saint Paul*, p. 187-190; *La persécution*, p. 257-262, 417-420; *La situation*, p. 337-340; *Mémoires du prince de Metternich*, p. 344-361; *Les sociétés secrètes et la société*, p. 459-462; *Etat-Dieu*, 497-501.

II. Ouvrages divers.

En sus des ouvrages mentionnés dans le tome 1^{er}, et sans avoir la prétention d'être complet, nous signalons les suivants:

L'Assomption et ses œuvres. Paris, Bonne Presse, 1893.

Les Augustins de l'Assomption. Origines, esprit et organisation, œuvres. Paris,

Bonne Presse, 1928.

E. BAILLY: *Saint Augustin et le P. d'Alzon*, dans *Revue Augustinienne*. Paris, 1902, 1. I, p. 337-374.

L. BASCOUL: *Vie de Mgr Besson*. Arras, Sueur-Charruey, 1902, 2 volumes.

E. BOUVY: *Le centenaire du P. d'Alzon, ses directions intellectuelles*, dans *Revue Augustinienne*, 1910, 1. XVII, p. 5-24.

F. CAYRE: *La spiritualité des religieux de l'Assomption*. Paris Desclée, 1931.

J. CLASTRON: *Vie de S. G. Mgr Plantier*, évêque de Nîmes. Nîmes, Bedot, 1882, 2 volumes.

H. - D. GALERAN: *Croquis du P. d'Alzon*. Paris, Bonne Presse 1924.

Th. GUANDERATH: *Histoire du Concile du Vatican*, traduction française. Bruxelles, Dewit, 5 volumes.

G. HAXOTAUX: *Histoire de la France contemporaine*. Paris Furne, 1904, t. 1 et II.

E. LACOSTE: *Le P. Vincent de Paul Bailly*. Paris, Bonne Presse 1913.

E. LACOSTE: *Le P. François Picard*. Paris, Bonne Presse, 1932.

E. LECANUET: *Montalembert*. Paris, Poussielgue, 3 volumes.

E. LECANUET: *L'Eglise de France et la troisième République*. Paris, Poussielgue, 1. 1 et II.

J. MAURAIN: *La politique ecclésiastique du second empire*. Paris, Alcan, 1930.

E. OLLIVIER: *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican*. Paris Garnier, 2 volumes.

A. PIEYRE: *Histoire de la ville de Nîmes*. Nîmes, Catelan, 1886 3 volumes.

R. P. ROVOLD: *Vie du T. R. P. Ange Le Doré*. Besançon, Jacques et Demontrond, 1925, 2 volumes.

Semaine religieuse de la ville et du diocèse de Nîmes. Nîmes, Lafare, 1865 sq.

J. TOURNIER: *Le cardinal Lavigerie et son action politique*. Paris, Perrin, 1913.

EUG. et FR. VEUILLOT: *Louis Veillot*. Paris, Lethielleux 4 volumes.

Liste des noms propres¹

A

Aali-Pacha
 Abraham
 Abraham (Comtesse)
 Affre (Mgr)
 Aillaud
 Airoilles (Liron d')
 Alauzier (Ripert d')
 Alexis
 Algarde
 Alhan (d')
 Allard
 Allemand (Louis)
 Allies
 Allou (Mgr)
 Alphonse de Liguori (S.)
 Alzon (2e vicomte d')
 Alzon (Augustine d')
 Alzon (Bruno d')
 Alzon (Edmond d')
 Alzon (Henri d')
 Alzon (Jean-François d')
 Alzon (Jules d')
 Alzon (Louise-Marie-Joséphine
 d'), voir Mme Faventine
 Alzon (Marie d')
 Alzon (Mlle d')
 Alzon (Mme Henri d')
 Alzon (Sœur Charlotte d')
 Amalric (Marie)
 Ambroise (S.)
 Ampère
 Annibal
 Antoine
 Antonelli
 Aoust
 Arabajiski
 Arboux (d')
 Argaud

Aristote
 Arnal du Curel
 Assas (Claude d')
 Assas (d')
 Astros (Mgr d')
 Aubanel
 Aubineau
 Audiffret (Abbé d')
 Augier
 Auguste
 Augustin (Dom)
 Augustin (S.)
 Augustine Bévier (Sœur)
 Avit (S.)
 Azaïs

B

Bachelier (Le P.)
 Bailly
 Bailly (Bernard)
 Bailly (Emmanuel)
 Bailly (Le P. Emmanuel)
 Bailly (Le P. Vincent de Paul)
 Ballerini
 Balthasar
 Baragnon (Numa)
 Baragnon (Pierre)
 Barante
 Barat (Mme)
 Barnabé (S.)
 Barnabo
 Barnouin
 Barolo (Mme de)
 Baronius
 Basile (S.)
 Bastard (Mlle de)
 Baudon
 Baunard (Mgr)
 Bautain
 Beaudouin (Mme)

¹ N.B. Le tome II de: R. P. Siméon VAILHE, *Vie du Père Emmanuel d'Alzon*, comporte un index des noms propres, avec références aux pages des volumes I & II de l'édition de la Bonne Presse. Cette numérotation n'est plus celle des volumes digitalisés mais la liste des noms propres présente un intérêt certain et ces noms pourront aisément être recherchés au moyen de l'index d'ADOBE. (Centre d'ALZON de Belgique-Sud, 22 avril 2002)

Beaufort
 Beauquier (Mme)
 Béchard
 Bégon de Blandas
 Bélisaire
 Bellaguet
 Bellarmin
 Bellile (Sœur)
 Belluomini (Le P.)
 Belviala
 Benjamin (Mgr)
 Benoît (S.)
 Benoît d'Azy
 Bensa
 Berger (Le P.)
 Bernard (Abbé)
 Bernard (S.)
 Bernardin de Saint-Pierre
 Bernel (Léon de)
 Bernin (Le)
 Bernis (de)
 Berthomieu
 Bérulle
 Besson (Mgr)
 Beugnot
 Bigot
 Bilio (Cardinal)
 Bizzarri (Mgr)
 Blanchard
 Blanche de Castille
 Blanchet
 Bloum (Comte de)
 Bonald (Cardinal de)
 Bonald (Vicomte de)
 Bonald (Victor de)
 Bonaparte
 Bonnechose (Cardinal de)
 Bonnet
 Bonnetty
 Borderies
 Boré (Eugène)
 Boré (Léon)
 Borrelly (Le Fr. Victor)
 Bosco (Don)
 Bossuet
 Boucarut
 Bouillierie (Mgr de la)
 Bouix
 Boulet (Le Fr. Jules)
 Bourbon-Conti

Bourret (Cardinal)
 Bourrienne
 Boussinet
 Boutard
 Bouvy (Le P. Edmond)
 Boyer
 Boyer (Abbé)
 Boyer (Ferdinand)
 Boyer (Le P.)
 Boyer (Mme)
 Bréda
 Brennus
 Brignoles (de)
 Brisson (Le P.)
 Brodenham
 Brun (Le P. Henri)
 Brunel
 Bruno (S.)
 Brunoni (Mgr)
 Bruyère
 Buchez
 Buffon
 Bunsen
 Byron

C

Cabrières (Mgr de)
 Cafasso (Bienheureux)
 Caïphe
 Calvières
 Calvin
 Cambis (Abbé de)
 Cambis (de)
 Cambis (Henri de)
 Canova (Mgr)
 Canrobert
 Capalti (Cardinal)
 Capellari, voir Grégoire XVI
 Carbonnel
 Cardenne (Le Fr. Victor)
 Carl
 Carné
 Carnot (Hippolyte)
 Cart (Mgr)
 Castracane (Cardinal)
 Catherine (Sœur)
 Caton
 Caussette (Le P.)
 Cavaignac
 Cayré (Le P. Fulbert)
 Cazal (Mlle)

Cazalès
 Cervantès
 César
 Chaffoy (Mgr de)
 Chaillot
 Chaîne (Le P. Vincent)
 Chambord (Comte de)
 Champagne
 Champvans (Baron de)
 Chantal (Sainte Jeanne de)
 Chapot
 Charbonnel (Mgr)
 Charcot
 Chardon
 Charlemagne
 Charles Borromée (S.)
 Charles III
 Charles X
 Charles-Albert
 Charraix
 Chateaubriand
 Chatrousse (Mgr)
 Chaulnes
 Chesnel
 Chilier (Le P. Jacques)
 Chocarne (Le P.)
 Chrysostome de Barjac (Le P.)
 Cicéron
 Clastron
 Clausel de Montais (Mgr)
 Clément d'Alexandrie
 Clément VIII
 Clément XIV
 Clerc
 Clovis
 Cochin (Augustin)
 Cœur (Mgr)
 Colbert, voir Barolo
 Colin
 Colombe (Sœur)
 Combal
 Combalot
 Combescure, voir Guibal
 Combié (Juliette)
 Condren (Le P. de)
 Conil
 Conny (Mgr de)
 Conti
 Coriolis
 Correnson (Henri)

Correnson (Marie)
 Corrieux
 Corsi (Cardinal)
 Cottolengo
 Coudera de Latour-Lisside
 Coulomb (Louise)
 Cousin
 Crassus
 Curnier
 Cusse (Le P. René)
 Cyprien (S.)
 Czartoryski

D

Dalila
 D'Andrea (Cardinal)
 Danjou
 Dante
 Darboy (Mgr)
 Darras
 Daubrée
 Daudé
 Daudé d'Alzon, voir Alzon
 Daudé de la Coste (Jacques)
 Daudé de la Coste (Jean Ier)
 Daudé de la Coste (Jean II)
 Daudé de la Coste (Jean III)
 Daudé de la Coste (Jean IV)
 Daudé de la Valette, voir
 Lavalette
 Daudé de Monteil
 Daudé de Villard
 Daudé du Poussay
 Daudet
 Daudet (Abbé)
 De Angelis (Cardinal)
 Debelay (Mgr)
 Dechamps (Mgr)
 Deguerry
 Delahaye
 Delangle
 Delavigne (Casimir)
 Delpit
 Demians
 Démosthène
 Deplace
 Desaire
 Descamps (Le P. Pierre)
 Deschamps (Le P.)
 Desgenettes
 Desprez

Didron
 Dimitroff (Le P. Luigi)
 Dingsbey (Lord)
 Dominique (Le P.)
 Dominique (S.)
 Doney (Mgr)
 Donnet (Cardinal)
 Donoso Cortès
 Dreux-Brézé (Mgr de)
 Dübner
 Dubois
 Dubuis (Mgr)
 Ducauroy
 Dudon (Le P.)
 Dufaure
 Dufêtre
 Duffy
 Duine
 Dulac (Melchior)
 Dulimbert
 Dumazer (Le P. Alexis)
 Dupanloup (Mgr)
 Duquesnay
 Duruy

E

Eckmühl (Louis d')
 Elisabeth de la Croix (Sœur)
 Emmanuel-Marie de la
 Compassion (Sœur), voir
 Correnson.
 Enée
 Esgrigny (De Jouenne d')
 Estrées (Duc d')
 Etienne
 Eudoxie
 Eugénie
 Eutychie (Sainte)
 Everlange (Abbé d')
 Evesque de Cerisières
 Evesque de Cerisières (Cécile)
 Eyssette

F

Fabius Cunctator
 Fabre (Abbé)
 Fabre (Joséphine)
 Fajon
 Falconnier
 Falguières
 Falloux

Faventine
 Faventine (Chevalier de)
 Faventine (Clément de)
 Faventine (Jean-Maurice de)
 Faventine (Jeanne-Clémence de),
 voir Mme Henri d'Alzon
 Faventine (Mme de)
 Faventine (Pierre-Jacques de)
 Fénelon
 Féret
 Fernand
 Ferrari (Le P.)
 Ferry (Jules)
 Fessler (Mgr)
 Fiévée
 Fillion (Mgr)
 Fioramonti (Mgr)
 Flourens
 Fontenelle
 Forcade (Mgr)
 Foresta (Le P. de)
 Fornari (Cardinal)
 Fortoul
 Foscolo (Mgr)
 Fournéry
 Fournier (Mgr)
 Franchi (Cardinal)
 François (S.)
 François de Sales (S.)
 François de Sales Gavette (Le Fr.)
 François Xavier (S.)
 Frédault
 Freppel (Mgr)
 Freslon
 Freycinet
 Freyd (Le P.)
 Fuad-Pacha

G

Gabriel
 Gabrielli (Cardinal)
 Gadilhe
 Galabert (Le P. Victorin)
 Galeran
 Gallois (Le P. Augustin)
 Garibaldi (Mgr)
 Garnier (Paulin)
 Gaspard de Bufalo
 Gaultier (Le P.)
 Gaume
 Gautier

Gavette, voir François de Sales
 Gay (Mgr)
 Genoude
 Gerbet (Mgr)
 Germain
 Germer-Durand
 Germer-Durand (Daniel)
 Germer-Durand (Le P. Joseph),
 Germer-Durand (Mme)
 Gignoux (Mgr)
 Gilbert
 Gilly (Mgr)
 Ginestous
 Ginouilhac
 Gioberti
 Girardin (Mgr de)
 Giraud
 Giry (Maurice de)
 Giry (Mme de)
 Gladstone
 Godin
 Gœthe
 Goiffon
 Gonzague (Sœur)
 Goschler
 Goubier
 Goudin
 Gouraud (Henri)
 Gouraud (Mme)
 Gourju
 Gousset (Cardinal)
 Goyon
 Gozé
 Granderath (Le P.)
 Grandmaison
 Grangent
 Gratry
 Grégoire de Nazianze (S.)
 Grégoire XVI
 Gros (Abbé)
 Gros (Mgr)
 Guéranger (Dom)
 Guérin (Eugénie de)
 Guerrin (Mgr)
 Guibal de Combescure
 Guibal de Combescure (Marie
 Elisabeth)
 Guibert (Cardinal)
 Guichard de la Linière
 Guillermin

Guiraud
 Guizard
 Guizot

H

Halluin (Le P.)
 Hamon
 Hante (Adrien de la)
 Hassoun (Mgr)
 Hedde
 Hélène (Sainte)
 Hélène (Sœur)
 Henri
 Henri (Abbé)
 Henri III
 Henri IV
 Henri V
 Hérode
 Hippolyte (Le P.), voir Saugrain
 Hohenlohe (Cardinal de)
 Homère
 Horace
 Howard (Cardinal)
 Hubé (Le P.)
 Hulst (Abbé d')

I

Ianski (Bogdan)
 Ignace (S.)
 Isabelle

J

Jacob
 Jacobini (Mgr)
 Jacques
 Jandel (Le P.)
 Jaricot (Pauline)
 Jean (Le Fr.)
 Jean (S.)
 Jean de la Croix (S.)
 Jean-Baptiste (S.)
 Jean-Baptiste de La Salle (S.)
 Jean-Chrysostome (S.)
 Jérôme (S.)
 Job
 Joseph (S.)
 Joseph d'Arimatee
 Joseph II
 Josué
 Jourdain
 Jourdan (Le P. Raphaël)

Jourdan (Marie de)
Jules III

K

Kajziéwicz (Le P.)
Keller
Kenrick (Mgr)
Khozmian (Le P.)

L

La Bruyère
La Fayette
La Ferrière
La Ferronays
La Gournerie
La Guéromière
Labbé
Labourdonnais
Lacordaire
Lacoste, voir Daudé de la Coste et
d'Alzon
Lactance
Ladoue
Lagarde
Laget
Lamartine
Lambruschini
Lamennais
Lamoricière
Lamothe
Lampre (Le P. Barthélemy)
Landriot (Mgr)
Langénieux
Laporte
Larcy
Laresche
Larochetière (Brochet de), voir
Sœur Marie de Jésus
Latour d'Auvergne-Lauraguais
(Mgr de)
Latour du Pin
Latour du Pin-Chambly
Lauraguais
Laurent
Laurent (Le P. Charles)
Lavalette (Daudé de)
Lavalette (Etienne Daudé de)
Lavigerie
Laville (Le Fr. Marie)
Le Doré (Le P.)
Le Play

Le Prévost
Lebaudy
Lebrun
Lecanuet (Le P.)
Lechevalier
Lecourtier (Mgr)
Ledru-Rollin
Lemann
Lenormant
Léon (Fr.)
Léon XII
Léon XIII
Lequeux
Lesage
Lesquen (Mgr de)
Lethielleux
Lévy (Le P. Marie-Joseph)
Lioger (Sœur Marie-Véronique;
Llabour
Lorrain (Claude)
Louis (S.)
Louis XIII
Louis XIV
Louis XV
Louis XVI
Louis-Bonaparte, voir Napoléon
III
Louise (Sœur)
Louis-Philippe
Loupot
Loyson
Luca (Mgr de)
Lucinière (Mlle de)
Luther
Lützow

M

Mabile (Mgr)
Mabillon
Mac-Carthy
Macchi (Mgr)
Mac-Mahon
Mahomet
Mai (Cardinal)
Maignen
Maistre (Joseph de)
Malassigné (Le P. Athanase)
Malbosc (Mme de)
Malczinski
Malebranche
Malibran

Manning (Mgr)	Micara (Cardinal)
Mansart	Michel
Manse	Michel-Ange
Mansi	Michelle
Manzoni	Mickiewicz
Marc-Aurèle	Migne
Marcel (Le P.)	Milleret de Brou, voir Marie Eugénie de Jésus
Maret (Mgr)	Minerve
Maret (Mgr)	Mingasson
Marguerite (Sœur)	Mirman
Marie de Jésus (Mère)	Mistral (Frédéric)
Marie de l'Annonciation (Sœur)	Moigno
Marie des Anges (Sœur)	Moïse
Marie- Emmanuel d'Everlange (Sœur)	Molière
Marie-Eugénie de Jésus (Mère)	Molleville
Marie-Madeleine (Sœur)	Monnier (Jules)
Marie-Thérèse de Commarque (Sœur)	Montaigne
Marie-Véronique (Sœur), voir Lioger	Montalembert
Marion	Montesquieu
Marriott	Monteynard
Martin (Abbé)	Montlosier
Martin (Le P. Ulysse)	Montpellier (Abbé de)
Martin (Le P.)	Moreau (Le P.)
Martin (Mgr)	Morelot
Martin (S.)	Morlot (Mgr)
Martin (Valentine)	Mortara
Martin de Noirliou (Abbé)	Mullois
Martinelli (Cardinal)	Mun (Albert de)
Martinet	N
Mathieu (Anselme)	Naboth
Mathieu (Cardinal)	Nanquette (Mgr)
Matthieu (S.)	Napoléon Ier
Maubon (Le P. Joseph)	Napoléon III
Mazel	Narbonne-Lara
Mazelier	Nemrod
Meignan (Mgr)	Newman
Meirieu (Mgr)	Nicodème
Melun (Vicomte de)	Nicolas
Ménard	Nicolas (Abbé)
Ménard (de)	Nicolas (Auguste)
Mencacci	Niebuhr
Mercurelli (Mgr)	Noé
Merignargues	O
Merlin	O'Connell
Mermillod (Mgr)	Odescalchi (Cardinal)
Metternich	O'Donnell (Le P.)
Meurin (Mgr)	Olier
	Olivaint (Le P.)

Olivieri (Le P.)
 Ollivier (Emile)
 Origène
 Orioli (Mgr)
 Ovide
 Ozanam

P

Pacca (Cardinal)
 Pacifici (Mgr)
 Pagézy
 Pantagruel
 Pantéléïmon
 Parieu
 Parisis (Mgr)
 Pascal
 Pascal (Henri)
 Patrizzi-Montoro
 Paul (S.)
 Paul de la Croix (S.)
 Paul V
 Paule (Sainte)
 Pauline
 Paulinier (Mgr)
 Payan d'Augery
 Pécoul
 Pèlerin (Paul de)
 Pelleuc
 Pellico (Silvio)
 Pénélope
 Pergenne
 Pernet (Le P. Etienne)
 Persigny
 Petétot (Le P.)
 Petit (Mgr)
 Pétrarque
 Peyries
 Philippe
 Philippe (Le Fr.)
 Philippe Néri (S.)
 Photius
 Picard (Le P.)
 Piccirillo (Le P.)
 Picot
 Pie (Cardinal)
 Pie IX
 Pie VII
 Pierre (S.)
 Pierre Fourier (S.)
 Pieyre
 Pilate

Pimodan
 Pitra (Cardinal)
 Plantier (Mgr)
 Platon
 Polignac
 Pollen
 Polycarpe Hudry (Le Fr.)
 Pontlevoy (Le P. de)
 Pontmartin
 Popiel
 Popoff (Mgr Raphaël)
 Portalès
 Poujoulat
 Poulin
 Pradel
 Prilly (Mgr de)
 Privat
 Privat (Abbé)
 Prouvèze (Le Fr. Louis)
 Pugier
 Puységur (Alix de)
 Puységur (Anatole Chastenet de)
 Puységur (Jean de)
 Puységur (Marthe de)
 Puységur (Mme Anatole de), voir
 Marie d'Alzon

Q

Quaglia (Cardinal)
 Quélen (Mgr de)
 Quinn (Mgr)
 Quinsonas (Mlle de)

R

Ramadié
 Ramel
 Rancé (Abbé de)
 Raphaël
 Raspail
 Ratisbonne
 Rauscher (Cardinal)
 Rauzan (Le P.)
 Ravignan (Le P. de)
 Reboul (Abbé)
 Reboul (Jean)
 Régis (Eulalie de)
 Régis (Le P.)
 Reisach (Cardinal de)
 Réveilhe (Mme)
 Revoil
 Reynaud

Riancey
 Ricci (Mgr)
 Richardson
 Richelieu
 Rio
 Robin
 Roch (Dom), voir Boussinet.
 Roche (Mlle de)
 Rodier (Clément)
 Rodier (Mme)
 Rohan (Cardinal de)
 Rohan (Duc de)
 Rohrbacher
 Rolland (Mme)
 Romulus
 Rossi
 Rouland
 Roumanille
 Rousseau (Jean-Jacques)
 Roussel
 Roussy (de)
 Roussy (Félix de)
 Roux-Lavergne
 Rozaven (Le P.)
 Rubini

S

Saben
 Sacconi (Cardinal)
 Saint-Marc Girardin
 Saint-Simon (Henri de)
 Saint-Simon (Louis de)
 Salinis (Mgr de)
 Salives
 Salvandy
 Salvayre
 Salviatti
 Samson
 San-Severino
 Saugrain (Le P. Hippolyte)
 Saut
 Sauvage
 Schiller
 Schlosser
 Schwarzenberg (Cardinal)
 Scorbiac (Abbé de)
 Scott (Walter)
 Seguin
 Ségur (Mgr de)
 Semenenko (Le P.)
 Senestrey (Mgr)

Sepiacchi (Cardinal)
 Séraphine (La Mère)
 Sergent (Mgr)
 Serres (Abbé de)
 Serres (de)
 Serres (Séverin de)
 Sévigné (Mme de)
 Sibour (Abbé)
 Sibour (Mgr)
 Siméon
 Simeoni (Mgr)
 Simon (Jules)
 Singla
 Sokolski (Mgr)
 Soubiranne
 Soulas (André)
 Stafford (Mlle)
 Steins (Mgr)
 Stellati (Le P.)
 Stolberg
 Strossmayer (Mgr)
 Surrel (Le P.)
 Surville
 Suzon
 Swetchine (Mme)

T

Tacite
 Talbot (Mgr)
 Tallenay
 Tanfin
 Teissier
 Terris (Mgr)
 Tertullien
 Tessan (Abbé de)
 Theiner
 Thénard
 Théognoste
 Thérèse (Sainte)
 Thérèse (Sœur)
 Thérèse-Emmanuel O'Neill
 Thésée
 Thibault (Mgr)
 Thibon
 Thiébault
 Thiébaud
 Thiers
 Thomas
 Thomas d'Aquin (S.)
 Thuillier
 Thunot

Tissot (Le P.)
 Torcy
 Tourbez (Le P.)
 Tournier
 Trajan
 Trioche (Mgr)

U

Uccelli

V

Vacherot
 Valadier
 Valat (Louise)
 Valerga (Mgr)
 Valérie (Sœur)
 Varin (Le P.)
 Varin d'Ainvelle
 Varin d'Ainvelle (Mme)
 Vaulchier (Dom de)
 Ventura (Le P.)
 Vénus
 Verdilhant
 Vermot
 Vernières (Abbé)
 Véron
 Véronique (Sœur)

Veillot (Eugène)
 Veillot (Louis)
 Victor-Emmanuel II
 Vidal (Le P.)
 Vignaud (Cécile), voir Mme
 Germer-Durand
 Villemain
 Vincent (Baron de)
 Vincent (S.)
 Vincent de Lérins
 Vincent de Paul (S.)
 Virgile
 Vitte (Mgr)
 Voltaire

W Y Z

Wallon
 Weld (Cardinal)
 Wiseman (Cardinal)
 Yzalguier
 Zacharie

TABLES DES MATIERES

Vailhé - Vie du P. d'Alzon T. 2	1
DÉCLARATION DE L'AUTEUR	3
CHAPITRE PREMIER Déclin d'un saint évêque (1849-1855)	4
Aperçu général de la période comprise entre 1850 et 1863. - Le Concile provincial d'Avignon, rôle du P. d'Alzon et quelques déconvenues. - Rétablissement de la liturgie romaine et approbation d'un Propre des saints diocésain. - Adoption de la vie commune dans le clergé nîmois. - Part du P. d'Alzon dans quelques réformes et dans quelques fondations diocésaines. - Refus de la succession éventuelle de son évêque. - Voyage de Rome accompli en 1855 au nom et pour les intérêts du diocèse. - Vicaire capitulaire, après la mort de Mgr Carl.	4
CHAPITRE II Débuts d'un évêque gallican (1855-1859)	13
L'abbé Plantier, "un des princes de l'éloquence sacrée" et gallican, nommé à l'évêché de Nîmes. Contrariété éprouvée par le P. d'Alzon. - Par ordre supérieur, il accepte de rester vicaire général. - Son abnégation lui vaut l'affection publiquement exprimée de l'évêque. - Douceur et science de Mgr Plantier. En quoi consistait son gallicanisme et comment il évolua vers le camp opposé. - Opposition du P. d'Alzon, aux tendances antiromaines du gouvernement français. - Il demande à Montalembert de redevenir le chef des catholiques. - Philippique de Montalembert contre le clergé. - Ni adhésion absolue au pouvoir ni opposition à outrance. - Eloignement mystérieux du comte.	13
CHAPITRE III La Congrégation des hommes: les ouvriers et les œuvres (1851-1864)	22
Pénurie de vocations ecclésiastiques. - Vêtures et professions assumptionistes, de 1850 à 1880. - Comme au temps du <i>Poverello</i>. - Vocation du petit meunier. - Les vocations des collèges de l'Assomption. - Les vocations manquées: l'abbé Gay; l'abbé Moigno, fondateur du <i>Cosmos</i>; le futur cardinal Mermillod. - Les vocations qui réussissent: un docteur en médecine; les deux Bailly ou acte de charité qui rapporte deux vocations; le professeur de liturgie et de plain-chant. - Le collège du faubourg Saint-Honoré, à Paris, et son directeur, le P. Charles Laurent. - A Clichy, dans la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul. - Brillants succès du début et piétinement sur place. - Fermeture du collège et grandeur d'âme de quelques religieux. - La résidence d'Auteuil. - L'aventure de Rethel. - Les colonies d'étudiants romains. - Affection de Pie IX pour le P. d'Alzon.	22
CHAPITRE IV Essai d'Université libre (1850-1855)	37
Projet d'Université catholique. - Efforts des catholiques pour obtenir la liberté de l'enseignement supérieur. - Le Concile d'Avignon projette l'érection d'une Faculté catholique de théologie, qui n'est pas agréée par le SAINT-SIÈGE. - Maison de hautes études théologiques, littéraires et scientifiques établie à l'Assomption de Nîmes. - Organisation et cours de cette Faculté. - Personnel enseignant composé de docteurs, agrégés et licenciés. - Roux-Lavergne, d'Yzalguier et Allemand. - Abondance de maîtres et pénurie d'élèves; l'insuccès final. Ecole préparatoire aux écoles du gouvernement.	37
CHAPITRE V "La Revue de l'Enseignement chrétien" et la querelle des classiques (1851-1855)	47
La Revue de l'Enseignement chrétien avait pour fin la restauration du règne de Jésus-Christ dans les études. - Nombre restreint de ses abonnés et modifications qui diminuent la part réservée aux études littéraires et classiques. - Raisons de la disparition de la revue. - Idées du P. d'Alzon sur les classiques païens et chrétiens. - Essais d'une bibliothèque classique chrétienne. - Origines de la querelle des classiques, mêlée universelle. - Part de la revue et du P. d'Alzon à la polémique. - Intervention de l'évêque d'Orléans contre lui. - Déviation voulue de la controverse contre Louis Veuillot et les défenseurs des doctrines romaines. - Réponse modérée du P. d'Alzon. - Rome blâme la manœuvre de Mgr Dupanloup et demande la cessation d'une polémique sans objet.	47
CHAPITRE VI Le travail quotidien: le collège	58
Attachement inébranlable du P. d'Alzon à son collège de Nîmes. - Pèlerinages à Notre-Dame de Rochefort, retraites à la Chartreuse de Valbonne. - Le festin de Balthasar. - Fêtes religieuses. - Des maîtres qui deviennent élèves. - En trente ans, les collégiens de Nîmes donnent aux pauvres et aux bonnes œuvres près d'un million de francs de notre monnaie. - Le groupe des douze et la société des vingt-quatre. - Soirées littéraires d'hiver et matinées d'études d'été. - Amour de la liturgie romaine. - Prédications ordinaires et extraordinaires. - Discours de distribution de prix: le zèle pour la vérité et l'aumône spirituelle. - L'avenir de l'art chrétien. - Réception de Louis Veuillot au collège. - Apothéose de Mistral et des poètes provençaux. - Banquet et association des anciens élèves.	58
CHAPITRE VII Le travail quotidien: prédications et œuvres de zèle	68
"Parler m'a toujours plus fatigué qu'écrire", dit le P. d'Alzon qui, en trente ans, a donné plus de cinq mille sermons. - Nombre de retraites, Carêmes, mois de Marie, etc. - A qui s'adressait-il et de quoi parlait-il? - Appréciations de contemporains sur son éloquence. - Plan de conquête des protestants:	

orphelinats de garçons et de filles; conférences de Nîmes; projet d'apostolat intellectuel; missions. - L'Assomption ne sera pas une simple Congrégation de missionnaires. - Oeuvres destinées à développer le culte du Saint Sacrement: l'adoration nocturne à domicile; exposition et adoration nocturnes du Saint Sacrement; exposition diurne du Saint Sacrement et l'œuvre des Tabernacles; Association des Adoratrices du Saint-Sacrement.	68
CHAPITRE VIII Les œuvres sociales	79
Programme d'œuvres sociales établi par le P. d'Alzon en 1853. - L'œuvre des journaux. - L'Association des bibliothèques paroissiales. - Fondation de la Revue des bibliothèques paroissiales. - Le colportage catholique et son organisation. L'œuvre des militaires. - La Congrégation des bonnes domestiques. - Les veilleurs et les veilleuses des malades à domicile. - Les ornements liturgiques et la tisseranderie religieuse. - Orphelinats agricoles et patronages.	79
CHAPITRE IX Fondation de l'Association de Saint-François de Sales (1853-1860)	88
Propagande protestante dans le Midi, association de prières établie par le P. d'Alzon pour l'enrayer. - L'Association de Saint-François de Sales inaugurée en janvier 1855, sous la direction du P. d'Alzon, par trois pensionnaires de Saint-Maur. - L'association est dès lors une œuvre de foi contre les protestants et une société de charité. - Entretien du P. d'Alzon avec Pie IX sur cette œuvre, en mai 1855; sa circulaire à l'épiscopat français, octobre 1855. - Zèle de l'abbé Mermillod pour l'œuvre. - En quoi elle s'apparente au Bonifatius-Verein allemand. - Le centre de l'œuvre est transféré à Paris, et, sur la demande du P. d'Alzon, Mgr de Ségur en est nommé directeur en 1857. - Part prise par le P. d'Alzon et ses religieux à l'organisation du secrétariat général, leur travail désintéressé. - "A quoi la Congrégation des Assomptionnistes est-elle bonne, si elle ne se compromet pas pour la cause de l'Eglise?" - L'association devient une véritable propagation de la foi à l'intérieur: l'impiété et l'incrédulité modernes sont combattues, de même que l'hérésie protestante. - L'orphelinat des petites protestantes à Nîmes, berceau de l'œuvre.	88
CHAPITRE X La crise (1853-1860)	100
Santé usée par un travail excessif. - La machine se détraque, commencement de congestion cérébrale, mai 1854. - Le P. d'Alzon est condamné à l'oisiveté forcée des stations balnéaires, qu'il fréquentera dorénavant jusqu'à sa mort. - Trois ans de lutte contre la maladie. - A la station thermale de Lamalou. - Crise financière à Nîmes et à Paris, expertise des deux établissements. - Catastrophe imminente du collège de Nîmes, divers projets de renflouement. - Tentative de séparer le P. d'Alzon de ses religieux. - Sauvetage inespéré du collège de l'Assomption, octobre 1857.	100
CHAPITRE XI Projets d'union avec divers Instituts religieux (1853-1868)	110
Essai d'union avec les religieux du Calvaire. - La Congrégation de Sainte-Croix du Mans. - Deux paralytiques qui cherchent à s'appuyer mutuellement. - Le projet d'union écarté au moment même d'aboutir. - Les Résurrectionnistes polonais et leurs premières relations avec les Assomptionnistes. - Points d'accord et divergences fondamentales entre les deux Instituts. - D'anciens insurgés qui trouvent les Français trop remuants. - Rupture momentanée des pourparlers. - Le P. d'Alzon voudrait rétablir en France les Augustiniens, et Pie IX lui confier la réforme des Ermites de Saint-Augustin. - Ses rapports avec eux, de 1855 à 1868.	110
CHAPITRE XII Approbation de Rome et organisation de l'Institut	121
Supplique pour obtenir la reconnaissance de Rome. - Les évêques relèvent la vertu du fondateur et son attachement inébranlable au Saint-Siège. - Le consultant romain demande la reconnaissance, parce que seule, parmi les Congrégations modernes, l'Assomption se rapproche des anciens Ordres réguliers, 1857. - Supplique pour demander l'approbation de l'Institut, qui est accordée en 1864. - Dépôt et retrait des Constitutions avant le Concile du Vatican. - Fin et constitution de la Congrégation d'après ses règles et les décisions des Chapitres généraux. - Son organisation projetée et celle qui a été réalisée. - Etudes littéraires, philosophiques et théologiques.	121
CHAPITRE XIII Luites pour l'indépendance de l'Eglise (1859-1863)	131
Guerre "antichrétienne" de la France contre l'Autriche. Le P. d'Alzon voudrait une manifestation collective et publique contre la politique antiromaine du pouvoir; encouragements du Saint-Siège à la provoquer. - Adresse de sympathie des Nîmois en faveur du Pape. - La brochure napoléonienne, Le Pape et le Congrès, et l'émotion qu'elle suscite dans le diocèse de Nîmes. - Condoléances pour la suppression de l'Univers. - Création du Denier de Saint-Pierre. - Jean de Puysegur à Castelfidardo. - Bref élogieux de Pie IX au P. d'Alzon et aux Nîmois. - Faut-il favoriser un voyage du Pape en France? - La lutte s'accroît entre le gouvernement et l'Eglise. - Félicitations du P. d'Alzon à Mgr Pie. - Sa lettre au ministre de la Justice. - Sa candidature au Conseil général de l'Hérault. - Mesures prises par le pouvoir contre les sociétés de charité, réaction qu'elles soulèvent à Nîmes. - Bonne entente de l'évêque et du vicaire général. - Trois poursuites organisées en un an par le préfet du Gard contre le P. d'Alzon et trois procès rentrés par l'administration. - L'affaire du Fils de Giboyer.	131
CHAPITRE XIV Jérusalem ou la Bulgarie?	144

Projets de rachat du Cénacle et du tombeau de la Sainte Vierge à Jérusalem. - Les petits Syriens au collège de l'Assomption. - Futur Séminaire maronite au Cénacle. - Substitution de la Bulgarie à la Terre Sainte. - Les auteurs du changement. - Négociations secrètes de Rome. - Annonce officielle de la mission de Bulgarie: "Je bénis vos œuvres d'Orient et d'Occident." - Audience privée de Pie IX. - Partage de la mission d'Orient avec les religieux polonais qui délèguent aussitôt l'un des leurs à Constantinople. - Les Polonais se réservent la mission slave et laissent aux Assomptionnistes l'apostolat auprès des Grecs et des Roumains. - Désintéressement chevaleresque du P. d'Alzon. - Les Résurrectionnistes ne veulent plus de l'union des deux Congrégations. - Le passé de l'Eglise bulgare, son état en 1863.	144
CHAPITRE XV Stamboul et la question d'Orient (1863).	154
Plan général contre le schisme phorien. - Pour arrêter la marche de la Russie sur Constantinople, il faut fortifier la Turquie en ramenant au catholicisme ses sujets orthodoxes et en créant des Eglises orientales catholiques. - Départ du P. Galabert pour Constantinople, décembre 1862. - Voyage du P. d'Alzon: le Parthénon d'Athènes et Byzance sous la neige. - Carême prêché dans l'église Saint-Jean-Chrysostome et visite des communautés catholiques. - Négociations avec les Bulgares, l'affaire manquée de Sistovo. - Emplacement du futur Séminaire gréco-bulgare à Chalcédoine. - Entretien avec le grand vizir de Turquie. - Voyage à Rome et remise au Pape et à la Propagande d'un mémoire sur la situation religieuse en Orient: mauvais accueil que reçoit ce rapport; son contenu. - Abandon du futur Séminaire gréco-bulgare de Chalcédoine. - Nouvelle direction prise par les œuvres bulgares: la fondation de Philippopoli, automne 1863. - L'école catholique de garçons de cette ville. - Voyage manqué en Orient, en compagnie de Louis Veuillot, printemps 1864. - Programme du P. d'Alzon en Orient réalisé aujourd'hui par ses fils.	154
CHAPITRE XVI Fondation des Oblates de l'Assomption (1863-1869)	168
Collaboration manquée avec les religieuses de l'Assomption en Orient. - A quelles œuvres elles se seraient appliquées et quelles œuvres on aurait réservé aux Oblates. - Les débuts de l'œuvre des Oblates à Nîmes, premier échec. - Les rapports prévus des Oblates avec les religieuses de l'Assomption, place qu'elles auraient occupée dans leur Congrégation. Reprise de l'œuvre au Vigan, son inauguration le 24 mai 1865. - Les premières Sœurs, leur maîtresse des novices. - Marie Correnson destinée à être la fondatrice. - Premières professions en 1867. - Portrait des Oblates telles que les voulait le P. d'Alzon. - Le P. Galabert nommé conseiller et théologien consultant de l'évêque des Bulgares unis à Rome; visite du vicariat apostolique. - Départ pour l'Orient des premières Oblates, leur établissement à Andrinople, mai 1868.	168
CHAPITRE XVII Les religieuses de l'Assomption (1851-1869)	183
L'œuvre des religieuses de l'Assomption est toujours l'œuvre du P. d'Alzon, sa fréquente correspondance avec la fondatrice et d'autres Sœurs. - Fondation de la maison de Nîmes, qui est spécialement consacrée à l'adoration du Saint Sacrement; forte direction imprimée aux Sœurs et aux élèves. - Situation officielle du P. d'Alzon dans l'Institut des Sœurs, place privilégiée qui lui est réservée par l'autorité diocésaine. - Ses démarches pour obtenir le décret de louange, en 1855. - Démêlés survenus à l'occasion de la demande d'approbation à Rome en 1866; part décisive qu'il y prend, ainsi que Mgr Plantier. - Heureuse solution de l'affaire. - Il accepterait, non le titre de supérieur, mais celui de fondateur, avec les responsabilités que ce titre comporte; il était jusqu'alors et il reste jusqu'à sa mort le conseiller de la fondatrice. Difficultés survenues et résolues d'une manière surnaturelle.	183
CHAPITRE XVIII Nouvelles fondations (1862-1868)	193
CHAPITRE XIX Amour de Rome et des amis de Rome	205
La vie du P. d'Alzon est incompréhensible si l'on ne tient compte de son amour pour le Vicaire du Christ - Neuf voyages à Rome, le voyage triomphal de 1862. - "Voilà d'Alzon! c'est notre ami." - Il sacrifie, en diverses circonstances, ses propres sentiments à l'esprit d'apaisement manifesté par le Pape. - Il empêche, en 1858, la reconnaissance par Rome des Facultés théologiques de l'Etat, foyer de gallicanisme. - Reprise de la lutte, par le préfet du Gard, contre Mgr Plantier et ses collaborateurs; Nîmes transformée en place assiégée. - Le Crucifix de l'Algarde; défilé des fidèles devant leur pasteur: - Recrutement des zouaves pontificaux, lettre du P. d'Alzon à Maurice de Giry. - Départ pour Rome du P. Vincent de Paul Bailly et des volontaires nîmois, 1867. - "J'achèverai de me ruiner pour le Pape, jamais vocation n'a été plus belle! - Rapports avec le Séminaire français. - <i>Sentiendum cum Petro</i>. - Luites sur tous les champs de bataille romains, surtout contre le gallicanisme juridique. - Comment il soustrait, au nom de Rome, une communauté religieuse à la juridiction ordinaire d'un évêque. - Il engage Louis Veuillot à se soumettre à une réprimande de Pie IX. - Enquêtes canoniques faites au nom de Rome sur des candidats proposés pour l'épiscopat.	205
CHAPITRE XX La famille - L'homme intime	216

Devoirs de fils et de religieux du P. d'Alzon. - Sainte mort de sa sœur Augustine. - Pénible vieillesse de la vicomtesse d'Alzon, sa mort douloureuse. - Consolations du fils auprès de sa mère. - Mort douce et pieuse du vicomte d'Alzon. - Famille du comte de Puységur. - Brusque disparition de la plus jeune sœur du P. d'Alzon. - La retraite de Lavagnac. - Un grand-vicaire qui gagne une poupée à la loterie. - Elèves renvoyés qui embrassent leur ancien directeur en pleine rue. - Manière dont il dirigeait les personnes du monde. - Sagesse et lenteur de sa direction. - Sa popularité à Nîmes. - II s'attribue l'insuccès des vocations d'hommes; est-ce mérité? - Vivacité et condescendance de son caractère. - Les récréations. - Notes intimes, de 1851 à 1863; vœu du plus parfait.	216
CHAPITRE XXI Le Concile du Vatican.	226
Théologien et procureur des évêques de Nîmes et de Montauban, le P. d'Alzon ne parut qu'une fois au Concile du Vatican. - Mouche du coche et agent de liaison de la majorité. - Son installation au Séminaire français de Rome. - Brefs de: remerciement de Pie IX au diocèse de Nîmes et aux Assomptionistes. - Le Concile se propose de tout rétablir dans l'ordre surnaturel. - Enthousiasme provoqué chez le P. d'Alzon par la catholicité de l'Eglise. - Son rôle dans les premières semaines du Concile., ses informateurs multiples, son travail quotidien. - "Je commence à me faire une idée de ce que c'est qu'un Concile." - Il organise, à la demande du Pape, un Bureau de correspondance internationale destinée à fournir des nouvelles authentiques à la presse catholique du monde entier. - Composition de ce Bureau. - Visite de Pie IX à Mgr Plantier malade. - Savante obstruction menée par les chefs de l'opposition. - La majorité demande l'étude immédiate de la question de l'infaillibilité, la Commission des vœux se prononce dans ce sens. - Part du P. d'Alzon à l'organisation de la majorité et à la préparation des débats sur l'infaillibilité. - L'incident de séance de Mgr Strossmayer. - Polémique du P. d'Alzon avec Mgr Dupanloup: rapports de convenance entre le dogme de l'Immaculée Conception et celui de l'infaillibilité pontificale. - Opposition plus forte que jamais de la minorité et indécision des présidents du Concile. - Le P. d'Alzon visite le cardinal de Angelis, premier président, qui n'accorde rien. - Cinq évêques de ses amis vont trouver le Pape, qui accorde tout. - Désaccord provoqué chez les chefs de la majorité par la nouvelle formule de l'infaillibilité pontificale, autres formules proposées et vote des premiers chapitres du projet. - Chronique conciliaire et extraconciliaire des mois de juin et de juillet, clôture de la discussion générale. - Congrégation générale du 13 juillet, nouveaux espoirs des opposants. - Surexcitation nerveuse du P. d'Alzon, les derniers jours du Concile: le triomphe dans la basilique Saint-Pierre.	226
CHAPITRE XXII La guerre et l'action catholique (1870-1875)	248
Tristesses causées par les premières nouvelles de la guerre. - Contre-coup de la défaite de Sedan: sur les conseils du P. d'Alzon, un de ses amis se proclame maire de Nîmes. - Offre des cloches et des vases sacrés pour les pauvres. - Conférences sur la vie religieuse de l'Assomption. - Inquiétudes suscitées par la Commune. - Une troisième fois, il refuse l'épiscopat que lui fait proposer le ministre des Cultes, Jules Simon. - Le quatrième vœu et le grand projet de Ligue pour la défense des droits de l'Eglise. - Programme de cette Ligue, accueil qui lui est fait. - L'Association de Notre-Dame de Salut réalise une partie de ce programme. - Pèlerinages dirigés ou encouragés par le P. d'Alzon. - Le Comité catholique de Nîmes et son action sur les hommes du diocèse. - Les cercles catholiques et la question ouvrière. - L'œuvre de la Jeunesse aux Moulins-à-Vent. - Les Congrès des catholiques en France. - La question romaine. - Attitude du P. d'Alzon pendant les tentatives de restauration monarchique.	248
CHAPITRE XXIII Conquête de la liberté de l'enseignement supérieur (1871-1878)	263
Une charge contre l'Université. - Le <i>Delenda Carthago</i> et la nouvelle série de la <i>Revue de l'Enseignement chrétien</i>. - Légères atténuations à ce cri de guerre dans le discours de juillet 1871 et dans la lettre ouverte à M. de Bonald. - Vœux du P. d'Alzon en faveur de la liberté d'enseignement acceptée par le Congrès des Comités catholiques. - Le premier Congrès de l'enseignement chrétien. - La loi de juillet 1875 sur l'enseignement supérieur, ses avantages et ses lacunes. - Fondation des Universités catholiques françaises, le P. d'Alzon envoie à celle de Lille une relique insigne de saint Cyprien. - Essai d'une Faculté libre à Nîmes, en 1875, interrompu par la mort de Mgr Plantier. - Efforts heureux du P. d'Alzon pour le choix de son successeur. - Nouveaux cours supérieurs de droit, de lettres et de sciences, établis à l'Assomption de Nîmes, de 1875 à 1877.	263
CHAPITRE XXIV Notre-Dame des Vocations (1871-1880)	273
La question angoissante des effectifs. - "Un oiseau de passage jette la graine des alumnats" sur une hauteur de la Savoie, à 1000 mètres d'altitude. - "Les six cruches". - Usages liturgiques et monastiques de l'institution. - Règles tracées par le fondateur et qui en ont fixé définitivement l'esprit. - Ecoles apostoliques et alumnats: ressemblances et différences. - Le premier alumnat d'humanités. - Des rudes Cévennes à la Côte d'Azur. - La ruche des Châteaux essaime de toute part. - Le fondateur voit dans son œuvre un commencement de réforme des Petits Séminaires. - Résultats et statistiques. - La confrérie de Notre-Dame des Vocations.	273
CHAPITRE XXV Missions d'Australie et d'Orient (1860-1880)	282

<u>Liquidation de la mission d'Australie en 1875. - Origines et personnel de la mission en 1860. - Traversée des trois premiers missionnaires. - Préventions des évêques irlandais contre la vie religieuse. - Refus du vicariat apostolique de Micronésie. - Retraite du P. Cusse à Sydney, son zèle apostolique, sa mort prématurée. - Fondation manquée en Angleterre. - Voyage en Australie du P. Brun. - Projets des Assomptionnistes pour la conversion des indigènes repoussés par l'évêque, le rappel de tous. - Etat général de la mission d'Orient en 1870. - L'école Saint-André à Philippopoli, essais de Séminaire et d'École normale. - Les œuvres d'Andrinople des Pères et des Sœurs. - Résultats obtenus en dépit de la stérilité traditionnelle de ce genre de missions. - L'Institut des Oblates de l'Assomption établi définitivement par le fondateur sur des bases durables. - La guerre russo-turque, dévouement des religieux de Philippopoli et mort du P. Barthélémy Lampre. - L'orphelinat et l'hospice d'Andrinople, mort généreuse de trois Oblates. - Visées du fondateur sur la Russie. - Projet de rénovation des contrées orientales par les religieux Basiliens.</u>	282
CHAPITRE XXVI Œuvres de spiritualité Esprit de l'Assomption	295
<u>Le P. d'Alzon emploie les dix dernières années de sa vie à la formation spirituelle de sa famille religieuse. - Son Directoire. - Cinquante-trois conférences sur la vie religieuse de l'Assomption. - Circulaires sur l'esprit, les devoirs et la mission du religieux Assomptionniste. - Méditations pour une retraite annuelle. - Méditation sur la perfection religieuse. - Deux recueils d'Instructions. - Homélies sur les Evangiles du dimanche et les principales fêtes de l'année. - Aperçu sommaire de l'activité apostolique et de la spiritualité de l'Assomption. - Sens général de la devise: <i>Adveniat regnum tuum.</i> - Avènement du règne de Dieu le Père dans l'univers par la reconnaissance de ses droits absolus sur toute créature et par les œuvres sociales; avènement du règne de Dieu le Fils dans l'Eglise par la défense de la vérité révélée, le culte envers la sainte Eucharistie, le dévouement à l'Eglise et au Saint-Siège; avènement du règne du Saint-Esprit dans les âmes par la proclamation de l'ordre surnaturel, la dévotion envers la Sainte Vierge, son épouse, et l'assistance religieuse prêtée aux Congrégations de femmes. - Testament spirituel du P. d'Alzon. - Traits généraux de l'esprit de l'Assomption. - Autres notes caractéristiques de cet esprit.</u>	295
CHAPITRE XXVII Les dernières luttes (1878-1880)	306
<u>Démission de vicaire général, 1878. - Offres d'union des Ermites de Saint-Augustin acceptées par le Chapitre général et repoussées par la Congrégation des Evêques et Réguliers, juillet 1880. - La revue <i>L'Assomption</i>, 1875-1880. - Le P. d'Alzon rédacteur du <i>Pèlerin illustré</i> et fondateur des <i>Vies des Saints populaires</i>. - Ses idées sur la presse populaire à bon marché et sur le journal quotidien. - Fondation de la revue <i>La Croix</i>, sa part de collaboration. - Reprise de la lutte antireligieuse, les décrets Ferry contre les Jésuites et les Congrégations non autorisées. - L'Assomption se solidarise avec les Jésuites. - Elle fait échouer, d'accord avec d'autres, plusieurs projets de transaction. - Le P. d'Alzon a-t-il voulu soumettre au gouvernement les statuts de son Institut? - Nouvelle déclaration rejetée par les religieux, juillet 1880. - Le Pape fait présenter à la signature des Congrégations un dernier projet de déclaration: humble attitude du P. d'Alzon. - "Un colonel qui désobéit à son chef sur le champ de bataille mérite d'être fusillé."</u>	306
BIBLIOGRAPHIE	320
I. Écrits du P. d'Alzon	320
<u>Ouvrages posthumes:</u>	320
<u>Brochures publiées de son vivant:</u>	320
<u>Nombreux articles dans diverses revues:</u>	321
II. Ouvrages divers	321
<u>Liste des noms propres</u>	323
TABLES DES MATIERES	333